Bulletin de la Société archéologique du Finistère

tome CXXV 1996

Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture,
du Conseil régional de Bretagne,
du Conseil général du Finistère
et de la Ville de Quimper.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

(reconnue d'utilité publique par décret du 20 mars 1889)

Hôtel de ville
B.P. 1759
29107 QUIMPER CEDEX
C.C.P. 338-65 G RENNES

Présidents d'honneur

M. le Président du Conseil général du Finistère
M. le Préfet du Finistère
Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon

Composition du bureau (1996)

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel M. Daniel Collet M. Hervé Glorennec Frère Guy Leclerc M. Bernard Tanguy
Secrétaire générale :	Mlle Anne Brignaudy
Secrétaires :	Mlle Annie Boucher Mme Mad Danguy des Déserts M. Patrick Galliou M. Henri Guillou
Trésorier :	M. Serge Duigou
Trésorier adjoint :	M. Philippe de Kermadec

Membres du conseil d'administration

M. Alain Boulaire, Mme Marie Castel, MM. Philippe Henwood, Jean-Paul Le Bihan, Robert Leclercq, Michel Le Goffic, Bernard Monot, Mlle Paulette Péron, M. Josick Peuziat, Mlle Monique Pichavant.

Membres honoraires

MM. Auguste Dizerbo, Pierre Keraval, M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h, M. Yves Tanneau, vice-présidents honoraires.

SOMMAIRE

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE

P.-R. GIOT. – Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1995. 11

Notices d'archéologie finistérienne (année 1995). 41

Michel LE GOFFIC, Christelle PICHON. – Observations réalisées sur les îles Saint-Nicolas et Brunec, archipel des Glénan, commune de Fouesnant. 77

Philippe GUIGON. – La crypte de Lanmeur, fouille et hypothèses. 83

Patrick KERNÉVEZ. – Inventaire des mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère. 115

ART ET HISTOIRE

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1996). 141

Louis CHAURIS. – Les bâtiments du couvent de Cuburien près de Morlaix. Reflets de l'utilisation pluriséculaire de la pierre en Bretagne littorale. 169

Christian MILLET, Yves-Pascal CASTEL, Michel HUON. – Jean Le Taillanter, architecte de la Renaissance. 199

Louis-Pierre LE MAÎTRE. – Les manoirs du canton de Bannalec. 3. Le Trévoux. 216

Robert LECLERCQ. – Prosper Mérimée et la Bretagne. Nouvelle remarques sur la tournée de 1835. 233

AUX ORIGINES DE L'ABBAYE DE SAINT-MATHIEU : RÉFLEXIONS, HYPOTHÈSES ET CONTROVERSES

Jean-Paul SOUBIGOU. – Les origines de l'abbaye de Saint-Mathieu. 247

Gwenaël LE DUC. – La date de la *Vita Goeznouei*. 263

Bernard MERDRIGNAC. – Les «Breton» de S. Agata di Puglia et la date de la Vita de saint Goueznou. 283

EN LÉON ET EN CORNOUAILLE : DU MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION

Jean-Christophe CASSARD. – En relisant la *Vie* de saint Jean Discalceat. 289

Yves COATIVY. – La noblesse léonarde au XVe siècle. 295

Yves CHEVILLOTTE. – Les réclamations exposées par Jehan Kermorvan, prévôt de la paroisse de Plougonvelin, aux commissaires envoyés par le roi (1582). 323

Paulette PÉRON. – Le naufrage du *Jason* à Crozon en l'an VII (1798). 331

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1996) 339

Gwenaël LE DUC. – Anthroponomastique : saint Gonéry et Alvandus. 339

Jean-Christophe CASSARD. – Vincent Ferrier, le breton et les Sahraouis. ... 341

Gwennole LE MENN. – Une ancienne devinette bretonne... et une expression grossière (1705). 344

Bernard TANGUY. – Un témoignage inédit de Gabriel Milin sur Amable Emmanuel Troude. 347

Albert DESHAYES. – Valeur de l'«élément» Coati- dans la toponymie finistérienne. 352

Albert DESHAYES. – La valeur du /f/ en toponymie. 356

DOCUMENTATION

Chantal GUILLOU, Hélène GOMBERT, Tanguy DANIEL. – Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1993). 361

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et des excursions (année 1996) : 405

Assemblée générale et séance ordinaire du 27 janvier à Quimper 405
Séance du 24 février à Brest 408
Séance du 30 mars à Quimper 410
Excursion du 28 avril : Saint-Renan et le bas Léon 413
Excursion du 26 mai : Scaër-Guiscriff 415
Excursion du 30 juin : monts d'Arrée 416
Excursion du 10 juillet : Bretagne intérieure 418
Séance du 26 octobre à Quimper 420
Séance du 23 novembre à Morlaix 421
Séance du 21 décembre à Quimper 423

ARCHÉOLOGIE : DE LA PRÉHISTOIRE AU MOYEN ÂGE

Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1995

par P.-R. Giot

Les travaux pour cerner, au hasard des documents disponibles, la personnalité, la psychologie, les motivations, la culture des pionniers des études de préhistoire et d'archéologie en Armorique, sur le fond de scène des autres régions d'Europe occidentale, nous ont révélé bien des étrangetés, des préjugés et originalités chez ceux du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

Pour les cinquante dernières années, si j'écrivais mes mémoires, je pourrais rapporter bien des incidents de séances, déclarations intempestives ou pittoresques, décisions incongrues et autres aberrations de nos chers collègues, qu'ils aient été de grands pontifes, des maîtres révérés ou de modestes amateurs éclairés, tout autant lors de manifestations solennelles que de jurys de thèses, de séances des grandes commissions nationales dont j'ai eu l'honneur de faire partie. Tout le monde peut se tromper, mais il y a des limites qu'il est difficile de concevoir qu'elles puissent être dépassées. Il serait peu charitable de ma part de nommer ces distingués collègues, qu'ils soient encore vivants ou qu'ils soient disparus. Prenons simplement un exemple démonstratif.

De nos jours, on consacre des moyens importants aux prospections, qu'elles soient aériennes ou au sol, tant pour améliorer les inventaires des sites et apprécier les peuplements anciens, que pour préparer les interventions d'archéologie préventive à venir en cas de besoin. Au début des années 1960, et notamment lors de l'installation du Conseil supérieur de la recherche archéologique, et avec vingt ou trente ans de retard par rapport à d'autres pays d'Europe, il y avait refus absolu chez nos grands pontifes d'accorder des subventions pour de telles prospections, des deux espèces, arguant que cela n'avait aucun intérêt, qu'il n'y avait rien à tirer des sites ainsi découverts, etc. En fait, tous les arguments étaient bons pour canaliser les crédits disponibles vers les chantiers de fouilles que les uns ou les autres favorisaient. De même, ces augures décrétaient qu'il n'y avait rien à tirer des industries de surface (c'est-à-dire les objets lithiques ramassés méthodiquement dans les terres cultivées), alors que pour des périodes entières (mésolithique en particulier) on n'a souvent quasiment rien d'autre, les sites stratifiés et protégés étant fort rares.

Catastrophismes et évolutionnismes

De plus en plus, dans les disciplines physiques et même biologiques, pour des phénomènes déterminés par trop de paramètres

pour qu'ils soient prévisibles ou calculables, on évoque les théories élaborées par les mathématiciens, comme R. Thom, à partir des premières suggestions de H. Poincaré, sur les chaos et les catastrophes. Ce qui d'ailleurs ne veut pas dire renoncement au déterminisme, mais simplement à la prévisibilité. C'est l'effet du dernier grain de sable qui donne le coup de pouce déclenchant le phénomène.

Le mouvement des planètes et de leurs satellites sur leurs orbites était un modèle de régularité conçu par les astronomes et mathématiciens ; depuis Galilée, Kepler et Newton, la mécanique céleste paraissait une merveille bien huilée. Ne voilà-t-il pas que l'on y introduit les possibilités du chaos, de rencontres éventuelles (Mercure et Vénus, Pluton et Neptune). La zone d'oscillation de l'orbite terrestre a la chance d'être suffisamment éloignée de ses plus proches voisins ; pour ces autres planètes, la chance est moindre qu'une fois tous les milliards d'années. Mais si cela se produisait pour deux d'entre elles, on en verrait des conséquences...

Lorsque, au cours du XIXe siècle, l'uniformitarisme ou actualisme (les causes actuelles de J. Hutton et de Ch. Lyell) a remplacé en géologie le catastrophisme (par exemple ceux de G. Cuvier ou de W. Buckland), on a cessé d'invoquer à certaines périodes des phénomènes soudains de grande envergure, engendrant les remplacements des faunes et flores paléontologiques. Si la vie très simple sur terre remonte au moins à 4 milliards d'années, c'est seulement au Cambrien moyen, il y a environ 530 M.A. (millions d'années) qu'on constate, dans les mers (la vie n'est pas encore possible, faute d'oxygène, hors des mers) un essor explosif extrêmement rapide de toutes sortes de groupes d'animaux[1]. Puis, il y a eu plusieurs phases de grandes extinctions, suivies de la diversification et de l'éclosion des groupes animaux et végétaux nouveaux : au Permo-Trias (limite Primaire-Secondaire, il y a 250 M.A.), à la fin du Crétacé (limite K-T, ou Secondaire-Tertiaire, il y a 65 M.A.). Il y a les partisans des impacts de météores et d'astéroïdes (dont on découvre à la surface terrestre de plus en plus de traces, événements qui se sont passés de temps à autre), ceux des vastes éruptions volcaniques (les uns et les autrs événements, éventuellement ensemble parfois, induisant des crises écologiques et climatiques, des «hivers planétaires») et ceux simplement des crises purement biologiques. Notre extinction est à la merci du prochain gros astéroïde ! Quant à la crise biologique prochaine, c'est nous qui la provoquons, on est déjà en plein dedans.

À notre échelle des temps (moins de 100 000 ans pour notre espèce *Homo sapiens sapiens* proprement dite), les phénomènes à longue échéance qui nous ont concerné sont les oscillations climatiques cycliques dues aux variations de l'insolation, commandées par les paramètres variables de l'orbite terrestre, de la précession des équinoxes (26 000 ans), de l'obliquité de l'axe de rotation terrestre par rapport au plan de l'écliptique (41 000 ans), et à un moindre degré l'excentricité ou aplatissement plus ou moins grand de l'ellipse que dessine notre orbite (périodicités voisines de 100 000 et 400 000 ans).

Il en est résulté les variations des calottes glaciaires et des autres glaciers, celles corrélatives du niveau des mers, de leur chimie, etc. (peut-être aussi les inversions du champ magnétique terrestre).

À notre échelle des temps, encore, les mouvements des plaques (la dérive des continents est importante en paléontologie à l'échelle de plusieurs M.A.) n'interviennent que par leurs conséquences locales et momentanées, à savoir le déclenchement de séismes et d'éruptions volcaniques. De grandes explo-

[1] S.J. GOULD, *Le livre de la vie*, Paris, Seuil, 1993, 256 p., par exemple. – V. COURTILLOT, *La vie en catastrophes. Du hasard dans l'évolution des espèces*, Paris, Fayard, 1995, 179 p.

sions volcaniques, de grandes éruptions envoient dans la très haute atmosphère des poussières et des gaz (acide sulfurique) qui peuvent influer sur le climat mondial pendant plusieurs années. Les séismes importants peuvent provoquer des tsunamis et raz de marée.

Le Massif armoricain n'est pas une région très séismique, mais il se produit quand même quelques trémulations. Et sur une période de plusieurs milliers d'années, comme entre le Mésolithique et nous, on doit s'attendre à ce qu'il y ait eu quelques séismes sérieux. D'ailleurs, pour le dernier millénaire[2], les annales médiévales en citent quelques-uns qui ont frappé les esprits, notamment sur les zones d'anciennes fractures importantes, comme la zone broyée sud-armoricaine. On vient d'en décrire des traces dans des coupes du Pléistocène moyen et supérieur armoricain[3] ; D. Prigent avait invoqué un rejet de faille holocène dans le pays de Guérande[4] ; nous-mêmes avons plusieurs fois fait allusion à la possibilité de déstabilisation de couvertures encorbellées en pierres sèches de dolmens par des actions séismiques répétées. Enfin il y a toute une littérature au sujet du grand menhir brisé de Locmariaquer, faisant d'un séisme la cause de sa chute[5], ce qui ne cadre pas avec l'interprétation actuelle de J. L'Helgouach qui y voit l'acte intentionnel des hommes néolithiques[5]. Il est certain aussi que, juste après l'optimum climatique de la phase Atlantique, qui correspond dans nos régions aux débuts du Néolithique, et au moment où le niveau de la mer a fini de remonter très rapidement jusqu'auprès du niveau actuel, un effet de charge dans les zones du plateau continental (les régions qui furent glacées sont soulevées par le «rebond») pourrait éventuellement avoir eu un rôle de déclenchement, quoique ce raisonnement semble devoir plutôt jouer pour le sud de l'Angleterre. De toute manière, il y a d'autres réajustements structuraux nécessaires de temps à autre pour nous secouer. Rien n'est stable dans ce monde.

La deuxième moitié du XIXe siècle, après le triomphe de l'uniformitarisme et du transformisme biologique, a eu tendance à voir, dans les changements socioculturels des différentes sociétés humaines depuis la nuit des temps humains, un autre évolutionnisme (ne surtout pas confondre avec le «darwinisme social», qui est autre chose). On voyait dans les stades successifs (âges de la pierre, du bronze, du fer), comme dans les organisations sociales successives, une évolution continue à peu près similaire partout, d'où la notion de sociétés plus ou moins avancées dans leur évolution. Ce n'est évidemment plus à la mode.

Divers facteurs se combinent (forçages orbitaux, variations de l'énergie solaire, activité volcanique, circulation océanique et leur interaction avec l'atmosphère) pour compli-

---

[2] M. GAUTIER, «Les tremblements de terre du Massif armoricain», *Norois*, t. XXII, 1975, n° 86, p. 189-205. – J. VOGT, «Les tremblements de terre en France», *Mémoires du B.R.G.M.*, t. 96, 1979, 220 p. – J.-L. VIGNERESSE, «La fracturation post-hercynienne du Massif armoricain d'après les données géophysiques», *Géologie de la France*, 1988, n° 4, p. 3-10. – B. GRELLET *et alii*, «Sismotectonique de la France métropolitaine dans son cadre géologique et géophysique», *Mémoires de la Société géologique de France*, NS, 164, vol. 1-2.

[3] B. VAN VLIET-LANOË, B. HALLÉGOUËT, S. BONNET, M. LAURENT, «Évidences d'une activité séismique au Pléistocène moyen et supérieur dans le Massif armoricain», *Association française du Périglaciaire*, vol. 2, 1995, p. 3-22.

[4] D. PRIGENT, *Contribution à l'étude de la transgression flandrienne en basse Loire. Apport de l'archéologie*, thèse, Nantes, 1977, *Études préhistoriques et protohistoriques des Pays-de-la-Loire*, vol. V, 1978, 177 p.

[5] P. SALMON, «Le grand menhir de Locmariaquer», *L'Homme*, t. 2, 1885, p. 193-200. – J. L'HELGOUACH, «Les idoles qu'on abat», *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 110, 1983, p. 57-68 ; du même, *Locmariaquer*, Paris, Gisserot, 1994, 32 p. (et publications sur ses fouilles en cours). – R.L. MERRITT et A.S. THOM, «Le Grand Menhir Brisé», *Archaeological Journal*, t. 137, 1980, p. 27-39. – R. HORNSEY, «The Grand Menhir Brisé : megalithic success or failure ?», *Oxford Journal of Archaeology*, t. 6, 1987, p. 185-217. – F. BOUGIS, *L'odyssée du Grand Menhir Brisé de Locmariaquer*, Le Bono, 1995, 214 p.

quer notre existence. L'analyse de dépôts lacustres des régions sahariennes et de sols anciens des zones arides de Chine, montre au Postglaciaire des variations climatiques à moyen terme, en phase dans ces deux régions[6]. Deux périodes humides optimales se situent à l'Holocène ancien, l'une vers 8000 à 7500 années avant nous, l'autre vers 5000, et deux «épisodes plus arides entre 6700 et 5500, puis entre 4000 et 3600 ans. Ce dernier, culminant à 3800 ans, a induit la destruction d'anciens systèmes socio-économiques et civilisations en Orient et au Proche-Orient. Le tout concorde avec les données sédimentaires des mers de Chine et d'Arabie. Notre vieille Europe était-elle à l'abri ?

En tout cas nous n'avons pas été à l'abri de variations très courtes et plus «événementielles». Dans ma chronique de 1989 (t. CXVIII, p. 16-17) j'ai fait allusion aux intuitions de l'éminent dendrochronologiste de Belfast, M. G.L. Baillie, sur l'effet détériorant pendant quelques années de violentes explosions volcaniques sur le climat mondial, avec les effets de l'assombrissement de l'atmosphère sur les récoltes, d'où famines et misères, etc. Depuis, ses travaux ont avancé, et il a publié un livre[7] d'une lecture passionnante, traitant surtout, d'une part sur la calibration des dates radiocarbone, et de l'autre sur ces questions. Rappelons que ces émissions de cendres volcaniques se détectent directement dans des accumulations, comme les glaces des calottes polaires, les grandes tourbières ou les sédiments varvés de lacs (où on peut prélever des carottes des séquences), et indirectement sur les irrégularités des cercles de croissance des arbres (en l'espèce les chênes irlandais). D'autre part il y a les mentions d'événements variés, selon les cas et les régions, dans les annales (listes des rois d'Irlande, annales chinoises, égyptiennes ; plus tard, les historiens antiques), et les traces archéologiques, seulement datées d'une manière floue, montrant des effondrements de civilisations ici ou là. Évidemment, diagnostiquer exactement quel volcan est responsable peut être difficile (par exemple pour Santorin-Théra vers le milieu du IIe millénaire avant notre ère, il y a plusieurs solutions possibles). Bref, sont très patents des événements de ce genre vers 1628, 1159 et 208 avant notre ère, puis 536 de notre ère.

D'autres explosions volcaniques ont eu des effets plus limités et régionaux. On en retrouve les traces dans les sédiments des lacs et des tourbières à quelques centaines de kilomètres à la ronde (téphrochronologie est le nom de la discipline qui est concernée par les couches de cendres volcaniques, ou *tephra*). C'est le cas, pour la fin de la préhistoire, pour certains volcans du Massif central et d'autres de la vallée du Rhin. On a là des couches-repères dans des stratigraphies, qui permettent des synchronisations entre sites ; les effets sur les conditions de vie des humains, encore chasseurs-cueilleurs, sont moins évidents.

Aux dernières nouvelles, ce seraient les bois des structures archéologiques de l'Anatolie qui pourront dans l'avenir enfin permettre de caler dendrochronologiquement à l'année près les chronologies historiques (annales et listes des rois) de l'Égypte et du Proche-Orient, pour le moment très incertaines. On dispose déjà d'une séquence absolue du présent à 362 A.D., puis d'une séquence flottante de 1503 ans pour les âges du bronze et du fer, d'une séquence flottante de 570 ans pour le site du Néolithique ancien de Chatalhöyük (vers 7000 à 6500 avant notre ère), et une autre de 300 ans pour Arslantepe, liée à la civilisation mésopotamienne d'Uruk vers 3000 avant notre ère. La première de ces chronologies flottantes, par la

---

[6] N. PETIT-MAIRE, Z. GUO, «Mise en évidence de variations climatiques holocènes rapides, en phase dans les déserts actuels de Chine et du nord de l'Afrique», *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, t. 322, série IIa, 1996, p. 847-851.

[7] M.G.L. BAILLIE, *A slice through time. Dendrochronology and precision dating*, Londres, Batsford, 1995, 176 p.

méthode des assimilations des signaux anomaliques très marquants de la courbe dendrochronologique de calibration avec les irrégularités d'une série de dates radiocarbone faites sur la séquence flottante, permettrait déjà de la caler entre 2220 et 718 avant notre ère, et d'y retrouver le fameux événement de 1628[8].

Plutôt carnivores ou plutôt végétariens ?

Depuis quelques décennies, on a imaginé des méthodes d'analyse fine de certains constituants minéraux des os des hommes (et des animaux) pour connaître leur régime alimentaire. Bien entendu, cela implique que le milieu de conservation des ossements les ait mis à l'abri d'une diagénèse, de toute perte comme de toute pollution chimique concernant ces éléments dont les teneurs sont dosées ; ce qui restreint les sites favorables et oblige à discuter les résultats. On a d'abord envisagé des rapports comme le strontium sur calcium Sr/Ca, barium sur calcium Ba/Ca, comme du zinc par rapport à la protéine, etc. ; mais des expériences d'alimentation sur des rats ont induit des précautions dans les interprétations. La viande est à faible teneur en Sr et Ba ; de même le poisson est très pauvre en Ba : les hommes mangeant peu de viande ont de toute façon un rapport Ba/Ca plus élevé que les carnivores. Le niveau du Sr est contrôlé par le niveau du Ca dans le régime et en particulier par celui des fibres végétales, qui se lient de préférence avec le Ca.

De sorte que des analyses chimiques par diverses méthodes instrumentales, on est passé à examiner le niveau de certains isotopes stables, eux dosés par spectrographie de masse (par exemple grâce aux accélérateurs), les isotopes du carbone, de l'azote, de l'hydrogène, du soufre, aussi ceux du strontium, entre autres ; ces travaux ont commencé vers 1975, en particulier dans les laboratoires internationaux ayant de gros moyens instrumentaux et financiers. Il y a à ce sujet une énorme littérature[9].

Un thésard britannique vient ainsi d'étudier au Laboratoire d'archéométrie d'Oxford (grâce à l'accélérateur qui sert aux datations) les ossements d'une vingtaine de sujets néolithiques de dix sites du centre et du sud de l'Angleterre, datant d'entre 4100 et 2000 ans avant notre ère[10]. Alors que des sujets de l'âge du fer et de l'époque romano-britannique montrent un régime utilisant largement des céréales, simplement supplémentées par un peu de viande (donc ayant des proportions isotopiques assez voisines des animaux herbivores domestiques), ceux du Néolithique ont été surprenants, ayant des valeurs aussi élevées, et parfois supérieures à celles des carnivores (loups ou renards, pris comme réfé-

---

[8] Cf. C. RENFREW, «Kings, tree rings and the Old World», *Nature*, vol. 381, 1996, n° 6585, p. 733-734, et P.I. KUNIHOLM *et alii*, *ibid*, p. 780-783.

Un excellent ouvrage sur les variations du climat au cours des âges est celui d'André BERGER, *Le climat de la terre. Un passé pour quel avenir ?*, Bruxelles, De Boeck - Université, 1992, 480 p., qu'on peut compléter par A. BERGER et M.-F. LOUTRE, «Modelling the climate response to astronomical and CO_2 forcings» (Modélisation de la réponse du climat au forçage astronomique et à la concentration en CO_2), *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, t. 323, série IIa, 1996, p. 1-16 ; et par : W. KARLEN et J. KUYLENSTIERNA, «On solar forcing of Holocene climate», *The Holocene*, t. 6, 1996, p. 359-365. Pour les variations à plus long terme, on se rafraîchira utilement la mémoire avec W. BROECKER, «L'origine des glaciations», *Pour la Science*, n° 219, janvier 1996, p. 56-63. Sur les variations du niveau des mers, aux références classiques, on ajoutera des données géophysiques récentes dans K. LAMBECK, «Sea-level change and shoreline evolution in Aegean Greece since Upper Palaeolithic time», *Antiquity*, t. 70, 1996, p. 588-611.

[9] T.D. PRICE, *The chemistry of prehistoric human bone*, Cambridge University Press, 1989. – «Second advanced Seminar in paleodietary research», *Journal of archaeological Science*, vol. 18, 1991, n° 3, p. 225-416 (12 articles). – J.-B. LAMBERT, G. GRUPE, *Prehistoric human bone. Archaeology at the molecular Level*, Berlin, Springer-V., 1993, 313 p. (14 articles). – M.J. SCHOENINGER, «Stable isotope studies in human evolution», *Evolutionary Anthropology*, vol. 4, 1995, n° 3, p. 83-98.

[10] M. RICHARDS, «"First farmers" with no taste for grain», *British Archaeology*, C.B.A., n° 12, mars 1996, p. 6.

rence). Ces Néolithiques anglais mangeaient donc surtout de la viande, sans doute aussi du lait et du fromage (dont les effets sont identiques), les ossements des sites montrent surtout des variétés domestiquées de bétail et de porcs ; ces Néolithiques consommaient donc fort peu de légumes et de céréales. La néolithisation aurait donc surtout provoqué en Grande-Bretagne la domestication et l'élevage, et l'agriculture serait restée d'envergure très limitée. Cela concorde assez bien avec les données carpologiques et palynologiques : ce n'est qu'à partir du Néolithique final, et surtout à partir de l'âge du fer, que la culture des céréales et une alimentation correspondante se développent beaucoup. Ce qui se reflète de suite dans le taux des caries dentaires.

Pourrions-nous transposer ces indications chez nos Néolithiques armoricains ? La palynologie confirme qu'en Armorique les grands défrichements datent plutôt de l'âge du bronze, et les cultures céréalières jusque-là sont restées littorales et plutôt au niveau de jardinage. Il est donc très tentant de penser que nos constructeurs de mégalithes restaient largement mangeurs de viandes d'élevage, d'où certaines figurations sur les menhirs, mais sans négliger les produits de la chasse et de la pêche.

Le chercheur cité, Mike Richards, suivrait aussi volontiers les suggestions de Richard Bradley et Julian Thomas, qui imaginent que les Néolithiques insulaires réservaient le grain des céréales à des usages rituels. Il est vrai que ces universitaires font partie de ceux qui pensent que les gravures mégalithiques, en général présentes dans les recoins les plus sombres des dolmens (lorsque les dalles sont à leur place originelle), sont faites pour être regardées sous l'empire de champignons ou de plantes hallucinogènes. Après tout, depuis très longtemps on pense que les beaux vases campaniformes du Chalcolithique servaient à boire de la bière (on y a même trouvé des grains d'orge). N'importe quelle céréale peut subir le maltage et servir à faire une boisson quelque peu alcoolisée, avec un peu de savoir-faire. Cela, l'analyse des os ne nous permettra pas de le vérifier ! Cervoise et bière à volonté...

Une étude sur une population d'Alamans du sud-ouest de l'Allemagne actuelle, du haut Moyen Âge[11] a montré des différences alimentaires entre les catégories sociales vraisemblables, entre les sexes et entre adultes et adolescents. Les adultes enterrés avec des armes (haut niveau social) mangeaient plus de protéines animales, tandis que chez les femmes les différences étaient moindres. Parmi les enfants, chose curieuse, les filles recevaient une alimentation plus protéique que les garçons qui avaient une alimentation plus moyenne, comme les femmes adultes. Ce traitement préférentiel des filles est à noter.

Un autre auteur a fait la synthèse des données alimentaires, morphologiques et énergétiques entre le Paléolithique supérieur, le Mésolithique et le Néolithique[12]. Il critique certaines vues[13] selon lesquelles le passage à une économie de production de nourriture s'accompagnait d'une baisse du niveau de qualité de l'alimentation (davantage de nourriture amidonnée que de viandes), plus calorifique, plus énergétique mais plus pauvre en protéines, vitamines et oligo-éléments ; ce qui aurait permis un accroissement des popula-

[11] H. SCHUTKOWSKI, «What you are makes you eat different things – interrelations of diet, status, and sex in the early medieval population of Kirchheim-unter-Teck, FGR», *Human Evolution*, vol. 10, 1995, p. 119-130.

[12] G. GRUPE, «On Stone-Age human diet», *Human Evolution*, vol. 10, 1995, p. 233-242. Le même auteur cite ses publications apparentées antérieures, dans une bonne bibliographie récente.

[13] A. ROOSEVELT, «The evolution of human subsistance», dans *Food and Evolution. Toward a theory of human food habits*, Philadelphie, Temple University Press, 1987, p. 565-578. – E.B. ROSS, «An overview of trends in dietary variation from hunter-gatherer to modern capitalist societies», *ibid*, p. 7-55. – Plus ancien mais intéressant : M.N. COHEN, G.J. ARMELAGOS (éd.), *Paleopathology at the origins of agriculture*, Orlando, Academic Press, 1984, XX-615 p.

tions, mais aussi une «gracilisation» des squelettes (les hommes du Néolithique sont plus petits et moins robustes que les hommes dits de Cro-Magnon, etc.).

En fait si, en Amérique du Nord, la néolithisation, par la culture du maïs, introduisit dans certaines populations une alimentation monotone de faible qualité, il semble que les modifications très graduelles dans l'ancien continent des régimes alimentaires furent plus équilibrées, plus omnivores, et que même les végétaux «indésirables» mélangés aux graines de céréales en rendaient les farines plus digestibles. Par contre, l'accroissement de la valeur calorique de l'alimentation convenait bien aux femmes enceintes ou allaitantes, et favorisait l'accroissement démographique. Le passage de l'économie des chasseurs-cueilleurs aux manières de vivre et de travailler des premiers agriculteurs avait demandé un gros investissement énergétique, avec un bon rendement énergétique en retour. Mais l'abandon de l'économie des chasseurs-cueilleurs, d'ailleurs différente du Paléolithique au Mésolithique, n'implique pas forcément un «stress» ou un état de crise. Il y a eu plutôt une adaptation diététique progressive dans un environnement changeant avec un processus d'adéquation opérant pour le mieux.

Quant à la tendance à la gracilisation, diminution de la stature, diminution de la robustesse du squelette (en termes d'anthropométrie), diminution de la surface triturante des dents jugales, ce serait peut-être une tendance évolutive générale des mammifères. Pour ce qui est de la taille, il ne faut pas oublier les variations que l'on observe en Europe occidentale depuis deux mille ans (augmentation au haut Moyen Âge, diminution au bas Moyen Âge, augmentation massive à l'époque contemporaine), pour se rendre compte du grand nombre de facteurs en jeu. Je me suis amusé récemment à en effleurer quelques-uns[14].

Mais nous aurions gardé l'esprit des chasseurs-cueilleurs[15].

L'homme et le règne végétal

Pendant longtemps les paléo- et archéobotanistes (palynologistes et carpologistes en particulier) se sont intéressés à retrouver les traces des plantes cultivées en vue de la production de nourriture, au premier chef, les autres utilisations étant subsidiaires. Actuellement les intérêts se sont diversifiés (textiles, colorants) et, chez certains, vers la recherche d'utilisations moins innocentes, tels les poisons et les drogues. Le ferujol est un principe végétal agissant comme contraceptif ou comme abortif précoce, se trouvant sans doute dans beaucoup de mixtures préconisées par la sorcellerie jusqu'au XVIe siècle. C'est sans doute le principe expliquant la vogue du *silphium*, végétal se vendant à prix d'or dans la société romaine au point d'en épuiser les ressources naturelles à la fin de la période romaine ; on le confond souvent avec le *laserpicium*, plante aux énormes racines ou férule : à vrai dire on n'est pas certain de son identité botanique parmi les diverses ombellifères. On vient de démontrer que du vin résiné se fabriquait dès 5000 ans avant notre ère dans le nord-ouest de l'Iran, la microchimie analytique permettant désormais des merveilles. On vient aussi de trouver l'association entre une phase du Néolithique d'Écosse (la *grooved ware* est sa poterie) avec l'utilisation de la jusquiame, solanée toxique *(Hyoscyanus niger)* et narcotique, surtout si elle est absorbée sous forme de pommades appliquées sur certaines muqueuses. Une dame viking trouvée sur le site de la forteresse viking de Fyrkat au Danemark avait plus de cent graines de cette plante dans une sacoche à sa ceinture, belle provision de ce délirant. Les chamanes devaient s'en servir comme de bien d'autres mixtures.

---

[14] P.-R. GIOT, «Pourquoi les Bretons devinrent petits et à la tête "ronde"», *Les Dossiers du Centre régional d'archéologie d'Alet*, vol. 23, 1995, p. 55-62.

[15] G. MILNE, «Why is there nothing like a real fire ? It's because we are still hunter-gatherers in body and soul», *British Archaeology*, avril 1996, p. 14.

On tend souvent à considérer que l'art mégalithique un peu «déconstruit» a été inspiré sous de telles influences. Bref, au moins les esprits imaginatifs veulent retrouver partout des rites de possession, des transes, des états seconds, des intoxications et des ivresses derrière le fonctionnement de toutes les sociétés depuis les aubes. C'est peut-être aller un peu vite ou un peu loin ; et surtout c'est peut-être chercher des excuses pour les disfonctionnements des nôtres.

Meules en granite

Les meules à bras rotatives apparaissent dans nos régions avec La Tène finale ; ces petits systèmes en deux pièces semblent en général faits avec des roches de provenance du voisinage. Cependant en Mayenne, l'atelier du Grand-Mesnil, en Moulay, fabriquait en série de telles meules à bras rotatives.

A l'époque gallo-romaine, un nombre très limité de belles meules en basalte du Massif central ont été importées en Armorique ; il ne semble pas en être venu en lave volcanique de Rhénanie, dont des cargaisons sont allées en Bretagne insulaire. La plupart de nos outils sont en granites locaux.

Le problème, pour reconnaître les petites meules rotatives du haut Moyen Âge, c'est que leur morphologie s'est dégradée ; elles ressemblent peut-être souvent aux gauloises et l'on a peu d'associations bien certaines. L'apparition vraisemblable des moulins à eau vers l'époque carolingienne, aux mécaniques d'ailleurs décrites chez les Romains par Vitruve, mais peu fréquentes en Gaule, celle des moulins à vent dans le cours du plein Moyen Âge, nécessitaient des meules de plus grande envergure. Les premières devaient être en disques de granite ; on en connaît peu. De Penmarc'h, nous en connaissons une d'un diamètre un peu supérieur au mètre, en granite local de mauvaise qualité et bien fragile. Évidemment les cicatrices d'enlèvement de disques sur les rochers du littoral, à Kervilly, près de Kerity-Penmarc'h, de part et d'autre du Men-Meur au Guilvinec, comme sur des hauts de carrières, n'ont pas seulement livré des socles de croix et calvaires.

Il se trouve que, dès 1868[16], le docteur Joseph Foulon-Ménard a reconnu comme cicatrices d'enlèvement de meules des traces identiques sur de nombreux rochers des environs de Guérande (dont le célèbre Kramaguen), près de Besné, et à l'île d'Er en Donges (Loire-Atlantique). Le même auteur nous donne des indications sur la fabrication de petites meules en granite dans les communes limitrophes de Nantes : «Aujourd'hui, pour la mouture du blé noir, il se fabrique encore en granit des meules à la main dans notre département, notamment à La Ménardais, route de Rennes ; mais... à coup de taillant dans une table brute de la roche». Il nous donne aussi une citation du littérateur nantais Edouard Richer, fondateur du *Lycée armoricain*, de sa «Promenade à Sautron» (localité maintenant suburbaine, ouest de Nantes) : «Entre La Chapelle-des-Anges et La Doussaye se trouve une carrière de granit... Quoique très facile à briser, ce granit conserve une force de cohésion suffisante pour le rendre propre à faire des meules pour moudre le blé noir. Ces meules, renfermées dans une barrique, deviennent une partie essentielle des mobiliers de chaque maison. C'est de cette carrière qu'ont été tirées, en 1815, plus de huit cents meules semblables, qui ont été envoyées en Espagne, où à l'aide d'un mécanisme pareil à celui de nos paysans, on s'en est servi à moudre du maïs.» (*Œuvres littéraires*, t. VII, p. 167). On a peut-être un peu trop oublié ces activités artisanales somme toute fort récentes.

16 Dr J. FOULON-MÉNARD, «Territoire de Guérande. Notes archéologiques. Moulins primitifs», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. VIII, 1868, p. 104-126, 2 pl. h.t., et p. 263-280. On a réédité en 1974 les œuvres d'Edouard Richer.

En Finistère, le terrible baron Halna du Fretay (notre très éphémère président) avait collectionné force galets de grès armoricain, crapaudines et axes de petits moulins à bras. Encore vers 1945, j'en ai vu un jeu servant d'axe et crapaudine à une barrière traditionnelle en bois à côté de la ferme de Kerbannalec en Beuzec-Cap-Sizun, récupération intelligente ! H. Le Carguet a décrit avec de meilleures précisions les dispositifs des moulins à eau du Cap-Sizun et des moulins à bras de l'île de Sein ; il précise que les galets de grès armoricain très recristallisé servant aux axes et aux crapaudines (les termes techniques sont de moi) proviennent de Lostmarc'h à Crozon[17]. Plus récemment, R. Gargadennec a précisé la nomenclature des pièces des moulins à eau, et aussi (sans préciser la date de cette mention) que les pierres employées jadis pour les meules étaient «de Champagne ou de Rouen», ce qui manifestement désigne celles de la Brie, embarquées sur des bateaux de mer à Rouen.

Les moulins à bras des fermes ont dû rester en usage assez longtemps dans le cours du XIXe siècle. Il est vraisemblable que leurs meules étaient en granite, donc qu'on a continué à en tailler. Rappelons que grâce à des carrières de granite de très bonne qualité, les grands disques broyeurs des machines à faire le cidre du nord-est de la Bretagne, comme en Basse-Normandie, étaient des objets remarquables.

Ces pierres, désormais inutiles, ont dû le plus souvent être remployées dans des murs et murets après fragmentation, ou servir à faire des chemins. C'est ainsi que des objets usuels tombent dans l'oubli et qu'on finit par ne plus connaître l'importance qu'ils ont eue.

Meules de moulins en meulière

Dans ma chronique de 1993 (t. CXXIII, 1994, p. 19-20) j'ai fait allusion aux meules de moulin à eau et à vent en meulière (soit dit en passant, pour réparer une autre erreur, nous avons pu vérifier, grâce à des analyses diffractométriques poussées et au microscope électronique à balayage, avec le concours de J. Estéoule et de Mme J. Estéoule-Choux, que l'argile de Kerléven, au fond de la baie de La Forêt, est une altération et point une argile sédimentaire). Les auteurs d'ouvrages sur les moulins[18] sont peu diserts sur les importations et origines des meulières.

Il y a dans le Tertiaire du Bassin de Paris, que j'ai bien connu comme jeune géologue, deux niveaux de calcaires lacustres ayant subi des silicifications (accidents siliceux) donnant des meulières. Les calcaires siliceux de la Brie (Oligocène inférieur, sous le niveau des sables de Fontainebleau) donnent des meulières compactes, exploitées pour les meules de moulin en grand à La Ferté-sous-Jouarre (c'étaient les plus réputées, le banc de meulière y faisait de 3 à 5 m d'épaisseur, de quoi tirer quatre épaisseurs de meule) : en 1834, il y avait plus de 300 carrières ; à Montmirail, il y avait au moins 150 carrières ; Saint-Martin-d'Ablois était un autre centre de la Marne. Vers 1850, La Ferté-sous-Jouarre faisait avec l'Angleterre et l'Amérique un grand commerce d'exportation de blocs destinés à être montés en meules ; on a même écrit que ce sont les meuniers américains qui ont distingué les qualités de sa meulière bien avant les meuniers français, mais d'autres auteurs disent qu'on l'exploitait depuis au moins quatre siècles[19].

---

17 HALNAY DU FRETAY, «Les moulins primitifs», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XVIII, 1891, p. 248-252. – H. LE CARGUET, «Meules et molettes préhistoriques, gauloises et romaines trouvées dans le Cap-Sizun. Le Braou», *ibid.*, t. XX, 1895, p. 339-345 et 2 pl. h.t. – R. GARGADENNEC, «Notice sur nos vieux moulins à eau», *ibid.*, t. LXXXIV, 1958, p. 207-217, 1 fig.

18 M. CHASSAIN, *Moulins de Bretagne*, Spézet, Keltia-Graphic, 1993, 315 p.

19 L. CAYEUX, *Les roches sédimentaires de France : Roches siliceuses*, Mémoires... Carte géologique de la France, Paris, Imprimerie nationale, 1929, VIII-774 p. (cf. p. 621-660). – J. DUFRENOY, «Rapport sur le gisement des pierres meulières des environs de Paris. Leur exploita-

Par contre, les calcaires de Beauce (ou d'Étampes, Oligocène supérieur, au-dessus des sables de Fontainebleau) donnent des meulières caverneuses ou «cariées» (dites de Montmorency), surtout utilisées pour les constructions (pavillons des banlieues parisiennes, par exemple). Cette meulière n'a été exploitée jadis pour faire des meules qu'en quelques points, dont Les Molières, au sud de Chevreuse, et Les Alluets, près de Poissy ; cela dès le XIIe siècle, pour l'alimentation de Paris (ces deux sites furent même fortifiés du fait de cette importance vitale), quoique la matière soit bien inférieure à celle de Brie.

En Aquitaine, les meulières des environs de Domme (Dordogne) ont servi à faire des meules de moulin, à petite échelle d'exploitation.

Vers la fin du siècle dernier, on s'est mis à broyer la meulière de La Ferté-sous-Jouarre pour en faire des meules artificielles. Vers 1850, M.-N. Bouillet précise qu'on distinguait alors les «meules à la française», d'un diamètre de 1,5 à 2 m, formées d'un seul bloc, soit de plusieurs cimentés et réunis par des cercles de fer, et les «meules à l'anglaise», d'un diamètre de 1,5 à 1,6 m, en plusieurs morceaux, offrant sur l'une des faces quatre grandes rainures partant du centre, et donnant naissance sur une de leurs arêtes à des rainures en diagonale.

Avant la fin du XVIIe siècle, a-t-on expédié des blocs de meulière en Bretagne ? Par voie fluviale, Marne et Seine, voire Loire, puis par mer. Le tonnage dut en être relativement important, mais pouvait constituer du lest. Les moulins de Penmarc'h, Plomeur, Trégunc, etc., étaient garnis de pierres de Brie de qualité ; par contre vers Muzillac (Morbihan), on a utilisé des meulières caverneuses de Beauce, de plus basse qualité, mais peut-être indicatrices d'un transit ligérien.

L'exploitation de ces pierres a donné lieu à quelques remarques intéressantes[20]. J.-F. Bastien : «Pour fendre les rochers les plus durs et en détacher les meules de moulins, après qu'on les a taillés en cylindre, on fait autour de ces rochers quantité de trous, dans lesquels on insère des chevilles de bois séchées au four, qu'on dispose en rond, suivant la largeur des meules : dans les temps humides, ces chevilles, grossies et enflées par les vapeurs et les exhalaisons, fendent les rochers et détachent les meules» (texte paru en 1805). Et, en 1884, l'ingénieur général des mines Julien-Napoléon Haton de La Goupillière, après avoir traité de la dilatation de l'eau par le gel pour fendre des blocs en Russie et au Massachusetts, traite de l'action organique de l'eau sur le bois pour en dilater les fibres, notamment à La Ferté-sous-Jouarre pour exploiter les meulières, avec des tampons de chêne sec forcés en place et ensuite noyés d'eau. Ces deux références sont précieuses, puisque souvent l'on dit que ces techniques relèvent du mythe...

En 1794, J. Cambry[21] note (District de Carhaix), qu'on ne peut plus se procurer de meules, qu'on trouvait jadis dans les ports de Châteaulin, Morlaix ou Landerneau.

(suite de la note 19)

tion, etc.», *Bulletin de la Société Enc. Ind. Nat.*, 1834, 33e année, p. 397-405 et 411-427. – Ch. COQUEBERT, «Description des carrières de pierre à meule qui existent dans la commune de Molières, département de Seine-et-Oise», *Journal des Mines*, n° 22, an IV, p. 25-36. – P.A. KOZMIN, *Flour milling. A theoritical and pratical handbook of flour manufacture*, Londres, Routledge, 1917, XI-584 p. (cf. p. 23 et 161). – M.-N. BOUILLET, *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Hachette, 1854, VIII-1750 p.

[20] J.-F. BASTIEN, *La nouvelle maison rustique ou économie rurale...* Paris, Deterville, 1805, t. I (cf. p. 846). – HATON DE LA GOUPILLIÈRE, *Cours d'exploitation des mines*, Paris, Dunod, 1884-1885 (je cite d'après la 3e éd., 1905, t. I, p. 299).

[21] J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794-1795*, Paris, an VII, Cercle social, 3 vol. ; Brest, 1836, édition Fréminville, p. 137.

Une lame de hache opportuniste

Les typologistes puristes actuels, considérant qu'une hache comprend le tout, emmanchement et manche compris, se sont mis à appeler *lames* les objets que le commun des préhistoriens nommait «haches polies»[22]. Dans nos régions occidentales, cela fait un peu drôle de baptiser lame un objet à section globuleuse ou subcirculaire, mais c'est ainsi. D'autre part, les collectionneurs, notamment les musées qui privilégient le spectaculaire par rapport à l'usuel, qui est scientifiquement plus important, aiment les «belles pièces» aux formes quasi parfaites.

Or, les objets biscornus, en apparence «mal foutus», malhabiles, fabriqués avec un bloc de pierres un peu quelconque trouvé localement, ne provenant pas des grands ateliers artisanaux (comme Plussulien qui a fourni plus de la moitié de nos haches armoricaines en métadolérite, au point de faire trop oublier les autres) présentent un intérêt considérable, tant au point de vue de l'utilisation des roches comme matières premières – notre souci principal de pétrographe – que de celui de la technologie de leur mise en œuvre. Beaucoup de ces ébauches, de ces essais isolés peuvent passer inaperçus. Ce sont des témoignages précieux de l'esprit d'initiative.

C'est ainsi qu'un habitant du nord-ouest de Concarneau avait ramassé dans son jardin un curieux «caillou» qui m'a été communiqué par son neveu (fig. 1). C'est un bloc, de section quadrangulaire irrégulière, long de 190 mm, aux formes en gros délimitées par le débit naturel de la roche, mais dont l'extrémité la plus large a été polie en tranchant de «hache» jusqu'à en moyenne 20 mm du bord coupant. Le poli est très beau, mais le tranchant, vu en bout, a un profil sinusoïdal, il est difficile de dire s'il était utilisé en lame verticale ou horizontale (il n'a pas un profil d'herminette cependant). Les creux de la pierre sont fortement incrustés par l'argile d'altération des micaschistes du substratum local, l'objet étant resté longtemps dans le sol profond. Il est constitué par une amphibolite litée, c'est-à-dire que les feldspaths sont plus ou moins alignés en bandes parallèles (oligoclase) entre les hornblendes ; il y a quelques traces de cristaux altérés de grenat. Or un ensemble de bancs d'une telle amphibolite litée forme la falaise des Sables-Blancs, à peu de distance au sud du lieu de découverte. L'homme qui a fabriqué cet outil occasionnel n'a pas eu à aller loin ; il s'est sans doute aperçu que l'aspect et la structure fine de cette amphibolite ressemblait beaucoup à ceux de lames «importées». L'inventeur de l'objet fait remarquer qu'il se tient bien dans la main, et qu'éventuellement il pouvait ne pas avoir été emmanché.

Nous connaissons un certain nombre de lames fabriquées avec des dolérites et métadolérites (tant il y a des filons de variétés diverses en Armorique) autres que celles des grands ateliers ; en général on n'en connaît que très peu d'exemplaires. Pour les lames en amphibolites (des orthoamphibolites présentent sou-

---

[22] Pierre PETREQUIN, Anne-Marie PETREQUIN, *Écologie d'un outil : la hache de pierre en Irian Jaya (Indonésie)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1993, 439 p. Les auteurs, spécialistes du Néolithique du Jura, ont affiné la nomenclature des «outils d'abattage à lame de pierre polie», et distinguent évidemment la «forme asymétrique (la lame d'herminette)» et la «forme symétrique (la lame de hache)». Les auteurs britanniques réservent le mot *blade* aux vraies lames en silex, obsidienne, etc., et parlent de *axeheads*. Alors que les typologistes français ont voulu imposer les «armatures de flèches» au lieu des «pointes», ils se contentent des *arrowheads*. Robin TORRENCE, *Production and exchange of stone tools*, Cambridge University Press, 1986, XIV-256 p. – Richard BRADLEY et Mark EDMONDS, *Interpreting the axe trade. Production and exchange in Neolithic Britain*, Cambridge University Press, 1993, XIV-236 p. – Mark EDMONDS, *Stone tools and society. Working stone in Neolithic and Bronze Age Britain*, Londres, Batsford, 1995, 208 p. – Gabriel COONEY, Steve MANDAL, Finola O'CARROLL, «Stone axes as icons : approaches to the study of stone axes in Ireland», dans *Annus Archaeologiae : Proceedings of the OIA Winter Conference 1993*, Dublin, Office of Public Works, et Organisation of Irish Archaeologists, 1995, p. 23-36.

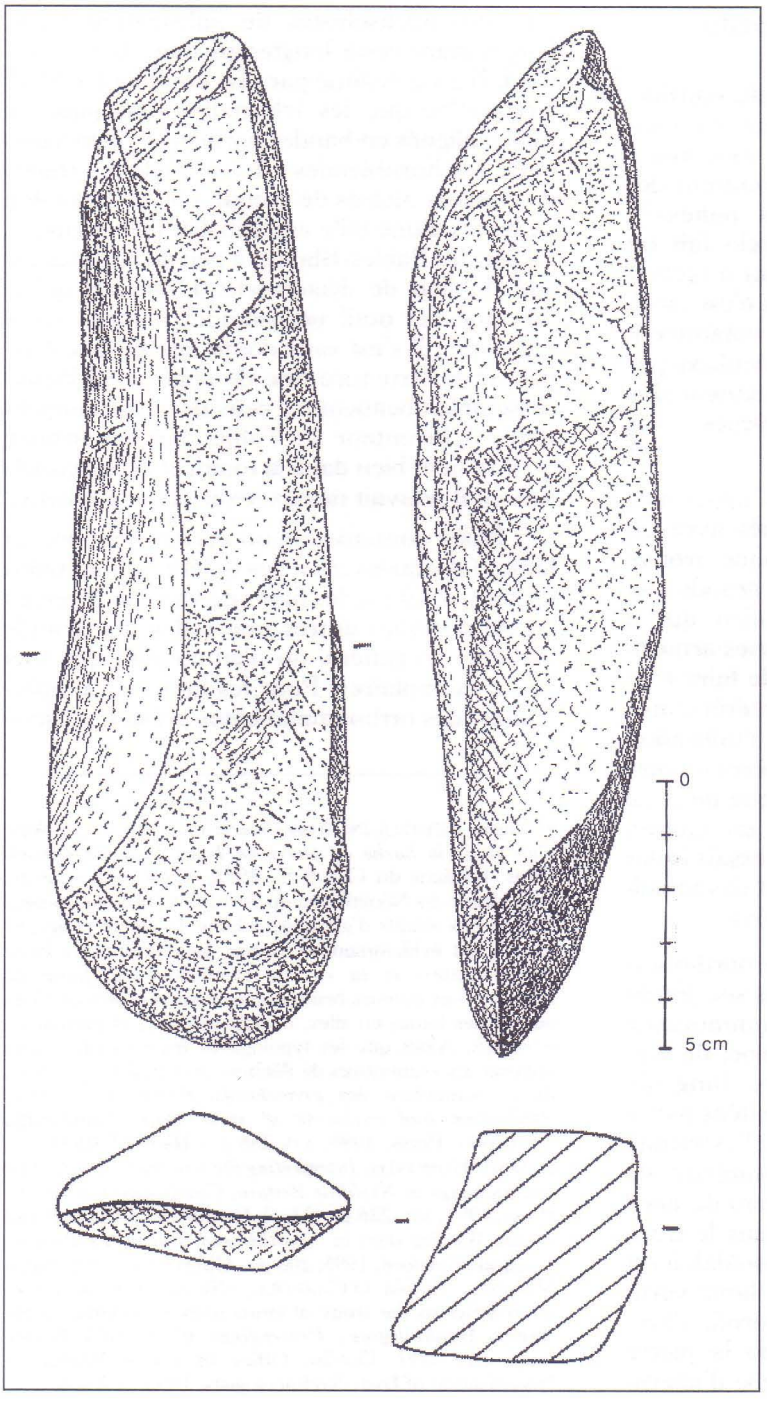

Fig. 1. – Hache en amphibolite de Concarneau.
Dessin : Y. Onnée.

vent des structures reliques, ce sont d'anciennes métadolérites), la variabilité fait qu'il est souvent difficile de leur donner une origine précise entre tous les bancs et types régionaux, et l'on pense aux plus voisins.

Au moins les hommes néolithiques, comme les hommes actuels qui font encore des objets en pierre, tout en étant souvent opportunistes, ont-ils toujours tenté d'utiliser des roches aux propriétés mécaniques convenables, dont la ténacité et la dureté sont moyennes. Peut-être y a-t-il un léger relâchement chez ceux qui façonnent des souvenirs pour touristes...

Haches polies de luxe

Les «têtes de haches» (pour traduire le terme anglais) un peu soignées ont souvent des bords (ou flancs) facettés *(facetted edges)* leur donnant une section transversale en barillet, au lieu d'être elliptique, sinon subcylindrique. On a aussi parlé de bords «équarris» ou de «coupe rectangulaire» pour les plus achevées. La dénomination «lame» s'appliquerait mieux aux outils dont l'épaisseur serait inférieure au tiers de la largeur. Bien entendu il y a aussi de belles haches aux bords régulièrement amincis jusqu'à devenir tranchants, ou subtranchants.

Notre *Bulletin* de 1921 (t. XLVIII, p. 22-48) contient, pour 1920, la plus importante chronique du Groupe finistérien d'études préhistoriques, avec presque une trentaine de planches hors texte, y compris les planches *bis*, dont une planche avec une exceptionnelle photogravure en couleurs, qui est probablement celle qui devrait être cotée 16. Elle représente une hache en silex poli à bords à pans biseautés, qui avait été trouvée dans la butte, ou tumulus, de Kerdraffic en Plomeur, dans la cour de la ferme et près du hangar. Elle fut offerte au Musée préhistorique (MPF n° 1 de l'inventaire) par la vicomtesse Louise de Courcy (alors propriétaire du manoir de La Villeneuve, ou Kernevez en Plomeur[23]). Louise de Courcy fut une des bonnes fées du Groupe finistérien jusqu'à son décès vers 1930. Il fut aussi découvert un très long galet-bâton de 20 cm, en chloritoschiste vert (dessin de G.-A.-L. Boisselier, pl. 9, inventaire MPF n° 462).

Dans les années suivantes, il fut fait un sondage de 5 m sur 6 m, juste auprès, mais à l'extérieur du mur enclosant la cour de la ferme et au droit du hangar, intervention non publiée. Un croquis original à l'encre violette (plan et section), de la main de l'abbé Favret, fut ensuite mis au net sur calque par Ch. Bénard. Sous 0,50 m à 0,60 m de dépôts modernes très hétérogènes, il fut rencontré 0,10 m d'humus, puis 0,40 m à 0,50 m de sable éolien, recouvrant un «galgal», autrement dit un cairn de pierres et de terre très noire sans mélange de sable, épais de 0,70 m à 0,80 m, reposant sur le rocher granitique. Sur la surface du cairn, il fut découvert quatre dalles à plat, de dimensions moyennes de l'ordre de 1 m sur 2 m environ, et qui auraient pu provenir d'un coffre défait. Autour et à l'intérieur il fut trouvé au même niveau en surface un grand percuteur, et deux «pierres à cupules», ce qui désigne d'habitude des galets utilisés pour la percussion bipolaire. A la base du cairn il fut trouvé une «hachette» (version Favret) sinon une «hache en fibrolite fine-

[23] Merci à M. Serge Duigou de nous avoir débrouillé les généalogies. Marie-Gabrielle Louise de Courcy s'était mariée le 21 juillet 1872 à Plomeur à Hippolyte Ferdinand de Pascal, maire de Plomeur, décédé à Kerfeunteun le 11 février 1880, lequel fut un des premiers membres de notre société renaissante en 1873. Plus tard, elle se remaria à M. Chardon, qui fut maire de Plomeur avant la Première Guerre mondiale ; après séparation, elle avait repris son nom de jeune fille. Le manoir de La Villeneuve appartenait aux Pascal, à la suite du mariage en 1832 de Joseph-Nicolas de Pascal, né à Penhars en l'an IX, maire de Plomeur et conseiller général, père d'Hippolyte, avec Marie-Joséphine Aleno de Saint-Alouarn, héritière du domaine. La famille de Pascal de Keranveyer était implantée à Roscoff au XVIIIe siècle, et les Potier de Courcy à Saint-Pol-de-Léon à la même époque. Mais Louise était une Bigeon de Courcy.

ment taillée» (version Bénard). Le plan Bénard ajoute trois croix et la lettre P au nord du hangar : «P point où furent trouvées 2 superbes haches en silex poli, et plusieurs percuteurs». Les objets conservés semblent ceux qui sont immatriculés MPF 136, «hache polie» (en fait l'objet portant ce numéro ressemble à un galet) ; 523, «pierre à deux cupules» ; 1232, «pierre à cupules» ; 1447, «galet allongé avec piqûres en deux endroits» ; 1459, «granulite avec cupule lisse» ; 1460, «petit galet allongé». Mais en 1929, dans son livre dont les indications sont à prendre avec des pincettes, Charles Bénard dit p. 66 qu'une autre hache remarquable en silex jaunâtre provenant également de Kerdraffic a été offerte au musée de Quimper ; p. 68 (légende de la fig. 44) qu'il s'agit d'un tertre néolithique ; et p. 322-323 : «le tumulus de Kerdrafic, dans lequel ont été découvertes trois haches en silex à pans, remarquables par le fini du polissage et les couleurs bleue et gris-cendre de la matière». C'est le miracle de la multiplication des haches en cours de route et on ne sait plus très bien combien il en fut trouvé, sans doute bien avant 1920.

Le propre de la hache MPF n° 1 est d'être en silex maculé, marbré ou pommelé (en anglais on dirait *mottled*) blanc sur un fond bleuâtre, mais surtout d'être à bords à pans biseautés des deux côtés. Les arêtes mousses de ces biseaux viennent rejoindre les angles entre tranchants et bords (dimensions maximales 149 mm - 47 mm - 13 mm). De tels objets ne nous sont connus que de collections finistériennes anciennes ; aucun des collègues connaisseurs en haches polies interrogés jusqu'à présent ne se souvient d'avoir vu de tels objets ailleurs. Ce ne sont pas des faux, les patines garantissent par les détails leur authenticité ; ce ne sont pas non plus des objets ethnographiques importés par des navigateurs.

Deux sont sans origine précise, l'une en silex maculé gris (Qc) a pour dimensions 158 mm - 46 mm - 13,5 mm, le talon étant un peu ébréché ; l'autre est en silex maculé beige-gris (DC 75493 qui est un numéro d'ensemble), de dimensions 129 mm - 42 mm - 13 mm, mais le tranchant a été brisé ou retaillé et il y a des traces de zébrures transversales. Deux autres ont des origines relatives ; l'une (MPF n° 1580) fut achetée à Lesneven, de la collection Jolibois, mais des notes du commandant E. Morel précisent qu'elle proviendrait de Landunvez : elle est en silex brun, avec nombreuses zébrures transversales ; les pans sont plus larges ; dimensions 133 mm - 48 mm - 19,5 mm (par suite d'une confusion, dans son livre, p. 64, Ch. Bénard l'a confondue avec le n° 1562, donné par Mme A. Belhommet, provenant de Morgat, et d'un tout autre type) ; la dernière (Qc n° 13) vient de Cléguer en Lopérec : elle est en silex noir avec peu de macules grises, les pans sont plus étroits, dimensions 195 mm - 43 mm - 14 mm, mais le talon est un peu ébréché.

Or, récemment, un amateur belge distingué, M. Dominique Hootelé, nous a montré pour expertise une hache à pans de cet aspect (dimensions 175 mm - 51 mm - 20 mm), qu'il a acquise, provenant d'une ancienne collection Lamiray, avec une étiquette «1938 – Collection Lamiray – Plomeur – Finistère». Mais la matière n'est pas du silex, c'est une roche cristalline métamorphique fine et basique ; de ce fait les arêtes des pans sont plus mousses, la couleur étant d'un noir verdâtre. Une première impression me fit penser que l'origine «Plomeur» était peut-être une interprétation d'antiquaire par analogie avec la publication. Mais les notes de Ch. Bénard signalant deux sinon trois superbes haches donnent à penser que si Louise de Courcy (ou sa parentèle) donna deux haches, elle en garda peut-être une autre, qui aurait pu être vendue avec sa succession, comme le manoir de La Villeneuve.

Cela ferait donc six objets finistériens ou présumés finistériens de ce type exceptionnel. Les silex, assez variés, des cinq premiers, ne

peuvent provenir que d'au-delà des limites orientales du Massif armoricain. Pour ce sixième, il faudrait une analyse géochimique à la microsonde pour éventuellement établir si ce peut être une roche alpine ou une armoricaine. Il n'y a malheureusement aucun indice chronologique ; autrefois on avait tendance à considérer les «beaux objets» comme tardifs, c'est-à-dire chalcolithiques, telles les haches polies «carnacéennes» en roches alpines ultrabasiques, qui ont été notablement vieillies depuis ! Qu'est-ce qu'était la butte, tertre ou tumulus de Kerdrafic ? Elle fait penser, avec sa situation à environ 12 m d'altitude – en éliminant les dunes récentes du paysage – à une réplique du tumulus couronnant La Torche. Si je suivais mon intuition, je penserais que ces haches en matière importée, sans doute à l'état d'ébauches et terminées dans notre région où se serait développée cette mode singulière, pourraient être en fait fort précoces dans notre Néolithique régional. C'est le drame des découvertes fortuites anciennes ou même modernes sans possibilités de contrôle précis des conditions de gisement.

L'opale résinite

Dans ma chronique pour 1993 (t. CXXIII, 1994, p. 18-19) je faisais allusion aux problèmes d'origine de la belle opale résinite blanche dont on a trouvé quelques lames, lamelles ou nucléus dans nos sites néolithiques, et qui se rapproche un peu de l'opale rose de Quincy (Cher), près de Vierzon, qui se forme dans un calcaire oligocène. La même région entre Touraine et Centre renferme d'ailleurs des opales variées dérivant de sédiments crétacés[24]. Or G. Cordier[25] vient de publier en détail le matériel du Néolithique moyen, de faciès «chasséen», d'un habitat à Amboise, jadis fouillé par A. et S. Högström, et où 21,8 % de l'industrie lithique, soit 731 pièces, est en belle opale résinite, blanc laiteux, rarement beige clair, d'aspect vitreux et luisant (nous avions oublié que jadis, en effet, A. Högström nous avait montré cette matière). C'est de loin le plus important site en nombre de pièces ; on en connaît des séries déjà relativement importantes dans deux sites de Vendée, Nieul-sur-Autize et Le Vieil-Auzay, et sporadiquement en Touraine. G. Cordier suppose une origine dans l'altération chimique de silex turoniens ou sénoniens (un «lingot» de La Celle-Guénand, localité de l'Indre-et-Loire jouxtant Le Grand-Pressigny, est encroûtée d'un cortex épais évoquant la craie blanche sénonienne).

Bref tout cela conduit à penser à une origine tourangelle ou berrichonne pour cette matière première un peu exceptionnelle, dont on n'a cependant pas retrouvé le gîte.

Un concept périmé, celui des races humaines

On me demande souvent pourquoi la notion de race, à laquelle tout le monde croyait jusque vers 1950 (bien entendu totalement en dehors des dérives psycho-pathologiques pangermanistes, nazies, voire franco-françaises ou autres, les crispations esclavagistes et colonialistes, etc.), et pour beaucoup jusque vers 1970 au moins, est progressivement devenue caduque. Il faudrait un livre pour le détailler : il n'en manque pas d'élémentaires[26], malheureusement trop sont rédigés d'une manière

---

[24] A. LACROIX, *Minéralogie de la France*, tome III, Paris, Blanchard, 1902 (tirage de 1962). Cf. Opale, p. 316-337. Le spécialiste des silicifications des roches sédimentaires, A. Cayeux, ne l'a pas particulièrement mentionnée dans ses ouvrages.

[25] Gérard CORDIER, «Le site chasséen du plateau des Châtelliers à Amboise (Loir-et-Cher). Découverte et fouilles A. et S. Högström (1954-1957)», *Revue archéologique du centre de la France*, t. 34, 1995, p. 109-155, 35 fig.

[26] R. LEWONTIN, *La diversité des hommes*, Paris, Belin, 1982, 179 p. – A. LANGANEY, *Les hommes, passé, présent, conditionnel*, Paris, Colin, 1988, 252 p. – L. CAVALLI-SFORZA, *Gènes, peuples et langues*, Paris, O. Jacob, 1996, 323 p.

messianique ou autoritaire, en donneurs de leçons, et de nos jours les professeurs de morale ne passent plus ; ils sont suspects d'idéologie ou de parti pris, et peuvent susciter rejet ou tout au moins irritation. Ne tombons pas dans ce travers.

Le mot «race» est entré dans la langue française à la Renaissance. Dans la langue classique, il désignait ascendance et descendance familiales (cf. le théâtre de Corneille et de Racine ; et les trois «races» successives des rois de France des historiens qui écrivaient avant 1870). Les éleveurs d'animaux domestiques s'en sont emparés pour désigner les variétés qu'ils cherchaient à sélectionner et à fixer empiriquement, depuis les origines de la domestication, et ils étaient encore sans avoir la moindre idée du fonctionnement des processus biologiques héréditaires. Au XVIIIe siècle, toujours dans une confusion totale, on s'est servi du terme pour désigner des nations, des peuples, des groupes de gens partageant une langue ou une culture, des tribus, bref n'importe quoi, et cela continue dans le langage courant actuel ! Les premiers anthropologistes, à partir de l'extrême fin du XVIIIe siècle et surtout au XIXe siècle, pleins de bonne volonté dans leur conscience de naturalistes, systématisant comme leurs confrères zoologistes et botanistes, mais toujours complètement ignorants des processus de l'hérédité et de la variation, cherchèrent des critères morphologiques et des définitions ayant une apparence statistique et scientifique. Ils ne s'en sont pas sortis, pour la bonne raison que la plupart de ces caractères, notamment les métriques, pouvaient prendre toutes les valeurs et fréquences possibles, ne constituaient donc pas des critères nets, mais s'associent en réalité entre eux n'importe comment dans une population ; ils se rendaient bien compte que la plupart des caractères métriques étaient fonction des conditions de vie, mais essayaient de passer outre. Quant aux phanères (peau, yeux, cheveux, pour ce qui est des pigmentations, cheveux pour leur aspect et nature histologique), ils suivaient bien une certaine logique héréditaire, mais n'avaient servi qu'à délimiter les trois ou quatre grandes subdivisions de l'humanité, telles que les premiers auteurs du XVIIIe siècle les avaient vues, et que nous traînons toujours dans nos manuels scolaires. De plus, et surtout, le langage de ces pionniers traitait en fait de groupes humains hétérogènes, tels que tribus, peuples, au fond davantage délimités par leurs langues et leurs cultures.

Quand on a voulu tenter des subdivisions parmi les peuples de l'Europe, la confusion a été totale. L'un des premiers qui s'y est risqué semble, pour nos régions, avoir été W.E. Edwards, dans sa lettre de 1829 à Amédée Thierry[27], lequel venait de publier une *Histoire des Gaulois*. Quand des anatomistes sérieux, comme P. Broca et ses collaborateurs et successeurs, ont voulu attaquer ces problèmes à partir de 1859, ils se sont trouvés piégés par les nomenclatures et les conceptions romantiques, en même temps que les vrais mécanismes biologiques leur échappaient toujours. A partir de diagnoses bâties sur quelques caractéristiques imaginées comme héréditaires et se transmettant ensemble (sauf chez les «hybrides» ou «métis»...), ils ont élaboré des typologies. Tant qu'ils travaillaient sur des crânes d'une certaine antiquité, cela ne marchait pas trop mal, et on peut le constater toujours : sur des matériaux ayant au moins deux mille ans, on peut tenter, pour au moins la moitié des sujets et souvent davantage, un classement typologique, mais en mêlant certainement des caractéristiques mor-

[27] Amédée Thierry a suivi les idées de son frère Augustin. W.F. Edwards fut l'un des fondateurs de l'éphémère Société ethnologique de Paris. Il est l'auteur *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, Paris, 1829 ; réédité dans *Mémoires de la Société ethnologique*, t. I, 1841, p. 1-128 ; réédité également dans : L.-F. Jéhan (de Saint-Clavien), *Dictionnaire d'anthropologie...*, Nouvelle Encyclopédie théologique, t. 42, Paris, Migne, 1853 (cf. article «Physiologie des races humaines», p. 1171-1227).

phologiques conditionnées par l'hérédité et les variations de son expression, et celles induites par les conditions de vie et de développement des individus. Sur le vivant des populations contemporaines, c'est devenu chimérique.

Déjà, dès la fin du siècle dernier, de bons chercheurs, comme Paul Topinard[28], reconnaissaient le caractère artificiel des diagnoses raciales, et admettaient que, sur une population statistique d'individus, on ne retrouvait guère les associations de caractères qui y correspondaient. De grandes enquêtes, comme celle de O. Schlaginhaufen sur les conscrits helvétiques d'entre les deux guerres[29], confirmaient que plus on ajoutait des caractères aux diagnoses conventionnelles des différentes «races» européennes, moins on trouvait de sujets y correspondant. Phénomène évident que je n'ai pas manqué de retrouver lors de mon enquête sur les conscrits de la classe 1946 des trois départements occidentaux de la Bretagne[30], montrant bien la vanité de ces classifications raciales. Comme dans mon jury de thèse de doctorat ès sciences je ne pouvais, à cette époque, qu'avoir de bons maîtres qui croyaient encore à l'existence de races humaines[31], malgré les progrès de la génétique, je m'en tirais en n'employant pas le terme de «race», mais celui de «type racial» pour bien montrer que ce n'était qu'une fiction théorique et qu'il n'y correspondait qu'une minorité infime de sujets. Inutile de dire qu'avec la parution de synthèses sur l'immunogénétique et sur la génétique de population[32], tout cela devenait plus clair, sauf pour les bons maîtres et quelques attardés qui préféraient la morphologie à la génétique[33].

La réalité, c'est que les populations humaines sont inclassables et forment un ensemble génétiquement continu, où le bruit de fond venant des anciennes populations du temps où il y avait peu d'hommes sur terre et des isolements régionaux plus sensibles, ce bruit de fond est masqué par les incidences beaucoup plus importantes des variations individuelles.

Encore une date pour notre premier mégalithisme

Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois, fouillé en sauvetage en 1978-1979 par C.-T. Le Roux et Y. Lecerf[34], et dont nous avons étudié de très près les ossements humains, offrait le grand intérêt de contenir (grâce au milieu constitué par les altérites de roches basiques), dans des niches des deux chambres du double dolmen central du cairn primaire, des ossements réunis souvent comme des «fagots» ou des «bottes» de poireaux. Disposition assez spectaculaire montrant bien les uti-

---

28 P. TOPINARD, «De la notion de race en anthropologie», *Revue d'anthropologie*, 2e série, t. II, 1874 ; du même, *Éléments d'anthropologie générale*, Paris, Delahaye-Lecrosnier, 1885, XV-1157 p.

29 O. SCHLAGINHAUFEN, «Conscrits suisses des classes 1927 à 1932», *Anthropologica helvetica*, Zurich, vol. I, 1946, vol. II, 1956.

30 P.-R. GIOT, *Armoricains et Bretons, étude anthropologique*, thèse de sciences soutenue à Rennes en 1950. Rennes, 1951, 160 p. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie).

31 Une position nuancée et prudente d'entre les deux guerres se trouve dans : Henri NEUVILLE, «Peuples ou races», *Encyclopédie française*, t. VII, Paris, 1936, p. 7.44.1 à 7.64.15.

32 La libération des idées vint avec la parution de : W.C. BOYD, *Genetics and the Races of Man. An introduction to modern physical anthropology*, Boston et Oxford, Blackwell, 1950, XVII-453 p.

33 Dernières survivances, en langue française, des vieilles conceptions : H.-V. VALLOIS, *Les races humaines*. Paris, P.U.F., Que sais-je ? n° 146, 8e éd., 1971, 128 p. ; du même, «Anthropologie physique», dans *Ethnologie générale*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968, p. 596-730. – M.R. SAUTER, *Les races de l'Europe*, Paris, Payot, 1952, 341 p. – Le survivant le plus attardé : R. RIQUET, «La taxinomie humaine», chapitre 27 de *L'homme, son évolution, sa diversité. Manuel d'anthropologie physique*, Paris, éd. du C.N.R.S. et Doin, 1986, 572 p. (cf. p. 501-533).

34 C.-T. LE ROUX, Y. LECERF, «Le cairn de Ty-Floc'h à Saint-Thois (fouilles de 1978-1979)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVIII, 1980, p. 27-47. – P.-R. GIOT, «Étude anthropologique des ossements du cairn de Ty-Floc'h en Saint-Thois», *ibid.*, p. 48-49.

lisations cultuelles ou culturelles de ces restes des ancêtres. Deux datations radiocarbone sur des charbons de bois avaient donné des résultats qui, calibrés dans des fourchettes à 95 % de confiance, jalonnent l'utilisation du site : pour la construction du cairn primaire GIF-5234 : entre 4712 et 4154 CAL. B.C. ; et pour la condamnation du monument GIF-5233 : entre 3640 et 3105 CAL. B.C.

L'étude des os nous avait montré que la plupart avaient été «grillés», c'est-à-dire modérément chauffés, mais assez pour avoir perdu le carbone de leur composante organique qui avait distillé ; donc guère de quoi faire une datation radiocarbone par la technique usuelle. Un examen plus attentif nous a permis de trouver un fragment de diaphyse, venant de la chambre sud du double dolmen, cabinet ouest, moins brûlé. Aussi une datation par accélérateur devenait possible, et a donné un résultat intéressant : LYON-199 / OXA-5974 : 5270 ± 80 années conventionnelles B.P., soit après calibration l'intervalle de confiance en années solaires entre 4300 et 3922 CAL. B.C. C'est une bonne date pour l'utilisation au plein Néolithique moyen assez précoce, avec de plus les pics les plus probables autour de 4209 - 4073 - 4063 - 4042 CAL. B.C. Toutes les dates conventionnelles entre 5400 et 5200 B.P. correspondent, du fait du profil de la courbe de calibration, à un ensemble donnant 4300 à 4000 CAL. B.C. où il est difficile de faire une discrimination. Cependant, on a de fortes chances de se trouver vers 4100 à 4050 en années solaires avant notre ère.

Réajustements chronologiques

Il y a quelques décennies, il était usuel de se référer à un certain *retard* ou décalage dans les successions culturelles protohistoriques de nos régions ; tout le monde en usait, tant les auteurs continentaux que britanniques d'ailleurs. C'était en somme le temps pour qu'arrivent à l'extrémité occidentale du continent, les hommes, les idées ou les choses. C'était continuer le modèle, lui bien établi, du délai dans la néolithisation depuis le Proche-Orient (phénomène accentué lorsqu'il y a des obstacles : pour les îles Britanniques, il n'y a toujours pas d'indices sérieux de Néolithique avant – 4000). Maintenant il n'est plus de mode, ce retard, et on préfère invoquer les relations entre les «centres» et les «périphéries» ; on tend pour les âges des métaux à considérer comme inexistants ou très peu importants les décalages entre les régions plus classiques d'Europe centrale ou méditerranéenne et nos lointaines provinces. Il reste cependant un problème quantitatif et relatif : peut-être quelques objets sont-ils venus précocement, mais l'effet massif de ces prototypes a pu prendre son temps dans les manières de vie de la majorité des autochtones ; ce peut être variable selon les cas d'espèce.

Les datations dendrochronologiques dans les régions favorisées, qui sont la précision même, et les effets plus flous de la calibration des dates radiocarbone, ont provoqué un recadrage des subdivisions chronologiques d'un à deux, voire trois siècles vers le plus ancien pour ce qui est du Chalcolithique (et les Campaniformes), et le Bronze ancien, moyen et final. C'est très net en comparant les tableaux des ouvrages actuels avec même ceux qui ont paru il y a cinq ou six ans (où les subtilités de la calibration n'étaient pas encore bien saisies de tous).

Pour avoir une date d'un ensemble clos du Bronze moyen ne souffrant pas les inconvénients de certaines dates fournies par les matériaux des sépultures sous tumulus, quoique celle-ci soit située dans une zone de la courbe de calibration peu favorable (car les fourchettes sont élargies), nous avons fait faire une datation par accélérateur sur un tout petit fragment du sac en toile de lin ayant contenu le fameux dépôt de Tréboul en Douarnenez, découvert en 1948[35] ; le résultat est en effet

[35] P.-R. GIOT, «Deux dépôts de bronze finistériens», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXV, 1949, p. 9-19. Et toutes les publications subséquentes de J. Briard.

très probant : LYON-198 / OXA : 3350 ± 55 années conventionnelles B.P., soit, avec la calibration à 95 % de sécurité, l'intervalle de 1730 à 1475 CAL. B.C. en années solaires. Cela correspond bien au Bronze moyen qu'on tend à situer maintenant entre 1750 et 1400. Les pics des dates les plus probables se situent vers 1729, 1669, 1612 et 1549 B.C., ce qui permet de resserrer un peu vers le haut la fourchette. Il est évident que le sac en toile de lin (conservé grâce à sa fossilisation par les sels de cuivre) n'avait guère d'âge au moment de son enfouissement, alors que les fragments d'objets constituant le dépôt devaient avoir vécu leur carrière. Hasardons-nous à une estimation 1750-1650 pour la plupart de ces fragments, pour fixer les idées.

La mode est aussi, chez les archéologues continentaux, dont les Parisiens, de faire démarrer plus haut notre âge du fer, sans retard sur leurs régions beaucoup plus riches en objets importés assez bien datables, alors que nous n'avons quasiment pas de contextes ou de matériel pour l'attester. C'est plus une question de nomenclature, d'accolades comme disent les géologues.

Des faussaires à leurs victimes

Par contre les opportunistes modernes que sont les faussaires ont été plus ou moins performants ! Il y a ceux qui ont utilisé de bons matériaux, et ont fait à peu près les démarches des préhistoriens qui font de l'archéologie expérimentale ou de l'ethno-archéologie ; un œil exercé peut en général faire la différence entre vrai et «faux», surtout si quelques milliers d'années dans le sol ont induit une altération épidermique de certains minéraux de la roche (il faut mettre à part les cas comme ceux du commandant Louis Le Pontois qui s'amusait à repolir des objets authentiques pour leur donner un plus bel éclat...). Les mauvais faussaires, qui prennent leurs victimes pour des imbéciles, ou qui n'ont aucune idée sur la question, utilisent souvent, par paresse ou par facilité, des matériaux sans aucune tenue ; ils cherchent tout juste à imiter plus ou moins approximativement la forme des objets.

En conversation, G.-A.-L. Boisselier était très méfiant à l'égard des faussaires ; il accusait les paysans habitant aux environs de la baie d'Audierne d'utiliser des galets du cordon littoral pour en faire de vagues «haches» à vendre aux touristes. On est très surpris de constater qu'il a été lui-même, entre 1939 et 1941 environ, victime d'une fabrication en série d'objets invraisemblables[36]. En dehors de vieux bouts de poterie postmédiévale découpés en formes extraordinaires, sinon glozeloïdes, mimant de grandes «pointes», d'autres tessons creusés ou fragments de vieilles briques sculptées, puis abondamment enduites de terre argileuse (jamais de tentatives de cuisson de terre) ; des pseudo-haches taillées au couteau en micaschiste et chloritoschiste qui se seraient écrasés au moindre choc ; pour servir d'appâts, il y avait quelques objets authentiques. Sans doute les jeunes cultivateurs qui avaient trouvé ceux-ci dans leurs champs ont-ils eu l'idée (ou «on» leur a inspiré l'idée) d'en faire davantage : cela aurait pu durer longtemps, si l'Occupation venue, G.-A.-L. Boisselier n'avait été contraint de quitter la zone interdite et de rentrer à son domicile parisien. Ces objets réels comprennent un très beau bipenne en dolérite, à perforation incomplète (soit dit en passant, cela prouve que le client devait ajuster le trou d'emmanchement à la demande), une hache en fibrolite, deux en métadolérite repeintes en noir pour faire plus vrai (parce que les imitations en chloritoschiste avaient été ainsi peintes...), une fusaïole en pierre, une pointe de flèche en silex à ailerons et barbelures cassée, et évidemment une série d'éclats de taille en silex, comme il y

[36] P.-R. GIOT, «Découverte d'un atelier de fabrication de faux à la ferme Penhors en Tréogat, Finistère», *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 43, 1946, p. 80.

en a dans tous les champs. Il y a des épisodes pittoresques dans notre métier, dont la découverte que je fis de cette affaire en 1945. Je crains que G.-A.-L. Boisselier n'ait été en fait victime d'une sorte de chantage au ravitaillement, déjà difficile, une préfiguration du marché noir.

Après une enquête un peu délicate sur place, tout en signalant en quatorze lignes de texte la chose à la Société préhistorique française, j'évitais d'en faire état dans une publication régionale pour éviter aux «coupables» des échos dans la presse locale. Plus de cinquante ans sont passés maintenant depuis les faits.

Une telle petite collection est très intéressante pour tenter de mieux saisir la psychologie des faussaires et de leurs victimes. Ces jeunes cultivateurs avaient eu assez de qualités d'observation pour bien voir sortir de terre sous leur houe les bons objets ; par contre, et ceci est très caractéristique, ils n'ont pas eu l'idée de l'invraisemblance de leurs fabrications ; ils ne pouvaient qu'avoir de très vagues notions sur ce qu'ils cherchaient à imiter de si loin, tant en matière qu'en dimensions. Nous serions tentés de croire qu'ayant montré leurs premières découvertes à quelqu'un qui, à leurs yeux, devait «savoir» – un maître d'école, par exemple – c'est celui-ci qui, par ailleurs peut-être vexé de quelque chose, leur aurait inspiré cette supercherie (depuis 1925 la presse, périodiquement, remuait Glozel...).

Quant au brave G.-A.-L. Boisselier (dans son entourage au moins son gardien fut également victime), il fréquentait la Société préhistorique française, fer de lance de la lutte antiglozélienne avec l'Institut international d'anthropologie, et il connaissait des personnalités très méfiantes des faussaires ; il manifestait lui-même sa propre méfiance. Il disposait du gros dossier antiglozélien rassemblé par E. Morel et Ch. Bénard, celui-ci du fait justement de son rôle un moment important à l'Institut international d'anthropologie. Comment s'est-il fait «piéger» ? De la même manière que tous ceux qui ont cru à Glozel, comme à bien d'autres folles histoires ?[37]

Il y a une différence entre des imitations grossières – et qu'un peu de bon sens devrait permettre de déceler – et les «beaux faux» réalisés avec un savoir professionnel. La tiare de Saïtaphernès reste un des beaux objets des collections du Louvre (dommage qu'on ne l'expose pas en tant que tel...). Tous les beaux vases grecs et étrusques des grands musées du

---

[37] A. VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, Paris, Nourry, 1932, 676 p. On a réédité récemment ce merveilleux ouvrage. Ingénieur civil des Mines, puis directeur d'études de préhistoire à l'École pratique des hautes études, l'auteur était président de la Société préhistorique française lorsque celle-ci fit un procès (malheureux) contre les faussaires présumés de Glozel, site dont il n'est pas question dans le livre. – A. RIETH, *Vorzeit Gefälscht*, Tübingen, Wasmuth-V., 1967. Traduction anglaise : *Archaeological fakes*, Londres, Barrie-Jones, 1970, 183 p. On y trouve un bon résumé sur Glozel. – Sur les controverses des années 1973 et suivantes, après les premières datations, voir les éditoriaux de feu notre ami le professeur Glyn E. DANIEL rassemblés dans : *Writing for «Antiquity»*, Londres, Thames & Hudson, 1992, 192 p.

Des hommes politiques, croyant à Glozel et s'étant rendus ridicules, il fut fait des travaux de contrôle auxquels a participé une large équipe : «Résumé des recherches effectuées à Glozel entre 1983 et 1990, sous l'égide du ministère de la Culture», *Revue archéologique du centre de la France*, t. 34, 1995, p. 251-259. Au fameux «Champ des Morts», à part les perturbations des «fouilles» anciennes, on n'a rien trouvé ; et rien du tout dans les prétendus sites apparentés de la région. Quarante-cinq datations par thermoluminescence sur des tessons de poteries «glozéliennes» ont été faites aux laboratoires de Risø (Danemark) et d'Oxford, avec des résultats s'étalant entre 80 ans et 1945 ans avant nous pour la matière cuite ; la majorité des tessons et blocs d'argile cuite se situent pendant et après le Moyen Âge, dont quelques fragments carrément cuits au XXe siècle. Bien entendu le travail au couteau effectué après la cuisson n'est pas daté ainsi ; il est de toute manière plus récent que la cuisson. La suggestion de Camille Jullian, un four de verrier médiéval dont les matériaux furent en partie réutilisés pour la supercherie, reste bonne. Les auteurs du résumé cité s'en sont tenus à une prudente et polie formulation de leurs constatations. En termes nets, le «glozélien» doit rester dans la poubelle. Mais comme tous les «faux nationaux» à connotations nationalistes et patriotiques, cette affaire a beaucoup nui à la respectabilité française.

monde ont été ces dernières décennies contrôlés par des tests de thermoluminescence, et le taux de faux a été horrifiant pour ces œuvres d'art ; ne parlons pas des peintures. C'est à juste titre que les archéologues sont toujours méfiants (en Espagne, on semble avoir étouffé l'histoire d'une grotte ornée «découverte» il y a quelques années par un jeune émule d'Altamira ; on doit comprendre les précautions prises de nos jours à la suite des nouvelles découvertes, en dehors même des dangers de vandalisme ou de simple dégradation par des curieux).

Et en même temps il faut savoir garder la tête froide, éviter la psychose du faux tout en connaissant bien les critères scientifiques de leur démasquage. Il est permis d'avoir des doutes ou des hésitations momentanées, avant contrôles.

Présentations juste un peu osées

L'abbé P. Favret, membre dès le départ du Groupe finistérien (puis Institut finistérien) d'études préhistoriques, fut désigné au congrès d'Amsterdam de l'Institut international d'anthropologie, en 1927, comme membre de la commission internationale chargée d'enquêter sur Glozel : celle-ci conclut à la supercherie. Nous l'avons rappelé, E. Morel et Ch. Bénard avaient constitué un gros dossier sur cette question, qu'ils avaient considérée comme suspecte dès le début.

Or le docteur J. Peuziat m'a communiqué un extrait des «Notes testamentaires» de J. de Thézac (vol. 3, 1930, Archives de l'évêché de Quimper) : «De même qu'il y aurait lieu d'écarter des Abris (du Marin) l'aventurier «Commandant Bénard» peau neuve lui aussi : depuis une dizaine d'années il se refait une virginité en exploitant la préhistoire et le filon de Saint-Guénolé où son activité et ses intrigues ont abouti à créer un musée de Préhistoire (avec m'a-t-on affirmé, pas mal de pièces truquées... à la Glozel !).» Cette dernière affirmation est évidemment tout à fait excessive, et a très certainement été inspirée par S.-J. Péquart qui, membre à l'origine du Groupe finistérien, s'en est retiré dès qu'il a eu des problèmes avec le docteur Capitan, lequel ne l'appréciait guère, comme on l'a vu dans mes précédentes chroniques.

On remarquera que, de 1931, à la suite de la mort de Ch. Bénard, jusqu'en octobre 1935, date de la prise de fonctions de G.-A.-L. Boisselier, c'est G. Fourmaux, secrétaire général et trésorier du Groupe, industriel à Saint-Guénolé, qui s'est dévoué pour le Musée préhistorique ; c'est lui qui notamment fit imprimer des notices et pancartes sur carton, dont la rédaction pouvait parfois être critiquée, mais qui furent en partie réimprimées en 1938 sans que G.-A.-L. Boisselier y fît de modifications. D'ailleurs, G.-A.-L. Boisselier et son ami P. Favret, lorsqu'il vint en visite à nouveau, ne changèrent quasiment rien, alors qu'ils en avaient toute latitude.

Le seul changement fut de poser, à côté d'un crâne de Saint-Urnel, l'éclat de silex (fâcheusement nommé pointe de flèche) qui était supposé être fiché dedans, ce qui avait été une interprétation un peu rapide qu'ils avaient cautionnée au début. C'est que S.-J. Péquart (qui estimait, à juste titre, Saint-Urnel comme médiéval, à la suite de sa participation aux fouilles de Z. Le Rouzic à Saint-Clément en Quiberon) avait déclenché, mais en termes inadmissibles, une petite campagne de presse au début de 1929 à ce sujet. L'erreur sur la date de Saint-Urnel remontait à P. du Chatellier dès avant 1887 ; elle avait été suivie par tout le monde, dont P. Favret et G.-A.-L. Boisselier (t. XLVIII, 1921, p. 35, et pl. 2 avec un dessin de Théodore Monod, pour le crâne blessé), puis avalisée par L. Capitan et S. Reinach, entre autres. En fait, ces attaques de S.-J. Péquart visaient tout autant le docteur Capitan avec qui ses rapports devenaient plus que tendus.

Le docteur Capitan, puis G.-A.-L. Boisselier et P. Favret ne trouvèrent rien à

redire au sujet du fameux polissoir. Ni du fait que dans le remontage du coffre à rainures du Bilou au Conquet (remontage fait avec le concours du commandant E. Morel en juin 1927), le squelette d'origine ayant disparu, il en avait été installé un en position accroupie, coloré par de l'ocre rouge, et avec une hache à douille près de la tête !

A vrai dire, remonter une tombe, en y mettant un autre squelette, est une pratique courante en muséographie. Je me souviens qu'il y a trente ans, notre feu ami R. Joffroy, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales, trouvant le squelette de la tombe gauloise de La Gorge-Meillet en trop mauvais état, me demanda si je n'aurais pas un squelette plus présentable, par exemple médiéval (ce qui aurait été de Saint-Urnel) à lui passer... J'ai dû le décevoir en lui suggérant d'acheter un squelette commercial en plastique.

Évidemment, passer le squelette «prêté» à la tombe du Bilou à l'ocre rouge était un peu anachronique. C'était peut-être un souvenir des tombes néolithiques des grottes de Menton, citées dans tous les manuels de l'époque, et que Ch. Bénard voyait chaque année au musée de Monaco lors de son séjour hivernal sur la Côte d'Azur. Et surtout une allusion aux coffres ou cistes néolithiques et chalcolithiques de Chamblandes (Suisse romande), dont la structure, aux rainures près, était très semblable (d'ailleurs, G.-A.L. Boisselier, en attribuant les coffres à rainures de Tréguennec au Néolithique, faisait une erreur chronologique inverse). Rajouter un objet, tel cette hache à douille, de mille ans plus jeune que la tombe, pour donner à celle-ci plus d'attrait, résultait des conceptions un peu étranges que semblait se forger l'excellent commandant E. Morel sur la non-validité des découpages classiques trop absolus. En fait, mettre un tel objet, c'était simplement pour eux une présentation pédagogique matérialisée pour indiquer l'âge du bronze ; et une hache à douille était plus facile à trouver qu'une hache plate en cuivre, qu'ils n'auraient pas aimé prendre le risque de voir voler.

Au vu des connaissances et conceptions de l'époque, ces infidélités étaient bien vénielles, outre qu'elles étaient faciles à corriger ensuite. Beaucoup des erreurs et inexactitudes du livre (qui aurait dû être signé Bénard et Morel, rappelons-le) de Ch. Bénard tiennent à ce qu'il dut, après le décès inattendu du commandant E. Morel, se mettre à le rédiger assez vite, au courant de sa belle plume (il écrivait très bien), souvent sans notes et documents sous la main, se basant sur une mémoire qui pouvait le trahir ou à défaut l'inciter à improviser et à fantasmer. Son coauteur prévu avait une érudition méthodique (au point que réécrivant sans cesse ses manuscrits, aucun n'avait été imprimé), sur laquelle il avait dû trop compter, mais avec un certain nombre de partis pris, comme l'absence de Paléolithique en Bretagne occidentale[38].

Les trois stèles de Kerligristic en Penmarc'h

Encore une découverte intéressante mais mal documentée. Après la construction de la première salle du musée en 1923 (inaugurée en 1924), et avant celle de la seconde en 1926 (inaugurée en 1927), il fut implanté une «tombe» avec trois pierres pyramidales tronquées, de manière à se trouver ensuite à l'intérieur de cette seconde salle. Le rapport du secrétaire général Fleury pour 1925, présenté à l'assemblée générale du 18 janvier 1926, précise : «Quant à la deuxième salle, les fondations en sont faites : la tombe triangulaire,

[38] Point de vue il est vrai défendu par L. FRANCHET, «L'homme a-t-il pu habiter la Bretagne avant l'introduction des métaux ? Étude de géographie humaine», *Revue anthropologique*, t. 34, 1924, p. 67-74. C'était évidemment un éminent collègue de l'École et de l'Institut international d'anthropologie.

donnée par Mlle de Pascal, ... grâce à notre Président (est) déjà en place.» Elle fut inventoriée de la main de Ch. Bénard : «N° 1283. Tombe à trois petits menhirs. Penmarc'h. Mlle de Pascal.» L'une des petites-filles de Louise de Courcy, veuve de Pascal, petite-fille qui, avec sa sœur, pouvait avoir 10 ou 11 ans à l'époque et n'était plus en relations avec sa grand-mère, a bien voulu me préciser que ce devait être encore une donation de cette dernière, qui disposait seule de tous ces biens ; ce devait donc être une formule de discrétion. Les informations, à prendre avec toutes les réserves d'usage, à défaut de croquis ou de photographies prises sur le lieu de découverte, publiées en 1929 par Ch. Bénard dans son livre *Le Finistère préhistorique* (p. 217, avec la fig. 241, photo prise avant la construction de la salle, plus une allusion p. 237 et, p. 269, dessin de E. Morel d'une petite stèle «phallique» du même lieu-dit, mais sans lien avec la découverte en question) sont :«J'ai eu la chance de découvrir, dans la ferme de Kerlagristic, une tombe composée d'un petit coffre recouvert d'une dalle surmontée d'une pierre ogivale entourée de trois menhirs triangulaires pointus mais à base évasée. Dans le petit coffre, des restes incinérés étaient contenus dans le vase à anses classique du Bronze finistérien.» Le répertoire manuscrit de Ch. Bénard est encore plus fantaisiste : «Sépulture à trois pyramides avec vase à anse et hache à talon en bronze à Kerlagristic.» Une note, p. 217 du livre, répète : «Cette tombe a été offerte gracieusement au musée par Mlle de Pascal.» Les pancartes, imprimées plus tard, étaient plus réalistes : «Tombe à incinération» surmontant «Tombe à trois pyramides», répétant ferme de Kerlagristic et «Mlle de Pascal propriétaire», se bornant à signaler «fragment de poterie et restes incinérés.» Inutile de dire que le vase à quatre anses n'a jamais existé, pas plus que la hache à talon en bronze. Le «coffre» ne fut pas inclus dans la reconstitution, car j'ai eu à la démonter pour la déplacer il y a une trentaine d'années ; ce terme doit sans doute être compris comme quelques pierres placées de chant pour protéger le vase contenant les restes brûlés, et dont il ne devait pas rester grand-chose, puisque non recueillis par le fidèle gardien J.-L. Courrot.

Les «fantaisies» des rédactions, contradictoires, de Ch. Bénard, comme le fait que sa description est contenue dans son chapitre sur l'âge du bronze (et non à l'âge du fer), reflètent les idées singulières de l'auteur sur cette période, où il refusait les subdivisions chronologiques classiques de J. Déchelette (après bien d'autres), et prétendait par exemple que tous les modèles de haches en bronze pouvaient se trouver ensemble. L'allusion qui se trouve plus loin dans le livre, est aux «stèles»... «quelquefois au-dessus de la tombe sans tertre tumulaire, comme à Kerlagristic», dans un fumeux contexte de «bétyles cananéens», mêlés à Mycènes et à la Phénicie. Sans le dire expressément, cela veut dire qu'il voyait dans ces trois petites pierres des précurseurs des stèles gauloises armoricaines, sur lesquelles il s'étendait longuement à propos de l'âge du fer. D'autre part, dans la correspondance de E. Morel, que normalement cette découverte aurait très intéressé, il n'y est fait aucune allusion.

Kerligristic (orthographe INSEE et cartes modernes) est un lieu-dit à 600 m-700 m à l'ouest du bourg de Penmarc'h, dans le quartier actuel des terrains de sport, le sens du toponyme attaché à l'ancienne ferme ayant été élargi. Il est évident que les trois «menhirs triangulaires pointus» ou «pyramides» sont des prototypes des stèles armoricaines classiques ; d'ailleurs, l'une est en fait à section quadrangulaire à angles épannelés, et «triangulaire» doit se comprendre pour le profil en hauteur de ces petites pierres. La plus grande, à base quadrangulaire aussi, a une forme de coin, elle fait tout juste 1 m. La pancarte imprimée signalait que les pierres étaient placées dans leur exacte orientation (ce qui n'est plus vrai du fait de leur déplacement jusque dans la première salle du musée), orientation facile à retrouver grâce à la photographie mentionnée

plus haut, et à la carte postale éditée par Cassan vers 1935 : celle qui a une forme de coin était au sud-est, celle qui a des angles épannelés au nord. Cette remarque sur l'orientation impliquerait qu'il fut fait un croquis de position, sans doute perdu par les ouvriers qui en assurèrent la mise en place, perte trop fréquente malheureusement (les photocopieurs n'existaient pas !). De toute manière, cette orientation du triangle, à peu près équilatéral, ne devait pas avoir été l'objet de savantes observations astroarchéologiques... Il est peu probable que ces pierres se trouvaient enterrées encore debout au moment de leur découverte, cela aurait été signalé.

Les «humanités scientifiques» des premiers archéologues

Nos premiers «antiquaires», éduqués au XVIIIe siècle, ont dû avoir des formations hétéroclites ; encore que J. Cambry, par exemple, ait eu un père ingénieur en chef des constructions navales à Lorient (et les planches sur Carnac de ses *Monuments celtiques* de 1805 reflètent ses relations), et on en a dit son goût pour les sciences. Les réformes napoléoniennes de l'enseignement secondaire (puis celles, entre autres, de F. Guizot, V. Duruy, Jules Ferry...) auront quelque peu normalisé les programmes jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Paul du Chatellier a obtenu le baccalauréat ès sciences en 1853 devant la faculté des sciences de Paris (il fut admissible en 1854 à l'École forestière, mais, malade, ne put terminer le concours). Charles Bénard obtint le baccalauréat ès sciences en 1883 devant la faculté des sciences de Bordeaux. Et les divers médecins, pharmaciens, vétérinaires, ingénieurs et autres officiers de marine qui se sont intéressés à notre préhistoire et à notre archéologie, qu'avaient-ils reçu comme éducation scientifique générale (je veux dire dans les sciences expérimentales, physique et chimie, et naturelles, géologie, zoologie et botanique), en dehors de leurs besoins professionnels : cela explique-t-il certaines de leurs lacunes évidentes ? Je me suis mis à collectionner des manuels de ces disciplines, du XIXe siècle, au hasard de mes rencontres chez les bouquinistes (de même que des manuels d'ingénieurs et de géomètres-topographes). C'est très intéressant. Les manuels jusqu'au niveau du baccalauréat restent étrangement «leçons de choses». Les manuels de chimie sont très «cuisine» ; par exemple la définition des acides et des bases est un peu sommaire, à vrai dire aussi dans les traités plus avancés rédigés avant 1890. En physique, on hésitait visiblement à utiliser les connaissances qu'avaient pourtant les mêmes élèves en algèbre. Par contre, les manuels de physique pour les classes supérieures préparatoires aux grandes écoles, pour celles-ci et les facultés, sont nettement plus satisfaisants. Les manuels de mécanique théorique et appliquée pour le baccalauréat ès sciences, tout en étant simples, montrent un esprit très proche de la pratique, on est encore loin de la «mécanique rationnelle» des mathématiciens de la fin du siècle. Pour ce qui est des manuels de sciences naturelles, c'est encore assez succinct, et il n'y a pas grandes différences de niveau avec les ouvrages des classes plus jeunes, ce sont un peu des aide-mémoire de récapitulation pour l'examen, même si ces ouvrages, très souvent, sont signés de noms prestigieux, professeurs au Muséum ou à la Sorbonne, membres de l'Académie des sciences.

On peut supposer que ces ouvrages reflètent assez bien ce qu'enseignaient dans leurs classes les maîtres et professeurs ; ce que pouvaient en retenir les élèves, au bout de quelques années, c'est autre chose ! Ceux qui s'intéressaient devenaient facilement collectionneurs, et au moins dans les vingt dernières années du XIXe siècle, ils avaient à leur disposition de très bons ouvrages. C'était une époque où entre la science des savants professionnels et les amateurs avertis, il n'y avait

pas grandes différences, situation qui a duré, en s'effilochant, jusque vers 1950. Et où les collections d'objets archéologiques et celles de spécimens des sciences naturelles s'apparentaient fort. Certains des premiers préhistoriens de grande envergure, comme Gabriel de Mortillet, qui avait commencé comme géologue, avaient pleinement conscience des changements successifs des environnements, de même que tous ceux qui ont fondé les bases de l'étude du quaternaire, de sa paléontologie et du paléolithique. Mais les autres étaient peu préparés à comprendre les milieux récents et à tout ce qu'on pouvait tirer de leur étude ; ils en restaient à la collection d'objets, voire de crânes, isolés de leurs contextes autres qu'architecturaux (lorsque ces derniers leur étaient visibles).

Est-ce que de nos jours les choses se sont améliorées ? Trop de personnes qui prétendent s'intéresser à l'archéologie manquent de bases suffisantes dans lesdites «humanités scientifiques», qui ont bien évolué depuis. C'est la fameuse faille entre les «deux cultures», qui s'est à vrai dire bien accentuée depuis le début du XIXe siècle. Et ce n'est pas tellement une question de détail des connaissances ; celles-ci évoluent à une vitesse accélérée tous les jours, avec des rebondissements (il suffit de lire régulièrement un choix de revues scientifiques de bon niveau), qu'un problème d'approche méthodologique. Une bonne culture générale scientifique multidisciplinaire doit être entretenue en permanence, pour tout un chacun, jusqu'au niveau d'abstraction ou de formalisation mathématique qui lui est accessible sans douleur (nos bonnes revues scientifiques savent le faire sans ou avec très peu de mathématiques ; du moment qu'on n'a pas soi-même à appliquer des formules pour calculer des résultats, il n'y a pas lieu de s'en effrayer comme trop de gens le font...). Il faut surtout, en dehors des périodiques, rajeunir de temps en temps ses jeux de manuels courants et ses encyclopédies. Et s'imposer des cures de rajeunissement.

Jadis, il y a un siècle, les connaissances avançaient lentement, il fallait entre dix et cinquante ans pour qu'il y ait des répercussions dans des domaines autres ; de nos jours ce peut être très rapide parfois. Voyant toutes choses avec du recul, munis d'une culture très générale tenue à jour sans œillères, convenablement informés sur ce qui se passe dans bon nombre d'autres disciplines, les spécialistes ouverts et imaginatifs de tels ou tels secteurs pointus peuvent concevoir des extensions de leurs méthodes ou des applications de leurs techniques. Ils s'informent auprès des praticiens des domaines envisagés ; quelquefois leurs suggestions sont négligées ou rejetées, souvent par «corporatisme». En tenant sagement compte des impossibilités ou des limitations, ils arrivent à des compétences nouvelles et des résultats positifs. C'est ainsi que se font les progrès pluridisciplinaires, sans obstination dans l'erreur. Dans ces chroniques, je me suis efforcé d'en montrer bien des exemples.

Alors que l'archéologie en général, et nos disciplines spécialisées en particulier, ont été fondées et pratiquées pendant longtemps presque uniquement par des «amateurs» bénévoles et souvent mécènes ou en tout cas désintéressés pour la plupart, c'est sur le tard qu'il s'est peu à peu constitué de très petits effectifs de gens de métier, chercheurs et enseignants-chercheurs surtout, et quelques conservateurs plus spécialisés. Ce sont les besoins des fouilles de sauvetage, puis des fouilles «préventives», et encore avec vingt ou trente ans de retard en France par rapport aux grands pays voisins, qui ont provoqué l'émergence d'importants effectifs de fouilleurs et de responsables de fouilles «professionnels», disponibles à tout moment, et dont la situation incertaine n'est pas sans poser des problèmes sociaux, surtout lorsqu'on semble retourner vers une période de «vaches maigres».

Cette «professionnalisation» des intervenants, que certains présentent comme un avantage (grâce à leur disponibilité en tout temps), s'accompagne, du fait de l'époque, de

certains désavantages. Une fois leurs études terminées, la plupart des jeunes d'aujourd'hui ne lisent plus ou lisent très peu, entretiennent peu leur culture générale multidisciplinaire ou consultent juste ce qu'il faut pour rédiger leurs rapports de fouilles, renvoyant aux «spécialistes» le soin de bien des déterminations et des conclusions. Surtout, ils achètent très peu de livres et de mémoires, ne s'abonnent pas aux revues, ne deviennent guère membres des sociétés scientifiques ou savantes. Le résultat d'ensemble, c'est que les amateurs passionnés et compétents se trouvent en effectifs décroissants ; il n'y a pas de relève d'un lectorat cotisant et acheteur en nombre suffisant pour amortir les frais d'impression et les prix de revient, les bibliothèques acheteuses rares (celles qui reçoivent un service gratuit et le fameux «photocopillage» sont autant de manques à gagner). Le résultat, c'est que si les livres généraux pour «grand public» ou «public intéressé» trouvent en général leurs parts de marché, pour ce qui est tant soit peu plus précis ou détaillé, les mémoires tirent plutôt à moins d'exemplaires qu'il y a vingt ou trente ans, les effectifs des abonnés et des membres des sociétés sont nettement moins nourris qu'il y a trente ans.

Les méthodes nouvelles de diffusion de l'information vont-elles tuer les livres et les imprimés à ce point ? On conçoit que les parties documentaires et fort ennuyeuses d'un rapport de fouilles, les pages que presque personne ne lit, sauf quelques individus un jour quand ils en ont absolument besoin, puissent être stockées et seulement accessibles par un procédé passant par une banque de données. Le risque, c'est que cela aboutisse à des «enterrements» aussi dommageables que ce qui est arrivé à des mémoires jamais édités et imprimés, que cela ne fournisse plus «matière à réflexion», et qu'on perde tout à fait l'esprit de l'érudition.

Prenons l'exemple de quelqu'un de très grande culture, Théodore Monod.

Théodore Monod en Finistère

Dans notre *Bulletin* de 1921 (t. XLVIII, p. 22-48), Théodore Monod signe, en quatrième nom, la deuxième campagne (de 1920) des pionniers du Groupe finistérien d'études préhistoriques, et l'on trouve son nom sur plusieurs planches (pl. 1, 2, 3, 4, 5, 12) ; l'illustre naturaliste fait figurer cette référence en n° 2 sur sa bibliographie complète. Dans son livre de 1929 (p. 219), Ch. Bénard, avec une erreur de date (1922 au lieu de 1920), cite cette participation : «M. Monod, docteur ès sciences, attaché au Muséum...», titres évidemment acquis plus tard, à l'orée d'une carrière prestigieuse[39]. Né à Rouen le 9 avril 1902, en 1920 le fils du pasteur Wilfrid Monod avait 18 ans, et venait juste d'acquérir à la faculté des sciences de Paris, au bout de l'année scolaire 1919-1920, les certificats de zoologie (premier avec mention T.B. et 32 points d'avance) et de botanique (premier avec mention B.) ; il boucla sa licence avec celui de géologie en 1921 (premier avec mention T.B. et 30 points d'avance). Il avait obtenu son certificat de zoologie avec un tel brio qu'il avait été désigné comme «naturaliste» par ses maîtres pour la croisière océanographique de deux mois sur le contre-torpilleur *Mistral*, le chef de mission étant le commandant Ch. Bénard, le «pacha» du navire étant le lieutenant de vaisseau Masse. Après quinze jours de stage au Laboratoire marin de la Sorbonne à Roscoff, il a navigué du 19 juillet à la mi-septembre dans la région des Glénan à la presqu'île de Penmarc'h. Le commandant Bénard a fait un compte rendu[40] élogieux de la

[39] Théodore MONOD, *Mémoires d'un naturaliste voyageur*, texte recueilli par Isabelle Jarry. Iconographie Jean-Marc Duron. Marseille, A.G.E.P., et Paris, Vilo, 1990, 180 p., 2e éd. (1re vers 1987). – Isabelle JARRY, *Théodore Monod*, Paris, Plon, 1990, et Payot, 1993, 239 p. (rien sur l'épisode finistérien). – Nicole VRAY, *Monsieur Monod, scientifique, voyageur et protestant*, Arles, Actes Sud, 1994, 464 p. (cf. p. 69 à 76).

[40] Charles BÉNARD, dans *Bulletin de la Société d'océanographie de France*, t. I, 1, 1921, p. 1-24. – Th. MONOD, «Notes d'océanographie biologique. Répartition et caractère de la faune marine dans la région des Glénans», *ibid.*, p. 25-27.

collaboration de «M. Hamel, algologue, M. Théodore Monod, zoologiste... M. Monod s'est consacré à la récolte des animaux et du plancton. Tout en achevant ses études, il poursuit ses déterminations avec les conseils de notre savant collègue M. Joubin. Son travail paraîtra dans notre bulletin.» Dans sa biographie de Th. Monod, N. Vray (p. 69-76) a pu utiliser le journal de Dorina Monod, la mère du naturaliste, et cite : «Visite du commandant Bénard, président de la Société océanographique de France. Il nous déclare que «Théodore est une des espérances de la science française». Apprenant que notre fils n'a pas seulement la vocation scientifique, mais celle de l'apostolat, il dit qu'il ne tentera rien pour l'en détourner, mais que la science est un sacerdoce et qu'elle permet de pénétrer dans des milieux où il y a aussi une influence à exercer. Il rend alors hommage à l'attitude morale et au caractère de Théodore, qu'on appelait en Bretagne «le petit savant» et qui faisait respecter ses convictions. Le commandant Bénard a signalé ces traits dans son rapport officiel.» En effet, il avait eu «un tournoi oratoire peu banal», selon sa propre expression, avec l'aumônier du *Mistral*, ce qui désigne l'abbé Favret, mentionné comme «papiste», mais «en résumé il a été fortement intéressé par cette discussion». Il a eu des discussions de philosophie religieuse avec le «pacha», d'où une phrase ambiguë : «Le vol et le mensonge de mon ami Masse», dont il a fait un dessin (N. Vray, p. 68).

Durant l'été 1921, Th. Monod a fait, à partir de Concarneau, une autre mission bio-océanographique sur le *Pétrel* qui le conduisit jusqu'à l'Aberwrac'h, sans retour à Penmarc'h.

Je lui avais jadis demandé quelques précisions. Dans une lettre du 6 juillet 1948, il m'écrivait : «Oui, j'ai un peu parcouru ce pays à une époque où je n'avais pas vingt ans et n'étais guère en mesure de séparer moi-même le bon grain de l'ivraie... Tronoan, Roz-an-Trémen, Saint-Urnel, etc., et les hommes : Abgrall, Bénard, Favret, Boissellier...» Et dans une autre lettre du 13 juin 1953 : «Le mémoire sur Saint-Urnal m'a rappelé de bien vieux souvenirs, Porz-Carn, l'abbé Favret, Charles Bénard. C'était en 1920. Favret avait fouillé un tumulus aux Glénan et je me souviens que l'on se demandait s'il s'agissait d'une survivance relativement tardive (pour la région) ou d'une sépulture étrangère (Normands ?).» Je ne connaissais pas cette hésitation (confusion avec le cas de Groix, sans doute), et nous nous étions toujours demandé comment la logistique des opérations aux Glénan avait été réalisée : de toute évidence c'était grâce à ce contre-torpilleur *Mistral* et ses annexes, et l'astuce d'avoir fait passer un moment l'abbé Favret pour son aumônier. Dans notre *Bulletin*, la pl. 18 est légendée : «D'après les relevés topographiques de Mr Le Lt de Veau Masse», lequel a donc participé aux opérations archéologiques aussi.

Un moment membres du Groupe finistérien, puis fâchés, M. et S.-J. Péquart firent en août 1926 leurs propres recherches aux Glénan (notre *Bulletin*, t. LIV, 1927, p. 73-83) et critiquent leurs prédécesseurs ; en s'imaginant attaquer Ch. Bénard, en fait c'était surtout à l'abbé P. Favret qu'ils s'en prenaient. Son logement à Épernay ayant été «occupé» pendant la dernière guerre, il avait perdu beaucoup de ses archives sur ses activités finistériennes, et n'avait pu compléter les nôtres.

Saharien déjà très connu en 1930, Théodore Monod n'a eu aucun rapport avec la mission scientifique saharienne dite des «Cargos du désert», patronnée par l'Institut international d'anthropologie et conduite par Ch. Bénard en 1930-1931. Par contre, un autre éminent membre de cet Institut international, et aussi membre de l'Institut finistérien d'études préhistoriques à cette époque, le comte H. Bégouën (1863-1956) [surtout connu par la grotte ornée des «Trois Frères», découverte par ses trois fils, et par les «Bisons d'argile», dans l'Ariège], était venu la rejoindre en janvier 1931 dans le Hoggar pour y fouiller des

bassinas ou tumulus[41]. Extrayons de sa publication tardive ces mots : «Nous n'avons pas pu publier le résultat de nos observations à cause de la déconfiture de la mission à la suite du suicide du commandant Besnard le Pontois *(sic)*. Ces objets, après avoir été exposés à l'Exposition coloniale de Vincennes en 1931, furent ballottés de droite et de gauche et définitivement perdus sans que j'aie pu mettre la main dessus. Sans présenter rien de sensationnel, ils étaient assez intéressants et méritaient un meilleur sort.»

Le commandant Alfred Devoir et Men-Marz

Au moment de boucler la rédaction de cette chronique, j'apprends une nouvelle qui va remplir d'aise les mânes d'Alfred Devoir : la municipalité de Brignogan, après acquisition, vient de faire démolir l'horrible bâtisse construite en 1923 à proximité du menhir de Men-Marz. Correspondant de la commission des Monuments historiques, il avait rédigé et envoyé au ministère une succession de lettres et de documents pour s'y opposer. Le 7 mai 1922, au sujet d'une ouverture de carrière parmi les rochers voisins (et où il voyait la roche-mère du grand menhir), ce qui avait provoqué une lettre datée du 13 mai du directeur des Beaux-Arts, Paul Léon, au préfet le priant de prendre toutes dispositions pour éviter la détérioration du monument par les tirs de mines. Une note du service vicinal du 22 novembre 1922 et sa reproduction dans des documents envoyés par A. Devoir précisaient les limites des propriétés (le menhir ayant été acquis par l'État en 1881) ; à l'époque, l'Administration ne disposait pas de moyens légaux pour s'opposer à la construction, faite par un commerçant de Lesneven. Dans ses rapports, A. Devoir emploie l'expression de «déprédation d'ordre optique» pour l'atteinte au paysage ; il avait aussi essayé de tirer parti du fait que la ligne télégraphique aérienne raccordant le câble sous-marin provenant de Falmouth (Cornwall) passait à côté aussi. Le paysage est donc partiellement restitué, mais pas la bosse rocheuse où se voyaient selon A. Devoir les traces d'origine du bloc utilisé pour ce menhir. Ses photographies montrent la destruction en cours ; pour une vue convenablement orientée antérieure, il faut se référer à la carte postale 680 et au panorama 2 de la collection Villard : de toute évidence, le rocher offrait presque tout prêts des blocs pour au moins deux autres menhirs. Les procès-verbaux de notre *Bulletin* font allusion à ces questions de manière résumée (t. XLIX, 1922, p. XXVIII, XXXI, XXXIV-XXXVIII, XLIX ; t. LVII, 1930, p. XV). La triste fin de cette affaire, comme l'année suivante celle du dolmen de Saint-Pol-de-Léon, firent beaucoup pour attrister la fin de la vie d'Alfred Devoir.

Notre législation est progressivement devenue depuis d'une complexité redoutable, son efficacité parfois relative[42]. Les législations plus simples et les us et coutumes d'autres pays européens sont souvent plus efficaces car plus consensuels.

Le cimetière de Saint-Urnel

J'ai exprimé l'an dernier (t. CXXIV, 1995, p. 24) mes réticences sur l'utilisation de l'extrémité inférieure d'une fourchette statis-

[41] Comte BEGOUEN, «Les tumulus de la région d'In Ekker (Hoggar) [janvier 1931]», dans *Mélanges en hommage au professeur Hamal-Nandrin* à l'occasion du XXVe anniversaire de la création à l'université de Liège de l'enseignement de l'archéologie préhistorique. Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire, Bruxelles, s.d. (vers 1950), p. 16-24.

[42] R. BRICHET, *Le régime des monuments historiques en France*, Paris, Librairies techniques, 1952, 237 p. – *Protection du patrimoine historique et esthétique de la France*, Paris, Journaux officiels, 1973, 331 p. – C. RIGAMBERT, *Le droit de l'archéologie française*, Paris, Picard, 1996, 255 p. Les deux thèses de doctorat en droit mentionnées n'ouvrent aucune perspective comparative sur ce qui se fait à l'étranger.

tique d'une unique date, pour affirmer que le cimetière de Saint-Urnel en Plomeur puisse avoir déjà servi au Bas-Empire. Que quelques paquets d'os résultant de sépultures «réduites» puissent être un peu antérieures au plein usage comme cimetière d'une communauté importante, c'est possible. Aussi j'ai fait faire deux nouvelles datations, de tombes normales dont les fosses avaient été creusées dans la dune ancienne, qui avaient été recoupées par d'autres un peu plus récentes, mais également de la série des tombes relativement anciennes : il y avait évidemment le choix entre beaucoup de situations de ce genre. Dans le rectangle de décapage A, cela a été SU-74-83 (recoupé par 74-63 ; coordonnées y = 16 et x = 1 à 2,5), et ce sujet féminin vient de donner la datation GIF-10240 : soit 1090 ± 50 années conventionnelles B.P., autrement dit après calibration en années solaires réelles, la fourchette entre 825 et 1030 A.D., bref une date nettement carolingienne. Dans le rectangle de décapage C, cela a été SU-75-58 (recoupé par 75-64 ; coordonnées y = 11 et x = D à E), et ce sujet également féminin vient de donner la datation GIF-10241 : soit 1200 ± 75 années conventionnelles B.P., autrement dit après calibration en années réelles, la fourchette de probabilité à 95 % entre 680 et 980 A.D., bref l'extrême fin de la période mérovingienne et surtout la période carolingienne.

C'est bien ce qui était prévisible, le cimetière n'a fonctionné vraiment qu'à partir de l'époque carolingienne ou un peu avant ; vu leur prix de revient, on ne peut multiplier les datations ; sans doute avec un peu de chance, on pourrait tomber sur quelques sépultures de quelques décennies plus anciennes, et estimer ce vrai démarrage comme cimetière vers 650 A.D. Cela confirme deux datations obtenues jadis, concernant la zone B, de l'oratoire, où d'une part un squelette profond situé juste au sud du muret de fondation de la future chapelle romane avait donné la date GIF-4071 : soit 1310 ± 90 années conventionnelles B.P., ce qui se calibre maintenant dans la fourchette entre 600 et 900 A.D. ; d'autre part, un peu plus au sud, des charbons de bois au-dessus d'un trou de poteau avaient donné la date GIF-3745 : soit 1300 ± 90 B.P., ce qui se calibre maintenant dans la même fourchette. On y est donc toujours dans une activité de la fin de l'époque mérovingienne et de l'époque carolingienne. Il n'est évidemment pas exclu que, dans les parties du nord du cimetière détruites anciennement, on aurait pu rencontrer quelques tombes un peu plus vieilles. En tout cas, la prudence veut que l'on considère qu'au plus tôt le cimetière a pu fonctionner pour une large communauté (pour éviter toute confusion n'employons pas le terme de paroisse), vers 600 ou 650 A.D. Des deux paquets d'os, celui qui a donné la date GIF-3795 est à peine dans une fourchette commençant à une date fort peu antérieure. Seul celui qui a donné la date GIF-3584 est excentré vers le bas : peut-être s'agit-il même des os d'un ancêtre, ramenés d'une sépulture initialement implantée ailleurs.

Une première conclusion se relie au fait général que ce n'est qu'avec l'époque carolingienne qu'on commence à avoir des données archéologiques et anthropologiques abondantes dans la Bretagne occidentale du haut Moyen Âge (Landévennec, Locronan, Lavret, etc., sont des sites qui le montrent bien). Non point que l'Antiquité tardive et l'équivalent breton de la période mérovingienne constituent un vide, car il y a beaucoup d'indices, mais chacun est ténu.

La deuxième conclusion est que, quelles que soient les bases d'une chronologie, radiométrie, paléontologie, stratigraphie, archives, typologie ou stylistique, on n'a, comme nous le disons continuellement depuis plus de trente ans, que des fourchettes de probabilités ; les «dates» sont en fait des zones de temps assez épaisses, et il faut savoir raisonner sainement avec. Et ne point faire du *wishful thinking*, prendre ses désirs pour des réalités.

La pêche aux spicules d'éponges siliceuses

Nous avons souvent envisagé les poteries où l'on reconnaît des fragments de tels organites fossiles. Une large partie fut faite avec des argiles sédimentaires de gisements pliocènes et pléistocènes anciennes, des gisements en particulier de Saint-Jean-la-Poterie, Avessac, Malansac, Pipriac, du bassin tertiaire de Rennes (où fut défini l'étage Redonien), Corseul et Landerneau. Mais le long du littoral, dans des sites néolithiques et protohistoriques, on trouve quelques tessons à spicules, dans un dégraissant à quelques grains de quartz roulés, et d'autres non usés avec d'autres minéraux d'altération granito-gneissique. Cela sans qu'on connaisse de gisement plio-pléistocène voisin (en Finistère, par exemple La Forêt-Fouesnant, Loctudy, Plobannalec, Treffiagat, Lampaul-Plouarzel, Landunvez, Landéda, Tréflez, Plonéour-Trez, Plounévez-Lochrist, Plouescat). On nous dit parfois que dans tout sable littoral actuel il peut y avoir des spicules : mais ce ne sont pas celles d'éponges des mêmes milieux écologiques ; et si c'était le cas, on trouverait aussi dans la pâte de la poterie des fragments de coquilles de mollusques, alors qu'il n'y en a jamais. Les spicules des poteries viennent de sables anciens qui ont été totalement décalcifiés. Des observations de notre ami P. Berrou sur la côte sud-bigoudène, entre Kerity-Penmarc'h et Loctudy, suggèrent une explication. Les sables des estrans et des dunes y sont à gros grains arrondis, émoussés-luisants comme on dit en sédimentologie, de quartz, et peu calcaires (sauf en surface des estrans où il s'y ajoute des coquilles actuelles) ; cela paraît être des sables anciens, remaniés de cordons fossiles pléistocènes, et repris dans la sédimentation actuelle. On a donc pu dégraisser des argiles d'altération avec un mélange de sable de ce genre et des grains d'altération du granite.

Notices d'archéologie finistérienne*
(année 1995)

COMBRIT - SAINTE-MARINE,
Kerobistin

En 1899, Borrelly de Kervélégan fouilla ce qu'il supposait être les caves d'une *villa* gallo-romaine dans le parc du manoir de Kerobistin à Sainte-Marine. Il publia dans notre *Bulletin*[1] le résultat de ses investigations dans un article intitulé «Ruines gallo-romaines en Combrit». À cet article, daté du 20 mai 1899, était joint un plan des substructions mises au jour. On sait aujourd'hui, qu'en fait de caves, il s'agissait, à l'évidence, de cuves de salaisons gallo-romaines[2].

Qu'est devenu le matériel archéologique découvert lors de cette intervention ? Mystère ! Disparu, dispersé, c'est malheureusement souvent le cas du mobilier issu de la plupart de ces fouilles anciennes. Un élément a toutefois, semble-t-il, jusqu'ici échappé aux archéologues qui ont visité le site. À l'angle nord-ouest du manoir actuel, gît, dans l'indifférence générale, une base de colonne en granite à grain fin bien curieuse (fig. 1). Une lecture attentive du compte rendu de la fouille du 20 mai 1899 est intéressante : «...Parmi ces déblais et précisément dans ce trou, j'ai trouvé le socle d'un des piliers de la porte d'entrée de la *villa* : il porte quatre fines moulures et est ouvert sur le côté d'une section à angle droit qui montre qu'il était à l'angle d'un mur (le socle est en granite...).»

La photo ci-contre et la description ci-dessus concordent. Il s'agit bien de la base de colonne gallo-romaine mise au jour en 1899. La commune de Combrit est aujourd'hui pro-



Fig. 1. – Combrit, *Kerobistin*, base de colonne gallo-romaine.
Cliché Alain Daniel.

* Textes réunis et présentés par Patrick Galliou (Centre de recherche bretonne et celtique, UPRESA 374 du C.N.R.S., Université de Bretagne occidentale). Ont collaboré à cette chronique : Alain Daniel (Quimper), Jean-Yves Éveillard (C.R.B.C.), Patrick Galliou, Y.-L. Goalic (Quimper), Patrick Kernévez (Concarneau), Jean-Paul Le Bihan (archéologue de la ville de Quimper et du département du Finistère), Michel Le Goffic (archéologue départemental du Finistère).

1 BORRELLY DE KERVÉLÉGAN, «Ruines gallo-romaines en Combrit», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVI, 1899, p. 307.

2 R. SANQUER, P. GALLIOU, «*Garum*, sel et salaisons en Armorique romaine», *Gallia*, t. 30, 1972, p. 206-208. – L. PAPE, *La* Civitas *des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, Klincksieck, 1978, p. A-86.

priétaire du parc et du manoir de Kerobistin transformé en centre nautique et en centre de vacances ; gageons que toutes dispositions seront prises pour éviter que ne disparaisse cet élément architectural près de deux fois millénaire.

Alain Daniel

CONCARNEAU, château à motte, ville close et faubourgs

Concarneau est un des premiers ports de pêche français mais cette cité eut d'abord une vocation militaire. Autrefois désignée comme «quatrième place forte de Bretagne», la ville close est aujourd'hui un important pôle touristique régional. Celle-ci fut bâtie sur un îlot rocheux, au fond de la baie de La Forêt, au centre de l'estuaire du Moros. C'était un refuge commode, cerné de vasières découvertes à marée basse, relié à la terre par une flèche sableuse, à l'ouest. Elle constituait en outre un «verrou» sur la route de Quimper à Pont-Aven, comme l'atteste le toponyme «Le Passage», à l'est de la cité.

La meilleure synthèse sur l'histoire de Concarneau reste celle de J. Trévédy, écrite en 1905. Elle peut être complétée par deux travaux inédits consacrés à la ville close : celui de Y. Chapalain qui a étudié le rôle rentier de la châtellenie de Concarneau établi en 1540, et un diagnostic architectural réalisé en 1985 par B. Mouton, architecte en chef des monuments historiques.

Le nom de Concarneau est composé de *Conc*, «coin, angle» en vieux breton, ou «goulet, détroit» en gaélique, associé à partir du XVe siècle au qualificatif *Kerneo*, nom breton de l'ancien diocèse et comté de Cornouaille. Une charte apocryphe du cartulaire de Landévennec, compilée au XIe siècle, signale l'existence d'un «lieu de Saint-Guénolé en Beuzec» (*Locum sancti Uuingualoei in Buduc*, p. 151). Il s'agit d'un prieuré de cette abbaye, future église tréviale de Concarneau, modeste succursale (116 hectares) de la paroisse voisine de Beuzec jusqu'à la Révolution. Concarneau devint le chef-lieu d'une châtellenie ducale. Au début de la guerre de Succession de Bretagne, en 1341, Jean de Montfort confia la garde de Concarneau à une garnison anglaise ; elle fut massacrée par les hommes de Bertrand du Guesclin en 1373. Dans la seconde moitié du XVe siècle, les ducs de Bretagne y entreprirent d'importants travaux de défense car les habitants ne s'y sentaient plus en sécurité. Durant les guerres d'Indépendance de la Bretagne, les Anglais assiégèrent la ville puis la tinrent au nom de la duchesse Anne de 1489 à 1491.

L'île a un tracé en forme de croissant et mesure 380 m de longueur pour une largeur allant de 60 m à l'ouest à 220 m à l'est. Totalement ceinte de murailles baignées par la mer, la ville close comporte un axe majeur est-ouest ; au sud-est, le tracé de l'enceinte s'élargit pour englober un espace de plus d'un hectare désigné sous le nom de «Petit» ou de «Vieux château». Deux faubourgs existaient à l'ouest de la ville close, sur la terre ferme, face à l'entrée principale. Le port d'échouage médiéval se trouvait au nord de la place forte, à l'abri des vents dominants et de la houle (fig. 2).

Château : le «vieux chasteau» était une grosse motte castrale. D'après un plan cadastral de 1808, elle avait un tracé ovalaire et elle mesurait 30 m sur 50 m. Une enquête de 1540 nous apprend que ce terrain servait alors pour «mener l'artillerie et faire assemblée de gens de guerre». Le tertre a été réaménagé par les militaires au XIXe siècle. Une basse-cour jouxtait cette éminence au nord, dans le secteur le plus élevé de l'îlot. Elle englobait divers bâtiments, un puits et le prieuré Saint-Guénolé.

Enceinte : elle a un périmètre de 1060 m et est flanquée de neuf tours. Bâtie en pierres de taille, elle paraît remonter, pour ses parties les plus anciennes, à la fin du XIVe siècle ou au XVe siècle lorsque les ducs s'efforçaient d'assurer la défense des côtes bretonnes. Les tours

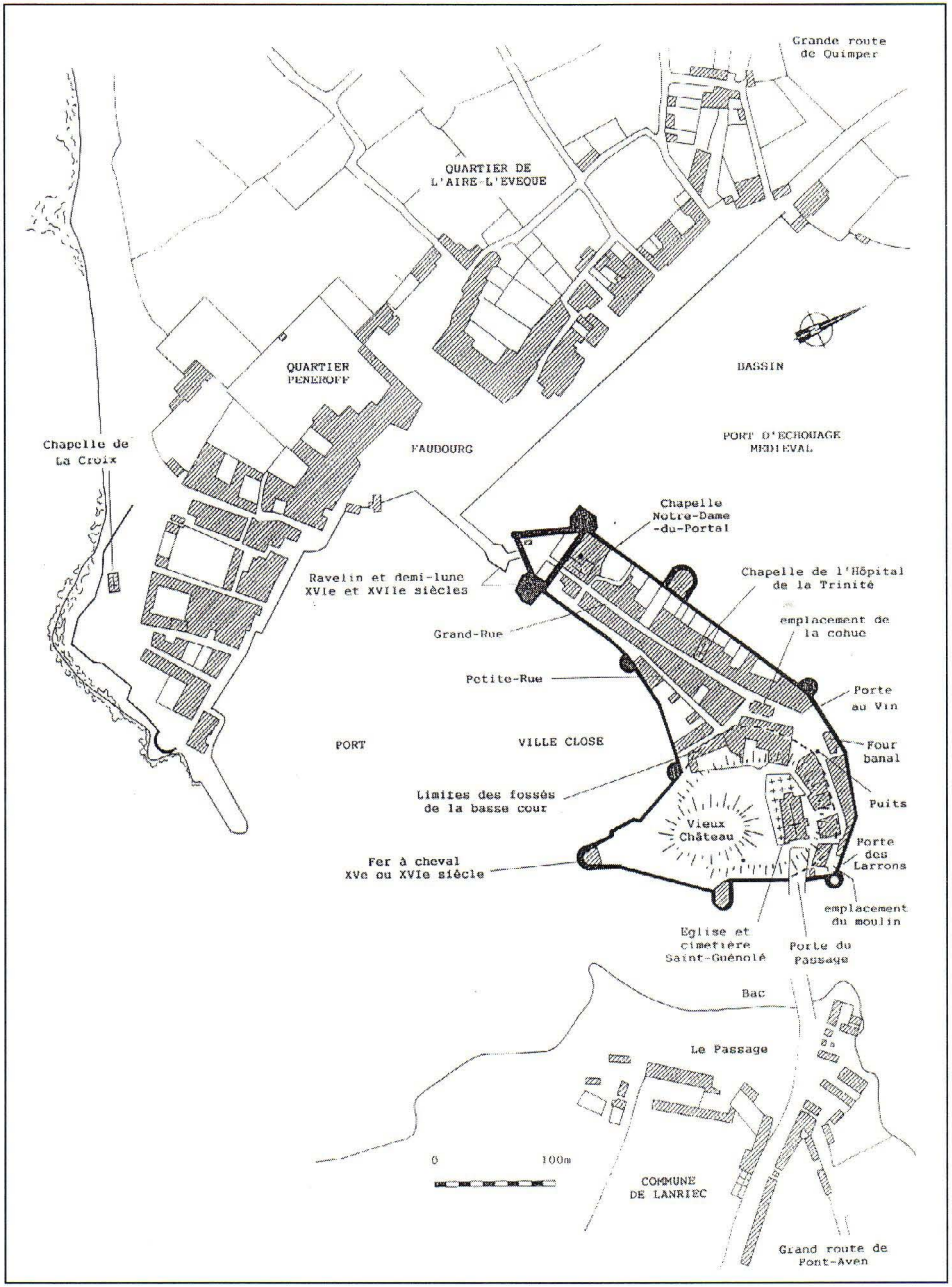

Fig. 2. – Concarneau, *la ville close et les faubourgs.*
Atlas cadastral cantonal de 1808.
(Archives départementales du Finistère et Archives municipales de Concarneau).

médiévales ont été modifiées aux XVIe et XVIIe siècles ; celles de l'entrée faisant désormais office de «donjon». Une demi-lune et un ravelin vinrent compléter ou remplacer les défenses du portail principal. La porte du Passage était protégée par une fausse-braie, deux autres accès donnaient sur le port, notamment la porte au Vin, au nord, témoignant de l'activité commerciale de la cité.

Bourg : il appartenait au duc à l'exception du prieuré Saint-Guénolé. Une Grand-Rue, l'actuelle rue Vauban, reliait les deux principales portes de la ville. Elle était doublée par la Petite-Rue au sud. La cité comprenait un quartier populaire à l'ouest qui contrastait avec un quartier plus bourgeois à l'est, autour de la place de la Cohue et de l'église. A la fin du XVe siècle, la ville close abritait une centaine de maisons et cinq à six cents habitants au sein d'un espace de moins de quatre hectares.

Édifices religieux et publics : l'église gothique de Saint-Guénolé était le principal lieu de culte de la cité ; elle tomba en ruine lors de la Révolution. La chapelle de Notre-Dame-du-Portal était celle de la communauté de ville ; il en subsiste quelques vestiges comme pour celle de l'hôpital de Conq, dédiée à la Trinité. Une cohue se dressait à l'ouest de la place de ce nom : un étage abritait l'auditoire ducal. Un four banal s'élevait à l'extrémité de cet espace, face au puits commun ; un moulin à vent aurait été érigé auprès de la porte du Passage.

Faubourgs : en 1540, on y recensait une soixantaine de maisons pour quelque trois cents habitants qui disposaient d'un four banal et d'une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Croix. Le faubourg de Peneroff, au sud-ouest, dépendait du duc alors que l'autre, au nord-ouest, appelé «l'Aire l'Évêque», était du domaine de l'évêque de Quimper. Le plan cadastral montre qu'en 1808 encore ils ne comportaient que quelques ruelles et une auréole de jardins en lisière des champs cultivés. Ces faubourgs correspondent à l'emplacement du centre ville actuel.

Synthèse : l'origine castrale de la ville ne fait aucun doute. Le château présente l'originalité d'être une motte implantée sur un îlot littoral. Les remparts du bas Moyen Âge demeurés intacts sont classés monuments historiques depuis 1899. Après un essor assez lent jusqu'au début du XIXe siècle, Concarneau a su s'affranchir des contraintes du site et affirmer sa vocation maritime. La ville, promue chef-lieu de canton lors de la Révolution, a supplanté les communes rurales voisines englobant sa paroisse-mère de Beuzec en 1945 et la commune de Lanriec en 1959[3].

Patrick Kernévez

LE CONQUET, île Quéménès

Un inventaire assez complet des monuments de l'archipel de Molène a été publié par P. du Chatellier en 1901[4]. Lors d'une prospection réalisée pour l'étude de la Z.P.P.A.U.P. de la commune du Conquet, nous avons remarqué, dans la microfalaise qui se trouve au nord des bâtiments, des débris de cuisine comprenant des os et des coquillages, ainsi que des tessons de poterie de toutes époques : néolithique, gallo-romaine, médiévale. Parmi les tessons médiévaux nous avons noté la présence de poterie onctueuse.

Michel Le Goffic

---

[3] Les principaux éléments bibliographiques sont : A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, Rennes, 1888. – J. TRÉVÉDY, *Essai sur l'histoire de Concarneau*, Saint-Brieuc, 1908. – J.-P. LEGUAY, *Un réseau urbain au Moyen Âge. Les villes du duché de Bretagne aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Maloine, 1981. – Y. CHAPALAIN, *La ville close de Conq d'après le rentier de 1540*, Brest, 1982, mémoire de maîtrise inédit. – B. MOUTON, *Concarneau-Ville close, conservation et mise en valeur*, Quimper, 1987, document dactylographié (Ministère de l'Urbanisme et du Logement). – B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990.

[4] P. DU CHATELLIER, «Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère, de Béniguet à Ouessant», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXVIII, 1901, p. 286.

LE CONQUET, île Lédénès de Quéménès

Dans le sud de l'île nous avons repéré plusieurs restes de dolmens. L'un d'entre eux a été curieusement réutilisé. Les piliers d'une chambre néolithique font partie intégrante des murs d'une petite maison de goémonier qui se trouve ainsi incluse dans un tertre pierreux d'où émergent quelques dalles sur chant qui semblent correspondre à un couloir. Pour la construction de ces cabanes de goémoniers, il est manifeste que des pierres ont été empruntées à des monuments mégalithiques, dolmens ou menhirs (ou les deux)[5].

Michel Le Goffic

CROZON, pointe de Saint-Hernot

Lors d'une visite de sites de la presqu'île de Crozon en compagnie de Didier Cadiou, notre attention a été attirée par la conformation de la pointe de Saint-Hernot et en particulier de l'isthme qui la relie à la côte. Celui-ci est très étroit et barré par un mur de très grosses pierres, en arrière duquel se devine, dans les broussailles, un second système de défense. Il s'agit à n'en pas douter d'un éperon barré dont l'époque d'occupation est encore imprécise mais qui pourrait bien dater de l'âge du fer comme ceux de Losmarc'h ou de l'Aber.

Michel Le Goffic

LA FORÊT-FOUESNANT, Kerantérec

Une étudiante brestoise, Mlle Johanne Le Noan, m'a remis pour étude un fragment d'amphore qu'elle a recueilli dans les racines d'un arbre arraché par la tempête, au lieu-dit Kerantérec en La Forêt-Fouesnant (2,2 km S.-E.). Ce fragment de panse provient vraisemblablement d'une amphore vinaire italique du type Dressel I, dont de nombreux exemplaires ont été mis au jour le long de côtes bretonnes, sinon plus à l'intérieur des terres[6]. Il est probable qu'existe donc là, à proximité d'une source, un gisement protohistorique qu'il serait utile de reconnaître plus avant.

Patrick Galliou

GUENGAT, Kervouster

Le site de Kervouster est bien connu pour son industrie moustérienne à bifaces depuis les publications du baron Halna du Fretay[7] et J.-L. Monnier[8]. Cette industrie est fabriquée à partir de grès lustrés tertiaires qui se prêtent bien à la taille. Au cours d'une excursion géologique, Jo Philippe nous a très aimablement

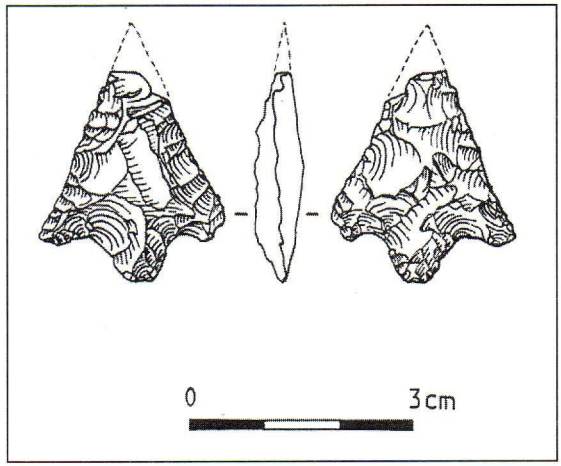

Fig. 3. – Guengat, *Kervouster*, pointe à ailerons et pédoncule en grès lustré.
Dessin B. Grall.

---

[5] ID., *ibid.*

[6] On se reportera en particulier à P. GALLIOU, *Corpus des amphores tardo-italiques découvertes dans l'ouest de la France*, Brest, 1982.

[7] M. HALNA DU FRETAY, «Silex quarternaires en Guengat (Finistère)», *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, t. 31, 1887, p. 177-188.

[8] J.-L. MONNIER, «Le gisement moustérien de tradition acheuléenne de Kervouster en Guengat (Finistère). Fouilles de 1974, 1975 et 1976», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CIV, 1976, p. 15-26 ; J.-L. MONNIER, «Le Paléolithique du Finistère : un état de la question», *ibid.*, t. CXV, 1986, p. 17-41.

collecté, en plus de quelques pièces moustériennes, les différents faciès de la roche. Certains échantillons montrent un grain extrêmement fin et on peut observer le passage au jaspe et à la calcédoine à surface parfois botryoïde. Jusqu'à avril 1996, seule l'industrie paléolithique était connue sur le site, même si l'on pensait que ce matériau concurrentiel du silex devait avoir été utilisé aux périodes suivantes. Dans l'industrie qui nous a été confiée se trouve une pointe à ailerons et pédoncule en grès lustré dont la pointe est brisée (fig. 3). Bien que ce type d'armature soit connu dans le sud de l'Espagne et au Portugal au Solutréen supérieur[9], il n'en a jamais été signalé en France où cette armature est datée du Néolithique, époque à laquelle nous proposons de rapporter cette trouvaille. Il serait étonnant qu'une prospection fine de ce secteur n'apporte pas de traces de fréquentation au Mésolithique, car il est très fréquent de voir des éclats ou des outils en grès lustré dans les industries finistériennes de cette époque ; or le site de Kervouster est l'un des gisements de surface les plus importants actuellement émergés.

Michel Le Goffic

LOCRONAN, Kerascoët

En travaillant son jardin, M. Le Seac'h a eu l'agréable surprise de découvrir une toute petite hachette en éclogite (fig. 4). Les gros grenats almandins rouges tranchent sur le fond vert veiné et moucheté de noir de la roche dont le gisement le plus proche est Pouldreuzic, une vingtaine de kilomètres au sud-ouest. Ses caractéristiques sont les suivantes : longueur = 34,5 mm, largeur = 25,6 mm, épaisseur = 9 mm, poids = 13 g. Les surfaces sont parfaitement polies sauf sur un plat où des négatifs d'éclats de préparation sont encore visibles. Le tranchant courbe présente une petite ébréchure. La nature de la roche, le fini du polissage et les dimensions de la hachette ne plaident guère en faveur d'un

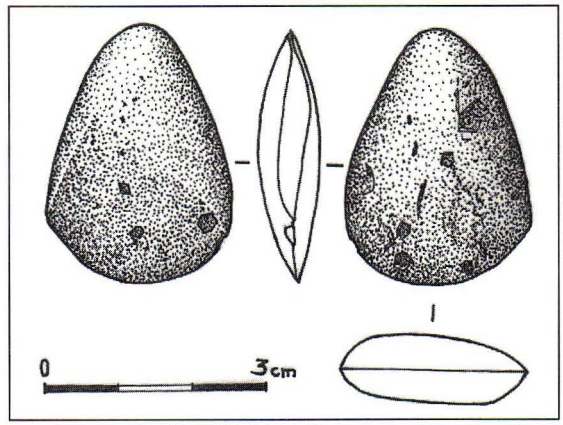

Fig. 4. – Locronan, *Kerascoët*, hachette en éclogite.

usage utilitaire de l'objet, et nous serions plutôt tenté d'y voir un objet d'apparat ou votif. Il n'est pas rare de trouver ce type de hachette perforée d'un trou biconique ou non dans les dolmens du Néolithique moyen-final.

Michel Le Goffic

LOQUEFFRET, Margily

Loqueffret, avec Berrien, La Feuillée et Brennilis, est une des communes les plus riches en sépultures de l'âge du bronze, notamment sur le plateau de Norohou, entre Frankizic et Reundu[10]. Près de Couzanet, P. du Chatellier[11] a fouillé cinq petits tumulus dont trois ont foumi un coffre en schiste ardoisier sans mobilier. Tout près de là, à Margily,

[9] P.-Y. DEMARS, P. LAURENT, *Types d'outils lithiques du Paléolithique supérieur en Europe*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1989, 178 p.

[10] J. BRIARD, M. LE GOFFIC, Y. ONNÉE, *Les tumulus de l'âge du bronze des monts d'Arrée*, Rennes, Institut culturel de Bretagne-Laboratoire d'anthropologie-préhistoire, 1994, 96 p.

[11] P. DU CHATELLIER, *Explorations sur les Montagnes d'Arrhée et leurs ramifications, années 1895 et 1896*, Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1897, 64 p.

dans la parcelle 44 de la section D, la dalle de couverture d'un coffre formé de quatre dalles de schiste sur chant a été quelque peu malmenée par la charrue au cours des labours de l'hiver 1992, mais la structure a néanmoins été reconnue par le propriétaire, M. Hamon. Ce coffre, que l'on peut dater de l'âge du bronze, est situé à la limite d'une rupture de pente correspondant à un vallon où coule un ruisseau, affluent de l'Ellez.

Michel Le Goffic

LOQUEFFRET, Kermarc

Lors de l'enquête effectuée à propos de la découverte précédente, M. Hamon nous a appris qu'un autre coffre semblable, orienté est-ouest avait été détruit à la fin des années soixante dans la parcelle 531, section D, sans que des observations particulières aient été faites. Par contre, vers 1961, M. Hamon père découvrit un coffre dans un parcelle voisine (D 367 ou 517), qui contenait de la poterie.

Michel Le Goffic

PEUMERIT, Lesmadec

En novembre 1995, M. P. Scuiller nous a averti, par l'intermédiaire de la mairie de Peumerit, qu'un effondrement s'était produit dans la parcelle 114a, section ZB du cadastre à jour pour 1994. Une visite sur place a permis de constater qu'au fond d'un trou de section ovale de 0,70 m par 0,90 m existait un départ de voûte d'une salle souterraine creusée dans la roche altérée. Les conditions de conservation ne permettaient pas une exploration plus approfondie ; néanmoins on peut conclure que cette structure souterraine est un souterrain de l'âge du fer. En outre, les parcelles qui se trouvent au sud du manoir de Lesmadec ont livré quelques silex de facture mésolithique.

Michel Le Goffic

PLOÉVEN, sud de l'anse de Kervigen

La falaise quaternaire qui se trouve entre la rivière qui forme la limite nord de la commune et la pointe de Ty-an-Quer est soumise à une érosion régulière et, à la faveur des fortes marées et des tempêtes de l'hiver 1995-1996, la demi-meule rotative que l'on apercevait nettement en haut de la falaise est tombée sur l'estran ainsi que des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*. Ce rafraîchissement de la falaise a aussi permis d'examiner des fossés contenant des charbons de bois, témoignant de la présence d'un établissement gallo-romain. Le mobilier recueilli ne permet pas, pour le moment, de le dater plus précisément. Cependant, il y a lieu de noter que deux alignements de pieux ont été découverts dans la tourbière de l'anse de Kervigen, à la faveur d'un démaigrissement de la plage en 1984, par J. Peuziat et M. Le Goffic, et que plusieurs datations 14 C font remonter cette installation à la fin de la période romaine ou à l'époque mérovingienne[12]. Il est bien tentant d'établir une corrélation ces deux sites.

Michel Le Goffic

PLONÉIS, Mezarun

En octobre 1995, alors qu'il visitait le chantier de la déviation sud de l'agglomération de Plonéis, D. Bardon repéra, à l'est de la ferme de Mezarun, un système de fossés dont l'un contenait un vase sectionné par les engins de terrassements et parfaitement reconnaissable du bas de l'important décaissé réalisé dans cette partie de la déviation (fig. 5). Il nous en fit part et deux jours plus tard nous nous rendions sur place pour constater que le vase avait déjà été prélevé. Cependant, des éléments céramiques apparaissaient encore dans la coupe, dans une couche riche en char-

[12] D. MARGUERIE, *Évolution de la végétation sous l'impact humain en Armorique du Néolithique aux périodes historiques*, Rennes, Travaux du Laboratoire d'anthropologie, n° 40, 1992, p. 77-90.



Fig. 5. – Plonéis, *Mezarun*, vue des trois fossés de l'âge du fer.
Cliché Michel Le Goffic.

bons de bois. Deux fossés sont parallèles, orientés nord 50 gr, présentent le même profil en «V» et ne sont distants que de 0,60 m. Un troisième fossé se trouve plus à l'est, éloigné d'une quinzaine de mètres, son profil est en «V» très aplati et il servait à la mise en place d'un palissade dont l'effet de paroi est conservé de façon spectaculaire. Ces fossés faisaient très certainement partie de systèmes d'enclos pour une ferme indigène du second âge du fer comme en témoignent les éléments céramiques prélevés dans la coupe du fossé le plus occidental (fig. 6). L'un des vases montre une lèvre à cannelure interne très fine et, sur le haut de la panse, un départ d'anse dont la fixation était assurée par des chevilles d'argile sur une partie repoussée de la paroi ; sous la lèvre se voit un trou de réparation. Deux rebords proviennent de deux beaux vases graphités. Un haut de vase à cuire présente un revêtement charbonneux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Un petit récipient a la particularité de montrer dans son dégraissant, en plus du quartz et des micas, des amphiboles et de la sillimanite.

Michel Le Goffic

PLOUÉNAN, Cosquer

Une prospection réalisée pour la révision du P.O.S. a permis de découvrir un nouveau tumulus entre le Cosquer et Kerlévérien ; il a un diamètre approximatif de 35 m et est

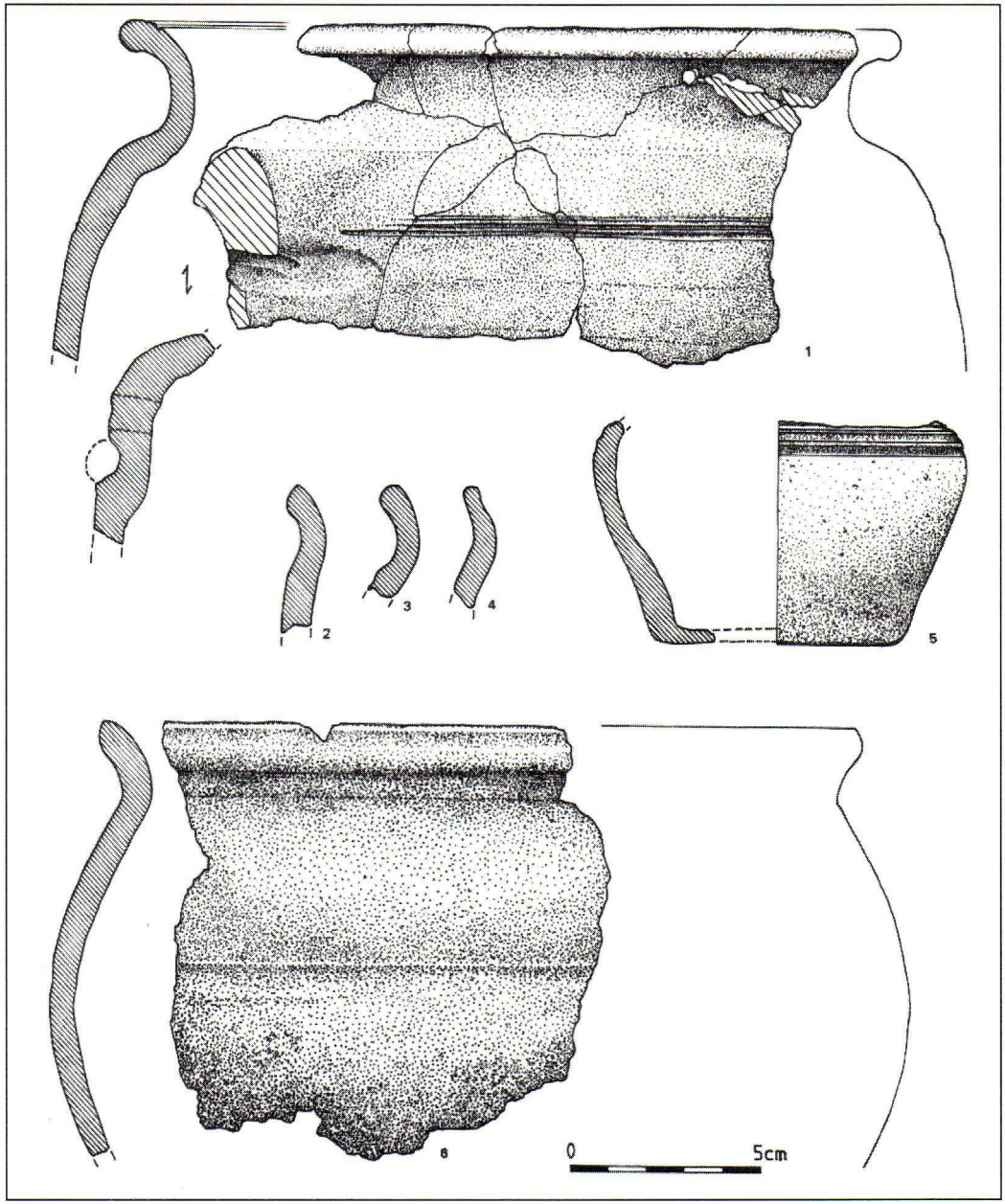

Fig. 6. – Plonéis, *Mezarun*, poteries du second âge du fer.
1. Vase à anse présentant un trou de réparation.
2 et 3. Profils de rebords de vases graphités.
5 et 6. Vases utilitaires.
Dessin B. Grall.

encore haut d'un mètre. Comme cela arrive fréquemment, il a servi de limite à plusieurs champs et deux talus sont encore conservés, séparant les parcelles 223 et 1118 de la section D du cadastre à jour pour 1993.

Michel Le Goffic

PLOUÉNAN, Groumélard

Sur le plateau qui domine l'Éon, à 300 m au sud-ouest de Groumélard, se trouve un tumulus aplani de 40 m de diamètre pour 0,80 m de hauteur. Il est en bordure ouest de la parcelle 539, section D du cadastre à jour pour 1993.

Michel Le Goffic

PLOUÉNAN, Kerélon

Deux tumulus avaient été répertoriés par E. Flagelle dans son inventaire de 1877 au sud de la chapelle de Kerélon. À leur emplacement se trouvent aujourd'hui deux maisons d'habitation. L'ancien propriétaire, interrogé, les aurait fouillés dans sa jeunesse sans rien y trouver.

Michel Le Goffic

POULLAOUEN, bourg

Une stèle de l'âge du fer inédite nous a été signalée au bourg de Poullaouen par M. François Doucen, membre du Groupe archéologique et historique de la Bretagne centrale. Souhaitons au passage «bon vent» à cette jeune association dont l'activité s'étend en partie au département du Finistère.

Cette stèle se situe actuellement dans le jardin de Mme Fer, derrière la maison d'habitation, au n° 10 de la rue Pont-Pierre (fig. 7). Elle se trouvait antérieurement dans un autre jardin, derrière la boulangerie tenue par M. et Mme Fer, au n° 4 de la même rue, d'où elle a été transférée vers 1965. La découverte serait plutôt anodine, tant ces stèles sont nom-

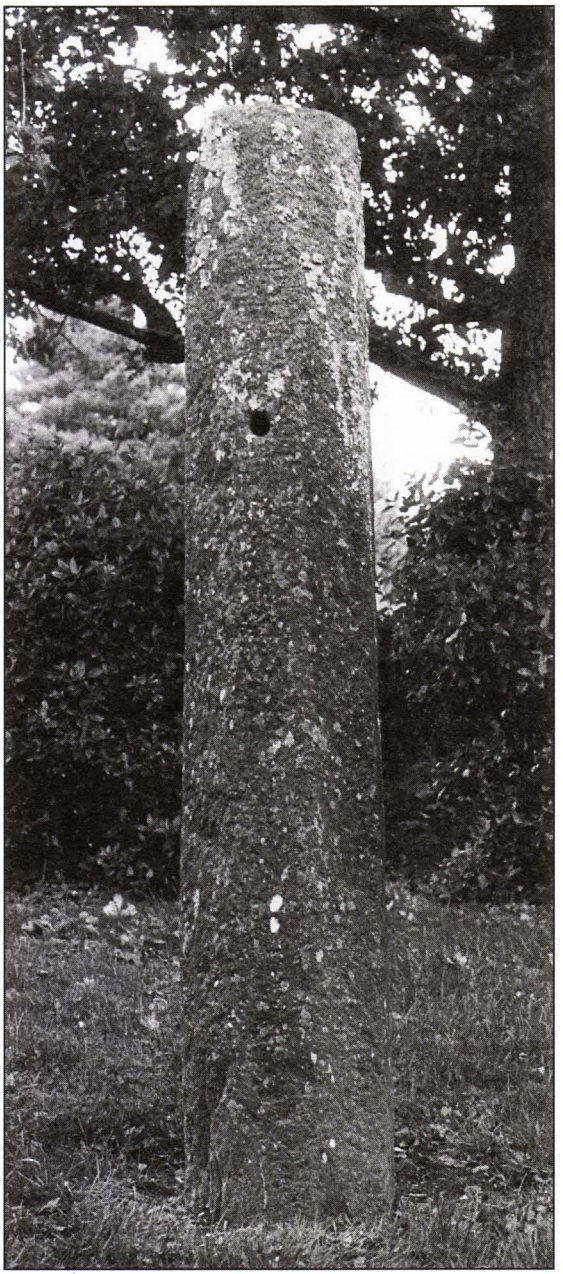

Fig. 7. – Poullaouen, *10, rue Pont-Pierre*, stèle de l'âge du fer.
Cliché Jean-Yves Éveillard.

breuses en Bretagne occidentale[13], si celle-ci, fait exceptionnel, n'avait été taillée dans un schiste ardoisier gris-bleu foncé. En effet, dans leur quasi-totalité, ces pierres ont été façonnées dans le granite ou dans des roches apparentées. Selon les habitants, il s'agirait du schiste de Saint-Hernin, localité située environ à 15 km de Poullaouen, en direction du sud, d'où elle aurait donc été transportée à une date inconnue.

Malgré la structure feuilletée du matériau peu propice à la fabrication de tels monuments, celui-ci est très régulièrement taillé, de section octogonale (le diamètre avoisine les 30 cm, la largeur des pans varie de 12 à 16 cm) et de forme effilée. La hauteur visible au-dessus du sol est de 1,85 m. Le sommet est ébréché et un trou horizontal percé de part en part à 1,29 m du sol est dû à l'utilisation de la stèle comme poteau à linge.

Jean-Yves Eveillard

QUIMPER, surveillance du patrimoine et carte archéologique

La cartographie des zones sensibles réalisée par le service municipal et approuvée par les services de l'État sert depuis plusieurs années d'outil de travail pour l'attribution des certificats d'urbanisme et des permis de construire dans les zones à haut risque de destruction de patrimoine archéologique. La procédure fonctionne bien et, comme chaque année, un bilan très positif peut-être tiré de ce type de gestion.

Consulté à propos d'une dizaine de dossiers, le service municipal est conduit à monter des opérations d'évaluation sur cinq terrains. Quatre d'entre eux livrent des vestiges archéologiques, soit 80 % du nombre d'opérations. Ce taux élevé confirme la précision du zonage retenu. Par ailleurs, si l'importance des vestiges en place varie de manière très sensible, les informations collectées sont toujours très intéressantes en ce qui concerne l'organisation des espaces humains, que ce soit de la protohistoire à l'époque contemporaine. Ainsi, les informations sur la mobilité des structures agraires et du parcellaire depuis la fin du XVIIIe siècle se multiplient ; elles peuvent parfois surprendre par la plasticité du paysage qu'elles traduisent. De toute manière, les environs de Quimper constituent un territoire dont la géographie ancienne se précise de plus en plus.

La réalisation de la carte archéologique de Quimper est décidée en 1994 et mise en œuvre à la fin de cette même année. Elle doit s'achever durant la première moitié 1997. Durant l'année 1995, la préparation des dossiers s'est poursuivie. Cette dernière concerne actuellement 130 sites mais la poursuite des actions de terrain et de l'enquête des documents anciens enrichira très largement cette base de données. D'autre part, une cartographie en trois dimensions est amorcée, préfigurant la représentation de l'occupation du sol en fonction du relief et de l'hydrographie selon les époques historiques et les secteurs de la commune. Cette cartographie originale s'appuie sur les documents topographiques de grande précision dont dispose la ville de Quimper. En effet, ceux-ci figurent les courbes de niveau mètre par mètre. La fouille et le repérage des niveaux de l'occupation antique permettent parfois d'apporter d'utiles corrections aux courbes et à la topographie actuelle. Le traitement est ensuite réalisé à l'aide des configurations informatiques du Centre de recherche archéologique du Finistère (fig. 8).

À titre de premier essai, une carte des quartiers du mont Frugy, de Locmaria et des rives de l'Odet correspondantes est réalisée. Grâce aux fouilles récentes, les corrections de niveau d'habitat ont été appliquées dans le secteur de La Vallée, talweg creusé par le petit ruisseau affluent de l'Odet en amont de

13 Voir M.-Y. DAIRE et P.-R. GIOT, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Rennes, 1989.

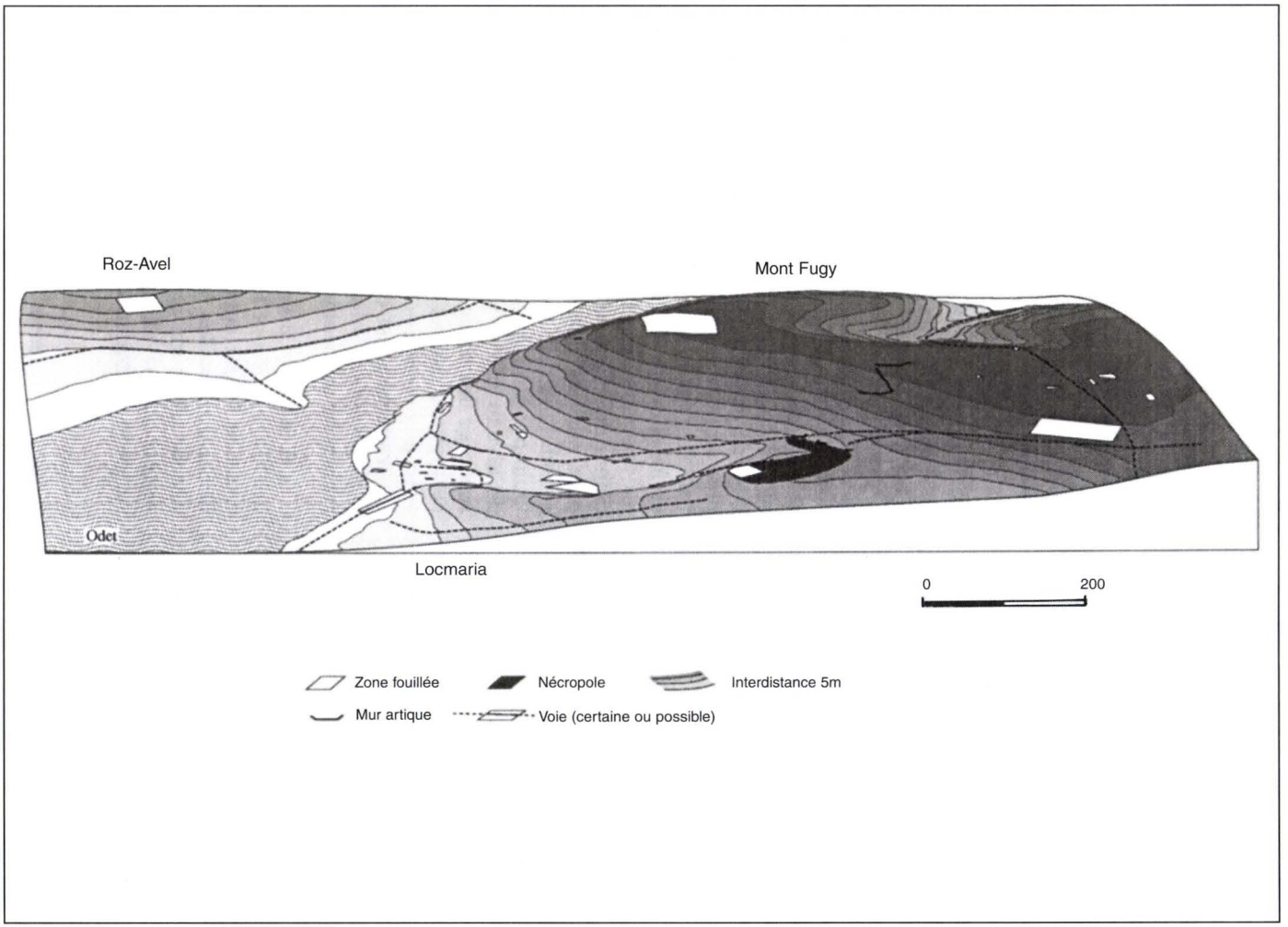

Fig. 8. – Quimper, carte archéologique.
Cartographie en trois dimensions des sites gallo-romains urbains et périurbains.

Locmaria. En outre, les destructions et modifications liées au percement de la route de Bénodet à l'est de Kerdrézec et à la création du boulevard Louis-Le-Guennec ont été annulées. Une topographie nettement plus vigoureuse que celle que nous connaissons aujourd'hui résulte de cette nouvelle cartographie du quartier. Cela permet de mieux comprendre l'aménagement urbain de Locmaria et la localisation de la nécropole. Nous avons, d'autre part, tenté d'imaginer l'état réel du fond de la ria antique privée des berges artificielles qui la canalisent aujourd'hui. Il s'agit d'une hypothèse. Même si nous pouvons admettre que le niveau de la mer n'a guère évolué[14], il est impossible de mesurer avec précision les évolutions des microreliefs liés aux dépôts de la ria et à ceux des ruisseaux affluents conjugués aux modifications infligées par les constructions médiévales et modernes dans le quartier de Locmaria et sur les basses pentes de Bourg-les-Bourgs et de la rue de Pont-l'Abbé ou encore sur celles du lycée Chaptal, à l'emplacement de l'ancien manoir de la Palud puis du couvent des Calvairiennes. Il faut également tenir compte des problèmes posés par le niveau exact des marées anciennes et de leurs conséquences à plus de 10 km à l'intérieur des terres. Toutefois, nous pouvons admettre que la cartographie proposée est une hypothèse basse et prudente qui a le mérite de suggérer le panorama s'offrant à la vue des habitants de la petite cité romaine de Quimper : paysage nettement plus «maritime» qu'aujourd'hui et qui, contemplé des hauteurs du Frugy ou de Roz-Avel, ne devait pas manquer d'allure. Elle souligne également l'importance du site de fond de ria retenu pour l'implantation de la cité gallo-romaine. Enfin, elle permet de discuter le bien-fondé de l'existence d'un franchissement à gué durant l'Antiquité au niveau de l'actuel quartier du Cap-Horn, juste en amont de l'église de Locmaria.

Jean-Paul Le Bihan et Y.-L. Goalic

QUIMPER, Kerdroniou

Le développement de la Z.A.C. de Kerdroniou nécessite la réalisation de sondages préalables par le service municipal de Quimper[15]. Les terrains s'étendent sur le flanc sud de l'extrémité orientale du plateau d'Ergué-Armel et le site borde l'importante voie gallo-romaine et médiévale dite «Chemin de Locmaria». Les sondages pratiqués en 1993 avaient mis au jour quelques fosses médiévales et un épandage de tessons de transition Néolithique-Bronze ancien[16].

Les résultats des recherches menées sur la parcelle I 1252 sont très modestes. Aucun mobilier archéologique n'est mis au jour dans les sections de cinq fossés anciens qu'il est impossible de dater ou de rattacher à des ensembles cohérents. Un réseau de structures plus complet est mis au jour dans la parcelle I 272 (fig. 9). Il peut s'agir de fossés récents (T.10) ou plus anciens. Le fossé T.11 présente deux segments. Le tronçon nord-sud, long de 90 m, se perd au contact du talus de parcelle et semble se poursuivre, au nord, dans le champ voisin. Le second tronçon, long de 85 m, orienté ouest-est, se termine par une courte antenne de 1,50 m orientée nord-sud. Ce fossé peu profond (0,30 m pour la partie conservée) contient essentiellement une terre grise pulvérulente et par endroits des pierres de taille moyenne parfaitement calées. Le mobilier mis au jour dans T.11 est d'une grande pauvreté. Il s'agit d'un éclat de silex et de huit tessons de poterie protohisto-

---

14 P.-R. GIOT, «Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant..., *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 3, 1990, p. 5-16.

15 Confiée au Service municipal d'archéologie de Quimper, cette mission a été exécutée avec la participation de A. Gentric, Y.-L. Goalic, Y. Le Bihan, Y. Robic, J.-F. Villard. Cf. J.-P. LE BIHAN, *Les vestiges archéologiques de Kerdroniou*, D.F.S., Rennes, S.R.A. Bretagne.

16 J.-Y. ROBIC, J.-P. LE BIHAN, «Notices d'archéologie finistérienne, Kerdroniou», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 115-116.

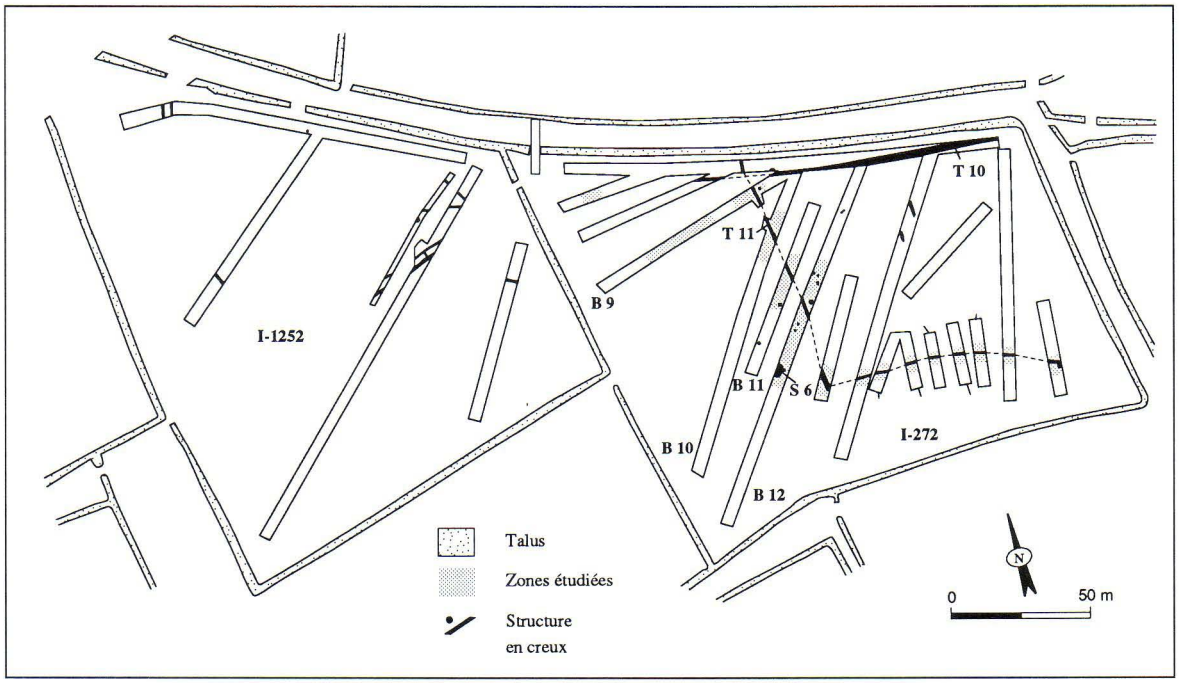

Fig. 9. – Quimper, *Kerdroniou*, position des vestiges (1995).

rique atypique datable de la fin du Néolithique à celle de l'âge du fer. Il est donc difficile de définir précisément l'allure, la date et la fonction originelles de ce fossé qui évoque toutefois les limites d'un enclos ancien.

Des petites dépressions circulaires ou subcirculaires dont la profondeur n'excède guère 0,10 m sont également découvertes. Comblées de terre brune ou de cendres, elles ne livrent aucun mobilier archéologique. Il est difficile de les dater et de leur attribuer une fonction précise. La fosse S.6 est un cône inversé de 3,40 m de diamètre et 1,45 m de profondeur. Le comblement de terre fortement minéralisée livre quatre tessons protohistoriques atypiques. La fonction de cette fosse, vraisemblablement creusée à une date assez haute de la protohistoire, peut-être dès le Néolithique final, demeure énigmatique.

Des zones d'épandage de tessons protohistoriques sont mises au jour à l'interface entre la terre végétale et le sol géologique. Les sondages B9, B10, B11 et B12 livrent un lot de plus de 200 tessons. Avec toutes les réserves d'usage, il semble que deux horizons chronologiques principaux se dégagent : la fin du Néolithique ou les débuts de l'âge du bronze puis la fin du deuxième âge du fer.

Il semble que des établissements ruraux d'assez faible importance aient été installés dans la parcelle I.272, ou à proximité de celle-ci, à la fin du Néolithique puis à la fin de l'âge du fer. La nature exacte, les dimensions, l'allure et l'organisation de ces établissements nous échappent totalement. La mise au jour de fossés liés à la mise en valeur et à l'exploitation récente du terroir, confirme que le paysage rural se transforme en permanence au cours des deux derniers siècles.

Jean-Paul Le Bihan

QUIMPER, mont Frugy

Le sommet du mont Frugy constitue naturellement un point de repère privilégié de la topographie et du paysage des environs de Quimper. Ce fait n'avait pas échappé aux archéologues anciens qui, comme P. du Chatellier[17], pouvaient voir sur ce sommet des vestiges de fortification protohistoriques. Ces renseignements devaient être repris plus tard par R.-M. Wheeler[18]. Par ailleurs, la richesse de l'environnement archéologique du site était confirmée par les observations et par les fouilles exécutées sur le plateau d'Erguélé-Armel par R.-F. Le Men au XIXe siècle[19] et récemment par nous-même[20]. Il était donc naturel d'effectuer des sondages approfondis sur les terrains destinés à recevoir un anneau cycliste construit par la ville de Quimper[21]. Ces sondages couvrent une superficie de 1500 m =. Deux catégories de vestiges sont mis au jour : un réseau de fossés gallo-romains et quelques structures anciennes de faibles dimensions (fig. 10).

La structure Us.01 retient l'attention. Elle se compose d'une large dépression informe comblée de terre brun clair (S.4) surmontée par un agencement naviforme de pierres ayant souvent subi l'action d'une forte chaleur (S.3). Toutefois les terres d'accompagnement suggèrent d'écarter l'hypothèse de l'existence d'un foyer. La combustion ne semble pas s'être effectuée sur place. Parmi les pierres nous découvrons neuf tessons de poterie protohistorique appartenant à la partie basse d'un grand vase à paroi montée à la main. Il est possible de suggérer une datation à l'âge du bronze. Il est très difficile de dater avec précision une telle structure. Nous sommes tentés de croire que les tessons découverts parmi les pierres datent les vestiges immobiliers ; la couleur claire de la terre de la dépression S.4 nous incite à penser qu'elle est très ancienne. Une datation durant la protohistoire, plus précisément à l'âge du bronze, paraît possible. Ce n'est qu'une proposition. En revanche, aucune fonction ne peut être proposée au sujet d'un tel aménagement (fig. 11).

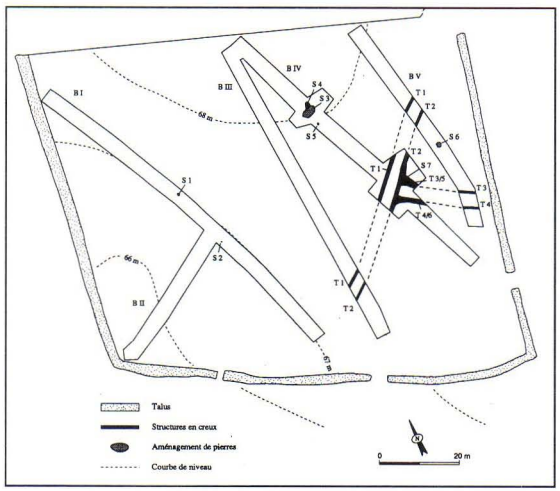

Fig. 10. – Quimper, *mont Frugy* (anneau cycliste), position des vestiges archéologiques.

Le réseau de fossés gallo-romains se compose de quatre éléments : T.1, T.2, T.3, T.4. Les deux premiers, orientés nord-est - sud-ouest, sont parallèles et distants de 2,50 m. T.3 et T.4 se raccordent au fossé T.2 et forment un angle de 100° avec ce dernier. Ils se dirigent donc vers le sud-est. Détectés sur une longueur pouvant atteindre 50 m, ils présentent

17 P. DU CHATELLIER, *Le Finistère aux époques préhistoriques et romaines*, Paris, 1907.

18 P. MAGUER, *Les enceintes fortifiées dans le Finistère*, Université de Paris I, mémoire de maîtrise.

19 R.-F. LE MEN, «Subterranean chambers at La Tourelle, near Quimper», *Archæologia Cambrensis*, t. XIV, 1868, p. 293-311 ; R.-F. LE MEN, «Fouilles d'un poste gallo-romain sur le mont Frugy, à Quimper», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. III, 1875, p. 179-199, ill.

20 J.-P. LE BIHAN, «Chronique d'archéologie antique et médiévale, Quimper, Parc-ar-Groas», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 118-124.

21 J.-P. LE BIHAN, *Les fouilles du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Parc-ar-Groas à Quimper*, D.F.S., Rennes, S.R.A. Bretagne.

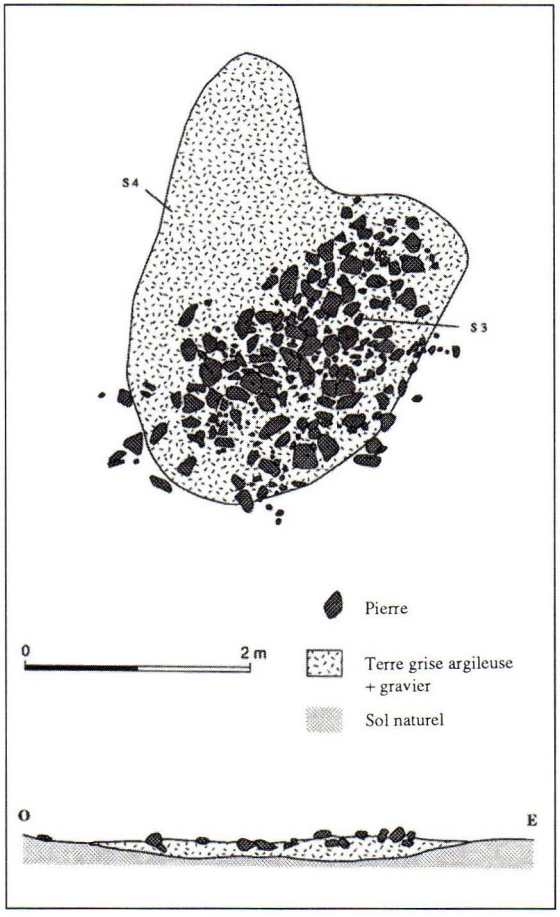

Fig. 11. – Quimper, *mont Frugy* (anneau cycliste), plan et coupe stratigraphique de l'Us 01 (sondage B.IV).

des profils très ouverts. Leur largeur varie de 0,30 m à 1,10 m et leur profondeur peut passer de 0,10 m à 0,50 m selon l'érosion du sol naturel. Ils ont pu rester ouverts un certain temps ou être recreusés ultérieurement. Le mobilier est assez intéressant. En effet, la terre de surface du fossé T.1 livre deux éclats, deux fragments de lames, un racloir et un fragment de *nucleus* en silex gris et noir et un rebord de vase postmédiéval ; c'est cependant uniquement de la poterie gallo-romaine qui est mise au jour au sein de ces structures (fragments de tuiles, de cruches et d'urnes en terre commune, assiette et bol en poterie sigillée Walter 79-80 et Drag. 37).

La lentille de terre S.7, brun sombre de forme ovale, longue de 2 m, large de 1,30 m et épaisse de 0,12 m contient des traces de charbon de bois assez abondantes et chevauche les remplissages des fossés T.2 et T.3. La fouille de cette terre livre de nombreux tessons d'une urne gallo-romaine pulvérisée. Il semble possible de dater cette structure de l'époque romaine. Sa fonction nous échappe. Il peut s'agir des restes d'une aire de combustion ; était-elle, en ce cas, liée à un remodelage du système de fossés sur le remplissage desquels elle repose ? On peut penser plus simplement aux traces d'un feu allumé dans l'angle d'un champ, à l'intersection de deux talus, pour faire brûler des branchages ou toute autre chose.

Les fossés T.5 et T.6, orientés selon un axe nord-ouest - sud-est, détectés et fouillés sur une longueur de 5 à 7,50 m, présentent un profil très ouvert. Leur largeur moyenne est de 0,70 m et leur profondeur est de 0,10 m. Ils sont comblés de terre brune et ont pu être utilisés ouverts. La position de ces deux fossés permet de les dater plus tardivement que T.3 et T.4. Aucun mobilier ne permet de préciser leur date d'utilisation. Toutefois, la couleur de la terre de remplissage nous incite à suggérer une période assez nettement postérieure à l'époque romaine.

En définitive, l'ensemble T.1, T.2, T.3 et T.4 est cohérent. Il constitue sans doute un ensemble de fossés liés à un carrefour de talus définissant l'emplacement de trois parcelles ayant été exploitées vers le IIe siècle de notre ère (fig. 12). La structure S.7 correspond peut-être à l'exploitation ou à une restructuration de ce système dès l'époque romaine. Ce n'est qu'une hypothèse. Les fossés T.5 et T.6 appartiennent sans doute à un autre ensemble cohérent mais nettement plus tardif. On peut imaginer un fonctionnement durant l'époque

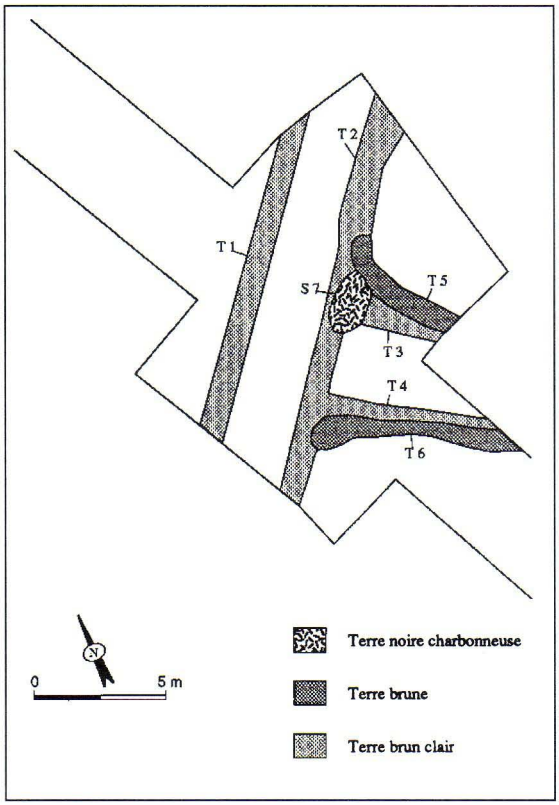

Fig. 12. – Quimper, *mont Frugy* (anneau cycliste), plan de détail du carrefour des fossés au niveau supérieur (sondage B.IV).

médiévale ou plus tardivement. Il y aurait édification d'un nouveau talus s'appuyant sur des aménagements antiques encore visibles et contribuant toujours à structurer le paysage agraire.

Le sommet du mont Frugy se situe hors de la ville antique mais il semble bien faire l'objet d'une activité rurale à cette époque. Cela confirme les observations faites sur les terrains voisins. De la même manière, nous avons un nouvel exemple de limite de parcelles à deux fossés parallèles indiquant l'existence de talus. Sans parler de bocage gallo-romain, il faut admettre que les marques de ces talus à forte proportion de terre et ayant pu supporter des haies vives deviennent de plus en plus fréquentes dans le paysage rural des environs de Quimper. En revanche, le point élevé du mont Frugy ne paraît pas receler le grand site fortifié que l'on pouvait attendre. Cela n'enlève rien à sa fonction de marqueur du paysage, mais cette fouille a le grand mérite de rappeler les archéologues à la prudence vis-à-vis du déterminisme géographique et des descriptions anciennes trop enthousiastes. Elle évite de spéculer davantage sur cette position et oriente plus précisément les recherches en ce qui concerne l'organisation du territoire à l'âge du fer autour de Quimper.

En conclusion, nous pouvons noter qu'en dépit de la faible densité des vestiges mis au jour, cette fouille se révèle très intéressante. Elle permet :

– de faire apparaître de nouveaux indices de présence et d'activité humaine au Néolithique et à l'âge du bronze. Il s'agit, certes, de traces assez ténues et il est difficile de parler de véritable occupation. Il semble cependant que cette présence ait été suffisante pour avoir entraîné des aménagements ponctuels du sol.

– de réduire considérablement la probabilité de l'existence d'une enceinte fortifiée protohistorique, en particulier à la fin de l'âge du fer. La question de la «concurrence» entre le mont Frugy sur la rive gauche de l'Odet et la colline fortifiée de Kercaradec sur sa rive droite était posée. Elle semble résolue. Cela est particulièrement important en ce qui concerne l'organisation de l'habitat de la période gauloise dans cette région et plus particulièrement le rôle de l'Odet à la fin de la protohistoire : rivière frontière entre deux territoires ou axe de symétrie d'un espace largement assis sur ses deux rives ?

– de mettre en évidence un fragment du parcellaire gallo-romain. Cela est intéressant à deux points de vue. De plus en plus de marques d'un parcellaire gallo-romain appa-

raissent sur le plateau d'Ergué-Armel. Les fossés découverts sur le mont Frugy complètent avec bonheur les traces de délimitation du sol agricole déjà perçues plus à l'est, rue Trédern-de-Lézérec[22], Braden IX[23], Braden V[24]. Ainsi nous discernons de mieux en mieux la nature de l'aménagement rural de la périphérie de la ville. Faut-il parler de structure de bocage dans la mesure où de nombreuses traces de fossés doubles paraissent indiquer la présence de talus assez forts pour avoir supporté des haies d'arbres. Il faut sans doute se garder de conclure aussi vite. Toutefois, il apparaît nettement que le paysage rural des environs est assez fortement structuré et qu'il ne s'agit pas d'un paysage totalement ouvert.

La carte des parcelles romaines se densifie dans la région quimpéroise. Bien qu'il soit possible de mesurer la perte de renseignements occasionnée par la destruction sans contrôle des fossés situés sous le gymnase voisin (cf. *supra*), les fouilles sur le mont Frugy enrichissent cette carte. L'orientation du tissu rural de la région de Quimper apparaît de plus en plus souvent. Parfois, comme au mont Frugy, l'histoire de ce parcellaire romain s'épaissit et il est possible de suivre, certes à grands traits, son évolution. La documentation accumulée est intéressante car la superposition entre les parcellaires ruraux gallo-romains et le parcellaire issu du cadastre de 1830 d'une part, entre ces parcellaires antiques et les voies romaines d'autre part, fait apparaître des décalages intéressants. Il est en effet rare que l'orientation des champs romains ait été reprise par les uns ou par les autres. Les coïncidences entre les parcellaires récents et les voies réputées romaines sont bien plus fréquentes. D'autre part cela montre qu'il est très dangereux de vouloir retrouver des cadastrations antiques en s'appuyant sur la carte des parcelles du XIXe siècle. Le cas du mont Frugy constitue un nouvel exemple. Nous voyons ici que le tracé des champs romains a pu marquer le paysage très longtemps, qu'il a pu servir de référence à des aménagements médiévaux ou postmédiévaux, mais qu'au début du XIXe siècle ces traces ont disparu. D'autres logiques ont entraîné une réorganisation assez complète, mais, contrairement à bien d'autres secteurs étudiés à Quimper, une certaine stabilité se manifestera ensuite sur cette partie du mont Frugy dans le partage du sol et l'édification des talus.

Que l'on puisse, malgré bien des lacunes et des incertitudes, évoquer la question capitale du paysage rural gallo-romain à partir d'exemples concrets nous semble très important. À ce titre, l'intérêt des fouilles du mont Frugy apparaît sans ambiguïté.

Cette fouille préventive permet également de cerner plus précisément les limites nord-est de la ville romaine. En ce sens, les observations confirment celles du sondage exécuté en 1994 impasse du Belvédère. La zone urbanisée de Quimper antique n'atteint pas les sommets du plateau. Il s'agit, en revanche, d'un quartier qui a joué un rôle prépondérant dans son développement de la fin de la protohistoire à l'Antiquité. Une étude exhaustive permet de mieux comprendre l'organisation générale de l'agglomération romaine, de sa périphérie et du substrat économique et culturel sur lequel elle s'est développée.

Cette étude permet de réfléchir sur un point de méthode et d'appréciation de la nature des vestiges et de la valeur des sites. Elle s'ajoute en effet à d'autres sites archéologiques des environs réputés par des fouilles anciennes ou par des mentions bibliographiques assez précises et sur lesquels une recherche récente a été reprise dans les envi-

---

22 J.-P. Le Bihan, «Notices d'archéologie finistérienne, Quimper, rue Trédern-de-Lézérec», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 103-104.

23 J.-P. Le Bihan, «Notices d'archéologie finistérienne, Quimper, Le Braden IX», *ibid.*, t. CXXIII, 1994, p. 103-106.

24 J.-P. Le Bihan, *Villages gaulois et parcellaires antiques*, Quimper, 1984, 284 p.

rons. Nous pouvons citer les exemples de la villa du Cavardy à Saint-Evarzec[25], de Ty-Lipig - Kereuret à Pluguffan[26] ou, plus près, de Parc-ar-Groas à Quimper[27]. Se pose pour ces sites la question de leur existence ou non, de leur localisation précise (mont Frugy, Ty-Lipig - Kereuret) et de la valeur des plans relevés anciennement (Le Cavardy et Parc-ar-Groas). Les mentions bibliographiques anciennes représentant une des bases de l'établissement de la carte archéologique nationale et surtout de l'écriture de l'histoire de la région, il importe de s'interroger sur la validité de leur utilisation. Il ne faut pas pécher par excès d'optimisme ou de pessimisme à ce propos. Nous devons toutefois constater, par l'exemple du mont Frugy, que toutes les surprises sont à attendre lors de la fouille de sites mentionnés dans la littérature archéologique de la fin du XIXe ou de la première moitié du XXe siècle[28].

J.-P. Le Bihan

QUIMPER, Parc-ar-Groas

Deux projets immobiliers touchant le site du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Parc-ar-Groas ont nécessité la fouille intégrale de la parcelle CE.246 (300 m =) et la réalisation de sondages sur les parcelles CD 1, 11-12-13 (1400 m =) par le service municipal de la ville de Quimper[29]. Ces recherches prolongent directement celles qui furent effectuées par la même équipe en 1990[30] et permettent de reprendre le travail de R.-F. Le Men au XIXe siècle[31].

Sans revenir en détail sur l'histoire de l'étude de ce site, rappelons qu'il fut interprété successivement comme un poste militaire[32], puis comme une *villa* par les archéologues. C'est la fouille de 1990 qui nous a conduits à admettre qu'il s'agit d'un sanctuaire fondé au plus tard à la fin de l'âge du fer et qui s'est développé durant l'époque romaine. La fouille de 1995 confirme ce point de vue, met en évidence un grand nombre de structures et exhume un mobilier archéologique abondant et très varié. Des structures nouvelles et de nature très différente s'ajoutent à celles que l'on connaît depuis les fouilles de R.-F. Le Men ou à celles qui ont été découvertes en 1990. Il s'agit de fosses, de zones d'épandage ou de dépôts de terre cendreuse, de fossés ou encore de restes de murs de bâtiments en pierres et de voie antique (fig. 13).

Les fosses S.33, S.34 et S.30 se situent à l'est de la fouille et datent de l'époque augustéenne ou tibérienne. Leur fonction demeure inconnue. Dans ce même secteur des dépôts de terre noire, souvent associée à de l'argile cuite, livrent une grande quantité de mobilier archéologique brisé légèrement plus tardif (Tibère-Claude). Il est intéressant de noter que les fragments manquants de certains

---

25 J.-P. Le Bihan, P. Galliou, P. Carrié, «La villa gallo-romaine du Cavardy en Saint-Evarzec », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXI, 1982, p. 85-110.

26 J.-P. Le Bihan, «Chronique d'archéologie antique et médiévale, Pluguffan, Ty-Lipig-Kereuret», *ibid.*, t. CXX, 1991, p. 67-74, ill.

27 J.-P. Le Bihan, «Chronique d'archéologie... Parc-ar-Groas», *ibid.*, art. cité.

28 Confiée au Service municipal d'archéologie de Quimper, cette mission a été exécutée avec la participation de Y.-L. Goalic, A. Nové-Josserand et J.-F. Villard, archéologues contractuels A.F.A.N., de A. Gentric et du groupe d'archéologues russes accueillis sur les chantiers archéologiques finistériens au titre d'une collaboration avec le Centre culturel de l'abbaye de Daoulas. Il s'agissait de L. Iliukov, I. Grounski, A. Kvasha, S. Demeshenko et Y. Piotrovsky, chercheurs rattachés aux musées et universités d'Azov, Rostov-sur-le-Don et Saint-Pétersbourg.

29 Confiée au Service municipal d'archéologie de Quimper, cette mission a été exécutée avec la participation de A. Gentric, Y.-L. Goalic, Y. Le Bihan, J.-F. Villard, archéologue contractuel A.F.A.N.

30 J.-P. Le Bihan, *Les fouilles du sanctuaire gaulois et gallo-romain de Parc-ar-Groas à Quimper*, D.F.S., S.R.A. Bretagne, 242 p.

31 J.-P. Le Bihan, «Chronique d'archéologie antique et médiévale, Quimper, Parc-ar-Groas», art. cité.

32 R.-F. Le Men, «Fouilles d'un poste gallo-romain sur le mont Frugy», art. cité.

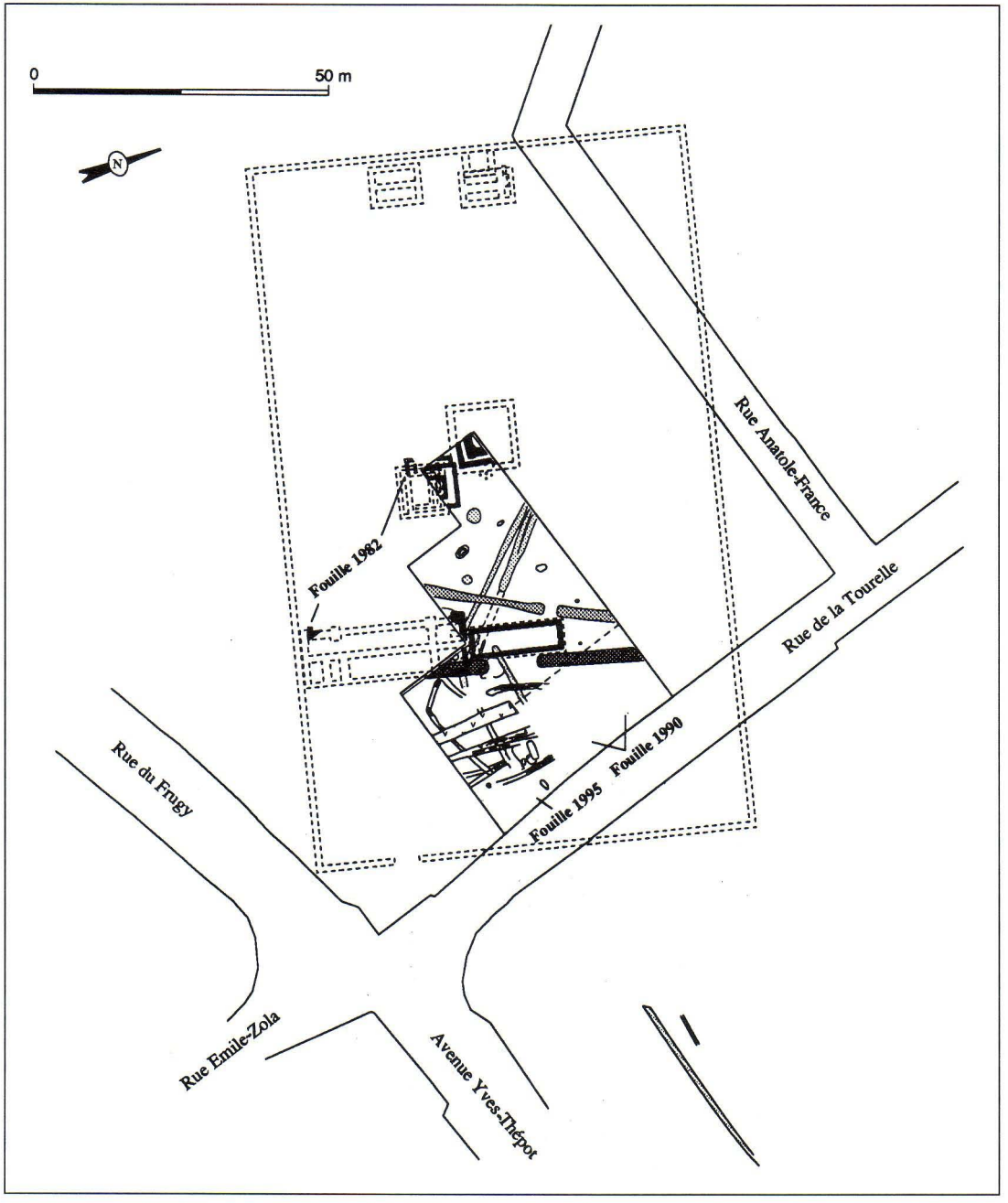

Fig. 13. – Quimper, sanctuaire de *Parc-ar-Groas*, localisation des vestiges.
===== Plan de R.-F. Le Men (1865).

vases se trouvent dans le comblement du grand fossé contemporain T.15. Ce dernier était déjà connu par la fouille de 1990 et il se confirme qu'il représente certainement une limite importante de l'architecture du sanctuaire durant le premier tiers du Ier siècle de notre ère. La richesse et la composition du mobilier archéologique, semble-t-il sélectionné par les utilisateurs du site, sont également en accord avec des pratiques d'ordre rituel. La position des bâtiments en pierre C et D permet de préciser leur chronologie relative. Ils ont dû fonctionner entre la fin du Ier et le IIe siècle de notre ère. Un réseau de fossés est également mis au jour. Ils appartiennent autant aux phases anciennes du sanctuaire, de La Tène finale à Tibère, qu'aux dernières périodes de son utilisation, après la fin du IIe siècle. Enfin, un segment de voie gallo-romaine empierrée est découvert. Portant encore des marques de roues de chariot et de réfection, elle intrigue par sa localisation au cœur de l'espace géométrique défini par les travaux de R.-F. Le Men. En fait son interprétation dépend des réponses à deux questions : de quand date-t-elle précisément ? S'agit-il d'une véritable route rattachée à un itinéraire antique ou d'une allée appartenant au sanctuaire ? (fig. 14).

Même si aucun plan complet n'est connu, le rassemblement des données fournies par les travaux antérieurs nous autorise à proposer les grandes lignes d'une histoire de l'organisation du site. Chaque structure peut trouver sa place dans une telle histoire. Toutefois la complexité et l'abondance des vestiges ne permettent pas de tout expliquer. Des zones d'ombre demeurent, des contradictions apparentes se manifestent et soulignent la prudence qu'il convient d'adopter. Ainsi, il est difficile de caler la voie romaine mise au jour en 1995 et les associations entre les différents édifices du sanctuaire demeurent des hypothèses de travail.

Par ailleurs, les vestiges mis au jour et soumis à l'étude critique ne constituent qu'une très faible partie de ceux qui ont pu être explorés par R.-F. Le Men et, surtout, de ceux qui

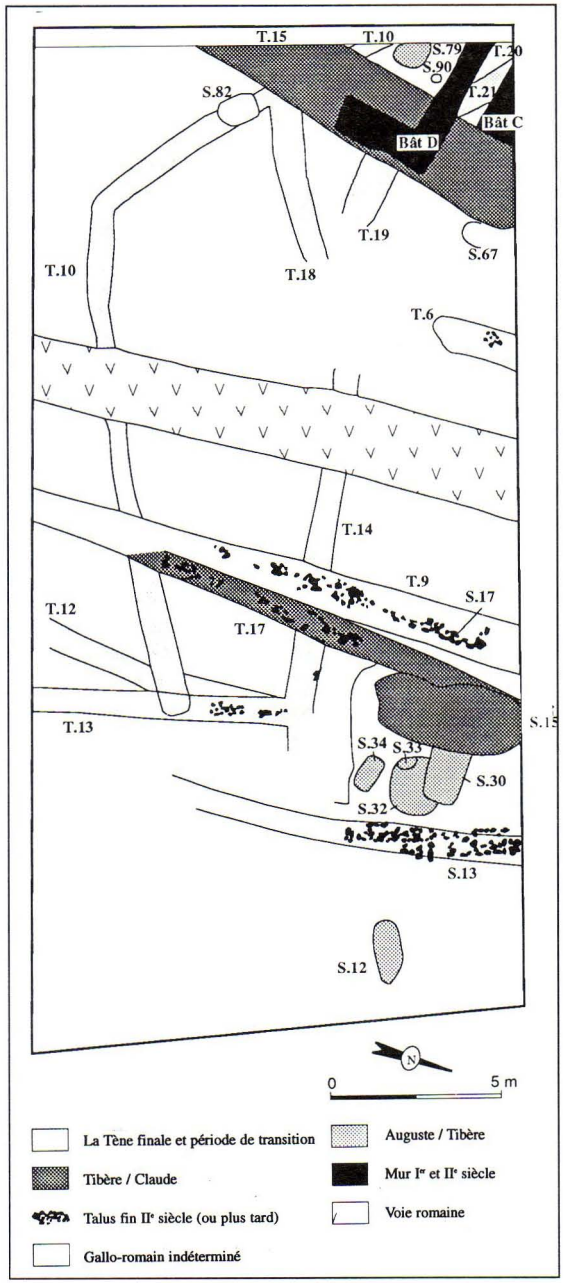

Fig. 14. – Quimper, *Parc-ar-Groas* II, plan diachronique des vestiges.
Fouille 1995.

restent encore en place dans le secteur. Il est certain que, hormis l'erreur grossière qui consistait à voir là les vestiges d'un poste militaire, l'interprétation de l'ensemble n'est pas simple ; la seule présence d'un plan de *fanum* ne suffit pas nécessairement à interpréter l'ensemble comme un sanctuaire. La situation géographique est certainement un bon argument. C'est surtout l'analyse approfondie des types de mobiliers découverts depuis le XIe siècle sur le site, l'étude de leurs utilisations et de leurs déplacements éventuels qui constituent les meilleurs gages en faveur d'une interprétation comme sanctuaire de cet établissement occupé de La Tène finale au IVe siècle apr. J.-C. ; des présences humaines plus anciennes et plus tardives ne sont d'ailleurs pas à exclure.

Tout cela entraîne naturellement une réflexion sur la nature et sur le rôle du site de Parc-ar-Groas, et plus largement du mont Frugy, dans l'organisation du tissu humain au deuxième âge du fer et durant la période romaine. La fonction de petite acropole semble pouvoir être attribuée à cette colline dominant l'agglomération antique. Que la nécropole de Creac'h-Maria se situe à mi-chemin entre le sanctaire et la ville romaine renforce le caractère symbolique d'une telle implantation ; surtout si l'on tient compte de la proximité immédiate de la voie conduisant vers les chefs-lieux de cités, Carhaix et Vannes. Le rôle joué par le site de Parc-ar-Groas à la fin de l'âge du fer est plus difficile à définir. La densité des habitats de cette époque, la proximité des hameaux du Braden et celle de la vallée de l'Odet représentent des éléments déterminants d'un dossier encore incomplet.

Il est évident que l'étude approfondie de tout le mobilier découvert lors des fouilles successives et la réflexion générale menée sur l'organisation de la ville antique dans le cadre de la réalisation de la carte archéologique de Quimper fourniront les bases utiles pour une approche nouvelle de ce site. L'intérêt de celui-ci est multiple, qu'il s'agisse de la connaissance des sanctuaires antiques ou de celle de l'organisation des agglomérations secondaires gallo-romaines.

J.-P. Le Bihan

QUIMPER, avenue de Limerick

La mise en chantier d'immeubles au nord-ouest de la Z.A.C du Braden a entraîné la réalisation, par la S.E.M.A.E.B., le C.R.A.F et le service municipal de la ville de Quimper[33], d'une opération préalable d'évaluation du potentiel archéologique. Le site fait partie du gisement néolithique, Bronze ancien et gallo-romain du Braden V[34].

Au nord-est de la zone décapée apparaît le fond plat d'une tranchée aux flancs très arasés. Aucun mobilier particulier n'est relevé dans les terres contenues dans cette marque très fugace longue de 12,50 m. Son orientation suggère de l'intégrer dans le réseau de fossés gallo-romains mis au jour en 1983[35]. Il convient toutefois d'être prudent ; il ne s'agit que d'une suggestion.

Au sud-ouest du site, trois éléments d'un réseau de fossés d'époque moderne sont repérés. T.2 et T.3 sont les fossés d'un talus orienté est-ouest et existant encore à l'ouest du site. T.4 est un fossé plus étroit. Il correspond vraisemblablement au périmètre d'un enclos s'appuyant sur le talus délimité par T.2 et T.3. Cette petite parcelle avait déjà disparu lors des premiers aménagements de la Z.A.C. du Braden.

---

[33] Confiée au Service municipal d'archéologie de Quimper, cette mission a été exécutée avec la participation de Y.-L Goalic, Y. Robic et J.-F. Villard. Cf. J.-P. Le Bihan, *Marques d'exploitation du terroir sur le site du Braden V à Quimper*.

[34] J.-P. Le Bihan, *Villages gaulois et parcellaires antiques*, Quimper, 1984, 284 p.

[35] J.-P. Le Bihan, «Chronique d'archéologie antique et médiévale, Quimper, le village gaulois du Braden I», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1984, t. CXIII, p. 75-79.

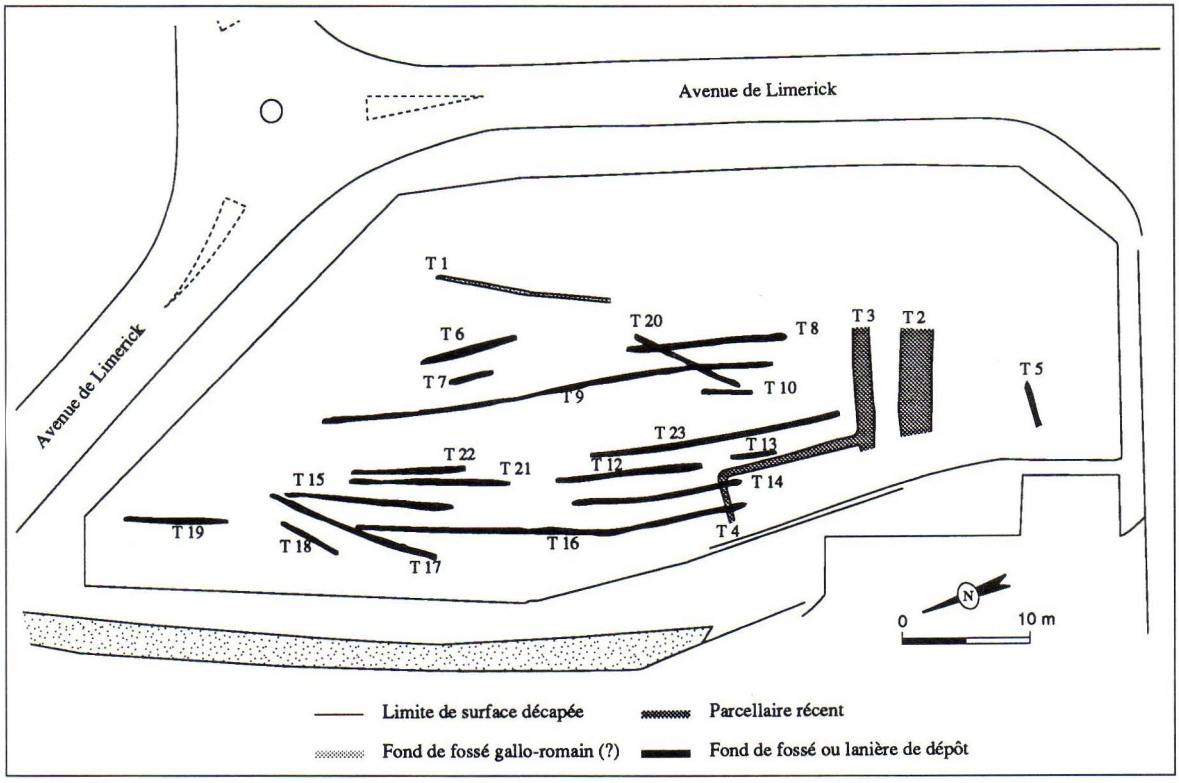

Fig. 15. – Quimper, *41, avenue de Limerick*, position des vestiges.

Un important réseau de dix-huit traces linéaires de terre brun très foncé en lanières présente un intérêt certain. La largeur moyenne de ces traces est de 0,30 m et leur profondeur n'excède jamais 10 à 15 cm. Le remplissage de terre grise et parfois ferrugineuse peut prendre simplement l'allure d'un film de 3 à 4 cm d'épaisseur.

Une organisation géométrique se dégage de cet ensemble. Treize lanières de terre, correspondant à sept alignements distants d'environ 2 m, sont orientées nord-sud. Un second groupe de tranchées parallèles comprend trois éléments, également distants de 2 m ; leur orientation diffère légèrement de celles du premier groupe. Un recoupement entre T.14 et T.4 souligne l'antériorité de l'enclos décrit précédemment et confirme la modernité de toutes ces empreintes. Celles-ci sont toutefois antérieures aux travaux d'aménagement immobilier de la zone du Braden. En revanche la présence de terres ferrugineuses fortement oxydées évoque une longue exposition à l'air libre (fig. 15).

C'est la première fois que de tels vestiges apparaissent dans les sondages archéologiques effectués à Quimper. Il est difficile de les interpréter précisément, mais il semble qu'il faille relier cette structure en tôle ondulée à une exploitation agraire. Des changements dans le travail ou la distribution des parcelles expliqueraient les différences d'orientation des réseaux. Il serait même possible de mettre en doute la contemporanéité du creusement des

zones dépressives et de leur remplissage par des matériaux, éventuellement nettement plus récents. Cela traduirait également le travail et les déplacements des sols, invisibles à l'œil.

Les lanières mises au jour suscitent une réflexion à propos de la nature et de l'évolution des paysages agraires de nos régions aux époques récentes. Les fouilles de Quimper ont maintes fois souligné qu'un véritable travail d'archéologie, d'histoire et de géographie reste à réaliser dans ce domaine. Les vestiges de l'avenue de Limerick renforcent cette conviction. Quelles que soient les interprétations suggérées à l'issue d'une telle fouille, elles ont surtout le mérite d'alerter les chercheurs, de les inciter à détecter toutes les formes d'anomalies qui impriment les sols et à s'interroger sur les formes du travail de la terre dans les campagnes, cela jusqu'à des dates récentes. L'opération de l'avenue de Limerick montre que l'histoire moderne et contemporaine du sol et des terroirs peut être étudiée d'une manière nouvelle grâce à l'archéologie. Cet éclairage particulier constitue sans doute l'intérêt principal de cette fouille.

J.-P. Le Bihan

QUIMPER, Kerlagatu-Kersalé

La réalisation de la carte archéologique de Quimper est l'occasion de tenter d'éclaircir des dossiers concernant des sites mentionnés autrefois par les érudits locaux. Kerlagatu fait partie de cette catégorie. Ce site se trouve sur les hauteurs dominant la rive droite de l'Odet, à environ 2 km au sud-ouest de l'agglomération gallo-romaine de Locmaria et au sud de la voie antique reliant Quimper au sud-ouest de la Cornouaille. En fait, la nature des découvertes effectuées et signalées par Briot de La Mallerie[36] sur les terres du manoir de Kerlagatu demeurent assez confuses. Il s'agit d'urnes et d'objets aussi variés qu'une statuette en bronze du dieu Mars, de facture grossière, des fragments d'épées, mais aussi des sarcophages. Les vestiges mobiliers offerts au Musée départemental breton ne sont plus visibles, certains d'entre eux ayant été victimes de l'incendie de 1939. Le site de Kerlagatu figure simplement dans les inventaires consacrés au patrimoine archéologique de Quimper par R.-F. Le Men[37], P. du Chatellier[38], L. Pape[39] et P. Galliou[40]. La reprise du dossier bibliographique et une étude des lieux montre en fait l'existence de deux sites distincts pouvant être séparés de plusieurs centaines de mètres.

Le premier site est proche du manoir de Kerlagatu. C'est lui qui a livré une douzaine de «sarcophages», mais aussi deux haches à douille. La description sommaire des tombes (quatre dalles de chant et une cinquième en couvercle) évoque plus des coffres de l'âge du bronze que de véritables sarcophages gallo-romains ou médiévaux. En revanche, il est impossible de localiser plus précisément la trouvaille.

Le second site, partiellement détruit par des carrières à partir de 1873, est distant du manoir de Kerlagatu de 400 m. Ces terres appartenaient alors à Briot de La Mallerie et il est naturel que celui-ci, inventeur des vestiges archéologiques, ait classé le site sous la mention commune de Kerlagatu. Il convient en fait de le faire figurer au lieu-dit Kersalé. Il couronne une colline dominant les rives de l'Odet, à 46 m d'altitude. Des talus de terre, encore bien visibles au XIXe siècle, conduisent Briot de La Mallerie et R.-F. Le Men à évoquer l'existence d'un établissement fortifié. Il

---

36 G. Briot de La Mallerie, Communication, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. I, 1873-1874, p. 41-42.

37 R.-F. Le Men, «Statistique monumentale du Finistère (époque celtique)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IV, 1876-1877, p. 126.

38 P. du Chatellier, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Paris, 1907, p. 333.

39 L. Pape, *La* civitas *des Osismes*, *op. cit.*, p. A-167.

40 P. Galliou, *Carte archéologique de la Gaule : le Finistère*, Paris, 1989, p. 161-175.

est tout à fait possible que les amas de terre et de roches encore en place correspondent aux ultimes vestiges de terrassements d'un tel site. Celui-ci borde la route Quimper-Pont-l'Abbé, c'est-à-dire la voie antique reliant la ville antique aux régions côtières du pays bigouden. C'est là qu'ont été mis au jour la statuette, des urnes funéraires, des «amphores» cinéraires et des objets métalliques, fragments d'épée ou de poignard. S'il s'agit bien d'urnes funéraires, étaient-elles protohistoriques ou gallo-romaines ? Les informateurs perçoivent et évoquent la possibilité de l'existence de deux lots différents et donc de deux périodes d'occupation, gauloise et romaine. Il convient bien entendu de ne pas se laisser abuser par le terme «amphore» qui peut s'appliquer à tout grand vase un peu ventru, pour peu que sa couleur soit assez claire. De la poterie de La Tène et d'époque romaine précoce (*terra nigra*) et un tesson d'amphore glanés récemment sur le site semblent l'authentifier et confirmer l'hypothèse de la présence d'une enceinte protohistorique tardive.

En fait, il semble que le secteur de Kerlagatu recèle des vestiges assez complexes, divers mais importants. Il ne serait pas étonnant qu'une petite nécropole antique ait été installée au cœur ou à proximité d'anciens sites de l'âge du bronze et de l'âge du fer. Il est, en tout cas, difficile d'être plus précis. En revanche, il est bon de s'intéresser à la situation précise de ce qui semble bien être un petit retranchement de l'âge du fer sur la petite butte naturelle de Kersalé (fig. 16). Celle-ci se trouve en effet à la tête de deux profonds talwegs opposés. L'un orienté sud-nord rejoint très rapidement la profonde vallée de Keriner, l'autre orienté nord-sud s'incruste dans le plateau de Kerlagatu en direction de l'Odet dans lequel il se jette en baie de Kerogan près du château de Keraval. Affadi par les terrassements routiers et périurbains, ce relief échappe de plus en plus à la perception de l'homme moderne. Toutefois un regard attentif porté à la topographie originelle montre nettement l'intérêt de la position du site de Kersalé. Le méandre de l'Odet à Kerogan, la profonde vallée du ruisseau de Keriner et les deux vigoureux talwegs évoqués précédemment isolent un espace couvrant environ 200 ha. Le site protohistorique de Kersalé se situe en fait au seul point d'accès aisé à cet espace lorsque l'on vient du sud et de l'actuelle région bigoudène. C'est à la fois le point faible ou le point fort selon que l'on se place dans des perspectives de défense ou de communication. La route actuelle Quimper-Pont-l'Abbé, reprenant très vraisemblablement un itinéraire antique, quitte d'ailleurs la vallée de l'Odet par ce point particulier.

La question est donc de savoir si nous sommes ici en présence d'un site fortifié du deuxième âge du fer maîtrisant et contrôlant un espace assez restreint mais bien défini. Dans l'affirmative, il convient de réfléchir aux conséquences en matière d'organisation du territoire à cette époque et aussi à notre perception de cette question.

Sur la première question il faut bien voir qu'il s'agit d'une donnée tout à fait nouvelle pour Quimper. Nous sommes à proximité du «camp gaulois» de Kercaradec[41] auquel les archéologues attribuent généralement une grande importance dans le schéma d'organisation de la vie sociale et politique de la micro-région durant La Tène finale. En effet, quelle place faudrait-il attribuer, dans la hiérarchie des sites et du pouvoir administratif et politique, à une petite fortification qui contrôlerait un petit territoire et située à 2 km de son «grand frère» lui-même élevé parfois élevé au rang de petit *oppidum*[42] ?

Parallèlement, l'année 1995 aura sans doute permis d'écarter définitivement l'hypo-

---

41 R. M. WHEELER, *Hill-Forts of Northern France*, Oxford, 1957. – J.-P. LE BIHAN, «Des origines aux Gaulois», et «L'époque gallo-romaine», dans J. KERHERVÉ (dir.), *Histoire de Quimper*, Toulouse, 1994, p. 11-39.

42 O. BUCHSENSCHUTZ, *Recherches sur l'habitat à l'âge du fer en Europe tempérée*, Paris, 1981, thèse inédite.

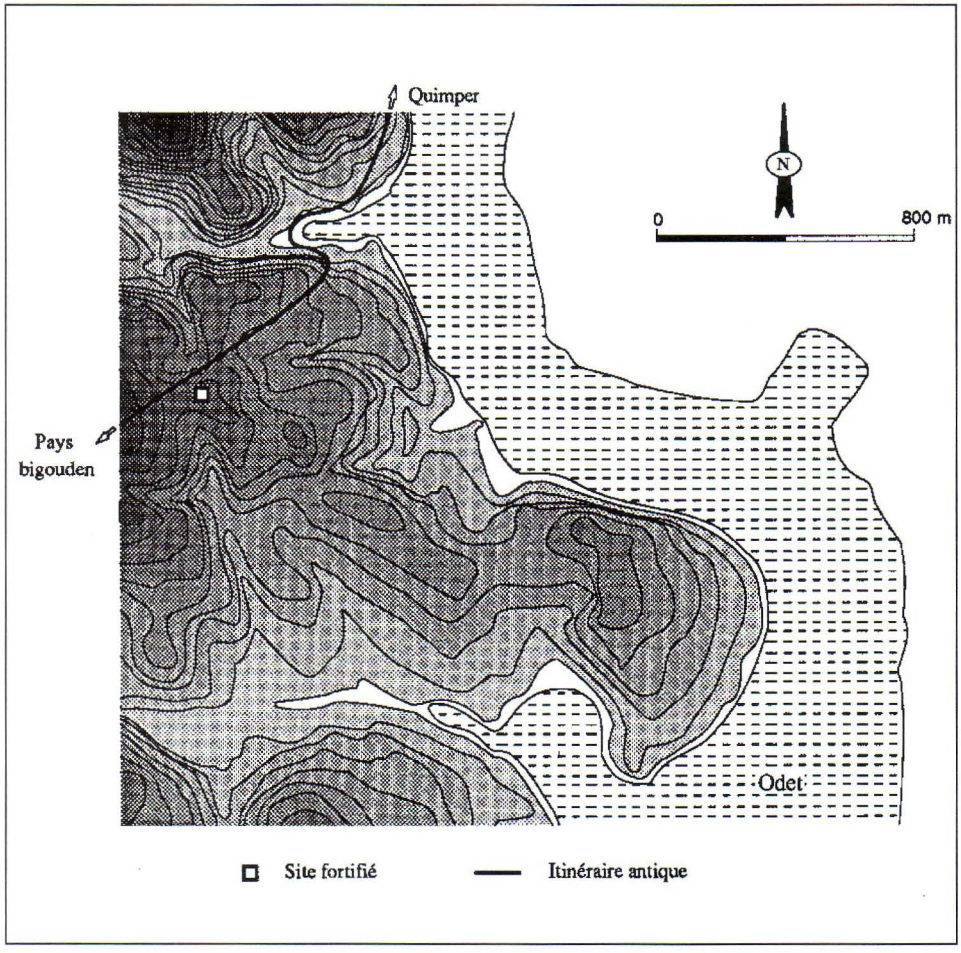

Fig. 16. Quimper, *Kersalé*, site implanté à l'«entrée» d'un espace géographique parfaitement défini par la topographie.

thèse de l'existence d'un grand site fortifié du deuxième âge du fer sur le sommet du mont Frugy[43], idée manifestement assez enracinée dans la littérature archéologique[44]. Tout cela souligne donc l'extrême prudence qu'il convient d'adopter lorsque l'on prétend dresser les cartes des territoires politiques et administratifs au sein des cités durant l'âge du fer, notamment en s'appuyant sur la répartition géographique des sites fortifiés. Le cas des environs de Quimper, étudiés avec assiduité, est exemplaire. D'une part plusieurs enceintes n'ont fait l'objet d'aucune fouille, ce qui interdit toute identification certaine (Saint-Guénal et Kerven en Penhars) ou toute datation (Begar-Castel en Quimper et Saint-Cadou en Gouesnac'h au confluent de la baie de Lanroz et de la vallée de l'Odet). D'autres enceintes peuvent n'être que des vues de l'esprit et ne pas exister, en dépit de leur présence dans la littérature archéologique (mont Frugy) alors que d'autres encore, bien réelles, peuvent exis-

[43] Cf. *supra*, J.-P. LE BIHAN, «Notices d'archéologie finistérienne, Quimper, mont Frugy», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXV, 1996.

[44] P. MAGUER, *op. cit.*, 1994.

ter sans être recensées ; c'est peut-être le cas de Kersalé et de Keradennec[45]. De telles constatations conduisent l'archéologue à une grande humilité et à une grande méfiance vis-à-vis d'interprétations et de modélisations prématurées des régions étudiées. L'application de schémas tels que les polygones de Thiessen, ayant pu faire leur preuve par ailleurs, ne change rien à l'affaire. Il n'est d'ailleurs pas question de discuter le bien-fondé de tel ou tel processus de mise en place des territoires par l'homme. Il est simplement utile de rappeler que ceux-ci n'ont une chance de correspondre à la réalité que si le chercheur analyse la répartition de la totalité des repères topographiques. En archéologie protohistorique, nous en sommes, hélas, bien loin.

J.-P. Le Bihan

SAINT-JEAN-TROLIMON, Kerbascol

M. Pol Lucas, toujours très actif pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine de sa région, nous a emmené sur le site de Kerbascol où M. Le Coz, qui exploite une carrière de sable dunaire, a découvert une stèle hémisphérique en granite leucocrate, haute de 1,20 m (embase comprise) dont il manque un gros éclat. Elle se trouvait apparemment hors de tout contexte archéologique. Il est possible que l'enlèvement de l'éclat et son enfouissement correspondent à une désacralisation de la pierre et une élimination d'un culte païen au Moyen Âge, répondant, peut-être, aux prescriptions des conciles et synodes de 452 (Arles), 538 (Auxerre), 567 (Tours), 658 (Nantes), 681-682 (Tolède) ou encore à l'ordonnance de Charlemagne en 769.

Michel Le Goffic

SCAËR, forêt de Coatloc'h

Si l'on en croit Ogée, la duchesse Anne avait un rendez-vous de chasse dans la forêt de Coatloc'h. Flagelle, dans son inventaire de 1877, y signale l'existence de ruines d'un vieux château et de restes d'un mur de clôture dans les parties sud et est de la forêt, ouvrage connu sous le nom de *Mur du Duc*. Nous avons profité de l'opportunité d'une coupe et d'un débroussaillement pour procéder, avec l'assistance de Y. Bertali, de l'O.N.F., au levé topographique des structures et vallonnements correspondant aux restes du «château» (fig. 17). Il se situe dans la partie septentrionale de la forêt, sur un versant nord. Deux phases de construction semblent se dessiner dans la topographie. La première consiste en une enceinte carrée de 55 m de côté formée d'un talus et d'un fossé externe. La partie orientale a été tronquée par un chemin forestier et l'entrée apparaît dans la partie médiane du côté nord. Au centre de cette enceinte se trouve une petite motte de plan rectangulaire à angles arrondis de 15 m x 20 m, au sommet de laquelle se voient des traces de construction. La deuxième phase d'occupation consiste en des constructions maçonnées en pierre sèche dont certains parements sont nettement visibles. Une partie de ces bâtiments se trouve dans la partie sud du site, la plus élevée, et un bâtiment recoupe nettement le talus antérieur, l'autre occupe l'angle nord-est.

Michel Le Goffic

SCRIGNAC, Kerrain

Ne sachant pas dans un premier temps à quelle période le rattacher, nous avons hésité à inclure cet objet dans la présente rubrique du *Bulletin* plutôt que dans celle intitulée «Monuments et objets d'art du Finistère», réservée aux périodes postantiques.

Il s'agit d'un objet en pierre, de forme complexe, présentant en relief sur sa face principale un personnage tenant contre lui un

[45] J.-P. Le Bihan, J.-Y. Robic, «Chronique d'archéologie antique et médiévale, Quimper, Keradennec», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 113-116.

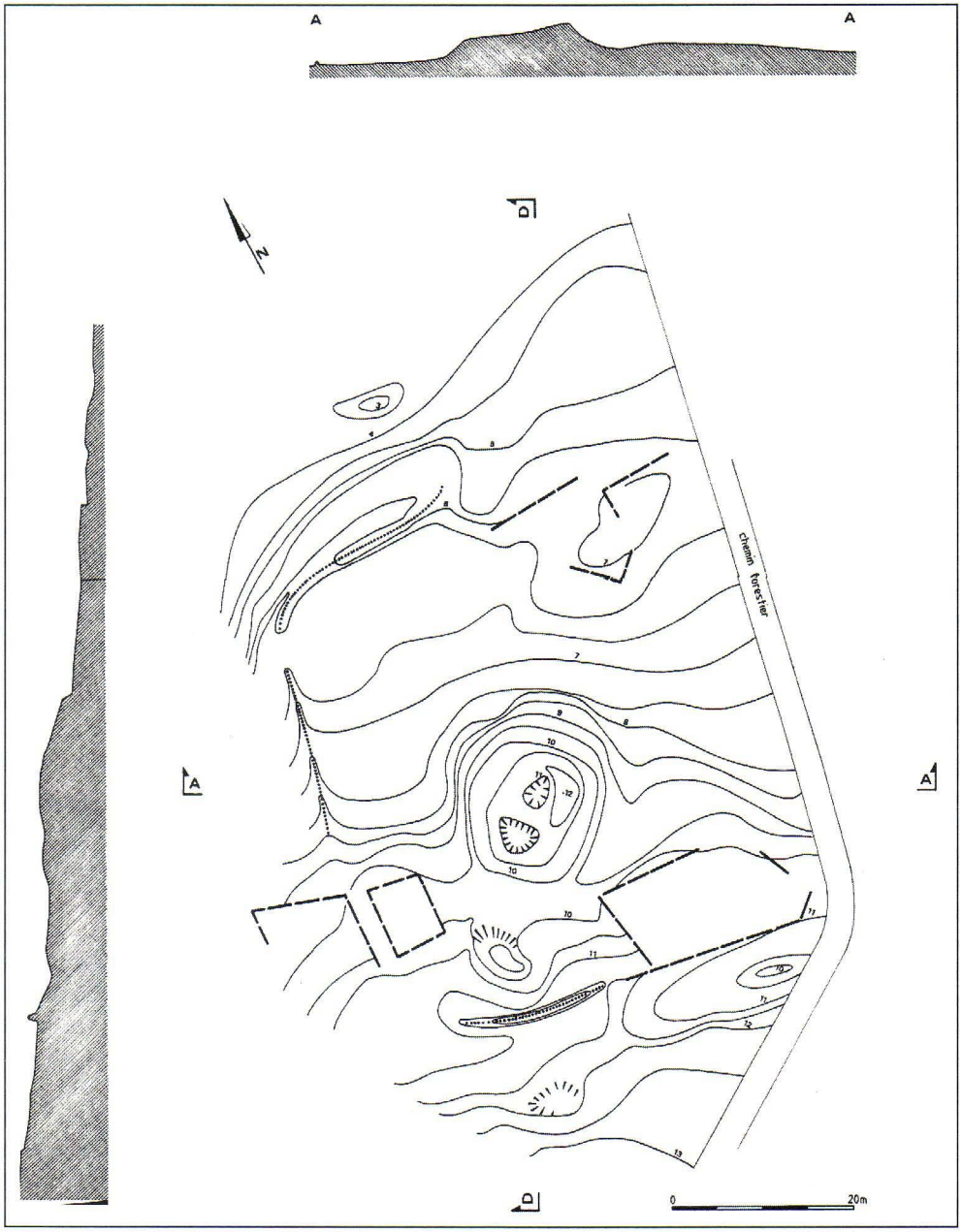

Fig. 17. – Scaër, forêt de *Coatloc'h*, lever topographique et coupe des vestiges du «château».
Nivellement indépendant et équidistance des courbes de niveau : 0,50 m.
En pointillé : sommet des talus.
En tireté : parements de maçonnerie.

second personnage de taille plus réduite (fig. 18). Il a été porté à notre connaissance en juillet 1995 par M. François Doucen, de Poullaouen. Il avait été découvert une vingtaine d'années plus tôt par M. Kerdraon, agriculteur à Kerrain en Scrignac, en labourant une petite parcelle touchant les anciennes maisons d'habitation de ce village, à l'ouest[46]. M. Kerdraon et son fils, qui exploite désormais la ferme, nous ont dit ne jamais avoir rien remarqué de particulier lors des labours et n'avoir trouvé ni fragments de tuiles ni tessons de poteries par exemple. Cette parcelle était en prairie au moment de notre enquête et nous n'avons nous-même fait aucune découverte.

Le bloc dans lequel sont sculptés les deux personnages est de forme complexe, avons-nous dit. Il s'inscrit dans un parallélépipède rectangle proche du cube, de petites dimensions. Celles-ci sont les suivantes : hauteur = 12 cm ; largeur = 14 cm ; profondeur = 13 cm.

La pierre est de couleur gris verdâtre, à grain très fin et très dure. Selon M. L. Chauris (département des sciences de la Terre, université de Bretagne occidentale), il s'agit d'une kersantite claire dont des filons affleurent sur le territoire de la commune de Scrignac. M. Doucen a remarqué la présence du même matériau à Feunteun-ar-Mestr, à 500 m au nord-est de Kerrain, et deux pierres de forme globulaire conservées par M. Kerdraon, le propriétaire de la statuette, pourraient être des boules résultant de l'altération naturelle de cette même roche.

La dureté de la pierre explique en partie le caractère rudimentaire de la facture, due certainement à un sculpteur occasionnel. La vue du profil droit (fig. 19) montre que les personnages ont été dégagés vers l'arrière à partir d'une surface plane. Les contours de la tête du personnage principal sont juste dégrossis, avec une forte dissymétrie sur le côté gauche. Le cou est massif. Seul le visage a été travaillé avec un soin particulier et lissé. Il s'inscrit dans une sorte de masque bien délimité par un trait gravé, coupé à l'horizontale à la hauteur



Fig. 18. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de face.
Cliché SAVUBO.

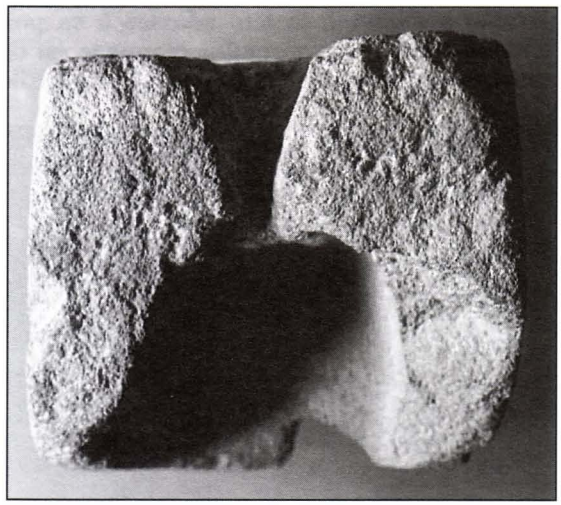

Fig. 19. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de l'arrière.
Cliché SAVUBO.

[46] Nous remercions notre informateur, M. Doucen, ainsi que M. et Mme Kerdraon, qui ont accepté de se dessaisir pour quelque temps de cette statuette, qu'ils considèrent comme un porte-bonheur, car elle fut découverte lors de leur arrivée à la ferme de Kerrain.

du front et terminé en ovale au menton. Le nez, droit, était en relief, mais a subi une usure. La bouche et les yeux sont gravés. Ceux-ci sont dessinés en forme d'amandes et remontent de chaque côté comme des virgules. L'iris et la pupille sont indiqués par une petite cavité circulaire. L'œil droit est parfaitement conservé. La bouche décrit un arc de cercle ouvert vers le haut du visage comme si elle souriait. Le personnage, massif, semble assis, mais on ne distingue ni son corps ni ses jambes. Il semble installé dans une sorte de fauteuil dont on reconnaîtrait à l'avant les montants et sur la vue du dessus le dossier (fig. 20) ; mais peut-être n'est-ce que le fait du hasard. La maladresse du sculpteur a eu pour effet de creuser la poitrine et de rendre saillantes les épaules. Le bras gauche est disparu, mais le droit subsiste et on devine la main posée sur le petit personnage. Par ce geste, il le maintient contre lui, entre ses jambes semble-t-il, la tête adossée à sa poitrine. La tête de ce second personnage est de dimension plus réduite (hauteur : 2,5 cm). Elle



Fig. 20. – Scrignac, *Kerrain*, statuette, profil droit.
Cliché SAVUBO.

a le même contour ovale caractéristique, mais on n'y distingue aucun trait, excepté peut-être l'œil droit. On aperçoit le sommet de ses épaules et le bombement de son torse. La partie inférieure de son corps est disparue, la pierre ayant été mutilée à cet endroit, mais on peut penser qu'il était debout.

Les personnages sont encadrés par deux montants verticaux taillés en chanfrein. Celui de gauche est nettement plus large que celui de droite qui a été endommagé de surcroît par le soc de la charrue. Ils évoquent un fauteuil, à moins qu'il ne s'agisse d'une niche. Les deux côtés du bloc ne sont pas plans mais légèrement bombés (fig. 21-22). La partie droite est abîmée à la base. Les vues de profil montrent aussi que tous deux se terminent en biseau en haut et à l'arrière, la coupe biseautée se prolongeant sur toute la largeur de l'objet.

Vu de l'arrière (fig. 23), en dessous de ce bandeau biseauté, le bloc est creusé d'une cavité circulaire de 7,5 cm de diamètre et de 7 cm de profondeur. On distingue sur la paroi de cette cavité des traces de ciseau et au fond des traces de poinçon. Elle communique avec le sommet, qui est plan, par une autre cavité plus grossièrement taillée en forme d'entonnoir, et qui est peut-être postérieure. Enfin, la base est plane et l'objet pouvait donc tenir posé à plat.

Il présente au total une forme complexe. Le fait qu'il soit creux et taillé en biseau à l'arrière suggère qu'il s'emboîtait sur un support, peut-être en bois (?), dont la nature ne se laisse pas facilement deviner. Il ne semble pas non plus que les personnages aient été sculptés dans un premier temps sur un bloc plein que l'on aurait creusé ensuite afin de le réutiliser dans un autre emplacement. L'inverse est encore moins concevable. Ce fut donc certainement d'emblée un objet fini. Seule l'encoche en haut et à l'arrière a pu être ajoutée, mais ce n'est pas certain.

Reste l'identification des personnages et par voie de conséquence, la datation de l'objet. Le lieu et les circonstances de la découverte

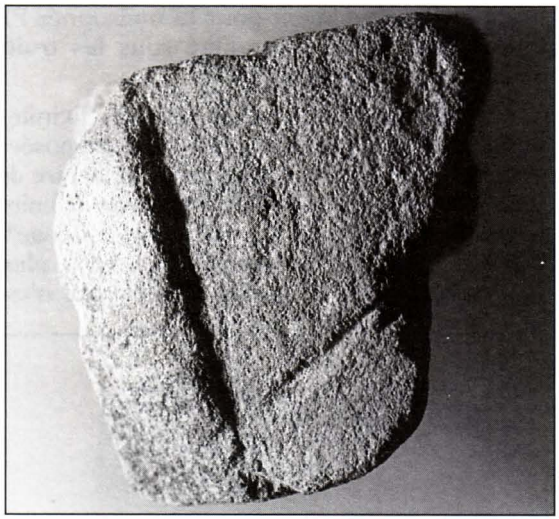

Fig. 21. – Scrignac, *Kerrain*, statuette, profil gauche.
Cliché SAVUBO.

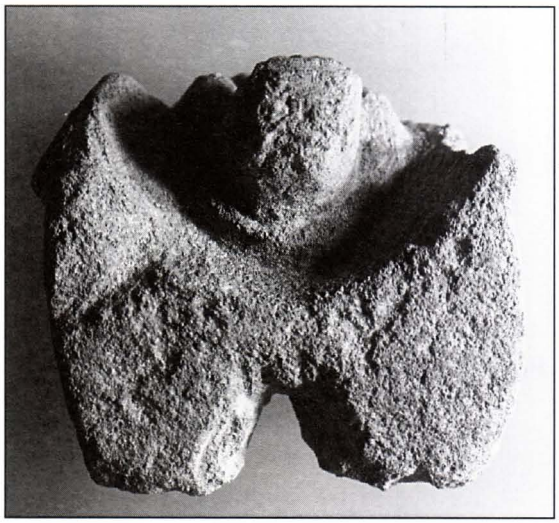

Fig. 22. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de dessus.
Cliché SAVUBO.

ne nous sont d'aucun secours puisqu'il n'existe pas de contexte archéologique. La statuette peut très bien avoir été perdue ou rejetée depuis les maisons d'habitation situées à proximité immédiate de la parcelle où elle a été trouvée.

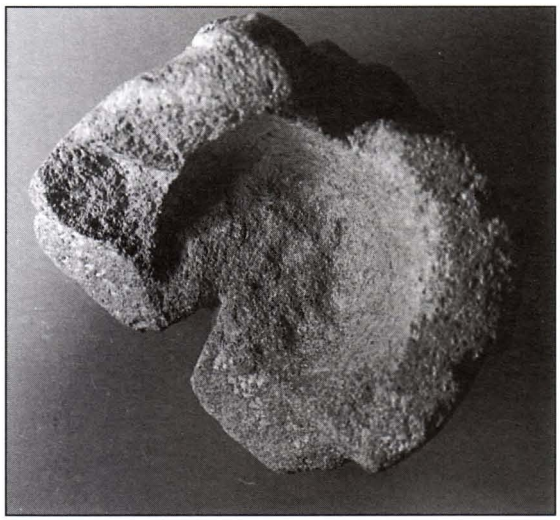

Fig. 23. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de dessous.
Cliché SAVUBO.

L'âge et le sexe des personnages ne se laissent pas facilement deviner, même si nous pensons que le plus grand est une femme et le plus petit un enfant. Or, une telle association existe aussi bien dans l'iconographie chrétienne (sainte Anne et la Vierge, la Vierge et l'Enfant Jésus), que dans l'iconographie préchrétienne de la Gaule romaine (déesse-mère tenant un nourrisson dans son giron, déesse protectrice). Néanmoins, plusieurs critères nous font pencher pour la deuxième solution. C'est d'abord la facture rudimentaire, plus commune aux périodes anciennes, nous semble-t-il. Ensuite, la composition très simple, qui consiste à placer les deux personnages dans le même axe, est plutôt révélatrice d'un art primitif. Enfin, si l'enfant (appelons ainsi le petit personnage) qui ne semble pas être un nourrisson, est bien en position debout contre le corps de l'adulte, le groupe serait très apparenté à certaines figurines gallo-romaines



Fig. 24. – «Déesse protectrice» en terre cuite.
D'après M. Rouvier-Jeanlin, type II, 303.

en terre cuite, par exemple les types 303 et 304 de M. Rouvier-Jeanlin[47] (fig. 24). Ce groupe représente une «déesse protectrice» posant la main gauche sur l'épaule de l'enfant, tandis que la main droite est repliée sur la poitrine. Un exemplaire en a été trouvé dans l'ensemble des statuettes qui peuplaient le laraire de Rezé découvert en 1863. M. J. Santrot qui a publié récemment une étude très complète de cet oratoire domestique y voit une déesse «dans une attitude protectrice pour le genre humain (ou seulement pour la maisonnée ?), figuré avec quelque humilité sous les traits d'un garçonnet non vêtu ?[48]».

Il n'est pas rare non plus que ces divinités populaires en terre cuite aient été transposées dans la pierre. Ainsi, à proximité du laraire de Rezé fut trouvée une déesse-mère en calcaire tenant sur ses genoux un nourrisson allongé[49] (fig. 25). C'est une œuvre modeste sur le plan de l'esthétique, à la facture lourde, qui n'est



Fig. 25. – Déesse mère en calcaire, de Rezé.
Cliché Ch. Hémon, Musées départementaux de la Loire-Atlantique, musée Dobrée, Nantes.

47 M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités nationales*, Paris, 1972 (XXIVe supplément à *Gallia*), p. 154, fig. 303-304.

48 J. SANTROT, «Le petit monde du «laraire» gallo-romain de Rezé (Loire-Atlantique)», *Hommage à Jean Marcadé, Revue des Études anciennes*, t. 95, 1993, n° 1-2, p. 266-294 (p. 275).

49 ID., *ibid.*, p. 277-278.

pas de ce point de vue sans rappeler la statuette de Scrignac, travaillée dans un matériau plus ingrat puisque plus dur que le calcaire.

Par conséquent, et même si nous ne pouvons en acquérir la certitude, nous pensons que la statuette de Scrignac est un objet de piété domestique datant de l'époque gallo-romaine. La forme complexe de son support reste à élucider pour comprendre de quelle manière il fut utilisé, à moins qu'elle ne s'explique par la pratique de rites particuliers. Cette énigme non résolue augmente l'intérêt de sa découverte.

Jean-Yves Eveillard

SIBIRIL, Le Carpont

M. Y. Mear nous a confié le résultat de ses prospections dans l'ouest de la commune, le long d'un ruisseau qui se jette dans la Manche au Port-Neuf. L'industrie en silex est fabriquée à partir de petits galets prélevés sur la côte et le débitage est à prédominance lamellaire. En dehors de l'outillage commun, il y a lieu de noter la présence de lamelles étroites à bords abattus, de petites pointes à un bord abattu, la pointe située du côté du bulbe, un triangle scalène à petit côté concave, ce qui place l'industrie au Mésolithique ancien. En dehors de l'industrie de silex, un retouchoir en schiste a également été découvert (fig. 26, 2), montre des traces de percussion légère sur les deux plats, mais la pièce la plus intéressante est un très long galet de schiste bleu foncé, trouvé dans la même parcelle lors de l'arrachage de carottes par M. J.-L. Grall (fig. 26, 3). Ses mensurations sont les suivantes : longueur = 387 mm, largeur = 69 mm, épaisseur = 14 mm, poids = 752 g. Ce long galet présente une face convexe, tandis que celle qui lui est opposée est concave. Ces surfaces sont le résultat d'une érosion naturelle en milieu aquatique sur un fragment de roche plissée. Tous les éclats qui se remarquent sur une extrémité et sur un des côtés, à l'exception de deux, tout comme certaines stries inorganisées, sont dépourvus de patine et d'allure très fraîche et sont vraisemblablement dus à des contacts avec des engins agricoles. Les deux faces du galet sont couvertes de stries transversales, une quarantaine sur la face convexe, une trentaine sur la face concave. Ces stries sont généralement faites d'un seul jet, mais lorsque le trait s'est arrêté trop tôt, on peut remarquer plusieurs reprises légèrement décalées. Sur la face concave, une série de trois stries est oblique et donc sécante par rapport à la série transversale. Sur cette même face deux stries plus profondes et très accusées sont longitudinales, dans l'axe d'allongement du galet et postérieures à la réalisation de la série de stries transversales. Ces stries accusées et les deux éclats distaux à patine ancienne correspondent, peut-être à une sorte de condamnation de l'objet, un peu comme on a pu le constater sur les pierres gravées de Goarem-Kerbilaët en Plonéour-Lanvern[50]. Nous sommes bien entendu enclin à dater cette pierre gravée du Mésolithique, tout comme l'industrie qui l'accompagne. Ce site a un autre point commun avec celui de Goarem-Kerbilaët, c'est une réoccupation au Néolithique, puisqu'on y a trouvé un fragment d'anneau-disque en schiste et une hache polie en dolérite du groupe A, provenant de Plussulien dans les Côtes-d'Armor (fig. 26, 1). Son tranchant est très abîmé par l'enlèvement d'éclats.

Michel Le Goffic

SPÉZET, bourg

Notre sociétaire Claire Arlaux nous a informé qu'un effondrement s'était produit en juillet 1995 dans un champ de maïs appartenant à M. Conan. Il s'agit de la parcelle 39a, section AB du cadastre à jour pour 1995. Une visite du site a permis de reconnaître un sou-

[50] M. Le Goffic, «Les pierres gravées de Goarem-Kerbilaët en Plonéour-Lanvern et leur contexte méso-néolithique», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 19-31.

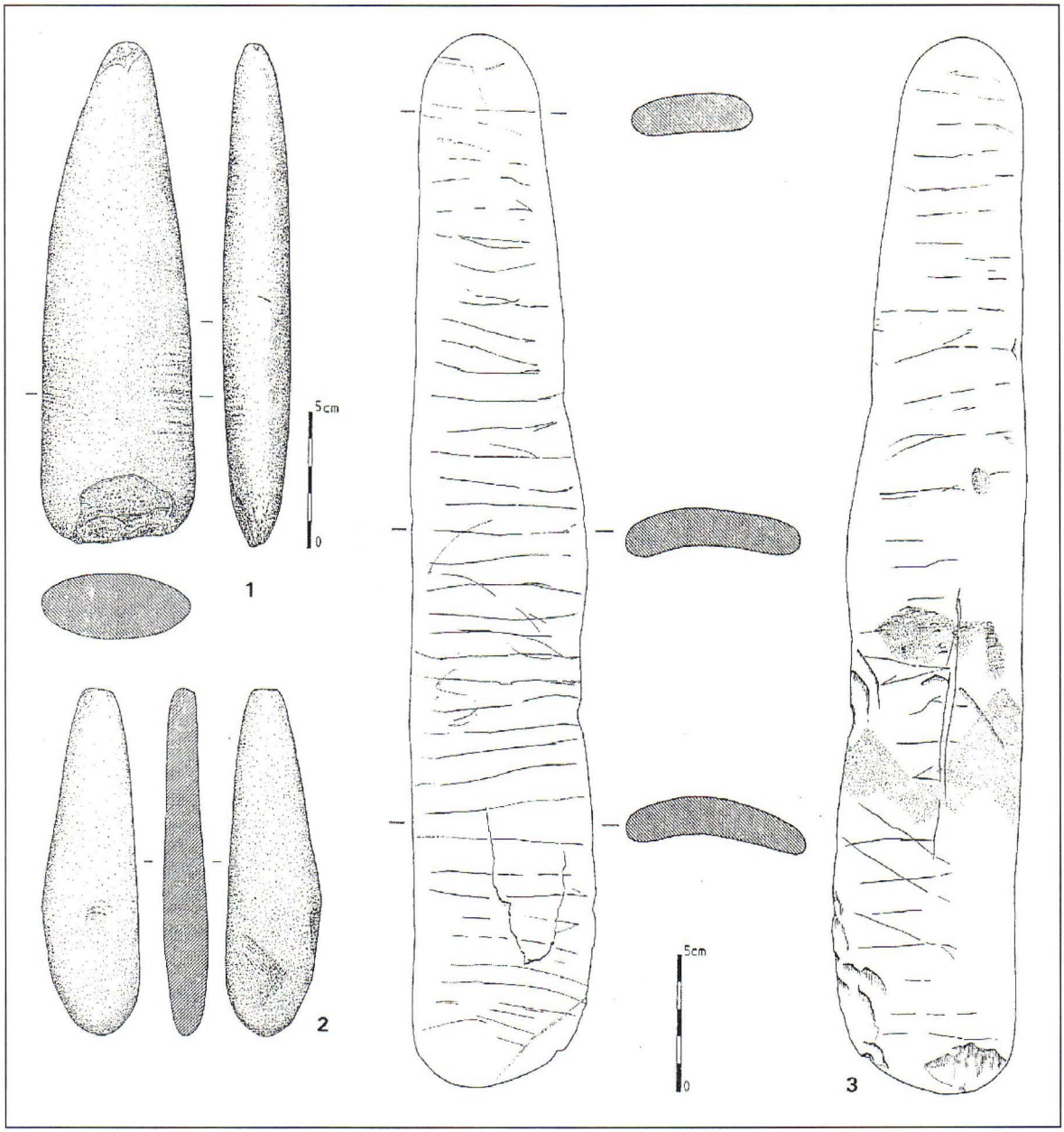

Fig. 26. – Sibiril, *Le Carpont*, mobilier lithique.
1. Hache polie en dolérite.
2. Retouchoir en schiste.
3. Galet gravé en schiste.

terrain de l'âge du fer creusé dans les schistes viséens altérés. Deux salles longues de 2,50 m et larges de seulement 0,80 m, ainsi que l'amorce de deux autres, étaient visibles. L'orientation générale de la partie visible de la structure est nord-sud et il pourrait y avoir une prolongation vers l'ouest. Compte tenu de l'état de conservation et de l'absence de menaces de destruction du site, il a été convenu de reboucher l'orifice après le relevé précis de sa position dans la parcelle.

Michel Le Goffic

TAULÉ

Le tracé de la voie antique reliant Morlaix à Saint-Pol-de-Léon a pu être reconnu par observation d'une photo aérienne verticale sur près de 4 km. Elle est bien visible à partir de la carrière située au nord de Penanéac'h en Saint-Martin-des-Champs (point coté 39 sur la carte I.G.N. au 1/25 000) et elle se dirige vers le nord-ouest, passe à 100 m au sud-ouest de Pradigou, à 200 m au sud-ouest de Kervadogan, à 150 m au sud-ouest de Kerveur, tangente la D. 119 au point coté 91, passe à 100 m au nord du point coté 88, traverse la D.769 et se dirige vers Parcfur et l'ouest-nord-ouest jusqu'à Villar-Penzé par un chemin rural rectiligne.

En limite de commune avec Sainte-Sève, mais sur le territoire de cette commune, en bordure nord de la voie, se voient les traces d'un petit bâtiment carré qui pourrait être un *fanum*.

Michel Le Goffic

TRÉGLONOU, Kerouézal

En juin 1995, lors de la création d'un chemin de servitude permettant de contourner la ferme, un souterrain de l'âge du fer a été découvert dans la parcelle 998 de la section A du cadastre à jour pour 1982. Deux petites salles ont été reconnues de part et d'autre du cône d'éboulis et le sommet de leurs voûtes se trouve à 1,30 m sous la surface du sol actuel.

Michel Le Goffic

TRÉGUNC, Corn-Pao

De chaque côté de l'avancée rocheuse de Corn-Pao, l'érosion du littoral est active et le vieux sol situé sous le sable dunaire subit l'assaut des grandes marées, notamment dans le fond d'un petit talweg qui se trouve une centaine de mètres au nord de ce léger relief. Les tempêtes hivernales de 1995 ont libéré de l'horizon A du sol un silex brûlé, un fragment de tranchant de hache polie en amphibolite et une demi-hache perforée au tranchant ébréché en métahornblendite (fig. 29). D'après la position de la perforation biconique évasée, on peut penser qu'il s'agissait d'une petite hache marteau plutôt que d'une hache bipenne.

Michel Le Goffic

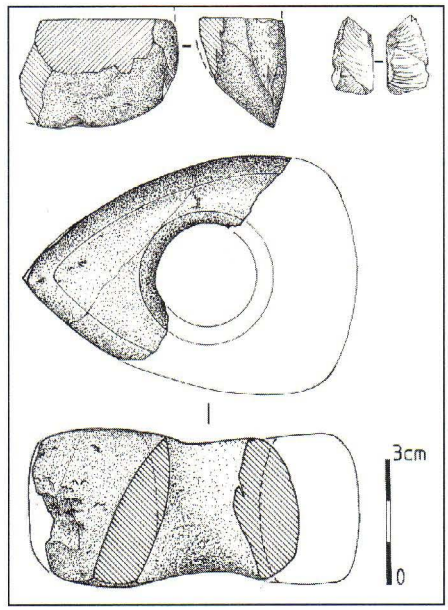

Fig. 27. – Trégunc, *Corn-Pao*, mobilier néolithique.
Tranchant de hache polie en amphibolite, silex brûlé, fragment de hache-marteau en métahornblendite et proposition de reconstitution de sa forme originelle.

Observations réalisées sur les îles Saint-Nicolas et Brunec, archipel des Glénan, commune de Fouesnant

par Michel Le Goffic, Christelle Pichon

Comme toutes les îles du littoral armoricain, ou presque, les Glénan abondent en vestiges archéologiques de toutes époques. Le premier inventaire que nous possédons est l'œuvre de P. du Chatellier, mais il est peu connu car, dans son ouvrage, l'archipel est rattaché à Concarneau[1]. Il fut complété en 1920[2] et, en 1926, à l'occasion de la fouille du dolmen de l'île Brunec par le couple Péquart, il fut amendé et complété[3]. Ces mêmes archéologues fouillèrent en 1927 sur l'île aux Moutons et les résultats de cette fouille ne furent publiés qu'en 1989 par MM. Large et Gilbert[4]. Un article thématique concernant l'âge du bronze est paru la même année[5] mais concerne essentiellement l'île du Loc'h, Penfret et l'île aux Moutons.

Les observations qui suivent ont été réalisées le 16 janvier 1996, grâce à l'obligeance de M. Jean Puloc'h, adjoint au maire, qui nous a offert le passage sur les îles.

L'île Saint-Nicolas

Dans la partie nord-est de l'île, nous avons visité les tumulus et les restes du dolmen fouillé anciennement, peut-être même au Moyen Âge, puisque M. et S.-J. Péquart y découvrirent, lors de leur intervention de «nettoyage», une monnaie attribuée à Guillaume II, comte de Gien vers 1093-1112. Au nord de l'île, les récentes tempêtes hivernales ont eu un effet érosif assez intense faisant reculer le trait de côte de plusieurs mètres malgré les protections qui venaient d'être mises en place (traverses de chemin de fer et voile de géotextile). Ce recul de la dune a mis au jour un vieux sol de type ranker reposant directement sur le *bed rock*. Il y a quelques années, Gildas

---

[1] P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, p. 251-252.

[2] Ch. BÉNARD, abbé FAVRET, G. BOISSELIER, Th. MONOD, «Deuxième campagne de fouilles dans la région de La Torche et des îles Glénans», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVIII, 1921, p. 22-42.

[3] M. et S.-J. PÉQUART, «Dolmen de Brunec (îles Glénans)», *ibid.*, t. LIV, 1927, p. 73-83.

[4] J.-M. LARGE, J.-M. GILBERT, «Le Néolithique de l'île aux Moutons, Fouesnant, Finistère», *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 2, 1989, p. 38-46.

[5] J. BRIARD, M. GUÉGUEN, C.-T. LE ROUX, «L'âge du bronze aux îles Glénans, Fouesnant, Finistère», *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, t. 2, 1989, p. 47-54.

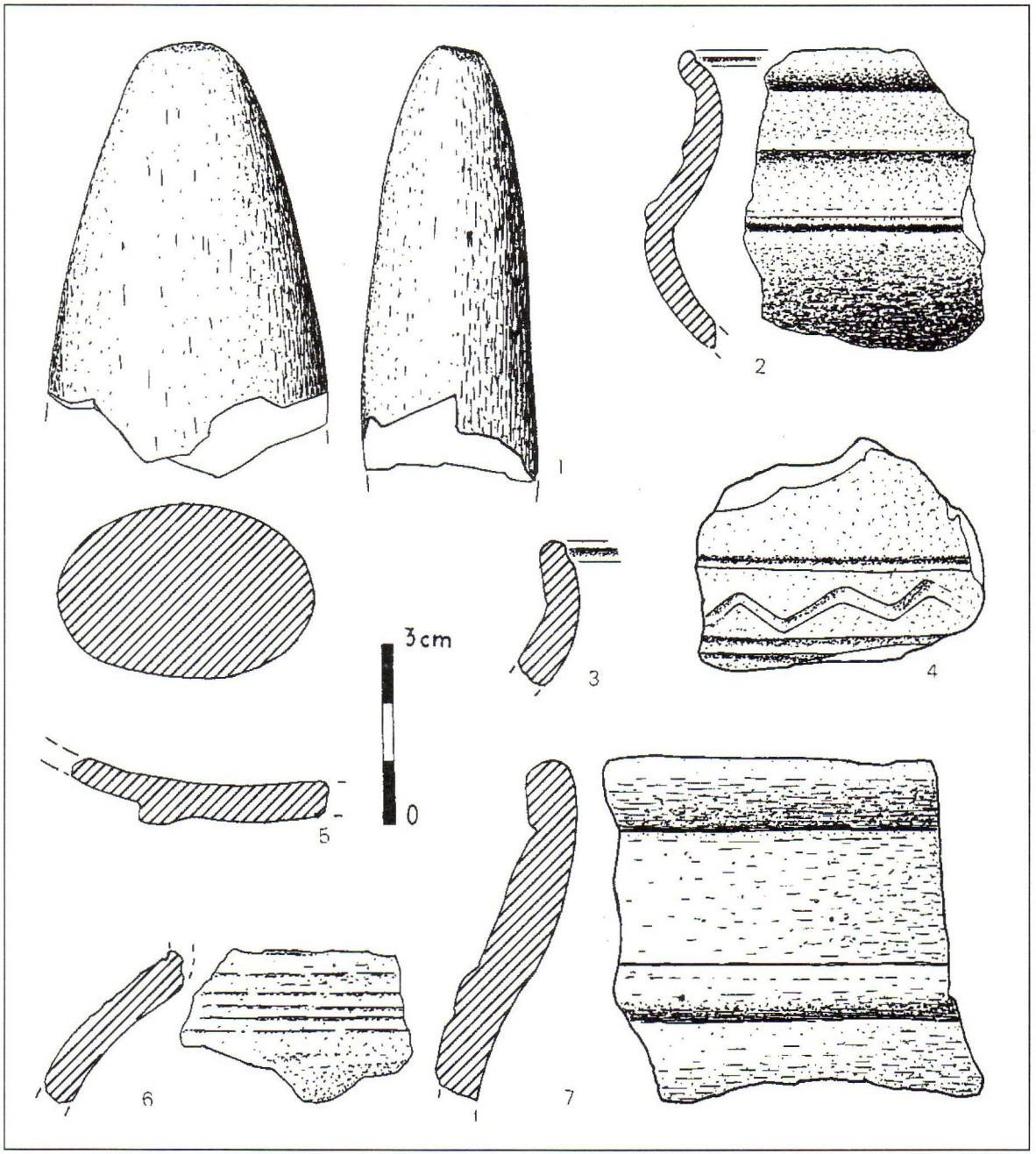

Fig. 1. – Mobilier découvert sur l'île Saint-Nicolas.
Dessin B. Grall.

Bernier avait découvert un chopper à cet endroit[6]. S'il est vrai que ce type d'outil fruste apparaît au Paléolithique, son usage a perduré très longtemps, jusqu'à la protohistoire et ne constitue donc pas un élément de datation précis. Ce sol, dont l'épaisseur varie de 20 à 40 cm, fournit quelques éclats de débitage de silex, des pièces esquillées résultant d'un débitage sur enclume, des tessons de poterie néolithique à dégraissant comprenant les minéraux du granite (quartz, feldspath, muscovite) ; cependant un tesson montre, en plus de ces minéraux essentiels, de la sillimanite, ce qui est peu courant. Un talon de hache polie en amphibolite, de section elliptique (fig. 1, n° 1) était aussi dans ce ranker, au sommet duquel se trouvent des tessons de poterie de la fin de l'âge du fer dont certains nous avaient été communiqués par A. Darte, professeur au C.E.M.P.A.M.A. de Fouesnant en 1985 (fig. 1, n° 6). A l'extrémité ouest de l'île se trouve un îlot, appelé *Begellig*, accessible à marée basse, où A. Darte avait trouvé un fragment de petit vase de La Tène finale, exécuté sur tour rapide, à deux nerfs sur le haut de la panse et fine cannelure interne sur la lèvre éversée (fig. 1, n° 2). Au-dessus de la roche en place, nous avons trouvé de nombreux fragments de poterie de la même époque dans un horizon sableux riche en matière organique, ce qui implique que les formations dunaires ont commencé à se mettre en place au moins dès le deuxième âge du fer. Parmi ces tessons, il y a lieu de signaler un rebord à fine cannelure interne (fig. 1, n° 3), un tesson montrant un décor réalisé au brunissoir formé de lignes horizontales encadrant une ligne brisée, en dents de scie (fig. 1, n° 4), un rebord de grand vase à lèvre légèrement équarrie et bourrelet en haut de panse (fig. 1, n° 7). En outre, nous avons récolté, à la limite des plus hautes mers, une dizaine de tessons d'amphores qui proviennent peut-être des amphores citées dans les notices de 1904 des chanoines Peyron et Abgrall[7] ou de celle qui fut découverte en 1964[8].

L'île Brunec

Sur le sommet de cette petite île, connue aussi sous le nom de «la Prison», se trouve le dolmen à couloir fouillé par le couple Péquart en 1926. Il est toujours visible au milieu de son cairn, mais il a été partiellement dégradé lors de la construction d'une résidence d'été qui correspond très bien au surnom donné à l'île, bien que l'appellation ait précédé la construction, en raison de l'allure générale de l'édifice et surtout de l'exceptionnel barraudage qui protège les fenêtres des visiteurs indélicats[9]; c'est probablement pourquoi il a été classé monument historique le 6 octobre 1978. Depuis quelques années, l'île est colonisée par les goélands dont les déjections ont enrichi considérablement le sol en azote, ce qui a eu pour effet de favoriser une végétation nitrophile dont les malvacées constituent la strate dominante ; les bettes maritimes sont aussi très abondantes. Lors de la fouille du dolmen, M. et S.-J. Péquart trouvèrent à la surface du cairn et devant l'entrée, où se trouve une sorte de coffre, «des débris de cuisine composés en grande partie de coquillages, mélangés à des débris osseux et à des fragments de charbon». A l'est du monument, ils mirent au jour, toujours dans la même couche, des scories de fer, un fragment d'anneau en fer assez volumineux et une pierre montrant des traces de martelage qu'ils considérèrent comme étant une enclume primitive. Ils découvrirent aussi quelques tessons de poterie décorée, «tout à

---

[6] G. BERNIER, «Découverte d'un chopper préhistorique dans l'île Saint-Nicolas de Glénan», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXII, 1983, p. 17-19.

[7] P. PEYRON, J.-M. ABGRALL, « Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon. Îles Glénans », *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1913, p. 236.

[8] M. GUÉGUEN, L.-P. LE MAÎTRE, *Le cercle de mer. Histoire des isles de Glénan*. Concarneau, 1981, 188 p. (p. 22).

[9] P.-R. GIOT, «Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1969», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCV, p. 15.

fait caractéristique » dont l'étude n'était pas terminée lorqu'ils publièrent leur relation de fouille et dont ils devaient parler ultérieurement ; mais, malheureusement, cela ne se produisit pas, ce qui est bien regrettable. On ne sait trop ce qu'est devenu le mobilier issu des fouilles que les Péquart avait remis au musée de Quimper ; peut-être a-t-il disparu lors de l'incendie de 1939. Les fouilleurs estimaient que les dégradations commises sur le dolmen (chambre, couloir, cairn et structure annexe) étaient l'œuvre de ces résidents assez tardifs. Des charbons de bois prélevés lors d'une intervention d'urgence par C.-T. Le Roux ont été analysés et ont donné la date de 1250 ± 90 B.P., soit 700 ± 90 apr. J.-C. (GIF 1463), ce qui se situe au haut Moyen Âge[10]. De part et d'autre de la cale qui se trouve devant la résidence, dans l'horizon A du sol developpé sur matrice sableuse et qui se présente en microfalaise active, nous avons remarqué la présence de nombreux coquillages (patelles, ormeaux et moules essentiellement), des vertèbres et arêtes de poissons, des ossements de mammifères (ovicapridés, bovidés, cuniculidés), les os longs étant brisés pour l'extraction de la moelle. Parmi ces déchets de cuisine se trouvaient deux tessons de poterie provenant de deux vases différents, l'un ayant une pâte à dégraissant presque exclusivement constituée de quartz dont des éléments arrondis, émoussés, picotés, l'autre présentant des muscovites en association avec les grains de quartz. Ces tessons peuvent être rapportés au Moyen Âge, mais ils ne sont pas suffisamment caractéristiques pour que nous soyons plus précis.

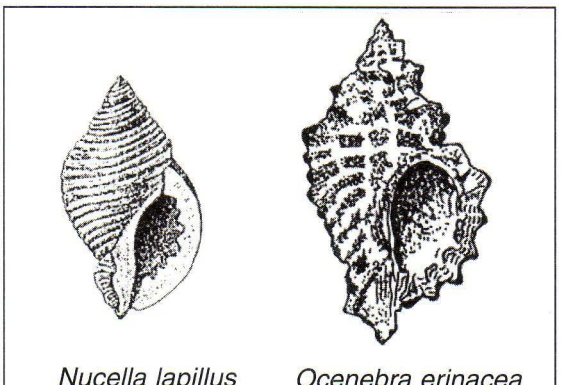

Fig. 2. – Gastéropodes constituant le dépôt sud-est de l'île Saint-Nicolas.

Sur la façade sud de l'île, des traces d'incendie sont visibles et, dans le sol riche en traces charbonneuses se voient des bulbes calcinés de narcisse ou d'endymion (ou des deux), des racines pivotantes de *Daucus* ou de *Raphanus* (ou des deux) ainsi que des renflements du rhizome ou pseudobulbes de chiendent (*Arrhenatherum elatius L.*).

Dans la partie sud-est de l'île, notre attention a été attirée par un dépôt coquillier particulier, en ce sens qu'il est constitué uniquement de coquilles de gastéropodes brisées appartenant à deux espèces, le Pourpre (*Nucella [Thaïs] lapillus L.*) et le Perceur (*Ocenebra erinacea L.*) [fig. 2]. Bien évidemment, nous étions en présence des rebuts d'un atelier de fabrication de teinture. De tels vestiges ont été étudiés récemment par J.-Y. Cocaign sur la côte nord-est de la Bretagne, entre la baie de Saint-Brieuc et celle du Mont-Saint-Michel[11] ; ils témoignent de la production de colorant à l'époque gallo-romaine dans l'anse de La Grandville à Hillion (Côtes-d'Armor). L'obtention de teinture rouge à partir de certains gastéropodes marins est très ancienne et rapportée par Vitruve, le célèbre architecte romain du Ier siècle de notre ère qui nous apprend que la couleur pourpre est la plus précieuse, la plus

[10] P.-R. GIOT, «Chronique des datations radiocarbone», *Annales de Bretagne*, t. LXXVII, p. 158-159.

[11] J.-Y. COCAIGN, «Un dépôt original de coquilles dans l'estuaire du Gouessant», *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 20, 1992, p. 33-38 ; du même, «Diversité des dépôts coquilliers : l'exemple de la côte nord-est de la Bretagne», *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n° 6, 1993, p. 47-59.

chère et la plus agréable à la vue, et que la teinte obtenue dépend des régions climatiques où vivent les gastéropodes[12]. Si tous les Muricidés à siphon sécrètent une liqueur pourpre et violette, selon Aristote qui en a fait la description, les espèces les plus utilisées par les Méditerranéens étaient le Murex pourpre (*Bolinus brandaris L.*) et le Murex trompe (*Hexaplex trunculus L.*). Tyr et Sidon, en Phénicie, étaient célèbres, dans l'Antiquité, pour leurs lainages teintés qui valaient un prix extrêmement élevé (le mollusque utilisé était *Porphyra dibaphes*). Un amas de coquilles de Murex qui ne faisait pas moins de 100 m de diamètre pour 6 à 8 m de hauteur a été découvert sous la forteresse Saint-Louis à Sidon ; toutes les coquilles portaient la trace d'un coup sur le second et le troisième tour de spire, ne permettant pas de douter de l'usage qui en avait été fait. La particularité de cette teinture était de foncer au soleil à l'inverse des autres colorants rouges, violets et bleus qui, progressivement, pâlissaient à la lumière. Lors des fouilles de Pompéi, on a trouvé près de la boutique de plusieurs teinturiers des tas de coquilles de Murex[13]. Chez les Romains, n'avaient le droit de porter le manteau de pourpre que les empereurs et les vainqueurs. De nos jours, cette distinction est réservée aux cardinaux, dans l'Eglise romaine, et la couleur est obtenue par la teinture de cochenille, autre animal sacrifié ! L'obtention de colorant rouge à violet est presque universelle puisque les Indiens d'Amérique centrale utilisaient et utilisent toujours le Pourpre des Antilles (*Purpura patula L.*) pour teindre leur vêtements[14].

Yves Gruet[15] a étudié le mode de cassure des *Nucella lapillus* découvertes sur le site des «Terres aux Moines» en Pornic (Loire-Atlantique), site d'habitat rural d'époque carolingienne dont une des activités était la production de teinture à partir de pourpres. Les morceaux résultent d'un écrasement produit par pression sur le sommet du dernier tour de spire, l'ouverture de la coquille étant placée vers le bas, de façon à extirper l'animal qui était alors pilé pour en extraire le liquide tinctorial, d'une couleur jaunâtre et qui dégageait une odeur nauséabonde dès qu'on l'exposait au soleil pour qu'il se colore en pourpre. Cette teinture, qui se desséchait, pouvait être conservée en la mêlant à du miel, nous dit Vitruve. L'enclume primitive découverte par les fouilleurs de 1926 pourrait bien avoir servi à casser les coquillages.

L'échantillon que nous avons prélevé pour étude a été lavé sur tamis à maille de 1 mm et le tri par espèce a été effectué en isolant les apex. C'est en effet à partir de cette partie des individus que nous avons effectué le décompte suivant :

Espèce	Nombre	Pourcentage
Nucella lapillus	352	89
Ocenebra	43	11
Total	395	

Il est bien entendu tentant de rapprocher le dépôt d'origine culinaire, la datation obtenue sur charbon de bois provenant du remaniement du dolmen et le dépôt d'industrie, tout cela semblant assez cohérent. Comme il n'a pas été signalé et comme nous n'avons pas trouvé d'indice de présence gallo-romaine sur l'île, nous proposons une datation du haut Moyen Âge pour cet atelier de production de

[12] VITRUVE, *Les dix livres d'architecture*. Paris, 1986, p. 194-195 (Traduction Cl. Perrault, 1673).

[13] PRIVAT-DESCHANEL, A. FOCILLON, *Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées*, Paris, 1870, p. 2051.

[14] P. DANCE, *Les coquillages*, Paris, 1992, 256 p. (Traduction D. Lardinois).

[15] Y. GRUET, «Les coquillages marins : objets archéologiques à ne pas négliger. Quelques exemples d'exploitation et d'utilisation dans l'ouest de la France», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 157-161.

pourpre. Nous ne savons trop s'il faut mettre en relation cet atelier avec les revendications maintes fois réitérées des moines de l'abbaye de Rhuys pour authentifier l'appartenance de l'archipel à leurs possessions. Une datation absolue sur les fragments de coquilles pourrait être tentée s'il s'avérait utile d'avoir plus de précision sur l'âge de cette industrie nouvellement reconnue des Glénan et qui se trouve être la plus occidentale à ce jour.

Conclusion

Notre visite rapide de ces deux îles aura donc été très instructive et profitable. Il serait souhaitable, compte tenu de l'érosion active en certains secteurs, selon les coups de vent, de procéder régulièrement à des prospections systématiques de toutes les îles pour recueillir, au fur et à mesure de leur mise au jour, les différents indices des populations qui ont occupé cet archipel et ainsi retracer son histoire.

La crypte de Lanmeur, fouille et hypothèses

par Philippe Guigon

Origine de la paroisse

Lanmeur, dénuée de frontières naturelles avec Guimaëc, semble un démembrement de la paroisse primitive de *Ploumaëc[1], depuis une époque inconnue, peut-être lors de la naissance du «grand monastère» d'où la paroisse tire son nom. Selon la *Vita Mevenni*, écrite par Ingomar au début du XIe siècle[2], Samson et son neveu Méen, arrivant de l'île de Bretagne, construisirent un monastère, assimilé à Lanmeur par Albert Le Grand[3] qui voulait expliquer pourquoi la paroisse était une enclave du diocèse de Dol dans celui de Tréguier. Il demeure possible qu'une fondation monastique par Samson ou par l'un de ses successeurs immédiats soit à l'origine de la dépendance doloise de Lanmeur[4]. Samson n'est que le patron secondaire de l'église paroissiale, placée sous la protection principale de Melar, saint crédité d'une *vita* du XIIe siècle[5]. Ce prince, héritier du trône de Cornouaille, inconnu des listes comtales contenues dans divers cartulaires[6], possède un culte bien centré autour de Lanmeur : poursuivi par son oncle Rivod, assassin de son père Méliau, le jeune Melar fut abrité par Conomore, pour une fois tenant le rôle du protecteur et non celui du criminel. Ses tourmenteurs le rejoignirent cependant dans la résidence de ce dernier, et le décapitèrent ; le corps du jeune saint, laissé sur un chariot tiré par des bœufs, fut inhumé à Lanmeur. Certains détails topographiques de la *vita* indiquent que son rédacteur connaissait bien la région et le culte de Melar, puisqu'il évoque le «chemin de saint Melar», son «lit», *Guele-Sant-Velar*, et la résidence de Conomore. Cette dernière est assimilable à une fortification en terre sise à 1 500 mètres à l'ouest de l'église paroissiale, dite *Douvejou Sant Melar*, les «douves de Saint Melar», *Castel Beuzit* au cadastre, traduisible par le «château de la boissière»[7]. Ce toponyme indi-

[1] R. LARGILLIÈRE, *Les saints et l'organisation chrétienne dans l'Armorique bretonne*, Paris, 1925, p. 172-175. – B. TANGUY, *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses du Finistère*, Douarnenez, 1990, p. 110.

[2] F. DUINE, «Mémento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. Première partie : les fondateurs et les primitifs (du Ve au Xe siècle)», *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XLVI, 1918, p. 340-341.

[3] A. LE GRAND, *Les vies des saints de la Bretagne-Armorique*, Rennes, 3e éd., 1837 (1re éd., Morlaix, 1636).

[4] H. GUILLOTEL, «Les origines du ressort de l'évêché de Dol», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LIV, 1977, p. 53-55.

[5] D.-B. GREMONT, «Recherches sur saint Melar, Melor ou Meloir», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 307.

[6] A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOTEL, *La Bretagne des saints et des rois. V[e]-Xe siècle*, Rennes, 1984, p. 77-82.

[7] J. DEUNFF, «Le site du Castel Veuzit et la Pierre de Saint-Melar en Lanmeur (Finistère)», *Les Cahiers de l'Iroise*, 28e année, n° 4, octobre-décembre 1981, p. 204-209.

cateur d'un site romain confirme sa valeur archéologique, puisque le sol est jonché de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* ; cela n'entraîne pas obligatoirement que l'enclos, rectangle allongé mesurant 90 mètres du nord au sud et 45 mètres d'est en ouest, soit romain. Ses doubles talus et triples fossés, conservés sur trois côtés, indiqueraient plutôt une réoccupation d'un site antique, à une époque antérieure à la rédaction de la *Vita Melori*. Celle-ci insiste sur l'aspect pentu des lignes de défense, puisque l'un des agresseurs de Melar, égaré la nuit dans les fossés, glissa et se rompit le col.

Hubert Guillotel[8] propose de voir dans Lanmeur un «grand domaine», ancien bien du fisc, plutôt qu'un «grand monastère». Mais les formes anciennes de ce nom suggèrent que la paroisse procède d'une fondation ecclésiastique due vraisemblablement au développement du culte de saint Melar. La première mention de Lanmeur est contenue dans la charte CCCV du cartulaire de Redon[9] : Juhel Bérenger, comte de Rennes, tenait sa cour *in plebe que vocatur Lanmurmeler*, où il recevait des ambassadeurs angevins. Le vin allait manquer lorsqu'un tonneau empli de ce nectar fut miraculeusement retrouvé à l'Île-Grande, *Enesmur* ; en remerciement, Juhel Bérenger offrit à Saint-Sauveur de Redon un cimetière et une église, qui existaient encore au XIXe siècle. Le rédacteur de l'acte prétendit qu'il fut consigné en 804, alors que l'abbaye ne fut fondée qu'en 832 ; d'autre part, l'abbé Ritcand, qui reçut cette donation, exerçait son ministère entre 868 et 871. Enfin, les témoins *Holedrus* et *Herveus Crassa Vaca* assistèrent en 1040 à la donation de Plougasnou à Saint-Georges de Rennes[10].

Selon Hubert Guillotel, cet acte faux[11], qui indique que le duc possédait déjà le droit de bris, conserve le souvenir de transactions entre Juhel Bérenger et Geoffroy Grisegonelle dans les années 958-979[12]. Arrangé dans la première moitié du XIe siècle, il fournit la plus ancienne mention du nom de Lanmeur, antérieurement à la forme *Lanmur*, en 1163 : à cette époque, le pape Alexandre III concéda une bulle en faveur de l'abbaye de Saint-Jacut, qui possédait deux parts de dîmes dans la paroisse. Ces biens furent confirmés en 1188 par Clément III, dans une bulle évoquant l'*ecclesiam Sanctae Mariae de Lammeur*[13]. En 1235, lors d'une enquête de l'évêque de Dol contre les usurpations de Pierre Mauclerc, coexistent les formes *Lanmur-Meler*, *Lanmuer* et *Lanmuer-Melar*[14].

Au cours des XIVe et XVe siècles, on trouve une vingtaine de mentions de la paroisse, sous des formes abrégées, du type «*Lanmeur*», ou sous des formes plus longues, du type «*Lanmurmeler*». Le nom moderne apparaît pour la première fois en 1397, dans un acte de confirmation de biens, «en la forest de Lanmeur», dévolus depuis 1313 à Saint-Aubin-des-Bois[15]. Les formes courtes furent utilisées de préférence par les laïcs, les formes longues par les clercs, sans que cela soit systématique. En 1431, une bulle de Martin V

---

8 A. CHÉDEVILLE et H. GUILLOTEL, *op. cit.*, p. 220.

9 Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne* [...], Paris, 1742, t. I, col. 344. – Dom G.-A. LOBINEAU, *Histoire de Bretagne composée sur les titres et auteurs originaux*, Paris, 1707, t. II, col. 80-81. – A. DE COURSON, *Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne*, Paris, 1863, p. 257-258.

10 P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, «Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes », *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. IX, 1875, p. 118-119.

11 H. GUILLOTEL, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, thèse pour le doctorat en droit présentée et soutenue publiquement le 4 juillet 1973, Université de Paris II, p. 3-6.

12 Communication personnelle de Hubert Guillotel, mai 1986, dont je le remercie.

13 J. GESLIN DE BOURGOGNE et A. DE BARTHÉLEMY, *Anciens évêchés de Bretagne, diocèse de Saint-Brieuc*, Paris, t. IV, 1864, p. 257.

14 A. DE LA BORDERIE, «Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne et de leur gouvernement (XIIIe et XIVe siècle)», *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1892, p. 122, 125.

15 M. JONES, *Recueil des actes de Jean IV, duc de Bretagne*, Paris, 1980, t. II, p. 637-639.

conféra à Guillaune Yaes, chanoine de Nantes, la paroisse de *Lameur-melar*[16] : c'est la dernière année où la forme longue fut employée.

Une place particulière doit être réservée au nom *Murmiralio*, attesté vers 1157 ou 1158, lorsque Adrien IV dut inviter les clercs et les laïcs de *Murmiralio* à recevoir honorablement Hugues le Roux, archevêque de Dol, qui s'était trop avancé auprès de son confrère de Tours, métropolitain contesté par les Bretons[17]. Selon Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé, cette forme est un hypocoristique de **Lanmur-Melar*, victime d'une métathèse qui le transforma tout d'abord en **Lanmur-Meral*, puis de la chute du suffixe *Lan-*, pris pour un article, ce qui aurait donné **Murmeral*.

Le nom de *Kerfeunteun*, prétendue appellation primitive de la paroisse, ressort du domaine de la légende, probablement inventée par Yves Arrel, grand vicaire de Dol, auteur d'une *Vie de saint Melaine, martyr en Bretagne*, publié en 1628 chez Georges Allienne, à Morlaix. Albert Le Grand s'en inspira en 1636, mais cet ouvrage est malheureusement introuvable dans les grandes bibliothèques spécialistes du XVIIe siècle[18]. Un curieux «itinéraire» partiellement publié, attribué de façon fantaisiste aux templiers[19], indique, sous la vignette d'un château à deux tours crénelées et à porte fortifiée, une forme *Vile Fons*, ressemblant à une graphie fautive pour **Villa Fontis*, transposition latine littérale de *Kerfeunteun*, la «ville de la fontaine». Malheureusement, tout indique que ce document est une forgerie, certes relativement habile, mais exécutée seulement au XXe siècle[20].

La crypte vue par ses visiteurs

Avant que les premiers archéologues ne commencent à se manifester, dans les années trente du XIXe siècle, la crypte et l'église supérieure n'avaient pas véritablement attiré l'attention des érudits, qui se contentaient de signaler que saint Melar y reposait, avant que ses reliques ne soient transférées à l'abbaye de Redon[21]. En 1794, Jacques Cambry[22] signala pour la première fois dans la «chapelle souterraine de son église une fontaine où jadis on baignait les enfants quand le baptême se faisait par immersion». Le chevalier de Fréminville[23], repris par d'autres érudits[24], signala une église «souterraine qui ressemble bien certainement aux premiers temps du christianisme ; ses voûtes basses, ses arcades surbaissées et à plein cintre, soutenues par de lourds piliers, indiquent bien l'architecture des premiers siècles

---

16 B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, «"Murmiralio" et Lanmeur-Melar », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. VIII/2, 1927, p. 219, note 5.

17 H. GUILLOTEL, «Les origines... », art. cité, p. 36.– Dom H. MORICE, *op. cit.*, t. I, col. 628. – B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, art. cité, p. 217-220.

18 A.-Y. BOURGES, «A propos des origines de Lanmeur», *Trégor, Mémoire vivante*, n° 1, 1er semestre 1992, p. 46-55. – D.-B. GREMONT, art. cité, p. 317-318.

19 G. LE BOZEC et A. SONNECK, «Selon cette carte mystérieuse, le fameux trésor des templiers aurait transité par le Trégor avant d'être enfoui dans l'Argoat», *Le Trégor Magazine*, n° 21, 20 mars 1982.

20 Y. BRIAND, «L'itinéraire templier dans le Trégor n'est-il qu'une mystification savante ?», *Trégor, Mémoire vivante*, n° 1, 1er semestre 1992, p. 40-45. – G. LE DUC, «L "itinéraire templier du Trégor" est un faux», *Trégor, Mémoire vivante*, n° 3, 2e semestre 1992, p. 71-75.

21 D.-B. GREMONT, art. cité, p. 328-332.

22 J. CAMBRY, *Voyage dans le Finistère en 1794*, Paris, 1836, p. 89-90. – E. SOUVESTRE, *Le Finistère en 1836*, Brest, p. 16.

23 C. PAULIN DE LA POIX [chevalier DE FRÉMINVILLE], *Antiquités de la Bretagne. Finistère*, Brest, 1832-1835, t. I, p. 6.

24 D.-N. MIORCEC DE KERDANET, dans A. LE GRAND, *op. cit.*, éd. 1837, p. 617, note. – G. LE JEAN, «Fragments historiques : Lanmeur», *L'Écho de Morlaix, feuille d'annonces*, 8e année, n° 52, 26 décembre 1847, p. 1. – B. GIRARD, *La Bretagne maritime*, Rochefort, 1889, p. 202.



Fig. 1. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar.
Dessin d'Auguste-Étienne Mayer, dans I. TAYLOR, C. NODIER et A. DE CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Bretagne*, Paris, 1845, t. II.

de notre ère». Pour Guillaume Kerambrun[25], la crypte remontait «probablement au VIe ou au VIIe siècle» ; il reprit la théorie selon laquelle la fontaine aurait servi à administrer le baptême par immersion, du temps de la primitive église». Selon son habitude, Charles de La Monneraye[26] resta beaucoup plus prudent, «à cause de l'obligation que nous nous sommes imposés de ne classer aucun des monuments sans une conviction basée sur les données historiques ou sur l'induction, la comparaison. Or, ici, ces deux ressources nous font défaut [...]. Nous nous sentirions portés à la rajeunir jusqu'à la deuxième moitié du XIe siècle, mais encore une fois avec doute, en raison de l'ab-

[25] G. KERAMBRUN, «Fragment d'un voyage en Basse-Bretagne (Toul-an-Hiri. Rannou. LanMeur. Saint-Jean-du-Doigt. Baie de Morlaix. Carantec)», *Nouvelle Revue de Bretagne*, t. II, 1839, p. 467-468.

[26] C. DE LA MONNERAYE, «Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des XIe et XIIe siècles», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. I, 1849, p. 164-165.



Fig. 2. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar.
Dessin de Félix Benoist, lithographie de A. Mathieu, fig. par Adolphe Bayot, dans *La Bretagne contemporaine,* Nantes, 1865, t. II, p. 65.

sence de preuves et de motifs d'induction». Le classement comme monument historique de la crypte en 1861, l'arrivée du chemin de fer, le développement des premiers guides touristiques, furent autant de facteurs qui contribuèrent à accroître le flot des visiteurs, tant français qu'étrangers[27] (fig.1-2). Quelques comptes rendus sont significatifs, surtout au XIXe siècle, car ils apportent parfois des informations neuves, pas toujours exactes d'ailleurs, et parce qu'ils reflètent les tâtonnements de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

[27] I. TAYLOR, C. NODIER et A. DE CAILLEUX, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1845, t. II, p. 290-291. – P. DE COURCY, *Collection des Guides Joanne. De Rennes à Brest et à Saint-Malo, itinéraire descriptif et historique*, Paris, 1864, p. 218-219 ; P. DE COURCY, *La Bretagne contemporaine*, Nantes, 1865, t. II, p. 64-65. – P. W. QUETTEVILLE, *The Pardon of Guingamp, or poetry and romance in modern Brittany*, Londres, 1870, p. 357-358. – A. JOANNE, *Collection des guides Joanne, Guides Diamant, Bretagne*, Paris, 1870, p. 259. – J.W.C. HUGUES, *Bradshaw's illustrated Hand-Book to Brittany* [...], Londres, 3e éd., 1879, p. 71. – H. A. DE CONTY , *Collection des guides circulaires publiés sous le patronage des compagnies de chemin de fer. Les côtes de Bretagne. Guide circulaire correspondant aux voyages à prix réduits organisés par la Compagnie de l'Ouest*, Paris, 4e éd., p. 231.

L'obscurité du monument angoissa plus d'un visiteur, dont Anatole Le Braz[28], qui traduisit ainsi ses impressions : «Aux vacillantes clartés d'une chandelle qui menace à tout moment de s'éteindre, j'entrevis des maçonneries énormes, des voûtes basses couvertes de lèpres étranges, des piliers trapus et massifs, ornés des sculptures grossières qui représentent, à ce que l'on croit, des serpents entrelacés. Au fond de l'antre, croupit la source mystérieuse et noire ; comme aux temps mythologiques où quelque déesse païenne l'habitait, elle est restée pour les Bretons un lieu vénéré, un but de dévotion et de pèlerinage.» Même le christianisme n'avait pas débarrassé la crypte de son aura de mystère, à en juger par un témoignage d'Henri du Cleuziou[29], relatant une cérémonie religieuse lors du pardon de saint Melar, le 1er octobre : «Un vieux prêtre récitait en langue bretonne des litanies d'un style passablement vulgaire ; les femmes lui répondaient par un refrain monotone, d'une harmonie pleine de vague tristesse. La prière achevée, l'assemblée tout entière se leva, tous disparurent par l'escalier sombre qui menait à la chapelle haute. En passant par la fontaine, chacun trempait ses deux mains dans le petit bassin circulaire creusé dans le roc, puis les agitait au-dessus de sa tête. Je crus un instant que je venais d'assister à une réunion de catéchumènes du temps des empereurs, dans les catacombes de Rome la grande.» (fig. 3).

Les deux massifs piliers ornés du monument firent également couler beaucoup d'encre, suscitant les hypothèses les plus fantaisistes, laissant libre cours aux imaginations les plus débridées (fig.4-5). Furent le plus souvent évoqués des végétaux, algues, lianes, pommes de pin[30], des serpents[31], les deux à la fois[32], un *linga*, «symbole hindou, un signe mystérieux nous venant de l'Orient et compris seulement des initiés[33]», voire «une figuration abstraite des forces telluriques ou hydrotelluriques[34]»... La fonction de la «fontaine», dont l'exutoire dissimulé fit jouer les imaginations, a changé au fil de l'évolution des esprits. Elle aurait donné le nom primitif de **Kerfeunteun* à la paroisse, ce qui est aberrant, les formes en *Lan-* étant antérieures à celles en *Ker-* ; les «antiquaires» pensaient qu'elle succédait à une source vénérée à l'époque «druidique» et qu'elle servit ensuite

---

28 A. Le Braz, «Les saints bretons d'après la tradition populaire (suite)», *Annales de Bretagne*, t. X, 1894-1895, p. 413-437.

29 H. du Cleuziou, *La France artistique et pittorresque : Bretagne. Tome I : Le pays de Léon, première partie*, Paris, 1886, p. 8-10.

30 R. de L'Estourbeillon, *Bulletin monumental*, t. LX, 1895, p. 499. – E. Soil, *En Bretagne. Compte rendu du congrès archéologique de Morlaix-Brest et notes de voyage*, Liège, 1896, p. 29-30. – J.-M. Abgrall, dans A. Le Grand, *op. cit.*, édit. 1901, p. 495 ; J.-M. Abgrall, «Statistique monumentale du diocèse de Quimper», *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, t. I, 1901, p. 24-25 ; *Architecture bretonne. Étude des monuments du diocèse de Quimper. Cours d'archéologie professé au grand séminaire de Quimper*, Quimper, 1904, p. 4-5 ; «Crypte de saint Mélar à Lanmeur», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXV, 1908, p. 301-310. – P. Peyron et J.-M. Abgrall, «Notices sur les paroisses du diocèses de Quimper et de Léon. Lanmeur», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, t. XVIII, 1918, p. 225-247.

31 M. de Mauny, «Permanence des cultes, des rites et des superstitions à travers les âges», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. LXXI, 1962, p. 54 ; «Les mégalithes de Carnac», *Miroir de l'histoire*, n° 198, 1966, p. 98-99. – Y. Le Gallo, *Bretagne*, Paris, 1977, p. 195.

32 V.-H. Debidour, *L'art de Bretagne*, Paris, 1979, p. 80. – J. Laurent, *Bretagne et Bretons*, Paris, 1974, p. 53. – M. Renouard, *Art roman en Bretagne*, Rennes, 1978, p. 8-10. – L.-M. Tillet, *Bretagne romane*, Saint-Léger-Vauban, 1982, p. 172.

33 *Congrès archéologique de France, Morlaix-Brest*, LXIIIe session, 1896, p.-v., p. 49-50, 2e séance du 3 juin 1896, présidence de M. le comte de Marsy ; *Ibid.*, *Excursion à Plougasnou, à la Pointe de Primel, à Saint-Jean-du-Doigt Lanmeur et Guimaëc (4 juin 1896)*, p.-v., p. 58. – J.-M. Abgrall, «Crypte de Saint-Mélar...», art. cité, p. 306.

34 C.-H. Galocher, «Histoire secrète. La crypte secrète de la cathédrale», *Le Rouget de Dol, Cahier d'histoire et de folklore*, n° 6, nouvelle série, 12e année, 2e semestre 1984, p. 1-8.

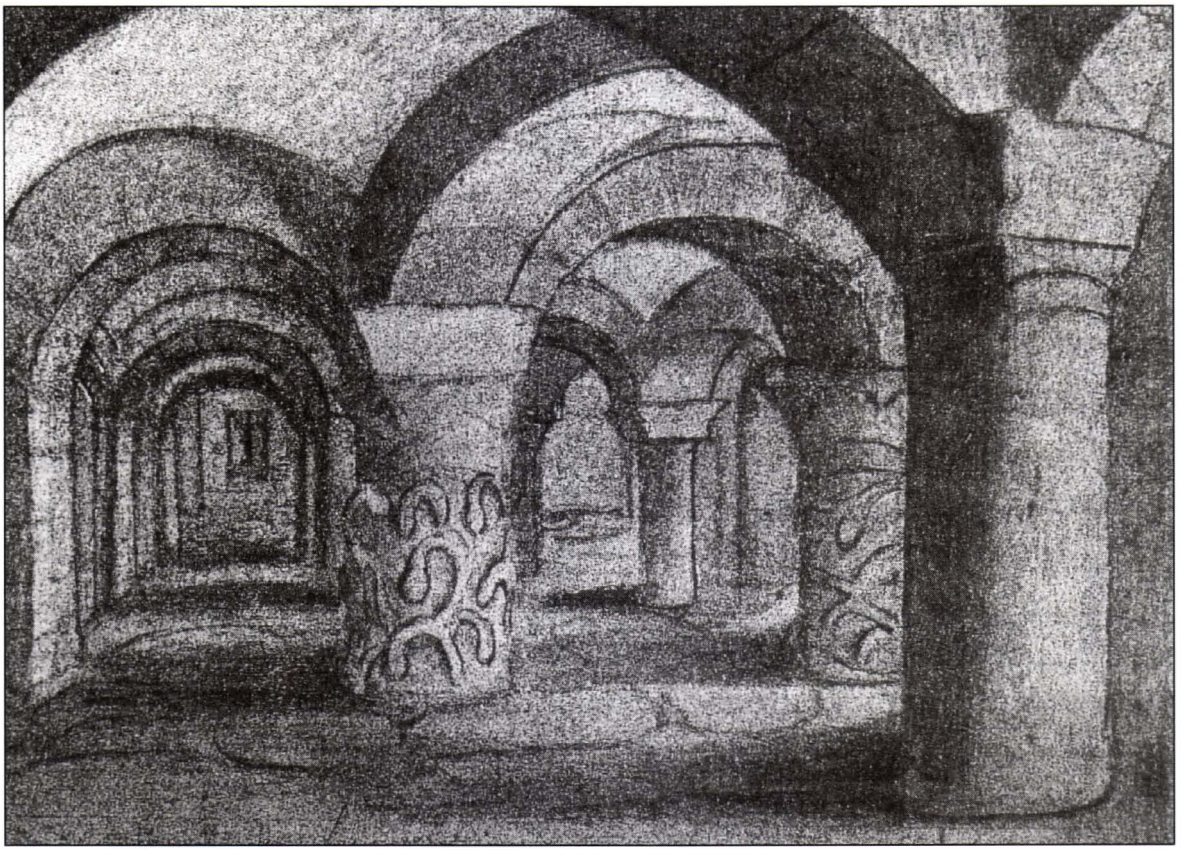

Fig. 3. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar.
Dessin de Théophile Busnel (?), dans H. DU CLEUZIOU, *La France artistique et pittoresque : Bretagne*, t. I, 1886, p. 9 ; même illustration, signée L. Le Guennec, dans G.H. DOBLE, *Saint Melor...*, 1927, p. 27.

au baptême par immersion[35], ses eaux bénéficiant de surcroît de vertus thérapeutiques, contre les rhumatismes des vieillards, aidant les jeunes enfants à marcher[36]. On prétendait qu'elle déborderait un dimanche de la Trinité, détruisant l'église ; aussi ce jour la messe était-elle dite à Kernitron. Selon certains récits, des canards jetés dans le bassin auraient réapparu

[35] P. DE COURCY, «À quelle époque peut-on rapporter la construction des églises de Lanmeur et de Kernitron», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne, Classe d'archéologie*, t. III, 1851, p. 124-125. – E. VALLIN, *Voyage en Bretagne. Finistère, précédé d'une notice sur la Bretagne au XIXe siècle*, Paris, 1859, p. 80-81. – J. GUILLOU, *Buez Sant Milliau ha Sant Melar ha roueel a Vreiz-Izel*, Brest, Quimper, 1883, p. 276-281. – J.-M. ABGRALL, «Etude des monuments du diocèse de Quimper», *Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie*, t. II, 1902, p. 199-200. – A. DAGNET, «Coins de Bretagne», *L'Hermine*, 17e année, t. XXXIII, 1905-1906, p. 136-139.

[36] A. DE BLOIS, dans J.-B. OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne dédié à la nation bretonne*, Rennes, 2e éd., t. I, 1843, p. 443. – J.-F. BROUSMICHE, *Voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831*, Quimper, 1977, t. I, p. 150-151. – J. CAMBRY, *op. cit.*, p. 29.

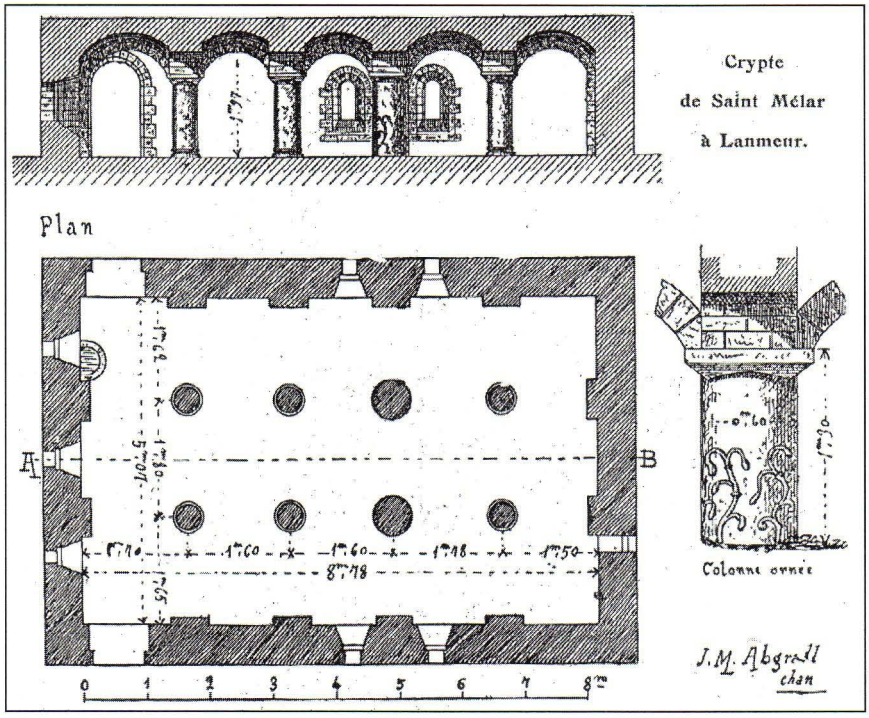

Fig. 4. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, coupe, plan et colonne ornée.

Dessin de Jean-Marie Abgrall, dans J. - M. ABGRALL, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXV, 1908, p. 304-305 ; même illustration dans P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1918, p. 232-233.

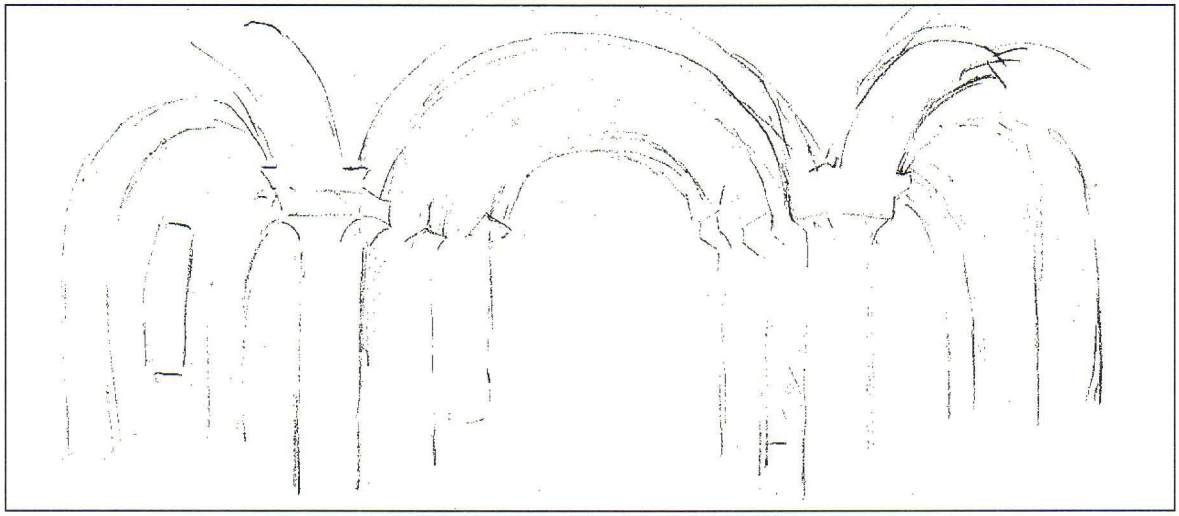

Fig. 5. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar.
Dessin d'Alfred Ramé (Rennes, Musée de Bretagne, fonds A. Ramé, Inv. 12.43.432).

sur la lieue de grève, en Plestin ; une variante précise que d'autres anatidés, abandonnés à Beg-en-Fry, en Guimaëc, auraient rejoint la crypte[37]... Plusieurs érudits attribuèrent au bâtiment une signification funéraire, puisqu'elle aurait abrité les restes du jeune Melar[38] jouant ainsi le rôle d'un *martyrium* destiné aux souverains de Domnonée[39], par analogie avec la crypte de Repton (Grande-Bretagne, Derbyshire), qui était peut-être un baptistère dès le milieu du VIIIe siècle, avant d'abriter le roi Ethelbald, assassiné en 757, puis saint Wystan, tué en 849[40]. Aucun texte ne spécifie cette fonction, si l'on excepte deux *gwerziou* ; celle intitulée *Marv Markiz Gwerand* relate que le marquis Louis-François de Guérand, décédé à la fin du XVIIe siècle, légua «cinquante écus à Lanmeur / Pour Saint Melar dessous le chœur», *Hanter-kant barz'h Lanmeur/Da Zant Velar dindan ar c'heur*[41]. La *Buhez an Otrou Sant Melar*, traduite du français en breton en 1732, imprimée sur feuilles volantes par Lédan, de Morlaix, comprend 96 couplets chantés sur l'air du cantique de Saint-Jean-du-Doigt ; il en existe une version abrégée de 44 couplets, imprimée par B. Desmoulins fils à Landerneau en 1861[42]. Elle rapporte que «Son corps saint a reposé / Pendant longtemps en terre bénite, / Dans votre église, sous le chœur, / O Paroissiens de Lanmeur, *E gorf sacr en deus reposet, / Pell bras en douar binig'et, / En oc'h Ilis, dindan ar c'heur, / Parossionis a Lanneur*. Le «cercueil de pierre», *eun archet men* (fig. 6), semble avoir été conservé, jusqu'aux années 1830, dans le chœur de l'église supérieure[43] ; peut-être était-ce «la tombe enlevée de terre d'un pied contenant de laize deux pieds et demi et de long six pieds trois pouces», décrite en 1679[44], différente du «tombeau d'Allain de Boyséon chevallier de Rhodes [...] élevé de trois à quatre pieds[45]». L'âge du bâtiment excita bien entendu la sagacité des archéologues et des historiens. *Grosso modo*, trois hypothèses furent émises, la plus anciennement énoncée voyant dans la crypte un bâtiment du haut Moyen

[37] P. GEOFFROY, *La Bretagne*, Paris, 1905, p. 102. – L. DE V.-H., «La fontaine de Lanmeur», *Revue des Traditions populaires*, t. XX, 1905, p. 134-135. – P. SÉBILLOT, *Le folklore de France*, t. II, *La mer et les eaux douces*, Paris, 1905, p. 211. – C. DE MARMIER, *La mystique des eaux sacrées dans l'antique Armor. Essai sur la conscience mystique*, Paris, 1947, p. 65. – P. AUDIN, *Guide des fontaines guérisseuses du Finistère*, Paris, 1983, p. 47.

[38] A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Rennes, 1905, t. I, p. 403. – L. MAÎTRE, «Les honneurs rendus aux reliques des saints dans la province ecclésiastique de Tours (fin)», *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, t. XXVI, 1910, p. 73-76. – V. CORMIER, «Notice sur deux statues représentant saint Melar et saint Roch», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVI, 1929, p. 80. – H. PÉRENNÈS, «Les églises historiques du diocèse de Quimper », *Les églises historiques du pays de France*, n° 3, mars 1929, p. 78.

[39] L. FLEURIOT et P.-R. GIOT, «Early Brittany», *Antiquity*, t. LI, 1977, p 113. – A. MUSSAT, *Arts et cultures de Bretagne. Un millénaire*, Nancy, 1979, p. 13. – P.-R. GIOT, G. BERNIER et L. FLEURIOT, *Les premiers Bretons, la Bretagne du Ve siècle à l'an mil*, Châteaulin, 1re éd., p. 11. – G. LE SCOUËZEC et J.-R. MASSON, *Pierres sacrées de Bretagne. Croix et sanctuaires*, Paris, 1983, p. 105-107.

[40] M. BIDDLE, «Archaeology, architecture and the cult of saints in Anglo-Saxon England», dans *The Anglo-Saxon Church. Papers on history, architecture and archaeology in honour of Dr H. M. Taylor edited by L.A.S. BUTLER and R.K. MORRIS, Council for British Archaeology, Research Report*, n° 60, 1986, p. 1-31. – H.-M. TAYLOR et J. TAYLOR, *Anglo-Saxon Architecture*, Cambridge, 1980, t. II, p. 510-516.

[41] G. MILIN, «Marv Markiz Gwerand», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1864-1865, p. 105-110.

[42] J. OLLIVIER , *Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes (Léon-Tréguier-Cornouaille) suivi de notices sur les auteurs et les imprimeurs*, Quimper, 1912, n° 126.

[43] G. DÉRIC, *Histoire ecclésiastique de Bretagne dédiée aux seigneurs évêques de cette province*, Rennes, 2e éd., 1847, t. II, p. 262 [1re éd. 1777]. – H. LE GOUVELLO, *Vie et martyre de saint Méréal ou Méloir, prince de Cornouailles, patron de plusieurs paroisses bretonnes*, Redon, 1879, p. 31-32, 40 ; H. LE GOUVELLO, «Vie de saint Méloir, prince de Cornouaille, d'après des documents inédits », *Revue historique de l'Ouest*, t. III, 1887, p. 155-156. – A. LE GRAND, *op. cit.*, p. 615. – D. PHILIPPE-LEMAÎTRE, « Légende de saint Melaine ou Mélar, Martyr de la Cornouaille armoricaine. VIe siècle», *Bulletin monumental*, t. XV, p. 358.

[44] Arch. dép. Finistère, A 19, fol. 185-189, procès-verbal des prééminences dans l'église paroissiale de Lanmeur.

[45] Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Eb 41, papiers de la famille de Boiséon, extrait des registres de réformation de noblesse, 1668.

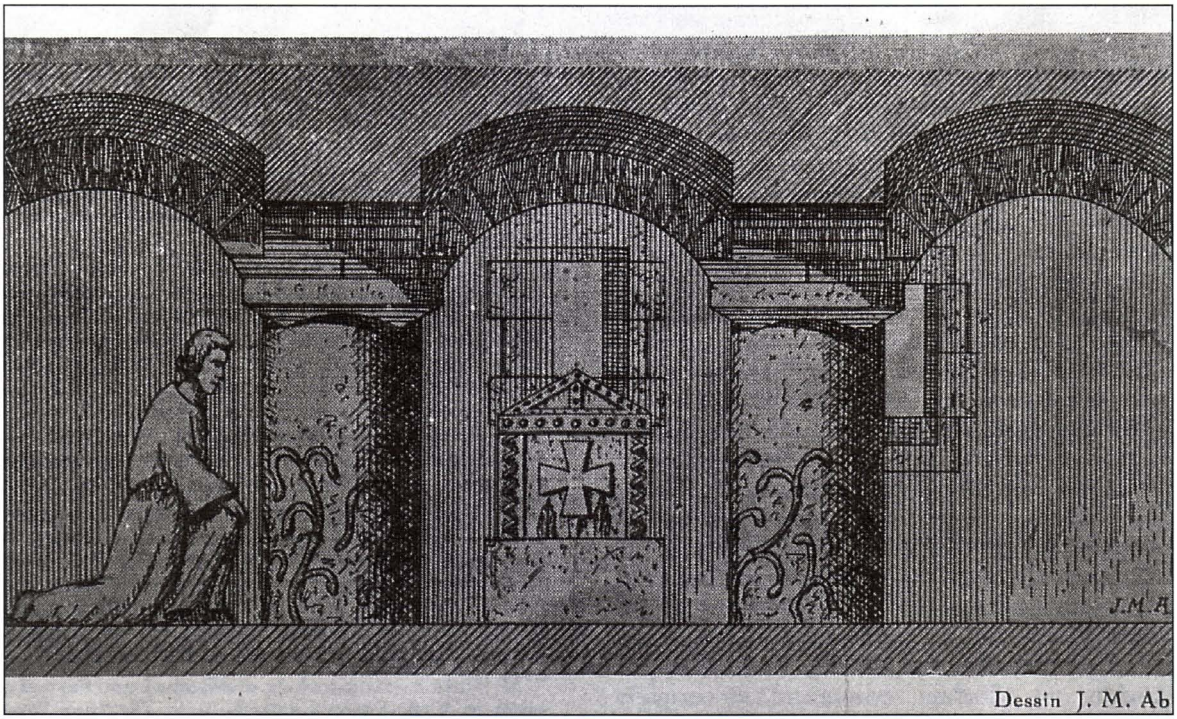

Fig. 6. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar.
Dessin de Jean-Marie Abgrall, dans H. PÉRENNÈS, «Les églises historiques du diocèse de Quimper», 1929, p. 78.

Âge, entre le Ve et le IXe siècle[46]. Charles de La Monneraye[47] fut le premier, en 1849, à l'attribuer à l'époque romane, suivi par

[46] P. JOANNE, *Collection des Guides Joanne, Guides Diamant, Bretagne*, Paris, 1893, p. 183. – J.-M. ABGRALL, «Les grandes époques de l'architecture religieuse en Basse-Bretagne», *Congrès archéologique de France, Morlaix*, t. XXIV, 1897, p. 370 ; «Crypte de Saint-Mélar, à Lanmeur», *Bulletin de l'Association provinciale des architectes français*, 22e année, n° 8, 15 février 1912, p. 113-115. – L. LE GUENNEC, *Guide du pays de Lanmeur*, Morlaix, 1912, p. 33-34 ; *Le prieuré de Notre-Dame de Kernitron à Lanmeur*, Morlaix, 1914, p. 12 ; «Les mottes féodales du pays de Morlaix», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLII, 1915, p. 97. – L. MAÎTRE, «Les sépultures insignes de l'Armorique et les rites usités», *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, t. LXV, 1925, p. 238. – L. GOUGAUD, *Christianity in Celtic Lands. A History of the Churches of the Celts, their origin, their development, influence and mutual relations*, Londres, p. 346 (réédition, Dublin, 1992). – J. DE TRIGON, *Morlaix, la ville et la région, guide touristique illustré édité avec l'approbation du syndicat d'initiative de Morlaix*, Morlaix, 1948, p. 21. – R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 321. – Y. BREKILIEN, *La Bretagne d'hier et de demain*, Paris, 1978, p. 157. – *Guide de tourisme Michelin, Bretagne*, 1980, p. 113. – A. DE MANDACH, «Midas et Marc : le mythe de deux souverains aux oreilles inavouables», dans *Tristan et Iseut, mythe européen et mondial.* Actes du colloque des 10, 11 et 12 janvier 1986 publiés par les soins de D. Buschinger, Göppingen, p. 107.

[47] C. DE LA MONNERAYE, art. cité, p. 164-165.

nombre d'auteurs plus récents[48] ; quelques auteurs enfin préfèrent l'époque préromane, les IXe-Xe siècles[49]. Telles étaient les questions demeurées sans réponses avant que ne commence la fouille de la crypte, en avril 1985[50].

L'église supérieure

Tous les témoignages concordent pour indiquer que l'église paroissiale, stupidement détruite en 1902, conserva jusqu'à cette date des parties antérieures à l'époque gothique. Selon Joseph Bigot, architecte diocésain, celles-ci dataient du IXe ou du Xe siècle, tout comme la crypte[51], alors que pour Le Guerrannic, l'architecte chargé de la reconstruction, «les six piliers romans du centre de la nef, [les] deux contreforts de l'abside et la porte ouverte au bas du collatéral du midi [...]

---

[48] A. DE LA BORDERIE, «Communication relative à la crypte, récemment mise au jour, de l'ancienne cathédrale de Nantes», *Bulletin de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XVIII, 1888, p.-v., p. LI. – C. BROSSARD, *Géographie pittoresque et monumentale de la France. La France de l'Ouest*, Paris, 1901, p. 143. – A. JOANNE, *Géographie du Finistère*, Paris, 1903, p. 58. – G. TOSCER, *Le Finistère pittoresque (sites et monuments)*, Brest, 1906, t. I, p. 513-514. – S. LE GALL, *Almanak. Lanmeur, Garlan, Guimaëc, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougasnou, Saint-Jean*, Morlaix, 1910, p. XXVI. – H. WAQUET, «Les monuments historiques du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLVII, 1920, p. 169-170. – J. OGUEUR, *Notice historique, archéologique et pittoresque de chaque commune du Finistère avec carte routière du département*, Brest, 1922, p. 166. – G. H. DOBLE, *Saint Melor, Patron of Mylor and Linkinhorne, and of Amesbury (Wilts.), Cornish Saints Series*, n° 13, Shipston-on-Stour, 1927, p. 26. – F. GOURVIL, *En Bretagne, de Saint-Brieuc à Brest et de Quimper à Vannes*, Grenoble, 1929, p. 67. – H. WAQUET, *L'art breton*, Grenoble, 1933, t. I, p. 22. – P. BARBIER, *Anciens évêchés de Bretagne. Le Trégor historique et monumental. Etude historique et archéologique sur l'ancien évêché de Tréguier*, Saint-Brieuc, 1960, p. 272 – J. DEUNFF, «Pèlerinage à la crypte de Lanmeur (Finistère)», *Les Cahiers de l'Iroise*, 24e année, n° 3 (nouvelle série), 1977, p. 124-129. – J. CHARPY et H. WAQUET, *Dictionnaire des églises de France*, t. IV/A, *Bretagne*, Paris, 1968, p. 60-61. – A. LEROY, *Le Finistère, histoire, géographie, économie, tourisme*, Janzé, 1981, p. 39. – M. RENOUARD, *Nouveau guide de Bretagne*, Rennes, 1982, p. 164. – R. COUFFON et A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 182.

[49] J.-M. ABGRALL, «Les grandes époques de l'architecture religieuse en Basse-Bretagne», *Compte rendu du quatrième congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897*, Fribourg, p. 2. – P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère. Inventaire des monuments de ce département des temps préhistoriques à la fin de l'occupation romaine*, Rennes, Quimper, 2e éd., 1907, p. 80. – S. BARING-GOULD et J. FISCHER, *The lives of the British Saints. The Saints of Wales and Cornwall and such Irish Saints as have Dedications in Britain*, Londres, 1911, t. III, p. 471-472. – P. GRUYER, *Collection des Guides-Joanne, Bretagne*, Paris, 1914, p. 272. – *Guide touristique indiquant par itinéraires toutes les curiosités. Morlaix et sa région, édité par le syndicat d'initiative*, Morlaix, 1921, p. 6. – F. GOURVIL, *Bretagne, le pays du granit sculpté, Morlaix et sa région (Finistère)* [...], Rennes, 1926, p. 41 ; «L'art religieux», dans *À travers les départements meurtris. Le Finistère*, sous la direction de H. COSSIRA, Paris, 1948, p. 152. – G. PILLEMENT, *La France inconnue. Nord-Ouest, itinéraires archéologiques*, Paris, 1958, p. 180. – G. MONMARCHÉ, *Les Guides Bleus*, sous la direction de F. AMBRIÈRE, *Bretagne*, Paris, 1972, p. 327. – C. BONNETON, *Bretagne, écologie, économie, art, littérature, langue, histoire, tradtions populaires*, Le Puy, 1979, p. 59. – G. LE SCOUÉZEC, *Guide de la Bretagne mystérieuse*, Paris, 1979, p. 316-319. – B. MERDRIGNAC, *Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VIIe au XVe siècle*, t. 2, *Les hagiographes et leurs publics en Bretagne au Moyen Âge*, *Dossiers du Centre régional archéologique d'Alet*, t. I, 1986, p. 95.

[50] P. GUIGON, *Les sites religieux et fortifiés du haut Moyen Âge en Bretagne. Les églises des saints et les palais des rois*, thèse de doctorat de l'université de Rennes 1, 1990, p. 239-270. L'auteur tient à remercier les participants à la fouille de 1985 : Marie-Christine Allardin, Gildas Bernier, Philippe Catro, André Chédeville, Michel Gallou, Solenn Gallou, Lucienne Hallu, Brigitte Le Boulaire, Françoise Le Boulanger, Alain Le Goc, Catherine Mainguy, Bernard Merdrignac, Catherine Prigent et Christophe Vallée. Merci également, à différents titres, à Annie Bardel, Jean-Pierre Bardel, F. Bercé, Bernard Cabon, M. Corfa, M. Doholou, Pierre-Roland Giot, Olivier Kayser, Marie Le Borgne, J.-L. Le Floc'h, Yvan Onnée, Claude Le Potier et G. Regnault.

[51] Arch. dioc. Quimper, *Recueil sommaire de dates, dimensions, documents ou notices sur un certain nombre d'édifices religieux du Finistère et principalement sur la cathédrale de Quimper et de Sainte-Croix de Quimperlé, rédigé par M. Bigot père, architecte diocésain et ancien archiviste du département en retraite*, dactylographié, Quimper, 1890, p. 76.

doivent appartenir à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle[52]». Bien que R. Grand[53] partage ce point de vue, la porte ne semble dater que de l'extrême fin du XIIe siècle. Le chœur, au-dessus de la crypte, était divisé par deux rangées de piliers, le sanctuaire étant encadré par deux bas-côtés. Une photographie intérieure prise par Jean Marzin juste avant la destruction montre que le chevet était plat, sans abside au sens propre du terme. La maîtresse-vitre, représentant la *Passion* et la *Crucifixion* du Christ, datait, d'après certains détails iconographiques et stylistiques, des années 1540-1550[54] (fig. 7-8-9-10).

En 1676 et en 1677, F. Bouyn, maître ordinaire en la chambre des comptes de Bretagne, fut chargé de dresser un état des droits honorifiques et des prééminences dans les églises du ressort de Morlaix et de Lanmeur. Il se transporta en ce dernier lieu en 1678 et en 1679, avec deux arpenteurs, Yves Gourio et Nicolas Guillaume, qui mesurèrent l'église paroissiale, et la décrivit longuement, chapelle par chapelle, en s'attachant spécifiquement aux bancs, litres et vitraux[55]. On peut reconstituer le plan de l'église à cette époque en le comparant avec celui du cadastre de 1826, et en tenant compte de la construction du clocher, après 1679. La nef mesurait intérieurement 180 pas de longueur et 60 pas de largeur, c'est-à-dire, avec un pas de 0,21 m, 37,80 m de longueur et 12,50 m de largeur[56]. Contrairement à quelques hypothèses[57], la crypte, espace sacré échappant aux empiétements des laïcs, n'est probablement pas «la chapelle voultée dans laquelle il y a trois petites vittres dans deux desquelles il y a deux escussons des armes de Boyséon en plain[58]», mais plutôt une chapelle privative située au nord du chœur, donnant sur la rue du Fil.

La nef, dans un état pitoyable en 1746[59], fut restaurée en 1766-1768, ainsi que le clocher bâti au XVIIIe siècle, après que le financement eut été fourni en 1762 par le recteur Joseph Philippe[60] : deux couches d'enduit «à chaux et à sable», recouvertes de «deux couches de blanc de chaux le plus poli que faire pourra» furent étendues dans «l'intérieur du chœur[61]». Des enduits similaires existaient dans la crypte, les embrasures des fenêtres étant soulignées de peinture rouge «en forme de [pierre de] taille». La toiture de la nef fut refaite en 1853, avec des ardoises de Locquirec et de Goasmelquin et des clous «d'une bonne qualité œuvrés à la main[62]». Les joints des piliers et des arcs, cimentés et soulignés en rouge vif, appartiennent à une restauration moderne, probablement à l'époque de la reconstruction, commencée le 10 décembre 1902, grâce à un don à la

---

52 Arch. dép. Finistère, 1 V 393, rapport du 28 août 1901.

53 R. GRAND, *op. cit.*, p. 319-320.

54 Communication personnelle de Roger Barrié, 1985, dont je le remercie.

55 E. DE BERGEVIN, «Monographie de la paroisse de Lanmeur», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXX, 1903, p. 46-64. – H. DU HALGOUET, «Droits honorifiques et prééminences dans les églises en Bretagne», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IV, 1923, p. 48. – P. de LISLE DU DRENEUC, «Bretagne, armoiries et prééminences des familles bretonnes dans les églises du ressort de Morlaix et de Lanmeur», *Revue historique de l'Ouest, documents*, t. I, 1885, p. 257-268.

56 Arch. dép. Finistère, 34 J 16, fonds Le Guennec, p. 204.

57 L. LE GUENNEC, «Vieux noms, vieux souvenirs. L'église de Lanmeur en 1679», *La Résistance, Croix de Morlaix*, 43e année, n° 6, 11 février 1928, p. 2. – P. GUIGON, «Les fouilles d'avril 1985 à Lanmeur », *Actes du colloque du 15e centenaire de l'abbaye de Landévennec, 25-26-27 avril 1985*, Bannalec, 1986, p. 241-242.

58 Arch. dép. Finistère, A 19, fol. 185-189.

59 Arch. dép. Finistère, 113 G 1, délibérations du conseil de fabrique de Lanmeur, 1745-1754.

60 P. PEYRON et J.-M. ABGRALL, art. cité, p. 235-236.

61 Arch. dép. Finistère, 113 G 13, délibérations du conseil de fabrique de Lanmeur, 3 janvier 1768.

62 Arch. dép. Finistère, 1 V 393, registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Lanmeur.



Fig. 7. – Lanmeur, façade de l'église supérieure en 1902.

Cliché Jean Marzin, conservé par le studio Coadour, Lanmeur ; publié sous forme de dessin par *En avant*, bulletin paroissial de Lanmeur, 11e année, n° 2, février 1942, p. 1.

fabrique de cent mille francs, par Jean-Pierre Le Bars, originaire de Lanmeur, qui demanda en échange la permission d'être inhumé dans le nouvel édifice, ce qui lui fut refusé. Il n'obtint que le droit d'utiliser, pour le restant de sa vie, un banc à son nom, ce qui ne lui profita guère, puisqu'il mourut en 1905, peu après la consécration intervenue le 11 juillet de cette année[63]. De plus, il avait dû payer de sa poche les frais de protection de la crypte durant les travaux, à savoir 1909,37 francs[64].

[63] Lanmeur. Consécration de l'église, *La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 20e année, 21 juillet 1905, n° 29, p. 479. – «Notre vieille église », *En avant*, bulletin paroissial de Lanmeur, 11e année, février 1942.

[64] Arch. dép. Finistère, 1 V 393, registre des délibérations du conseil de fabrique de Lanmeur ; *ibid.*, rapport sur le projet de reconstruction de l'église paroissiale de Lanmeur, L. Vincent, 4 janvier 1902 ; *ibid.*, courriers entre le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et la sous-préfecture de Morlaix, 1902.

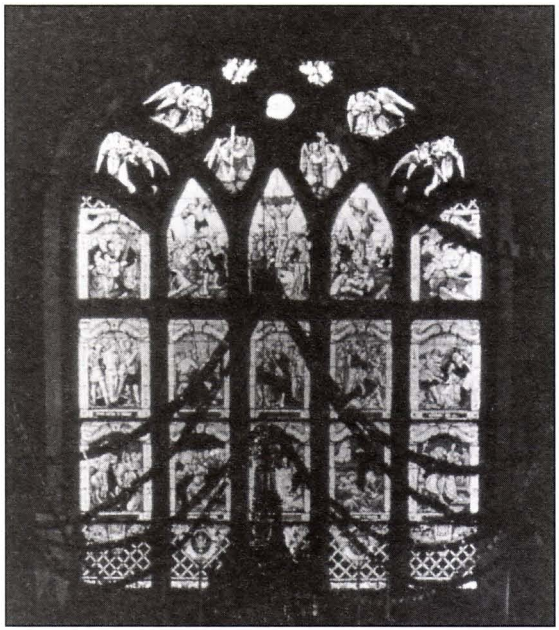

Fig. 8. – Lanmeur, chœur de l'église supérieure avant 1902.
Cliché conservé par le studio Coadour, Lanmeur.

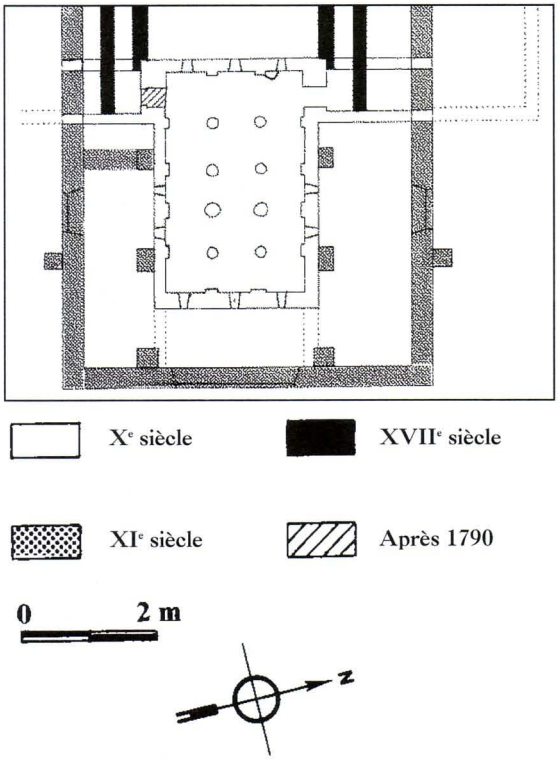

Fig. 9. – Lanmeur, reconstitution du chœur de l'église supérieure.

Seule une plaque de marbre conserve le souvenir du généreux donateur sans qui il n'y aurait peut-être pas eu cette froide église néogothique, dont l'architecte fut Le Guerrannic, de Saint-Brieuc.

La fouille de la crypte

A la suite d'un projet de restauration des Monuments historiques, il a été procédé à la fouille de la crypte en 1985. Quelques problèmes spécifiques à des travaux souterrains furent résolus avec plus ou moins de bonheur, notamment ceux liés à l'éclairage ; de plus, une pompe électrique fonctionnait en permanence pour rejeter l'eau jaillissant, avec une grande rapidité, de multiples failles. Les questions hydrauliques ont de tout temps conditionné l'existence de la crypte, puisque, dès l'origine du monument, les constructeurs s'efforcèrent d'évacuer l'eau, collectée par des drains et conduite dans un puisard central. Ce système s'obturant au fil du temps, une canalisation nouvelle fut installée après 1658, probablement à la même époque que le bassin. Lorsque ce nouveau dispositif se boucha à son tour, la crypte s'inondait régulièrement tous les printemps, l'eau atteignant une hauteur de

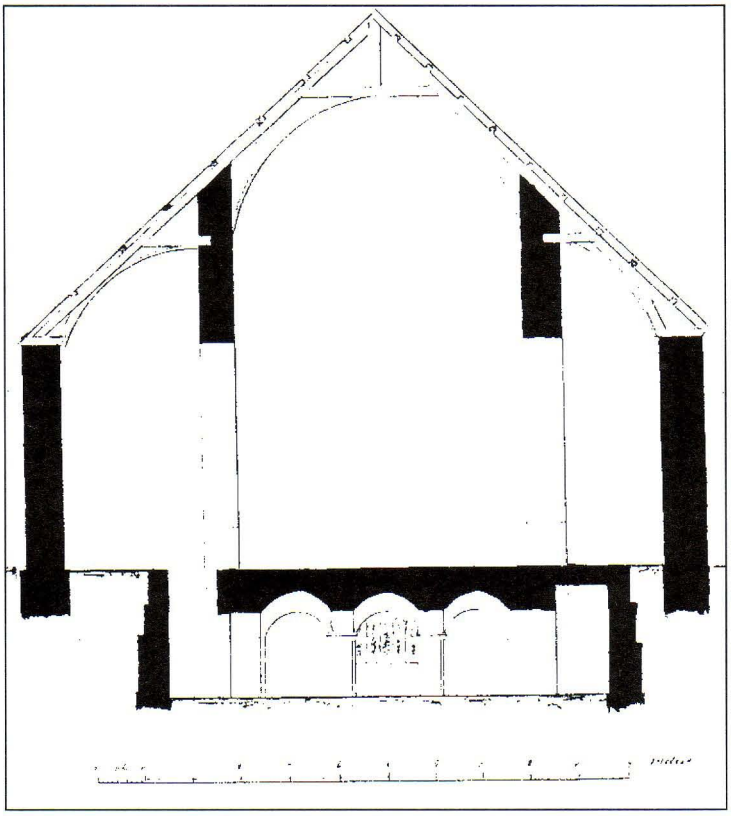

Fig. 10. – Lanmeur, coupe nord-sud de l'église et de la crypte.

Relevé de Boyer, 1841 (Archives des Monuments historiques, 1001).

0,30 m au-dessus du dallage[65] jusqu'en 1967, année de l'installation du tout-à-l'égout dans cette partie de la ville, ce qui modifia l'évacuation des eaux d'écoulements, détournées vers les nouveaux puisards. Ces changements contribuèrent probablement à accélérer le processus de dégradation de l'église supérieure, bâtie hâtivement, sur des fondations mouvantes, apparemment des pieux de bois forés dans l'arène granitique. Les habitants les plus âgés de Lanmeur se souviennent qu'étant enfants, ils s'amusaient à traverser l'église en empruntant le «Pont de Christ», égout descendant du sud vers le nord, passant à la limite occidentale du nouveau chœur, peut-être mis en place au XIXe siècle. Les pieux, formant, selon leurs dires, « une véritable forêt », ont probablement été affectés par les variations du niveau de l'eau, ce qui entraîna des déplacements des fondations et de l'ensemble de l'église supérieure. De multiples fissures menacent sa stabilité, les risques majeurs paraissant l'écartement des piliers de la nef et l'éventuel effondrement du maître-autel, qui accuse déjà une gîte voisine de 15°.

65 *Bulletin paroissial de Lanmeur*, 9e année, n° 98, mai 1963, p. 6.

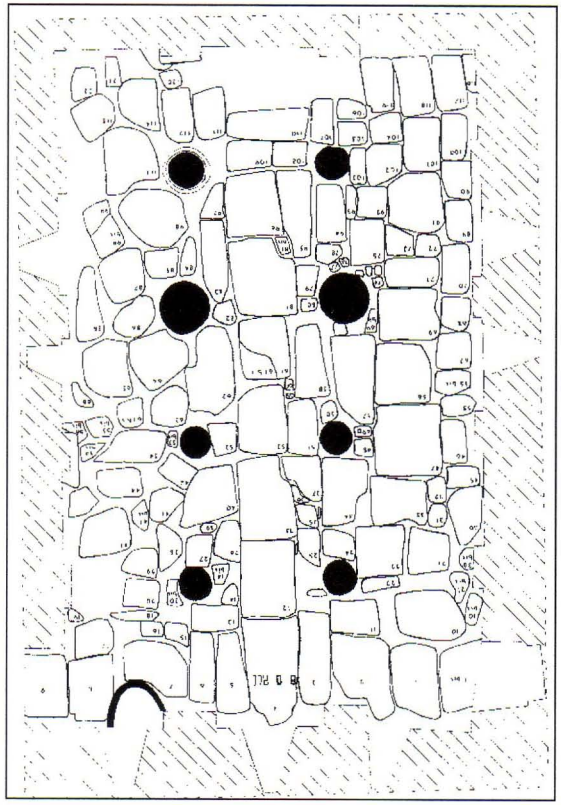

Fig. 11. – Lanmeur, crypte, relevé du dallage du XVIIe siècle.
Relevé par P. Guigon et C. Prigent.

Les installations du XVIIe siècle

Le dallage en place dans la crypte (fig. 11) n'était à l'évidence pas contemporain des structures du monument, puisqu'il englobait les bases des deux gros piliers. Les petites dalles situées dans le bas-côté nord avaient été déplacées au moins une fois, lors de l'installation de l'éclairage électrique. Par contre, celles qui étaient installées sur l'axe longitudinal, plus larges, demeuraient à leur emplacement original ; elles réutilisaient probablement des dalles funéraires antérieures, comme celle qui était placée immédiatement à l'aplomb du mur ouest, portant les lettres E : GRALL, sans doute de la fin du XVIe siècle ou du début du siècle précédent[66]. La pose du dallage peut être datée, grâce aux 426 monnaies mises au jour, d'immédiatement après 1659. En effet, parmi les 172 monnaies retrouvées exactement en place, 98 sont datables à l'année près, les autres étant reconnaissables d'après leur module. Les monnaies émises avant 1659 étaient placées aléatoirement dans la crypte, alors que les plus tardives étaient majoritairement situées à l'emplacement des joints du dallage. Après la pose de celui-ci, il faut attendre l'année 1695 pour retrouver une monnaie. Cette interruption de trente-six ans ne s'explique probablement pas par l'abandon du monument souterrain, même si F. Bouyn ne le mentionnait pas en 1679, mais plus prosaïquement par l'état des joints, qui résistèrent durant ce laps de temps à l'action dissolvante des eaux : pendant une quarantaine d'années, les monnaies, jetées volontairement dans le bassin, déplacées par les courants, furent récupérées à chaque nettoyage de la crypte, après les inondations printanières. Mais plus tard, on peut admettre que certaines monnaies glissèrent entre les joints et ne purent être prélevées. Autant la répartition spatiale des monnaies est aléatoire avant 1659, autant celle-ci est concentrée autour des joints après cette date. L'hypothèse d'une pose postérieure à 1659 est corroborée par la courbe de répartition chronologique des quatre-vingt-dix-huit monnaies exactement datées, et par la courbe cumulative, qui montrent une augmentation du nombre des monnaies dans les années 1650, puis une disparition entre 1659 et 1695 (fig. 12). Les eaux d'écoulement baignent tout le quartier de l'église et du cimetière de Lanmeur, qui «sont dans un endroit tellement marécageux que nous avons vu nous-mêmes les tombes, nouvellement creusées dans ce cimetière, si remplies d'eau, que le fossoyeur

66 Communication personnelle de Gwenaël Le Duc, septembre 1985, dont je le remercie.

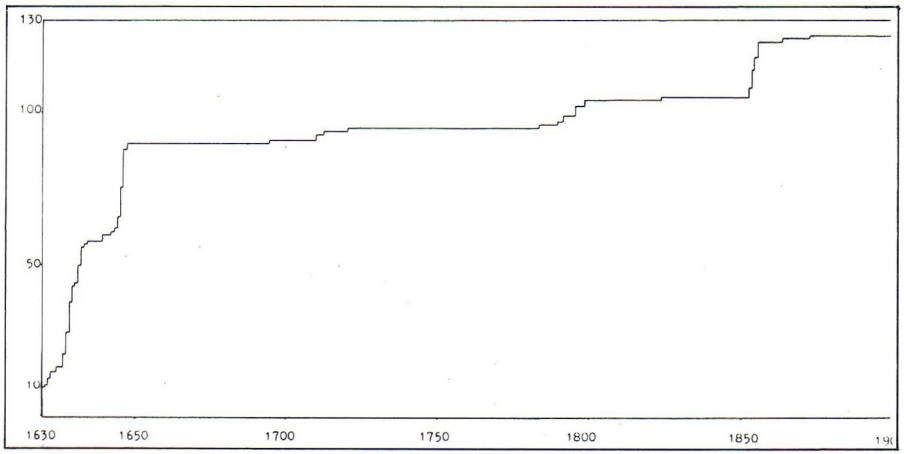

Fig. 12.– Courbe cumulative des monnaies frappées entre 1630 et 1900.
Établie par M. Gallou.

était obligé de monter sur les cercueils pour les faire parvenir au fond des fosses, qui n'étaient pourtant pas bien profondes[67]». Il fallait donc une impérieuse nécessité pour que l'église fût bâtie précisément à cet emplacement, et l'on songe à un lieu de culte antérieur à l'établissement du christianisme, même si aucune preuve archéologique n'a pu être fournie. En effet, bien que l'on ait émis l'hypothèse que certains des piliers, parmi les plus minces, soient des remplois d'un bâtiment antique[68], celui-ci n'était à l'évidence pas situé au même endroit. Dès les origines du monument, les constructeurs installèrent un réseau d'évacuation des eaux qui, rendu obsolète par les sédiments vaseux, fut remplacé lors des travaux préliminaires à la pose du dallage de 1659. L'eau, jaillissant par de multiples failles et fissures, s'écoule principalement du sud vers le nord, en raison de la pente du terrain ; la transformation essentielle consista à installer une canalisation formée de petits moellons parallélépipédiques, placée sur cet axe, pour évacuer l'eau recueillie sous l'escalier sud vers une issue placée sous l'escalier nord. Probablement en même temps que l'installation de ce nouveau drain, les constructeurs du XVIIe siècle imaginèrent de capter les eaux dans un bassin, lequel reprenait peut-être la suite d'une construction de ce type, sans qu'il soit possible de le prouver. Il faut noter que l'installation médiévale initiale ne permettait pas d'alimenter une cuve en permanence, car les eaux étaient évacuées vers le centre de la crypte. Par contre, au XVIIe siècle, à la suite du colmatage des issues, le niveau s'était sensiblement exhaussé dans le monument, et il devenait effectivement plus facile d'évacuer l'eau vers le nord plutôt que de procéder à un recreusement au centre de la halle. Le bassin, placé à l'angle du pilastre nord du mur ouest et de celui-ci, à un mètre de l'escalier nord, se compose de deux blocs de matériaux différents, un granite orangé et un grès de couleur grise, épais de 9 cm en moyenne. Ils sont disposés en un demi-cercle d'un diamètre de 0,65 m, et devaient être assemblés par un crampon en plomb incrusté dans une mortaise ménagée dans chacun des deux blocs. Celui du sud est entaillée à sa base en oblique, de façon à permettre à l'eau coulant du drain moderne d'alimenter la cuve, par sa partie inférieure. Le bloc du sud montre de surcroît, sur son rebord supérieur, une inscription déjà repérée en 1883, mais non déchiffrée à cette époque[69]. Un dessin des

67 E. DE BERGEVIN, art. cité, p. 52.

68 L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*, Paris, 1978, p. A-118.

69 J. GUILLOU, *op. cit.*, p. 278-279.

années 1900, par J.-M. Le Joncour, prêtre à Plestin-les-Grèves[70], n'était guère plus explicite (fig. 13). Même après avoir effectué un moulage de l'inscription, très peu prononcée, il n'est pas possible de la déchiffrer, ni de la dater d'après sa graphie. J.-M. Le Joncour supposait à tort que les blocs provenaient du «cercueil primitif de saint Melar» ; Yves-Pascal Castel suggère[71] qu'ils appartenaient à une cuve utilisée pour le rouissage du lin, récupérée, comme pour le calvaire de Saint-Thégonnec, en raison de sa forme. Le fond de la cuve, constitué de plaquettes de schiste, était placé à environ 0,20 m sous le fond du drain moderne la jouxtant à cet endroit, ce qui permettait une alimentation continue et contribuait à expliquer les traditions orales («le bassin ne s'assèche jamais») encore recueillies en décembre 1984.

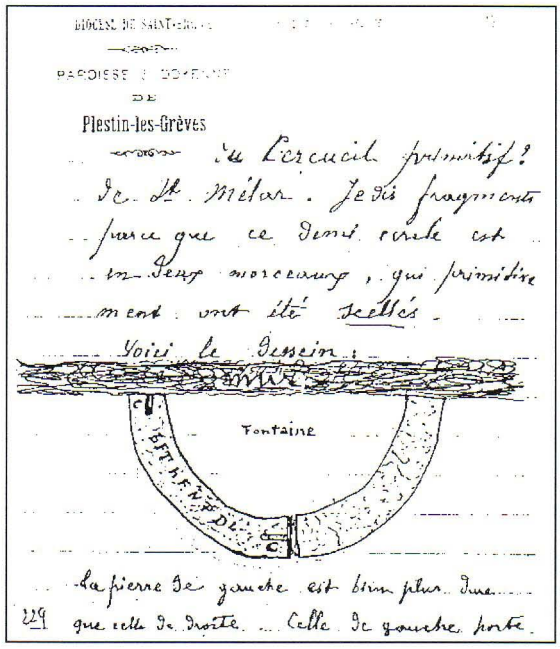

Fig. 13. – Inscription sur le rebord du bassin.
Relevé de J.-M. Le Joncour, vers 1901 (Arch. dép. Finistère, 34 J 16, fonds L. Le Guennec, p. 229).

Les drains médiévaux

Sous le dallage du XVIIe siècle, parmi la boue déposée par les eaux d'infiltration, des moellons en granite de modules variés, généralement inférieurs à 0,20 m, constituaient un niveau relativement horizontal (fig. 14). Les pierres passaient parfois sous les fûts des piliers, prouvant ainsi l'antériorité de cet empierrement. Quelques ardoises étaient intercalées, fortuitement semble-t-il, entre les moellons : percées de trous la plupart du temps carrés, convenant pour des chevilles de bois, elles sont interprétées comme des restes d'une couverture ancienne de l'église supérieure, jetées dans la crypte avant la pose du dallage. L'empierrement horizontal, dans lequel se trouvaient de rares tessons anciens, n'existe pas devant les murs est et ouest, de même qu'immédiatement à la base des murs nord et sud de la crypte : le dallage du XVIIe siècle repose alors presque directement sur l'arène granitique. Le substrat en place, montrant des blocs granitiques, diaclasés et en voie d'arénisation, a été entaillé en cuvette, de façon à recueillir les eaux d'infiltration et à les diriger, par l'intermédiaire de drains, vers le centre de la crypte (fig. 15). Deux canaux, à leur origine de simples tranchées larges de 0,10 m, profondes au maximum de 0,20 m, prennent naissance dans la première travée occidentale de la halle, et se rencontrent sur son axe longitudinal. A cet endroit, des pierres de chant fichées dans l'arène granitique délimitent les drains, qui se dirigent perpendiculairement vers l'est, dessinant un réseau en forme de tau. De gros blocs de granite encore à leur place initiale dans le substrat ont été épannelés obliquement, afin

70 Arch. dép. Finistère, 34 J 16, fonds Le Guennec, p. 229.

71 Communication personnelle d' Yves-Pascal Castel, septembre 1988, dont je le remercie.

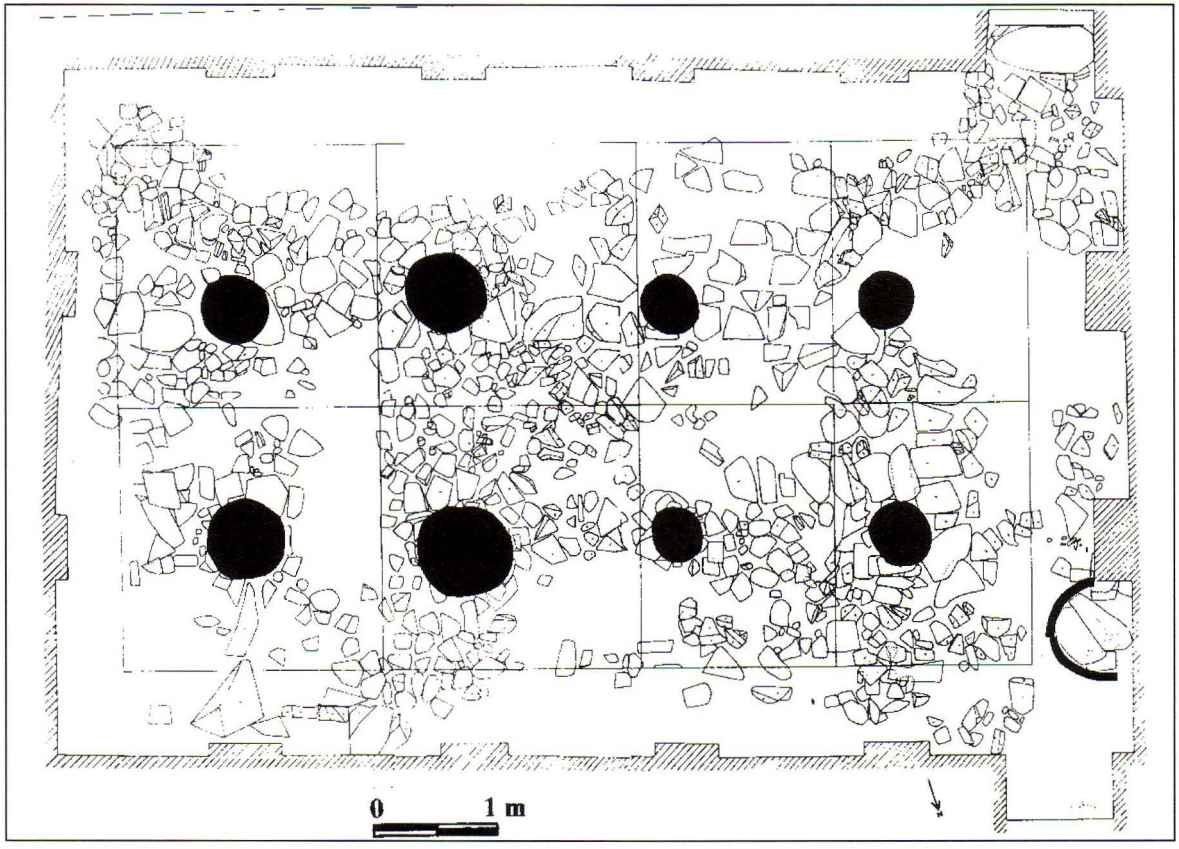

Fig. 14. – Dallage médiéval.

que l'eau, recueillie dans la partie occidentale de la crypte, soit ramenée en son centre. Dans la partie orientale, deux rangées de pierres alignées sous chacune des files de piliers complètent ce système d'évacuation. Au centre de la halle, des blocs énormes, placés apparemment de façon chaotique, sur une hauteur de près de 1,20 m, dans un trou creusé dans l'arène granitique, garantissent une certaine homogénéité du substrat, tout en ménageant de nombreux vides pour permettre le passage de l'eau. Ce puisard ancien, à l'évidence contemporain de la construction de la crypte, devait être le primitif exutoire des eaux d'infiltration. Sa fouille n'a livré aucun mobilier, ce qui n'est guère étonnant étant donnée la violence des courants (débit estimé à Pâques 1985 : 60 l/mn).

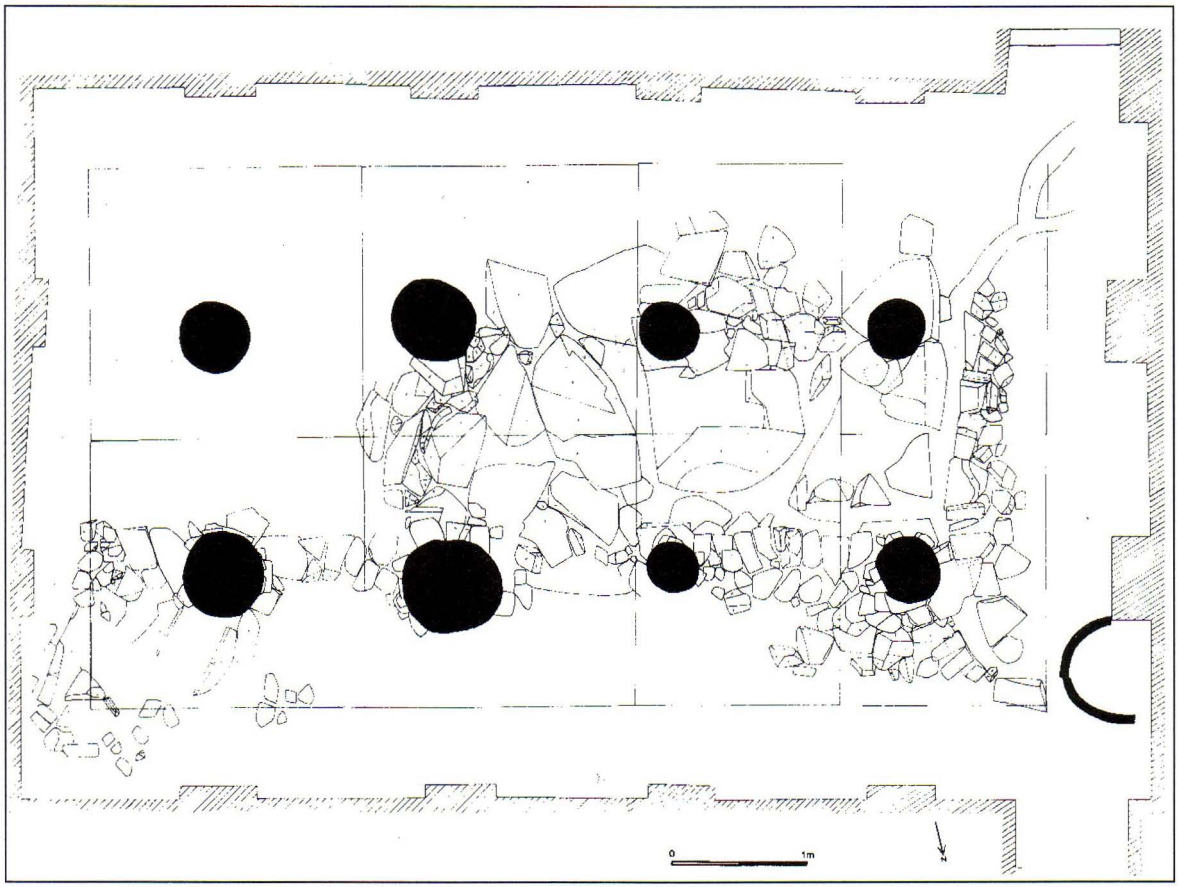

Fig. 15. – Plan des drains médiévaux.

La fouille de l'accès sud

Les plans levés par Boyer en 1841 et par Ouradou dix ans plus tard donnent des informations contradictoires concernant les accès à la crypte (fig. 16-17) ; le premier les montre coudés à angle droit vers l'ouest, le second reprend un dessin identique pour l'accès nord, mais imagine que celui du sud bifurquait vers l'est, ce qui semble *a priori* irréaliste. Il a pu être exploré partiellement, à la différence de son homologue du nord, datant de 1903, mais sa fouille a dû être stoppée pour ne pas déboucher dans la chapelle orientée donnant sur le croisillon sud de l'église supérieure. Elle a cependant permis de reconstituer, avec une bonne probabilité, les formes des accès de la crypte. Initialement, l'escalier sud semblait composé d'une volée droite, sans doute assez proche de l'escalier symétrique reconstruit au début du XXe siècle. Le pas de porte originel a été remis au jour : la pierre de seuil est usée en cuvette dans sa

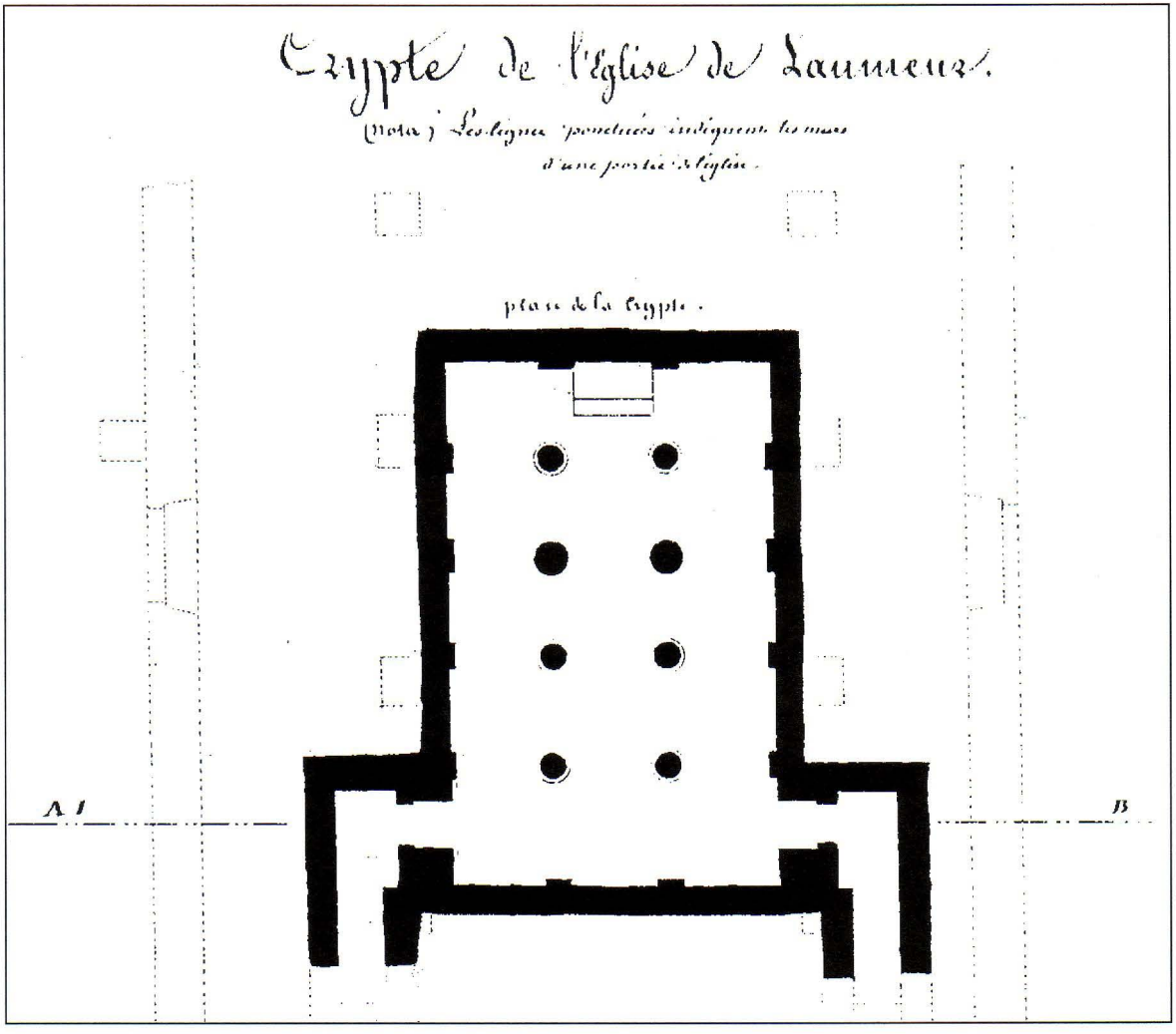

Fig. 16. – Lanmeur, église Saint-Mélar, plan de la crypte.
Relevé de Boyer, 1841 (Archives des Monuments historiques, 1001).

partie supérieure à cause du passage des visiteurs ; cette usure se constate également sur les deux marches médiévales encore conservées. Le palier contemporain est dallé de minces plaquettes d'ardoise, de même que l'aire immédiatement au nord du pas de porte : ce dallage ancien semble celui établi à l'origine dans l'ensemble de la crypte (fig. 18).

Au XVIe siècle, par suite de l'agrandissement du chœur de l'église supérieure, des fondations furent construites pour supporter

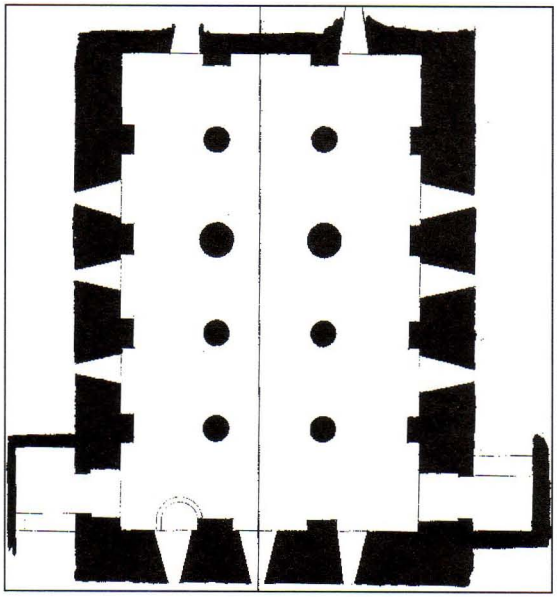

Fig. 17. – Lanmeur, église Saint-Mélar, plan de la crypte.
Relevé d'Oradou, 1851 (Archives des Monuments historiques, 34219).

les piliers des collatéraux représentés par un plan de 1841 ; l'une d'elle brisa le parement et le blocage du mur est de l'accès primitif, mur qui ne fut pas reconstruit, mais simplement enduit sur 1,20 m de hauteur. Le côté ouest de l'escalier fut également modifié, de même que son plan, passant d'une volée droite axée nord-sud à un dispositif coudé au-dessus de la deuxième marche médiévale. Deux plaques épaisses, en schiste ardoisier, reposaient sur la première marche, et sur deux blocs encastrés au-dessus du pas de porte ancien, constituant un nouveau palier long de 0,80 m du sud au nord, large de 0,60 m, soit 0,10 m de moins que l'ancien. Une grande dalle était posée sur la deuxième marche, perpendiculairement à elle, amorçant la volée d'un escalier se dirigeant vers l'ouest. Cette modification est très certainement contemporaine de la pose du drain et du dallage de 1659, car les eaux s'infiltraient par le sud, sous les dalles posées sur la première marche médiévale, au-dessus du palier ancien. Pour cette raison, la pierre à l'est posée sur le pas de porte originel fut taillée en biseau, de façon à permettre le passage de l'eau, qui coulait sous le dallage de 1659, grâce à un trou circulaire (diamètre : 0,15 m). La dalle percée était posée partiellement sur le pas de porte médiéval, et le trou permettait à l'eau de tomber directement dans le drain moderne. En dépit de cette solution simple, ou plutôt à cause d'elle, l'accès sud devait être humide, l'eau devant suinter ou couler sur les marches rendues glissantes et dangereuses ; le nouveau palier était incommode, avec les multiples décrochements imposés par la deuxième marche médiévale. Cet accès fut obturé sans doute peu de temps après 1790, puisqu'une monnaie émise à cette date fut retrouvée sous les blocs grossiers le bouchant jusqu'à 0,40 m de l'intrados de la voûte. En 1903, ces aménagements furent arasés à partir de 1,20 m au-dessus du palier médiéval. Les espaces supérieurs furent comblés avec les matériaux de la démolition, dont une base de colonne romane, coincée à 2 m de hauteur, avec des traces de peinture, probablement des réfections du XIXe siècle. Cette pièce architecturale, dont les caulicoles évoquent la statuaire poitevine ou saintongeaise, doit être contemporaine du chapiteau orné de feuillages et servant d'autel à la crypte ; il semble avoir été installé dans la partie orientale du monument en 1903, ainsi qu'un fragment de sculpture romane représentant deux têtes, et que deux statues en bois, l'une du XVIIIe siècle, figurant saint Melar, l'autre étant celle du Christ attendant le supplice[72].

72 *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LII, 1925, p.-v., p. XXXII.

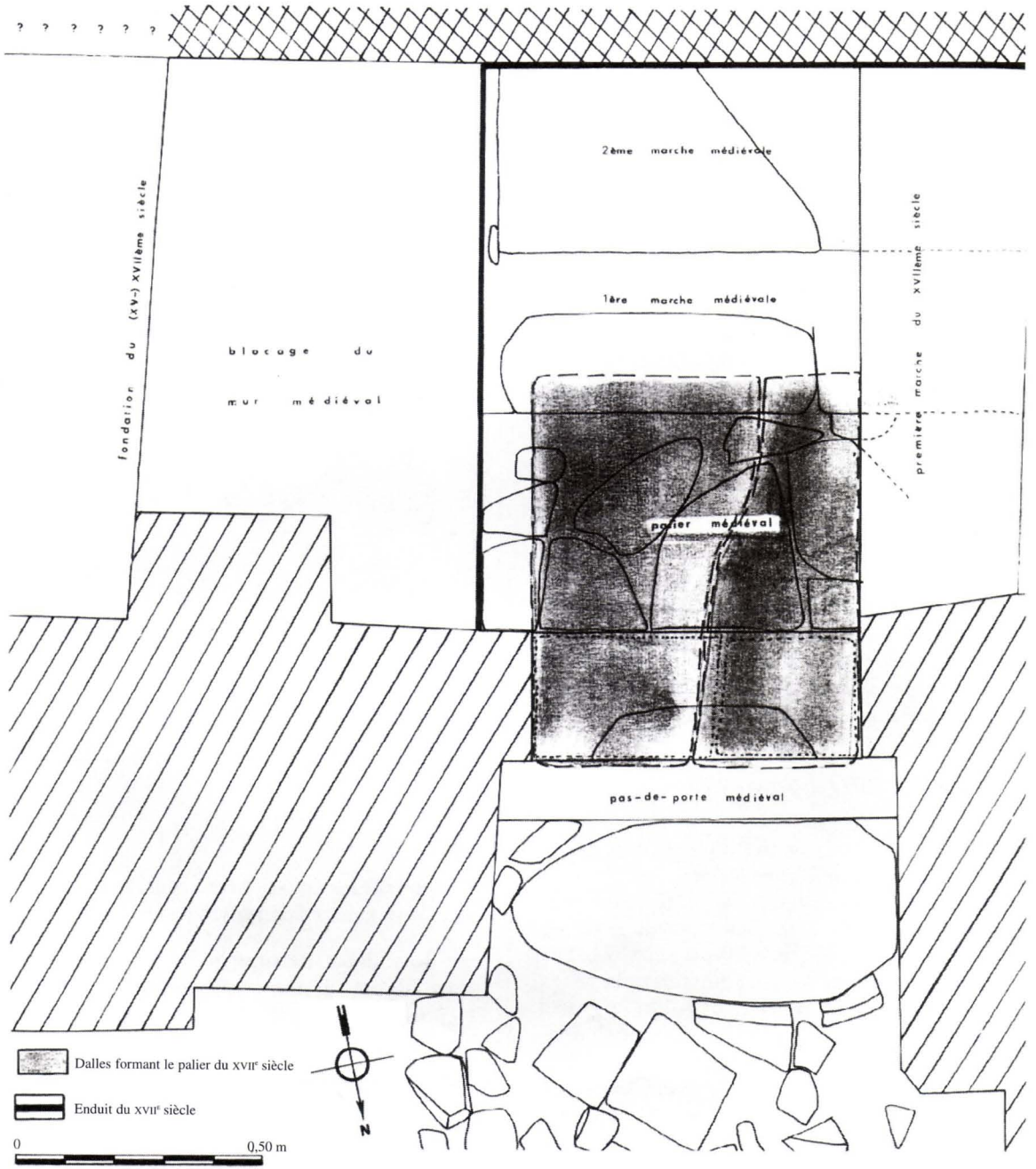

Fig. 18. – Plan de la crypte, accès sud.

Chronologie des structures de la crypte

Fin du Xe siècle (?) : construction de la crypte, sur un réseau de drains disposés en tau ; accès originels probablement à volée droite, sur un axe nord-sud.

Vers 1540-1550 : agrandissement du chœur de l'église supérieure, dont les fondations obturent les *fenestellae* de la crypte.

1659 : mise en place d'un nouveau drain, placé sur un axe nord-sud, alimentant la cuve, et d'un dallage, dans l'ensemble de la crypte; modifications de l'accès sud, coudé vers l'ouest.

Après 1790 : obturation de l'accès sud ; construction, à l'ouest de la crypte, de l'égout dit «Pont de Christ».

1902-1905 : reconstruction de l'église supérieure et perturbations occasionnées aux anciens accès du sud ; des pièces d'architecture furent remblayées à cet endroit (et devant les *fenestellae* de l'ouest) ; probable rejointoiement des arcs et des colonnes.

Le mobilier archéologique

Dans la nef sud de la halle, entre le pilier orné et le premier pilier à partir de l'ouest, une sorte de brancard de bois a été découvert à quelques centimètres sous le dallage du XVIIe siècle. Longues de 2,80 m, deux poutres parallèles espacées de 0,40 m, sans planches transversales, étaient alignées selon le grand axe de la crypte (fig. 19). Il s'agit probablement d'une fiertre, *feretrum*, brancard servant à transporter les défunts vers leur ultime demeure. Parfois, une auge, en pierre ou en bois, posée sur la fiertre, était une sépulture transitoire durant ce voyage[73]. Le sarcophage attribué à Melar aurait pu servir à cet usage, ainsi que ceux qui gisent isolément

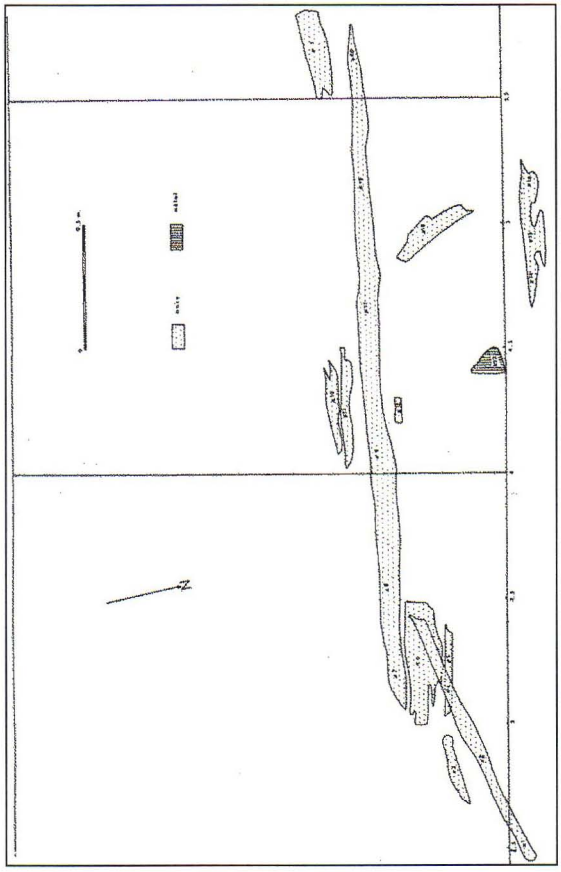

Fig. 19. – La fiertre.

dans quelques églises bretonnes, souvent attribués aux saints éponymes des paroisses[74].

Les deux monnaies les plus anciennes sont deux deniers d'argent (diamètre : 18,5 mm ; poids : 0,82 g), aux droits effacés.

[73] G. BERNIER, « Etudes d'hagiographie, de toponymie et de linguistique vannetaises », *Etudes celtiques*, t. XXI, 1984, p. 266-268.

[74] P. GUIGON, *Les sépultures du haut Moyen Âge en Bretagne*, Rennes, 1994, p. 14. – A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, Rennes, Paris, 1898, t. II, p. 289.

La légende du revers se lit «+ REDONIS C», et le champ présente une croix dans un grénetis, lequel serait l'indice le plus probant pour l'attribution à Conan III, duc de Bretagne de 1112 à 1148[75]. La crypte ne fournit plus de monnaies jusqu'en 1585, et ce vide de quatre siècles s'explique difficilement, à moins que le monument n'ait alors été délaissé. Cinq monnaies datent des années 1610-1620 (contre deux pour la période 1580-1600), 28 des années 1630-1640, 20 des années 1640-1650, et 33 de la période 1650-1658. Parmi les 130 monnaies datées à l'année près, dont 98 retrouvées en place, 55, soit plus des deux tiers des monnaies datées (67,6%), datent du temps de Louis XIII (43, 7% du total) et 31 du temps de Louis XIV (23,8%). En retenant comme critère de datation les modules et certains fragments d'inscriptions lisibles, sans l'année, il y a 219 monnaies attribuables à Louis XIII (51,4% du total), contre 135 pour son successeur (31,7%). Or la très grande majorité des pièces émises sous Louis XIV et datées à l'année près, appartiennent à la période 1643-1658 (33 monnaies), contre cinq pour la période 1695-1713. En extrapolant cette proportion à l'ensemble des pièces qui semblent dater de Louis XIV, on peut admettre que 90 d'entre elles appartiendraient à la période 1643-1658. Le total des monnaies frappées antérieurement à 1659 serait d'environ 340 sur 426, soit pratiquement 80% de l'ensemble. Il se pourrait que le regain d'intérêt pour la crypte, traduit par l'augmentation du nombre des monnaies abandonnées jusqu'en 1658, soit lié à l'accroissement de la dévotion envers saint Melar : le développement de son culte a pu être favorisé par les publications, en 1628 et en 1636, de textes hagiographiques à son sujet. La pose du dallage résulterait peut-être de cette ferveur nouvelle, traduite par la *gwerz* sur la mort du marquis de Guérand, confirmée par la découverte d'une croix de chapelet figurant sainte Anne, postérieure au renouveau du culte de la mère de la Vierge, qui se développa après la découverte d'Yves Nicolazic, à Auray, en 1625, de sa statue cassée. Les trouvailles monétaires suivant les travaux du XVIIe siècle sont ensuite dispersées (sept monnaies entre 1695 et 1784), mais plus fréquentes pendant la Révolution (huit monnaies entre 1790 et 1799), époque où le culte continua d'être exercé dans le canton de Lanmeur, avec ou sans prêtres réfractaires[76]. Les 18 monnaies, de faible valeur, des années 1853-1856 reflètent probablement l'accroissement de la masse monétaire en circulation sous le second Empire. Enfin, quelques monnaies du XXe siècle attestaient de la persistance de ces pratiques, multiséculaires et universellement répandues.

Plusieurs objets de piété, croix et grains de chapelets, médailles pieuses, dizainier ont été mis au jour (fig. 20) ; les mêmes constatations chronologiques que pour les monnaies

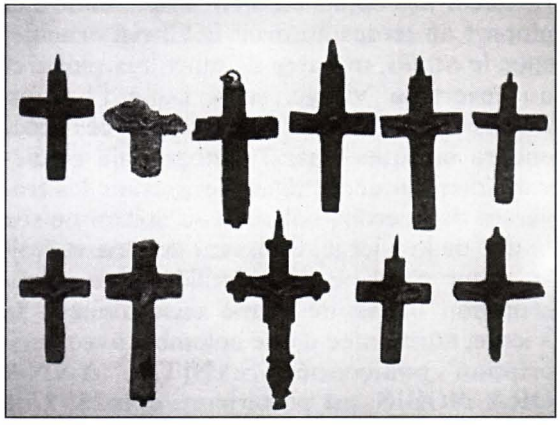

Fig. 20. – Croix du XVIIe siècle.

[75] A. BIGOT, *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris, 1857, p. 49, pl. VII, n° 6. – J. DE MEY, *Les monnaies de Bretagne (781-1547)*, Bruxelles, Paris, 1970, p. 25. – F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1858, t. I, pl. IX.

[76] D. BERNARD, «Documents et notes sur l'histoire religieuse du Finistère sous le Directoire», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 34e année, septembre-décembre 1935, n° 3, p. 274-275, 281.

s'appliquent à eux, les pièces antérieures à la pose du dallage étant placées sous les dalles, celles postérieures se situant à leur périphérie. Le dizainier paraît ainsi très moderne ; les grains de chapelets, en buis, pâte de verre filée ou ivoire demeurent indatables avec précision. Trois médailles sur quatre appartiennent au XVIIe siècle, l'autre au XVIIIe siècle ; toutes ovales, en plomb ou en cuivre moulé, elles montrent sainte Barbe, la Vierge à l'Enfant ou une Vierge de Pitié. Les 17 croix sont comparables à celles qui ont été exhumées à Saint-Usven en Ploudalmézeau[77]; à l'exception d'un fragment en plomb moulé (XVIIe siècle) et d'une autre en cuivre argenté encastrant du bois (XIXe siècle), toutes ces croix, tant du XVIIe que du XVIIIe siècle, sont en cuivre, moulé pour neuf d'entre elles, découpé de façon à former un reliquaire pour cinq occurrences, en laiton embouti dans un cas. Le décor des objets du XVIIe siècle montre la plupart du temps au droit le Christ crucifié, sous le *titulus*, une tête de mort aux pieds, et au revers la Vierge, seule ou à l'Enfant. Différentes variations habituelles à ces croix encore marquées par l'iconographie médiévale interviennent : têtes d'anges sur les traverses de la croix, colombe ou couronne sur la tête de la Vierge, croissant de lune et étoile, décor perlé ou de pointillés. Une représentation de sainte Anne enseignant à la Vierge, surmontée d'une colombe, avec l'inscription poinçonnée SAN[TA] ANNA ORA NOBIS, est postérieure à 1625. Une croix à double traverse, d'un type inconnu à Saint-Usven, semble dater du XVIIIe siècle[78] ; postérieure au dallage, cette croix, vraisemblablement jetée dans la cuve, fut ensuite déplacée par les courants.

Les céramiques mises au jour proviennent pour l'essentiel de vases brisés, probablement en puisant au bassin de l'eau pour les fleurs décorant les autels de l'église supérieure ; pour cette raison, elles appartiennent à des périodes très récentes et n'offrent que peu d'intérêt, sauf quelques fragments plus anciens. Un goulot de vase à décor globulaire, en pâte blanche et fine, vernissée par une glaçure verte irrégulière, pourrait dater de la période XIVe-XVIe siècle : l'un de ses tessons provient des remblais de l'accès sud, l'autre de l'espace entre le dallage du XVIIe siècle et l'empierrement médiéval. Dans ce même interstice ont été trouvés quelques tessons difficilement datables avec précision, dont plusieurs fragments de céramique onctueuse, ou très proche d'elle, morceaux de panse ornée d'une bande ponctuée d'impressions au pouce et lèvre d'une jatte décorée sur sa partie supérieure de chevrons asymétriques. Deux autres tessons ornés d'un motif circulaire imprimé par poinçonnage avec un outil creux, peut-être une simple paille, paraissent antérieurs ; un fragment de panse est constitué d'une pâte tournée bien cuite, grise et dure, micacée en surface par le lissage, à dégraissant de grains de quartz. L'autre tesson est un fragment de lèvre constitué d'une pâte assez proche du précédent, plus rosée, avec davantage de grains de quartz.

Enfin, plusieurs objets divers, tant par leur fonction que par leur âge, ont été exhumés, certains en rapport avec des restaurations de l'église supérieure, tels des éléments de vitrages, résille en plomb et verre à vitre, ou des ardoises de couverture, percées de trous la plupart du temps carrés, convenant pour des chevilles de bois, les unes vertes provenant de Locquirec, les autres grises, extraites dans les monts d'Arrée. Plusieurs fragments de verreries variées, fioles et récipients pour puiser de l'eau, paraissent en rapport avec l'utilisation normale de la crypte, ce qui semble moins le

[77] Y.-P. CASTEL et G. KAIGRE, «Le cimetière marin de Saint-Usven en Ploudalmézeau», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1984, p. 207-212.

[78] Communication personnelle d'Yves-Pascal Castel, 1986, dont je le remercie ; croix identique dessinée par A. Durand, illustrant une communication de L. Bonnemère, *La Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, t. III, 1887-1888, p. 272.

cas pour des bouts de tuyaux de pipes, inscrits PYPE ou SAINT-OMER, datés respectivement de l'Ancien Régime et du XIXe siècle, et pour un dé à jouer (longueur de l'arête : 10 mm). Une douzaine d'épingles en cuivre, à tête enroulée, datant probablement des époques moderne et contemporaine, proviennent de la crypte ; il n'est pas impossible, bien que les traditions locales n'en soufflent mot, que la «fontaine» ait été considérée comme un «oracle» par quelques jeunes filles en quête d'une âme sœur : une épingle jetée dans l'eau de la fontaine de la chapelle Saint-Guénolé de Lambézellec, à Brest, surnageant à la surface, était la certitude d'un mariage avant la fin de l'année.

À environ 0,10 m sous le fond de la cuve, une poche de terre noirâtre creusée dans l'arène granitique (diamètre moyen : 0,10 m) contenait des ossements, des épingles et un cône en tôle de laiton. Les restes d'au moins trois individus adultes étaient mêlés, une deuxième ou une troisième vertèbre lombaire, une cinquième vertèbre lombaire, un sacrum masculin[79]. Sept épingles à tête enroulée, de tailles variables (entre 24 et 31 mm), dont cinq sont en bronze doré et deux autres peut-être en or ou à la dorure de meilleure qualité, d'un diamètre inférieur à celles qui ont été trouvées éparses dans la crypte, ne semblent pas avoir de fonction utilitaire, du moins pour un emploi de longue durée. Elles sont interprétées comme le dispositif de fermeture d'une bourse ou d'une aumônière, en cuir ou toute autre matière périssable, ayant contenu les ossements, considérés comme les reliques d'un personnage unique, même en dépit de leur hétérogénéité. Un cône en tôle de laiton épaisse de 0,32 mm, long de 51 mm, à la base circulaire d'un diamètre compris entre 12 et 14 mm, pesant 3,73 g, se trouvait dans la même poche de terre ; il a été interprété comme un pinceau à maquillage du haut Moyen Âge (VIIe-VIIIe siècle), dérivant de prototypes germaniques, les «massues d'Hercule», *Herkuleskeule* en bronze, voire en argent (fig. 21).

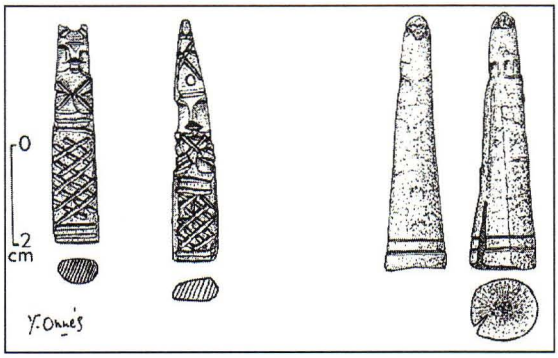

Fig. 21. – Cône et pendeloques.
Dessin de Y. Onnée.

Cette explication a été suggérée par la découverte, lors du démontage du dallage de 1659, de deux pendeloques anthropomorphes[80], analogues à celle qui fut mise au jour en 1981 à l'île Lavret par Pierre-Roland Giot[81]. Ces objets en os et en ivoire, déplacés par les violents courants d'eau, et chassés dans les joints du dallage où ils se bloquèrent, semblent contemporains du cône en tôle de laiton. Ils dériveraient de prototypes de même origine géographique, retrouvés essentiellement dans des tombes féminines des domaines saxon et frison, et dans la partie orientale de l'île de Bretagne. En Gaule, on peut établir une comparaison avec deux pendeloques en os, non anthropomorphes, faisant partie d'un collier mis au jour dans la sépulture 27 de Raucourt, en Meurthe-et-Moselle, qui a livré principalement du mobilier attribuable au

79 Communication personnelle de Pierre-Roland Giot, 15 novembre 1985, dont je le remercie.

80 P.-R. GIOT et P. GUIGON, «Dark Age anthropomorphic figurines from Brittany», *Antiquity*, t. LX, 1986, p. 216-217. – P. GUIGON, «Les pendeloques de la crypte de Lanmeur (Finistère)», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. II, 1985, p. 121-125 ; «Les fouilles d'avril 1995...», art. cité, p. 244.

81 P.-R. GIOT, «La pendeloque anthropomorphe de l'île Lavret», *Revue archéologique de l'Ouest*, t. I, 1984, p. 121-123.

VIIe siècle[82]. Deux autres pendeloques anthropomorphes, très proches des trois précédentes, ont été découvertes plus récemment ; l'une d'elle, qui ne fut identifiée comme telle qu'en 1987, provient du château de Rieux (Morbihan), où elle a été exhumée à proximité d'un squelette non fouillé, avec du mobilier datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle. La deuxième pendeloque fut mise au jour lors de travaux de voirie, dans une rue d'un quartier ancien du Croisic, avant 1914, dans une tombe en pleine terre ou un cercueil, avec du mobilier moderne, un chapelet du XVIIe siècle, dans lequel elle était enfilée. On suppose que les pendeloques du Croisic et de Rieux étaient considérées comme des objets personnels analogues aux *gougad-paterenneu* morbihannais, se transmettant de génération en génération[83]. Celles de Lanmeur, peut-être attribuées à un saint personnage, furent probablement placées, avec les ossements et le cône en laiton, sous le bassin, dans le but de sacraliser celui-ci. Ces objets du haut Moyen Âge n'impliquent pas nécessairement que la crypte ait été bâtie à une époque aussi ancienne, puisque la cuve a probablement été mise en place au XVIIe siècle. Par contre, ils confirment sans doute que Lanmeur était un point focal antérieur au Moyen Âge central, peut-être à cause des reliques de Melar, sans que l'on puisse supposer que le monument ait pu être un *martyrium* succédant à un lieu de culte plus ancien dont l'existence n'est pas démontrable.

Étude architecturale et stylistique de la crypte

Faute d'une fouille extensive du bâtiment et de l'église supérieure associée, seule l'histoire de l'art peut apporter quelques éléments, bien qu'il faille faire abstraction des enduits modernes et de la reconstruction des voûtes, au-dessus des fûts des piliers. Il se pourrait que la mise en place des fondations des collatéraux du chœur, vers 1540-1550, se soit accompagnée d'une réfection, voire d'une reconstruction totale des voûtes de la crypte. Les tailloirs des piliers, simplement épannelés, semblent également modernes. Seuls le plan et les motifs ornementaux des deux plus gros piliers peuvent servir à dater ce monument.

La crypte est une halle divisée en trois nefs par deux rangées de quatre piliers chacune, aux accès modifiés à l'époque moderne. Huit *fenestellae* l'éclairaient à l'origine, une à l'est, deux au nord et au sud, trois à l'ouest ; ces dernières, qui donnaient, selon toute vraisemblance, directement sur l'église supérieure, telles celles de Saint-Philbert-de-Grandlieu, vers le milieu du IXe siècle, furent obturées à une époque sans doute antérieure à la reconstruction contemporaine, peut-être lors de l'installation du «Pont de Christ». Lors de la restauration de 1991, au moment du débouchage des fenêtres, un tesson d'époque moderne et des ossements appartenant à plusieurs individus furent trouvés[84] ; ceux-ci sont certainement les restes de défunts postérieurs à l'agrandissement du chœur au XVIe siècle, inhumés dans le cimetière entourant l'église supérieure, perturbé lors de la reconstruction. La fouille de l'escalier sud paraît indiquer qu'à l'origine il était composé d'une volée droite, perpendiculaire à l'axe longitudinal de la crypte. Même s'il était coudé à mi-hauteur, ce type d'accès classe le monument parmi les cryptes à déambulatoires transversaux, connus dans l'Empire, et l'éloigne du *martyrium* de Repton, avec ses escaliers obliques de sa phase 849-873[85]. A la différence des aménagements carolingiens, induits par une liturgie dyna-

[82] X. DELESTRE, *La Lorraine mérovingienne (Ve-VIIIe siècle)*, catalogue d'exposition, Nancy, 1988, p. 67, 99.

[83] P. GUIGON, «Les bijoux du haut Moyen Âge en Bretagne», dans *Bretagne et pays celtiques. Langues, histoire, civilisation, Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Saint-Brieuc, Rennes, 1992, p. 122-123.

[84] E. PINÇON, *Notre crypte saint Mélar de Lanmeur*, Morlaix, 1995, p. 100-102.

[85] M.BIDDLE, art. cité, p. 15-22.

mique, Lanmeur est plutôt une construction statique où la circulation se réduit à sa plus simple expression, même en admettant une déambulation interne à la crypte, autour de la sépulture du saint, ce qui n'est pas prouvé. Cette sorte de monument se rencontre dès l'époque carolingienne, par exemple à Saint-Michel de Rohr (Allemagne, Thuringe), où une «crypte-baldaquin» est constituée par une petite salle rectanglaire sur laquelle débouchent deux escaliers transversaux. Attribuée par Carol Heitz aux années 815-825[86], elle remonterait au Xe siècle selon Louis Grodecki[87], par comparaison avec la crypte orientale de Saint-Cyriaque de Gernrode (Allemagne, Basse-Saxe), datant de 961-975. De fait, ce type de plan associant un «couloir annulaire et une crypte-salle[88]» connut une riche postérité à l'époque romane.

Les fûts des deux piliers les plus larges (diamètre : 0,60 m) offrent, sur 1,30 m de hauteur en moyenne, une décoration exceptionnelle dans l'art préroman ou roman, sans équivalent connu, même si l'on peut établir quelques comparaisons avec des figurations en deux dimensions (fig. 22). Le pilier sud est orné de six tiges indépendantes, de tailles variées, puisqu'une tigelle se termine simplement par deux excroissances renflées, et qu'un autre rameau se subdivise en deux parties presque dès sa base. Le pilier nord montre au contraire une tige unique, qui se ramifie tout autour du fût en de souples entrelacs ; son large pied se rétrécit rapidement pour dessiner un triangle aplati indiquant la nature végétale de ce motif. Autre détail confirmant cette supposition, des cornets entourent presque toujours les dichotomies de deux rameaux, leur partie large dirigée vers le pied de la plante. Nous avons envisagé[89] un rapprochement avec l'ophioglosse, *Ophioglossum vulgatum L.*, dite également langue de serpent, plante croissant dans des zones humides proches des côtes ; c'est une fougère à rhizome vertical et court, haut d'une dizaine de centimètres sur lequel se forment, chaque année, une feuille et une racine. La feuille se greffe sur sa tige par un cornet du genre de ceux qui sont représentés à Lanmeur.

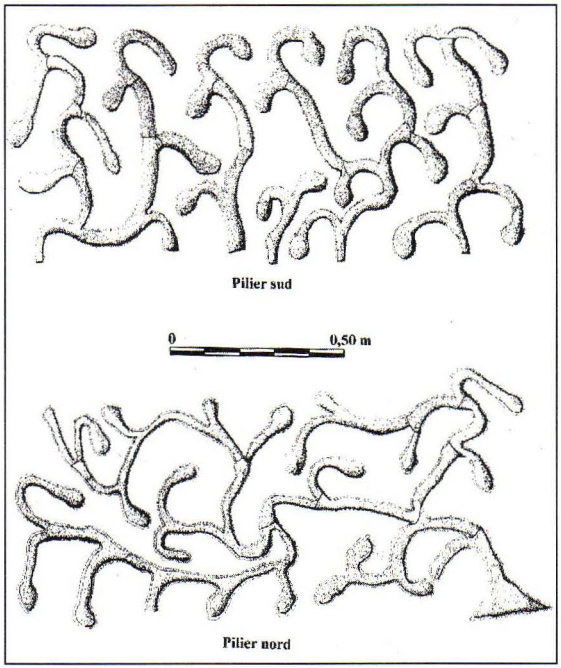

Fig. 22. – Développement des piliers nord et sud.
Relevé de P. Guigon et Y. Onnée.

Plusieurs rapprochements avec les végétaux de la crypte peuvent être tentés avec des figurations de plantes idéales, sur des manuscrits ou des éléments ornementaux de petites dimensions. Ainsi, un manuscrit conservé à l'Escurial du commentaire du moine Beatus sur l'*Apocalypse*, écrit vers 776, composé en

86 C. HEITZ, *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et les fonctions*, Paris, 1980, p. 142.

87 L. GRODECKI, *Au seuil de l'art roman. L'architecture ottonienne*, Paris, 1958, p. 223.

88 ID., *ibid.*, p. 222.

89 P. GUIGON,«Les pendeloques...», art. cité, p. 121.

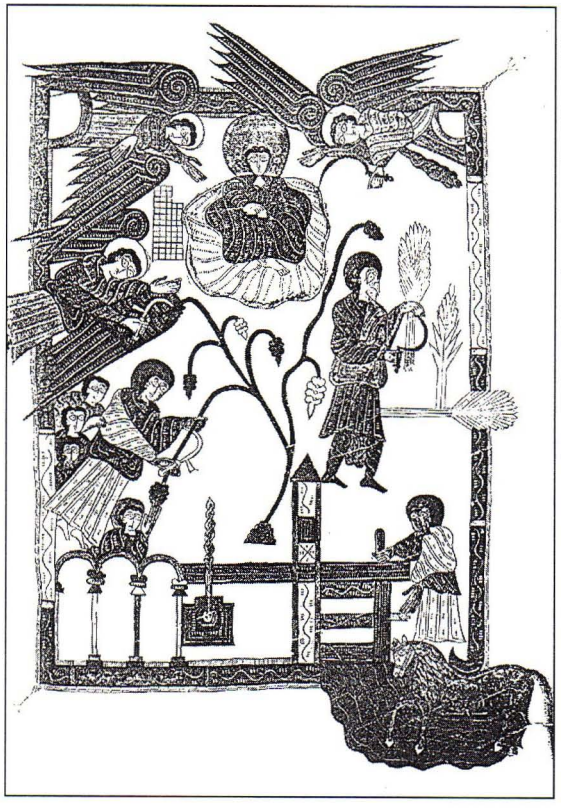

Fig. 23. – *Beatus* du Xe siècle.
Extr. de D. M. WILSON, *Anglo-saxon art...*, 1977, p. 90, pl. 26.

Castille à la fin du Xe siècle, montre sur son folio 120 r°[90] (fig. 23) la moisson et la vendange des nations, allégorie du Jugement dernier : un ange coupe «la moisson de la terre», un autre «vendange les grappes de la vigne de la terre[91]». L'artiste a dessiné un cep à la large base, se rétrécissant en une fine tige qui se subdivise en plusieurs ramifications, avec une insertion indiquée à la naissance de la dichotomie ; les rameaux s'achèvent en triangles formés de plusieurs cercles, les grappes de raisins, à la différence de Lanmeur, où les extrémités sont arrondies. Dans les deux cas, les tiges s'enroulent avec la même grâce, avec peut-être davantage de souplesse, et un certain anthropomorphisme, pour les végétaux de la crypte. L'intaille de l'abbaye de Waulsort-sur-Meuse (Belgique), conservée au *British Museum* et probablement gravée pour le roi Lothaire II entre 855 et 869[92], décrit des épisodes de l'histoire de Suzanne et des vieillards. Dans le jardin de l'époux de la jeune femme, deux arbres, un acacia et un tremble, sont figurés de façon identique, par une tige mince qui se sépare en plusieurs rameaux, lesquels s'achèvent en feuilles à plusieurs lobes, différence essentielle avec les végétaux de la crypte, et qui doit faire rejeter la comparaison. Ceux qui sont représentés sur la cassette découverte à Auzon (Haute-Loire), datant du VIIIe siècle, s'en apparenteraient par leur caractère fruste et quelques détails : pieds élargis à la base, subdivisions en plusieurs branches s'achevant en terminaisons globuleuses ou lancéolées»[93]. Enfin, les végétaux séparant plusieurs scènes de la «tapisserie» de Bayeux évoquent quelque peu ceux de Lanmeur, par quelques détails, en particulier les cornets. Mais les tiges issues d'un rameau unique s'organisent très différemment, sans chercher à envahir l'espace.

Les comparaisons les plus efficaces avec les bas-reliefs des gros piliers devraient théoriquement être établies avec des sculptures similaires, lesquelles semblent extrêmement rares. Dans la seconde moitié du Xe siècle, sur les tables d'autel des cathédrales de Gérone (Espagne, Catalogne) et de Rodez (Tarn) s'observe le détail des cornets[94] ; l'aspect rigide de ces plantes symétriques les

90 J. WILLIAMS, *Manuscrits espagnols du haut Moyen Âge*, Paris, 1977, p. 90, pl. 26.

91 *Apocalypse*, XIV, 14-20.

92 R. LANTIER et J. HUBERT, *Les origines de l'art français, des temps préhistoriques à l'époque carolingienne*, Paris, 1947, p. 148.

93 D. M. WILSON, *Anglo-Saxon Art from the seventh century to the Norman Conquest*, Londres, 1984, p. 46.

94 D. JALABERT, *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France. Recherches sur les origines de l'art français*, Paris, 1965, pl. 14-16, 23.

éloigne de celles de Lanmeur. Sur un appui de fenêtre dans l'abside de l'ancienne église paroissiale Saint-Léger, à Cravant-les-Coteaux (Indre-et-Loire) figure la même caractéristique végétale des enfourchements, interprété comme un décor «de serpents noués, imitation libre, mais curieuse des entrelacs préromans[95]» ; ce moellon paraît très certainement contemporain des deux pilastres ornés d'entrelacs fréquemment attribués au IXe-Xe siècle, remplois d'une construction antérieure au monument actuel[96]. L'incertitude chronologique entoure malheureusement un support de chancel de la chapelle Sainte-Agathe d'Hubinne, en Hamois-sur-Ciney (Belgique), attribué au VIIIe siècle grâce à des éléments stylistiques : sur la base d'un arbre interprété comme l'«arbre de vie» se trouve un végétal très proche de ceux de Lanmeur[97]. Quelques chapiteaux romans de Bretagne, comme à Locmariaquer, avec des représentations d'algues[98], se rapprochent, par leur simplicité des plantes de la crypte, mais la difficulté de la taille du granite suffit à rendre compte de ces apparentes similitudes.

Les rapprochements stylistiques les plus probants effectués avec Lanmeur fournissent en général des dates préromanes, entre le IXe et le XIe siècle, et plutôt dans la seconde partie de cette période[99]. Ces indices chronologiques recoupent ceux que l'on peut tirer du plan de la halle, avec ses accès transversaux, selon des modèles fréquents au Xe-XIe siècle. La fausse charte CCCV du cartulaire de Redon signale la présence à Lanmeur du comte de Rennes, Juhel Bérenger, dans le dernier tiers du Xe siècle. Nous suggérons que la crypte a pu être construite grâce à cet important personnage, peut-être soucieux de rehausser le prestige de la *plebs que vocatur Lanmurmeler*, qui abrita le dernier sommeil du jeune prince Melar.

(Sauf mention contraire, les dessins et clichés sont de l'auteur).

---

95 R. CROZET, «Cravant», *Congrès archéologique de France, Tours*, t. CVI, 1948, p. 364-368.

96 C. HEITZ, *La France préromane. Archéologie et architecture religieuse du haut Moyen Âge du IVe siècle à l'an mille*, Paris, 1987, p. 210-212.

97 A. DASNOY, «Symbolisme et décor des piliers de Hubinne», *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLV, 1949-1950, p. 165-181.

98 R. GRAND, *op. cit.*, p. 142.

99 P. GUIGON, «Lanmeur (Finistère), crypte», dans *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, sous la direction de X. Barral I Altet, Paris, 1987, p. 239-241, 250 ; *L'architecture préromane en Bretagne. Le premier art roman*, Rennes, 1993, p. 17-18.

Inventaire des mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère

par Patrick Kernévez

Un inventaire des mottes médiévales du Finistère a été entrepris sous l'égide, et avec le financement, de la section Archéologie et Préhistoire de l'Institut culturel de Bretagne. Commencé en 1990, il a été achevé en 1996 et doit être édité en 1997[1]. Il nous a semblé souhaitable de publier la liste communale des sites inventoriés dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* afin de rendre compte des résultats de cette recherche, de les mettre à la disposition du plus grand nombre, voire de recueillir auprès de ses membres des informations complémentaires. Nous présentons brièvement ici la méthode adoptée et le bilan de ces travaux.

Plusieurs inventaires archéologiques départementaux ont été publiés à la fin du siècle dernier ou au début de celui-ci, mais ils ne concernaient pas uniquement les mottes ou les châteaux médiévaux. Nous pouvons citer ceux de R.-F. Le Men, E. Flagelle et P. du Chatellier[2]. Il fallut attendre 1915 avant que J.-M. Abgrall et L. Le Guennec ne rédigent chacun un article relatif aux «mottes féodales» du Finistère[3]. Ils en recensèrent et en décrivirent alors une quarantaine. En 1967, R. Le Han consacra son diplôme d'études supérieures d'histoire aux mottes du département : il en dénombra plus de 120[4]. C'est en 1977 que R. Sanquer publia, dans ce même bulletin, une synthèse sur les mottes du département[5]. Elle était accompagnée des listes des mottes dressées par M. Le Goaziou, P. du Chatellier et R. Le Han. J'ai, pour ma part, étudié les ouvrages léonards dans mon mémoire de maîtrise d'histoire, en 1988[6].

---

[1] P. KERNÉVEZ, *Mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère*, à paraître en 1997 dans la collection Patrimoine archéologique de Bretagne, coéditée par l'Institut culturel de Bretagne et le Centre régional d'archéologie d'Alet.

[2] R.-F. LE MEN, «Statistique monumentale du Finistère, époque romaine», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. II, 1875, p. 122-147 ; ID., «Statistique monumentale du Finistère, époque celtique», *ibid.*, t. IV, 1876, p. 85-136. – E. FLAGELLE, «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. IV, 1876-1877, p. 1-90. – P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le département du Finistère*, Rennes-Quimper, 1907.

[3] J.-M. ABGRALL, «Mottes féodales», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XLII, 1915, p. 54-85. – L. LE GUENNEC, «Les mottes féodales du pays de Morlaix», *ibid.*, t. XLII, 1915, p. 86-105.

[4] R. LE HAN, *Les mottes féodales dans le Finistère*, Brest, 1967, dactyl. (D.E.S. d'histoire médiévale).

[5] R. SANQUER, «Les mottes féodales du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 99-126.

[6] P. KERNÉVEZ, Châteaux et fortifications du comté de Léon (XIe siècle-milieu du XIVe siècle). Brest, 1988 (mémoire de maîtrise). Consulter la synthèse : P. KERNÉVEZ, «Les châteaux du Léon au XIIIe siècle», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXIX, 1992, p. 95-127.

La liste provisoire établie à partir de ces anciens inventaires a été complétée lors du dépouillement de la bibliographie départementale, notamment celui de la «Chronique d'archéologie antique et médiévale[7]».

Le travail aux Archives a été volontairement limité, notamment en raison de la carence des sources manuscrites médiévales en basse Bretagne. Notre objet étant avant tout d'établir un inventaire archéologique, nous avons renoncé, dans un premier temps, à entreprendre l'étude des documents du bas Moyen Âge ou de l'époque moderne dans lesquels l'existence d'anciens châteaux est quelquefois mentionnée[8]. Nous avons essentiellement dépouillé la série communale du fonds L. Le Guennec (34 J) aux Archives départementales du Finistère. Nous avons également consulté une copie des carnets de notes de sir Mortimer Wheeler, archéologue anglais qui parcourut le département en 1938 alors qu'il y fouillait deux retranchements d'époque gauloise[9].

Des données d'ordre archéologique ont été recueillies grâce à la consultation de la Carte archéologique nationale et lors d'entretiens avec M. Le Goffic, archéologue départemental du Finistère. Il faut cependant noter que peu de sites médiévaux fortifiés ont été fouillés dans le département. Les résultats de ces fouilles ne sont pas toujours accessibles car ils n'ont pas été publiés, ou seulement de manière très succincte[10].

L'examen des cadastres du XIXe siècle nous a permis de récolter de précieuses informations. Précisons toutefois qu'il a été impossible d'en effectuer un dépouillement intégral. Nous nous sommes intéressé aux sites déjà mentionnés, tout en étant pleinement conscients qu'une étude exhaustive permettrait de découvrir d'innombrables indices de sites inédits[11]. Les cadastres présentent un double intérêt : le premier est de restituer l'état du parcellaire ancien, et le second de receler des microtoponymes tels que : «ar hastel» (le château), «ar vouden» (la motte), «ar sal» (le château), «al lez» (la cour du haut Moyen Âge), «ar quinquis» (le plessis), «ar roc'h» (le château), «ar chapel» (la chapelle)...

A la différence de certains inventaires précédemment parus, nous avons systématiquemment effectué un repérage sur le terrain. Cela était indispensable afin de vérifier l'état de conservation et la typologie des ouvrages. C'est ainsi qu'il est apparu qu'un certain nombre de retranchements décrits comme étant des «mottes» étaient en fait des enceintes circulaires (La Motte en Plabennec, Plegavern en Clohars-Fouesnant...), des maisons fortes (Quistinic en Briec, Coat-Morvan en Mahalon, Les Tourelles en Loqueffret...) ou des tours ruinées (Poulguidou en Mahalon).

Pour chaque ouvrage, nous avons établi une fiche bibliographique ainsi qu'une fiche descriptive et rédigé une notice. Ces commentaires sont de longueur très inégale en raison de l'importance de l'ouvrage, de son état de conservation et de la documentation existante.

Au terme de cette étude, nous avons recensé 438 mottes, enceintes et châteaux médiévaux dans le Finistère. Ce nombre est nettement supérieur aux données jusqu'ici

---

[7] R. SANQUER, «Chronique d'archéologie antique et médiévale» publiée dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* de 1967 à 1981.

[8] Plusieurs ouvrages inédits nous ont ainsi été signalés par Thierry Cléac'h, Matthieu Cléac'h et Michael Jones, professeur d'histoire médiévale à l'université de Nottingham. Qu'ils en soient ici remerciés.

[9] Sir M. WHEELER, *Notes books of the Britanny expedition*, 1938, copie de M. Batt, ingénieur d'études au Service régional d'archéologie. Qu'il soit ici remercié de nous avoir permis de consulter ce document.

[10] Les fouilles les plus exhaustives concenent le camp des Salles à Locronan, fouillé par P. Guigon, et la motte de Leskelen en Plabennec, explorée par J. Irien.

[11] C'est là un travail long et fastidieux dans la mesure où la plupart de ces ouvrages ont depuis longtemps disparu. On ne répertorie fréquemment que des indices de site mais, ponctuellement, on peut découvrir des retranchements très bien conservés dans des bosquets ou des bois.

recueillies dans la mesure où, de prime abord, nous avons choisi de recenser tous les types d'ouvrages et de ne pas nous en tenir aux seules mottes comme ce fut le cas dans une étude similaire consacrée aux Côtes-d'Armor[12]. Cela présente l'avantage de pouvoir appréhender la géographie castrale dans son ensemble et dans toute sa complexité dès lors que l'on recense les châteaux majeurs, bâtis en pierre, et pas seulement les mottes, ouvrages caractéristiques et spécifiques des XIe et XIIe siècles. L'inconvénient est que, prenant notamment en compte plusieurs dizaines d'enceintes circulaires terroyées souvent mal datées, il est possible qu'une étude plus approfondie vienne démontrer qu'il s'agit, ponctuellement, d'ouvrage de l'âge du fer et non du Moyen Âge. Nous avons toutefois écarté de 150 à 170 ouvrages soit antérieurs au Moyen Âge, soit très mal datés ou dont la physionomie restait imprécise. Ces données sont donc provisoires. Elles pourraient être revues à la hausse à la suite de prospections systématiques, notamment aériennes, du dépouillement intégral des anciens cadastres ou de l'étude d'anciens aveux[13].

En ce qui concerne les mottes, nous avons jugé nécessaire de faire preuve d'une certaine prudence. C'est ainsi que nous avons adopté une triple classification :

– «motte certaine» : quand le tertre est bien conservé ou que, même en cas de destruction, nous disposons d'une description précise de l'ouvrage ;

– «motte probable» : alors que celle-ci a souvent été détruite ou que l'identification de ses vestiges laisse planer un doute ;

– «motte hypothétique» : quand il s'agit d'une «butte», d'une «élévation de terrain» parfois désignée comme étant une motte mais fréquemment disparue. Il peut dans ce cas y avoir confusion avec un tumulus.

Il en résulte quelques problèmes de classification, notamment quand un ouvrage est à la fois répertorié comme motte et comme enceinte (Rozan en Crozon, Kerrouet au Cloître-Pleyben...). Des données complémentaires devraient permettre, dans l'avenir, d'affiner la typologie de ces retranchements.

Nous avons ainsi répertorié :

– 43 mottes à basse-cour : c'est-à-dire un tertre de terre artificiel, ou semi-artificiel, servant d'assise à une tour ou à des bâtiments de bois ou de charpente associé à une enceinte qui abritait les communs, les écuries, voire une chapelle comme à Leskelen en Plabennec ;

– 48 mottes certaines dont la plupart étaient des centres de seigneurie, voire de châtellenie ;

– 28 mottes probables ;

– 63 mottes hypothétiques ;

– une dizaine de terrasses, plates-formes, ou buttes naturelles aménagées qui ne sont pas réellement des mottes.

Si les mottes constituent un type d'ouvrage aisément identifiable et datable, il n'en est pas de même pour les enceintes terroyées, constituées d'un talus de terre bordé d'un fossé d'où ont été extraits les matériaux du talus. C'est un type d'ouvrage qui a perduré depuis la protohistoire jusqu'au XIVe siècle. Nous avons dénombré :

– 83 enceintes circulaires ou ovalaires dont les deux tiers sont de petite dimension (inférieure à 40 mètres de diamètre). On peut distinguer les enceintes à vocation castrale,

[12] S. HINGUANT, *Les mottes médiévales des Côtes-d'Armor*, Rennes, 1994. Consulter également M. BRAND'HONNEUR, *Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1990.

[13] Il nous semble ainsi difficile de tirer des conclusions prématurées au sujet de la répartition des mottes ou de leur fonction. Certaines sont situées le long d'anciens itinéraires, particulièrement auprès de gués, et d'autres sont incontestablement des châteaux importants des XIe et XIIe siècles, mais leur nombre et plus encore leur datation posent problème.

assez semblables aux mottes, et les enceintes agricoles dont la valeur défensive était faible[14] ;

– 37 enceintes carrées ou quadrangulaires aux dimensions variables ; bon nombre d'entre elles ont des angles arrondis et ne se différencient guère des précédentes ;

– 22 enceintes de type protohistorique (éperons barrés, sites de hauteur, île) dont la réoccupation, au Moyen Âge, est certaine ou supposée ;

– 39 enceintes au tracé indéterminé, elles ont fréquemment été détruites ;

– 9 enceintes associées à des manoirs.

Le nombre d'enceintes et de châteaux de pierre est également impressionnant :

– 28 châteaux de pierre ruinés ou conservés ;

– 14 autres châteaux de pierre : châteaux sur motte, châteaux urbains, centres de châtellenie ; ils ont le plus souvent totalement disparu ;

– 5 châteaux très mal connus dont la datation reste incertaine ;

– 11 enceintes de pierre (urbaine ou abbatiale) et fortifications de siège ;

– 26 maisons fortes (un genre de petit château) ou tours ruinées ;

– 14 sites où la tradition veut qu'il ait existé un château.

Le lecteur trouvera ci-dessous la liste des sites. L'interprétation des données recueillies sera réalisée dans le cadre d'un travail universitaire.

---

[14] Au sujet des mottes et des enceintes circulaires, consulter les actes du colloque de Caen : «Les fortifications de terre en Europe occidentale du Xe au XIIe siècle», *Archéologie médiévale*, 1980, p. 5-123.

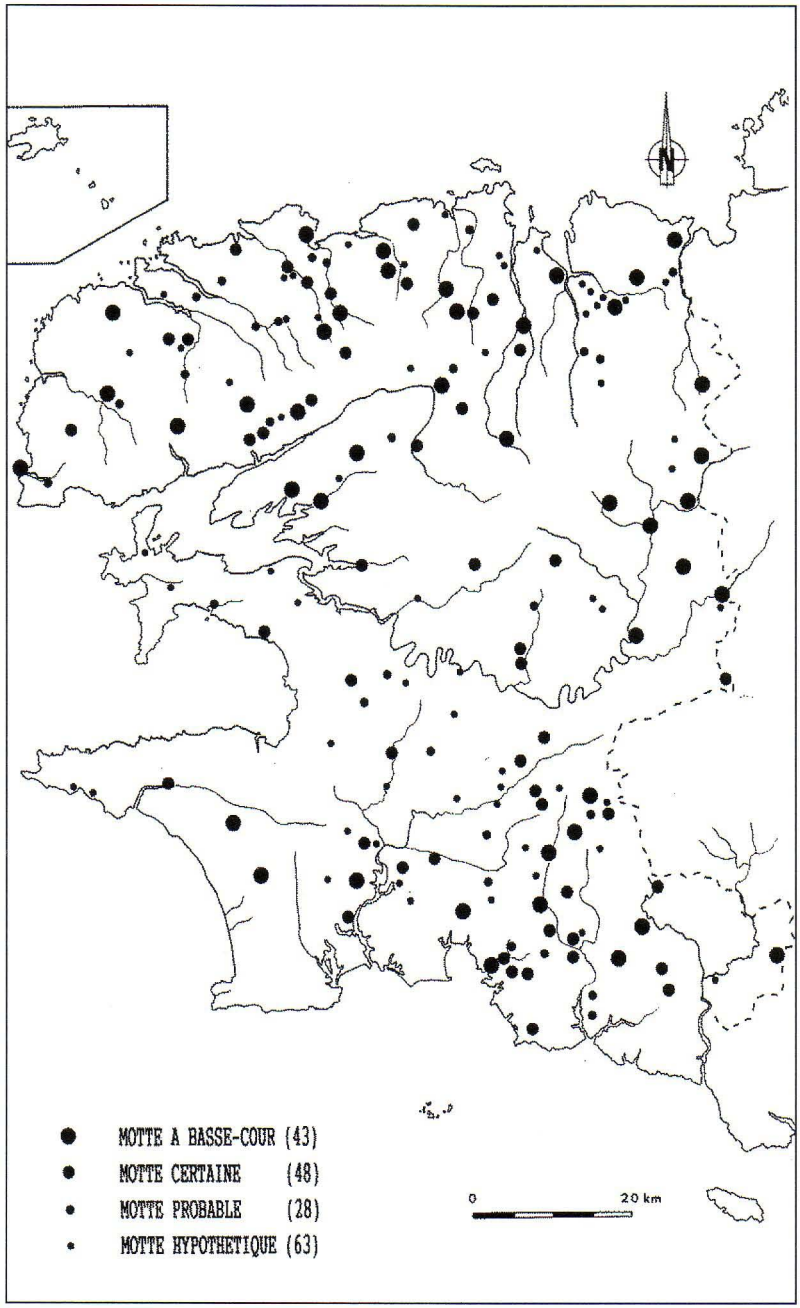

Carte 1. – Les mottes médiévales du Finistère.

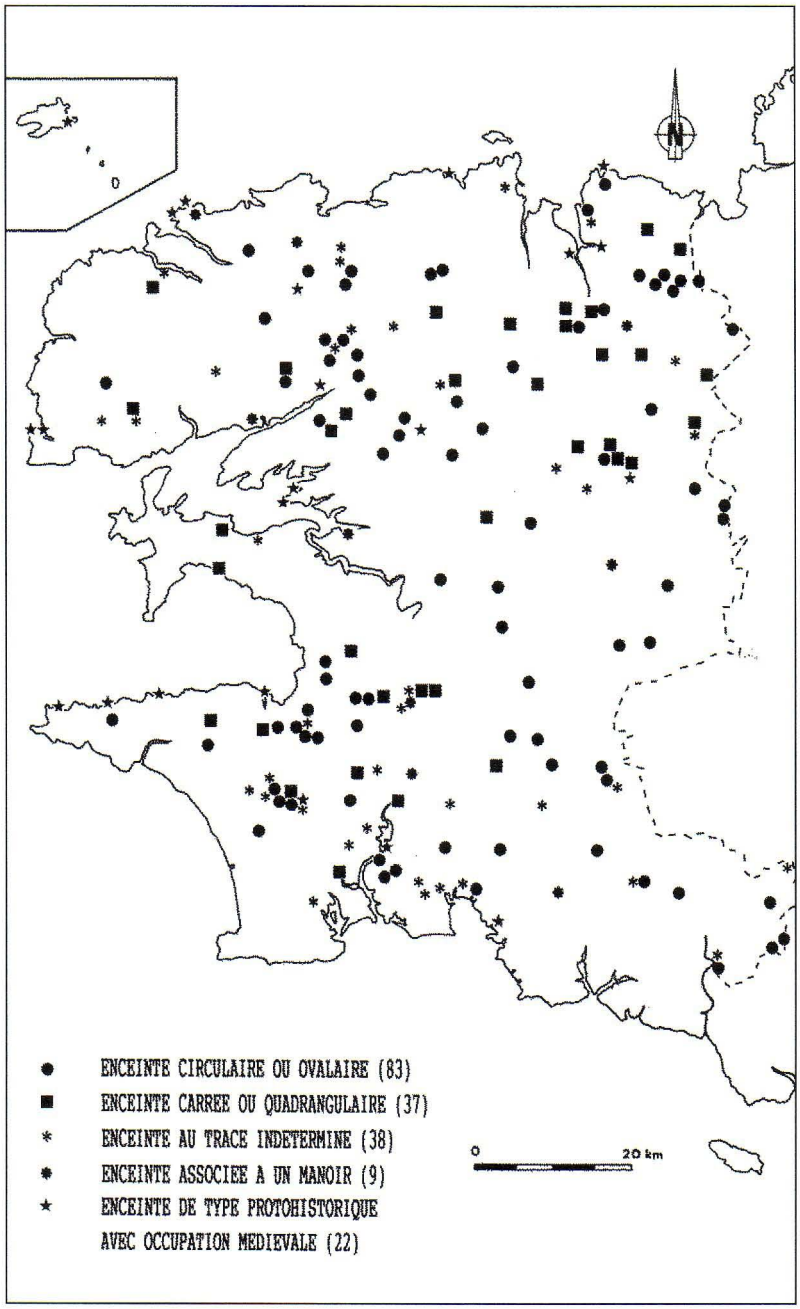

Carte 2. – Les enceintes médiévales du Finistère

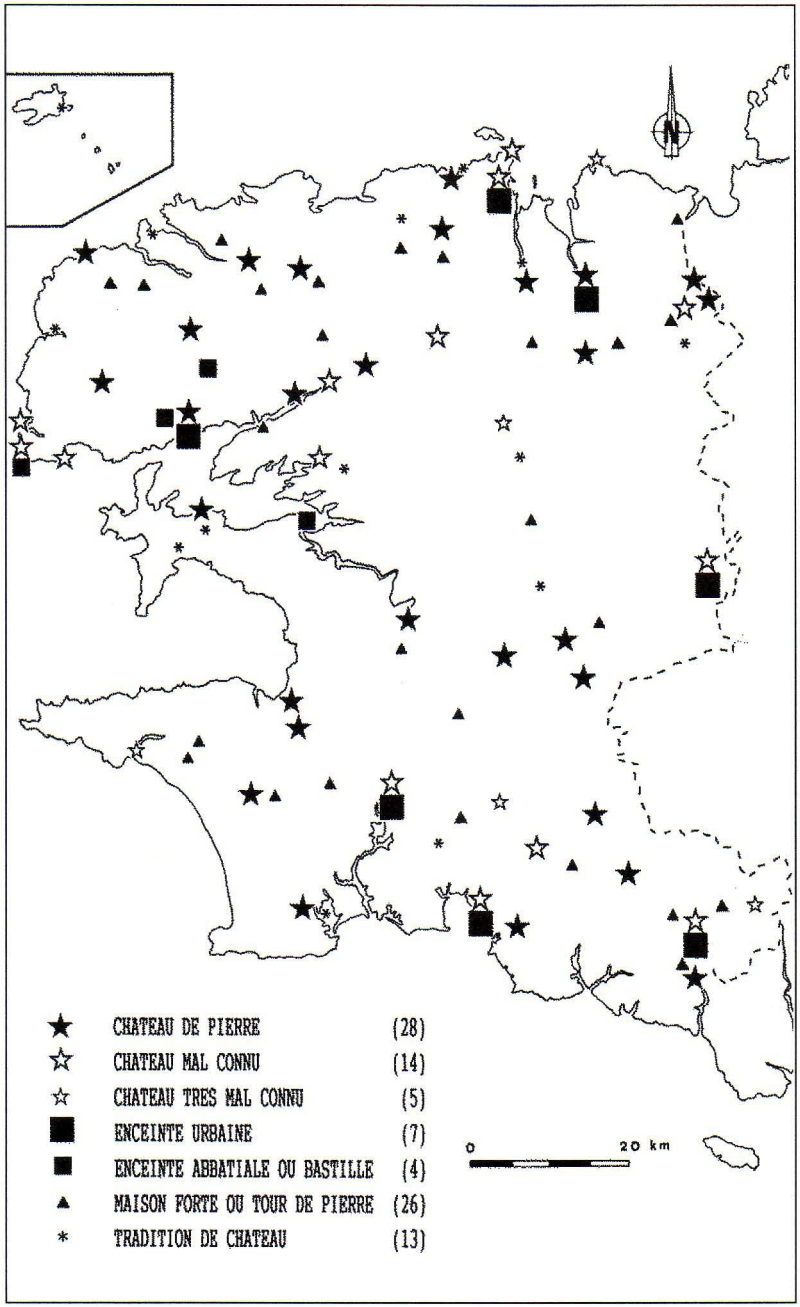

Carte 3. – Les châteaux médiévaux du Finistère.

LISTE PAR COMMUNES

ARGOL	
Le Merdy	Motte hypothétique et enceinte conservée
Trovéoc	Motte hypothétique détruite
ARZANO	
Bodué	Enceinte de pierre circulaire
Cosquer / Kernec	Enclos ovalaire conservé
Kerhouant	Enclos ovalaire conservé
Roch / La Roche-Moisan	Motte conservée et basse-cour détruite
Talascorn	Enceinte ovalaire conservée
AUDIERNE	
Ville d'Audierne	Château détruit
BANNALEC	
Castel-Quimerc'h	Motte conservée et basse-cour à demi-détruite
Château de Quimerc'h	Château de pierre détruit
Kerguillerm	Enceinte ovalaire conservée
Prat-Lez	Enceinte circulaire conservée
Le Quillio	Motte et basse-cour conservées
Raquériou	Retranchement détruit
BERRIEN	
Coz-Castel	Enceinte carrée partiellement conservée
Keraden	Enclos subcirculaire détruit
Kernévez	Enceinte ou enclos de terre carré
Le Vern / Goarem-Cosquer	Enceinte rectangulaire détruite
BEUZEC - CAP - SIZUN	
Castel-Coz	Éperon barré
BODILIS	
Spernen	Enceinte quadrangulaire détruite
Site non localisé	Motte hypothétique
BOHARS	
Bohars-ar-Hoat	Motte conservée et basse-cour détruite
BOLAZEC	
Le Hellès	Motte et basse-cour partiellement détruites
Petit-Bolazec	Terrasse quadrangulaire détruite
BOTMEUR	
Bourg de Botmeur	Tradition de château
BOTSORHEL	
Bourg de Botsorhel	Tradition de château
Kergariou	Enceinte rectangulaire conservée
BOURG - BLANC	
Le Breignou	Terrasse de château de pierre conservée
Coativy-Bihan	Motte détruite
Kervalanoc	Motte hypothétique

BRASPARTS

Château-Noir	Camp rectangulaire partiellement détruit
La Motte	Motte conservée

BRÉLÈS

Castel-Mériadec	Tradition de château

BRENNILIS

Coat-Mocun	Enceinte détruite

BREST

Château	Château de pierre et enceinte urbaine conservés
Tour Tanguy	Tour de pierre conservée

BRIEC

Chapelle d'Illijour	Enceintes et chapelle Enceinte quadrangulaire détruite
Kerdrein	Enceinte rectangulaire
Kerzoualen	Motte probable détruite
Quistinic / La Châtaigneraie	Vestiges de maison forte

CARANTEC

La Motte	Motte hypothétique détruite

CARHAIX - PLOUGUER

Ville de Carhaix	Motte, château et enceinte urbaine détruits
Kerléon	Motte hypothétique

CAST

Bois de Saint-Gildas	Motte probable
Marchaussy	Vestiges de maison forte et basse-cour détruite
Pen-Bodennec	Motte probable détruite
Quilvit	Motte hypothétique détruite

CHÂTEAULIN

Le Château	Château de pierre ruiné

CHÂTEAUNEUF - DU - FAOU

Ville de Châteauneuf	Vestiges d'un château de pierre
Rosily	Vestiges de maison forte

CLÉDEN - CAP - SIZUN

Castel-Meur	Éperon barré

CLÉDEN - POHER

Chapelle du Mur	Enceinte elliptique conservée
La Roche	Motte et basse-cour partiellement conservées

CLÉDER

Kergournadec'h	Tradition de château
Vern-Inizan	Motte détruite
Vrenn	Motte hypothétique détruite
Trogoff / Castel-ar-Roué	Retranchement sur une pointe littorale

CLOHARS - FOUESNANT

Plégavern-Bras	Enceinte circulaire conservée

CLOÎTRE - PLEYBEN (LE)

Kerrouet	Motte ou enceinte circulaire détruite

COAT - MÉAL

Castel-Huel	Motte conservée

COLLOREC

Roudoumeur	Motte hypothétique détruite
Ster-ar-Parc	Motte conservée

COMBRIT

Saint-Vidal	Enceinte rectangulaire et chapelle détruites

COMMANA

Bois de la Roche	Vestiges d'un «fort»
Penandaouet	Enceinte circulaire partiellement conservée

CONCARNEAU

Penhoat	Motte conservée
Le Passage / La Motte-aux-Anglais	Motte détruite
Le Petit-Moros	Retranchement sur une pointe littorale
La Ville-Close	Motte à basse-cour partiellement détruite et enceinte urbaine conservée
Saint-Laurent	Enceinte circulaire conservée

CONQUET (LE)

Pointe de Kermorvan	Éperon barré, motte et basse-cour détruites
Îlot de Coz-Castel	Retranchement détruit

CORAY

Herrou	Motte conservée
Kerdavid	Motte détruite
Kervrec'h	Tertre à demi-conservé
Salou	Enceinte circulaire détruite
Treinvel	Enceinte circulaire détruite

CROZON

Bourg de Crozon	Tradition de château
Gouandour	Motte hypothétique détruite
Hirgarz	Enceintes
Quélern	Motte hypothétique
Rozan / L'Aber	Motte ou enceinte carrée partiellement conservée

DAOULAS

Bourg de Daoulas	Motte, château et chapelle détruits

DIRINON

Brenot	Enceinte ovalaire conservée
Lesquivit	Enceinte trapézoïdale conservée
Le Roual	Enceinte quadrangulaire conservée

DOUARNENEZ

Île Tristan	Retranchement détruit
Kerbellay/Lesperbé	Enceinte quadrangulaire conservée
Kerloc'h	Enceinte circulaire détruite

DRENNEC (LE)

Coat-Eozen	Motte ou tour ruinée

ÉDERN

Ty-Fléan	Motte hypothétique détruite

ELLIANT

Coat-Elliant	Enceinte de pierre ruinée
Kerandreign / Saint-Guénal	Enceintes et motte hypothétique détruites
Le Moustoir	Motte hypothétique détruite et retranchement rectangulaire
Mezaler	Motte probable détruite

ERGUÉ - GABÉRIC

Castel	Retranchement détruit

ESQUIBIEN

Keraudierne	Plate-forme circulaire

FAOU (LE)

La Motte	Motte partiellement détruite

FEUILLÉE (LA)

Ruguellou / Goarem-ar-Manech	Enceinte carrée conservée
Kerbran / Kerbran-Coz	Enceinte ou enclos détruit

FOREST - LANDERNEAU (LA)

Joyeuse-Garde	Château de pierre ruiné

FORÊT - FOUESNANT (LA)

Chef-du-Bois	Retranchement détruit
Kerhuel	Motte et basse-cour détruites

FOUESNANT

Park-C'hastel	Retranchement détruit
Penfoulic	Retranchement détruit

GARLAN

Rascoat / Convenant-Colin	Enceinte circulaire conservée
Tossen-ar-C'han	Motte hypothétique

GOUESNAC'H

Boutiguéry	Enceinte circulaire conservée
Kersaluden	Enceinte ovalaire arasée

GOUESNOU

Bourg de Gouesnou	Bastille détruite

GOUÉZEC

Pont-Coblant	Motte hypothétique

GOULIEN

Bourg de Goulien	Enceinte circulaire détruite
Castel-ar-Roc'h	Éperon barré avec retranchements et tour ruinée

GOULVEN

Coz-Castel	Motte probable

GUERLESQUIN

Castel-Charruel	Motte et basse-cour conservées
Castel-Kerigonan	Enceinte circulaire détruite

GUICLAN

Locmenven	Camp quadrangulaire conservé
Touarchen	Motte hypothétique détruite

GUILLIGOMARC'H

Castel-Bruillé	Enceinte médiévale

GUIMAËC

Tréléver	Vestiges de maison forte
Trémédern	Motte et basse-cour conservées

GUIMILIAU

Kerrun-Bras	Motte détruite

GUIPAVAS

Coatmeur / Bressec'hen	Motte conservée
Coz-Castel	Motte partiellement détruite
Le Relais	Motte probable détruite

GUISSÉNY

Castel-al-Lez	Motte conservée

HUELGOAT

Camp d'Artus	Oppidum et motte conservée
Castel-Guibel	Butte naturelle aménagée

IRVILLAC

Guilers	Enceinte circulaire détruite
Kerivoal	Motte hypothétique
Lavadur	Tradition de château

JUCH (LE)

Le château	Vestiges de château de pierre
Kerizoré	Enceinte ovalaire détruite
Keramenez	Enceinte ovalaire conservée
Tal-ar-Hoat	Enceinte ovalaire détruite
Landanet	Retranchement détruit

KERLAZ

Coz-Castel	Vestiges d'un château de pierre
Vieux-Châtel / Vern-Bihan	Enceinte circulaire détruite

KERNÉVEL

Bourg de Kernével	Motte détruite
Castel-Golc'h	Motte conservée
Chapelle du Moustoir	Motte hypothétique détruite
Goarlot	Vestiges de maison forte

KERNILIS

Carman	Vestiges d'un château de pierre

KERNOUÈS

Borne 90	Buttes détruites
Kerarmeal	Retranchement et manoir détruits
Keriolay	Motte hypothétique détruite
Roudoushir	Motte conservée

LANDÉDA

Croas-Huella	Tradition de château

LANDELEAU

Castel-Grannec	Retranchement et manoir détruits
	Motte hypothétique

LANDERNEAU

Ville de Landerneau	Château probable détruit
Kermalvezan	Enceinte détruite

LANDÉVENNEC

Abbaye	Vestiges d'enceinte abbatiale

LANDIVISIAU

Ville de Landivisiau	Château détruit
Coat-Meur	Motte et basse-cour conservées
Pen-ar-Ros	Motte probable détruite

LANDRÉVARZEC

Moulin du Castel	Petite enceinte détruite
Quinijon	Retranchement et manoir détruits

LANDUDAL

Site non localisé	Motte hypothétique

LANDUDEC

Brenguelven	Retranchement détruit
Le Guilguiffin / Coat-an-Traon	Retranchement conservé
Le Guilguiffin / Penn-Hoat	Retranchement
Kerhascoët	Enceinte détruite
Saint-Nicolas / Botfaven	Motte conservée et basse-cour détruite
Ty-Varlen	Terrasse d'un château de pierre conservée

LANDUNVEZ

Trémazan	Château de pierre ruiné

LANGOLEN

Bourg de Langolen	Motte hypothétique
La Motte	Motte hypothétique détruite
Moulin de la Motte	Enceinte circulaire partiellement détruite

LANHOUARNEAU

La Salle	Enceinte circulaire conservée

LANMEUR

La Boissière	Enceinte rectangulaire partiellement conservée

LANNÉANOU

Kerlosser	Retranchement hypothétique

LANNILIS

La Motte	Motte hypothétique détruite
Rascol	Motte probable

LANRIVOARÉ

Kerhuel / La Motte	Motte conservée

LANVÉOC

Bot-Sant	Retranchement
Launay	Ancien château
Poulmic / Pointe de Lanvéoc	Château de pierre détruit

LAZ

Kerlizaouen	Enceinte circulaire détruite

LENNON

Kerézec	Motte conservée
Quénécadec	Motte conservée

LESNEVEN

Ville de Lesneven	Enceinte et château de pierre détruits

LOC - ÉGUINER - SAINT - THÉGONNEC

Langoat	Motte et basse-cour conservées

LOCMARIA - BERRIEN

Castel-ar-Valy / Rouzoucon	Motte et basses-cours conservées

LOCMARIA - PLOUZANÉ

Brendégué	Enceinte hypothétique détruite

LOCMÉLAR

Bronnenou	Vestiges de constructions et enclos
Coat-Locmélar	Enceinte détruite
Roc'h-Mélar	Retranchement détruit
Le Ruel / Toul-ar-Hoat	Butte naturelle et substructions

LOCRONAN

Camp des Salles	Enceintes alignées accolées conservées

LOGONNA - DAOULAS

Le Château	Éperon barré
Pointe du Bindy	Retranchement

LOPÉREC

Poudrerie de Pont-de-Buis	Motte hypothétique

LOPERHET

Roc'hellou	Motte et basse-cour conservées

LOQUEFFRET

Les Tourelles	Vestiges de maison forte
Chapelle de la Croix	Retranchement ovalaire hypothétique

MAHALON

Casevoayen	Enceinte circulaire conservée
Coat-Morvan	Vestiges de maison forte
Poulguidou	Tour ruinée et basse-cour conservée

MARTYRE (LA)

Kerlavarec / Iscoat	Enceinte circulaire conservée
Lilyvon	Enceinte circulaire conservée

MEILARS

Castellien	Enceinte quadrangulaire détruite
Moulin de Lesvoayen	Plate-forme et enclos

MELGVEN

Kergoat	Retranchement près d'un manoir
Kerouzic / Coat-Courbren	Motte probable détruite
La Motte	Motte conservée
Penher-Izel	Motte probable détruite

MELLAC

Kergoat	Enceinte ovalaire détruite
Kernot	Vestiges de maison forte

MILIZAC

La Motte	Motte probable et enceinte circulaire partiellement conservées
Le Vizac	Motte probable détruite

MORLAIX

Coat-Congar	Motte hypothétique détruite
Kerantour	Éperon barré
Kerhallon	Motte hypothétique détruite
Trofeunteniou	Motte hypothétique partiellement détruite
Ville de Morlaix	Château de pierre et enceinte urbaine détruits

MOTREFF

Kergorlay	Motte conservée

NIZON

Luzuen	Motte détruite

OUESSANT (ÎLE D')

Pen-ar-Lan	Retranchement et tradition de château

PENCRAN

Kerhamon	Enceinte circulaire détruite

PEUMERIT

Coat-Penguilly	Motte et basse-cour conservées
Porsgall	Enceinte ovalaire conservée

PLABENNEC

Ar Castel	Motte hypothétique
La Motte	Enceinte circulaire conservée
Lesquelen	Motte et basse-cour conservées

PLEUVEN

Bourg de Pleuven	Retranchement détruit

PLEYBEN

Bourjell	Enceinte quadrangulaire conservée
Chapelle de Lannelec	Retranchement circulaire hypothétique

PLEYBER - CHRIST

Lamarc'h-Izella	Enceinte quadrangulaire détruite
Pen-ar-Quinquis	Enceinte ovalaire
Roc'h-Creis / La Roche-Héron	Vestiges de maison forte
Treuscoat	Enceinte quadrangulaire détruite

PLOÉVEN

Barvédel	Enceinte quadrangulaire conservée
Coatmeur	Motte détruite

PLOGASTEL - SAINT - GERMAIN

Bourg de Plogastel	Enceinte protohistorique détruite
Bois du Quilliou / Castel-Coz	Enceinte ou vestiges de maison forte et basse-cour conservés
Bois du Quilliou	Enclos circulaire conservé
	Enceinte quadrangulaire conservé
Le Quilliou	Enceinte détruite

PLOGOFF

Toramur	Motte hypothétique détruite

PLOGONNEC

Bonnescat	Enceinte circulaire conservée
La Motte	Motte hypothétique arasée
Moulin du Castel	Motte détruite

PLOMELIN

Bossavarn	Motte et basse-cour conservées
Kerel-Vihan	Enceintes et butte détruites
Penhoat-Bras	Enceinte détruite
Le Pérennou	Motte détruite

PLONÉIS

Kergos	Tour ruinée

PLONÉVEZ - DU - FAOU

Castel-Bolc'h	Tradition de château

PLONÉVEZ - PORZAY

Coz-Quinquis	Enceinte circulaire détruite
Lanzent	Enceintes circulaires détruites

PLOUARZEL

Coat-Garz / Pont du Château	Enceinte circulaire conservée

PLOUDALMÉZEAU

Château-Gauthier	Motte et basse-cour détruites

PLOUDANIEL

Castel-Landiffern / Le Moulin du Folgoat	Camp conservé
Kerouant / Kergouzien	Motte hypothétique détruite
Lam-ar-Marc'h / Lam-ar-Zant	Plate-forme artificielle conservée
Le Moulin de Landiffern	Motte probable détruite
Penfrat-Bihan	Enceinte circulaire détruite

PLOUDIRY

Le Moulin de Menaouen	Motte conservée

PLOUÉDERN

Les Granges	Motte conservée Vestiges de maison forte Enceinte circulaire détruite
Leslouc'h	Motte et basse-cour détruites
Lezeon	Enceinte détruite
Quinquis-Marc	Enceinte ovalaire
Quinquis-Meur	Enceinte ovalaire détruite

PLOUÉGAT-GUERRAND

Coat-Coazer	Enceinte carrée partiellement conservée
Kerhallon	Motte probable détruite
Porzmeur	Motte hypothétique conservée

PLOUÉGAT - MOYSAN

Trogoff	Château de pierre détruit

PLOUÉNAN

Kerafel	Motte hypothétique conservée
Kerameal / Lopreden	Motte hypothétique détruite
Lannuzouarn	Motte conservée

PLOUÉZOC'H

Lannoverte / Castel-ar-Roc'h	Retranchement détruit

PLOUGASNOU

Primel-Trégastel	Éperon barré et vestiges de château de pierre
Saint-Nicolas	Enceinte circulaire hypothétique
Ty-Lann / Trémascloet	Enceinte circulaire partiellement conservée

PLOUGASTEL - DAOULAS

Kerérault	Vestiges de maison forte

PLOUGONVELIN

Fort de Bertheaume	Château détruit
Saint-Mathieu	Enceinte abbatiale et château détruits
Kerviny	Motte probable conservée

PLOUGONVEN

Disquéou	Enceinte trapézoïdale partiellement conservée
Keradraon	Motte et basse-cour partiellement conservées

Keranfors-Bras	Enceinte ovalaire partiellement conservée
La Tour	Vestiges de retranchement et manoir

PLOUGOULM

Castel-Mériadec	Tradition de château
Pont-Pleincoët	Motte probable détruite

PLOUGUERNEAU

Coatquénan	Motte ou terrasse de maison forte
Castel-Ac'h	Retranchement littoral
Kelven	Motte hypothétique
Ménan / Maner-Ménan	Retranchement détruit
Naount	Enceinte circulaire détruite
Roc'h-Pellguen / Beg-Monom	Éperon barré et rocher aménagé

PLOUGUIN

Castellourop	Retranchement détruit
Château-Gautier	Maison forte ruinée
Kerozal	Enceinte quadrangulaire conservée
Lesven	Tour ruinée

PLOUIDER

Coetmenec'h	Retranchement détruit
Moulin de la Flèche / Goasglas	Motte probable détruite
Moulin de Tréver	Motte conservée
Pont-ar-C'halvez	Motte détruite
Pont du Châtel	Enceinte détruite

PLOUIGNEAU

Castel-Dinan	Château de pierre ruiné et enceinte circulaire conservée
Chapelle du Mur	Motte hypothétique
Coat-ar-Ferté	Motte et basse-cour conservées
Coat-Sao	Enceintes multiples conservées
Kerlevé	Motte hypothétique
Kermorvan	Enceinte ovalaire conservée
Kerviniou	Terrasse de maison forte conservée
Lescoat	Enceinte détruite
Quillidien	Enceinte circulaire arasée

PLOUMOGUER

Lamber	Motte partiellement détruite

PLOUNÉOUR-TREZ

Trégueiller	Motte conservée

PLOUNÉVENTER

Morizur	Motte et basses-cours conservées
Lanhuz	Motte détruite

PLOUNÉVÉZEL

Saint-Ydunet	Enceintes circulaires détruites

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

Maillé	Motte conservée

Tournus	Motte et basse-cour conservées

PLOURIN - LÈS - MORLAIX

Bodister	Vestiges de château de pierre
Coatanscour	Motte hypothétique
Coatélan	Motte ou terrasse de maison forte
Lanven	Enceintes détruites
Moulin-Neuf	Motte probable détruite
Penlan / Coat-ar-Vacou	Enceintes détruites

PLOUVORN

Lanorgant	Motte conservée
Lesvenan / Kerscao	Motte et basse-cour détruites

PLOUZANÉ

Coz-Castel	Enceinte détruite
Kerverrien	Enceinte quadrangulaire conservée

PLOUZÉVÉDÉ

Coat-ar-Garz	Vestiges de maison forte
Coat-Bizien	Enceinte ovalaire conservée
Poul-ar-Sal	Enceinte ovalaire conservée

PLUGUFFAN

Pors / Coatfao	Enceinte circulaire détruite
	Motte hypothétique détruite
Stang-Rohan	Motte conservée

PONT-AVEN (Voir Nizon)

PONT - CROIX

Ville de Pont-Croix	Motte détruite

PONTHOU (LE)

Bourg du Ponthou	Château détruit

PONT - L'ABBÉ

Ville de Pont-l'Abbé	Château de pierre partiellement conservé
Île Chevalier	Tradition de château
Roz-ar-Hastel	Retranchements détruits

POULDERGAT

Chorn-ar-Coët	Enceinte circulaire détruite

POULLAOUEN

Lannargoff	Enceinte circulaire détruite
Le Liorzou / Fanouillec	Terrasse circulaire conservée
Rosquijeau	Motte conservée et basse-cour détruite

PRIMELIN

Kerhas	Motte hypothétique

QUÉMÉNÉVEN

Bois du Duc	Enceinte circulaire détruite
Castellic	Enceinte circulaire
Bruguennec/Le Kef	Camp quadrangulaire détruit

QUIMPER

Coat-Bily	Retranchement détruit près d'un manoir
Kerven	Enceinte rectangulaire et chapelle détruites
Lanroz / Beg-ar-C'hastel	Éperon barré
Lendu	Motte hypothétique détruite
Lez-Steir	Enceinte détruite
Penanguer	Motte hypothétique détruite
Le Quinquis	Motte détruite
Ster-ar-Coat	Motte hypothétique détruite
Ville de Quimper	Enceinte et château détruits
	Vestiges d'enceinte urbaine

QUIMPERLÉ

Carnoët	Château de pierre ruiné
La Motte	Motte hypothétique
Québlen	Vestiges de maison forte
Ville de Quimperlé	Château et enceinte urbaine détruits

RÉDÉNÉ

Bois du Duc	Retranchement détruit
Berluhec	Enceinte ovalaire conservée

RELECQ - KERHUON (LE)

Lossulien	Retranchement près d'un manoir

RIEC - SUR - BELON

Le Châtel	Motte probable détruite
Kerloury / Kervec'h	Motte détruite
Pen-an-Coat	Motte probable détruite

ROCHE-MAURICE (LA)

Bourg de La Roche-Maurice	Château de pierre ruiné

ROSCOFF

Bloscon	Château détruit

ROSNOËN

Le Parc	Retranchement détruit près d'un manoir

ROSPORDEN (Voir aussi Kernével)

Coat-Canton	Motte et basse-cour conservées
Penbuel	Tumulus et motte hypothétique
Ville de Rosporden	Château détruit

SAINT - DIVY

Kerhuel / Poulfanq / Kerdalaun	Motte hypothétique et enceinte rectangulaire détruite
La Haye	Enceinte circulaire conservée

SAINT - ÉVARZEC

Bois du Mur	Tradition de château
	Enceinte de pierre rectangulaire
	Enceinte circulaire
Creac'h-Quéta	Motte hypothétique
Le Dréau	Motte détruite
Kermorvan	Maison forte ruinée

SAINT - GOAZEC

Roc-Castel	Château de pierre ruiné

SAINT-MÉEN

Coz-Castel	Enceinte circulaire détruite
Kerougon	Motte hypothétique détruite
Quillimadec	Motte et basse-cour conservées

SAINT - POL - DE - LÉON

Ville de Saint-Pol	Château et enceinte urbaine probable détruits

SAINT - RENAN

Pont-du-Château / Coëtgarz	Château de pierre ruiné

SAINT - SÉGAL

Kerascouet	Enceinte subcirculaire détruite

SAINT - SERVAIS

Penvern	Enceinte ou enclos détruit

SAINTE - SÈVE

Coatilézec	Enceinte carrée partiellement détruite

SAINT - THÉGONNEC

Castel-Douar	Motte et basse-cour détruites
Kerfeulz	Motte détruite
Penhoat	Château de pierre ruiné
Rusquec-Vraz	Enceinte circulaire et terrasse conservées

SAINT - THOIS

La Roche	Vestiges de château de pierre

SAINT - THURIEN

Ty-Viguennou	Motte détruite

SAINT - URBAIN

Creac'h-Balbé	Motte et basse-cour conservées

SAINT - VOUGAY

Kermadec	Motte détruite
La Tour	Terrasse de maison forte conservée

SAINT - YVI

Creac'h-Miquel	Enceinte circulaire détruite
Hilbars	Motte probable détruite
Keriquel-Bras	Motte hypothétique
Locmaria	Motte hypothétique

SCAËR

Coat-Courant	Enceinte détruite
Coatloc'h	Vestiges de château de pierre
Coat-Scaër-Vras	Motte hypothétique détruite
Cosquer-Vian	Motte hypothétique
Kerandréo	Enceinte détruite
Keriquel	Motte et basse-cour conservées

Leign-ar-Véon	Motte conservée
Loge de la Motte	Enceinte circulaire détruite
Miné-Saint-David	Motte et basse-cour probables détruites
La Motte	Motte hypothétique détruite
Trévalot	Motte et basse-cour conservées

SCRIGNAC

Guernaon	Motte et basse-cour conservées
Kerbrat	Enceinte rectangulaire détruite
Chapelle Saint-Nicolas	Camp ou motte hypothétique
Quefforc'h	Motte hypothétique

SIBIRIL

Kerouzéré	Château de pierre conservé
Coat-an-Tour	Motte hypothétique détruite

SIZUN

Castel-Doun	Camp partiellement conservé
Le Moulin du Bois	Enceinte circulaire conservée

SPÉZET

Boisgarin	Terrasse quadrangulaire détruite
Castel	Enceinte détruite
Cran-Huel	Enceinte circulaire détruite
Le Vern	Terrasse circulaire conservée

TAULÉ

Castel-an-Trébez	Éperon barré
Kerangomar	Motte et basse-cour conservées
Penzé	Tradition de château

TELGRUC

Rosmadec	Motte détruite

TOURC'H

Goël-ar-Hoat	Motte détruite et basse-cour conservée

TRÉFLAOUÉNAN

Kermilin	Vestiges de château de pierre

TRÉFLÉVÉNEZ

Kerscouric	Motte probable conservée

TRÉFLEZ

Lochrist	Motte hypothétique

TRÉGARANTEC

Porléac'h	Vestiges de maison forte

TRÉGOUREZ

Kerfaro / Kerfinous	Motte détruite
La Motte	Motte détruite

TRÉGUNC

Castel	Motte conservée

Kergunus	Vestiges de château de pierre
Keriquel	Motte conservée

TRÉHOU (LE)

Quillivenec	Enceinte circulaire arasée

TRÉMAOUÉZAN

Kersalomon	Enceinte détruite

TRÉMÉVEN

Lamarre	Maison forte ruinée

TRÉOUERGAT

Campir-Mean	Motte hypothétique détruite

TRÉVOUX (LE)

Reunial	Motte conservée

TRÉZILIDÉ

La Marche	Motte et basse-cour conservées.

ART ET HISTOIRE

Monuments et objets d'art du Finistère Études, découvertes, restaurations (année 1995)

BEUZEC-CAP-SIZUN
Église Saint-Budoc

Inscription et marques de tâcherons

M. Jean Ansquer, du Merdy, nous a fait connaître des inscriptions et des marques de tâcheron qu'il a relevées sur l'église paroissiale de Beuzec.

Après l'incendie de 1936, la restauration de la toiture de l'édifice, en 1937-1938, avait caché une inscription à la base de la face sud de la tour. En 1903, les chanoines Peyron et Abgrall avaient cru lire : *Lan MV^c LII Guifuron*[1], soit 1552. La même lecture – erronée – a été reprise par Couffon et Le Bars[2]. En effet, l'inscription relevée par M. J. Ansquer est la suivante :

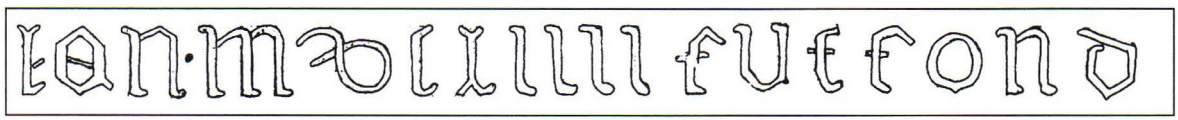

Même si le texte est tronqué, la date est entière et donne soit 1554, ce qui rajeunit la tour de deux ans, soit 1514, ce qui vieillit la tour de trente-huit ans ! Dans ce dernier cas, la date de construction de l'église (en dehors du chevet et de la sacristie) proposée par R. Couffon[3] (extrême fin du XVe siècle) serait donc confirmée par l'inscription de la tour.

M. J. Ansquer a noté également la présence de marques de tâcherons à l'intérieur de l'église. La première d'entre elles se retrouve dans la chapelle Saint-Conogan, à Lescogan. Il s'agit peut-être de marques gravées lors de travaux du XVIIe siècle : l'église paroissiale a en effet été modifiée à cette époque, et la chapelle Saint-Conogan a été construite – ou restaurée – au milieu du XVIIe siècle[4].

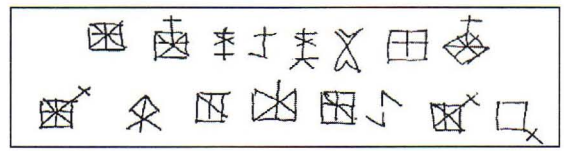

Roger Gargadennec

[1] P. PEYRON, J.-M. ABGRALL, «Notices sur les paroisses... Beuzec-Cap-Sizun», *Bulletin de la Commission diocésaine d'histoire et d'archéologie*, 1903, p. 111.

[2] R. COUFFON, A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 37 (2e éd., Quimper, 1988, p. 23).

[3] ID., *ibid.*, 2e éd., p. 23.

[4] ID., *ibid.* Une poutre de la nef portait la date de 1665, mais elle a récemment disparu.

CHÂTEAULIN
Église Notre-Dame

Tableau des saints Crépin et Crépinien

En 1669, Julien Quintin, maître cordonnier à Châteaulin, offrit à l'église Notre-Dame un tableau consacré à la vie et au martyre de saint Crépin et de saint Crépinien, patrons des cordonniers et des tanneurs. Le tableau fut placé au-dessus de l'autel dédié aux deux saints martyrs dans le transept sud de l'église. Il y resta jusqu'en 1860, date à laquelle il fut accroché sur le mur d'en face pour faire place au retable actuel du Rosaire. L'inscription – *A.B. 1861* – au bas du tableau semble indiquer une restauration à cette occasion. Remisé, il y a une dizaine d'années, dans la sacristie, durant les travaux de remise en état de l'église, il vient d'être restauré.

Ce tableau est une peinture sur toile de 2 m de long sur 1,50 m de large, comprenant une scène centrale représentant l'atelier des deux frères avec de chaque côté quatre cartouches très ornementés et superposés, à l'intérieur de chaque cartouche est peint un petit tableau consacré à l'histoire de leur martyre. Saint Crépin et son frère saint Crépinien avaient quitté Rome, au début du IVe siècle, pour échapper à la persécution de Dioclétien et s'étaient installés à Soissons comme cordonniers pour continuer à annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile. Ils furent un peu plus tard arrêtés sur ordre de l'empereur Maximien, membre de la tétrarchie mise en place par Dioclétien. Malgré de nombreux supplices, ils restèrent fidèles à leur foi et furent décapités.

La toile est bien renseignée. A gauche, entre le premier et le deuxième cartouche, on lit : *Jan Ollivier : Vicaire*. Jean Ollivier fut vicaire perpétuel, c'est-à-dire recteur de Châteaulin, de 1648 à 1693. Entre le second cartouche et le troisième, la mention : *F : Moign : Fecit.* nous indique le nom du peintre auteur de la toile ; il s'agit de François Le Moign, peintre demeurant à Saint-Renan et dont on



Fig. 1. – Châteaulin, *église Notre-Dame*, tableau des saints Crépin et Crépinien
Détail : artisan cordonnier au travail.
Cliché Guy Leclerc.

connaît peu de réalisations en dehors de celles qu'il fit pour l'église de Lanrivoaré. Entre le troisième et le quatrième cartouche, à droite, une inscription nous donne le nom du donateur et la date du tableau : *Julien Quintin M. Cordonnier 1669*. C'est sans doute le donateur en riche costume et sa femme qui sont représentés, à droite en bas de la scène centrale ; Julien Quintin est à genoux et joint les mains.

La scène centrale représente les saints Crépin et Crépinien dans leur atelier de cordonnerie. Le cadre de cette scène est double. D'une part, une pièce qui s'ouvre sur l'exté-



Fig. 2. – Tableau des saints Crépin et Crépinien. Détail des cartouches.
a. Signature du peintre, F. Moign, entre le deuxième et le troisième cartouche à gauche.
b. Mention du donateur, Julien Quintin, entre le troisième et le quatrième cartouche à droite.
Clichés Guy Leclerc.

rieur par deux fenêtres aux volets taillés en diamants ; d'autre part, une tenture en forme de baldaquin relevée sur les côtés comme un décor de théâtre. Les deux saints sont à l'arrière d'une table sur laquelle sont posés des morceaux de cuir et une paire de chaussures. Saint Crépin porte une barbe, tandis que son frère plus jeune est imberbe ; tous les deux sont vêtus d'une robe serrée à la taille par une ceinture et portent un rabat. Au bas de cette scène, on a successivement de gauche à droite : un ouvrier assis sur un tabouret fabriquant une chaussure, un client qui essaie une paire de chaussures, le donateur en compagnie de sa femme. Au-dessus de la tenture et près des fenêtres, des paires de bottes et de souliers sont exposées. Par les fenêtres, on aperçoit divers paysages.

Dans les cartouches, à l'exception du premier en haut à droite, sont représentées les diverses souffrances que subirent les deux saints. Une banderole fixée sous chaque cartouche précise la nature du supplice infligé aux deux saints pour qu'ils renoncent à leur foi.

Dans le premier cartouche en haut à gauche, les deux martyrs sont attachés à un tronc et non à un tonneau comme l'indique la

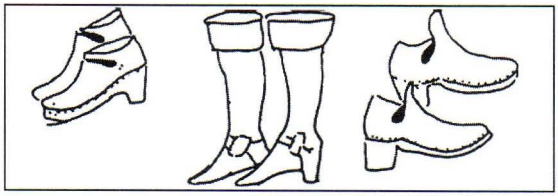

Fig. 3. – Tableau des saints Crépin et Crépinien : quelques modèles de chaussures exposées.

banderole. A l'aide d'alènes de cordonniers, les bourreaux leur arrachent la peau. Dans le second cartouche, les deux martyrs sont jetés dans une rivière du haut d'un pont ; au travers d'une arche on aperçoit un navire. Dans le troisième cartouche, les deux martyrs sont placés dans une chaudière d'huile bouillante. Dans le quatrième cartouche, ils sont plongés dans un tonneau de plomb fondu.

Le premier cartouche en haut à droite s'écarte du récit du martyre des deux frères pour représenter saint Martin coupant son manteau en deux parties pour en donner une moitié à un pauvre. Comment expliquer cette incursion de saint Martin dans le récit du martyre des deux frères ? Peut-être pour rappeler que les deux martyrs donnèrent tous leurs biens aux pauvres. Il se peut aussi que l'artiste ou le commanditaire ait mal interprété une gravure du *Mystère de saint Crépin et saint Crépinien* qui représentait, selon E. Mâle, un magnifique messager, l'épée au côté, expliquant au vieil empereur romain qu'il est impossible de venir à bout des deux frères. L'histoire du martyre reprend avec les cartouches qui représentent successivement : l'arrestation des saints Crépin et Crépinien, leur présentation à l'empereur et enfin leur décapitation.

Dans plusieurs cartouches, les scènes du martyre s'accompagnent de la représentation en miniatures de paysages, de villes ou de châteaux. Le décor quasi théâtral de la scène centrale et la succession de tableaux laissent penser que l'artiste s'est inspiré d'un opuscule illustré du *Mystère de saint Crépin et saint Crépinien.*

Le tableau, par sa documentation iconographique, par l'indication des noms de l'artiste, du donateur et du recteur de l'époque et de la date de sa création, est de grand intérêt. Il rappelle la présence dans beaucoup de villes de confréries de métiers ayant des buts professionnels, sociaux mais aussi religieux. Les diverses sortes de chaussures exposées sont un document sur la mode d'une époque.

Dans l'église Notre-Dame de Châteaulin se trouvent, en plus du tableau, les statues de saint Crépin et de saint Crépinien : la confrérie avait fait sa place au soleil. En 1731, un arrêt du parlement de Bretagne supprima la confrérie de saint Crépin et saint Crépinien, mais on remarque qu'en 1740, la confrérie de Châteaulin existe toujours puisqu'on nomme cette année-là Ollivier Gargam comme fabrique de la confrérie ; les cordonniers de Châteaulin faisaient de la résistance aux arrêts du parlement.

La restauration du tableau a été réalisée à la fin de 1996 par Mme Laurent, du Centre Voltaire de conservation et de restauration à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Elle a consisté essentiellement à faire réapparaître les couleurs d'origine en enlevant les enduits et la crasse accumulés : un travail de deux mois et demi à raison de huit heures par jour. Le cadre a été redoré à la feuille d'or par M. Le Goël, de Bieuzy-les-Eaux (Morbihan), qui a remplacé la moulure de plâtre par une moulure en chêne décorée, comme la précédente, de gouttes d'eau.

Guy Leclerc

Sources de documentation :

BLOIS (Aymar DE). «Notice sur Châteaulin et Port-Launay», *Annuaire de Brest*, 1848.

JÉZÉGOU (abbé). Notes publiées dans *le Bas-Breton*, 1897-1898.

CASTEL (Yves-Pascal), DANIEL (Tanguy), THOMAS (Georges-Michel). *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Léon et en Cornouaille sous l'Ancien Régime.* Quimper, Société archéologique du Finistère, 1987.

CONCARNEAU
Ancienne chapelle Saint-Laurent

Cave «à mettre vin», XVIIe siècle

De la chapelle Saint-Laurent de Beuzec-Conq, nous avions donné le devis de reconstruction dans le *Bulletin* de 1993, indiquant qu'il ne restait rien de l'édifice, hormis la fontaine disparaissant dans les broussailles.

La lecture d'anciens aveux concernant le manoir de Forestic, dont dépendait la chapelle, nous avait naguère intrigué puisque était signalé, parmi les droits seigneuriaux, celui d'avoir une «cuve» ou «cave» à mettre vin les jours de pardon. Pourquoi débiter le vin en cuve ? Et où creuser une cave ? L'explication a été fortuitement fournie par un article du *Télégramme* du mardi 7 mai 1996, signé Claude Lasbleiz et intitulé : *«Patrimoine : les caves à boissons ont droit à un rafraîchissement.»* A Ploërdut, dans le Morbihan, le comité de restauration du site et de la chapelle de Crénénan venait de remonter une des caves de pierres sèches du placître «qui permettaient de garder les boissons au frais lors des pardons». «La construction représente 38 m^3 avec des murs d'un mètre de large et une hauteur sous voûte de 3 mètres. L'espace abrité, de 2,40 m x 2,70 m, pourra servir à stocker boissons et victuailles...»

Une semblable «cave» existait donc à Saint-Laurent au XVIIe siècle, en bordure du chemin qui menait alors de Concarneau à La Forêt et aussi vers Quimper. En 1643, Allain Le Rousseau, écuyer, sieur de Forestic, mentionne parmi ses «droits honorifiques, prérogatives et prééminences comme estant seigneur fondateur de la chapelle dédyée à Monsieur Sainct Laurent bâtie et construite dans le propre fond du lieu et manoir de Forestic», «caves à mettre vin pour distribuer aux jours et pardons et assemblées qui s'y font autour d'icelle chapelle».

L'aveu de 1673 explique qu'un champ, «Parc Menez» ou «Parc Saint Laurent» donne du nord sur une «cave et place au devant de la chapelle». «Au fossé vers le nord duquel parc il y a une cave armoyée des armes dudit manoir de Forestic qui sont un croissant montant accompagné de trois mollettes, deux en chef et une en pointe». Une autre «ruine de cave» est signalée à l'angle d'un courtil voisin, qui, en 1643, était désigné comme «courtil à fillasse».

Lors du procès intenté pour usurpation de prééminence en 1644, le sieur de Forestic avait fourni le «contrat de racquêt fait par Jean Caillebotte, sieur de Forestic, d'une cave près la chapelle de Saint-Laurent».

Ces constructions, sommaires à Ploerdut où elles ne dateraient que du milieu du XIXe siècle, étaient donc réglementées sous l'Ancien Régime et parfois marquées d'un blason.

Il serait intéressant et utile de répertorier les vestiges de ces anciennes caves ou les mentions les rappelant. Nous en avons relevé une concernant la chapelle Saint-Philibert en Trégunc à l'extrême fin du XVIIIe siècle : «Dans la ditte issue et en son bout du levant il s'y trouve treize pierres longues presque couvertes de terre représentant les vestiges de deux anciens caveaux servant pour les assemblées qui s'y tiennent.»

Il semble donc que les seigneurs qui percevaient un droit de coutume sur les marchandises et boissons débitées lors des pardons disposaient d'un local frais et bien fermé. On ne s'étonnera pas qu'à Trégunc son armature ait été de pierres «longues» ou «pierres debout», les *mein zao*.

Louis-Pierre Le Maître

CONCARNEAU
Beuzec-Conq

Découverte d'une plaque «Collège de Quimper»

Il y a une dizaine d'années, curant un ancien lavoir de sa propriété de Kerilin en Beuzec-Conq, M. Denis Guillou récolta, parmi divers objets métalliques sans valeur, une plaque en laiton portant l'aigle impériale et l'inscription «Collège de Quimper». Les dimensions en sont minimes : 62 millimètres de hauteur sur 56 de largeur. Vu le lieu de la découverte, s'agirait-il d'un ornement de trousseau ? Aucune explication n'a pu être fournie à ce jour.

L'objet a été confié le 24 mai 1996 aux Archives départementales.

Louis-Pierre Le Maître



Fig. 4. – Plaque en laiton «Collège de Quimper» découverte à Beuzec-Conq, en Concarneau.

CROZON
Trébéron

La nature du tombeau d'Artus

La dernière guerre a fait disparaître une butte située à peu près à l'instersection de la route allant de Crozon à Tal-ar-Groas, plus exactement de Croas-ar-Groac'h à l'Aber, et du chemin menant de la chapelle de Saint-Laurent au manoir de Trébéron. Cette butte, haute de 2,50 m, au sommet évidé, avait un diamètre de 15 m environ. Elle était constituée d'argile mêlée à de petites pierres, ce qui entraîna sa disparition, car ce matériau servit à la reconstruction des demeures environnantes endommagées par les bombardements de septembre 1944.

Plusieurs auteurs en ont fait mention. Le premier, le chevalier de Fréminville, venant de Saint-Laurent et se dirigeant vers Trébéron, rapporte que ce monument porte le nom de «Tombeau d'Artus», c'est-à-dire Arthur, mais critique cette désignation qu'il doit vraisemblablement à Alain de Mesmeur, châtelain de Lescoat, son guide[5]. Un peu plus tard, Flagelle[6], qui a pu prendre le chemin allant de la chapelle à Kerastrobel, attribue cette dénomination au tumulus de Run-Bily et mentionne à 300 m de ce point un tumulus dit «Run Justiçou», nom connu par ailleurs au voisinage du bourg de Crozon. Le point de vue de Le Men[7] est différent : cet auteur enterre Gradlon, et non plus son fils, comme Flagelle, à Run-Bily, et parle par ailleurs de motte féodale possible de Trébéron. Enfin, quand nous

[5] FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, Brest, 1835, t. II, p. 25-27.

[6] FLAGELLE, «Notes archéologiques sur le département du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. IV, 1868, p. 1-91.

[7] R.-F. LE MEN, «Statistique monumentale du Finistère» (Époque celtique), *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* , t. IV, 1875-1876, p. 96.

étudions du Chatellier[8] qui vient de fouiller Run-Bily, il n'est plus question de Run-Justiçou.

La présence d'une motte féodale en ce lieu n'est pas mentionnée par les auteurs[9] ; cependant, la proximité du manoir de Trébéron, attesté depuis le XVe siècle, fait penser au transfert d'une habitation seigneuriale, ici celle de Rosan, dépendance de Crozon, dont Trébéron est un démembrement. Il existe un exemple de transfert de ce genre dans la presqu'île, celui de l'habitation féodale de Poulmic, située sur la motte décrite par La Pylaie[10], qui se trouvait dans le vallon et que l'on déplaça vers le sommet de la pente, un peu plus au nord. Ce qui nous permet de penser que nous pouvons nous rallier à l'opinion de Le Men, et de voir dans le prétendu tombeau d'Artus une motte féodale.

A.-H. Dizerbo, Paulette Péron

CROZON
Place de l'Église

Un blason méconnu

L'une des maisons bordant au couchant la place de l'Église a gardé une façade de grès jaune de l'île Longue, visiblement remaniée. Si sa lucarne porte le monogramme IHS et la date de 1655 au fronton, le rez-de-chaussée comporte une large devanture de librairie et une porte en plein cintre dont la clef de voûte est un écusson qui a échappé aux destructions révolutionnaires. Il montre une branche feuillée, orientée de haut en bas, mais, au-dessus de cette branche, se distingue un meuble héraldique, un lambel, marque de juveigneurie.

Nous devons l'identification de ce blason à Annie Le Men[11] qui décrit dans un pennon des Toutenoutre, au manoir de Penanrun en Dirinon, le blason de la famille Landren : *d'argent à un fouteau* (rameau de hêtre), *arraché de sinople*, famille dont nous ne connaissons pas d'attache dans le comté de Crozon. En revanche, nous trouvons mentionné le décès de Jeanne Toutenoutre, douairière de Prat-an-Toulou, âgée d'environ cent ans, le 27 novembre 1674, au manoir du Poulmic, vivant à une époque où il n'était plus la résidence de ses seigneurs, les Du Han, alors à



Fig. 5. – Crozon, blason d'une maison de la *place de l'Église*.
Cliché A.-H. Dizerbo.

[8] P. DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes-Quimper, 1907, 385 p. (p. 186).

[9] R. SANQUER, «Les mottes féodales du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 99-126. – A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale, XIe-XIIIe siècle*, Rennes, 1987, 444 p. (p. 187-195).

[10] Baron DE LA PYLAIE, *Études archéologiques et géographiques*, Quimper, 1970, 2e éd. 570 p. (p. 96).

[11] A. LE MEN, «Armorial de la commune de Dirinon», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 206-222 (p. 215).

Rennes ou aux environs[12]. Les liens entre Poulmic et la région de Dirinon étaient étroits, les seigneurs de Poulmic y étant possessionnés depuis le XIIe siècle et les communications étant faciles par mer.

On peut aussi rapprocher ce blason de celui des Landry, sieurs de La Balaudière, ressort de Fougères, qui est identique[13].

A.-H. Dizerbo

DAOULAS

Porche du cimetière

La statue de saint Cler

L'étude qui suit a été faite à la demande du chanoine François Falc'hun. S'intéressant à l'histoire des monuments de Daoulas, il s'interrogeait, sur la foi de l'écrit, sur l'existence d'une statue de saint Riec dans l'abbatiale.

Dans le *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon* de R. Couffon et A. Le Bars on lit, en effet, sous la rubrique Daoulas, qu'«au revers du porche, l'on a placé d'anciennes statues en kersanton : Annonciation, Vierge-mère, saint Augustin, Pietà et saint évêque portant l'inscription «S. RIEC» et la date de 1447[14]». Le *Nouveau Répertoire*, publié en 1988, fait une correction heureuse en ne retenant pour le revers du porche de Daoulas que trois des cinq statues citées, mais reprend pour l'une d'entre elles le texte de l'inscription.

Par ailleurs, dans un article sur «L'évolution de la statuaire en kersanton», Couffon, sans en préciser le nom, s'étend quelque peu sur la statue qui nous préoccupe «...adossée à l'ancien porche méridional de l'abbatiale de Daoulas, réédifié dans le cimetière. Portant la date de 1478 (*sic*), elle (la statue) est de très bonne facture à l'exception des plis du rochet sur le genou droit, encore un peu gauches et manquant de naturel[15]».

Qu'en est-il au vrai ? Parmi les trois statues accrochées au revers du porche de Daoulas, celle de gauche représente un évêque en habits pontificaux. La sculpture qu'affectent les mutilations de la main bénissante et celle de la volute de la crosse porte deux inscriptions. La première, sur le large mors de chape, en caractères gothiques bien lisibles, livre le nom du personnage : S : CLER, saint Clair.

La seconde est visible sur la base carrée de la statue... quand la végétation adventice formée de marguerites et d'herbes folles le permet : A° : D : 1542 (*anno Domini* 1542, l'an du Seigneur 1542). La dernière lettre étant ébréchée vers le bas, nous retenons la lecture qu'en avait fait dom Louis Pinson vers 1696 lorsque la statue était à l'intérieur de l'abbatiale, dans la chapelle Notre-Dame de Pitié : «Il y a de plus, aussy en pierre, une Notre-Dame de Pitiez et un saint Clair en habits pontificaux ; au bas de la figure de St Clair est gravé : anno d. 1542[16]». C'est ce saint Clair que la rubrique du *Répertoire* de 1959 signale dans le mobilier de l'église de Daoulas : «saint Clair (1542)».

On le devine, dans la rédaction faite par le savant René Couffon, à qui nous devons tant,

---

12 F. SAULNIER, *Le Parlement de Bretagne*, Rennes, 1909, t. II, p. 482, n° 650.

13 P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, Mayenne, 1970, 3e éd., t. II, p. 148.

14 R. COUFFON, A. LE BARS, *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Saint-Brieuc, 1959, p. 92.

15 R. COUFFON, «L'évolution de la statuaire en kersanton», extrait du *Bulletin de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. LXXXIX, et supplément au *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXVI, 1960, tiré à part, p. 13.

16 Chanoine P. PEYRON, «L'abbaye de Daoulas», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1897, t. XXIV, p. 346.

s'est produit, à la suite d'une confusion de notes, un fâcheux glissement qui se constate parfois ailleurs. La statue qui se trouve être saint Clair dans l'église devient saint Riec au revers du porche, une bilocation assortie de variation sur les dates. Si 1542 est juste, on ne voit pas d'où sortent 1447 et 1478...

«La science est faite d'erreurs patiemment corrigées», nous lançait naguère le célèbre chercheur, à qui nous osions timidement faire remarquer une légère «inexactitude». Auparavant il s'était esclaffé : «Une seule erreur ! On voit que vous n'avez pas encore beaucoup travaillé !» La leçon de l'éminent historien de l'art breton n'est-elle pas une invite à vérifier inlassablement les inscriptions publiées, sans négliger de relever un certain nombre d'autres jamais lues ?...

Le présent éclaircissement est loin d'avoir été inutile pour celui qui l'a suscité. Le chanoine Falc'hun, loin d'être déçu, a trouvé son compte dans la précision apportée. Lui qui s'attachait à étudier la diffusion du culte de saint Rioc, a été heureux de découvrir l'extension, à l'extrême ouest de la Bretagne, du culte de saint Clair, qui fut le premier évêque de Nantes.

Yves-Pascal Castel



Fig. 6. – Daoulas, *porche de l'abbatiale*, statue de saint Clair, 1542.
Cliché Y.-P. Castel.

LE FOLGOËT
Église Notre-Dame

L'orgue de 1584

La collection dite des Certificatie boeken, conservée aux Archives municipales d'Anvers[17], contient un document[18] concernant le transport d'un orgue destiné à la basilique du Folgoët par un bateau de Roscoff en 1584[19]. Le texte, dont la lecture était rendue difficile en raison de l'obstacle de la langue et des abréviations qui en rendaient l'interprétation délicate, a pu être transcrit en grande partie par

[17] Cette collection correspond aux registres français d'actes notariés conservés dans les dépôts des Archives départementales de la Gironde et de la Charente-Maritime. Les Certificatie boeken se présentent sous la forme de cahiers de papier reliés, cotés, de format 20 cm x 28 cm. L'écriture est une cursive intermédiaire entre celle, souvent pratiquée par les notaires à la même époque en France, et la caroline de chancellerie. Elle est cependant plus lisible que celle des notaires de Bordeaux et de La Rochelle.

[18] Arch. mun. Anvers, Certificatie boeken, 45 f° 265 v° et 266 r°.

[19] Ce fonds a été exploité par Émile COORNAERT, *Les Français et le commerce international à Anvers (fin du XVe-XVIe siècle)*, Paris, 1961, et par Jacques BERNARD, *Navires et gens de mer à Bordeaux (vers 1400-vers 1550)*, Paris, 1968. Ce dernier mentionne dans une note le transport de l'orgue en 1584.

mes soins, avec le concours d'un paléographe[20] : nous en donnons ci-dessous la transcription et la traduction.

[f° 265 v°] Arnoult de Smet organist, borger van Brussele ende bekende ende verclaerde alsoo hij comparant omne te beter zijnen, zijnre huysvrouwe ende familie montcosten eerlycken te becommen besundere in desen tegenwoordigen overcommen is met sire Yvon Guyon Guillou, borger wonend tot Rosco in Britanien als dat hij comparant ende sijn huyswrouwe gehouden sijn hun te transporteren tot Folgoet in Britanien voorseyt ende aldaer in onser vrouwen kercke te stellene eene orgele bij hem comparant alhier gemaect al volgende de instrumente daeraf opten achtenwintichsen januarii lestleden tusschen hun gepasseert sijnde voor den notaris Mr Gillis van den Bossche ende sekere getuygen ond gelleken. Ende want hij comparant volgende sijne geloefte van meyninghe is hem met sijne huysvrouwe te transporteren in Britanien voorseyt soo eerst dat hij comparant wettelyck geconstitueert ende machtich gemaect heeft constitueerde ende maecte machtich mits desen Jans de Smet, backere, sijnen neve, woonende tot Brussele omne duerende sijns /

[f° 266 r°] ende sijnre huysvrouve absentie hune goeden zodanig die wesen moghen te herrschen ende te ontvangen et quits om te ontvangen te geven Anna segeld tot ward ende Bernaert spuimackering (?) synde alimentatie.

Et si apud fuerit. Lits alle daggen. Jug. arrest.
Cum Potestatem Subjiciendi.
Ende voorts Alswaert t'sal onze wil.
Nona March 1584.

(*Traduction du texte*)

Arnoult de Smet, organiste, bourgeois de Bruxelles, ainsi connu et déclaré comparant, afin qu'il soit attribué au mieux une honnête provision de bouche à son épouse et à sa famille, est convenu en particulier dans les présentes qu'il a conclues avec le sieur Yvon Guyon Guillou, bourgeois, résidant à Roscoff en Bretagne. Cet accord contient que lui, comparant, avec sa femme, se rendront au Folgoet, en Bretagne, pour y monter là dans l'église Notre-Dame un orgue qui fut construit ici, par lui comparant et tous les instruments y afférents comme stipulé entre eux par un acte notarial établi sur ce sujet le 28 janvier dernier par devant maître Gilles Van den Bossche, notaire, en présence de témoins bons et sûrs. Et parce que lui, comparant qui accepte et prévoit selon sa promesse, de se transporter en Bretagne avec son épouse, dès qu'il aura légalement constitué et donné pouvoir pour cela à Jan de Smet, son neveu, boulanger, résidant à Bruxelles, afin que durant son absence et celle de sa femme, il soit habilité à gérer les biens au mieux, recevoir et donner quittance, fournir à Anne ses gages pour la garde, et à Bernard régulièrement ses aliments. Et qu'il soit ainsi tous les jours. Décision arrêtée avec soumission aux autorités. Et de la sorte tant que sera notre volonté.

Anvers, le 9 mars 1584.

D.-L. Miorcec de Kerdanet fait mention de la construction d'un orgue au Folgoët en 1571. L'instrument aurait alors été tenu par D. Abaziou[21]. Il est donc probable que les instruments dont il est question ici sont venus compléter, treize ans plus tard, une installation antérieure : peut-être trouvera-t-on un jour un document plus explicite qui nous permette de mieux saisir le détail de l'histoire de cet orgue.

Quoi qu'il en soit, Arnoult de Smet, en dehors du Folgoët, aurait travaillé également à Saint-Jean-du-Doigt en 1585[22]. Il semble

[20] Me Jean-Yves Sellier, que nous remercions pour son amabilité.

[21] D.-L. Miorcec de Kerdanet, *Nouvelle notice sur Notre-Dame du Folgoët*, p. 93.

[22] H. Bourde de la Rogerie, «L'église de Saint-Jean-du-Doigt», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVI, 1909, p. 358.

avoir aussi opéré à Quimper. Son absence d'Anvers pourrait avoir été plus longue qu'il ne l'avait prévu. Peut-être a-t-il profité des circonstances : le voyage par mer n'est pas sûr en période troublée par la piraterie, et, d'autre part, la Bretagne se trouve alors relativement à l'écart des atrocités des guerres en France entre réformés et catholiques. La paix qu'elle connaît encore en 1584 et le commerce des toiles de lin, vendues aussi bien aux armadas espagnoles qu'aux Gueux de mer et aux Anglais, ne tardera pas à être sérieusement perturbée. Au moment de l'achat de l'orgue, les fabriques du Folgoët sont encore en mesure d'engager cette commande. C'est à Bruxelles, alors sous contrôle espagnol, qu'ils s'adressent. On sait combien les relations maritimes entre les deux pays étaient étroites.

La Bretagne, qui retrouvera la tranquillité après dix ans de guerre civile (1589-1598), accueillera encore bien d'autres étrangers, souvent des proscrits : parmi les organistes, on connaît surtout des Anglais : Jean Bourne, Thomas d'Alport, Robert Dallam, Thomas Harrisson, venus travailler en Bretagne dans la première moitié du XVIIe siècle[23].

Hubert Michéa

HUELGOAT
Chapelle Notre-Dame-des-Cieux

Les sablières et les blochets

Selon la tradition, la chapelle Notre-Dame-des-Cieux à Huelgoat a été fondée en exécution du vœu émis en 1494 au cours d'une bataille par un seigneur de Lisombrée. Ce dernier possédait le domaine de Keraznou, partagé entre Loqueffret et Brennilis, dont dépendait alors Notre-Dame-des-Cieux.

De son côté, Louis Le Guennec rapporte que les fondateurs de la chapelle étaient les Quélen, du même domaine de Keraznou qui fut, selon un aveu de 1653, possédé par les du Rusquec. On sait que lors des héritages ou des ventes de seigneuries, les repreneurs s'adjugeaient le titre de fondateurs sans être à proprement parler de la famille de ceux qui avaient construit l'édifice comme le mot le laisserait à penser. L'examen des écus portés par les sablières et les blochets attestent d'ailleurs la présence d'une troisième famille, les Goazvennou.

À Notre-Dame-des-Cieux, les sablières qui courent en haut des murs et les blochets saillants qui les ponctuent, se divisent en trois groupes partagés entre le style médiéval et celui de la Renaissance.

1. Les sablières du chœur et de la nef

Le premier groupe placé haut dans le chœur et dans le bas de la nef attire moins les regards que les deux autres situés dans les bas-côtés à un niveau plus bas. Ce groupe forme un ensemble homogène relevant de la première campagne de travaux. Il se distingue par une structure à petits ressauts polygonaux destinés à recevoir les couvre-joints du lambris de plafond. L'ornementation relativement sobre est constituée de masques séparés par des zones unies, plusieurs demeurant d'ailleurs peu lisibles. Aux angles du chevet, ces ressauts sont marqués par des consoles superposées ornées de masques. Autant d'éléments hérités de la manière des charpentiers médiévaux. On remarquera de plus que seule la poutre voisine du chœur a ses extrémités sculptées d'engoulants, ces gueules de dragons, typiques, mais non exclusives, des églises bretonnes. Les quatre autres sont unies, certaines se terminant par un simple renfort.

---

23 Voir Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, 1987.

Cette observation laisse supposer que la charpente des trois travées médianes entre chœur et bas de la nef dotées de sablières et de poutres lisses ont été l'objet d'une restauration faite à moindre frais à une époque indéterminée.



Fig. 7. – Huelgoat, *chapelle Notre-Dame-des-Cieux*, sablière ornée de rinceaux et de masques, style Renaissance.

2. Les sablières du bas-côté sud sculptées par H(ervé ?) Léon

Le charpentier qui a sculpté les sablières de la longère sud, conscient de son talent, a signé son œuvre sur un blochet à gauche de la porte sud de la chapelle en lettres italiques : 1580. H LEON A FAICT.

D'habitude il revient aux fabriciens et aux recteurs, «ceux qui ont fait faire», de graver leurs noms pour affirmer leur qualité de commanditaires. Ici, rien de cela, seul s'affiche le nom de l'ouvrier. De fait, H(ervé ?) Léon est un vrai artiste. Il traite avec bonheur la figure humaine de face ou de profil. Il allonge de gracieux *ignudi* (des personnages nus) gaînés de feuillages. Il enchaîne les rinceaux feuillus avec l'aisance confirmée de l'homme de métier. Pour l'instant, H. Léon n'est connu que par ce travail. Le *Dictionnaire des artistes,* publié par la Société archéologique du Finistère en 1987, fait bien état de plusieurs «Léon», charpentiers prénommés Jacques, Jean, Louis ou Yves, actifs au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, bien des années, donc, après notre H(ervé ?) qui pourrait néanmoins être de leurs ascendants, en un temps où les métiers perduraient dans certaines familles. D'un autre point de vue, la date de 1580 montre que cent ans après la fondation de la chapelle, il a fallu effectuer de gros travaux de charpenterie.

Parmi les blochets du bas-côté sud, dont certains sont trop vermoulus pour être lisibles, il y a un moine, un personnage portant un écu au lion, écu qui a son pendant sur un blochet du côté nord, dessiné la pointe en haut, autant dire à l'envers.

3. Les sablières et les blochets du bas-côté nord

Par rapport au sud, les sablières du nord, mise à part une pièce au bout à droite, sont frustes. En revanche, l'inspiration y est plus variée. Aux feuillages et aux masques dont l'un, au voisinage de la porte nord, ne manque pas de force, se mêlent des scènes de la vie. On y voit courir un sanglier, tomber un homme terrassé par une bête, jouer un cornemuseux... Ces sablières ne sont ni signées, ni datées. Néanmoins, accompli vers 1580, l'ouvrage pourrait être de la main d'un valet d'H. Léon au talent inférieur à celui de son maître mais plus libre dans le choix de ses sujets, comme en témoignent les blochets. Une femme tient une banderole lisse, sans doute jadis peinte d'une inscription. Un buveur serre entre les bras son tonnelet de vin. Un moine croise les mains. Un ange porte un écu au lion.

4. Les armoiries des blochets et des vitraux

Épargnées par la Révolution française, les armoiries permettent de mettre les travaux en relation avec leurs commanditaires.

Les deux écus au lion, signalés plus haut, seraient aux armes du sieur de Goazvennou, un lieu-dit en Plounévézel, qui, avant de se fondre dans Lesquelen, blasonnaient au *lion de sable et de gueules.*

Le blason du blochet à l'angle sud-est, un *burelé d'argent et de gueules de dix pièces,* appartient à la famille Quélen du Vieux-Chastel, armoiries répandues dans les verrières abon-



Fig. 8. – Huelgoat, *chapelle Notre-Dame-des-Cieux*, blochet représentant l'homme au tonnelet.

damment décrites par Louis Le Guennec et dont il ne reste plus que des vestiges. Les restaurateurs y ont replacé les armoiries des Quélen avec leurs alliances : Quélen-Coetmen, Quélen-Kergorlay, Quélen-Quimerc'h, Quélen-Quintin, Quélen-Rostrenen.

Notre curiosité s'est bornée aux blochets et aux sablières de Notre-Dame-des-Cieux. Il faudrait s'attarder à l'architecture avec ses marques de tailleurs de pierre, aux retables, à la statuaire et aux bas-reliefs qui font de la chapelle qui domine Huelgoat un sanctuaire attachant. Et pour qui désire une énigme, on lui proposera au-dessus du porche occidental, l'inscription gravée sur une pierre retournée, cinq ou six lettres en caractères romains qui défient, à notre avis, le décryptage...

Yves-Pascal Castel

LANRIVOARÉ

Le cimetière des saints

Lanrivoaré possède dans son patrimoine une curiosité peu banale, le «cimetière des saints» dont on dit qu'on n'y pénétrait autrefois que le jour du pardon, pour en faire le tour, tête et pieds nus.

Description du cimetière

1. *Plan général*

Le cimetière des saints, situé sous le mur sud de l'église, n'a avec elle aucune communication directe, l'accès se faisant par l'angle nord-ouest. Son niveau est inférieur à celui du grand cimetière qui le cerne sur trois côtés. De plan légèrement trapézoïdal, le cimetière des saints mesure 10 m de large sur 12 de long environ. Le rectangle central mesure 7,50 m sur 10,80 m. Pavé d'environ 350 pierres de différentes tailles, on y relève un fragment de petite croix. Le mur de pourtour est couronné de pierres au profil incurvé paraissant être du XVIe siècle.

2. *La croix du cimetière des saints*

Vers l'ouest du clos se dresse une croix monumentale de granite, aux bords chanfreinés, sur une niche carrée qui abrite une Trinité en pierre de kersanton du XVe siècle, belle mais mutilée. La croix sans Christ est d'un type usuel au XVIIIe siècle.

Au-devant de la croix sont alignées sept pierres rondes. Une des plus petites est percée d'un trou ; la grosse pourrait être une pierre de fécondité. Elles symbolisent les pains pétrifiés par saint Hervé, le jour où le fermier de Kerizaouen qui cuisait son pain lui en refusa une tranche. Pour avoir ainsi gravement manqué à la charité, l'homme ne sut rien retirer de son four, sinon des miches transformées en galets.

3. *La pierre de l'angle sud-est*

On a placé, en 1989, dans l'angle sud-est du cimetière, une grande dalle qui traînait au nord de l'église. En pierre de kersanton, elle mesure 1,70 m sur 0,58 m. Sur un fond de large «cuir», un type d'ornement diffusé vers 1550 par l'école de Fontainebleau, se détachent un cartouche ovale uni et deux masques, l'un au-dessus, l'autre au-dessous. En haut, deux lions mutilés. La pierre semble provenir d'un édifice profane car on ne peut parler à son propos de dalle funéraire.

4. *Les trois niches du mur sud*

Contre le mur sud ont été arrangées, toujours en 1989, sur une tablette de kersanton ornée d'une sorte de grecque, trois niches naguère placées au pied de la croix. La niche centrale porte des armoiries mi-parti, où l'on reconnaît à dextre l'écu des Maillé. À senestre, le fretté, l'animal et l'écu au croissant demeurent non identifiés. À droite des armoiries est gravée, minuscule et en relief, la date de 1583. C'est sans doute ce millésime que l'on a indûment pris pour dater le chœur de l'église. Ajoutons qu'une niche analogue à celles du cimetière s'accroche au pignon de l'ancien presbytère situé sur la place.

5. *La stèle de Gallmau*

La stèle aujourd'hui associée au cimetière des saints se trouvait naguère « le long du lavoir sur le bord de la route de Ploudalmézeau», comme le dit la légende d'un dessin du commandant Étienne Morel en 1926. Elle mesure 1,24 m sur 0,33 m. De section carrée, ses bords sont épannelés et l'une des extrémités n'est pas taillée. Sauvée de justesse de la destruction, la stèle fut transportée à l'intérieur du cimetière où elle resta longtemps couchée contre le mur de l'église[24]. Redressée par la suite, on jugea bon, vers 1989, d'en faire une borne à l'entrée extérieure de l'enclos, une position peu adaptée à un objet de grand intérêt vu l'inscription qu'elle porte.

Sur la face sont gravés, verticalement et en creux, une croix pattée et un nom : GALLMAU. Les lettres, bien formées, ont de 8 à 10 cm de hauteur. La forme particulière du G, ainsi que des L et du M, relèvent de l'onciale irlandaise.

Remontant vraisemblablement de l'âge du fer, la stèle a été christianisée au cours du haut Moyen Âge pour servir de marqueur tumulaire.

6. *Le tronc*

Du côté ouest de l'espace pavé du cimetière, un tronc en bois, désormais coiffé d'une plaque de tôle, recueillait les offrandes des fidèles et des pèlerins jadis nombreux ici.

Les énigmes du cimetière des saints

1. *Traditions et rites*

Comme le nom breton de l'enclos est *Gwered an oll Zent*, «cimetière de tous les saints», on ne peut manquer d'y rattacher la dévotion à tous les saints répandue dans la paroisse au XVIIe siècle et ravivée en 1851 sous l'égide de Mgr Graveran.

Le docteur Dujardin a évoqué dans *les Cahiers de l'Iroise*[25] les rites pratiqués au cimetière des saints. On y amenait les petits enfants qui commençaient à marcher, neuf vendredis de rang, pour accomplir neuf fois le tour de l'enclos. On y organisait aussi des neuvaines pour les agonisants, regroupant neuf personnes, priant en faisant les neuf tours. Le docteur rapporte encore qu'au début du siècle des Anglais venaient le mardi en pèlerinage au cimetière.

[24] Cliché de P.-R. Giot, dans M.-Y. Daire, P.-R. Giot, *Les stèles de l'âge du fer dans le Léon*, Rennes, 1989.

[25] L. Dujardin, «Au cimetière des 7 777 saints de Lanrivoaré en Basse-Bretagne», *Les Cahiers de l'Iroise*, 1961, p. 37-40.

2. *Des chiffres mystérieux : 7000, 7777, 7847, 7854...*

Selon la tradition, le cimetière des saints passe pour être la sépulture collective d'une troupe de Bretons tombée sous les coups des envahisseurs normands au Xe siècle. Rivoaré, l'éponyme de Lanrivoaré, neveu de saint Hervé, aurait fait partie des victimes considérées comme martyrs. Quant au chiffre des saints, il est intéressant de voir comment il a varié selon les auteurs.

Dans les années 1830, Brousmiche parlait de «sept mille saints[26]». Vers la même époque, Fréminville, dans les *Antiquités du Finistère*[27], popularise le nom de *Cimetière des 7777 saints*, en se fondant sur une traduction approximative de la rime bretonne :

Seiz mil, seiz kant, seiz ugent ha seiz

A zo beziet e Goueled Breiz.

(Sept mille, sept cents, sept-vingts (140) et sept,

Sont enterrés en Basse-Bretagne.)

À Fréminville, le bretonnant aura beau jeu de faire observer que la vraie traduction donne 7847 et non autre chose.

En septembre 1894, au congrès de l'Association bretonne à Ancenis[28], Chapelle, de Saint-Étienne-en-Forez, attira l'attention de René Kerviler sur la singularité du chiffre en question. En ajoutant à 7847 le chiffre 7 qu'il tirait des sept pierres conservées dans le cimetière, il obtenait le chiffre de 7854, somme hautement caractéristique, correspondant à la surface d'un cercle de 100 unités de diamètre. On trouvait d'ailleurs aussi le 7854, en additionnant 7777 et 77... Ainsi restait-on dans la mouvance du 7, chiffre ésotérique et sacré de l'*Apocalypse* et déterminant du rythme de nos activités hebdomadaires.

En 1904, Kerviler présentant de nouveau la «Légende de Lanrivoaré» au congrès de l'Association bretonne de Châteaubriant[29] conclut, dans un enthousiasme de mise en une telle occasion : «Ce nombre 7854, qui ne ressemble à aucun autre, est une sorte de réservoir contenant tous les résultats de la théorie du cercle en géométrie, et tous ceux de l'arithmétique la plus raffinée pivotant autour de l'apothéose du nombre 7, lequel est celui des jours de la semaine et des planètes connues des anciens... Ce nombre de 7854 était probablement un reste de la cryptographie de l'enseignement scientifique des Druides.» Puis, gommant le «probablement», Kerviler se persuade bientôt, et d'autres le suivront, de la présence... d'un collège de druides à Lanrivoaré...

3. *Une explication nouvelle par lettres !*

Les nombres, quitte à être quelque peu manipulés, ici par additions, fascineront toujours en nous la part qui se livre aux délices de l'arithmétique affective...

Heureusement le problème de la comptine bretonne à laquelle il faut constamment revenir, puisqu'elle est la source des hypothèses, a été tout récemment réexaminé, mais d'un tout autre point de vue, par Bernard Tanguy, chercheur au CNRS.

Contournant, sans en contester la validité, le comput arithmétique, il prend les choses par un biais plus purement littéraire en s'appuyant sur des textes anciens. Bernard Tanguy met ainsi en parallèle la fameuse comptine lanrivoarienne avec une phrase du texte latin de la *Translation de Saint-Mathieu.* qui évoque l'«Urbs Legionensis», où l'apôtre avait été inhumé. La cité était défendue par

---

26 J.-F. BROUSMICHE, *Voyage dans le Finistère*, t. I, p. 24.

27 FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, Brest, 1835.

28 *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 1894, t. XIII, p. XXXIX-XLI.

29 R. KERVILER, «Les mesures de longueur, les nombres 3 et 7 et les connaissances en arithmétique, géométrie et astronomie chez les constructeurs de monuments mégalithiques en Armorique», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. XXIII, 1904, p. 288-306 (p. 300-306 : La légende de Lanrivoaré).

6 666 «hommes très forts et très habiles dans l'art de la guerre». 6 000 furent tués, 600 mis en fuite et 66 capturés. Pour certains auteurs, 6 666, étant l'effectif «idéal» de la légion romaine, Bernard Tanguy suggère de rapprocher les cinq mots :

Sex milia sexcenti sexaginta sex (6 666) extraits de la *Translation,*

des huit mots de la comptine de Lanrivoaré :

Seiz mil, seiz kant, seiz ugent ha seiz

N'aurait-on pas dans les quatre *sex* et les quatre *seiz* un jeu sur les mots ? La phrase bretonne se présente bien comme un calque de la phrase latine, le *sex* latin, 6 et le *seiz* breton, 7, étant proches phonétiquement.

Dans le langage courant un grand nombre indéterminé se traduit, soit dit en passant par «légion». D'autre part, 7 777 comme manière d'évoquer le grand nombre, se trouve suggéré par la formule «non pas 7 fois, mais 77 fois 7 fois» employée par Jésus dans l'évangile pour dire qu'il faut toujours pardonner. On y retrouve curieusement une quadrilogie de 7...

* * *

Il est donc judicieux de compléter le jeu sur les chiffres qui entraîne dans les arcanes de la symbolique savante des nombres, par un jeu sur les lettres à l'écoute d'une tradition orale riche sans doute de bribes empruntées à des textes fort anciens.

Yves-Pascal Castel

MELGVEN
Lanardé

Restauration de la croix

En bordure de la route de Concarneau à Rosporden, la croix de Lanardé se trouve sur le territoire de l'ancienne trève melgvinoise de Cadol, à l'un des carrefours du Tro-Breiz. Une chapelle Sainte-Apolline aurait existé dans les parages. Faut-il aller jusqu'à trouver dans le terme «ardé» une réminiscence du supplice final de la martyre, brûlée vive ? C'est en tout cas la Vierge mère qui figure au revers du calvaire, une Vierge qui n'est pas sans rappeler celle de l'enclos de Cadol.



Fig. 9. – Melgven, croix de *Lanardé.*
Cliché L.-P. Le Maître.

Malmenée au cours des ans, amputée de ses bras, mal restaurée, «Kroaz-Lanardé» disparaissait dans les broussailles, n'offrant plus à la lecture que son *titulus* gothique. L'ouragan de 1987 la mit à terre, puis le transfert à l'atelier municipal faillit être fatal. En 1996, le comité de la chapelle de Cadol en a financé la repose, demandant à un artisan de la région quimpéroise de restituer les bras du crucifix.

Louis-Pierre Le Maître

PLEYBEN
Église Saint-Germain

Un marché d'orgues en 1688

Le dimanche 28 mars 1688, durant la grand-messe célébrée dans l'église paroissiale de Pleyben, au moment du sermon, René de Kerret, vicaire perpétuel de la paroisse demande l'accord des paroissiens pour passer marché pour de nouvelles orgues avec le maître facteur d'orgues Thomas Dallam. Le procès-verbal de cette consultation précise qu'assistait à l'office le général de la paroisse, c'est-à-dire l'ensemble des paroissiens, «pour entendre l'office divin et disposer des affaires politiques d'icelle paroisse». Il cite nommément vingt-six assistants dont les maîtres Matthieu Rioual, Paul Le Paige, Alain Philippe, les deux fabriques ou trésoriers de la paroisse qui sont cette année-là Charles Lemoulin et Yves Le Guillou, le procureur terrien, Yves Le Paige ; un certain nombre des autres personnes citées sont membres du corps politique de la paroisse, sorte de conseil municipal chargé de gérer entre autre choses les revenus et les biens de la paroisse.

René de Kerret , vicaire perpétuel, c'est-à-dire recteur de la paroisse, expose une nouvelle fois aux paroissiens qu'il souhaite avoir de bonnes orgues «pour l'entretien de l'office divin qui s'y fait à la plus grande gloire de Dieu». Il a déjà traité avec le sieur Thomas Dallam, maître facteur d'orgues qui est en ce moment dans la paroisse. Le marché précise que Thomas Dallam fera pour l'église de Pleyben des orgues identiques à celles qu'il a faites entre 1667 et 1672, à l'abbaye de Daoulas, avec les mêmes jeux. Le buffet des orgues fait en bon bois de chêne sera transporté, à l'initiative du fabrique, de la ville de Morlaix à Pleyben par quatre charrettes attelées chacune de six bêtes. Le montant du marché s'élève à quatre mille livres. Le sieur Dallam promet d'achever son travail d'ici trois ans. En attendant, il s'engage à prêter à la paroisse des orgues qui se trouvent au bourg de Sizun et que le fabrique se chargera de faire «charroyer».

Le marché indique aussi que le sieur Dallam réparera les vieilles orgues de l'église de Pleyben. La paroisse s'était dotée d'orgues au moins depuis le XVIe siècle. La première mention faite dans les archives date de 1629 et précise que l'orgue ou le chantereau se trouve dans le bras nord du transept près de l'autel de saint Sébastien remplacé depuis par celui du Rosaire.

Thomas Dallam, maître facteur d'orgues, appartient à une famille de facteurs d'orgues d'origine anglaise. Son grand-père, qui portait le même prénom, avait réalisé l'orgue du King's College à Cambridge. Son père, Robert Dallam, qui a dû quitter l'Angleterre «en raison de sa religion», construit entre 1643 et 1660 de nombreux orgues dont ceux de la cathédrale de Quimper et de la cathédrale de Saint-Pol. Il retourne ensuite en Angleterre où il continue à travailler. Quand, en 1688, il prend le marché des orgues de Pleyben, Thomas Dallam a déjà de nombreuses réalisations à son actif, en particulier les orgues de Daoulas et de Sizun. Il est alors veuf pour la troisième fois et va convoler en quatrièmes noces avec Jeanne de Lostang, il est qualifié de «sieur de La Tour». Le couple s'installe à Pleyben et va y demeurer au moins jusqu'en 1694. Trois enfants naissent de cette union : Marie-Marthe, née en août 1691, a pour parrain Pierre Lesparler, seigneur de La Bouexière ; Anne, née en août 1692, a pour parrain Michel Le Bescond, seigneur de Coatpont ; Yves-Joseph, né en juillet 1694, a pour parrain le recteur de Pleyben, Yves Cocquet, docteur en théologie. Tout en travaillant à la fabrication du nouvel orgue, Thomas Dallam tient pendant trois ans et neuf mois le poste d'organiste pour un salaire de 150 livres par an.

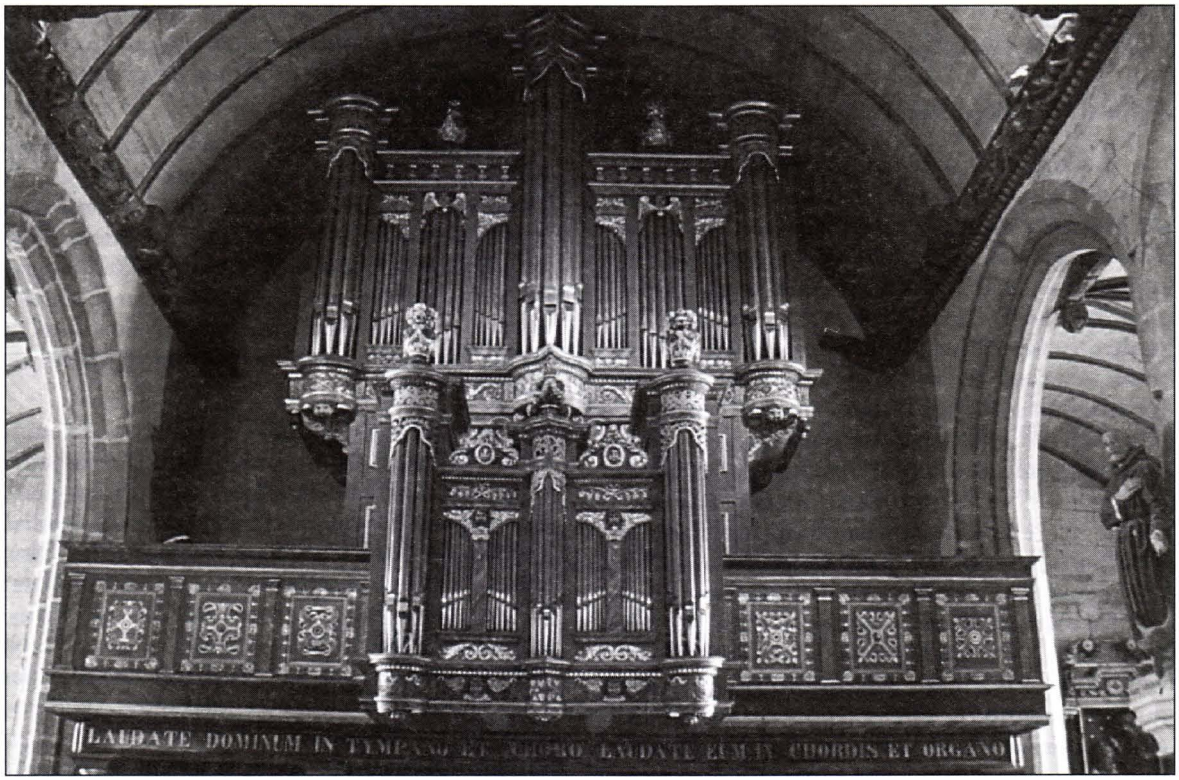

Fig. 10. – Pleyben, *église Saint-Germain*, orgues et tribune.

En 1688, c'est René de Kerret qui est vicaire perpétuel de Pleyben et recteur de Saint-Ségal. Il a succédé dans cette fonction, en 1685, à son frère Matthieu de Kerret de Chateaunoir en Brasparts. Il reste en charge de la paroisse de Pleyben jusqu'en 1690, mais ne verra pas l'orgue qu'il a commandé. C'est son successeur Paul Tescher qui assiste à la mise en place des nouvelles orgues et à leur expertise. Le montant du marché s'élève à 4 000 livres ; à l'époque les revenus annuels de la paroisse varient entre 1 000 et 1 300 livres. La confrérie du Rosaire verse 312 livres «pour aider à payer monsieur de La Tour». Le marché précise que les orgues seront semblables à celles de l'abbaye de Daoulas. La «rogue» paroisse de Pleyben voulait une fois de plus affirmer sa grandeur, car, aux dires du chanoine Pinson, historien de l'abbaye de Daoulas à la fin du XVIIe siècle, l'abbaye possède «une orgue des plus accomplie de la province, c'est un 16 pieds au grand corps et 8 pieds au positif, ayant échô tout entier et 46 jeux. Il est enfin aussi bon que beau».

Comme prévu par le marché, les orgues sont achevées en 1691. Le buffet est l'œuvre de Michel Madé, facteur d'orgues de Morlaix. Un organiste du Relec, de l'abbaye cistercienne sans doute, est chargé de faire une première expertise en 1692. L'année suivante, le renable, véritable réception des travaux, est fait par Jean-Baptiste Belhote, prêtre organiste de l'église Notre-Dame de Guingamp.

Celui-ci se rend à Daoulas pour voir si les orgues de Pleyben ont été faites semblables à celles de Daoulas, comme le précisait le marché. Il constate une différence de hauteur et la présence de trois jeux de pédalier en plus à Pleyben.

Un différend se produit entre Thomas Dallam et les paroissiens à propos des vieilles orgues. L'artiste demande qu'on lui laisse les vieilles orgues et réclame ses honoraires d'organiste ; il assigne les paroissiens en justice. En ce qui concerne les vieilles orgues, le sieur Belhote reconnaît que «le raccommodage d'icelles pouvait aller valoir la somme de soixante livres». Un accord entre les paroissiens et Thomas Dallam permet d'éviter un procès toujours coûteux. L'année suivante, on achète un rideau pour protéger les nouvelles orgues comme on le faisait pour les retables.

Jean-Baptiste Belhote est qualifié, dans le procès-verbal du renable en 1693, de prêtre et d'organiste à l'église Notre-Dame de Guingamp. Il perçoit 45 livres pour ses frais de voyage. On l'a parfois confondu avec Jean-Baptiste Belhoste, organiste à Pleyben de 1692 à 1700 et marié à Jeanne Joly dont deux filles naissent à Pleyben, en 1694 Marie-Cécile et en 1697 Jeanne-Claude. En 1698, ce Belhoste est en procès avec la fabrique de la paroisse qui lui reproche d'avoir fait une transaction, à propos de ses gages, avec le corps politique sans l'avis du général de la paroisse. Un accord entre l'organiste et les paroissiens met fin au conflit et évite les frais d' un procès ; Belhoste touche 120 livres, se désiste de son action en justice et s'engage à quitter la paroisse. S'il quitta Pleyben, il dut y revenir peu après car il y assure la fonction d'organiste en 1700, date à laquelle il cède la place au sieur Courtin et quitte définitivement la paroisse.

Il ne reste rien des orgues réalisées par Thomas Dallam. En 1877, Charles-Jules Heyer, facteur d'orgues originaire de Silésie et installé à Quimper, a renouvelé la partie instrumentale de l'orgue. Classées monument historique en 1988, les orgues de Charles-Jules Heyer ont été restaurées en 1995 par M. Denis Londe, facteur d'orgues dans le Jura. Le buffet construit par Michel Madé a été conservé ; d'une grande beauté avec ses six tourelles aux fines sculptures, il a été classé monument historique en 1914. Sa polychromie a été refaite en 1995 par Paul Poilpré. Grâce à ses orgues restaurées, la paroisse de Pleyben peut répondre à l'invitation du psalmiste dans le psaume 150 inscrite sur la tribune de l'orgue : «Laudate Dominum in tympano et choro, laudate eum in chordis et organo.» (Louez le Seigneur par le tambourin et la danse, louez-le par les cordes et les flûtes.»

Guy Leclerc

Sources :

Archives paroissiales de Pleyben.

Archives municipales de Pleyben, registres des baptêmes.

CASTEL (Yves-Pascal), DANIEL (Tanguy), THOMAS (Georges-Michel). *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1987.

MONTFORT (Étienne). «Pleyben. Contribution à son histoire», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1922-1925.

P. PEYRON, «L'abbaye de Daoulas», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIV, 1897, p. 329.

TRISTAN (Éric). «Jules Heyer, facteur d'orgues, de la Silésie en Trégor», *Trégor, mémoire vivante*, n° 9, 1996.

PLEYBEN

Église Saint-Germain

SAINT-VOUGAY

Chapelle du château de Kerjean

Bas-reliefs de la rencontre du Christ et de la Samaritaine

Dans une description de la voûte à lambris de la chapelle du château de Kerjean, Louis Le Guennec notait, à propos d'un détail de la sablière au-dessus du chœur : «Je n'ai pu identifier le sujet bizarre qui charge l'un des cartouches de la frise. On y voit un puits ; à sa gauche, un ange verse dans un vase le contenu d'une outre ; à sa droite est accroupi un vieillard[30].» En fait, il n'y a pas d'ange, mais une femme coiffée à l'orientale et accroupie, qui vide une cruche dans une autre, tandis qu'à droite s'avance un homme tendant les bras en avant.

La rencontre près d'un puits est un thème biblique, et on pourrait penser à la rencontre de l'envoyé d'Abraham, Éliézer avec Rébecca, ou encore celle de Jacob avec Rachel, mais il semble plus juste d'y voir la rencontre du Christ et de la Samaritaine. Le fait n'est rapporté que dans l'évangile selon saint Jean. Près de Sychar, ville de Samarie, le Christ s'est assis à proximité du puits de Jacob. À une femme, venue puiser de l'eau, il demande à boire. La femme s'étonne qu'un juif s'adresse à une Samaritaine. Le Christ lui dit que si elle savait qui il est, c'est elle qui lui aurait demandé à boire et il lui aurait donné l'eau vive.

L'iconographie traditionnelle représente le Christ assis sur la margelle du puits et la Samaritaine debout, tenant une cruche. Les contraintes du cadre de la sablière ont obligé l'artiste à représenter, de part et d'autre du puits, la Samaritaine accroupie et le Christ marchant à grandes enjambées, les bras ten-



Fig. 11. – Saint-Vougay, *château de Kerjean*, détail de la sablière.
Cliché Guy Leclerc.

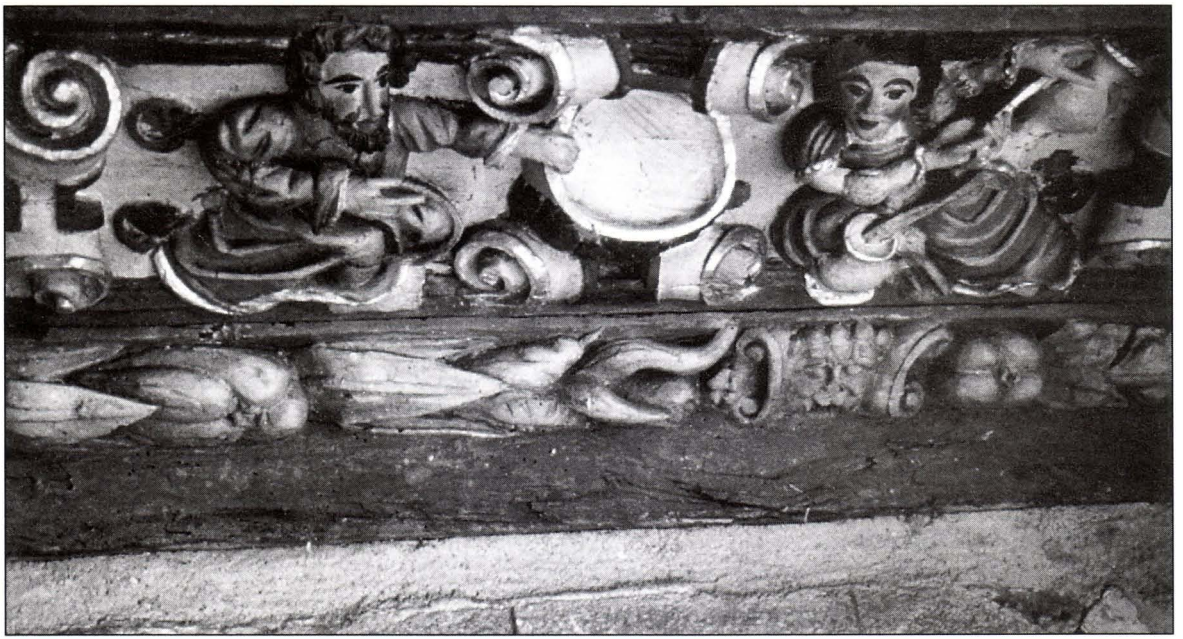

Fig. 12. – Pleyben, *église Saint-Germain*, détail de la sablière.
Cliché Guy Leclerc.

dus vers le puits et vers la Samaritaine. Le puits, construit en petit appareil, est placé au centre d'un cartouche. De chaque côté de la scène, des anges soulèvent un drap comme dans un décor de théâtre.

Une scène identique, mais avec la position des personnages inversée, se voit dans le bras sud du transept de l'église paroissiale de Pleyben. Le puits, toujours au centre d'un cartouche, est moins bien représenté et prend l'aspect d'un grand plat sur le bord duquel le Christ pose une main. Ici, la sculpture est peinte. Ces deux bas-reliefs ne sont pas de la même main, celui de Kerjean est plus élaboré que celui de la sablière de Pleyben. Mais les deux artistes se sont inspirés du même modèle.

Le rapprochement entre le décor du lambris de Kerjean et celui de Pleyben ne se limite pas à cette scène. Dans les deux cas paraît aussi la représentation du partage de la tunique du Christ au calvaire, les mains et les pieds transpercés du Crucifié et, surtout, sur les nervures des deux lambris, figurent un certain nombre de Sibylles, prophétesses de la mythologie antique récupérées par le christianisme.

Les sablières de Pleyben sont datées, par une inscription, de 1571 ; elles terminent la reconstruction de l'église commencée en 1564. Aucune date ne figure au château de Kerjean ; sa construction est placée entre 1570 et 1590. Il resterait à connaître comment une similitude du décor des lambris s'est établie entre l'église de Pleyben et la chapelle du château de Kerjean.

Guy Leclerc

[30] L. Le Guennec, *Une famille de la noblesse bretonne : les Barbier de Lescoët*, Quimper, Les Amis de Louis Le Guennec, 1991, p. 237.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ
Église Saint-Yves

Deux inscriptions lapidaires inédites

Les murs de l'église de Plounéour-Ménez portent trois inscriptions lapidaires, les deux premières totalement inédites, la troisième s'éclairant par un texte d'archives. Nous les livrons dans l'ordre chronologique.

1. Inscription du contrefort du bas-côté sud

Dite «non déchiffrée» dans la notice du *Nouveau Répertoire des églises et chapelles,* qui donne néanmoins la date de 1651, l'inscription comporte trois lignes :

IACQVES BEVSIT
HERVE NICOLAS
F : F : LAN : 1651.

2. Inscription sur le contrefort nord-ouest du clocher

L'inscription débute sur la face du contrefort pour se continuer sur son côté droit. Son état est tel qu'elle est quasi insoupçonnable à première vue. Le soleil rasant d'heures favorables ayant néanmoins fait paraître quelques lettres en creux, on a jugé bon d'en faire un moulage. Mais cela n'a pas été suffisant pour le décryptage car en certains endroits les reliefs de la pierre étaient quasi inexistants. La restitution n'a dû son salut qu'aux documents d'archives, une heureuse conjonction qui a permis l'entier rétablissement des quatre lignes rebelles :

CETTE . TOVR .
FVT . FONDEE .
LAN . 1665 . LORS
RECT(eur) MI(ssi)rePI(erre) . DE
LESPINEY

ET . FABRI(ques)
HER . COR
Y . MARTIN

Un acte du 4 mai 1666, conservé aux Archives départementales du Finistère[31], concerne en effet «Noble et vénérable personne Pierre de Lespiney, recteur de la paroisse de Plounéour-Ménez, évêché de Léon».

3. Inscription au-dessus de la porte nord

G : NICOLAS
M : MER : F : F : LAN
1684

Un acte de 1684 signale les «Honnorables gentz Guillaume Nicolas le jeune, demeurant au village de Lesménez et Michel Le Mer de Kerargan, l'an présant fabrique et marguillier de l'église parrochiale de Plounéour-Ménez.»

Michel Huon, Yves-Pascal Castel

PONT-AVEN
Nizon

Incendie du manoir de Guerveur durant la Ligue

La paroisse de Beuzec-Conq possédait naguère en sa frange concarnoise, au bout du quai de la Rue-Neuve puis d'Aiguillon, une bâtisse à trois corps et pavillons ayant eu rang de manoir. Mais la «Grande Maison» n'était connue que depuis le Grand Siècle où elle appartenait aux Pezron de Leslay.

Or, dans ses «notes» conservées aux Archives départementales[32], Le Guennec plaçait aux environs de Concarneau un obscur manoir de Kermeur qu'avait illuminé un incendie aux durs temps de la Ligue. «Conste que du temps des guerres civiles de cette province et pendant le vivant d'escuyer Yves de Kermellec, les Espagnols, au retour d'une attaque qu'ils avaient donnée à la ville de Concar-

31 Arch. dép. Finistère, 199 G 6.

32 *Ibid.*, 34 J, fonds Louis Le Guennec, notes sur Concarneau.



Fig. 13. – Nizon en Pont-Aven, *manoir de Guerveur*, élément de fronton de l'ancien manoir (?).
Cliché L.-P. Le Maître.

neau, mirent le feu dans la maison noble de Kermeur où ledit Yves de Kermellec avait lors son domicile, y incendièrent ses meubles, actes, titres et garants».

Ce constat de sinistre était versé dans une enquête de 1629 rapportée dans l'arrêt de maintenue de la branche de Kermellec installée au manoir de Kerminaouët, entre Trégunc et Pont-Aven, manoir où résidaient à la fin du XVIe siècle, Yves de Kermellec, sieur du Val en Plourin-Léon, et Marguerite de Tréanna, dame de Kerminaouët, Kermadehouay et Kermeur. Le fait d'armes cause de la destruction des archives familiales peut être daté de 1594, alors que le sieur de Lézonnet tenait fermement la place de Concarneau et Don Juan d'Aquila le commandement des troupes espagnoles venues au renfort de la Ligue. Le chanoine Moreau, relatant les dernières escarmouches, précise bien que Don Juan «fit mettre le feu partout où il passa».

Personne n'ayant jamais localisé dans la région concarnoise de manoir de Kermeur, l'idée nous était venue, en préparant notre ouvrage *Les Sillons de Beuzec*[33], que la «Grande Maison» avait pu prendre sa succession. Certes «Ty» ne vaut pas «Ker» mais, après tout, les toponymistes d'hier comme ceux d'aujourd'hui n'ont pas toujours été très rigoureux.

C'était tout de même forcer les textes. Il y a deux ans, compulsant les archives de la famille de Calan, la lecture d'un aveu de 1753 nous a permis de replacer Kermeur là où on l'ignorait, c'est-à-dire au lieu-dit Guerveur, dans l'ancienne paroisse de Nizon.

«En la paroisse de Nizon, le manoir et lieu noble du Guermeur consistant à présent en vieilles mazières et ruisnes de maisons incendiées pendant les troubles et guerres de la Ligue, avec les jardins, vergers, colombier, bois de haute futaye et de décoration, deux bois taillifs et autres issües et franchises en dépendant[34]...»

Louis-Pierre Le Maître

PORNIC (Loire-Atlantique)
Presbytère

Une pietà de Roland Doré

Recherchant, en juillet 1996, des traces médiévales dans le pays de Retz, et me fiant à un *Guide* de 1973[35] qui indiquait dans l'église paroissiale de Pornic une «pietà du XIIIe siècle environ, ensemble de granit aux personnages un peu raides et gauches, quelque peu disproportionnés selon les caractéristiques de l'époque...», je dus constater que cette statue avait disparu. Renseignements pris, je réussis à la localiser au presbytère où je pus l'examiner.

---

33 L.-P. LE MAÎTRE, *Les Sillons de Beuzec au pays de Concarneau*, s.l., 1975, 325 p., ill.

34 ID., «Inédit sur les guerres de la Ligue. L'incendie du manoir de Guermeur en Nizon», *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier de Léon]*, 20 avril 1996, p. 13.

35 Jean MOUNÈS, Pierre FRÉOUR, *Visages du pays de Retz*, Nantes, Courrier de Paimbœuf, 1985, p. 8.



Fig. 14. – Pornic, *presbytère*, pietà de Roland Doré, XVIIe siècle.

Il s'agit en fait d'une incontestable pietà de Roland Doré, telle qu'on en trouve dans les études érudites de l'abbé Castel. L'ensemble monobloc en granit gris mesure environ 1,40 m de hauteur, 0,67 m de large, 0,25 m d'épaisseur. On peut encore discerner quelques traces de polychromie. Le dos, traité d'une manière très brute, indique qu'il s'agit très certainement d'un élément de calvaire, ou tout au moins d'une sculpture destinée à être vue de face ou dans un ensemble. L'exemple le plus proche que j'ai pu trouver, bien que de dimensions inférieures, est celui du calvaire de Plourin-lès-Morlaix. Il suffit de comparer les photographies des deux statues[36] pour constater l'évidente similitude (vérifiée naturellement ensuite *in situ*) et éviter un fastidieux descriptif. Quant au traitement, qualifié de «disproportionné», il s'agit tout simplement d'une œuvre destinée à être vue d'en bas. Le sculpteur maîtrise la vue perspective, sans qu'il soit nécessaire de parler de style, mais de technique.

Cette pietà serait la treizième connue (si l'on inclut le groupe de Brennilis que l'abbé Castel appelle Déploration)[37], et la première attestation d'une exportation du travail de Doré hors du nord et de l'ouest de la Basse-Bretagne, apportant la preuve d'une réputation plus importante que celle qu'on lui connaissait jusqu'à présent[38]. L'œuvre retrouvée, parfaitement maîtrisée, devait correspondre à la période de notoriété que Doré a connue comme chef d'atelier à Landerneau à partir de 1638 et jusqu'en 1660.

---

[36] La photographie de la pietà de Plourin-lès-Morlaix figure dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 132.

[37] Cf. Yves-Pascal CASTEL, «Roland Doré, sculpteur du roi en Bretagne et architecte (première moitié du XVIIe siècle)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIV, 1985, p. 97-155. Du même, *Roland Doré et les enclos paroissiaux*, Morlaix, Musée des Jacobins, 1988 (Catalogue d'exposition).

[38] Rappelons la localisation et les quelques datations des douze autres pietà : en Finistère (Cast, 1660 ; Brasparts ; Brennilis ; Châteaulin ; Cléden-Cap-Sizun [chapelle Saint-They] ; Commana, 1624 ; Plogonnec [chapelle Saint-Pierre], 1644 ; Plougastel-Daoulas [chapelle Saint-Claude] ; Plourin-lès-Morlaix ; Rosnoën, 1649 [?] ; Trézilidé. Dans les Côtes-d'Armor : Senven-Léhart.

Immédiatement, de nombreuses questions se posent. Qui a passé commande ? Un clerc en mission ? Quels notaires ont enregistré le contrat ? Où : à Landerneau, à Pornic ? Quel capitaine s'est chargé du transport ? Sur quel bateau ? Le transport n'a dû poser aucun problème, compte tenu des relations maritimes entre Landerneau et Pornic. L'achat d'une telle composition était coûteux (460 livres pour le calvaire de Rosnoën en 1649), et plus encore si elle faisait partie d'un ensemble complexe avec fûts de croix, socles, etc. Il fallait en outre une équipe d'ouvriers qualifiés pour le remonter : celle de Doré a-t-elle fait le voyage ? Le maître était-il présent ? Qui a financé ? Est-ce l'église de Pornic (le sieur Bouvour était alors recteur), le seigneur (à cette époque, Charles de Gondi, duc de Retz) ou une corporation (les capitaines mariniers, par exemple) ? Les comptes de la fabrique de Saint-Gilles paraissent malheureusement absents dans la série G des Archives départementales de la Loire-Atlantique. Toutes ces questions n'éliminent pas, évidemment, la possibilité qu'un riche donateur, au XIXe siècle, ait tout simplement opéré un transfert de patrimoine en faisant don d'une sculpture acquise chez un antiquaire...

À Pornic a existé, près du château, une modeste chapelle de marins – souvent des terre-neuvas – consacrée à Notre-Dame de Recouvrance, entourée du cimetière des pauvres et possédant une lanterne des morts en granit ; au lieu-dit le Calvaire se trouvait également, en 1740, un cimetière, beaucoup plus vaste où, selon le registre paroissial, les inhumations se firent jusqu'en 1775[39]. Notre pietà ne couronnait-elle pas ce «calvaire», dominant un peuple de trépassés issu d'une population maritime composite ? Grâce surtout au trafic maritime du sel, les Bretons du Nord étaient, en effet, très présents sur la côte sud depuis la région guérandaise jusqu'à Pornic. Les Léonards, comme l'a clairement montré Jean-François Caraës[40], étaient bien représentés et, souvent, occupaient des fonctions sociales élevées. La très belle chapelle du Crucifix, au Croisic, construite peu avant 1530, fut l'œuvre d'un certain Raoul Karahès, membre d'une importante famille de marchands dont de nombreux membres, gros négociants, souvent de sel, se trouvaient à Brest, au Conquet et dans le Léon. À Landerneau, port essentiel de cabotage, l'un d'eux, Hervé Kerahès, est en 1530 cofondateur de la chapelle Notre-Dame de Pencran. S'il est vrai que Le Croisic connut son âge d'or surtout au XVe et au XVIe siècle, il semblerait que la régression du XVIIe et du XVIIIe siècle n'ait détendu que lentement des liens commerciaux, culturels et religieux qui avaient été si forts ou que, plutôt, ceux-ci aient progressivement glissé vers de nouveaux pôles dont Pornic faisait partie avec plus de vingt-cinq navires armés à la grande pêche ou l'Amérique, au début du XVIIIe siècle.

Il faut donc, à partir de cette trouvaille, réexaminer les restes sculpturaux épars dans cette région, afin de rechercher si d'autres éléments de même origine ne sont pas identifiables, et se livrer à une analyse des noms apparaissant dans la population pornicaise de cette époque, voire à une véritable enquête généalogique, comme l'a fait J.-F. Caraës. Toute information sera la bienvenue pour résoudre ce problème historique.

Claude-Youenn Roussel-Hidoux

---

[39] Cf. A. BOUYER, *Histoire de Pornic*, Pornic, La Vague, 1990.

[40] J.-F. CARAËS, «À propos de la chapelle du Crucifix au Croisic : Raoul Karahès, «marchand maréant sur mer» au XVIe siècle», *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes et de Loire-Atlantique*, t. 119, 1983, p. 79-95.

TELGRUC
Rosmadec

La motte féodale

Le père A. du Paz décrivait, en 1629, à l'extrémité des bois entourant le château de Rosmadec, un grande motte de terre assez spacieuse, fort élevée et douvée tout autour[41]. Au XIXe siècle, Flagelle[42] précisait l'existence d'une motte de 75 m de circonférence à la base et de 8 m de hauteur dans un taillis à 500 m au sud-ouest de Rosmadec et à 150 m du moulin à vent. Cette motte est citée par Le Goaziou[43] sous le nom d'Ar C'hastel.

Nous avons pu l'observer en 1980 dans une surface de terre labourée située au revers de la crête voisine ; invisible de la mer, elle était bien amoindrie, n'ayant que 3 m de hauteur ; on distinguait alentour des traces d'une très large douve. Malheureusement, elle servait d'asile à de nombreux nuisibles : aussi fut-elle arasée en 1989. Nous n'avons observé dans les terres répandues alentour que des petits galets d'origine fluviatile. Par ailleurs, les photographies aériennes qui ont été faites ne nous ont pas apporté de renseignements complémentaires.

A.-H. Dizerbo

LE TRÉHOU
Église Sainte-Pitère

La statue de saint Adrien

Si les anciens savaient d'instinct quels étaient les saints de leurs églises et de leurs chapelles, il nous arrive d'être embarrassés.

Ainsi, au Tréhou, se dresse une statue représentant un homme jeune au curieux chapeau à bords relevés, une chape jetée sur une armure dont on distingue sous la polychromie les articulations des genouillères, des chaussures et des gantelets de fer. Le sculpteur a même figuré, mais avec une certaine fantaisie, les tassettes de protection sur les cuisses. Quant au peintre, il a souligné de trèfles à quatre feuilles dorés les éléments de ce qui est une cuirasse. A gauche du personnage s'accroupit un lion, à droite une enclume sur billot soutient un lourd marteau tenu à bout de bras par le personnage.

On comprend la perplexité du *Nouveau Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, face à un saint que ne désigne aucun nom sur le socle de sa statue. Le point d'interrogation qui accompagne la mention «saint Mélar» est éloquent et fort honnête, car il ne s'agit pas du petit prince breton assassiné, qui aurait pour lieu de sépulture la crypte de Lanmeur. On a affaire au Tréhou à un saint romain du nom d'Adrien qui est fêté le 8 septembre. Officier dans l'armée de l'empereur Maximien, Adrien ne manqua pas d'être bouleversé par le courage des chrétiens de Nicomédie dont il présidait le supplice. Converti, baptisé, jeté en prison, les plus cruelles tortures ne le firent pas broncher, soutenu en cela par son épouse Nathalie qui avait pénétré dans le cachot sous un habit d'homme. Condamné à mort, les bourreaux écrasèrent à coups de marteau les membres d'Adrien sur une enclume, puis lui tranchèrent la tête. Cela se passait vers 303.

Le métier d'Adrien explique son accoutrement de soldat, d'ailleurs bien anachronique, puisqu'on a affaire au Tréhou à un

---

41 A. DU PAZ, *Généalogie de la maison de Molac*, Paris, Yvon, 1629, p. 35.

42 FLAGELLE, «Statistique monumentale du Finistère», *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. IV, 1876-1877, p. 1.

43 R. SANQUER, «Les mottes féodales du Finistère», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CV, 1977, p. 99-126 (Liste Le Goaziou).

chevalier médiéval plus qu'à un chef de cohorte impériale. Les circonstances de son martyre expliquent l'enclume et le marteau utilisés par les tortionnaires.

Reste la présence du lion dont il est plus difficile de rendre compte. Certains y voient le symbole du courage du martyr. D'autres pensent à la popularité dont jouit saint Adrien dans les Flandres dont le lion est la figure emblématique. Et ici il faut faire une brève histoire des reliques. Transportées de Constantinople à Rome au VIIe siècle, elles furent déposées dans l'ancienne curie du Sénat sur le forum, qui devint l'église Saint-Adrien. Certaines portions des reliques ayant été par la suite remises au monastère de Grammont en Flandre, le culte se répandit en Occident.

De nombreux métiers ont adopté saint Adrien pour patron. Les soldats, puisqu'il fut l'un des leurs ; les geôliers et les bourreaux qui choisirent pour protecteur leur victime ; les forgerons à cause du marteau et de l'enclume du supplice ; les postiers et les porteurs de messages ne sont pas en reste, puisque la légende d'Adrien dit qu'après sa mort il apparut à Nathalie son épouse pour lui délivrer des messages.

Le culte de saint Adrien dans le Finistère est peut-être dû au fait qu'il fut, comme saint Roch et saint Sébastien, prié dans les temps d'épidémie. Comme guérisseur, il est représenté tenant ses boyaux dans ses mains à la chapelle qui porte son nom à Plougastel-Daoulas. Représentation bien étrange, qui provient, comme dans d'autres endroits, de la confusion entre saint Drien, un moine breton, et saint Adrien. La chose se serait aussi produite pour l'église paroissiale de Santec. Mais dans la chapelle Saint-Adrien de Scaër il s'agit bien du soldat martyr puisqu'il est représenté avec l'épée. Si on ajoute les chapelles disparues d'Arzano, de Briec, d'Elliant, de Guipavas et de Spézet, on voit qu'Adrien fut populaire en Finistère.



Fig. 15. – Le Tréhou, *église Sainte-Pitère*, statue de saint Adrien.
Cliché Jean-Luc Richard.

Et pour qui s'aventure à Saint-Tugdual dans le Morbihan, il aura la surprise de trouver dans l'angle de l'église une statue de saint Adrien, plus belle que celle du Tréhou-Léon, mais datant comme elle du XVIe siècle.

Yves-Pascal Castel

Les bâtiments du couvent de Cuburien près de Morlaix

Reflets de l'utilisation pluriséculaire de la pierre en Bretagne littorale

par Louis Chauris*

...«retrouver dans les pierres
le souvenir du temps»...
(André Mussat, 1979).

En dépit de ses transformations successives, l'ancien couvent de Cuburien en Saint-Martin-des-Champs, érigé sur la rive occidentale – ou léonarde – de la rivière de Morlaix, représente encore l'un des témoins remarquables de l'architecture monastique dans le Finistère. Si sa longue histoire est aujourd'hui bien connue[1], aucune donnée n'a été publiée[2], semble-t-il, sur les pierres de construction utilisées, souvent avec magnificence. Or l'examen de ces matériaux illustre éloquemment l'art de bâtir en Basse-Bretagne depuis le XVIe siècle et peut fournir des indices sur les ressources financières des fondateurs ; mieux, il permet d'aborder la question de la localisation des sites d'extraction. Sont-ils d'origine proximale ou d'origine distale (ou les deux) ? Et dans ce dernier cas, quel a été le mode de transport ? Jusqu'à quelle distance l'acheminement était-il économiquement possible ?

Dès l'abord, il paraît opportun d'expliciter quelque peu ces questions. La gamme étendue de la palette pétrographique de Cuburien éveille immédiatement la curiosité de l'observateur attentif. Un tel éventail reflète-t-il seulement la diversité des roches locales et, par suite, apparaît-il comme un écho direct du terroir d'implantation ? Mais il se trouve que le sous-sol des environs de Morlaix – mis à part quelques petits pointements granitiques – est surtout schisteux. Certes, ces roches sont susceptibles de fournir des moellons, parfois de fortes dimensions, mais guère de pierres de

* Directeur de recherche au C.N.R.S. (E. R.)

1 Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'histoire de Cuburien. Parmi eux, citons plus particulièrement : FLAGELLE, « Notes archéologiques sur le département du Finistère », *Bulletin de la Société académique de Brest*, 2e série, t. IV, 1876-1877, p. 1 à 90. – J. DAUMESNIL et A. ALLIER, *Histoire de Morlaix*, 552 p. Réédition de l'ouvrage de 1879 en 1995 par la Tour Gide (Ain). – L. LE GUENNEC, «Le couvent de Saint-François de Cuburien», *La Résistance. Croix de Morlaix* des 3 et 31 juillet 1909. – D. BERNARD, «Le clergé régulier dans le Finistère en 1790. 2e partie. Les Couvents», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXV, 1938, p. 3 à 57. – Et surtout H. PÉRENNÈS, «Saint-François de Cuburien», dans «Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon», *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie*, 1935, p. 1 à 18 et 97 à 115.

2 Excepté quelques très rares mentions sur les perrières du monastère. Perrière : ancien terme pour carrière.

taille. Que faire alors, sinon se plier à l'impérieuse nécessité d'aller quérir plus loin ces granites dont le grand minéralogiste français Beudant disait qu'on les utilise dans les œuvres dont «on veut éterniser la durée» ? C'est dans cet impératif d'apports distaux que réside la seconde cause de la richesse lithologique du monastère. La situation du couvent en bordure d'une ria n'incitait-elle pas, à une époque où les acheminements par charrois s'avéraient très difficiles, à utiliser la voie maritime comme mode de transport privilégié ? Et la rareté des granites dans le sous-sol local n'allait-elle pas être largement compensée par les massifs granitiques ourlant la côte de la Manche ? Ces sites, le plus souvent insulaires, et d'exploitation relativement aisée, n'étaient-ils pas en mesure de procurer un large choix d'excellentes pierres de taille ? Par ailleurs, l'analyse des matériaux employés ne peut-elle contribuer à la détermination des campagnes de construction ? Autant d'interrogations auxquelles nous allons nous efforcer de répondre.

Ainsi se trouve justifiée, selon nous, une étude pétrographique des bâtiments du couvent. Une telle approche lithologique, jusqu'ici délaissée, éclaire d'une manière originale la connaissance d'un bel ensemble chargé d'histoire. Toutefois, le travail présenté ne doit être considéré que comme les prolégomènes de recherches plus approfondies que permettront sans doute les dépouillements archivistiques non encore entrepris.

Contexte historique

Lors de la fondation du prieuré de Saint-Melaine à Morlaix, vers le milieu du XIIe siècle, Guyomard IV de Léon avait accordé aux moines l'autorisation de recueillir du bois sec dans la forêt de Cuburien (*Comburium*) pour l'usage de leur maison et de leur usine à sel... En 1372, le domaine de Cuburien passait à la maison de Rohan : cette circonstance devait être, par la suite, à l'origine du monastère. En effet, Alain IX, vicomte de Rohan et de Léon, fondait en 1458 un couvent de cordeliers – venant de l'île Vierge, site «inhabitable» près de l'Aber-Wrac'h[3] – à la lisière de la forêt de Cuburien. En 1476, Jehan II, fils d'Alain IX, ordonnait à ses représentants de faciliter aux religieux l'achèvement de leurs bâtiments, en autorisant les extractions dans la «périère» de Cuburien. Un mémoire produit en 1479 par le vicomte de Rohan montre que le monastère était déjà prospère, puisqu'on y célébrait «par chacun jour... plus de vingt messes»...

De ce monastère primitif, rien ne semble aujourd'hui avoir subsisté. Il est possible qu'une partie des bâtiments ait été détruite par les Anglais lors de leur descente à Morlaix en 1522. Quoi qu'il en soit, la petite chapelle «faite de faillis pierres», et partiellement délabrée, était devenue insuffisante. La pose de la première pierre de la nouvelle église du couvent eut lieu le 11 mars 1527 ; les travaux furent rapidement menés, puisque la dédicace était célébrée le 25 juin 1531.

En 1622, les cordeliers furent remplacés à Cuburien par les récollets, autre rameau de la famille franciscaine[4]. Les documents anciens s'accordent pour considérer que le couvent de Cuburien était le plus beau de cet ordre dans la province de Bretagne. L'une des cours,

[3] C'est de l'île Vierge que vinrent les premiers moines franciscains, non seulement de Cuburien, mais aussi de Landerneau (1488) et de Notre-Dame-des-Anges en Landéda (1507). D'où le proverbe : «*Virgo peperit tres, et postea infirmari coepit, et fuit derelicta et sterilis*» (La Vierge a donné naissance à trois enfants, s'est ensuite affaiblie, et est tombée dans l'abandon et la stérilité).

[4] Comme le rappelle H. Pérennès (art. cité, note 1), «le mot «cordeliers» n'est qu'une désignation populaire française. Quand les franciscains commencèrent à se répandre dans notre pays, les gens, ignorant leur vrai nom de frères mineurs, et les voyant ceints d'une corde, dirent : «Voilà des religieux cordeliers.» Mais tous les franciscains n'avaient pas gardé la ferveur première... De là, «les frères mineurs de la plus stricte observance, que leur façon de vivre fit appeler vulgairement les «récollets» (du latin *recollectus* : recueilli).»

bordée par le cloître, était pavée par un dallage simulant la macle héraldique de la maison des Rohan[5]. Ce motif ornait aussi différentes parties de l'édifice.

En 1792, la Révolution chassait les moines de leur couvent. Devenus bien national, les bâtiments étaient vendus au citoyen David qui les ravageait, allant même jusqu'à abattre le clocher en plomb pour fondre le métal... Ultérieurement, la municipalité de Morlaix y installait une fabrique de salpêtre ; plus tard, s'y établissait un atelier pour la marine... Il fallut attendre 1834 pour que le couvent profané reprenne une vie nouvelle grâce à Maria de La Fruglaye[6] qui, après en avoir fait l'acquisition, y installa les religieuses hospitalières de Saint-Augustin. Les transformations vont alors se succéder : dès 1835, aménagement d'un petit hôtel-Dieu ; en 1836, ouverture d'un pensionnat dont le succès entraîne, en 1888, de nouvelles constructions (à l'est de l'ensemble des bâtiments) ; le développement de l'hôtel-Dieu conduit à élever en 1892, un vaste édifice dans le prolongement de la chapelle qui aurait failli disparaître à cette occasion. Aujourd'hui, les augustines[7] se consacrent à l'hébergement des personnes âgées dans des constructions toutes neuves, ayant entraîné la destruction de plusieurs édifices du siècle dernier. Ces transformations ultimes ont permis de mettre en valeur le chevet de la chapelle et la superbe aile orientale des bâtiments conventuels[8]. En dépit du départ déjà bicentenaire des récollets, le couvent est encore désigné sous le nom de Saint-François, souvenir tenace de la présence pluriséculaire des franciscains.

Les bâtiments

Avant d'aborder l'examen détaillé des pierres de construction utilisées dans le monastère, il est indispensable d'en présenter les principaux ensembles, tels que nous les voyons aujourd'hui (fig. 1).

La chapelle est un «sévère et monumental édifice qu'envieraient bien des paroisses[9]». La construction de l'hôpital, en 1892, a malheureusement fait disparaître le porche occidental dont la porte ogivale était surmontée de cinq écussons aux armoiries des Rohan, et d'une pierre portant l'inscription, en lettres gothiques, commémorant la fondation de l'église. Sur cette belle pierre, aujourd'hui encastrée dans le pignon[10], on déchiffre : L'AN MIL V^{cc}XXVII XI JOUR DE MARS FUST CESTE EGLISE FONDEE. En même temps devait disparaître la grande fenêtre du bas de la nef. La chapelle, de style ogival flamboyant, offre un plan rectangulaire avec une nef de trois travées, un seul bas-côté septentrional et le chœur des religieuses (avec système ancien de vases acoustiques) terminé par un chevet plat. Les arcades en tiers-point pénètrent directement dans les piliers cylindriques[11]. Trois enfeus sont emplacés dans le côté droit de la nef. Le nouvel autel, dressé entre la nef et le chœur, a été consacré en 1954.

---

5 On sait que le château des Rohan, dont les ruines se dressent toujours près de l'étang des Salles, est bâti sur un affleurement spectaculaire de schistes à chiastolite – silicate d'alumine à section carrée renfermant des inclusions carburées disposées géométriquement – et que cette texture cristallographique est à l'origine de l'emblème héraldique de cette puissante famille.

6 Fille du comte de La Fruglaye, dont le château de Keranroux se dresse en face du couvent, sur la rive trégorroise de la rivière de Morlaix. Voir : L. CHAURIS, «Un pionnier des sciences de la Terre en Bretagne occidentale : le comte de La Fruglaye (1766-1849)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 391-404.

7 Abréviation pour «chanoinesses régulières hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'ordre de Saint-Augustin».

8 Cette étude n'aurait pas été possible sans l'accueil bienveillant de la supérieure du monastère, sœur Anne-Marie, qu'il nous est agréable de remercier ici.

9 L. LE GUENNEC, art. cité note 1.

10 Près d'une malencontreuse gouttière...

11 R. COUFFON et A. LE BARS, *Nouveau répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et de Léon*, Quimper, 1988, 552 p.

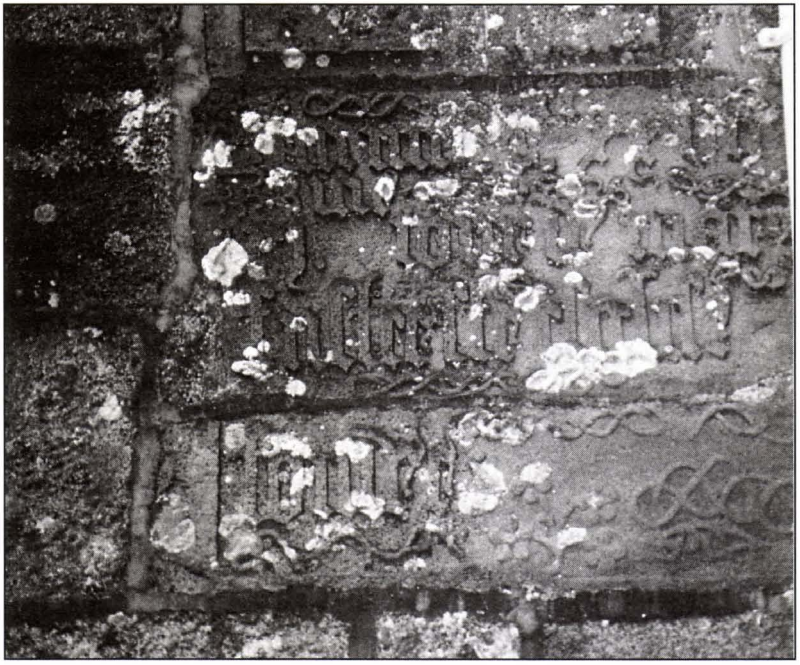

Phot. 1.

Sous les lichens, on déchiffre l'inscription commémorant la fondation de la chapelle de Cuburien, gravée dans le schiste tuffacé.



Phot. 2.

Chapelle de Cuburien. Baies et contreforts du collatéral.

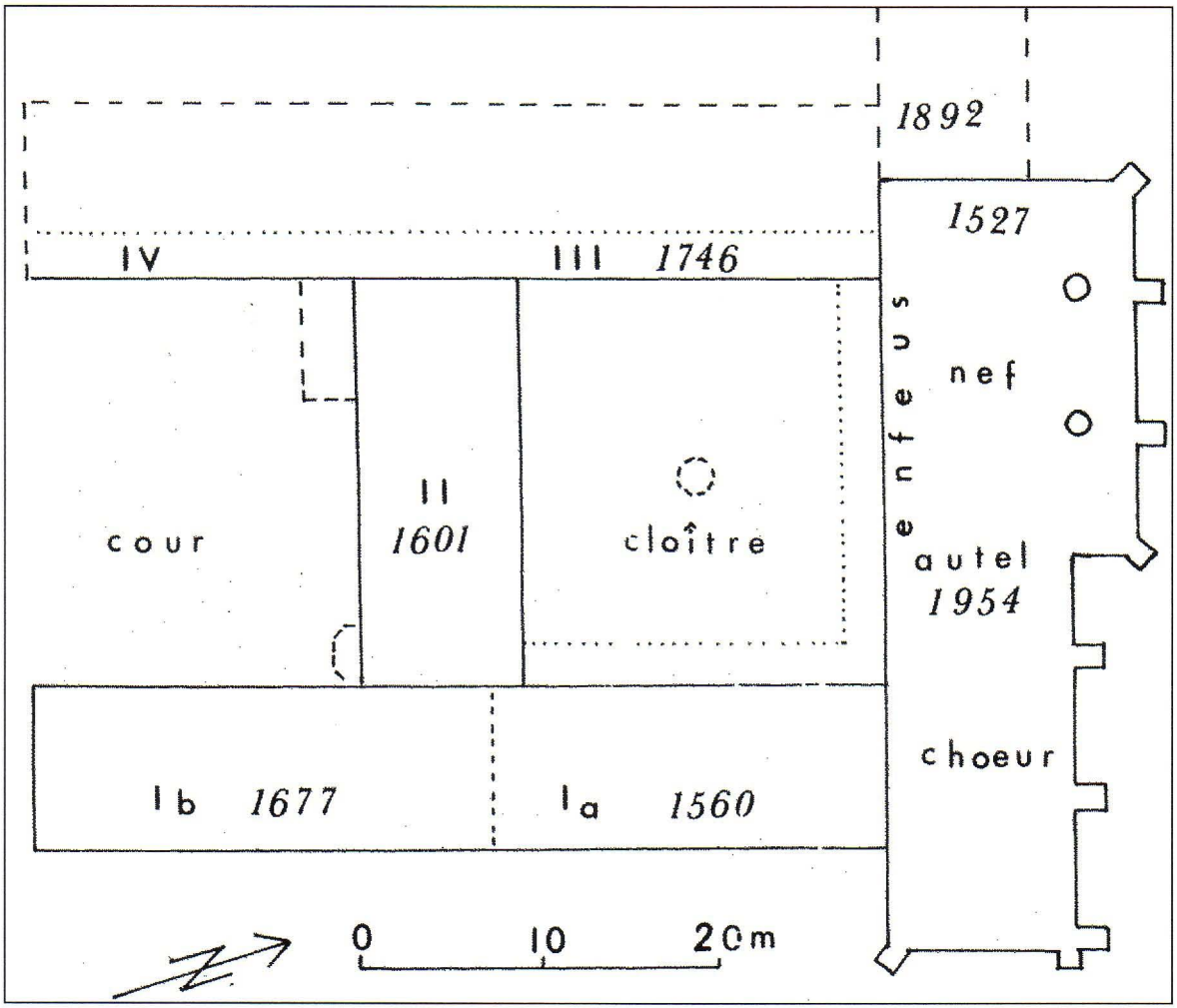

Fig. 1. – Esquisse (schématisée) des bâtiments anciens de Cuburien.
I à IV : références au texte. – 1560... : millésime. – Tireté : constructions récentes.

Les bâtiments conventuels au sens strict comprennent les ensembles suivants :

*A l'est, perpendiculairement à l'élévation sud de la chapelle qui borde le côté nord du cloître, s'allonge un superbe corps de logis (I) avec rez-de-chaussée, étage et mansardes. Sa moitié septentrionale (Ia) [qui limite le cloître] porte le millésime 1560 ; sa moitié méridionale (Ib) [qui borde une cour ouverte au sud] porte la date 1677. Le raccord entre les deux parties de la façade orientale est assez curieux : à quelque distance du sol, la moitié sud présente une légère avancée par rapport à la moitié



Phot. 3.

Partie nord de l'aile orientale, adjacente à la chapelle (à droite).

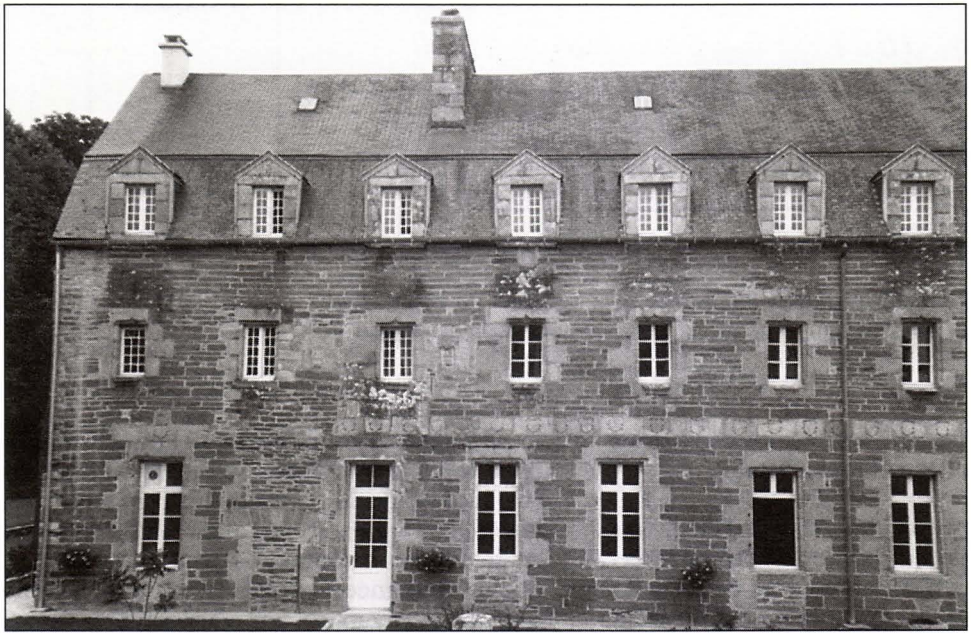

Phot. 4.

Partie sud de l'aile orientale, avec frise portant les blasons.

nord. Ce décalage est dû au fait que le mur de la partie nord offre une faible inclinaison – très certainement postérieure à son élévation – qu'il a été nécessaire d'éviter lors de la construction de la moitié sud. Les deux parties de la façade orientale de cette aile, séparées par plus d'un siècle, très comparables à un examen superficiel, se différencient en fait par plusieurs caractères architecturaux[12] : dans (Ib), le linteau des ouvertures du rez-de-chaussée est le plus souvent à double accolade, tandis que dans (Ia), le linteau n'est qu'un simple élément rectangulaire; toujours dans (Ib), les ouvertures du rez-de-chaussée sont surmontées par une large frise portant une succession impressionnante de blasons, alors que dans (Ia), frise et blasons font défaut. Si, à l'étage, dans les deux parties, le linteau des fenêtres est généralement à simple accolade, par contre, le fronton triangulaire des ouvertures des mansardes dans (Ia) est singulièrement plus ouvragé que celui de (Ib), comme si on avait voulu compenser, dans les parties hautes de l'édifice, aux approches de l'achèvement de la construction, la simplicité, pour ne pas dire l'austérité des ouvertures de sa partie basse... Seules quelques transformations postérieures (ouvertures obturées...) ont légèrement altéré la pureté de la façade. On retrouve également une série de blasons le long de la façade occidentale de l'aile (Ib).

*Au sud, la cour du cloître est fermée par un très beau corps de logis (II), portant sur sa façade méridionale la date de 1601. Sur ses deux élévations, cette aile est caractérisée par la présence, au rez-de-chaussée, de très grandes baies en plein cintre. A l'angle nord-est de la cour ouverte au sud, une tourelle – certainement assez tardive – perturbe quelque peu la pureté de ligne des façades ; plus grave encore, la petite annexe, sans grand caractère, élevée (vers la fin du XIXe siècle ?) à l'angle nord-ouest de la même cour.

*A l'ouest, la cour du cloître est aujourd'hui limitée par une construction sans étage (III) offrant quatre larges portes-fenêtres cintrées dont l'une porte la date de 1746. Cette construction basse, sans grand caractère, est prolongée en direction du sud par une aile (IV), non datée, donnant sur la cour méridionale ; ses grandes baies cintrées sont d'aspect comparable à celles donnant sur le cloître.

La position du couvent à proximité immédiate du versant escarpé de la rivière de Morlaix a nécessité d'importantes excavations dans le roc en vue de gagner de la place. Ces terrassements ont conduit à d'impressionnants escarpements verticaux et ont entraîné la construction de plusieurs escaliers extérieurs pour accéder aux parties supérieures du domaine où sont situés divers bâtiments de service. Les limites de l'enclos sont encore en grande partie ceinturées par de hauts murs auxquels la déclivité de terrain confère localement un aspect en gradins assez singulier[13]. Rien de plus caractéristique d'un couvent que les murailles de clôture. On a ici comme la signature pétrifiée, tracée d'une main ferme sur le sol, d'une conception sacralisée du passage terrestre... Par ailleurs, la traversée de la route Morlaix-Saint-Pol-de-Léon a amputé toute la partie nord de l'ancien domaine qui s'étendait jusqu'à la rivière[14].

---

12 Nous verrons plus loin que les matériaux de construction sont, en partie, différents.

13 La chapelle de la Salette, construite au-dessus de Cuburien, est un édifice de style néo-gothique, sans bas-côtés, consacré en 1860. D'une longueur de 27 mètres, elle surprend par les 14 mètres de son élévation intérieure.

14 Comme le rappelle L. Le Guennnec (1909) [art. cité note 1], «entre l'enclos et la rivière s'élevait une fontaine monumentale en forme de tourelle flanquée de quatre tourillons, et qui se déversait dans un immense bassin circulaire en granit ; une cale pratiquée en face permettait aux navires de s'arrêter pour s'y approvisionner d'eau». Toutes ces installations ont disparu... Il en est de même des bâtiments édifiés au XIXe siècle, d'une part au sud du vieil ensemble conventuel, d'autre part un peu au-delà du chevet de la chapelle.

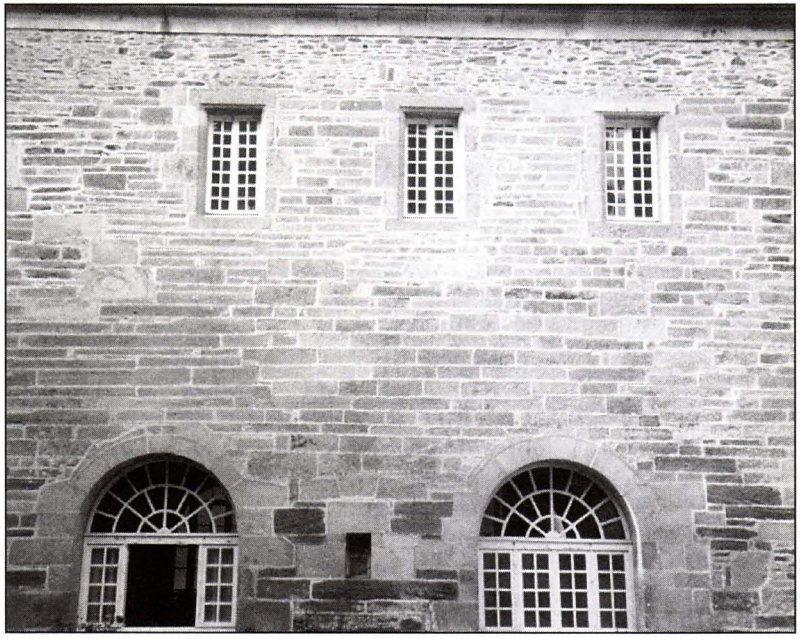

Phot. 5.
Vue partielle de l'élévation méridionale donnant sur le cloître.

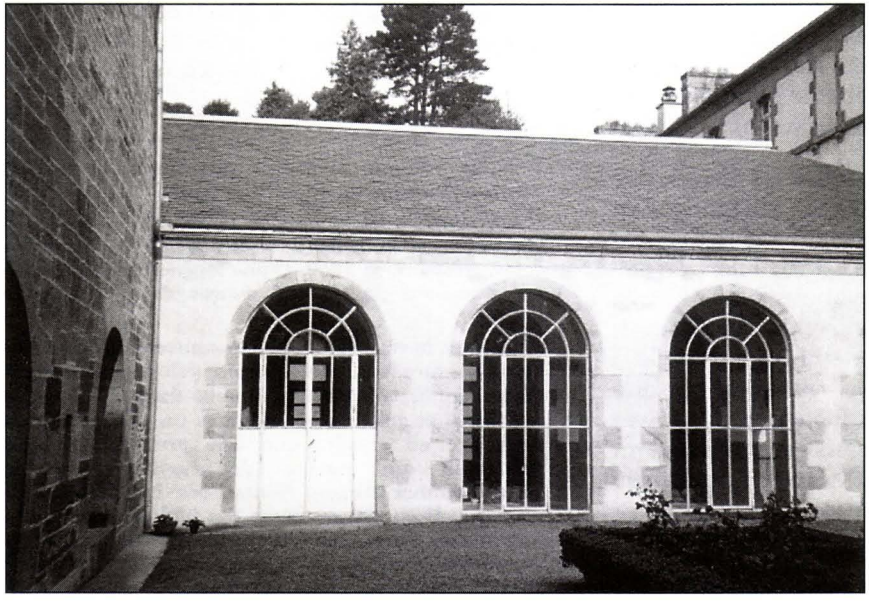

Phot. 6.
Vue partielle de l'aile ouest du cloître.



Phot. 7.
Angle sud du haut mur de clôture sur le plateau.



Phot. 8.
Mur de clôture en gradins, construit en moellons ordinaires.

Le contexte historique – avec le rôle majeur joué par les Rohan – permet déjà de mieux interpréter la richesse et la beauté du couvent de Cuburien. Il importe à présent, suite logique de ce prologue, d'aborder les relations qui lient le patrimoine bâti à son environnement géologique. En effet, l'originalité architecturale du monastère s'enracine, au moins en partie, dans la diversité des matériaux de construction ; non seulement de provenance proximale mais également distale. À l'évidence, un si vaste ensemble de bâtiments a exigé une grande quantité d'éléments de choix. Dès lors va se poser le problème des approvisionnements en pierres de construction dans des laps de temps relativement limités avec la recherche des sites d'extraction susceptibles de fournir les pierres de la qualité requise et des moyens économiques pour les acheminer à pied d'oeuvre. En même temps, l'étude de l'appareillage et des caractéristiques dimensionnelles d'assemblage ne devra pas être négligée. Ainsi seront prises en compte, peu à peu, dans la quête de leur histoire, toutes les données essentielles relatives aux édifices.

Sources proximales

1. **Schistes zébrés.** Les environs de Morlaix, de part et d'autre de sa ria (ou Dossen) laissent affleurer très largement une roche assez remarquable, connue depuis longtemps sous le nom de «schistes zébrés». Un tel vocable imagé reflète l'alternance, indéfiniment répétée, de lits pélitiques bleu-sombre et de lits gréseux gris-beige, trahissant une sédimentation rythmique particulière[15]. Malgré les plissotements souvent intenses qui l'affectent, cette roche a été très recherchée dans les constructions morlaisiennes en raison des conditions de proximité des sites d'extraction. En fait, sa texture rubanée lui confère un cachet esthétique non négligeable. En outre, sa tonalité sombre permet une association bichromique du plus heureux effet, en fort contraste avec les granites plus clairs.

Dans le couvent de Cuburien, ce matériau a été très employé, souvent fort soigneusement, en particulier dans l'aile orientale (I) et dans l'aile méridionale (II). Une partie au moins de l'énorme volume de pierres nécessaires a été extraite des perrières du monastère dont les vestiges sont encore bien visibles ; les compléments sont, de toute évidence, de provenance très proche. Les façades des ailes précitées permettent d'admirer la qualité du façonnement, malgré des conditions de taille assez délicates[16] et les fortes dimensions des éléments qui dépassent couramment un mètre, parfois deux mètres de long. Le remarquable escalier extérieur de 34 marches et 4 paliers, encore intact, à l'orée du bois dans la partie méridionale de l'enclos, a fait appel aux schistes zébrés qui lui confèrent un cachet assez curieux. Toutefois, en plusieurs points, tant dans les bâtiments conventuels que dans les murs de clôture, les schistes zébrés ont été utilisés en moellons de façonnement négligé. Parfois, ces schistes offrent une altération pulvérulente assez singulière. Dans les vieux murs de l'enclos, les schistes zébrés sont localement associés à des blocs de quartz informes, indiquant ici, sans conteste, l'emploi délibéré du «tout-venant».

2. **Schistes et grès tuffacés.** Dans le bassin de Morlaix, les schistes zébrés font place en plusieurs points à des schistes et des grès tuffacés, de teinte gris verdâtre, ou gris-beige, plus rarement blanchâtre, qui témoignent de

15 Les conditions de genèse et l'âge des schistes zébrés de Morlaix ont été longtemps discutés. Actuellement, cette curieuse formation est rapportée au Carbonifère (étage des temps paléozoïques).

16 Les traces des outils de façonnement sont souvent encore visibles.



Fig. 2. – Provenance des pierres de construction utilisées à Cuburien.

Aux XVIe-XVIIe siècles (1) et aux XIXe-XXe siècles (2). Les granites de l'Île Grande et les schistes locaux ont été recherchés pendant les deux périodes. Limite de provenance aux XVIe-XVIIe siècles (3). La position des sites d'extraction est schématisée. Rôle essentiel des transports par mer aux XVIe-XVIIe siècles.

Mode de transport	Lieu d'emploi / Lithologie	XVIe et XVIIe siècles			XIXe et XXe s.
		Chapelle	Bâtiments conventuels	Murs de clôture Murettes Escaliers	Nouvelles constructions et transformations
Sur place et charrois	Schistes zébrés		●	●	●
	Schistes et grès tuffacés	●	●	●	
Par voie d'eau	Granite de Ploujean	●	●		
	Granite de l'île de Batz	●			
	Granite de l'île Callot		●		•
	Granites de l'Ile Grande	●	●		●
	Schistes de Locquirec	●	●	●	
Par route	Granite du Huelgoat				●
	Granite de Guerlesquin				●
	Kersanton de la rade de Brest				•
	Granite de Cléder				•
	Granite de Ploumanac'h				•
	Granite de Languédias				•

Fig. 3. – Nature et provenance des pierres de construction employées à Cuburien.

Les schistes de Locquirec ont pu être utilisés après le XVIIe siècle. Le petit symbole indique un emploi sporadique au XIXe et au XXe siècle.

l'accentuation des apports volcaniques dans la sédimentation[17]. A l'inverse des schistes, certains tufs offrent de remarquables aptitudes à la taille fine et en dépit de leur dureté relativement faible, présentent souvent une bonne résistance à l'érosion. Ces qualités n'avaient pas échappé aux anciens «picoteurs»[18]. Dans l'église de Locquénolé, les quatre piliers de la croisée du transept sont couronnés par des chapiteaux romans (fin du XIe siècle) en grès tuffacés[19]. A Morlaix même, cette roche a été utilisée au XIVe siècle pour certaines arcades de l'église des Jacobins[20] ; on la note aussi dans diverses constructions proches de la rade de Morlaix, en particulier à Plouézoc'h.

Le comte de La Fruglaye avait remarqué[21] que le «grès des houillères» – tel était le qualificatif adopté par ce savant pour le grès tuffacé – se travaille avec une grande facilité. Par cet auteur, on savait déjà qu'une partie des pierres de la chapelle de Cuburien avait été façonnée dans ce tuf – ce que nos observations allaient pleinement confirmer – et que cette roche était extraite dans l'enclos même du couvent, ce qui souligne sa provenance très proximale.

[17] Le bassin de Morlaix, ancienne zone de faiblesse de l'écorce terrestre, a été le siège d'un important volcanisme dont les projections s'accumulaient au fond de la mer, à l'aurore des mouvements hercyniens. Les roches observées aujourd'hui appartiennent à deux types différents : les brèches avec fragments de dimensions variées, et les tufs, à grain beaucoup plus fin, dus au remaniement par la mer des matériaux volcaniques. Avec l'augmentation des éléments d'origine sédimentaire, les tufs passent soit aux schistes tuffacés par croissance du pourcentage en minéraux phylliteux, soit aux grès tuffacés par augmentation de la teneur en quartz détritique.

[18] Dénomination, aujourd'hui obsolète, pour tailleur de pierre.

[19] L. CHAURIS, «Roches volcaniques anciennes dans les édifices religieux de la région morlaisienne», *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 et 19 mars 1994.

[20] L. CHAURIS, «Pierres de construction à Morlaix : église des Jacobins et autres édifices anciens», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXX, 1991, p. 171-187.

[21] Art. cité, note 6.

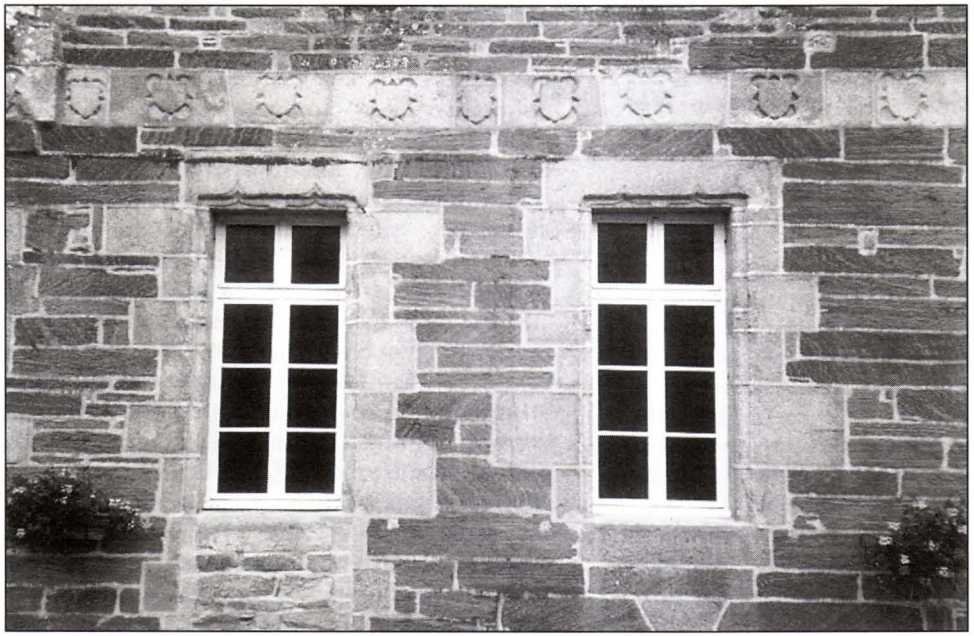

Phot. 9.
Détail de la façade orientale (partie sud).
Linteau des ouvertures à double accolade. Moellons en schistes zébrés.



Phot. 10.
Près de l'entrée de la chapelle, bénitier à deux cuves, en pierre tuffacée.

A Cuburien, les roches tuffacées ont effectivement joué un grand rôle lors de la construction de la chapelle dans la première partie du XVIe siècle. On les observe aussi bien en pierres de taille dans les contreforts (en grand appareil pouvant dépasser le mètre en longueur) et en moellons dans les élévations (chevet, mur septentrional...) qu'en éléments demandant un façonnement particulier (bénitier à deux cuves accolé au pilier gauche de l'entrée...). La belle inscription en lettres gothiques portant le millésime de la fondation de la chapelle (et dont il a déjà été question) a été gravée dans un schiste tuffacé singulièrement résistant. Le millésime 1560 visible sur l'aile orientale a été aussi gravé dans un schiste tuffacé (verdâtre). Dans le pignon de la buanderie, une belle inscription (1567) a, de même, fait appel à un grand élément de schiste tuffacé (sa situation actuelle indique ici un remploi). On ne manquera pas de souligner que, dans ces différents exemples, les tufs locaux prennent, à Cuburien, la place occupée très souvent en basse Bretagne par le kersanton pour les inscriptions... A proximité du cimetière, près de la chapelle, une niche dans le mur présente une sorte de remplage monolithe en schiste tuffacé (grisâtre) qui témoigne éloquemment des possibilités assez exceptionnelles du matériau... Dans la façade occidentale de l'aile (Ib), plusieurs fenêtres présentent des encadrements en cette roche qui a ainsi continué à être utilisée comme pierre de taille, – mais plus rarement semble-t-il – dans la seconde partie du XVIIe siècle. Par ailleurs, les grès tuffacés de teinte claire, gris beige, de façonnement grossier, prennent une part essentielle dans les murs de clôture ; leur abondance prouve, sans aucun doute, une provenance locale[22].

3. **Granite de Ploujean.** La rareté des affleurements granitiques aux abords de Morlaix confère au pointement du Menez en Ploujean un intérêt particulier[23]. Cette roche, aujourd'hui tombée totalement dans l'oubli, offre des caractéristiques pétrographiques telles qu'elle est immédiatement reconnaissable parmi toutes les autres venues granitiques de Bretagne (extrême abondance de l'albite [très blanche] en cristaux à section carrée de quelques millimètres, associée à du quartz gris clair subordonné et à de petites paillettes de muscovite). Le pointement du Menez, de contour subcirculaire de 800 mètres de diamètre, intrusif dans des formations schisteuses, a fait l'objet d'exploitations pluriséculaires à partir de blocs épars à la surface du sol ou encore emballés dans leur manteau d'arène, ou dans de véritables carrières. En fait, les anciens «rompeurs» attaquaient la roche partout où elle affleurait dans de bonnes conditions d'exploitabilité. La pierre, homogène, offrait un façonnement particulièrement aisé, du fait de sa texture. De plus, l'impossibilité d'obtenir dans les environs – en dehors du Menez – des pierres de taille granitiques susceptibles de fournir des éléments de qualité a favorisé ici, pendant longtemps, les extractions. Par ailleurs, du fait de leur proximité du Dossen navigable, les perrières du Menez étaient dans une situation favorable pour acheminer leur production. D'où l'utilisation de ce granite, dans toute la région de Morlaix, en particulier à partir du XIVe siècle (église de Ploujean, collégiale Notre-Dame du Mur à

22 Plus que toute autre partie des monastères, les murs de clôture ont été généralement élevés avec des matériaux d'origine proximale, souvent de médiocre qualité. Le cas est particulièrement net pour le couvent des Ursulines de Morlaix (édifié vers le milieu du XVIIe siècle) où s'observe avec abondance une roche très particulière (une épidiorite de teinte verdâtre) affleurant dans l'enceinte même de la propriété. L. CHAURIS, «Provenance des pierres de construction d'un couvent au XVIIe siècle : les Ursulines de Morlaix en Bretagne», *Bulletin du musée de la Pierre*, Maffle, Belgique, (sous presse).

23 Outre les granites de Ploujean (sites du Menez et de Kerscoff) au nord de Morlaix, quelques pointements d'un type différent sont également connus au sud de la ville (Pont-Pol...). Voir L. CHAURIS, «Une pierre oubliée : la syénite quartzifère de Pont-Pol près de Morlaix en Bretagne (France)», *Bulletin du musée de la Pierre*, Maffle, Belgique, t.10, 1995, p. 29-51.



Phot. 11.
Dans le mur, près du cimetière, remplage en schiste tuffacé.



Phot. 12.
Enfeu, dans la chapelle, en granite de Ploujean.

Morlaix, remparts de la même ville, chapelle Sainte-Geneviève à Ploujean...)[24].

La proximité de Cuburien des sites d'extraction ne pouvait qu'inciter les bâtisseurs du couvent à employer le beau granite du Menez, déjà recherché depuis plusieurs siècles. Malgré l'absence de texte, il est à peu près assuré que les pierres descendues du Menez empruntaient le Dossen jusqu'au droit du couvent en construction. Seul ou en association avec d'autres roches de qualité, le granite de Ploujean est ici omniprésent. Il a joué un grand rôle dans l'édification de la chapelle (contreforts, murs des élévations, enfeus, porte occidentale...) et des bâtiments conventuels pour l'entourage des portes et des fenêtres (aile est, avec en particulier la très belle porte donnant sur l'ancienne sacristie... ; aile ouest, encadrement des quatre portes-fenêtres cintrées...), en très beaux moellons (aile sud...) ; pour larmiers (côté cour de l'aile est)... Par suite de l'érosion pluriséculaire, les feldspaths carrés du granite du Menez apparaissent légèrement en relief sur le fond de la roche, entraînant à la longue un léger effritement superficiel et un aspect un peu granuleux.

Sources distales anciennes

1. Granite de l'île de Batz. Situé en face de Roscoff, à plus de vingt kilomètres de Cuburien, l'île de Batz est essentiellement constitué par un granite gris clair, à grain fin, très légèrement porphyrique, très souvent recoupé par des filonnets de pegmatite à tourmaline[25] qui lui confèrent un aspect original. Les anciens sites d'extraction – au moins au nombre d'une cinquantaine ! – s'échelonnent le long du littoral (boules éparses sur l'estran, basses falaises, îlots proches du rivage)[26]. Son transport jusqu'à Morlaix – attesté par des fragments de schistes servant de lest, dispersés sur l'estran – ne paraît pas remonter, dans l'état actuel de nos investigations, avant le XVe siècle. A l'église Saint-Melaine, sa participation, confirmée par des données archivistiques, s'avère très importante dès le début des travaux (extrême fin du XVe siècle). Le même granite a été également noté dans la façade septentrionale (fin du XVe siècle ou tout début du XVIe siècle) de l'église des Jacobins. A Cuburien, le granite de l'île de Batz paraît avoir été uniquement employé lors de la construction de la chapelle (avec les schistes tuffacés et le granite de Ploujean, prédominants), en particulier pour les piliers et pour la façade occidentale. Sa présence locale à Cuburien, dans les travaux de la première partie du XVIe siècle, pourrait s'expliquer par sa résistance supérieure à celle du granite de Ploujean, d'où son emploi dans les piliers.

2. Granite de l'île Callot. Le granite rose-rougeâtre, à gros grain, avec mica noir, de l'île Callot, à une douzaine de kilomètres de Cuburien, a fourni en abondance de superbes pierres de taille, extraites des boules, souvent énormes, disséminées sur l'estran et des basses falaises, pour les constructions de toute la région morlaisienne, au moins depuis le XVIe siècle, surtout au XVIIIe siècle (hôpital de Morlaix [1733-1737] ; manufacture des tabacs [1736-1740]...) et encore au XIXe siècle (église Saint-Mathieu, viaduc...)[27]. Les pierres étaient acheminées par mer ; la Penzé et

[24] Pour plus de détails, consulter L. CHAURIS, «Une belle pierre oubliée : le granite albitique de Ploujean près de Morlaix (Finistère)», *Revue archéologique de l'Ouest*, t.10, 1993, p. 141-155.

[25] Minéral en cristaux allongés, de teinte noir-bleuté.

[26] L. CHAURIS, «Quand l'île de Batz exploitait son beau granite gris», *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9, 16 et 23 janvier 1993.

[27] En fait, le granite de Callot était déjà exploité au XVIe siècle, ainsi que l'atteste l'examen de la vieille église de Taulé. Pour une vue d'ensemble sur cette remarquable pierre de taille, voir L. CHAURIS, «L'extraction du granite rose de l'île Callot et son emploi dans le pays de Morlaix (Finistère)», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 102, n°1, 1995, p. 7-34.

surtout le Dossen constituaient d'excellentes voies de pénétration dans les terres.

La répartition du granite de Callot à Cuburien s'avère très instructive. Elle établit que son emploi est ici relativement tardif. Il n'a pas été reconnu dans la chapelle (première partie du XVIe siècle). Il manque également, semble-t-il, dans la partie septentrionale de l'aile est (Ia) [deuxième moitié du XVIe siècle][28]. Dans le couvent, il apparaît de manière significative au début du XVIIe siècle (encadrement des fenêtres et moellons dans l'aile sud). Le même granite est fréquent dans la partie méridionale de l'aile est (Ib) édifiée dans la seconde partie du XVIIe siècle, tant dans les encadrements des ouvertures que dans la frise portant les blasons. Ainsi, en première approximation, l'utilisation du granite de Callot à Cuburien est en bon accord avec la généralisation de son emploi dans le pays de Morlaix à partir du XVIIe siècle. Ce parallélisme laisse présumer que l'appel à telle ou telle pierre était, en partie, question sinon de « mode », au moins lié à la promotion de nouveaux produits sur le marché.

3. **Granites de l'Île Grande**. Le plus remarquable exemple breton d'extraction de granite au bord de la mer est représenté par l'Île Grande et les îlots voisins en Trégorrois. Les exploitations qui ont connu leur apogée dans la seconde partie du XIXe siècle et au début du XXe siècle, avaient débuté plusieurs siècles auparavant. Trois granites différents, à grain fin, tous de grande qualité et d'extraction aisée, étaient recherchés dans ce district : un granite rose, légèrement porphyrique (type île Agathon) ; un granite blanc-gris, à biotite dominante (type Île Grande *sensu stricto*) ; un granite blanc, riche en muscovite (type récif du Corbeau). Les exploitations ont singulièrement modifié l'environnement, développant une étonnante morphologie anthropique. Plusieurs raisons expliquent l'engouement pluriséculaire pour ces granites : remarquable qualité des roches ; dégagement des affleurements sur l'estran, facilitant une extraction immédiate ; transport par mer à des époques où ce mode d'acheminement était le plus économique et souvent le seul possible. La construction d'églises, situées parfois à des distances assez considérables, a fait appel très tôt aux granites du district de l'Île Grande : cathédrale de Tréguier à la fin du Moyen Âge ; église Saint-Melaine à Morlaix à l'extrême fin du XVe siècle et au XVIe siècle ; tour Renaissance de Saint-Mathieu à Morlaix (pose de la première pierre en 1548) ; toujours à Morlaix, chapelle du couvent des Ursulines au début de la seconde partie du XVIIe siècle... Aux XVIe et XVIIe siècles, ces granites servaient également à la construction de nombreuses maisons de cette cité maritime[29].

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que le couvent de Cuburien, qui voyait passer les navires chargés de ces roches en direction de Morlaix, ait aussi fait appel à ces mêmes granites pour continuer son édification. C'est ainsi que le granite blanc a été utilisé pour la chapelle (pour partie élévation septentrionale et façade occidentale...) et dans l'aile est des bâtiments conventuels (encadrement d'ouvertures) ; que le granite rose a été employé dans des ouvertures de l'aile sud... ; que le granite

[28] Sauf sous forme de quelques rares éléments (tardifs ?) et dans un appui de fenêtre établie ultérieurement aux dépens d'une ancienne porte. Par ailleurs, indiquons dès à présent que le beau granite de Callot devait être également recherché au début de la seconde partie du XIXe siècle pour le soubassement de l'autel et le mur l'isolant de l'extrémité de l'abside, dans la chapelle de la Salette.

[29] L. CHAURIS, «Carrières au bord de la mer. Île Grande et îlots voisins (Côtes-du-Nord)», *115e Congrès national des sociétés savantes*, Avignon, 1990, Colloque Carrières et constructions, C.T.H.S., 1991, p. 305-321. Du même auteur, voir aussi, «Le transport par mer des granites de l'Île Grande (Côtes-d'Armor)», *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-d'Armor*, t. CXX, 1991, p. 75-90.



Phot. 13.
Détail de la façade ouest de l'aile orientale.
Blasons en granite de Callot et en granite de Ploujean. Beaux moellons de schistes zébrés.

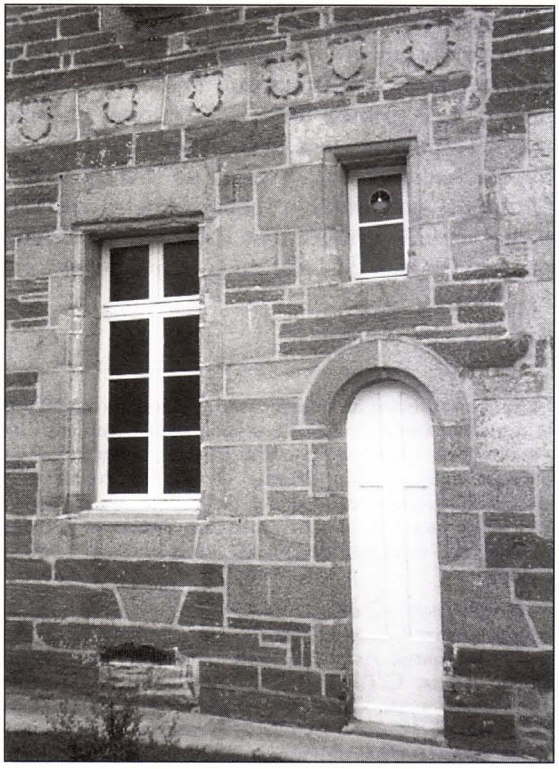

Phot. 14.
Détail de la façade orientale.
Haute porte en granite de Callot (sauf un demi-cintre, plus clair, en granite de Ploujean), surmontée par une petite fenêtre en granite de Ploujean.

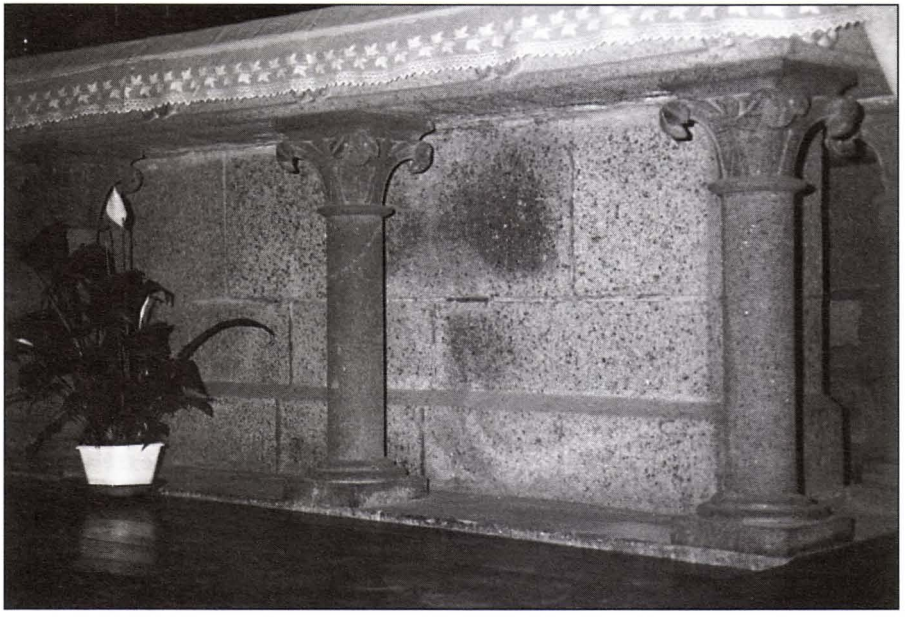

Phot. 15.

Autel de la chapelle de la Salette.

Colonnettes en kersanton. Soubassement de la table en granite rose de Callot.

blanc-gris a été recherché pour les ailes est et sud...[30]

4. Schistes de Locquirec. Pendant plusieurs siècles, les rivages de Locquirec, en baie de Lannion, ont été excavés pour la fourniture de dalles épaisses, de forte dimension, utilisées comme pierres tumulaires, dallages des sols et couronnement des murettes. La roche, d'origine volcano-sédimentaire, est ponctuée de petits cristaux feldspathiques blanchâtres dans un fond de nuance bleu-gris verdâtre, qui lui confère une fort agréable tonalité. La position des perrières sur le bord même de la mer a facilité les acheminements dans le Trégor et le haut Léon, en particulier à Morlaix. A Cuburien, la pierre de Locquirec a été employée, pour partie, dans le dallage de la chapelle, tant de la nef que du bas-côté, sans qu'on puisse toutefois assurer avec certitude qu'il s'agisse du pavage primitif remontant à la première partie du XVIe siècle[31]. On la retrouve aussi, toujours en dallage, dans les bâtiments conventuels... (ainsi que dans la petite chapelle de l'enclos et la chapelle de la Salette). La murette de l'escalier extérieur monumental permettant l'accès aux bâtiments annexes érigés sur le versant au-dessus du couvent, est couronnée par des dalles en provenance de Locquirec ; il en est de même pour le couronnement du parapet d'un autre escalier extérieur, de moindre importance[32].

---

30 Les granites blanc et blanc-gris de l'Île Grande ont été aussi utilisés au milieu du XIXe siècle pour la chapelle Notre-Dame de la Salette.

31 Le dallage de la chapelle est en partie constitué par des pierres tumulaires en granite, dont le poli, lié à l'usure sous les pas, est trop accentué pour permettre actuellement une détermination lithologique précise et, par suite, d'en indiquer la provenance.

32 Parmi les apports distaux anciens, on citera également le tuffeau blanchâtre (en provenance du Val de Loire ?) qui a servi au façonnement de la cuve d'un bénitier situé dans la courette au chevet de la chapelle.



Phot. 16.
Vieil escalier extérieur.
Marches en schiste local. Parapet couronné avec des dalles de Locquirec.



Phot. 17.
En bordure du bois de l'enclos, escaliers en grands éléments de schistes zébrés.

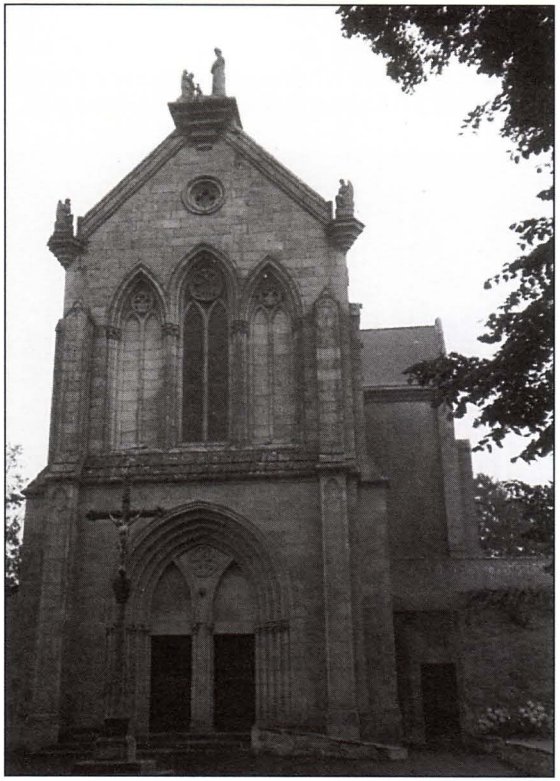

Phot. 18.
Large utilisation du granite de l'Île Grande dans la façade de la chapelle de la Salette.

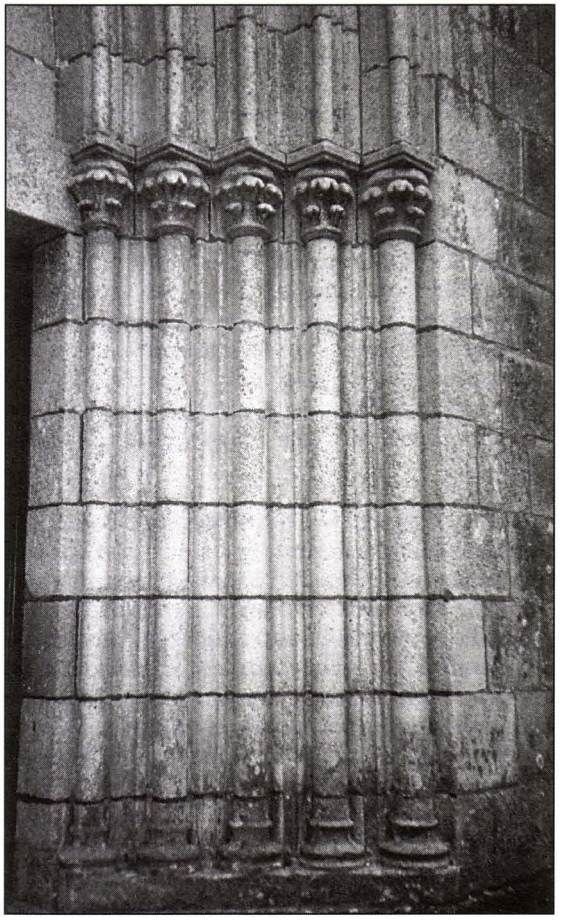

Phot. 19.
Colonnettes engagées, en granite blanc de l'Île Grande, du porche de la chapelle de la Salette.

Sources distales récentes

1. **Granite du Huelgoat**. Jusqu'au XIXe siècle, le beau granite du Huelgoat, isolé au cœur du Finistère, séparé des régions côtières de la Manche par la crête des monts d'Arrée, longtemps barrière aux échanges économiques, n'a eu qu'une utilisation locale (églises du Huelgoat, de Berrien..., château du Rusquec...). Son exploitation pour des chantiers plus éloignés a débuté lors de la construction du canal de Nantes à Brest avec l'édification de plusieurs écluses. Il a fallu toutefois attendre la fin du XIXe siècle pour voir les extractions revêtir une ampleur assez surprenante : une quantité prodigieuse d'énormes boules superficielles qui faisait le charme principal de cette région de l'Argoat a alors disparu sous les hordes des tailleurs de pierre. Sans l'intervention énergique du Touring-Club, les rochers du célèbre chaos auraient sans doute aussi été dépecés[33]. La Société archéologique du Finistère s'était également préoccupée du «massacre[34]». Grâce à l'abondance d'un minéral assez particulier – la cordiérite[35] –, le granite du Huelgoat se distingue, au premier coup d'œil, de tous les autres granites bretons... Il a été très employé à Morlaix, dès la fin du XIXe siècle (collège de Kerneguès, ouvert en 1893 ; chapelle des Carmélites [1896-1897]...).

A Cuburien, le granite du Huelgoat a été recherché à plusieurs reprises. C'est lui qui forme les marches de l'escalier monumental dont il a déjà été question. La même pierre a été utilisée pour les quatre piliers à l'entrée de la grande cour située devant le bâtiment de 1892 (ce qui permet de suggérer que leur érection remonte à la même époque) et pour le couronnement de la murette adjacente. Beaucoup plus récemment (1954), le même granite a été travaillé pour la plate-forme supportant le nouvel autel de la chapelle, ainsi que pour ses trois degrés d'accès. Enfin, dans le cimetière des religieuses, à l'ombre de la chapelle, les toutes récentes dalles tumulaires, d'une grande pureté dans leur simplicité, ont été façonnées également dans le granite du Huelgoat très soigneusement poli.



Phot. 20. – Grands escaliers en granite du Huelgoat, permettant l'accès aux bâtiments de service.

33 L. CHAURIS, «À la découverte du granite du Huelgoat...», *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 mars, 3, 10, 17 et 24 avril 1993.

34 Compte rendu de la séance du 25 octobre 1894.

35 En cristaux rectangulaires, d'un à deux centimètres, de teinte gris-noirâtre, en fort contraste avec le fond clair de la roche.

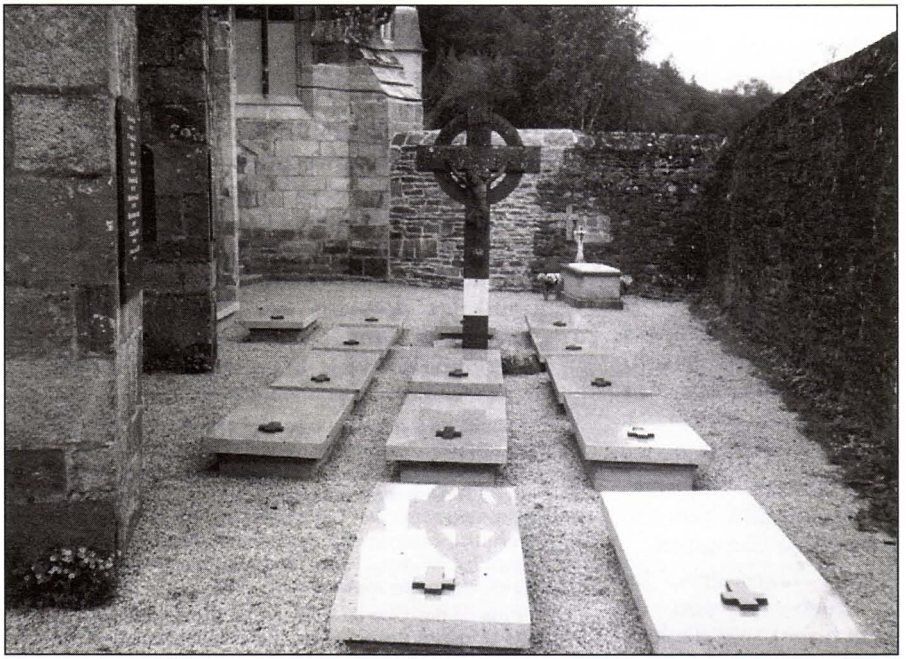

Phot. 21.
Cimetière des religieuses au droit du choeur de la chapelle.
Croix en kersanton de la rade de Brest. Dalles tumulaires polies en granite du Huelgoat.

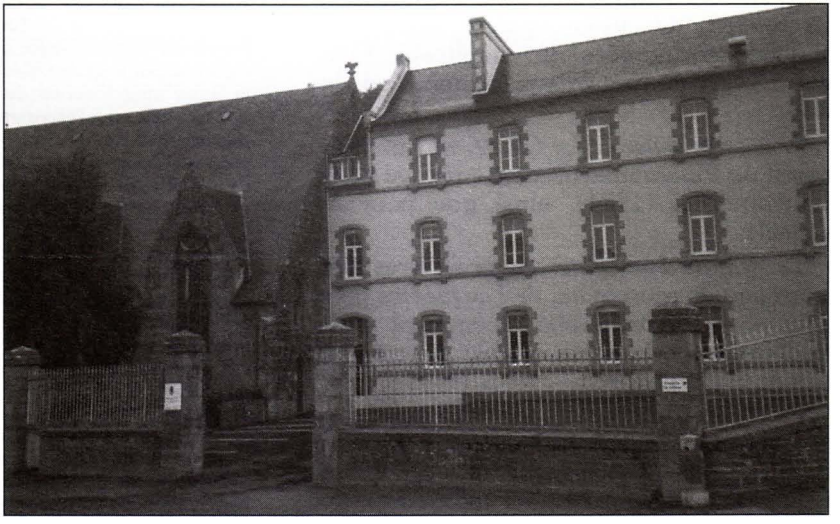

Phot. 22.
Juxtaposition malencontreuse de la chapelle édifiée dans la première partie au XVIe siècle et de l'hôpital construit à la fin du XIXe siècle (pierres de taille en granite de Guerlesquin - Loguivy-Plougras). Piliers de la clôture en granite du Huelgoat.

2. Granite de Guerlesquin - Loguivy-Plougras. Le vaste pluton de Plouaret, dans les actuelles Côtes-d'Armor, est constitué par une succession d'intrusions allant des diorites aux leucogranites, en passant par les granodiorites et les granites[36]. Le leucogranite dit de Guerlesquin - Loguivy-Plougras, qui appartient à l'ultime venue du massif, fournissait une pierre à grain fin, facile à travailler, qui occupait un grand nombre de carriers à la fin du XIXe siècle. C'est à cette roche que doivent être rapportées les pierres de taille de plusieurs édifices tardifs de Cuburien, en particulier du grand bâtiment de 1892 (encadrement des ouvertures...). L'ancienne buanderie a également recherché le même matériau.

3. Pierres de provenance diverse. Plusieurs autres roches de qualité ont été utilisées de manière sporadique à Cuburien.

**Le granite de Cléder*, blanc-gris, légèrement porphyroïde, avec un peu de muscovite, très exploité à la fin du XIXe siècle[37], forme le socle de la statue du Sacré-Coeur érigée au milieu de la cour du cloître. Le soubassement carré, chanfreiné, est surmonté par une stèle circulaire, l'ensemble mimant quelque peu un phare en miniature...

**Le kersanton de la rade de Brest* est extrêmement rare à Cuburien. Il a été utilisé pour la croix du cimetière, sous son faciès à grain moyen. La même pierre forme les colonnettes surmontées de chapiteaux finement ouvragés de l'autel dans la chapelle de la Salette.

**Le granite rouge de La Clarté,* extrait dans le massif de Ploumanac'h, a été employé pour le nouvel autel (1954), ainsi que pour le tabernacle.

**Le granite blanchâtre*, à grain très fin, avec un peu de muscovite, *de Languédias* près de Dinan, a été recherché récemment pour l'encadrement de la porte ogivale ouverte au chevet de la chapelle[38].

Au terme de cette longue mais indispensable analyse lithologique des matériaux utilisés tant dans les constructions primitives que dans les transformations ultérieures du couvent de Cuburien et de ses annexes, il est opportun de regrouper en conclusion quelques thèmes majeurs sous-jacents dans le cours de l'exposé. Alors apparaîtra pleinement l'intérêt de telles investigations pour une approche plus approfondie de l'évolution et des mutations d'un vieux monastère, en un mot de son histoire pluriséculaire. L'apport des sciences naturelles, en l'occurrence la géologie, s'avère ainsi, selon nous, être un outil précieux, surtout quand les données archivistiques semblent sporadiques dans le domaine des matériaux[39]. Ici, comme souvent, la pierre relaie l'écrit...

---

36 Diorite de Lanvellec très recherchée naguère pour les monuments funéraires sous l'impulsion du grand sculpteur Yves Hernot (1820-1890). Granodiorite de Bégard fournissant une excellente pierre de taille dans l'arrondissement de Guingamp et au-delà. Granite du Ponthou, remarquable par la grande dimension de ses feldspaths blancs... Les leucogranites sont des roches claires, riches en muscovite.

37 Plus de deux cents tailleurs de pierre étaient recensés dans le bassin granitier de Cléder en 1893. L. CHAURIS, «Naguère à Cléder, petite capitale du granite...» *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 mai, 12 et 26 juin 1993.

38 Le clair granite de Languédias jouit actuellement d'une grande vogue dans toute la Bretagne. Avec le granite de Bignan, également de teinte claire, mais à grain plus gros, il tend à supplanter tous les autres granites blanchâtres de la péninsule...

39 Généralement, les constructions religieuses ont été, selon les données archivistiques, accompagnées de «miracles». Le cas de l'édification de la basilique Saint-Denis est connu. Suger cherchait un matériau très dur d'où l'on pourrait extraire des fûts de colonnes. «Soudain la large magnificence du Tout-Puissant condescendit à nos travaux et, à l'étonnement de tous, nous révéla, par le mérite des Saints Martyrs, des blocs de marbres si convenables et si excellents, que nous n'en pouvions rêver de meilleurs» (cité par C. LORENZ et M. VIRE, «Recherche de la provenance du calcaire des colonnes monolithes de la basilique Saint-Denis à partir du texte de Suger», *119e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Amiens, 1994, Colloque Carrières et constructions, III, p. 191-206). Des «miracles» du même ordre sont reportés également dans la construction du couvent des Ursulines à Morlaix au XVIIe siècle (A. DANIELLOU, *À travers 340 ans d'histoire, Les Ursulines de Morlaix*, 1980, 228 p.). Il semble bien qu'à ces époques révolues, toute construction religieuse devait être accompagnée de «miracles» pour prouver qu'elle avait l'agrément de Dieu. Il est probable que des recherches archivistiques indiqueraient qu'il en fut de même lors de l'édification du couvent de Cuburien...

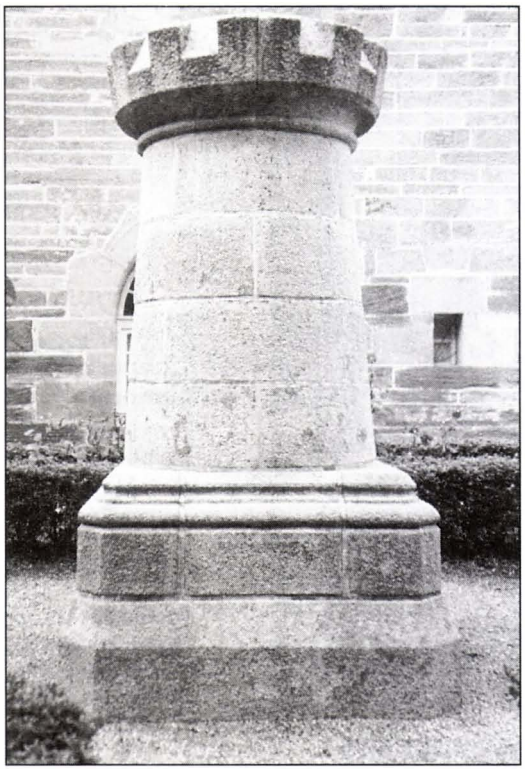

Phot. 23. - Socle de la statue du Sacré-Cœur en granite de Cléder.

1. **Un remarquable polylithisme.** Par ce terme, nous entendons la présence, dans un même ensemble de constructions, de pierres de nature et de provenance différentes. Ce polylithisme peut revêtir plusieurs aspects.

**Polylithisme primaire (ou originel)*, lié aux constructions monophasées. Divers cas peuvent alors se manifester. Pour des raisons d'économie, ou de technique (résistance des matériaux), voire d'esthétique, seuls les encadrements des ouvertures (portes et fenêtres), les pierres d'angle, les contreforts, les piliers... ont utilisé la pierre de taille (le plus souvent granitique, parfois tuffacée), les murs, principalement des moellons (schistes zébrés ou tuffacés) sauf pour la chapelle. Si, dans la chapelle, les diverses pierres – aussi bien granites que schistes tuffacés – ont été employées dans le passé, le plus souvent, sans recherche architecturale particulière, il n'en est pas de même pour les bâtiments conventuels, en particulier la superbe aile orientale où l'emploi des schistes zébrés de sombre tonalité, soigneusement appareillés, forme un contraste fort esthétique avec les clairs granites réservés plus particulièrement aux entourages des ouvertures. Malgré l'apport d'un nouveau granite (Callot) au XVIIe siècle dans la partie sud de la façade orientale, l'ensemble de l'élévation conserve une réelle harmonie due essentiellement à l'importance prise dans les deux parties par les schistes zébrés... Par ailleurs, il était évidemment plus avantageux, lorsque les circonstances le permettaient, de prélever les matériaux à proximité des chantiers – ce qui était le cas pour les schistes zébrés (et les schistes tuffacés). Ici, économie et esthétique se sont conjuguées pour produire un chef-d'œuvre architectural.

Le polylithisme primaire peut aussi être dû à la nécessité de disposer de multiples sources d'approvisionnement afin d'achever l'édifice dans des délais raisonnables. La rapidité avec laquelle la chapelle du couvent a été bâtie dans la première moitié du XVIe siècle aurait pu laisser supposer une grande homogénéité dans la nature et la provenance des pierres utilisées. Mais une telle hypothèse – *a priori* séduisante, mais en fait totalement infirmée – se heurte aux contraintes économiques de l'époque et en particulier à la faible extension individuelle des perrières. Aussi, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, c'est justement le court délai de construction qui a nécessité les appels à différents sites d'extraction. Et c'est ainsi que dans sa construction primitive, la chapelle de Cuburien a utilisé les granites de l'île de Batz, de Ploujean, de l'Île Grande, et les schistes

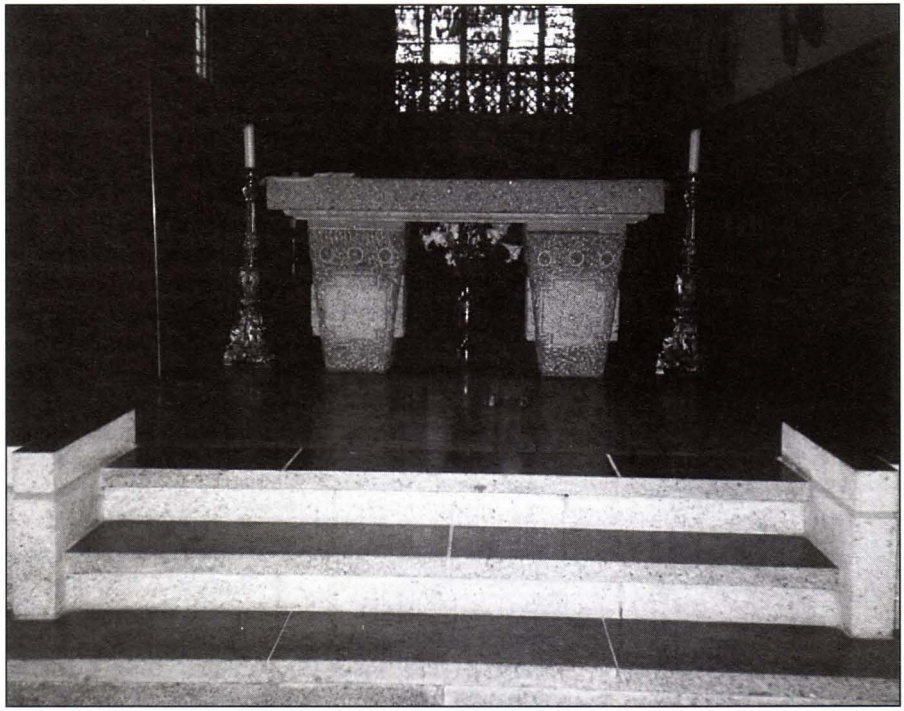

Phot. 24.
Chapelle de Cuburien.
Aménagement de la seconde partie du XXe siècle.

Autel en granite rouge de Ploumanac'h. Degrés d'accès en granite blanc-gris du Huelgoat.

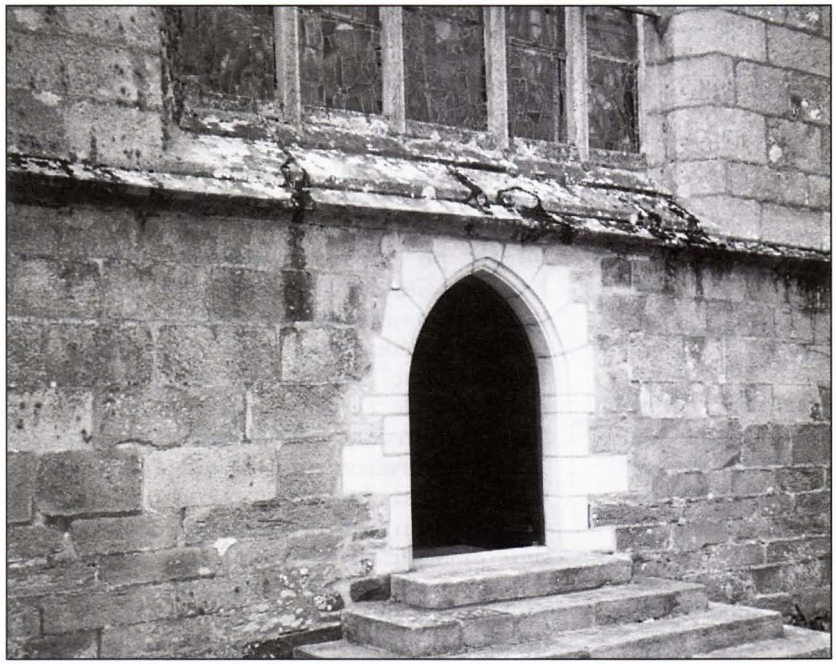

Phot. 25.
Chevet de la chapelle de Cuburien en granite de Ploujean et en schistes tuffacés.

Encadrement de la porte en clair granite de Languédias.

tuffacés locaux. Nos observations ont révélé partout de tels exemples de polylithisme pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister ici plus longuement sur ce point.

* *Polylithisme secondaire (ou acquis)* lié aux constructions polyphasées. Les transformations subies par le monastère aux XIXe et XXe siècles ont entraîné l'apparition de granites totalement inconnus jusqu'ici. Les pierres du Huelgoat, Guerlesquin - Loguivy-Plougras, de Cléder, de Ploumanac'h et de Languédias sont autant d'exemples de l'émergence de nouveaux produits...

La pérennité du granite de Ploujean peut surprendre au premier abord, d'autant plus que, comme on l'a vu, les sites d'extraction sont concentrés dans le petit pointement du Menez. Il fallait que ces gisements possédassent de sérieux atouts pour perdurer pendant de longs siècles – et ce, malgré la concurrence de plus en plus vive des granites de Callot et de l'Île Grande qui, finalement, devaient les étouffer... La proximité des perrières est ici, certainement, la principale cause de ce maintien pluriséculaire.

L'emploi du granite de l'île Callot à Cuburien au XVIIe siècle paraît devoir refléter également des motifs d'ordre économique, avec l'ouverture de sites d'extraction, jusqu'alors négligés, dans un matériau de haute qualité. Il semble bien que son exploitation ait été «dynamisée» par les fortes demandes de la ville de Morlaix à partir du XVIIe siècle. L'emprise de cette belle roche dans l'édification d'autres couvents de Morlaix à cette époque – en particulier aux Ursulines – ne fait que confirmer cette manière de voir. Le polylithisme est donc, au moins en partie, le reflet des circuits commerciaux et de leurs changements dans le temps. On peut expliquer ainsi que le granite de l'île de Batz, malgré ses qualités, a été relativement peu recherché (et pas, semble-t-il en dehors de la chapelle). Très rapidement, les granites de l'Île Grande et de Callot étaient devenus plus compétitifs...

Les aptitudes particulières de telle ou telle pierre ont joué aussi un rôle essentiel dans le polylithisme originel. Nous avons déjà évoqué la plus grande résistance à l'écrasement du granite de l'île de Batz par rapport au granite de Ploujean, d'où son emploi préférentiel dans les piliers de la chapelle. Les inscriptions ont fait appel aux roches tuffacées et non au kersanton pourtant très largement utilisé dans ce but en basse Bretagne à cette époque : à Cuburien, les tufs représentaient un produit de remplacement d'origine locale qu'il ne fallait pas dédaigner – même si l'on s'écartait ainsi de la mode...

En un mot, le polylithisme – qu'il soit primaire ou secondaire – n'est pas aléatoire. Il est à la fois le reflet des contraintes géologiques et des impératifs économiques. Par suite, il transmet une riche image du terroir, tant local que régional.

2. Le rôle des transports par mer. L'étude lithologique du couvent de Cuburien a amplement établi l'importance prise par plusieurs granites de provenance insulaire, amenés à pied d'œuvre par la ria du Dossen, jusqu'aux chantiers : île de Batz, île Callot, Île Grande. Même le granite du Menez, extrait un peu en aval du monastère, mais sur l'autre versant, était, lui aussi, selon toute probabilité, acheminé par voie d'eau. C'est dire que, sans la mer, le couvent de Cuburien n'aurait pu présenter la magnificence que nous lui voyons encore aujourd'hui. En fait, la mer a joué ici un double rôle : par les îles, elle constituait une source inépuisable d'approvisionnement ; par sa nature même, une voie de transport privilégiée[40]. Le Dossen

[40] *A contrario*, le cas des villes situées loin de la mer est très instructif. Ainsi à Rennes, au XVe siècle, par suite du manque de bonnes voies de communications, on utilisa même pour l'édification des murailles une pierre médiocre, mais extraite à proximité de la cité, plutôt qu'une pierre de qualité, mais de provenance plus lointaine. Voir J.-P. LEGUAY, *La ville de Rennes au XVe siècle à travers les comptes des miseurs*, Paris, Klincksieck, 1968, 356 p.

voyait ainsi converger des granites en provenance d'îles parfois lointaines (le district de l'Île Grande est à une quarantaine de kilomètres). La position du couvent, en bordure même d'une ria très fréquentée, un peu en aval du port de Morlaix, ne pouvait que suggérer, mieux, imposer, le convoyage par voie d'eau des matériaux pondéreux. Si la préférence était donnée évidemment aux pierres locales pour les moellons (schistes et tufs), les bâtisseurs, grâce à la générosité des Rohan, n'ont pas hésité à aller quérir au loin les éléments pour l'appareil en pierre de taille. Ainsi, les bâtiments sont-ils ici, pour une part, comme un reflet de la mer...

Les conditions de transport par mer variaient avec les périodes de l'année : difficiles, voire impossibles en hiver, sans grands dangers lors de la belle saison. La lecture du devis des ouvrages du port de Morlaix, en date du 20 mars 1751, laisse entrevoir les problèmes posés par les acheminements maritimes lors des périodes de mauvais temps qu'il fallait éviter : «l'entrepreneur... profitera de tout le tems (*sic*) que l'on pourra naviguer». De tels exemples pourraient être multipliés[41].

Les transports maritimes s'avéraient nettement plus faciles et plus économiques que les transports terrestres limités aux charrois. La charge utile n'offre aucune commune mesure entre les deux modes d'acheminement. En fait, les communications par mer réduisaient le handicap de la distance d'une manière significative et induisaient ainsi, en quelque sorte, une «distorsion» dans le rapport «normal» site d'extraction/lieu d'utilisation. Dans le Trégor maritime, l'Île Grande est restée un site majeur d'approvisionnement pendant des siècles. Les comptes de la fabrique relatifs à l'érection de la tour Saint-Mathieu à Morlaix l'appellent alors «Eynez Meur, Enes Vor, l'Isle-Grand ou la Grande-Isle[42]».

À Cuburien, où la mer avait joué un rôle important aux XVIe et XVIIe siècles, les transformations entreprises dans le couvent à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle, par suite du développement des activités éducatives et hospitalières des augustines, devaient se traduire par un changement total dans la provenance des pierres de construction et dans leur mode d'ache-minement. Avec l'abandon des perrières insulaires et l'emploi des granites «continentaux»[43], liés à l'affranchissement des contraintes de transport, allaient disparaître à Cuburien, vers la fin du XIXe siècle, des habitudes pluriséculaires[44].

[41] Le même problème se posa aussi plus d'un siècle plus tard, lors de la construction du grand viaduc de Morlaix (1861-1863) : «...pour assurer le service d'hiver et suppléer à l'insuffisance des approvisionnements par voie de mer, à l'époque des gros temps, on avait aussi ouvert [des carrières] dans les terres» (V. FENOUX, «Note sur les travaux de construction du grand viaduc de Morlaix», *Annales des Ponts et Chaussées*, 1867, n° 150, p. 207-236).

[42] L. LE GUENNEC, «La construction d'un clocher breton (Saint-Mathieu de Morlaix)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1931, t. LVIII, p. 16-27. *Enez* signifie « île» ; *Meur*, «grande».

[43] À Cuburien, la destruction récente de plusieurs bâtiments du XIXe siècle empêche toutefois de présenter un tableau exhaustif de la situation. Rappelons que la construction de la chapelle de la Salette (consacrée en 1860) avait encore fait un large appel aux granites de l'Île Grande.

[44] Saint-François de Cuburien constitue un excellent exemple d'évolution de la vie conventuelle avec heureuse adaptation aux conditions actuelles, se traduisant par l'installation d'un important centre d'hébergement pour les personnes âgées (108 en 1995). Après les cordeliers et les récollets, les augustines forment ici une communauté de treize religieuses. Si, dans les bâtiments ultramodernes érigés à l'est du vieux couvent, la pierre a cédé la place au béton, la même finalité a été préservée : le service de l'Homme pour la gloire de Dieu.



Phot. 26. – Contraste saisissant entre les bâtiments ultramodernes pour l'hébergement des personnes âgées et l'aile orientale du couvent (au fond).

Jean Le Taillanter, architecte de la Renaissance

par Christian Millet, Yves-Pascal Castel, Michel Huon

Architectus novae turris de Guicasnou, «Architecte de la tour neuve de Plougasnou».

La fière qualification relevée dans un acte de baptême par Louis Le Guennec dans ses «Notes sur les architectes[1]» s'applique à Jean Le Taillanter, maître d'œuvre de la seconde moitié du XVIe siècle dans la région de Morlaix. Auteur de la «tour neuve de Plougasnou», il est «architecte», une dénomination résolument moderne dans les années 1570-1590. S'affirmant comme l'homme du nouveau, Le Taillanter n'a pas manqué de susciter dans l'esprit de ses contemporains une réelle admiration.

Les inscriptions des portes ouest des églises de Ploubezre dans les Côtes-d'Armor et de Plougasnou dans le Finistère en sont le témoignage. Le nom du maître architecte précède ceux des maîtres d'ouvrage, des miseurs et des procureurs de la fabrique. Le fait n'est pas unique si l'on en juge par l'inscription qui célébrait la création, en 1499, de la chapelle Saint-Nicolas de Plufur où le nom de l'auteur du «devis», Vincent de Plusquellec de Boncœur de Bruillac, venait en tête, précédant celui de Beaumanoir, «ou prier en pierre»[2]. Néanmoins, le fait n'est pas commun. Yves Croazec et Michel Le Borgne, architectes morlaisiens de renom, aînés de Jean Le Taillanter, n'ont jamais revendiqué, à notre connaissance, l'honneur de la signature sur monuments.

À l'époque où œuvre Jean Le Taillanter, l'esthétique de la seconde Renaissance, introduite quelques années auparavant par l'illustre Philibert Delorme et poursuivie à la cour de France par le Primatice, Jean Bullant et les Androuet du Cerceau[3], est bien vivante aux environs de Morlaix avec les premières œuvres de Michel Le Borgne qui datent des années 1550-1560[4].

L'anonymat des constructeurs n'est plus la règle. Leur rôle public prend de l'ampleur et

---

1 Arch. dép. Finistère, 34 J 118, Notes sur les architectes.

2 CASTEL (Yves-Pascal) [avec la collaboration de Christian MILLET], *Saint-Melaine et les Beaumanoir*, Morlaix, Association des Amis de Saint-Melaine, 1989.

3 Voir A. BLUNT, *Philibert Delorme*, [Paris], éd. Gérard Monfort, 1986 ; du même, *Art et architecture en France aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, Macula, 1989. – B. JESTAZ, *La Renaissance de l'architecture*, Paris, Gallimard, 1995 (Découvertes Gallimard, 242). – P. MURRAY, *Architecture de la Renaissance*, Paris, Gallimard-Electa, 1992. – J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Histoire de l'architecture française de la Renaissance à la Révolution*, CNMHS, Mengès, 1995.

4 R.COUFFON, «L'architecture classique au pays de Léon, 1573-1760», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXVIII, 1948, p. 23-101.

leur place dans l'échelle sociale progresse. Le terme d'architecte est significatif de cette nouveauté, comme le note Bertrand Jestaz[5] : «avec un nom plus noble, l'architecte reçut aussi un statut plus digne et d'autant plus qu'il se distinguait de l'entrepreneur. Il devint un artiste et bénéficia de la promotion générale des arts qui s'opérait alors.» La signature affirmée d'un édifice, comme pour les œuvres du peintre ou de l'orfèvre, procède de cette évolution.

Il ne faut cependant pas se méprendre. La clientèle des seigneurs, des prêtres et des fabriciens représentant «la plus saine et maire voix» des paroissiens n'accorde ce privilège qu'à un nombre restreint de constructeurs. Il est indispensable que l'œuvre soit exceptionnelle. L'harmonie des masses et des espaces, le vocabulaire et le sens de la décoration doivent répondre à une volonté effective de modernité. La technique constructive doit rassurer en faisant apparaître une connaissance maîtrisée de la statique et une virtuosité réelle dans l'emploi de la pierre de taille. La solution retenue doit être élaborée et originale. L'homme de l'art, à la fois architecte et ingénieur, parfois entrepreneur, doit, sur le chantier, s'imposer tant à ses collaborateurs qu'à ses clients. Obtenir une œuvre de sa conception devient alors un honneur pour ceux qui la commandent.

Les archives, hélas ! ne nous renseignent guère sur l'activité de Jean Le Taillanter. Son nom apparaît furtivement dans les comptes de Saint-Jean-du-Doigt où, en 1585, il intervient pour agrandir le portail d'entrée de l'enclos, œuvre mineure et, du reste, peu significative. Louis Le Guennec[6] pensait «qu'il ne serait pas impossible que Jean Le Taillanter ait été pour quelque chose dans la construction du château de Kerjean». Il ajoute que «le lanterneau à dôme qui couronne le beffroi de Ploubezre, les corniches denticulées, les urnes posées sur les pinacles et les contreforts font songer à des motifs analogues employés dans la décoration de l'Anet breton». Nos propres recherches, élargissant le propos, vous nous diriger vers d'autres œuvres qui sont des clochers.

La tour-clocher, marqueuse de topographie et présente dans la vie quotidienne du bourg rythmée par le son des cloches, est un élément majeur d'une église. Objet de fierté légitime, la communauté villageoise est prête à verser pour son érection, pendant vingt ans et plus, le produit des recettes de la fabrique. Ainsi la tour de Plougasnou, commencée en 1582, s'achève en 1612, trente années de travaux, interrompus, il est vrai, par les guerres de la Ligue. La tour-clocher, symbole du «paraître» et de la richesse des paroissiens, atteint parfois, il faut le dire, des proportions surdimensionnées par rapport au volume de l'église, comme à Pleyben ou à Saint-Thégonnec.

La recherche d'un maître d'œuvre d'exception, pour ce genre d'ouvrage, est donc naturel. Jean Le Taillanter, dont on relève le nom sur les tours-clochers de Ploubezre en 1577 et de Plougasnou en 1582-1584, répond ainsi à une demande légitime, pour laquelle il s'en trouve peu par génération. Il sera donc possible de repérer la marque ou l'influence d'un tel homme dans d'autres tours qui furent construites à cette époque. Ainsi, par étude comparative, nous attribuons à Le Taillanter l'ouvrage de Saint-Émilion à Loguivy-Plougras dans les Côtes-d'Armor et nous pensons qu'il est intervenu sur le deuxième étage de la tour de Lampaul-Guimiliau et sur le bas de celle de Landivisiau.

Le dossier est ouvert. D'autres ouvrages pourraient y figurer, par exemple le portail d'entrée du manoir de Guernanchanay en Plouaret et la chapelle Notre-Dame du Dresnay en Loguivy-Plougras. Sept œuvres au total qui constituent un catalogue qui est loin d'être négligeable. Mais nous ne suivrons pas dans notre étude l'ordre chronologique ; traitant d'abord de Plougasnou (1582), on passera à Loguivy (1566), et enfin à Ploubezre (1577).

---

[5] B. JESTAZ, *L'art de la Renaissance*, Paris, Mazenod, 1984.

[6] Arch. dép. Finistère, 34 J 118, fonds Le Guennec.

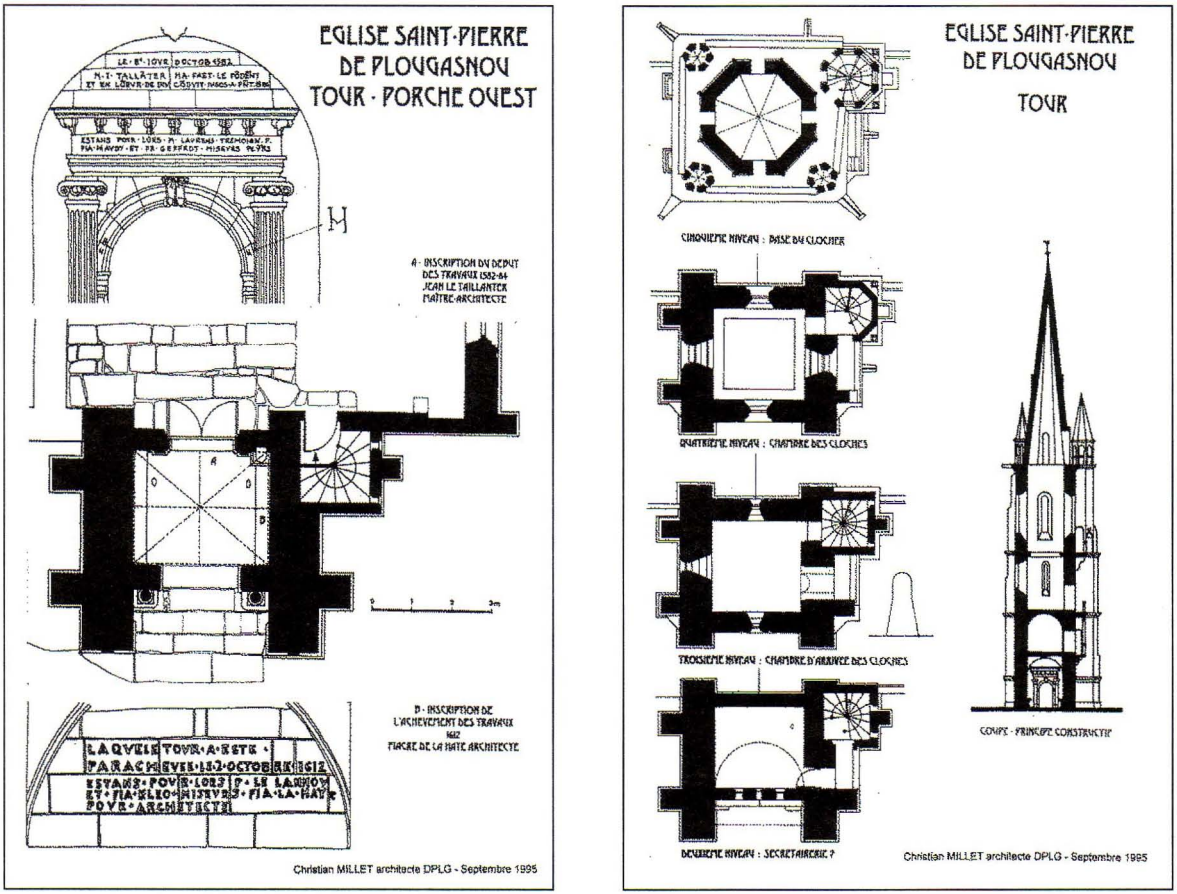

Fig. 1. – Tour de l'église Saint-Pierre de Plougasnou.
À gauche : plan du rez-de-chaussée.
À droite : plan des étages et coupe.

La tour de l'église Saint-Pierre de Plougasnou

LE . 8e . IOVR . DOCTOB(RE) . 1582 / M . I . TAL-LAN(N)TER . M(AITRE) . A(RCHITECTE) . FAET . LE . FO(N)DE(ME)NT / ET . EN . LO(N)EVR . DE . DI(E)V . CO(N)DVIT . IVQ(UE)S . A . P(RESE)NT . 1584.

L'inscription en relief du tympan de la porte au fond du porche ouest de l'église de Plougasnou, qui est bien connue[7], précise le début des travaux et révèle le nom de l'architecte qui jette les bases de la construction et mène les travaux deux ans durant.

ESTANS . POVR . LORS . M . LAVRENS . TRE-MOIGN . P(RETRE) . / FIA(CRE) . K(ER)AVDY .

[7] R. COUFFON, A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et de Léon, Nouveau répertoire des églises et chapelles*, Quimper, 1988, p. 277. – Y.-P. CASTEL, M. HUON, C. MILLET, «Plougasnou, église Saint-Pierre, inscription inédite dans la tour-porche», dans «Monuments et objets d'art du Finistère...», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 186-188.

ET . FR . GEFFROY . MISEVRS . P(RO)CVR (EU)RS.

Sur la frise sont précisés les responsables de la maîtrise d'ouvrage, messire Laurent Tremoign, prêtre, dont nous suivons l'activité jusqu'en 1590, et les miseurs du moment, Fiacre Keraudy et François Geffroy.

Sur l'ouvrage les seigneurs locaux avaient apposé leurs armes que les prééminences de 1619 conservée aux archives du manoir du Roc'hou[8] permettent de mieux connaître : «...et nous a encore faict voir au devant du portal du bas de ladicte église sur la voulte de la porte de pierre de taille un escusson en bosse armoyé des mesmes quatre fusées et tourteaux semés d'hermines et au dessus dudict portal, aussy élevé en bosse, trois autres écussons, le premier armoyé de veres et les deux autres de pareilles fusées et besans en tourteaux semés d'hermines...» Les quatre fusées appartiennent aux Montafillant-Bodister-Plougasnou, les «veres» qui sont d'argent et de gueules aux Scépeaux, dont Guy, l'un des représentants, était seigneur de Plougasnou en 1582-1584.

Les archives délivrent aussi quelques rares détails sur la construction. En 1585, la fabrique de Saint-Jean délivre 118 écus aux miseurs de la tour[9]. En 1589-1593, la fabrique s'attache à améliorer les recettes ordinaires en vendant aux paroissiens des droits pour des pierres tombales et des enfeus[10]. Ainsi lors de la vente d'une tombe à Bastien Postic en 1593 une apostille précise : ... «et oultre pour sa dévotion en faveur de / cestes et ayder a continuer la construction de ladicte tour / sur ladicte église ledict Bastien Postic audict nom a payé / et sela présentement devant nous auxdicts Jehan Nicolas et / François Carn esdicts noms acceptant, et a ladicte fin la / somme de cinq escuz sol...»

Cependant, sans tarder, les travaux de la tour de Plougasnou vont souffrir du fait des guerres de la Ligue. Les soldats qui résident au château de Primel – ou ceux qui l'assiègent – foulent le Tréguier. En 1595, les soudards du comte de La Maignanne bivouaquent dans l'église de Plougasnou. Les recettes de la fabrique tombées au plus bas, les maigres dépenses vont en priorité au nettoyage et aux réparations consécutives à l'occupation de la soldatesque...

Si on ne sait exactement quand, le calme revenu, les travaux reprennent, on relève en 1609, la mention d'une donation d'une certaine importance «pour aider à la construction de la thour de ladicte église, comme constat par quictance par lesdicts comptables obtenus, dabtée du dixneuffiezme jour de juillet lan mil sic centz et neuff signée f postic et y clech, pour ce : XLVIII (48) livres»[11]. Mais, en 1609, l'architecte de la reprise, qui est sans doute la construction de la flèche, n'est plus Jean Le Taillanter que l'on a perdu de vue dans la tourmente, mais Fiacre de La Haye.

Fiacre de La Haye nous est connu par l'inscription gravée sur le mur du porche ouest à droite, mais si peu apparente qu'elle a jusqu'ici échappé à l'attention des historiens. Il a fallu pour la lire en exécuter un moulage ce qui, soit dit en passant, a demandé à Michel Huon bien de la patience :

LAQUELE TOVR A ESTE
PARACHEVEE CE 2 OCTOBRE 1612
ESTANS POUR LORS P. LE LANNOV
ET FIA(RE) K(ER)LEO MISEVRS FIA(CRE) LA HAYE
POUR ARCHITECTE.

Structurellement la tour-clocher de l'église de Plougasnou est constituée de deux gros massifs de pierres de taille, de 6 m de long sur 1,25 m de large. Séparés l'un de l'autre de 3,40 m, ils s'élèvent à plus de 22 m de hauteur,

[8] Plouézoc'h, manoir du Roc'hou, procès-verbal de prééminences, Bodister-Plougasnou et Goesbriand, 1619.

[9] Arch. dép. Finistère, 245 G 37, comptes de la fabrique de Saint-Jean-du-Doigt, 1576-1587.

[10] *Ibid.*, 185 G 50, Plougasnou, fondations, tombes, 1501-1593.

[11] *Ibid.*, 185 G 13, comptes de la fabrique de Plougasnou, 1607-1609.

niveau correspondant au départ de la flèche ajourée. L'ensemble atteint 45 m, du sol à la crête du coq.

Le contreventement est effectué à l'extérieur par deux contreforts au côté nord, par un contrefort et une cage d'escalier au sud. À l'intérieur, une voûte transversale en berceau relie les deux massifs. Son extrados se situe à 9 m de hauteur environ. L'une de ses extrémités forme la grande arcade de la façade ouest. Deux niveaux s'y abritent. Au rez-de-chaussée le porche, couvert par une croisée d'ogives à liernes, crée une liaison supplémentaire entre les massifs Au premier niveau, la pièce sous l'intrados de la voûte pourrait être une secrétairerie.

Sur cette forte assise s'élève la chambre des cloches, une cage de 3,40 m de côté, sur 12 m de haut. A l'ouest, cela s'appuie sur l'extrados de la voûte en berceau et se présente en porte-à-faux. A l'intérieur court un bandeau sur lequel sont posés un plancher et le beffroi des cloches. Deux espaces distincts sont ainsi créés, chacun éclairé par des baies percées sur les quatre côtés, le dernier niveau possédant des fenêtres plus larges favorisant la diffusion des sons.

Au-dessus de la chambre des cloches repose la haute flèche octogonale en pierre de taille, ajourée de différents types d'ouvertures afin de diminuer au maximum la prise au vent. A l'inverse de la flèche voisine de Saint-Jean-du-Doigt, une charpente de bois recouverte de plomb, la fabrique de Plougasnou opte pour la pierre. Le coût en est certes plus élevé, mais l'entretien est moindre et on n'aura pas à craindre l'incendie qui, on le sait, en mars 1925, détruira la flèche de Saint-Jean. Sur la plate-forme, équilibrant l'ensemble, les clochetons également en pierre, sont reliés à la pyramide par une balustrade. Trois sont hexagonaux ; le quatrième, octogonal et de plus grande dimension prolongeant la cage d'escalier dont il couvre l'arrivée. Aux angles de la plate-forme, de longues gargouilles d'un mètre, en fûts de canon, rejettent les eaux loin des murs.

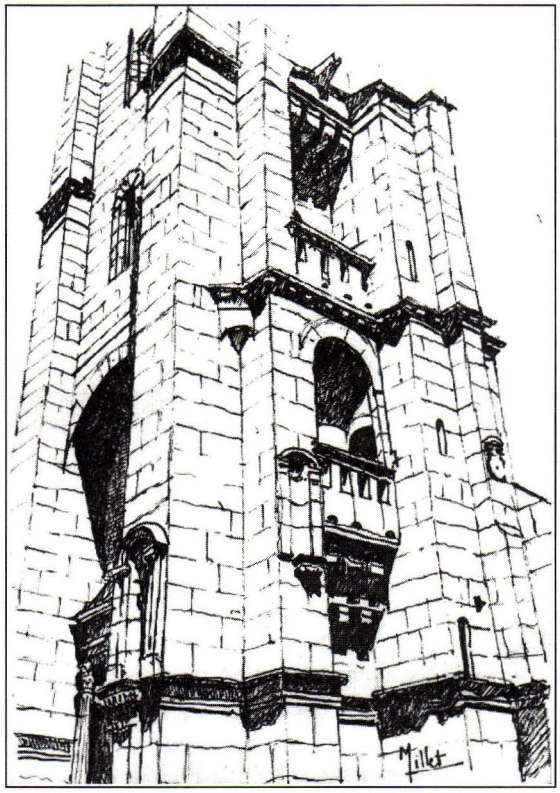

Fig. 2. – Tour de l'église Saint-Pierre de Plougasnou.

Un des problèmes techniques posé par un clocher consiste dans le guindage des cloches en leur lieu. La présence d'une voûte en berceau reliant les massifs empêche ici le treuillage au travers du volume intérieur de la tour. Pour pallier l'inconvénient, Jean Le Taillanter crée, au troisième niveau, une ouverture au-dessus de la voûte. Cette ouverture, au profil caractéristique, présente, sous un arc en plein cintre, des jambages obliques calculés sur le gabarit des cloches. Et pour faciliter une manœuvre toujours délicate, l'architecte installe une galerie entre le contrefort et la cage d'escalier en avant la baie aux jambages obliques.

Sans doute pensa-t-il que le dispositif de la galerie en appelait de semblables pour les

autres niveaux. Ainsi la façade sud de la tour présente une succession de balcons. Desservis par l'escalier ou par l'intérieur, ils donnent à l'élévation sud une allure proprement théâtrale. Chaque niveau est traité différemment. Le premier est une loggia, ouvrant sur l'extérieur par un arc en plein cintre. Soutenue par une double rangée de corbeaux, elle sert de passage vers la secrétairerie. Le deuxième niveau accessible de la chambre des cloches et non de l'escalier est réservé au passage des cloches. Le troisième, accessible de l'escalier, sans véritable fonction, vient confirmer le parti architectural. Il est soutenu par de grands corbeaux, et une gargouille en souligne le centre.

La cage d'escalier, carrée, est en grande partie hors-œuvre. Elle sert de contreventement à la tour dans l'angle sud-est. Elle est elle-même étayée par un contrefort. Au troisième étage, les angles droits font place à des pans coupés et elle devient, à partir de la plateforme du clocher, octogonale sous forme d'une tourelle couverte par un clocheton.

Tel est le clocher de Plougasnou, construit en trente ans par deux maîtres de talent, Jean Le Taillanter et Fiacre de La Haye.

La tour de l'église Saint-Émilion à Loguivy-Plougras

L'inscription sculptée sur la frise de la porte ouest date le début des travaux de la tour de Saint-Émilion à Loguivy-Plougras :

CESTE CHAPPELE FVT COMMENCÉE / 1516 ET LA TOVR 1566

Le terme de chapelle se justifiait à l'époque où Loguivy était une simple trève de Plougras. A l'inverse de Plougasnou comme de Ploubezre, ici le nom du maître architecte n'est pas signalé. Peut-être celui qui œuvre à Loguivy n'a-t-il pas, en 1566, atteint à la notoriété suffisante pour lui permettre de se nommer. Mais comme maints détails renvoient à l'art et à la manière bien connue de Jean Le Taillanter, on peut légitimement déduire que la tour de Saint-Émilion figure parmi les premières œuvres de l'éminent architecte, une de celles qui ont participé à la reconnaissance publique de son savoir-faire.

Ici les travaux s'étalent sur plus de quinze ans. Une note dans les aveux rendus à la seigneurie de Guingamp par Jean de Kermarquer et Jeanne de Poulgroix-Trogorre, pour des biens à Loguivy-Plougras et autres lieux[12], indique qu'on y travaille le 26 juin 1583 : «...Item au métairie et maison noble couverte d'ardoises appelée la métairie de Saint-Emilion que Jean Le Gal tient à titre de ferme porte jardin et courtil de jouxte avec deux petites maisons estants jouxte la rivière et où à présent travaillent les picotteurs et maistres ouvriers pour l'édifice de la tour de Saint-Emilion.» Les ouvriers travaillent donc ici non dans une loge construite exprès, comme à Saint-Melaine de Morlaix, mais dans des locaux existants.

Ainsi, neuf mois après que Jean Le Taillanter eut fondé la tour de Plougasnou, on travaille à celle de Loguivy que nous lui attribuons bien qu'elle ne porte pas de signature... La raison de l'attribution est la parenté de profil entre Loguivy-Plougras et Plougasnou, conséquence fort vraisemblable d'une double maîtrise d'œuvre, celle de Jean Le Taillanter pour le commencement et celle de Fiacre de La Haye pour la fin du chantier. Ce dernier, on le sait, dirige les travaux en 1601 à Loguivy-Plougras[13] et parachève, nous l'avons vu, la tour de Plougasnou en 1612.

Venons-en aux éléments qui permettent d'attribuer le démarrage de la tour de Loguivy-Plougras à Jean Le Taillanter. Les systèmes constructifs sont similaires. Deux forts massifs de maçonnerie, intérieurement contreventés dans la partie basse par des

[12] Arch. dép. Côtes-d'Armor, E 2836, seigneurie de Trogorre, aveu du 26 juin 1583.

[13] Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *Artistes en Bretagne. Dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon sous l'Ancien Régime*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1987, p. 237.



Fig. 3. – Tours des églises Saint-Émilion de Loguivy-Plougras et de Saint-Pierre de Plougasnou.

voûtes, enserrent le porche et la secrétairerie. Sur cette base s'élève une chambre des cloches carrée et prolongée au-delà des massifs par une flèche élancée. L'ensemble est rendu rigide par des contreforts et, dans l'angle sud-est, par une cage d'escalier hors-œuvre qui, de plan carré, tourne à l'octogone dans sa partie supérieure.

Les ornements employés sont de profil et de dessin voisins. La similitude se lit dans les corniches à corbelets, les baies de la secrétairerie et de la chambre des cloches, les gargouilles, les corbeaux et surtout dans les bandeaux inférieurs des niches aménagées dans les massifs en façade ouest. Cela parle comme une signature dans les trois églises de Plougasnou et de Loguivy-Plougras, ainsi que de Ploubezre, que nous évoquerons plus loin.

Le parti de Loguivy est cependant légèrement différent de celui de Plougasnou. Le rythme vertical avec une coupure continue sous forme de balcons soutenus par des corbeaux, qui se développent sur plusieurs côtés au milieu de la chambre des cloches est plus haché. L'arcade en ogive, dans laquelle s'abrite l'accès au porche ouest monte sur un seul niveau sans avoir l'ampleur de Plougasnou. Le temps passant et l'expérience aidant, le parti s'améliore dans un rythme plus harmonieux et un élancement plus prononcé.

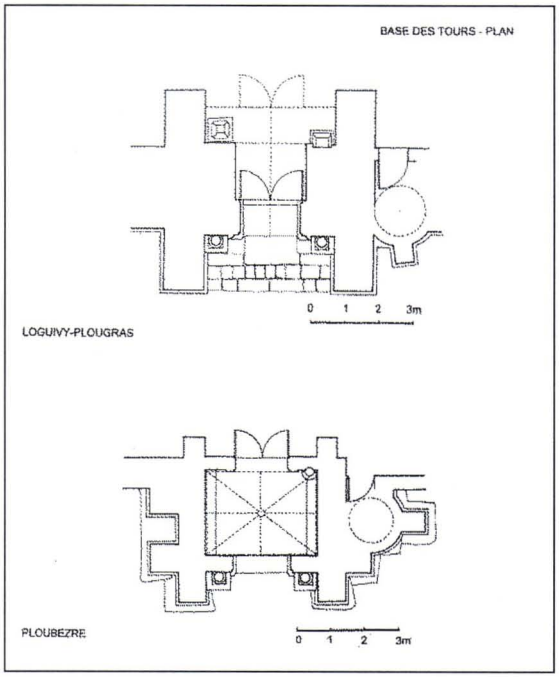

Fig. 4. – Tours des églises Saint-Émilion de Loguivy-Plougras et de Saint-Pierre de Plougasnou : plan des rez-de-chaussée.

Il est en revanche possible, à Loguivy-Plougras, de comparer le sommet que Jean Le Taillanter donne à l'escalier, un mariage raffiné de pilastres aux angles de l'octogone, du dôme et des lanternons, à ce que l'on voit aux clochers de Notre-Dame de Berven et de Notre-Dame de Roscoff. À Plougasnou, le couronnement de la tour d'escalier, plus économique et plus fruste, est vraisemblablement dû à Fiacre de La Haye. Si la tour de Loguivy-Plougras lui est simplement attribuée, avec celle de Ploubezre qui va suivre nous avons une œuvre dûment signée de Le Taillanter.

La tour de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ploubezre

Onze ans après Loguivy, cinq ans avant Plougasnou, Jean Le Taillanter revendique comme sienne la tour de Ploubezre par l'inscription en relief sur la frise du porche ouest :

CESTE TOVR FUT COME(ENCEE) PAR I LE TAILLANTER M(AITRE) LE 8 MAY / E LE F LE BIHAN PROCVREVR POVR LA PAROISSE LORS EN LAN 1577.

Mis à part les données fournies par l'inscription, on manque, ici encore, d'informations sur la construction de Ploubezre. René Couffon[14], dans une description sommaire de l'église, précise qu'en 1817 et 1830 le clocher



Fig. 5. – Tour de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ploubezre.

14 *Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, Saint-Brieuc, 1940, 2e fasc., p. 355-356. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*).

fut foudroyé et qu'il fallut le démolir jusqu'à la plate-forme. Pour le sommet reconstruit par la suite, on a cependant pu réutiliser des éléments antérieurs et reprendre certaines solutions architecturales comme le passage de l'escalier au haut du clocher, un parti qui peut avoir son origine dans la chapelle voisine de Saint-Herbot de Ploulec'h, datée de 1569.

Sans être précisément un clocher-mur du type lannionais tel que le décrit René Couffon, la tour de Ploubezre s'en rapproche plus que Loguivy-Plougras et Plougasnou. Certes, le principe constructif à deux massifs de pierres de taille portant une plate-forme, le traitement caractéristique de la base de la tour avec porche et secrétairerie sont ici présents ; mais

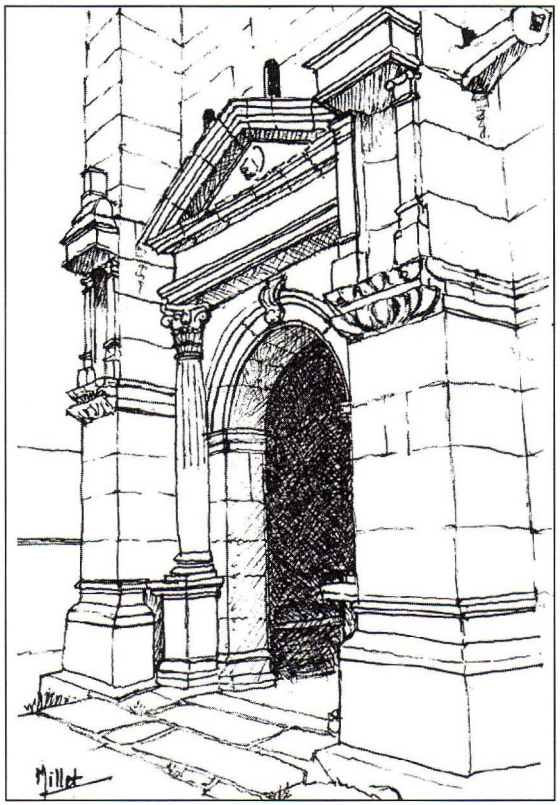

Fig. 6. – Église Saint-Pierre et Saint-Paul de de Ploubezre : porche ouest.

les cloches au lieu d'être cachées dans l'intérieur du massif sont visibles dans les chambres du campanile. C'est ce qui a permis à Couffon de parler de clocher-mur, une solution largement diffusée entre autres dans le petit Trégor, depuis XVe siècle jusqu'au siècle dernier. De plus, la cage d'escalier se présente circulaire et non plus carrée.

On remarque aussi que Jean Le Taillanter utilise le matériau en tenant compte des différentes nuances colorées de la pierre, comme il arrivait parfois aux maîtres d'œuvre bretons de le faire. On en a l'illustration par exemple à Pleyben, dans la Cornouaille finistérienne.

Les portes monumentales

Lorsque Jean Le Taillanter travaillait à Plougasnou en 1582-1584, la fabrique de Saint-Jean-du-Doigt, qui en est une trève, le sollicita pour aménager la porte monumentale du cimetière, un aménagement. Les comptes de 1584-1585[15] précisent les «mises faictes en l'édification du portal devers le pavé sur ledict cymetière». «Item d'avoir payé audict M Jehan le Taillanter et ses compagnons tailleurs de pierre d'avoir esté ledict le Taillanter douze journées à deux réalles par jour et lesdicts compagnons ayant faict entre toutz houict vingtz seize journées tant à faire ledict portal que en chaplanir lesdictes pierres audict Primel la somme de soixante livres pour ce : LX l.» La pierre de taille, débarquée au port de Primel, vient des carrières de l'Île Grande, comme quelques années auparavant, lors de la construction, en 1576-1577, de l'oratoire du cimetière par Michel Le Borgne.

Les travaux payés à Le Taillanter concernaient la porte piétonne sur la droite de l'entrée ainsi que le massif contrebutant l'arc principal qui tendait à s'ouvrir. La sobriété toute classique de la porte piétonne est en

15 Arch. dép. Finistère, 245 G 37.

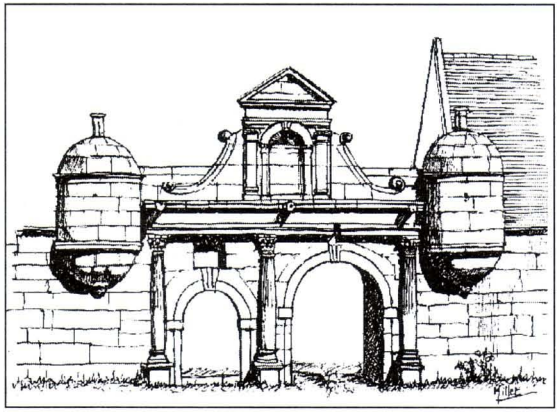

Fig. 7. – Manoir de Guernanchanay : entrée monumentale.

totale rupture avec le gothique flamboyant de la porte cochère, un style qui est totalement absent des autres ouvrages de Jean Le Taillanter. De plus, la somme de 60 livres minimise l'ampleur des travaux. Force est donc de modifier ce qui a été écrit, en se fiant aux auteurs antécédents, dans le *Dictionnaire des artistes*, publié en 1987[16]. La lecture rapide de l'abondante documentation concernant Saint-Jean-du-Doigt doit être la cause de l'erreur du défricheur.

En 1585, Jehan Le Taillanter est cité une nouvelle fois dans les comptes du même Saint-Jean-du-Doigt pour des travaux à la porte du cimetière qui ne sont que de finition : «à M. Jehan le Taillanter tailleur de pierres pour avoir été deux jours pour mectre les crampons de fer portantz la dicte claie en leur lieu et mectre aussi une travadelle de pierre dessoubz ladicte claie payeaient saize soulz houits deniers pour ce : XVI s VIII d.»

Face au portail de Saint-Jean-du-Doigt, une œuvre certes estimable, mais où l'intervention de Jean Le Taillanter n'est que toute secondaire, il est une autre entrée monumentale de grande facture, au manoir de Guernanchanay en Plouaret (Côtes-d'Armor) attribuable à divers titres : la date, estimée aux

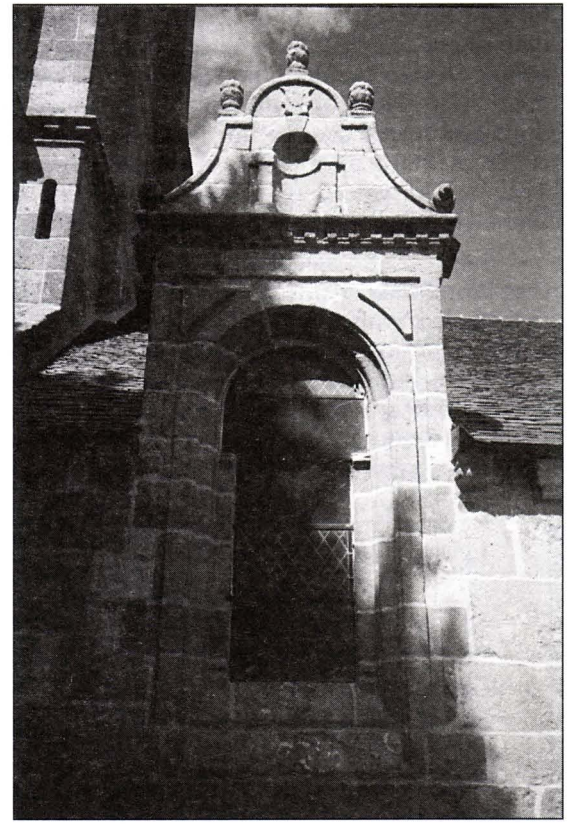

Fig. 8. – Église Saint-Pierre de Plougasnou : baie sud de la nef.

années 1560-1570 par Jean-Pierre Babelon[17] ; le lieu, situé dans l'aire de production de Jean Le Taillanter entre Loguivy-Plougras et Ploubezre ; la composition générale, où s'intègrent des ornements rappelant ceux des tours-clochers dûment attestées : colonnes cannelées, fortement galbées en forme de fuseau, taille particulière des chapiteaux corinthiens, emploi de gargouilles en fût de canon...

16 Y.-P. CASTEL, T. DANIEL, G.-M. THOMAS, *op. cit.*, p. 237.

17 J.-P. BABELON, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, Flammarion-Picard, 1989.

Dans l'attente d'autres découvertes, nous arrêterons là l'étude des œuvres signées ou attribuées à Jean Le Taillanter pour porter sur elles un regard synthétique.

Le style de Jean Le Taillanter

Le petit nombre d'œuvres connues ou mises à son compte, trois tours-clochers et une porte monumentale de manoir, suffisent néanmoins à voir dans Jean Le Taillanter un homme de grands projets qui ne manqua pas d'être reconnu comme tel dans son secteur.

Homme de la Renaissance, il a d'illustres contemporains. Entre 1566 et 1585, période attestée de son activité, Andrea Palladio travaille à Venise et à Vicence, Vignole entreprend l'église du Gesù à Rome, le Primatice construit l'aile de la Belle-Cheminée à Fontainebleau, Jean Bullant l'aile sud du château des Tuileries et le mausolée des Valois, Baptiste Androuet du Cerceau est l'architecte du roi Henri III et de ses proches.

Le vocabulaire architectural de Le Taillanter sera analogue à celui qui s'impose alors dans la majeure partie de l'Europe, sous l'influence de l'Italie puisant ses racines dans l'art antique révélé à Rome. Jean Le Taillanter recourt ainsi à l'emploi des ordres et aux règles de composition abstraites que l'expérience lui permet de maîtriser de mieux en mieux. Son style, hésitant dans les premières œuvres, s'affine et, tout en gardant son originalité, se rapproche des canons élaborés par les théoriciens de l'architecture[18].

Les façades ouest des tours-clochers

Jean Le Taillanter porte une attention particulière au traitement et à l'ornementation de la partie inférieure des façades ouest des tours-clochers. Il y développe un parti constant qui se perfectionne et s'équilibre au fil des ans, où se marque fortement l'entrée de l'église. Le choix de l'ordre corinthien n'est pas une surprise à cette époque dans cette partie de la Bretagne. Choisi pour sa richesse et sa grâce, il convient à une clientèle rurale qui entre volontiers dans le jeu défini par Philibert Delorme[19] : le dorique conçu selon les proportions de l'homme, le ionique suit celles de la femme ; quant au corinthien, il doit suggérer la grâce des jeunes filles : «...Pour autant que les filles en leur jeune âge ont le corps grêle et menu et étant bien parées se montrent beaucoup plus belles et d'apparence plus exquise ainsi que font les colonnes corinthiennes.»

La porte ouest soulignée par une mouluration est justement encadrée par deux colonnes corinthiennes sur piédestaux avec un entablement classique, architrave, frise et corniche, le tout surmonté d'un fronton. Sur les frises de Loguivy-Plougras et de Ploubezre se développent les inscriptions de fondation. À Plougasnou, la courbure de la voûte amène à reporter une partie de l'inscription au-dessus de la porte intérieure du porche. De part et d'autre, en façade ouest, deux niches destinées à recevoir des statues de pierre sont ménagées dans les massifs structurants de la tour. Leur traitement présente des variantes, mais les éléments du décor des bandeaux inférieurs voisins ne se retrouvent pas, à notre connaissance, dans d'autres œuvres. À Loguivy-Plougras et à Plougasnou, les bandeaux se prolongent par un pilastre en gaine. La comparaison montre une évolution des formes et une composition mieux maîtrisée à Plougasnou où le pilastre file jusqu'à la base du massif. À Loguivy-Plougras, il n'est qu'embryonnaire et somme toute assez gauche.

Au-dessus du porche ouest, Jean Le Taillanter ménage une salle qui pourrait être une secrétairerie éclairée par d'étroites fenêtres dont la partie supérieure est un arc en plein

---

18 Iacopo BAROZZI, dit VIGNOLE, *Traité des cinq ordres d'architecture*, 1562. – Andrea PALLADIO, *Les quatre livres de l'architecture*, 1570.

19 Philibert DELORME, *Le premier tome de l'Architecture*, Paris, 1567, livre VI, chap. I.

cintre. Sans ornements à Ploubezre, les fenêtres sont flanquées des armoiries des seigneurs fondateurs à Plougasnou. À Loguivy-Plougras, elles sont comprises dans une composition d'ensemble sous une niche à fronton curviligne avec entablement soutenu par des pilastres en gaine de part et d'autre.

Les ornements

Les tours de Plougasnou et de Ploubezre nous permettent d'esquisser le vocabulaire décoratif du tailleur de pierres-architecte qu'était Jean Le Taillanter, où nous puisons, en partie, les indices d'attribution d'autres constructions, telles la porte monumentale du manoir de Guernanchanay et le deuxième étage de la tour de Lampaul-Guimiliau ; celle de la tour de Loguivy-Plougras intègre ces éléments, mais l'indice principal renvoie plutôt au système constructif du maître.

1. *Colonnes et chapiteaux*

Les colonnes corinthiennes dessinées par Jean Le Taillanter caractérisent l'évolution de son style. Leur hauteur est inférieure à 9 diamètres aux portes ouest de Loguivy-Plougras et de Ploubezre, ce qui se traduit par un fût fuselé très galbé. Quelques années plus tard, à Plougasnou, le rapport est de 1 à 10 diamètres, une proportion mieux maîtrisée proche du canon défini par Vignole en 1562 dans la «règle des cinq ordres». Simplement cannelées à Loguivy-Plougras, les colonnes de Ploubezre, Guernanchanay et Plougasnou sont indentées jusqu'à une certaine hauteur.

Les chapiteaux sont composés de deux parties bien distinctes ; l'une regroupe la base de la corbeille et l'astragale, l'autre les feuilles d'acanthe supérieures et le tailloir. En fait, dans les premières œuvres, la sculpture très développée de la partie haute donne un aspect disproportionné à l'ensemble de la colonne. À Plougasnou, où chapiteaux et colonnes se rapprochent des canons classiques, Jean Le Taillanter corrige ce fâcheux effet.

2. *Gargouilles*

Le rejet des eaux pluviales est assuré essentiellement par des gargouilles en fût de canon. Situées aux quatre coins de la plateforme des flèches ou sur les balcons supérieurs, assumant bien leur fonction, elles sont parfois disposées dans des endroits où leur utilité paraît discutable. L'architecte jouerait-il à des fins décoratives avec des symboles guerriers qui rappellent les troubles de la période ? Il en dispose sur les massifs structurants de ses tours pour une évacuation latérale comme à la première galerie ouest de Loguivy-Plougras et pour l'évacuation de la maigre surface des rampants au fronton de la porte ouest de Ploubezre.

3. *Baies*

Les tours de Loguivy-Plougras et de Plougasnou présentent deux rangées de baies au dessin identique disposées sur les quatre côtés. Leur pourtour, souligné par une rainure de 10 cm, affirme la verticalité des façades et se termine dans la partie supérieure par un arc en plein cintre rythmé de cinq claveaux cannelés en relief. Des traverses horizontales divisent ces baies avec, exceptionnellement, un arc sur la face ouest de Loguivy-Plougras.

Les baies de la partie inférieure sont plus courtes avec des jambages en quart de rond. À l'étage supérieur, elles s'allongent pour une meilleure diffusion du son des cloches et les profils des jambages sont en doucine. Ce type de baies se retrouve, vers la même époque, à Lampaul-Guimiliau après 1573, et à Landivisiau dont l'inscription, au-dessus de l'arcade sud, situe le début des travaux :

LE : 14 : DE : OCTOBRE : FVT : COMENCE : CETE : 1590.

À Plougasnou, la construction du clocher appelait, selon les vœux de la fabrique, la refonte de la nef. Mais, mis à part la travée

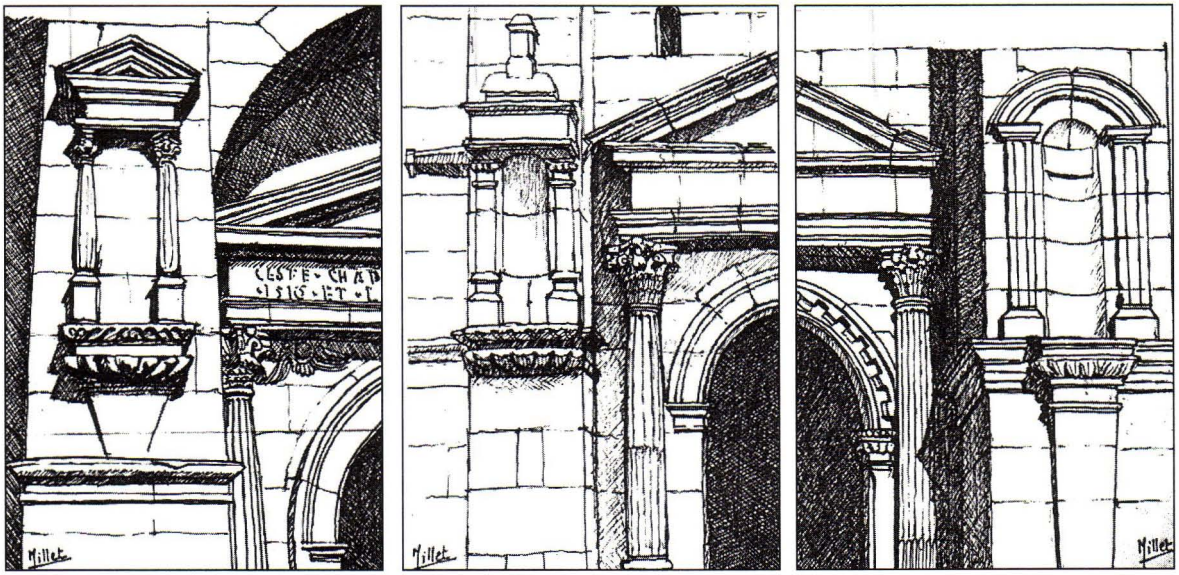

Fig. 9. – Étude comparée des ornements des porches ouest des églises de Loguivy-Plougras (1566), Ploubezre (1577) et Plougasnou (1582).

sud, l'entreprise n'a pas été menée à terme ; du côté nord, la grande arcade, repose sur un pilier carré appuyé à la tour. La première travée est néanmoins éclairée par une baie aux ornements dans la manière de Jean Le Taillanter. L'ouverture se situe au milieu d'une composition très dessinée où des rainures inscrivent l'ensemble dans un rectangle tout en marquant le contour de la baie ; un fronton la surmonte ; la courbe y domine et la niche au centre du fronton ainsi que les volutes épanouies sur les côtés rappellent dans leur facture le décor de la porte d'entrée au manoir de Guernanchanay en Plouaret. Sur le pilier voisin terminant le pignon ouest de la nef, un motif en croissant de lune est une réminiscence de l'emblème de Diane de Poitiers qui renvoie au château de Kerjean et à de nombreux édifices de la vallée de l'Élorn.

4. *Bandeaux et balustrades*

Jean Le Taillanter souligne les niveaux des tours par des balcons aux riches balustrades ou des bandeaux cernant en tout ou partie le pourtour. À Ploubezre, les bandeaux étagés sur deux niveaux présentent des formes simples, baguette, plate-bande, doucine. Au premier niveau de Loguivy-Plougras et aux second et troisième de Plougasnou, ce sont des corniches denticulées formées d'un larmier soutenu par des corbelets serrés, l'ensemble souligné par une baguette. Cet ornement décore également l'arc du porche ouest de Plougasnou.

Les balustrades aux dessins variés présentent souvent des formes apparentées. Ainsi aux premier et second niveaux de la façade sud de Plougasnou, les garde-corps formés de petits pilastres cannelés posés sur tablette, ajourée dans sa partie basse de demi-cercles, ont un «air de famille» avec ceux de la première galerie de Loguivy-Plougras, où les pilastres, développés sur la hauteur, forment arcature dans la partie supérieure. Il en est de même au troisième niveau de Plougasnou et le long de la plate-forme de Ploubezre où les

balustres ont une tige en forme de gaine avec une panse très particulière. Enfin la galerie de l'étage supérieur de Loguivy-Plougras est bordée d'une balustrade à colonnettes reliées par les éléments qui rappellent les «cuirs» de l'école de Fontainebleau, un motif largement diffusé en Bretagne.

Il est intéressant de rappeler, comme l'a jadis noté Henri Waquet[20], que le deuxième étage de l'église de Lampaul-Guimiliau intègre sur la galerie qui le délimitent, des balustrades à cuirs et à pilastres cannelés, ornements qu'utilise Jean Le Taillanter. L'analogie de tels détails auxquels s'ajoutent le dessin des baies et des gargouilles en fût de canon concourt à voir, au moins dans ce niveau de Lampaul, la patte de l'architecte trégorrois.

Maîtrise d'œuvre

Les sources fournies par l'épigraphie et les archives publiques ou privées ne livrent que de rares informations professionnelles sur les artistes et artisans morlaisiens de la seconde Renaissance. Cependant utiles pour une étude comparée des œuvres de Yves Croazec, de Michel Le Borgne et de Jean Le Taillanter, elles permettent de mieux saisir une maîtrise d'œuvre riche de plusieurs facettes.

Comme dans les périodes précédentes, la fabrique chargée de la gestion paroissiale s'adresse souvent à un maître d'œuvre unique. Comme les peintres, les verriers, les pintiers, les couvreurs, etc., cet homme prend en main l'entretien de l'édifice et, à l'occasion, le suivi d'un chantier de construction concernant telle partie de l'église ou de ses annexes. Il est rémunéré à l'année, à raison d'une somme relativement modique, guère supérieure à celle des ouvriers qu'il dirige. A Morlaix et dans la région, 5 à 6 sous par jour pour environ 250 journées ouvrées par an.

Mais malgré un salaire journalier qui paraît modeste, la maîtrise d'œuvre est recherchée pour les «honnestetés» accordées sous forme d'avantages en nature, voire l'attribution d'un logement gratuit. De plus, l'emploi du temps assez lâche permet au maître d'assurer quelques «extra», telle la conception d'un projet dont, après avoir établi plans et devis, il confie la réalisation à un artisan local.

La construction de la tour de Saint-Mathieu de Morlaix avait fait appel à ce type de maîtrise d'œuvre. Yves Croazec, le premier responsable, y demeura treize ans, de 1548 à 1561, avant de quitter le chantier à la suite d'une blessure malencontreuse. Michel Le Borgne lui succéda de 1565 à 1581, date à laquelle son nom disparaît des comptes de fabrique[21]. Avant de s'établir à Morlaix, peut-être Le Borgne avait-t-il eu des charges équivalentes à Pleyber-Christ vers 1550, puis à Ploujean vers 1560. C'est lors d'une intervention ponctuelle en 1561 à Notre-Dame-du-Mur de Morlaix qu'il se fit connaître de la fabrique de Saint-Mathieu. Chargé du chantier de la tour de l'église, il fut à plusieurs reprises sollicité pour des travaux dont les archives donnent au moins deux exemples.

En 1576-1577, Le Borgne fait le «pourtraict et le prothocole» de l'oratoire de Saint-Jean-du-Doigt, une intervention directe de courte durée, six jours tout au plus, pour définir l'emplacement de l'édifice, en tracer le contour et donner ses instructions aux ouvriers. Le maître d'œuvre local est Pierre Guyader, associé réalisateur entouré de compagnons dont certains, tel Gilles Cozden, sont des familiers de Michel Le Borgne. En 1579, à la demande d'Adrien Le Borgne de Lesquiffiou en Pleyber-Christ, Le Borgne établit le devis et sans doute les plans de l'oratoire du château réalisé par trois piqueurs de pierre locaux.

---

[20] H. WAQUET, *Art breton*, Arthaud, 1960, p. 114-115.

[21] L. LE GUENNEC, «La construction d'un clocher breton, Saint-Mathieu de Morlaix», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVIII, 1931, p. 16-27.

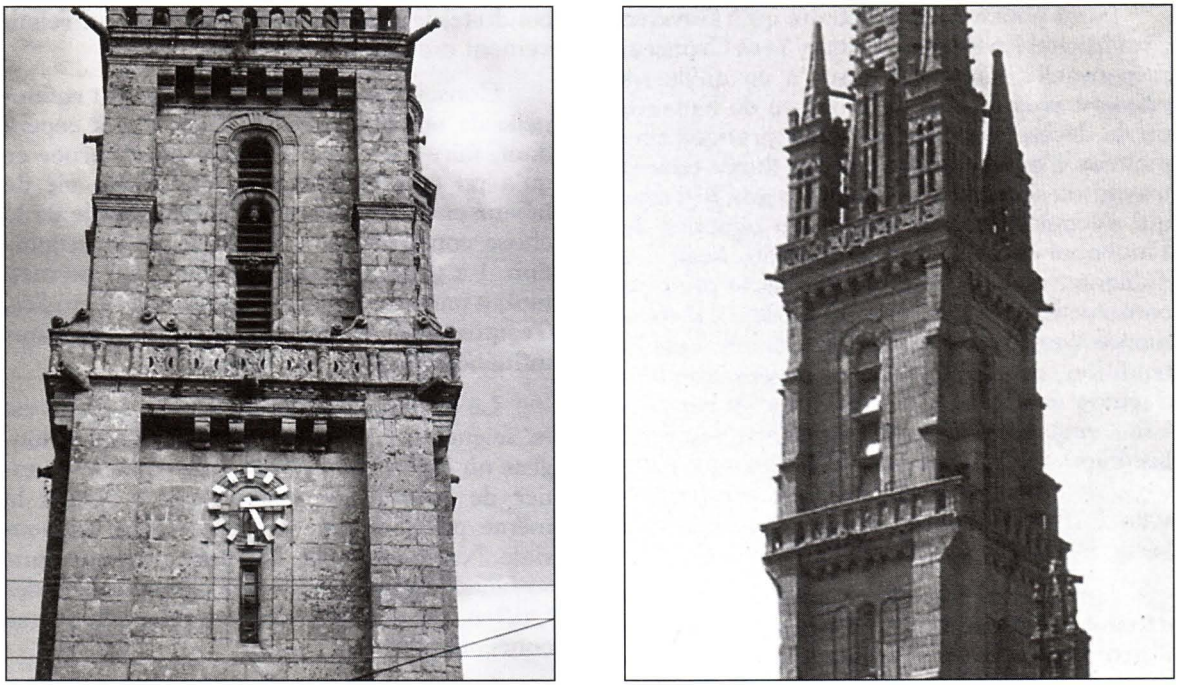

Fig. 10. – Étude comparée de la tour de l'église de Loguivy-Plougras et du deuxième niveau de la tour de l'église de Lampaul-Guimiliau.

On conçoit que, au cours des dix-sept ans de sa charge sur le chantier de Saint-Mathieu, Michel Le Borgne ait été sollicité ailleurs compte tenu de la réputation que lui accordait sa fonction. En plus des deux interventions que l'on vient de signaler, plusieurs œuvres de cette époque pourraient avoir à l'origine un dessin ou un devis de sa main : Saint-Sébastien de Kerlosser en Lannéanou (1560), le chœur de Saint-Antoine de Plouézoc'h (1571-1572), Notre-Dame de Berven (1573-1580), la porte sud de Saint-Pierre de Plougasnou (1574) et la chapelle du château de Kerjean qui est non datée[22].

Jean Le Taillanter, quant à lui, semble pratiquer une maîtrise d'œuvre d'un type différent. Si l'attribution de la tour de Loguivy-Plougras est retenue, trois dates jalonnent sa carrière : en 1566, Loguivy, en 1577, Ploubezre, en 1582-1584, Plougasnou. Trois chantiers de construction qui demandent aux fabriques locales un effort important sur plusieurs dizaines d'années. L'aveu de Jean de Kermarquer que nous avons cité signale que les «picoteurs et les maîtres ouvriers pour l'édification de la tour de Saint-Émilion» de Loguivy-Plougras étaient à l'œuvre en 1583, dix-sept ans après l'ouverture du chantier. Or, à cette même époque, Jean Le Taillanter est sur la tour de Plougasnou.

[22] C. MILLET, Y.-P. CASTEL, M. HUON, «Michel Le Borgne, architecte morlaisien de la Renaissance (1551-1582)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 227-249.

Nous pouvons donc déduire qu'à l'inverse d'un Michel Le Borgne ou d'un Yves Croazec, responsables sur place jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus exercer pour cause de blessure ou de décès, Jean Le Taillanter pratique une maîtrise d'œuvre itinérante. La durée de son travail «in situ» est d'environ cinq ans, le temps qui s'écoule entre les débuts du chantier de Ploubezre et celui de Plougasnou. Jean Le Taillanter conçoit le projet, définit le principe constructif, livre les dessins et les devis. Il commence l'ouvrage, puis va son chemin dans la tradition des compagnons et des maîtres d'œuvre médiévaux. Certes, il ne va pas très loin : vingt-cinq à trente kilomètres séparent les étapes de son activité. Peut-être a-t-il pour règle de revenir surveiller l'évolution des travaux ? Des visites de chantier en quelque sorte, hypothèse séduisante mais invérifiable.

Jean Le Taillanter ne semble donc pas dépendre d'une fabrique particulière. Il se doit d'assurer sur place l'essentiel, d'imposer son parti, d'en jeter les bases et de tenir le chantier suffisamment longtemps pour qu'il n'y ait pas de remise en cause. Mais, en aucun cas, il ne paraît s'inquiéter des fluctuations des revenus de ses clients ainsi que des changements de stratégie des fabriciens.

Cette attitude que nous pensons déceler est sans doute celle d'un homme sûr de son art et conscient du nouveau statut de la profession ; mais cela n'est possible que si l'architecte a su se forger une renommée et toucher au-delà de son terroir d'origine une clientèle de seigneurs et de communautés villageoises.

Esquisse de l'œuvre

Malgré les quelques jalons évoqués et les éléments de comparaison mis en évidence, il nous apparaît bien difficile de cerner finement l'œuvre de Jean Le Taillanter. Sa production étalée sur vingt-cinq à trente ans, en retenant l'hypothèse d'une durée moyenne de cinq ans pour les chantiers dont il a eu directement la conduite, le nombre de ses œuvres est relativement modeste.

Conscients de la valeur purement rationnelle de notre démarche, il nous faut cependant, faire appel à l'intuition pour cerner ce qu'a pu être le fil conducteur d'une vie de labeur et de recherche dans l'harmonie de la chose construite et la maîtrise de la proportion. La géographie va nous y aider, permettant, à partir des principaux chantiers étudiés, d'esquisser les réalisations et les œuvres «sous influence» de Jean Le Taillanter.

Le premier lieu connu de son activité est la seigneurie de Trogorre en Loguivy-Plougras où il prend en charge, en 1566, le chantier de la chapelle Saint-Émilion. Dans la même paroisse, une autre chapelle seigneuriale, Notre-Dame du Dresnay, présente dans sa façade ouest, renouvelée par la famille des Quélen, des éléments qui pourraient être de sa conception.

Onze ans plus tard, en 1577, son nom s'inscrit dans le granit à l'église de Ploubezre, une migration vers le nord avec pour étape possible le manoir de Guernanchanay en Plouaret dont la reconstruction est entreprise par la famille de La Lande. Jean-Pierre Babelon a souligné le remarquable portail d'entrée dont la conception évoque les portails d'églises. Voisine de Ploubezre, la chapelle de Saint-Herbot de Ploulec'h, datée de 1569, réalisée par un tailleur de pierres rustique, a pu aussi s'inspirer de dessins de Jean Le Taillanter.

Au début des années 1580, la route du maître bifurque vers l'ouest. De 1582 à 1585, il travaille à la tour de Plougasnou, prenant aussi la charge des travaux secondaires du portail voisin de Saint-Jean-du-Doigt.

Par la suite se perd la «trace» directe de Le Taillanter. Quelques indices, puisés dans des ornements de composition, invitent à voir sa présence, ou du moins son influence, vers la fin de la décennie dans le Léon. Témoins le

deuxième niveau de la tour de Lampaul-Guimiliau et les niveaux inférieurs de celle de Landivisiau, entreprise en 1590.

L'âge venant, peut-être les guerres de la Ligue interrompent-elles l'activité de Jean Le Taillanter. Une figure s'impose bientôt dominant les maîtres d'œuvre de la région de Morlaix. Elle a nom Fiacre de La Haye...

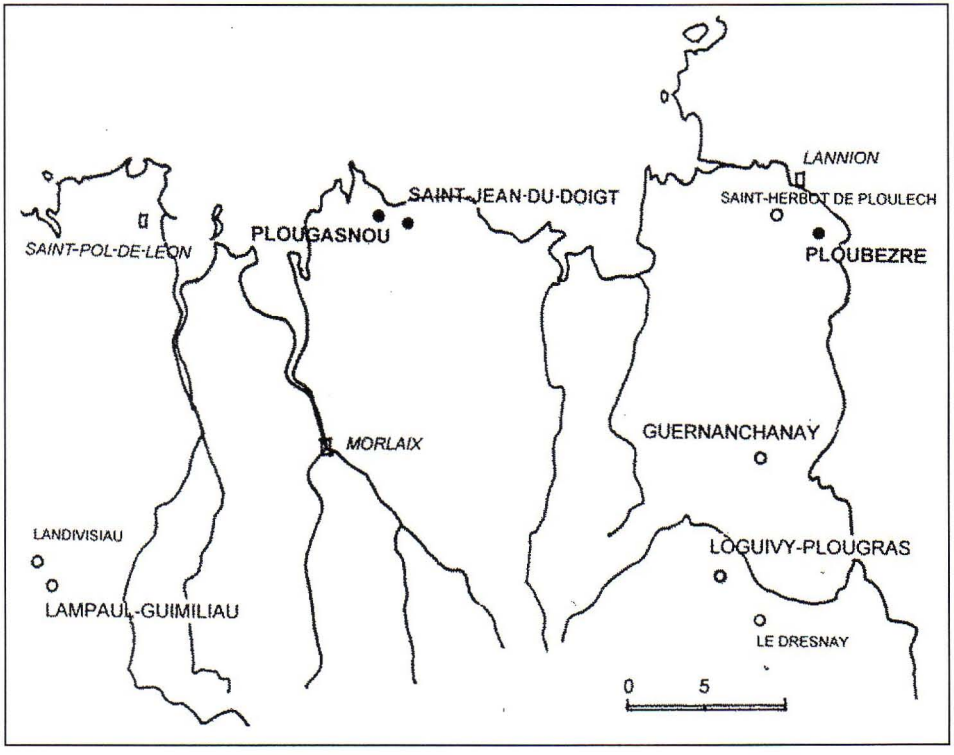

Fig. 11. Aire géographique de l'activité architecturale de Jean Le Taillanter.

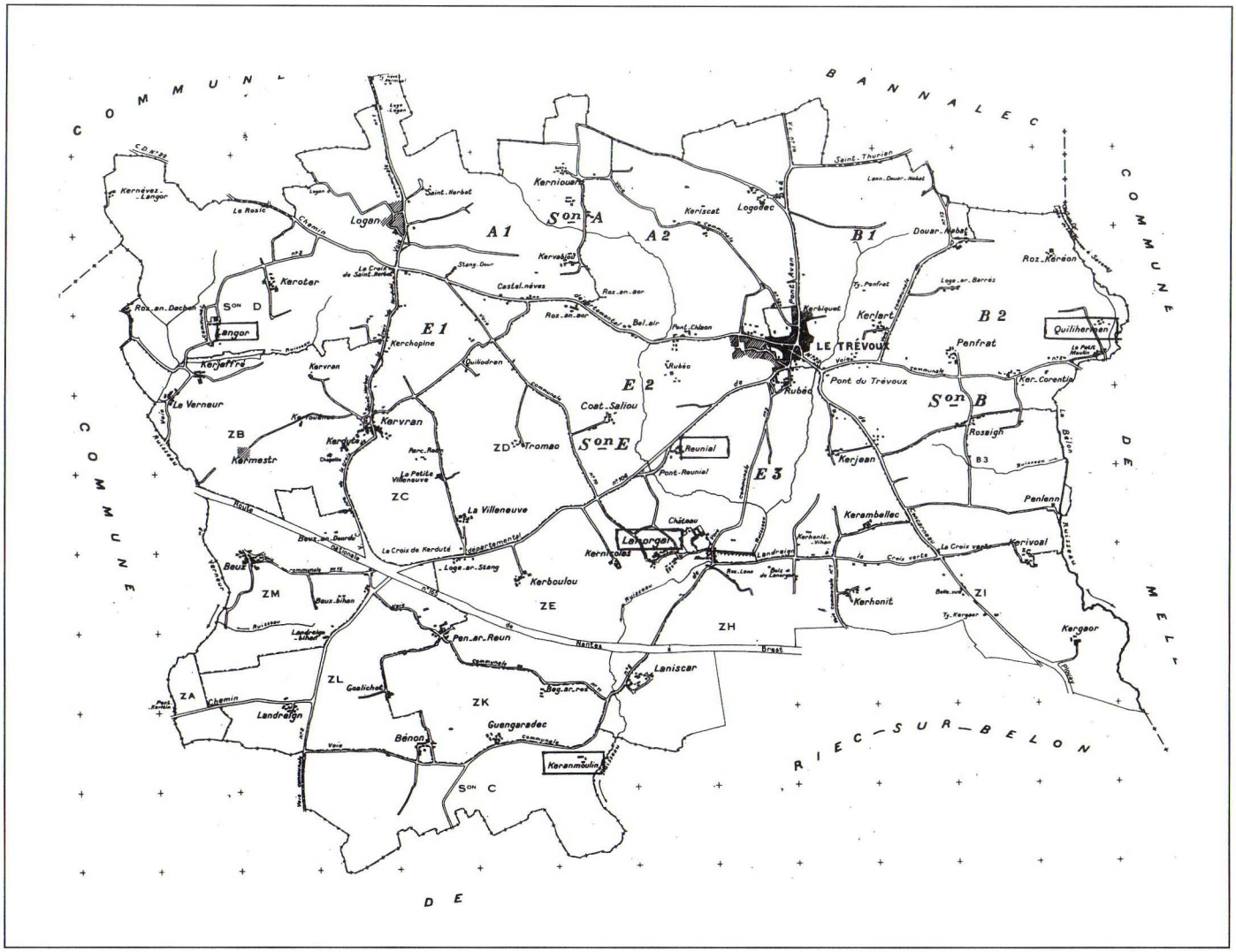

Fig. 1. – *Le Trévoux*, plan cadastral de la commune avec indication de l'emplacement des manoirs.

Les manoirs du canton de Bannalec
3. Le Trévoux

par Louis-Pierre Le Maître

COMMUNE DU TRÉVOUX
MANOIRS

1. KERANMÉAL	Manoir disparu	4. LANORGARD	Manoir-couvent
2. KERANMOULIN	Terre noble ?	5. QUILLIHERMEN	Manoir disparu
3. LANGOR	Ruines	6. REUNIAL	Manoir-ferme-motte

1. KERANMÉAL

Manoir en 1427, mais habité par un métayer, Keranmeal pourrait être le hameau actuel de Kermoal, à la frontière de Bannalec.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

2. KERANMOULIN

Keranmilin (1427), *Kerenmilin* (1536), *Kermelin* (1536), *Keranmoulin.*

*
* *

1427 : la fille d'Alain Richard, fils de Guillaume Morillon, métayer.
1536 : le sieur de Kergenel (ou Kerguevel), « duquel les déposants ignorent le nom », possède la terre de Kerenmilin (ou Kermelin). Il s'agirait donc d'une terre noble possédée par un étranger à la paroisse.

*
* *

Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

3. LANGOR

Déjà ruiné, l'ancien logis seigneurial fut abattu à la fin du siècle dernier et ses ornements vendus. Il n'en reste plus qu'un œil d'archère redécouvert dans le jardin et l'évier de granit devenu l'auge du puits. Deux bâtiments anciens se font face dans la cour : *Ty ar maner bihan* et *Ty ar maner bras.* Celui de l'est a perdu depuis longtemps sa toiture ; l'autre, qui paraît plus récent, présente l'originalité de linteaux doublés au rez-de-chaussée. Les quatre salles étaient pourvues de grandes cheminées. On accédait primitivement à l'étage



Fig. 2. – *Langor*, ancienne aile orientale (XVIIe siècle), devenue poulailler.



Fig. 3. – *Langor*, ancienne aile occidentale à deux linteaux doublés.



Fig. 4. – *Langor*, ancien évier.

par une tourelle d'escalier sur l'arrière. On l'a remplacée par un escalier en pierre extérieur sur le devant, aujourd'hui effondré. Le jardin manal est, au sud, encore clos de hauts murs que l'ouragan de 1987 a malmenés, près de l'étang, actuellement en prairie, qui servait à alimenter le moulin également disparu.

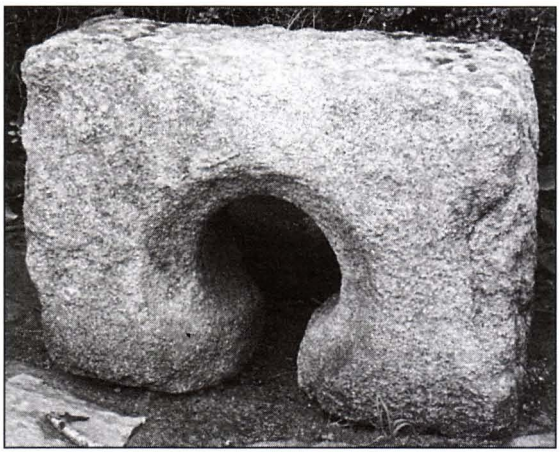

Fig. 5. – *Langor*, élément d'archère.

*
* *

1536 : Claude Mahault.
1622 : Alain Mahault, seigneur de Langor
Vers 1680 : Claude Mahault, dame de Châteaunoir, fait une fondation à l'église paroissiale. Châteaunoir est en Brasparts. De son mariage avec Alexandre de Kerret, Claude Mahault eut deux fils : Alain, qui hérita du manoir du Trévoux, et Mathieu, aussi «seigneur de Langor», recteur de Pleyben de 1683 à 1685, puis de Lambézellec où il mourut en 1706.
1751 : Roberte Le Veyer, veuve de Claude de Guer, marquis de Pontcallec.

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2067.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

«Le Trévoux autrefois. Chronique de la paroisse du Trévoux aux XVIIe et XVIIIe siècles», *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, n°s 325, 328, 336, 1978-1979.

4. LANORGARD

Lanourgar (1426), *Lannourgar* (1536, 1543), *Lanorgard* (1622) ou *Lanorgar*.

*
* *

Prolongé par un terre-plein dominant le moulin et sa retenue d'eau, encore partiellement entouré de son mur d'enceinte, le domaine de Lanorgard a été successivement résidence de noblesse, repaire de faux-monnayeurs, orphelinat, école, aérium et, par deux fois, siège d'une communauté religieuse. On y trouve un cimetière et pas moins de trois chapelles : celle des châtelains d'antan, dédiée à sainte Anne et désaffectée, l'oratoire Notre-Dame de Pitié surplombant l'enclos funéraire, et l'église communautaire agrandie et bénie par Mgr Lefebvre le 15 septembre 1989.

Le Guennec, qui visita rapidement les lieux en 1914, ne vit dans le château «qu'une grande construction de la fin du XVIIIe siècle, décorée de quelques lucarnes de pierre, mais blanchi et n'ayant plus l'air que d'un pensionnat ». Sur le moulin, actuellement ruiné, il releva les inscriptions GOUICQUET DE BOCOZEL et BRIANT DE LANORGAR.

1426 : les terres de Lanourgar sont travaillées par trois locataires. Qui en est le propriétaire ? Jean et Yvon Coatsaliou ou Pierre Le Run, cités parmi les nobles de la paroisse, sans indication de seigneurie particulière ?
1536-1540 : écuyer Charles Bizien de Kergomar, sieur de Lannourgar.
1543 : damoiselle Françoise Bizien tient «le manoyr de Lannourgar, o ses boys, praeries, estanc, colombier, moulins, yssues et autres appartenances».
1574 : Louis Le Picard et Marie du Dresnay.
1622 : haut et puissant écuyer seigneur de Lanorgard.
Dans le courant du XVIIe siècle, le manoir est acquis par Michel de Finamour (voir Le Fresq en Melgven et Le Quilio en Bannalec). Débouté de la noblesse, il fut condamné à faire effacer à ses frais la litre à laquelle il prétendait en l'église du Trévoux, «attendu que le Roy est patron de cette église».
1688 : Lanorgard est acquis pour 23 000 livres, aux enchères, par le Quimperlois Jean Briand de Botuellen (1651-1694), époux de Marie-Anne Le Flo de Branho. Leur fils unique, René Hyacinthe, épousa en 1722 Perrine Le Mayer, fille d'un commissaire ordonnateur du Port-Louis. Trésorier général des gages de la chancellerie de Bretagne, il demeurait en son manoir du Trévoux en 1736.
1744 : leur fille unique, Marie-Jeanne (1723-1775), épouse à Lanorgard Thomas Gouyc-



Fig. 6. – *Lanorgard*, monastère Saint-François d'Assise.
Précédé de son jardin en terrasse, l'ancien château des Briand de Lanorgard. Rez-de-chaussée et étage devaient comporter neuf ouvertures. La chapelle est venue mordre le pignon oriental tandis que l'occidental se prolongeait d'un pastiche XIXe siècle.
Photographie prise en 1994.

quet de Bocozel, capitaine d'infanterie, puis commandant garde-côtes de Quimperlé.
1749-1795 : Armand, leur fils, passe son temps entre Lanorgard et son hôtel de Quimperlé. Marié en 1789 à Clémence Le Gouvello, il émigre en Angleterre tandis que sa femme se retire à Sarzeau. Saisi comme bien d'immigré, le manoir est récupéré par l'administrateur Le Capitaine du Boisdaniel. Son fils Nicolas en hérite en 1792, le loue à deux originaux qui s'adjoignent deux sous-locataires sans scrupules qui, pour s'être essayés à la fabrication de fausse monnaie, finirent par y perdre la tête. «Après avoir essayé de voler du papier au moulin à papier de Melgven, ils tâchèrent d'en fabriquer eux-mêmes, et ils avaient déjà tiré pour cinq ou six mille francs lorsque, dénoncés par les fermiers du manoir, ils furent arrêtés et jugés à Quimper où ils furent condamnés à mort.» Le domaine passe ensuite à Vincent Samuel Billette, ancien député à la Constituante.
24 brumaire an II (14 novembre 1793) : Anne Guillou, meunière, veuve de Claude Thomas.

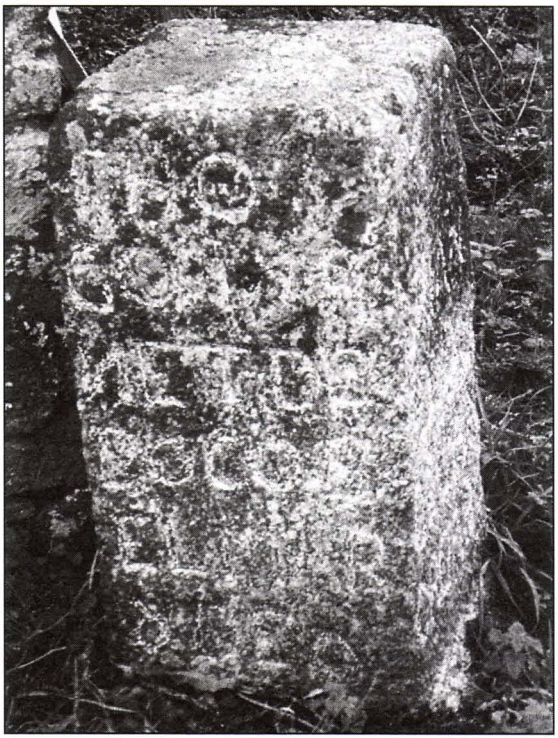

Fig. 7. – *Lanorgard*, borne de la chaussée du moulin, 1770.
Le mur de soutènement du jardin seigneurial, véritable «rempart» permettant un remblai considérable, domine la chaussée du moulin qui conduit au village. Juste à l'angle du moulin (actuellement en ruine) est fixée une borne carrée en granit où se voit l'inscription à laquelle Le Guennec faisait allusion :

THO	M.T.	1770
GOUYQ	BRIAN	
ET DE	D D.	
BOCOS	DE LAN	
EL MAR	ORGAR	
Y DE		



Fig. 8. – *Lanorgard*, jointure méridionale du «rempart» de la terrasse.

Le moulin est estimé à 1 135 livres 11 sols (dont 267 livres 8 sols pour la maison principale, et 490 livres 19 sols pour la maison du moulin).
25 brumaire an II (15 novembre 1793) : mesurage et estimation de la «méttayrie de Lanorgard au Trévou appartenant aux Boccosel». Total : 6 157 livres 6 sols 3 deniers dont « la maison principalle anciennement servante de chapelle ayant de long à deux longères 41 pieds, de franc à deux pignons 18 pieds et de hauteur par réduction 11 pieds», avec une soue à cochons au pignon levant : 483 livres 14 sols, et «l'écurie ci-devant maison de fermier» : 849 livres 7 sols.
1795 : rentré en France au moment de Quiberon, l'ancien propriétaire, Armand de Bocozel, est fusillé à Vannes.
1797 : sa veuve se remarie à un ancien avocat général à la chambre des comptes de Paris, Jean-Baptiste d'Aubigny. Pour l'enfant resté de son premier mariage, Armande, elle rachète Lanorgard, mais l'enfant meurt à seize ans (son crâne fut exposé dans la chapelle du manoir...) et son demi-frère, Amédée d'Aubigny, en hérite et s'installe au manoir. Maire du Trévoux, célibataire, il meurt en 1847, et une autre demi-sœur, Amélie, recueille la succession. Celle-ci vit à Nantes depuis que son époux, le comte de Mélient, a démissionné de son poste de préfet maritime en 1830. Malgré leurs réticences, leur fille, Marie-Caroline, née à Lorient en 1825, décide d'entrer en religion, part pour Rome, y prend le voile en 1855, achète un domaine où des fouilles révèlent un cimetière antique et, avec l'appui du pape, fonde la congrégation des Sœurs Pias de l'Immaculée Conception.
1860 : elle revient au Trévoux et ouvre une maison de retraite pour prêtres âgés et un orphelinat « pour petites négresses ». Leurs tombes sont toujours dans le cimetière du manoir, en contrebas de la chapelle naguère décorée de fragments de sarcophages romains ! Mère Marie de l'Immaculée Conception meurt subitement à Nantes en 1882, et son corps est ramené à Lanorgard. L'ordre qu'elle a fondé (et qui a son siège à Annecy) continue au Trévoux sa mission : orphelinat, école primaire puis ménagère, et enfin aérium pouvant accueillir une centaine d'enfants.
1977 : les bâtiments sont vendus à l'hôpital de Quimperlé, à l'exclusion de la chapelle, du cimetière et de terres où les anciennes religieuses construisent une maison de retraite.
1986 : mis à nouveau en vente depuis 1982, les bâtiments sont achetés par une communauté religieuse féminine de l'obédience de Mgr Lefebvre, jusqu'alors basée à Flavigny-sur-Ozerain, les Petites sœurs de Saint-François d'Assise.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 34 J, fonds Le Guennec.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2067, B 2075, B 2080, B 2087.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretage (photocopie).

Communication de Mme Anne Brillet.
«Le Trévoux autrefois», *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, n° 325, septembre 1978.
«Monastère Saint-François d'Assise du Trévoux», *Ouest-France*, 6 janvier 1989.
«Mgr Lefebvre bénira le 15 septembre la chapelle des franciscaines», *Le Télégramme de Brest et de l'Ouest*, 23 août 1989.

5. QUILLIHERMEN

Le manoir, disparu, de Quillihermen, se situait à l'est du bourg, dominant la rivière du Belon. Le «Petit Moulin», dont on voit toujours la digue avant de monter à la ferme, en dépendait sans doute.

*
* *

Quillihermen appartenait en 1426 à un sieur du Bynio. En 1680, Gédéon de Guer se qualifiait encore de seigneur de Quillihermen. Puis le manoir passa à la famille Pépin : noble écuyer Bertrand Pépin de Boisjean qui, en

1701, épousa Guillemette Mahé de Kerouant, en Elliant, puis à Corentine Pépin, héritière de ses sœurs Moricette et Angélique, cette dernière entrée en religion.

*
* *

Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2067.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

« Le Trévoux autrefois », *La Voix des genêts*, bulletin paroissial de Bannalec, nos 321, 326, 333, 1978-1979.

6. REUNIAL

Runial (1536), *Runiel* (1759), *Reuniel* (an II), *Reunial.*

Le Guennec, qui s'arrêta à Reunial au cours de l'été 1933, n'y vit qu'une maison du XVIe siècle «dépourvue de tout cachet architectural». C'était une bâtisse à étage, couverte de chaume et intérieurement divisée par un mur très épais. Une vigne courait sur la façade.

En 1946, l'ardoise remplaçait le chaume, puis un crépi de ciment n'épargnait sur l'appentis à l'arrière qu'une insolite tête sculptée. Les antiques coussièges disparaissaient aux fenêtres élargies, mais on préservait les corbeaux moulurés de la grande cheminée.

Une éminence de terre, accolée directement au pignon, protège la cour des vents : c'est l'ancienne motte féodale. «Bien que nivelée en partie par les labours», elle mesurait encore au temps de Le Guennec vingt mètres de circonférence sur sept à huit mètres de hauteur.

On lui conta bien sûr la légende aujourd'hui oubliée : l'apparition au sommet de la butte, les nuits de pleine lune, d'une vieille filant au rouet et, près d'elle, des pièces d'or séchant sur une nappe. « Si quelqu'un pouvait arriver sans bruit et se jeter dessus, tout ce que son corps couvrirait serait à lui, le reste s'évanouissant. On entendait aussi dans la motte un coq chanter et des cloches sonner. »

Trois ou quatre ans auparavant, un touriste anglais s'était présenté à la ferme, proposant de l'acheter et de déplacer les bâtiments. Intrigué, le paysan conclut qu'il cherchait un trésor et se mit en devoir de fouiller. Creusant dans la motte une tranchée de trois mètres de long sur un de large, il rencontra « des pierres qui paraissaient avoir fait partie d'une voûte souterraine ». Aujourd'hui encore, on parle d'un souterrain partant du rebord de la butte et débouchant dans une cave du château de Lanorgard.

Le manoir a été tenu par la famille Kerhouannech ou Kerlouarnec. On cite Michel de Kerlouarnec, archer en brigandine en 1481, puis son petit-fils, Rolland, seigneur de Runial en 1536.

1683 : le manoir de Reuniel avec son moulin, métairie et ses dépendances appartient à Guillaume Riou, sieur du Plessix.
1759 : Louise de Lohéac, dame d' Esclabissac, et consorts, rendent aveu pour «le manoir, pourprix et métairie noble du Runiel».
1794, 5 février (17 pluviôse an II) : le domaine est mis aux enchères comme appartenant à Vincent d'Esclabissac.

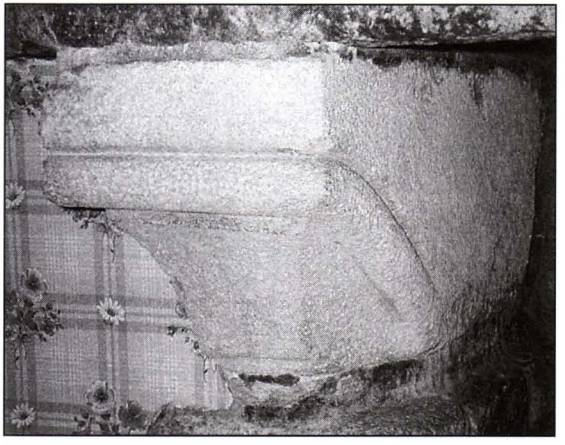

Fig. 9. – *Reunial*, corbeau de la cheminée.

Arch. dép. Finistère, 34 J, fonds Le Guennec ; 1 Q 348.
Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2067.
Arch. dioc. Quimper, anciennes réformations de la noblesse de Bretagne (photocopie).

L.-P. Le Maître, «Quand, sur la motte de Reunial, des pièces d'or séchaient sur une nappe», *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 janvier 1991, p. 32, ill.



Fig. 10. – *Reunial*, état ancien.
Tableau conservé à la ferme.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES CITÉS

Aubigny (Amédée d')
Aubigny (Amélie d')
Aubigny (Jean-Baptiste d')

Billette (Vincent Samuel)
Bizien (Charles)
Bizien (Françoise)
Briand de Botquellen (Jean)
Briand de Botquellen (Marie-Jeanne)
Briand de Botquellen (René Hyacinthe)

Coatsaliou (Jean)
Coatsaliou (Yvon)

Du Bynio
Du Dresnay (Marie)

Esclabissac (Vincent d')

Finamour (Michel de)

Gouyquet de Bocozel (Armand)
Gouyquet de Bocozel (Thomas)
Guer (Claude de)
Guer (Gédéon de)
Guillou (Anne)

Kerhouannech
Kerlouarnec (Michel de)
Kerlouarnec (Roland de)
Kerret (Alain de)
Kerret (Alexandre de)
Kerret (Mathieu de)

Le Capitaine du Boisdaniel
Le Capitaine du Boisdaniel (Nicolas)
Lefebvre (Mgr)
Le Flo de Branho (Marie-Anne)
Le Gouvello (Clémence)
Le Mayer (Perrine)
Le Picard (Louis)
Le Run (Pierre)
Le Veyer (Roberte)
Lohéac d'Esclabissac (Louise de)

Mahé de Kerouant (Guillemette)
Mahault (Alain)
Mahault (Claude)
Melient (de)
Melient (Marie-Caroline de)
Morillon (Guillaume)

Pépin de Boisjean (Angélique)
Pépin de Boisjean (Bertrand)
Pépin de Boisjean (Corentine)
Pépin de Boisjean (Moricette)

Richard (Alain)

Thomas (Claude)

LE TRÉVOUX

Aliénations du domaine national. Arch. dép. Finistère, 1 Q 673, procès-verbaux d'expertise.

LIEU	*ÉMIGRÉ*	*DOMANIER*	*DATE*	*DATE DU DERNIER BAIL*
Tenue à Logan	Ameline Cadville	Jean Le Tallec, de Kernaour en Mellac, et affermée à Véronique Couliou	3 pluviôse an VII	
Tenue à Kerdavid	Ameline Cadville	Jean Le Tallec, de Guillaume Coatsaliou et consorts suivant baillée de		1759
Tenue à Rubeon	Ameline Cadville	Jean Le Postec et Jean Le Beux	4 pluviôse an VII	1762
Tenue à Kerduté	Gouverneur	Guillaume André, fermier	18 thermidor an IV	1771
3 tenues à Kerioual ou Kerirgourgal	Marie du Bouettiez, veuve J.-B. Eudo	Yves Boullic	4 brumaire an VII	1790
Kerioual	Ameline Cadville	Yves Boullic	3 brumaire an VII	1792

Compléments

Les manoirs de Bannalec

(*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIV, 1995, p. 265-267).

22. LIVINOT (p. 265-267)

1611 : Jacques de Guengat, seigneur de Levynot, assiste à l'assemblée délibérant sur l'établissement d'un collège de jésuites à Quimper.

BANNALEC

Aliénations du domaine national. Arch. dép. Finistère, 1 Q 387, procès-verbaux d'expertise.

LIEU	*ÉMIGRÉ*	*DOMANIER*	*DATE*
Kergoz	Le Couriault du Quilio	Michel Rannou	18 germinal an VII
Kertangui	Tinténiac	Veuve Peingloan	8 pluviôse an VII
Kergoat	Le Courialut du Quilio	Corentin Gestalen	7 germinal an VII
Kercarnic Bihan	Tinténiac	Jean Le Berre	12 pluviôse an VII
Menez Huel	Gourcuff	Claudine Cochennec, veuve Thomas Le Coz	7 brumaire an VII
Castel Coz	Ameline Cadville	Yves le Toupin Jean Le Solliec François Buquen	28 nivôse an VII
La Grange	Tinténiac père	Pierre Rannou	23 pluviôse an VII
Kerhornit	Ameline Cadville	Yves Duffain Gilles Berthou	26 pluviôse an VII
Coatnabat ou Bois-l'Abbé (tenue aux issues de) village de Troganvel provenant de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé		Guillaume Le Moalic	19 messidor an VIII
Tenue aux issues de Troganvel	Indivis sous abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé et Kerguern, émigré	Guillaume Le Moalic	19 messidor an VIII

Les manoirs de Melgven

(*Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 297-352).

I. BOURGNEUF (p. 300)

1796, 31 juillet (13 thermidor an IV). «Une maison principalle et manalle avec sa cage d'escallier au nord en paille, construite en simple maçonne et couverte de gled, construite en son rez en une seule pièce et une chambre à feu au-dessus, ayant de longueur à deux longères 28 pieds, de franc 16 sur 20 de hauteur. Au couchant de la précédente, autre maison construite en maçonne et couverte en gled, ayant de longueur à deux longères 28 pieds, de franc 16 sur 8 de hauteur. Au nord de la cour une crèche.

«La cour à framboi cernée de ses murtins en ruine sous le fond de deux cordes, un courtil dit Liorz a leur ayant dans son enclave un puis, un aire à battre et son issu à pailles, un vieux four en ruine... »

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 518, procès-verbal d'expertise, 13 thermidor an IV (Guernisac, émigré).

II. KERANEVEL (p. 319-321)

1793 (16-20 septembre). «Kerennevel ouvrant au midy et couvert en ardoise, ayant 14 ouvertures en sa façade au midy et ayant de long à deux longères 72 pieds, de franc à quatre pignons 15 pieds et de hauteur 20 pieds. Laditte maison composée scavoir

– AU REZ-DE-CHAUSSÉE

* une salle au couchant avec sa cheminée, plafonnée, planchéiée, parquetée et boisée en plain ;
* au centre de laditte maison et au levant de la précédente salle, un sallon à manger ayant une cheminée, ledit sallon plafonné comme la précédente salle, planchéié et boisé, garni de deux buffets d'attache ;
* au levant du précédent sallon, un peristil avec sa porte d'entrée au midy et celle au nord sur l'escalier, communiquant au couchant au sallon précédent et au levant sur la cuisinne cy après ;
* au levant des précédents appartements, une cuisinne pavée en pierres de taille, ayant une cheminée et deux fourneaux ou potagers dont l'un à six services et l'autre à deux ; au dessus de laditte cheminée, un port d'armes pratiqué en armoire et une service en bois pour la batterie de cuisinne.

– À L'ÉTAGE AU DESSUS

* au bout du couchant et au dessus de la salle cy devant mentionnée, une chambre à feu et une armoire d'attache, planchéiée et boisée en sappe ;
* joignant et au levant de la précédente chambre, un grand cabinet dans lequel il y a une cheminée avec une alcove. Ledit cabinet bien planchéié et boisé ;
* joignant et au levant de la précédente chambre, une autre chambre également planchéiée et boisée ;
* au levant des précédents appartements, une grande chambre à feu dans laquelle est pratiqué un alcove, et un cabinet de toilette avec deux urinoirs d'attache, laditte chambre plafonnée en bois, planchéiée et boisée ;
* les greniers planchéiés en bois régnants au dessus des précédents appartements.

– UN PETIT BÂTIMENT formant une aile au nord bout du couchant de la maison principalle ayant dix pieds en carré, composé au rez de chaussée d'un appartement destiné à ramasser des fruits avec des étages en bois, ayant un escalier conduisant aux chambres, au haut duquel sont des latrines ou cabinet d'aisance.

* À l'étage au dessus, un cabinet avec une cheminée, ledit cabinet plafonné, planchéié et

bien boisé, dans la boisure duquel on a pratiqué deux armoires en encoignures.
* Au dessus du précédent cabinet, un petit grenier planchéié.

– AU NORD de laditte maison principalle et au levant du précédent petit bâtiment, un logement en appenty ayant de long à une longère 14 pieds, de franc à un pignonnet 10 pieds et de hauteur 12 pieds. Au rez de chaussée duquel il y a une cave garnie d'étages en planches percées pour mettre des bouteilles.

*Au dessus de la précédente cave, une chambre de domestiques qui a communication avec les chambres des maîtres.

– AUTRE LOGEMENT en appenty situé au levant du précédent, ayant de long à une longère 16 pieds, de franc à un pignonnet 13 pieds et de hauteur 12 pieds. Au rez de chaussée duquel il y a un cabinet avec une cheminée et dans la boisure duquel est pratiquée une armoire d'attache.

* Au dessus du précédent cabinet, un autre cabinet servant d'appartement de domestique, lequel communique avec les chambres de la maison principalle.
* Au dessus du peristil cy devant mentionné, un grand cabinet dans lequel il y a une cheminée, ledit cabinet plafonné, planchéié et bien boisé.»

Maison estimée 2 000 livres. On cite ensuite la cour avec puits, le jardin avec sa terrasse, la boulangerie, l'écurie, la maison servant de pressoir, la chapelle au levant du placître. Total : 15 950 livres.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 343, procès-verbal d'expertise, 16-20 septembre 1793.

– MOULINS DE KERANEVEL

1793, 4 octobre (13 vendémiaire an II) : Sieur Keranevel, émigré. Guillaume Jean, meunier. «Une maison couverte de paille... dans laquelle maison est étably un moulin sur un très petit ruisseau estimé en l'état égard à son emplacement et à son usage avec les dormants et autres ustenciles qui ne sont point susceptibles de grand renable la somme de 750 livres.

* Une autre maison au dessous et au couchant de la précédente, ordinairement appelée Le moulin d'embas, couverte en ardoise, ayant de long à deux longères 30 pieds, de franc à deux pignons 14 pieds et de hauteur 8 pieds, dans laquelle est établi pareillement un moulin sur le même ruisseau et dans lequel aussi loge ledit Guillaume Jean, meunier : 900 livres. Total : 2 570 livres.»

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 343.

17. KEROUZIC (p. 330-331)

Nivôse an II (décembre 1793-janvier 1794) : Thomas Louis du Couédic, émigré. Jean Le Brunou, meunier (dernier bail au rapport de Squiriou du 12 avril 1786). 135 livres par an. Grand renable. Deux tournants. Total : 1 722 livres + 561 livres d'hypothèque du renable : 2 283 livres.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 343.

24. LE FRESQ (p. 334-338)

– Manoir

1793, 21-22 octobre (30 vendémiaire-1er brunaire an II) : expertise du manoir du Fresque «scitué en la paroisse de Melgven appartenant cy devant au sieur de Gouiquet Boccosel, émigré».

«La maison principalle habitée par ledit citoyen François Le Nerzic fermier, couverte en ardoises et ouvrant au levant, ayant de long à deux longères 60 pieds, de franc à trois pignons et deux arras 18 pieds et de hauteur

17 pieds. Laditte maison composée d'un rez de chaussée ayant plusieurs appartements, dans deux desquels il y a des cheminées, d'un étage au dessus ayant chambres et cabinets avec deux foyers, et d'un grenier régnant le long de laditte maison, le tout en mauvais état de réparation et estimé comme tel la somme de 900 livres, arrentée 45 livres.

«Au nord et joignant la précédente maison une écurie couverte en ardoises ayant de long à deux longères 24 pieds, de franc à un pignon 18 pieds et de hauteur 17 pieds, laditte écurie composée d'un rez de chaussée, d'un étage formant une chambre, et d'un grenier au desuus, estimée en l'état la somme de 120 livres, arrentée 6 livres.

«Au levant des précédents logements, une cour ayant ses murs au cerne, fors vers lesdits logements, contenant sous fond 10 cordes, estimée la somme de 100 livres, arrentée 5 livres.

«Un puy dans laditte cour, estimé avec son engorgeure, couronnement et chapiteau, la somme de 120 livres, arrenté 6 livres.

«Une chapelle couverte en ardoise, ayant de long à deux longères 24 pieds, de franc à deux pignons 14 pieds et de hauteur 12 pieds, ladite chapelle en ruine et nayant aucun ornement intérieur, estimée en l'état la somme de 60 livres, arrentée 3 livres.

«L'esplanade au midy de la cour contenant sous fond sans ediffices 50 cordes, estimée avec les bois réduits à fond la somme de 100 livres, arrentée 5 livres.

«Un four scittué sur laditte esplanade estimé en l'état la somme de 40 livres, arrenté 2 livres.

«Un ancien jardin actuellement sous pâture nommé Le vieux jardin scittué au midy de laditte esplanade, cerné d'un mur en très mauvais état, contenant sous fond un journal, estimé avec ses fruitiers et bois réduits à fond la somme de 200 livres, arrenté 10 livres.»

(...) Total de l'estimation : 7 960 livres.

– Moulin

1793, 31 octobre (10 brumaire an II) : expertise. Couiquet de Boccosel, émigré. François Rica, meunier. Grand renable. « Une maison habitée par ledit citoyen François Rica, meunier, ouvrante au levant et couverte en paille, dans laquelle sont établis deux moulins. » Total : 3 310 livres.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 343, procès-verbaux d'expertise.

25. LE MÉROS (p. 338-341)

1643, 20 août : le « manoir noble de Mesros » est à noble Jean Guillemin, sieur de Mesros.

*
* *

Arch. dép. Finistère, A 62, rentier.

27. MINUELLOU (p. 342-346)

– Métairie

1794, 4-8 janvier (15-19 nivôse an II) : «La maison principalle ouvrante au Midy, couverte partie en ardoises et partie en apille, ayant de long à deux longères 70 pieds, de franc à deux pignons et unarras 14 pieds et de hauteur 20 pieds. Estimée en l'état avec ses cheminées, portes, fenestres, planchers, cloisons et autres éligements la somme de 1 100 livres.

«En l'endroit ledit citoyen Henry Le Reste fermier nous a dit que toutes les portes et fenestres en bois existantes sur laditte maison y avoient été placées à ses frais et qu'il en répétoit le remboursement. Sur laquelle réclamation nous l'avons renvoyé vers le directoire du district de Quimperlé pour y faire valloir ses droits comme bon luy semblera.»

– Moulin

1794, 10 janvier (21 nivôse an II) : expertise du moulin de Menehuellou. Thomas Louis du

Couédic « cy devant grand maître des eaux de la cy devant province de Bretagne », émigré. Henry Buaré meunier, sous fermier du citoyen Henry Le Reste. Grand renable. «Une maison couverte en paille, ouverte au midy, habitée par ledit citoyen Henri Buaré, meunier, et dans laquelle est établi un moulin à eau tournant.» Total : 2 252 livres.

*
* *

Arch. dép. Finistère, 1 Q 343, procès-verbaux d'expertise.

Prosper Mérimée et la Bretagne
Nouvelles remarques sur la tournée de 1835

par Robert Leclercq

Voici quelque soixante-dix ans, le Concarnois Auguste Dupouy publiait dans la *Bretagne touristique* son article «Mérimée et la Bretagne[1]». C'était en 1927 et il ne s'agissait pas d'un hasard. Auguste Dupouy, normalien, professeur de lettres au lycée Louis-le-Grand, à Paris, venait d'écrire un brillant commentaire du volume rassemblant les nouvelles *Carmen, Arsène Guillot, l'Abbé Aubain*, dans l'édition des *Œuvres complètes* de Mérimée dirigée par Pierre Trahard et Edouard Champion[2].

Son article débute fort mal pour Mérimée puisque Dupouy prend pour point de départ la détestable lettre rédigée par l'inspecteur général des monuments historiques que Mérimée était devenu depuis l'année 1834, lettre adressée, le 12 janvier 1836, à son ami avignonnais Esprit Requien, l'un des plus brillants «antiquaire» de sa génération[3]. Requien, alors âgé de quarante-huit ans, était l'un des complices de Mérimée, de quinze ans plus jeune que lui, en matière d'archéologie mais aussi de polissonneries échangées au cours de repas appréciés et de randonnées au service de l'art. Requien, dont les activités au bénéfice des monuments historiques avaient été consacrées par des titres officiels, devait être l'objet, en 1851, de cette appréciation donnée par Arcisse de Caumont, l'un des pères de l'archéologie française moderne : «Il est bien rare de trouver des hommes aussi instruits, aussi désintéressés et aussi dévoués que M. Requien.[4]»

La lettre à Requien suscite de la part d'Auguste Dupouy un commentaire passionné qui s'étend sur trois pages du grand format de la *Bretagne touristique*. Tout d'abord, c'est la protestation contre l'assertion visant la Bretagne : «Ce pays de brouillards froids et humides», protestation qu'il reprendra dans *Géographie des lettres françaises*, citant le propos et ajoutant : «et Renan contresigne[5].» La tournée de Mérimée en Bretagne se situe du 20 août au 6-7 octobre 1835. C'était, pourtant, une période climatique favorable, à part quelques probables «crachins».

---

[1] Auguste DUPOUY, «Mérimée et la Bretagne», *La Bretagne touristique*, 1927, t. 6, n° 60, p. 50-52.

[2] Prosper MÉRIMÉE, *Œuvres complètes* publiées sous la direction de Pierre Trahard et Édouard Champion. Volume *Carmen, Arsène Guillot, l'Abbé Aubain*. Texte établi et annoté avec une introduction d'Auguste Dupouy, Paris, Champion, 1927.

[3] Avant de paraître dans la *Correspondance générale* colligée par Maurice Parturier (Paris, Le Divan, 1942, p. 6-9), cette lettre avait été publiée dans la *Revue de Paris*, t. III, numéro du 15 mai 1898, p. 255-256.

[4] *Bulletin monumental*, 1851, p. 504.

[5] Auguste DUPOUY, *Géographie des lettres françaises*, Paris, A. Colin, 1951.

Nouvelle protestation, cette fois contre les allégations sur les difficultés à prononcer le breton : «Il vous sied bien de honnir nos quatre dialectes.» Et de rappeler l'aisance dont Mérimée témoignait dans la pratique du grec ou de l'espagnol (sans parler de l'anglais, évidemment).

Un point sur lequel Dupouy réagit fort vivement est le propos lamentable : «Quant aux naturels du pays, hélas ! c'est la province sans soleil. Croiriez-vous que j'ai fait 400 lieues en Bretagne sans déboutonner ma braguette. Impossible de toucher sans pincettes les personnes du sexe de Brest, Morlaix, Saint-Brieuc, Rennes, Vannes, Quimper.» Dupouy s'exclame : «Quant à votre dédain de nos sœurs bretonnes, faut-il nous en indigner ou vous en plaindre ?» La suite de sa protestation sera relevée plus loin.

La plus importante partie de l'article est consacrée, ensuite, à la tournée de Mérimée, telle qu'elle est relatée dans les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*. Auguste Dupouy relève avec constance les appréciations peu flatteuses portées par Mérimée sur quelques monuments bretons, sauf à reconnaître la justesse de certaines de ses vues, tout comme le fera quelques années plus tard Paul Verdier, inspecteur général des monuments historiques[6].

Auguste Dupouy déplore «qu'il n'y ait pas plus de sympathie et plus d'atmosphère dans ces *Notes*» et ajoute : «Mais quoi ! les plus écartés, les plus émouvants de nos sanctuaires, je pense à tant de chapelles de village, à tant d'oratoires isolés qui n'étaient pas classés « historiques[7]», il ne les a point vus.» C'est aussi oublier un peu facilement les difficultés des voyages en ce début du XIXe siècle. En fait, Mérimée visitait les monuments sur lesquels il avait pu se documenter et ceux que lui signalaient les officiels ou les «antiquaires». Si l'on se réfère aux réponses aux questionnaires officiels de l'époque concernant les monuments historiques, élaborés au ministère et diffusés par les préfets auprès des sous-préfets et des érudits locaux, il apparaît que l'intérêt était loin d'être réellement éveillé.

In fine, le professeur de lettres (et le Breton) se satisfait quand même de deux passages des *Notes*, souvent reproduits : «C'était un artiste. Voici des lignes presque enthousiastes sur la baie de Paimpol, vue de l'abbaye de Beauport», et de les citer. Tout comme, à la suite, le passage concernant les «pierres druidiques». Auguste Dupouy connaissait trop bien la littérature de Mérimée pour ne pas apprécier ces échappées sur la nature, parues dans un rapport officiel, sous la plume d'un écrivain qui donne rarement dans la description des sites. Pierre-Marie Auzas, tout comme Paul Verdier l'avait fait aussi, n'a pas manqué de citer le passage sur l'abbaye de Beauport[8].

L'article se termine par l'évocation du canular Guinclan, mauvais tour joué par des érudits bretons à l'inspecteur général[9]. Dans sa lettre à Requien, Mérimée mentionne brièvement l'incident et termine par : «Tout cela m'a donné un peu de tracas et je m'en venge dans mon rapport, en traitant les cuistres bretons comme ils le méritent.» Auguste

---

[6] Paul Verdier, inspecteur général des monuments historiques, procède tout de même puis relève quelques appréciations spécialement favorables formulées par Mérimée sur certains monuments bretons, tels l'église Saint-Samson de Dol ou la chapelle Saint-Herbot, ainsi que sa demande immédiate de crédits pour l'abbaye Saint-Gildas-de-Rhuys. «Il y a cent ans», *Les monuments historiques de la France*, 1936, n° 1, p. 41-45.

[7] Il convient de remarquer que le terme «classé» est apparu pour la première fois dans la circulaire ministérielle du 10 août 1837, soit deux ans après la tournée de Mérimée.

[8] Pierre-Marie AUZAS, «Mérimée méconnu», *Les monuments historiques de la France*, 1970, n° 3, p. 13-47.

[9] Robert LECLERCQ, «Une lettre de Théodore Hersart de La Villemarqué. Mérimée victime d'un canular». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXIII, 1994, p. 473-488.

Dupouy ne relève pas le propos. Au vrai le terme de «cuistre» n'avait, pour Mérimée qu'une portée limitée[10].

Au-delà du rappel des relations littéraires d'Auguste Dupouy avec l'œuvre littéraire de Prosper Mérimée, il a semblé intéressant d'évoquer, en se fondant sur la *Correspondance générale* de Mérimée et sur ses *Notes d'un voyage*, ainsi que sur des documents appartenant aux Archives des Monuments historiques, les relations de Mérimée avec les Bretonnes et les Bretons mais aussi l'aide qu'il a apportée à la conservation des monuments de la Bretagne, souvent à la sollicitation des érudits bretons ou des autorités locales.

Le dossier épistolaire et les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*

Durant sa tournée en Bretagne, en 1835, et à son retour, Mérimée écrit sept lettres dans lesquelles il s'exprime fort librement à propos des Bretons et de leurs usages. Il déplore les difficultés rencontrées avec la langue bretonne dont il n'a peut-être pas assez repéré qu'au-delà de dialectes, il y a aussi des différences de prononciation. Il fait mention de monuments : les deux églises rondes de Lanleff et de Quimperlé, à propos desquelles il écrit à Jaubert de Passa, ancien préfet d'Empire, résidant à Perpignan, qu'il a rencontré l'année précédente. À Ludovic Vitet, son prédécesseur dans ses fonctions, il écrit, au cours de son voyage de 1841, que la cathédrale de Dol est «le plus beau monument de la Bretagne». Il écrit aussi que le château de Fougères «offre un très bel exemple de l'architecture militaire[11]».

Les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*[12], rapport adressé au ministre de l'Intérieur, terminé en mars et publié en octobre 1836, sont la relation de son inspection dont la seconde partie concerne la Bretagne, soit quatre-vingt dix pages sur cent quatre-vingt dix. Ce voyage, sa seconde tournée, Mérimée l'entreprend certainement dans l'optique de son temps. Ce qui l'attire avant tout, ce sont les «monuments druidiques». Le premier menhir venu l'intéresse. Mais ce sont, évidemment, Carnac, Erdeven et leurs alignements ainsi que Locmariaquer et Gavr'inis qui le passionnent et le retiennent. Tant est qu'il consacre à ces monuments vingt pages de son rapport. De Rennes, n'a-t-il pas écrit à Charles Lenormant, directeur adjoint au Cabinet des médailles : «Je pars demain pour l'Ouest ; je verrai des dolmens à foison et je tâcherai qu'ils ne me tournent pas la tête. C'est une propriété qu'ils semblent avoir.» Peut-être fait-il allusion aux interprétations délirantes publiées à leur sujet par les journaux et revues de l'époque. Le «celtisme» est à la mode.

À la fin de la seconde partie du rapport, Mérimée condense en trois pages ses opinions sur la Bretagne. Tout d'abord, la moitié du texte est consacrée aux «monuments qu'on appelle celtiques ou druidiques». En examinant la face supérieure des dalles couvrant les dolmens, il n'est pas parvenu à découvrir de «rigoles... pratiquées de main d'homme et destinées à l'écoulement du sang des victimes égorgées». Il se perd en conjectures sur la signification de ces monuments et en vient à penser que les «architectes de ces grossières constructions» ont surtout voulu réaliser des tours de force et que ce n'est que dans un second temps que le monument recevait «une

---

[10] N'écrira-t-il pas au même Requien le 25 octobre 1838 : «Que voulez-vous, je suis cuistre par profession.» Tout comme il l'avait déjà fait dans une lettre à Sophie Duvaucel, le 25 septembre 1834 : «Je deviens cuistre et je trouve qu'il y a un plaisir indicible à l'être.»

[11] Mérimée a longuement décrit le château de Fougères dans une instruction qui figure dans les *Travaux du Comité des travaux historiques et scientifiques* publiés par Xavier Charmes. Paris, Imprimerie nationale, 1886, vol. III.

[12] Prosper MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, présentées par Pierre-Marie Auzas, Paris, Adam-Biro, 1989, 214 p.

destination religieuse ou civile indifféremment». Peu de restes de l'occupation romaine. «Les monuments du Moyen Âge sont moins importants en Bretagne que dans aucune autre de nos provinces», écrit-il. Peu de traces du roman en Bretagne. «Le gothique primitif y est aussi fort rare.» Il en cite deux beaux exemples : les églises de Dol et de Beauport, sur la description desquelles il s'est fort étendu. Nombre d'églises ont épousé un style anglais jusqu'au XVe siècle. S'il regrette que l'ornementation ne soit jamais «très remarquable», il incrimine les matériaux. Ceux qui sont «propres à la recevoir sont rares et coûteux», telle la kersantite. Par contre «la sculpture sur bois paraît avoir atteint un niveau de perfection qui prouve que c'étaient surtout des matériaux convenables qui manquaient aux artistes bretons pour exceller dans l'art de travailler la pierre.» Il a pourtant beaucoup apprécié les sculptures de Notre-Dame du Folgoët.

Des érudits bretons contemporains, Alfred Ramé et, surtout, Charles de La Monneraye[13], citent souvent les *Notes d'un voyage*, pour approuver les appréciations de Mérimée ou pour les discuter. A propos des portes occidentale et septentrionale de l'église Notre-Dame de Lamballe, La Monneraye écrit, en 1849 : «Il ne paraît pas douteux, dit M. Mérimée, dont nous partageons l'opinion, qu'elles appartiennent à la même époque qui serait, selon nous, le commencement du XIIIe siècle.» Même accord en ce qui concerne la façade occidentale de l'église Saint-Sauveur de Dinan : «Nous terminons en disant avec M. Mérimée que, dans la façade occidentale de Saint-Sauveur, couverte à profusion de statuettes et de rinceaux, ornée d'un grand nombre de colonnes rondes ou torses couronnées de chapiteaux historiés, il est impossible de ne pas reconnaître le style roman fleuri dans son entier développement.» Mérimée demeure incertain quant à la date de construction de l'église Sainte-Croix de Quimperlé, se bornant à citer le *Dictionnaire* d'Ogée qui donne la date de 1029 comme celle de la fondation. Il ajoute, il est vrai : «Peut-être le chœur... aura-t-il été voûté dans le XIIe siècle.» La Monneraye retient à l'encontre de Mérimée la date erronée de 1029 qui est celle de la fondation primitive alors que la construction du monument actuel se situe, selon lui, au XIIe siècle ou tout au plus dans les dernières années du XIe siècle, ce qui est l'opinion admise.

Petite querelle faite à Mérimée quant à la destination de la salle septentrionale de l'abbaye de Beauport : Mérimée était «tenté de la prendre pour une bibliothèque» ; La Monneraye est dans le vrai en la reconnaissant pour le réfectoire, en raison de sa disposition générale et aussi du fait de l'espèce de chaire ou «petite tribune élevée», remarquée, sans plus, par Mérimée.

Arcisse de Caumont, qui a fait en Bretagne une tournée archéologique en 1849, épouse souvent les points de vue de Mérimée. Il serait hasardeux et vain de tenter de se livrer à une étude critique sur les appréciations de Mérimée quant aux monuments qu'il a pu visiter. L'ampleur de la tâche laissait inévitablement place à quelques erreurs. Il a rédigé définitivement son ouvrage, à Paris, aidé de simples notes, sans iconographie autre que quelques croquis personnels, sauf quelques cas privilégiés tels que l'église de Lanleff sur laquelle des dessins avaient été publiés.

Les Bretonnes

Mérimée avait été un personnage fort dissipé dans les trois années où il était fonction-

[13] Charles DE LA MONNERAYE, «Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne pendant la durée des XIe et XIIe siècles», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. I, 2e et 3e livraison, 1849, p. 41-191. Alfred Ramé, devant l'Association bretonne, commente les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*. Ainsi, à propos de la cathédrale de Dol : «Je puis invoquer le témoignage de M. Mérimée qui n'a pas seulement étudié l'architecture anglaise sur des planches éditées par les archéologues d'outre-Manche.»

naire au ministère de l'Intérieur, sous la protection du comte d'Argout, avant qu'il ne soit nommé, le 17 mai 1834, par Thiers, inspecteur général des monuments historiques. Sa correspondance est pleine de propos fort libertins et de la relation de ses sorties aventureuses. Les femmes l'intéressaient mais ne seront jamais capables de rompre son célibat. Il avait des goûts divers : filles de joie, souris de l'Opéra, petite actrice, comme Céline Cayot, dames de la société, pour en arriver à tomber amoureux de Valentine Delessert, fille du comte Alexandre de Laborde.

Lorsqu'il écrit : «Quant aux naturels du pays, hélas ! c'est la province sans soleil», il ne s'agit pas d'une notation ayant trait à la météorologie bretonne, comme les commentateurs n'ont pas manqué de l'écrire. C'est plutôt : pas de femmes, pas de Bretonnes, pas de soleil. Auguste Dupouy n'a pas assez pris garde à ce que Mérimée écrit à propos d'autres provinciales. Mais la *Correspondance générale* n'était pas encore parue. Il y aurait trouvé un moyen de panser la plaie ouverte dans la sensibilité bretonne. Triste et consolante énumération de passages de lettres écrites l'année précédente, lors de la tournée dans le Midi :

– le 14 août, d'Avallon, à Jenny Dacquin : «Les femmes sont ici aussi laides qu'à Paris. En outre, elles ont des chevilles grosses comme des poteaux.»

– le 15 août, d'Autun, à Hippolyte Royer-Collard : «Figurez-vous que je n'ai pas encore pu trouver de femmes. Il y avait bien à Nevers certaines créatures ayant de la gorge, mais elles avaient des bas de laine bleus et des chevilles comme ma cuisse... J'ai fait deux lieues dans Autun aujourd'hui sans rien trouver.»

– Le 23 août, de Mâcon, à Adrien de Jussieu : «Il y a bientôt vingt-trois jours que je cherche, non pas un homme, comme Diogène, mais une femme. Je n'ai trouvé que des êtres bruns, en bas de laine et sabots.»

– Le 3 septembre, de Lyon, à Hippolyte Royer-Collard : «La vie de province est horrible et les soirées terriblement longues. Les femmes grasseyent et sont sales.»

– Le 2 octobre, de Toulon, à Jenny Dacquin : «... Sale et joli convient parfaitement aux Marseillaises. Elles ont toutes de la physionomie, de beaux yeux noirs, de belles dents, un très petit pied et des chevilles imperceptibles. Ces petits pieds sont chaussés de bas canelle, couleur de la boue de Marseille, gros et raccommodés avec vingt cotons de nuances différentes. Leurs robes sont mal faites, toujours fripées et couvertes de taches...» Il paraît s'en être contenté car il les trouve «ravissantes malgré tout».

– Le 1er novembre, de Nîmes, à Édouard Grasset, lui aussi amateur de virées : «La Provence m'a blasé. Où donc a-t-on pris qu'il y avait de jolies filles à Arles, je dis filles à montrer leur cul pour de l'argent. Ce sont les plus sales poisons de la terre.»

Ce florilège, qui n'a rien d'exhaustif, révèle, chez Mérimée, un fétichisme de la cheville qui apparaît aussi dans la lettre qui relate sa première entrevue avec Jenny Dacquin[14]. Cela relevé, et d'ailleurs bien connu, Mérimée ne gâte donc pas plus les Provençales que les Bretonnes. Ce sont des confidences à des amis, des confidences qui révèlent l'une des misères qui marquent ses courses au service des monuments historiques. Une question vient à l'esprit : ne s'agit-il pas d'une affectation destinée à donner le change à ses relations féminines ? Certainement pas à Jenny Dacquin qui est encore à Boulogne, ni à Céline Cayot avec laquelle il vient de rompre. Le 12 janvier 1836, quand il écrit si mal des Bretonnes à l'Avignonnais Requien, on ne voit pas très bien par quel chemin sinueux il parviendrait à faire savoir à Valentine Delessert, qui a suivi son mari à la préfecture de Chartres, qu'il se tient enfin convenablement. Il est vrai qu'il nourrit pour

14 Prosper MÉRIMÉE, *Correspondance générale*, *op. cit.*, lettre à Sutton Sharpe, t. 16, p. 63-64.

elle un vif amour qui se concrétisera un mois plus tard lorsqu'il sera reçu par la préfète.

Il n'est donc pas possible de trouver d'excuse au vilain propos sur les Bretonnes. Les voici ravalées au rang des Provençales ! Et l'incident (peut-être) réglé. À sa décharge, il est permis de relever l'appréciation donnée sur ses compatriotes bretonnes par le président Habasque, l'une des relations de Mérimée au cours de sa tournée. Elle est fort injuste aussi[15].

Le drôle est que, dans son article de 1927, Auguste Dupouy offre à Mérimée une petite tribu de Bretonnes légendaires ou fictives, et c'est son interpellation : «Infortuné Prosper, qui n'avez rencontré dans votre voyage d'Armor ni Anne en sabots, ni Marie en coiffe, ni Louise de Keroual *(sic)*, ni Emma Kosilis, ni la petite Noémi, ni Tryphina Keranglaz, ni celle qui, «de Keriel à Roudarore», cheminait au bras d'un autre poète, ni, costumée en bigouden de Pont-l'Abbé, votre Carmen.» Un «tribut» de femmes dont Dupouy suppose sans doute qu'elles auraient la cheville assez fine et le vêtement assez coquet pour plaire à Mérimée dont la renommée littéraire les auraient peut-être séduites, à défaut de sa conversation dont il n'était pas prodigue[16].

Les Bretons

Le passage à Rennes, outre qu'il est l'occasion de marquer des réserves à l'égard de l'architecture du Grand Siècle, ce qui n'est pas pour surprendre de la part d'un romantique, mène l'inspecteur général non pas dans les seules salles d'apparat du Parlement mais en pleine audience du tribunal, et d'écrire à son ami Édouard Grasset, le 21 août : «Demain, je pars pour la Bretagne... Je risque beaucoup d'attraper la gale... très commune à l'ouest de Rennes, et hier encore je voyais deux chouans qu'on jugeait se gratter entre les doigts avec beaucoup d'action pendant le réquisitoire de M. le procureur du Roi.» Qu'allait-il assister à cette audience !

Quant à traiter les Bretons de «sauvages» dans la lettre à Requien, relevée par Auguste Dupouy : «Par-dessus le marché, ces sauvages ne m'ont-ils pas persécuté dans leurs journaux...» Il s'agit du canular Guinclan, affaire sur laquelle il n'y a pas lieu de revenir. Le terme «sauvage» signe ici le mécontentement. Au vrai, il est bien connu que les Bretons des campagnes, tout comme les habitants de provinces lointaines, étonnaient, par leur vêture et leurs habitudes, les voyageurs ou, simplement, les gens des classes aisées qui étaient ravis de rencontrer des «sauvages». Sophie Ulliac-Dudrezenne ne décrit-elle pas la gravure des *Relevailles* d'Olivier Perrin, reproduite dans le *Journal des femmes* en juin 1835, en parlant de gens « sauvages, ignorans[17]» ? Un anonyme de 1833 écrit innocemment : «À côté de cette sauvagerie primitive, on retrouve des mœurs si pures, une honnêteté si rare, une nature si vierge et, surtout, une foi si vivante, si forte, si capable d'inspirer de grandes choses que, loin d'avoir le courage de se plaindre, on se prend à admirer ce merveilleux anachronisme. J'éprouvais pour mon compte une vraie peine à quitter ce pays attachant, pour rentrer dans notre civilisation où l'on ne croit plus guère à rien[18].»

---

15 Le président Habasque n'écrit-il pas, dans ses *Notions... sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, t. I, p. 299 : «Elles ne sont point jolies ; leur tournure n'a rien de gracieux ; leurs traits n'ont aucune délicatesse ; leurs vêtements sont ingrats et ne laissent entrevoir aucune forme. C'est une beauté d'avoir le front rouge et animé...»

16 Rappelons : «C'était Anne de Bretagne avec des sabots» *(bis)* [Simone MORAND, *Anthologie de la chanson de haute Bretagne*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1976] ; la Marie de Brizeux ; Louise de Keroualle, duchesse de Portsmouth, si bien infiltrée en Angleterre auprès du roi Charles II ; Emma Kosilis, l'héroïne de Charles Le Goffic ; la Noémi, aux cheveux d'«un blond adorable», des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Renan ; Tryphina Keranglaz, née de l'imagination d'Anatole Le Braz, ou encore l'amoureuse bretonne de Le Goffic (*Poésies complètes*, Paris, Plon, 1931, 7e éd., p. 51-54).

17 Sophie ULLIAC DUDREZENNE, *Journal des femmes*, t. XI, 1er juin 1835, p. 255-256.

18 Anonyme de 1833, *Récits et impressions de voyage*, Paris, Gaume, 1838, 203 p. (Bibliothèque du musée des Arts et Traditions populaires).

Il est à espérer que, tout comme Eugène Devéria avant lui[19], puis Stendhal[20], Mérimée aura su admirer les manifestations de la piété bretonne en ce qu'elle donnait aux visages une harmonie supraterrestre, au lieu de s'attarder sur des négligences vestimentaires : «On tient à déshonneur de laver ses culottes», écrit-il, le 8 octobre, à Jaubert de Passa qu'il gratifie d'une description peu ragoûtante d'un pardon à Saint-Gildas-de-Rhuys. Ainsi est Mérimée. Il nourrit son humeur sarcastique de tout ce qu'il aperçoit qui peut bien s'y prêter et lui donner, de plus, l'occasion de marquer son anticléricalisme.

Plus intéressante est l'évocation de ses relations avec les érudits bretons, les «antiquaires», selon le terme de l'époque. Cette fois, il s'agit, non plus du «vaurien», mais du jeune et érudit inspecteur général des monuments historiques. Certes, cela débute mal. De Rennes, il écrit à Charles Lenormant : «Les antiquaires sont ici plus fous qu'autre part. Ils sont complaisans et me tracent un itinéraire ; mais en même temps, je suis obligé d'entendre les dissertations les plus bouffonnes sur les colonies sarmates, phéniciennes, les vaisseaux à trois ponts des Venètes, les temples serpentins, etc.» et, persifleur, d'ajouter : «Savez-vous l'origine du mot obélisque ? OB, serpent en phénicien, et BEL, seigneur. Rien de plus semblable à un serpent debout sur sa queue qu'un obélisque. J'ai hasardé timidement que le bas d'un obélisque étant plus gros que le haut, il valait mieux placer le serpent sur la tête. On a manqué m'assommer.»

Personnage officiel, Mérimée est introduit par une lettre aux préfets : «M. Prosper Mérimée, attaché à la direction des Beaux-Arts du ministère de l'Intérieur, en qualité d'inspecteur des monuments historiques, va parcourir votre département... Je vous prie, Monsieur le Préfet, de vouloir recommander M. Mérimée aux diverses autorités locales afin de lui assurer les moyens...» Mérimée, semble-t-il, n'aura pas rencontré les correspondants locaux du Comité de l'histoire des lettres, philosophie, sciences et arts, créé par Guizot le 10 janvier 1835, auprès du ministère de l'Instruction publique. Ce sont Armand Taslé pour les Côtes-du-Nord, et Dominique Maillé pour l'Ille-et-Vilaine, seuls départements représentés. Dans l'*Almanach royal* de 1836, édité au printemps, figurent par contre Armand Duchatellier qui, dès 1835, porte le titre de «correspondant du Comité des recherches historiques pour le Finistère», le président Habasque et Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, trois des érudits rencontrés durant sa tournée. Les autres, ceux dont il fait mention dans ses *Notes d'un voyage*, il les a rencontrés au vu de leurs travaux, qu'il les ait connus lui-même ou qu'il ait été informé de leur compétence par l'autorité.

Dans le cours de son rapport, Mérimée est amené à discuter des opinions émises par deux des premiers «antiquaires» bretons : Armand Maudet de Penhouët et le chevalier de Fréminville. Le premier, âgé alors de soixante et onze ans et qui était, en particulier, l'auteur d'une plaquette sur le «temple de Lanleff» dans lequel il voyait malencontreusement un baptistère, venait de publier un mémoire sur la Vénus de Quinipily et les Hercules de Locminé, écrits que Mérimée s'emploie aussi à réfuter, d'ailleurs fort courtoisement. De même fait-il à propos des alignements de Carnac qu'Armand de Penhouët, à la suite des anglais Stukeley et Deane, expliquait par l'ophiolâtrie... et Mérimée de parcourir les alignements, la boussole à la main pour vérifier si les alignements serpentent !

Du chevalier de Fréminville, dont le livre *Antiquités de la Bretagne. Monuments du Morbihan* a connu, en 1834, sa seconde édition tandis que sort, en 1835, *Antiquités du Finistère*, Mérimée réfute les thèses qui ont,

---

19 Eugène DEVÉRIA, «Le musée de Rennes», *Revue de Bretagne*, décembre 1833, p. 181-188.

20 STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Calmann-Lévy, s.d., p. 21-22.

en particulier, le tort de refuser, par orgueil national, d'accorder son importance à l'occupation romaine. N'importe ! Il écrit dans son rapport : «M. de Fréminville, auteur de plusieurs ouvrages estimés...». Âgé, alors, de quarante-huit ans, le chevalier est en plein délire de travestissement. De passage à Brest, il ne semble pas que Mérimée ait rencontré «Mademoiselle Pauline».

Par contre, à Saint-Brieuc, c'est la rencontre avec le président du tribunal, François Habasque, dans la force de l'âge, «auteur d'un ouvrage estimé sur le département des Côtes-du-Nord[21]», qui a la complaisance de l'accompagner dans les environs de la ville pour examiner quelques dolmens. Le président Habasque parle le breton. A-t-il un handicap physique ? Toujours est-il qu'il n'accompagne pas Mérimée jusqu'à la tour de Cesson qu'il étudie depuis 1814 au moins. Le président a pu préparer Mérimée à la découverte du «temple» de Lanleff, qu'il attribue à quelque ordre surgi lors des croisades, ou à la visite de l'abbaye de Beauport, occasion pour le président d'exalter l'œuvre des prémontrés... que Mérimée traitera de «riches oisifs».

À Morlaix, Mérimée fait visite à Aymar I de Blois, alors âgé de soixante-quinze ans, qui l'impressionne : «M. le comte de Blois, de Morlaix, l'un des antiquaires les plus distingués de la Bretagne, me cita un manuscrit en sa possession...» Il s'agit d'une discussion à propos du changement d'axe nef-chœur de la cathédrale de Quimper que Mérimée examinera quelques jours plus tard. Aymar de Blois va, d'ailleurs, aider à la restauration d'ensemble de la cathédrale. Le comte était l'auteur d'un article paru dans les *Mémoires de l'Académie celtique* : «Remarques sur l'accent armoricain[22]».

La visite à Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet est relatée dans les *Notes d'un voyage* d'une manière assez flatteuse à propos des études de l'érudit sur la présence des Romains en Armorique et, tout spécialement, sur la localisation qu'il fait d'Occismor dans les environs de Lesneven. Mérimée a pu lire, en effet, la *Notice sur l'ancienne ville d'Occismor* que Miorcec de Kerdanet a publiée en 1829. Il écrit : «M'étant adressé à ce savant pour obtenir quelques renseignements sur sa découverte, il voulut bien me montrer un assez grand nombre de fragments qu'il a recueillis...» Curieusement, alors que son hôte est encore relativement jeune, quarante-trois ans, celui-ci ne semble pas l'avoir accompagné, et c'est avec le comte William de Tromelin, une connaissance parisienne[23] et un bibliophile averti, comme lui-même, qu'il se porte vers le plateau de Kerilien. De son enquête pour le développement de laquelle son accompagnateur, qui pratique le breton, l'aide beaucoup, il conclut à l'existence d'une voie romaine mais, quant à déduire des substructions observées et des débris ramassés qu'il y avait là une ville... L'entretien avec Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet au retour a été, sans doute, un peu frais. Manquant de temps, l'inspecteur général n'a pu visiter le château de Kerjean à propos duquel le savant breton avait aussi rédigé une notice. Mérimée se porte ensuite vers la basilique Notre-Dame-du-Folgoët sur laquelle Kerdanet l'aura certainement documenté. Son père avait, en effet, réussi à la sauver de la démolition en 1810. Mérimée saura reconnaître toutes les qualités de la basilique.

L'excursion dans la propriété du Pérennou, proche de Quimper, en compagnie de Louis de Carné et de Félix Dumarallac'h, le fils du découvreur des ruines romaines, le passionne. Tout s'y trouve, substructions et, même, restes de murs, peintures, mosaïques, pièces de monnaie. De plus, le site est agréable. Il y rencontre aussi Armand Duchatellier. Ce

---

21 François HABASQUE, *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, Guyon ; Guingamp, Jollivet ; Paris, Béchet, 3 vol., 1833-1837.

22 *Mémoires de l'Académie celtique*, t. V, 1810, p. 31-36.

23 Prosper MÉRIMÉE, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. I, p. 399, lettre à Charles d'Arragon, 21 février 1835.

sont gens de bonne compagnie, des hommes de son âge. Louis de Carné, alors conseiller général du Finistère, écrit dans la *Revue des deux mondes* et publiera même, en 1836, un article intitulé *De l'Espagne et de son histoire*. C'est d'ailleurs une vieille connaissance parisienne. Ils se sont rencontrés dans le salon de Mme d'Aguesseau. Armand Duchatellier est alors inspecteur des prisons et établissements de bienfaisance dans le Finistère. Il ne s'agit pas d'une sinécure : il fait paraître, en 1835, ses *Recherches statistiques sur le département du Finistère* que couronnera l'Académie des sciences et il va publier sa remarquable *Histoire de la Révolution dans les cinq départements de l'ancienne Bretagne* établie à partir de documents originaux. Nul doute que ces personnalités n'aient tenu des conversations animées, marquées, il est vrai, par quelques dissonances. Mérimée est un libéral et un athée. Eux sont des légitimistes et des chrétiens fervents et actifs.

Une autre rencontre nous est connue, c'est celle de Cayot-Délandre à Saint-Gildas-de-Rhuys. Quelque intérêt que Mérimée ait porté à l'église abbatiale, Cayot-Délandre se plaint. À Armand Duchatellier, il écrit le 28 octobre 1839 : «À propos de savants, nous avons eu ici M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques, en société duquel j'ai fait une petite tournée dans la presqu'île de Rhuys, pour y voir les ruines du château de Suscinio et l'ancienne abbaye Saint-Gildas. Je ne sais si dans le Finistère il procédait comme chez nous ; mais il était tellement pressé qu'il négligeait beaucoup de choses curieuses, ce que nous n'avons pas pu nous empêcher de lui faire remarquer[24].» Plus méchamment, Cayot-Délandre avait écrit, le 24 février 1838, au préfet du Morbihan, en réponse à la circulaire du 10 août 1837 : «Quant aux monuments qui sont entre les mains du gouvernement, je pense qu'il serait profitable d'en assurer la conservation ; mais il faudrait pour cela la coopération d'hommes spéciaux et zélés, tenus continuellement en rapport avec l'administration départementale et avec le Ministère ; des hommes enfin placés en cette position qu'ils ne pensent pas se croire investis d'une sinécure[25].» Il n'est pas certain qu'il songeait à Mérimée. Peut-être le trait visait-il plutôt le conservateur des antiquités du Morbihan qu'avait été, en 1828, le fantaisiste Auguste Romieu, d'ailleurs condisciple et ami de Mérimée.

Nombre d'autres érudits Bretons vont devenir correspondants du Comité des travaux historiques dont Mérimée est membre. Tels sont Anatole de Barthélemy, Jules Geslin de Bourgogne, Pol de Courcy, Alfred Ramé ou Prosper Levot, le bibliothécaire de la Marine à Brest, en 1835, dont il n'a pas été possible d'établir s'il a rencontré Mérimée.

Au service du patrimoine breton

Les *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France* formulent d'emblée quelques demandes auprès du ministre de l'Intérieur. C'est la protection des statues funéraires du prieuré Saint-Magloire de Léhon, jetées au sol : «Quand bien même ces chevaliers de pierre n'auraient pas de nom, ils mériteraient cependant plus d'égards. Vous pourriez, Monsieur le Ministre, inviter M. le préfet d'Ille-et-Vilaine à les faire transporter dans la cathédrale de Dinan. Près du coeur de Duguesclin, ils seraient convenablement placés.»

À Corseul, Mérimée demande des fouilles autour du «temple de Mars» dont il hésite à faire une tour fortifiée.

La pureté qu'il reconnaît à la nef de la cathédrale de Dol lui fait demander d'emblée au ministre de «vouloir bien la faire com-

[24] Arch. dép. Finistère, 100 J 938, correspondance d'Armand Duchatellier (1823-1840), colligée par Jacques Charpy.

[25] Arch. Monuments historiques, affaires générales du Morbihan, dossier 1739, 1838-1935.

prendre au nombre des monuments à l'entretien desquels il est pourvu par des fonds spéciaux.»

Le «temple de Lanleff», objet, à l'époque, de tant de dissertations, l'intéresse au plus haut point : «Le Conseil général des Côtes-du-Nord ayant voté généreusement l'année dernière cinquante francs pour sa réparation, je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ajouter un supplément à cette somme, seulement pour faire enlever les décombres et empêcher la destruction de faire de nouveaux progrès.» C'est, par avance, l'application de la circulaire ministérielle du 16 octobre 1837 indiquant que les «secours» émanant du ministère «ne sont qu'une prime au généreux empressement du conseil général et des conseils municipaux.»

À Morlaix, dans la rue des Nobles, il découvre «un magnifique escalier gothique en bois, du quinzième siècle, parfaitement conservé, quoique d'un usage journalier. Ses ornements, variés à chaque étage, sont d'une délicatesse inouïe. Je n'avais jamais rien vu de plus parfait et de meilleur goût.»

De la tour de la chapelle Saint-Herbot, à Plonévez-du-Faou, il écrit : «Au-dessus de la nef, à l'ouest, s'élève une tour carrée, percée de fenêtres en ogive entourées de gros tores. On l'aperçoit de fort loin et l'effet en est délicieux.»

À l'abbaye de Beauport, lorsque le préfet lui demande son opinion «sur la possibilité de restaurer l'abbaye de Beauport et de rendre au culte son église», il prend la mesure de la dépense et n'espère pas sauver davantage que «le réfectoire et la belle salle gothique voisine du transept nord». Pourtant, il s'est attaché à décrire méticuleusement l'abbaye, non sans commettre quelques erreurs (on l'a relevé) sur la destination de certaines de ses parties.

L'inspecteur général fera de son mieux, au long de son périple, pour suggérer l'octroi de crédits. Sa curiosité pour les traces laissées par la civilisation romaine et pour les «monuments druidiques» le mène à souhaiter l'obtention de crédits pour la réalisation de fouilles sur le plateau de Kerilien, près de Lesneven, mais, surtout, à Locmariaquer et à Gavr'inis. N'illustre-t-il pas ses *Notes d'un voyage* de cinq planches de sa main dont quatre concernent Gavr'inis et ne fait-il pas paraître, dès 1836, «Sur un monument de l'île de Gavr'innis dans le Morbihan», en complément à son rapport[26] ?

En fait, ayant pris du recul et devant l'immensité des dépenses qui s'imposent pour sauver les monuments, Mérimée préconisa de retarder les fouilles. C'est dans cet esprit qu'il écrivait rondement, le 3 juillet 1844, à l'ami Requien : «Vos dernières fouilles de Vaison n'ont été utiles que pour remplir vos armoires du musée, mais elles n'ont produit aucun résultat scientifique». Une discipline dans les fouilles s'imposait, en effet. Et d'ajouter : «Il est d'ailleurs assez indifférent que les objets antiques demeurent sous terre un an de plus ou de moins. Ils s'y conservent fort bien tandis que les monuments qu'on peut réparer avec l'argent des fouilles ne veulent souvent pas attendre.»

Dès 1838, Mérimée, siégeant à la Commission des monuments historiques créée le 15 avril 1837, fait inscrire lors de la sixième séance, le 1er mars, parmi les «monuments que la commission juge les plus remarquables», quelques monuments bretons : les églises de Lanleff et d'Erquy ; Notre-Dame du Folgoët, Notre-Dame du Kreisker et la chapelle de Lambader ; la cathédrale de Dol, l'ancien château de Vitré. Puis, le 19 mars, ce seront l'église de Saint-Gildas-de-Rhuys, les monuments «celtiques» de Locmariaquer. En 1840, paraît, signé de Mérimée, le rapport au ministre de l'Intérieur, suivi de la «liste des monuments pour lesquels les secours ont été demandés et que la commission a jugés dignes d'intérêt».

---

26 Prosper MÉRIMÉE, «Sur un monument de l'île de Grav'innis dans le Morbihan», *Revue de Paris*, t. XXXIII, 18 septembre 1836, p. 145-153.

L'intérêt porté à la Bretagne par Mérimée se concrétise, le 27 juin 1840, lors de la répartition des départements faite entre les membres de la commission (le baron Taylor, l'architecte Caristie, le parlementaire Denis, l'archéologue Vitet, le conservateur du Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, Charles Lenormant, l'archéologue Grille de Beuzelin). Mérimée prend en charge davantage de départements qu'aucun autre et, parmi ceux-ci, les départements bretons. Il devient le rapporteur de tous les projets d'architecte les concernant et c'est à lui que parviennent toutes les demandes de secours ou suppliques des érudits locaux ou des représentants de l'Administration[27].

Il va de soi que, dans ces demandes, il est fait régulièrement écho aux *Notes d'un voyage*. Ainsi du conseil de fabrique de l'église Saint-Sauveur de Dinan, demandant le classement de l'édifice le 21 juin 1845 : «Cette église peut être considérée comme l'édifice le plus remarquable de cette ville en ce qu'elle offre, dans quelques-unes de ses parties, un spécimen important de l'architecture romane qui n'a pas manqué de fixer l'attention de tous les artistes-archéologues qui l'ont visitée, en particulier MM. Mérimée et de Caumont... Nous ne pouvons mieux faire... que de citer les paroles de ces deux habiles explorateurs...[28]»

Il y a mieux : le curé, les fabriciens de l'église Saint-Malo de Dinan et le sous-préfet ne s'embarrassent pas ; ils écrivent : «Les hommes d'art qui sont venu visiter nos contrées, MM. Mérimée et Taylor, ont unanimement rendu hommage à l'église Saint-Malo de Dinan.» Au vrai, Mérimée a été lapidaire, si l'on peut dire : «L'autre église de Dinan n'offre aucun intérêt.» C'était, très injustement, faire fi de la curiosité architecturale que représente l'abside à noues multiples[29].

L'ancienne cathédrale de Dol, Saint-Samson, a séduit Mérimée. Aussi le préfet d'Ille-et-Vilaine peut-il écrire le 3 juillet 1837, au ministre de l'Intérieur : «Une circonstance favorable s'est présentée pour la recommander à toute votre sollicitude. M. Mérimée, inspecteur des monuments historiques, a été chargé par vous de faire un voyage dans l'ouest de la France et de vous faire un rapport sur l'état actuel des édifices qui y existent encore. Ce rapport, publié sous vos auspices, signale les beautés d'ensemble et de détail qui recommandent ce monument et l'intérêt que présente sa conservation dans l'intérêt de l'art et de l'histoire[30].» Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine est conservée une lettre du préfet d'Ille-et-Vilaine au ministre des Travaux publics, en date du 15 mai de la même année, concernant la cathédrale de Dol. Elle se réfère dans les termes les plus laudatifs à Mérimée : «... cet édifice ayant été décrit par M. Mérimée avec tout le soin possible et avec tous les détails scientifiques, fruits d'une étude spéciale et d'un examen attentif d'un grand nombre de monuments anciens...[31]».

Au long du temps, les interventions de Mérimée seront sollicitées. Ainsi, à propos de l'église Sainte-Croix de Quimperlé, le sous-préfet Anatole de Brémond d'Ars lui écrit-il, le 14 juillet 1860 : «Monsieur le Sénateur, je prends la liberté de me rappeler au bienveillant souvenir du savant commentateur des *Aventures du baron de Foeneste*[32].» Malheureusement, les voûtes de l'église s'écroulèrent deux ans plus tard, faute que soit mise en pra-

---

27 Mérimée est bien l'auteur d'un «Rapport au ministre de l'Intérieur suivi de la liste des monuments pour lesquels des secours ont été demandés et que la commission a jugés dignes d'intérêt». Il est daté de 1840. La Bretagne n'est pas oubliée, tant s'en faut ! Arch. Monuments historiques.

28 *Ibid.*, dossier 669. 1°. Dinan, église Saint-Sauveur, 1845-1888.

29 *Ibid.*, dossier 668. 1°. Dinan, église Saint-Malo, 1847-1925.

30 *Ibid.*, dossier 1002. 1°. Dol-de-Bretagne, ancienne cathédrale Saint-Samson, 1837-1879.

31 Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 T, dossier Tc2.

32 Arch. Monuments historiques, dossier 870. 1°. Quimperlé, église Sainte-Croix, 1842-1862.

tique la recommandation de l'architecte des monuments historiques, Lassus, qui demandait que soit détruit le lourd clocher de 1681, que son successeur, Lambert, envisageait, lui, de remplacer par une construction allégée. Mérimée ne sut pas imposer à temps, seul, le travail de sauvegarde[33]. Il écrivit dans son rapport à la Commission des monuments historiques : «Une question difficile se présente tout d'abord : l'administration des monuments historiques peut-elle prendre part à une opération très délicate et qui consiste à compléter un monument bizarre, sans analogue, qui, peut-être même, comme Neuvy-Saint-Sépulchre, n'a jamais été terminé ? Outre la difficulté matérielle de l'entreprise, il faut s'attendre à l'opposition plus ou moins éclairée mais, selon toute apparence, fort ardente des archéologues... de la localité qui tiennent fort à leur tour actuelle et qui trouveront mille objections contre une disposition nouvelle quelle qu'elle soit[34].» La voûte s'effondra le 23 mars 1862.

*
* *

Le propos de Mérimée sur les Bretonnes relevé par le mériméiste Auguste Dupouy dans la correspondance de Mérimée avec son ami Requien est, certes, très déplaisant. C'est celui d'un jeune homme dissipé, du «vaurien» qu'il reconnut avoir été. Le respect qu'il a su manifester dans la contradiction face aux érudits bretons demeure tout à son honneur.

Face aux réserves souvent justifiées qu'a faites Auguste Dupouy quant aux appréciations parfois péjoratives de Mérimée telles qu'elles ressortent de la lecture des *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, il a semblé convenable de souligner que Mérimée a manifesté beaucoup d'intérêt pour la plupart des monuments de la Bretagne qu'il lui a été donné d'examiner. Devenu responsable de leur sauvegarde devant la Commission des monuments historiques, il a su exercer une action éclairée et leur faire attribuer, au mieux, leur part de crédits de restauration, voire de fouilles.

Arcisse de Caumont put écrire dans l'éloge funèbre de Mérimée : «M. Mérimée était moins antiquaire qu'artiste et littérateur ; cependant, il connaissait bien l'histoire de l'art au Moyen Âge et on peut lui rendre cette justice qu'il a protégé dans plusieurs circonstances, depuis qu'il n'était plus inspecteur général, des édifices que les architectes et les conseils municipaux n'auraient pas été fâchés de faire disparaître[35].»

---

33 La réponse de Mérimée à Anatole de Brémond d'Ars, le 17 juillet 1860, est pourtant précise : «Autant qu'il me souvienne, la difficulté venait moins de l'absence de concours de la ville que de l'opposition qu'elle faisait au projet de M. Lambert qui demandait la destruction d'un certain vilain clocher de date récente. Ce clocher surcharge l'église et il faut absolument le démolir.» (*Correspondance générale*, *op. cit.*, t. IX, p. 525-526).

34 Arch. Monuments historiques, dossier 879. 1°. Quimperlé, église Sainte-Croix, 1842-1862, rapport non daté.

35 Arcisse DE CAUMONT, «Notice nécrologique», *Bulletin monumental*, t. XXXVI, 1870, p. 674-675. Dès les lendemains de la tournée de Mérimée en Bretagne, Arcisse de Caumont lui rendit hommage. Ainsi, à propos de l'église Saint-Sauveur de Dinan : «J'ai pris des notes assez détaillées sur l'architecture de cette église. Je ne crois pas devoir les reproduire, car M. Mérimée s'en est occupé dans son voyage en Bretagne.» («Lettre à M. Pollet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, sur quelques monuments de Dinan, de Dol et de Saint-Malo», *ibid.*, t. VI, 1840, p. 244-260).

AUX ORIGINES DE L'ABBAYE DE SAINT-MATHIEU : RÉFLEXIONS, HYPOTHÈSES ET CONTROVERSES

Les origines de l'abbaye de Saint-Mathieu

par Jean-Paul Soubigou

La question des origines de l'abbaye de Saint-Mathieu de Fineterre bute sur deux interrogations :

– le corps de saint Mathieu a-t-il séjourné en Bretagne ?

– le prologue de la *Vie de saint Gouesnou* est-il une source fiable permettant de dater la fondation de l'abbaye ?

Au cours de l'étude que nous avons consacrée aux possessions de l'abbaye de Saint-Melaine[1], nous avons été confronté à cette question, constatant que deux anciens ermitages de saint Pol Aurélien, fondateur de l'évêché de Léon, (notamment Saint-Pol d'Ouessant) étaient devenus des prieurés de Saint-Melaine de Rennes. Nous en avons déduit que les donations de ces prieurés à l'abbaye rennaise pouvaient être antérieures à la fondation de l'abbaye de Saint-Mathieu qui était mieux placée pour recevoir ces églises.

Nous allons étudier la question des origines de l'abbaye de Saint-Mathieu, en tentant de cerner et mettre en lumière l'action des évêques de Léon au cours des Xe et XIe siècles, et en intégrant les apports récents des actes du colloque consacré à l'histoire de l'abbaye[2].

Les évêques de Léon aux Xe et XIe siècles

Mais d'abord, rappelons brièvement le contenu des récits qui relatent l'arrivée des reliques de saint Mathieu en Bretagne, leur transfert dans le sud de l'Italie en Lucanie, puis à Salerne. Ces récits contiennent un certain nombre d'invraisemblances qui conduisent à douter de l'historicité des faits relatés.

L'étude la plus complète sur la translation des reliques de saint Mathieu est due à B. de Gaiffier, en 1961[3]. Les récits de la translation des reliques de saint Mathieu se composent de deux textes : le «*Sermo*» de Paulin de Léon (relatant le transfert du corps de l'évangéliste, d'abord d'Ethiopie en Bretagne, puis de Bretagne en Lucanie), et la *Translatio* qui décrit la découverte des reliques en Lucanie, non loin de Paestum, et leur déposition à Salerne, en 954.

---

[1] J.-P. SOUBIGOU, *L'influence des abbayes extérieures en Basse-Bretagne aux XIe et XIIe siècles*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1993 (D.E.A. de Civilisations et cultures de la Bretagne et des pays de langue celtique), p. 77.

[2] B. TANGUY, M.-C. CLOÎTRE [dir.], *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*. Actes du colloque, 23-24 septembre 1994. S.l., C.R.B.C. - Association Les Amis de Saint-Mathieu, 1995, in-8°, 356 p., ill.

[3] B. DE GAIFFIER, «Hagiographie salernitaine : la Translation de saint Mathieu», *Analecta Bollandiana*, 1961, p. 82-110.

Le titre complet du *Sermo* est : «Sermo venerabilis Paulini Legionensis Britannice urbis episcopi de translatione sancti Matthaei apostoli ab Ethiopia in Britanniam itemque de Brittania in Italiam.» Ce libellé désigne Paulinus, évêque de la ville de *Legio* en Bretagne, comme étant l'auteur du texte[4].

D'après Léon Fleuriot[5], on peut faire du *Sermo* (manuscrit 101 du Mont-Cassin) le résumé suivant : l'apôtre Mathieu, après avoir évangélisé les Hébreux, alla en Macédoine, puis en Éthiopie. Il y mourut dans la grande ville appelée *Tarrium* au temps de l'empereur Galba. Au bout de trois cents ans, des invasions de Numides, d'Arabes, d'Égyptiens, de Maures dévastent la région. La plupart des églises sont détruites. Des marins bretons arrivent au port, pour faire commerce, comme ils en avaient l'habitude. Le saint leur apparaît et leur promet de les guider vers son tombeau. Les marins invoquent le Christ comme *fidejussor*. Les marins prennent les reliques et retournent dans leur patrie avec une rapidité stupéfiante alors que le voyage d'Éthiopie prenait, d'habitude trois mois. Le roi Salomon et de duc de Cornouaille Riuilis (Riuilin) les accueillent sur le rivage. Les reliques sont portées en grande pompe à la ville royale appelée *Legio*. Le siège épiscopal de cette ville était dédié à l'apôtre Paul. On leur construit une église nouvelle. Quarante-neuf ans plus tard, une conjuration tue Salomon. Flavius, patrice romain, qui avait épousé la fille de Salomon, envoie une lettre au César Valentinien, qui organise une expédition pour reprendre les reliques dans la «*Legionensem Urbem*». Ils vainquent une légion de 6 666 hommes dont 600 mis en fuite et 66 pris indemnes. L'un d'entre eux, Amelius, invoque Mathieu ; alors Gabinius, le chef de la flotte, le fait libérer. La flotte ramène les reliques en Italie jusqu'à l'embouchure du Tibre. Une tempête la détourne vers Lucanie, et là enfin le corps est déposé à Salerne.

Le récit de la *Translatio*, quant à lui, nous apprend que, «en 954, Gisulfe, un prince lombard, règne à Salerne. Après deux apparitions de saint Mathieu, le tombeau du saint est redécouvert à Pestane (l'ancien *Paestum*) dans une église en ruine... L'évêque Jean de Pestane veut transporter la relique à Cappaccio, alors siège de son évêché, mais le prince Gisulfe envoie un abbé Jean, afin que le corps soit transféré à Salerne. L'accueil des reliques de l'apôtre est triomphal[6].»

Selon Léon Fleuriot, des faits réels du Ve siècle, remaniés au Xe siècle avec l'introduction d'événements concernant le roi de Bretagne, Salomon, au IXe siècle, sont à la base de la légende du *Sermo*. Il considère cependant que la présence des reliques de saint Mathieu en Bretagne au IXe siècle n'est pas invraisemblable, mais que l'édition critique de ce texte (le *Sermo*) reste à faire.

Cette thèse est également défendue par Gwenaël Le Duc qui, toutefois, reconnaît que, s'agissant d'un texte hagiographique, il n'existe aucune preuve de la réalité de ces événements[7].

B. de Gaiffier se dit persuadé que les deux textes (le *Sermo* et la *Translatio*) sont d'un unique auteur, qu'il écrivait à Salerne, à la fin du Xe siècle, et que, malgré l'attribution solennelle du *Sermo* à Paulinus (*Paulini Legionensis Britanniae urbis episcopis*), cet auteur est un écrivain de l'Italie méridionale. *Paulinus episcopus* ne serait «qu'un nom derrière lequel se dérobe l'hagiographe». Selon B. de Gaiffier, ces textes sont postérieurs à la *Chronique de*

---

[4] Ces deux textes nous sont connus par des manuscrits du XIe siècle :
- Mont-Cassin, n° 101, fol. 187-193, pour le *Sermo* ;
- Id., fol. 386-405 et 546-549, et Bénévent, n° III, fol. 159-165 et n° I, fol. 244, pour la *Translatio*.

[5] L. Fleuriot, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1982, p. 260-263.

[6] *La Translation des reliques de saint Mathieu*, Plougonvelin, Association Les Amis de Saint-Mathieu, 1994, p. 32.

[7] G. Le Duc, «La Translation de saint Mathieu», *Saint-Mathieu de Fine-Terre*, *op. cit.*, p. 73.

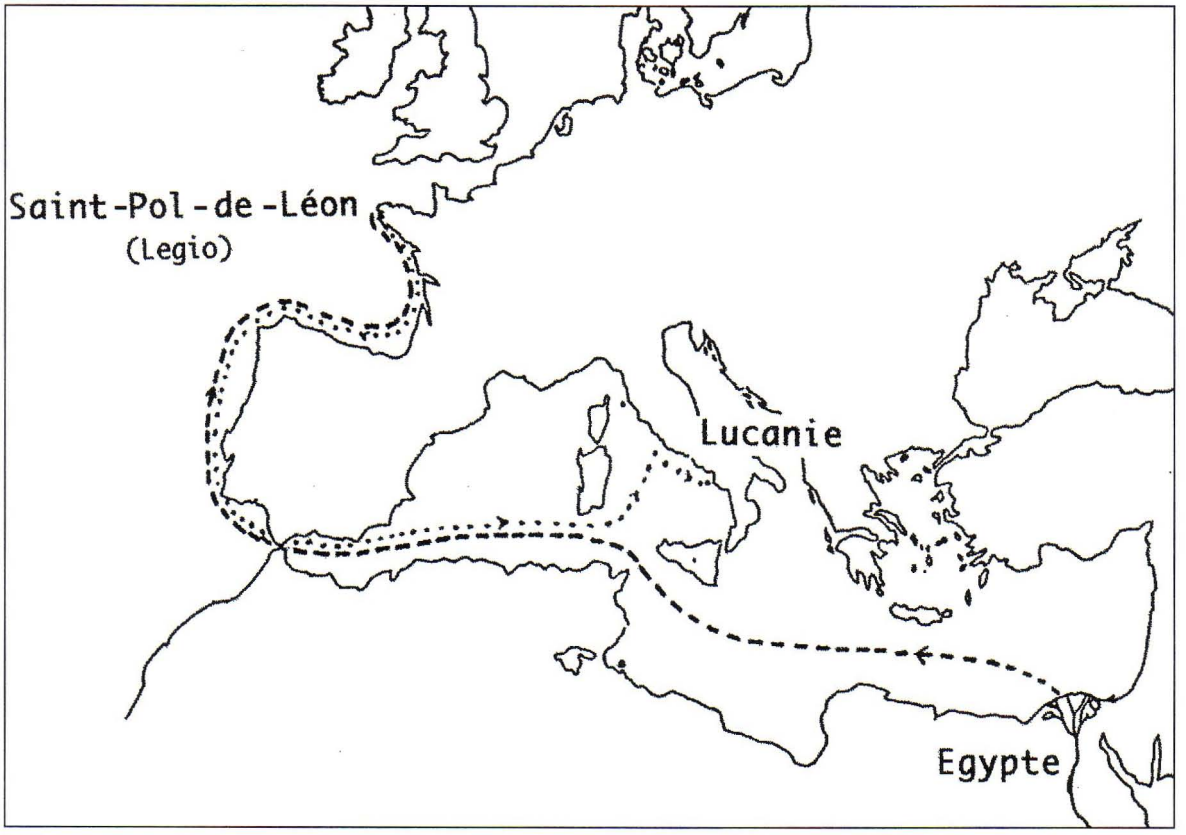

Carte 1. – Le déplacement des reliques de saint Mathieu d'après le texte du *Sermo*.

Salerne, rédigée en 974. Il montre en outre qu'un clerc de Salerne, auteur de ces récits, pouvait connaître des bribes d'histoire bretonne, grâce aux relations qui se sont nouées au Xe siècle entre Salerne et l'abbaye de Fleury-sur-Loire, près d'Orléans, d'une part, et entre cette dernière et les évêques de Léon, d'autre part.

Deux évêques de Léon se retirèrent en effet à l'abbaye de Fleury au Xe siècle : Mabbo, qualifié de *Paulinanus Episcopus* dans une charte de l'abbaye voisine de Saint-Père-de-Chartres, en 954, et Hesdren. Le premier y apporta le corps de saint Paul Aurélien, ainsi qu'un manuscrit de la *Vita Sancti Pauli Aureliani* entre 950 et 962, le second offrit les reliques de saint Maur de Parenzo (entre 962 et 979)[8].

Enfin B. de Gaiffier ne trouve pas d'explication convaincante au détour des reliques de saint Mathieu par la Bretagne avant leur arrivée dans le sud de l'Italie, en Lucanie, puis à Salerne.

Sur cette question, deux historiens ont avancé une hypothèse cohérente. Joseph Loth, en 1903, voit une confusion entre le

[8] A. OHEIX, «Note sur la translation des reliques de saint Paul Aurélien à Fleuri», *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Inférieure*, t. XLI, 1900, p. 218-219.

«*Bruttium* et la *Brittia*, *Brittania*» et précise que, dans le texte primitif, il ne devait être question que du *Bruttium*, la Calabre actuelle. Dans la version interpolée du récit subsiste d'ailleurs l'expression «*Brytannorum naves*» (que B. de Gaiffier écrit «*Britianorum naves*») qui trahit la forme primitive de «*Bruttianorum*». J. Loth considère par ailleurs que ce récit est dû à un auteur italien[9].

En 1961, François Uguen poursuivait le raisonnement de J. Loth en suggérant un rapprochement entre «*Urbs Legionensis*» du récit et *Urbs Rheginensis*, c'est-à-dire Reggio de Calabre, et proposait l'itinéraire suivant : Éthiopie - Reggio - Lucanie - Salerne, qui correspondrait aux différentes étapes du transfert, Reggio étant une escale normale d'un voyage d'Orient vers Salerne. Nous reproduisons, ci-dessous, une carte de l'Italie du Sud, illustrant la thèse de F. Uguen. Ce dernier conclut, quant à lui, que le *Sermo* est l'œuvre de l'évêque Mabbo[10].

Enfin, il semble que l'évêque Mabbo se soit rendu en Calabre recueillir des documents pour une histoire de saint Mathieu, selon Kerdanet, cité par L. Fleuriot[11].

Pour autant, l'objectif visé par l'interpolateur et son identité ne sont pas éclaircis. On peut logiquement penser que l'interpolation vise à conférer à la cité de *Legio* (Saint-Pol-de-Léon) et à *Paulinus* (ou *Paulinanus*), son évêque, un prestige lié à la possession des reliques d'un apôtre. Dans ce cas, elle serait l'œuvre soit d'un évêque de Léon, soit d'un clerc issu de cet évêché. L'évêque Mabbo est en fait considéré par plusieurs historiens comme l'auteur plausible du *Sermo*, notamment L. Fleuriot[12], en raison des relations établies entre l'abbaye de Fleury et celle de Salerne, depuis qu'Odon, abbé réformateur de Fleury et ami de Jean de Salerne, s'était rendu dans cette ville (vers 940).

Pour notre part, nous nous rangeons à l'opinion de J. Loth et de F. Uguen, en soulignant que les événements relatés par la *Translatio* (la découverte des reliques de saint Mathieu, non loin de Pestane, et leur transfert à Salerne) ont coïncidé avec la présence de Mabbo à l'abbaye de Fleury-sur-Loire. Ces événements sont en effet datés de 954, et nous savons que l'évêque de Léon se retira à Fleury entre 950 et 962 (en 954, il était témoin lors de la souscription de la charte de Saint-Père-de- Chartres).

Nous proposons une autre hypothèse qui expliquerait l'influence prépondérante exercée sur les Salernitains par Paulinus, évêque de Legio, qui désignerait bien Mabbo. Ce dernier, s'étant retiré à Fleury, qui possédait l'une des plus riches bibliothèques de la chrétienté, au Moyen Âge[13], y aurait retrouvé peu avant 954 un manuscrit contenant le récit de la translation des reliques de l'apôtre Mathieu, et précisant que ces dernières avaient été déposées en Lucanie, près de Paestum. Alerté, Gisulfe, qui régnait à Salerne, fit faire des recherches et revendiqua la découverte de ces reliques. Quant à Mabbo, confondant les noms de ville (*Reggio* et *Legio*) et de pays (*Bruttium* : Calabre, et *Brittia* : Bretagne), il imposa aux Salernitains sa version du transfert des reliques d'Éthiopie jusqu'en Bretagne, puis de Bretagne en Lucanie.

Quelques décennies plus tard, après 974, le récit ou *Sermo* de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon (*Paulinus Legionensis Episcopus*) fut retranscrit par un auteur de Salerne, qui rédigea également le texte de la *Translatio*.

---

[9] J. LOTH, «Le texte original de la légende de la translation des reliques de saint Mathieu en Bretagne», *Annales de Bretagne*, t. XVIII, 1903, p. 603-606.

[10] F. UGUEN, «Le corps de saint Mathieu a-t-il séjourné en Bretagne ?», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XLI, 1961, p. 151-155.

[11] L. FLEURIOT, *op. cit.*, p. 261, citant M. DE KERDANET, *Écho paroissial de Brest*, 5 mai 1901.

[12] ID., *ibid.*, p. 261.

[13] L. GOUGAUD, «Les relations de l'abbaye de Fleury-sur-Loire avec la Bretagne armoricaine et les îles Britanniques (X^e^ et XIe siècle)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. IV, 1923, p. 15.

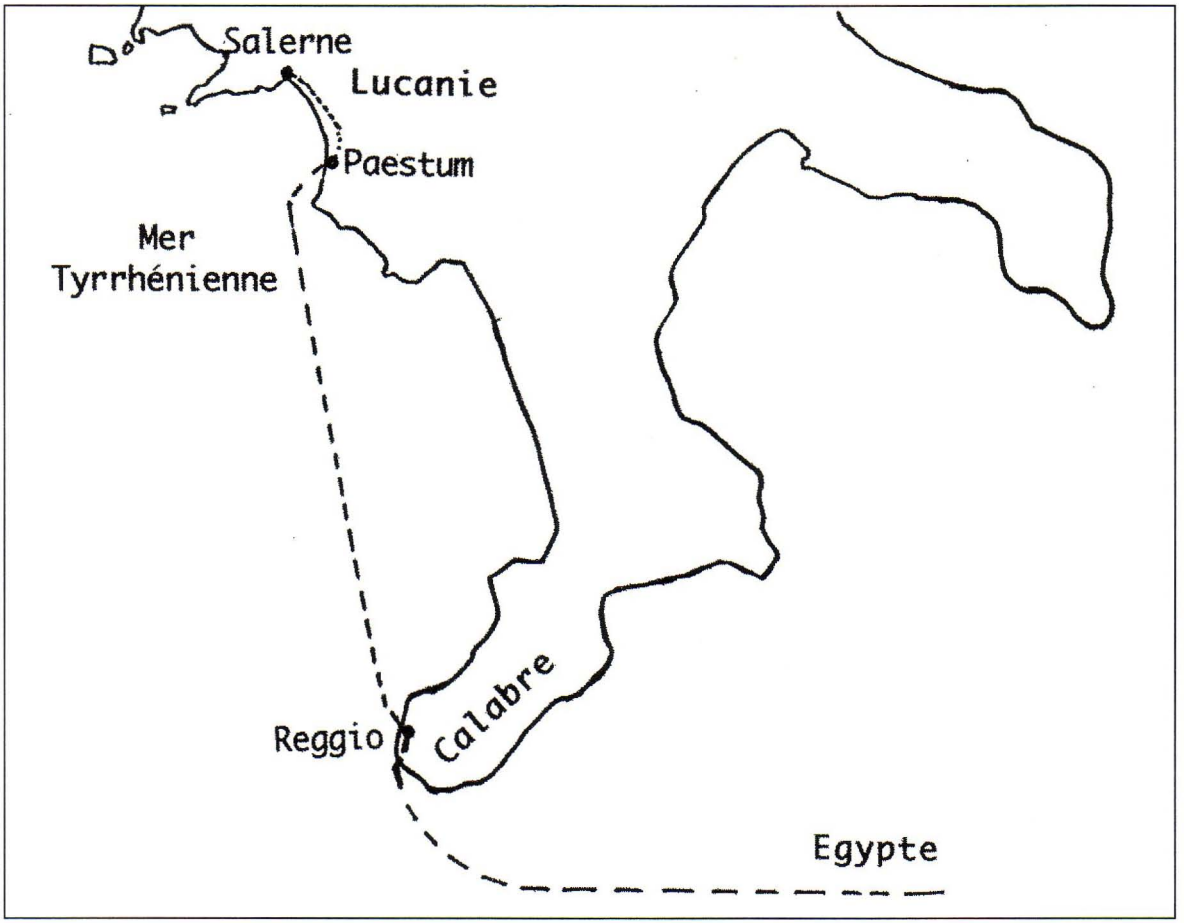

Carte 2. – Le transfert des reliques de saint Mathieu : itinéraire proposé par F. Uguen.
- - - - - - : itinéraire correspondant au récit du *Sermo*.
..... : itinéraire correspondant au récit de la *Translatio*.

En fait, il apparaît que le *Sermo* et la *Translatio* sont la source des différentes mentions connues de cette histoire, comme le précise B. de Gaiffier :

– *Chronique de Saint-Maixent* : cette compilation ne semble pas antérieure au milieu du XIIe siècle ;

– l'*Historia* de saint Mathieu (manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles, daté de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe) rappelle les principaux épisodes du *Sermo* et de la *Translatio* ;

– la *Légende de saint Gouesnou* : B. de Gaiffier ne connaissait qu'un article de La Borderie publié dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* en 1882, donnant trois fragments de la *Vie de saint Goueznou*, extraits d'un manuscrit conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (1 F 1003) intitulé : *Vetus Collectio manuscriptorum de rebus Britanniae*, et datant du XVe siècle.

Claude Sterckx et Gwenaël Le Duc ont publié trois autres fragments de cette *Vie*, que La Borderie avait négligés[14]. Il s'agit en fait d'un prologue. Voici la traduction qu'ils ont donnée du troisième fragment de ce prologue : «La ville des Osismes eut longtemps le privilège de posséder le corps de saint Mathieu. Maintenant il se trouve à Salerne. Ainsi de même, le corps de saint Paul, notre patron, se trouve à Fleuri, en l'abbaye Saint-Benoît ; celui de saint Méloir à Meaux, en l'abbaye du Châge ; celui de saint Gwennolé au monastère de Dol ; celui de saint Goulven à Rennes ; celui de saint Tudual à Chartres ; ceux des saints Patern, Samson, Aurélien et Magloire à Paris, dans l'abbaye dédiée au dernier. De même encore, Hervé, Conogan, Majan et d'autres dont les noms sont dans d'autres écrits, préfèrent être vénérés dans des églises étrangères à cause de la perpétuelle méchanceté des temps. Mais si leurs corps sont absents, ils démontrent cependant qu'ils sont présents en esprit par leurs miracles. Par ces miracles, ils ne cessent d'illustrer les lieux où ils ont séjourné physiquement, bien plus que ceux où leurs corps se trouvent maintenant. Ils font cela pour montrer leur amour de ces lieux et pour affermir la foi dans nos cœurs, en accomplissant à notre vue des miracles en des lieux où ils ne sont pas, c'est-à-dire pour que nous ne croyions pas qu'ils ne peuvent manifester leur pouvoir que dans les endroits qui possèdent leurs corps. Il y a sept ans toutefois, une partie du crâne de saint Mathieu et des petits morceaux des reliques de saint Paul ont été rapportés dans notre pays grâce à toi, vénérable Eudon. Grâce à leurs mérites, les laïcs offrirent cette même année de nombreux lieux sacrés et de nombreux dons à l'autel, et cette année – de quelque façon – le tiers de la dîme, mais pas plus.»

Le texte de la *Vie de saint Gouesnou* et celui du *Sermo* ont en commun de faire référence à une même ville : *Legiona* pour le premier, *Urbs Legionensis* pour le second.

En effet, dans un autre passage du prologue, l'auteur fait un rapide historique de Brest, cité des Osismes, qu'il assimile à *Legiona*, et il donne une explication de l'origine du nom *Legiona* : «D'après un usage antique, on avait coutume d'y trouver 6 666 guerriers, soit l'effectif d'une légion selon les Romains. Cette cité est appelée, tant le pays que la cité, de son vrai nom *Legiona* d'où vient que l'on rencontre dans certains textes *Civitas Legionum*, mais par la suite ce pays fut appelé du nom abrégé de *Leonia*.» L'auteur de la *Vie de Saint Gouesnou* s'inspire du *Sermo*, en reprenant la mention des 6 666 guerriers, mais aussi la référence à *Urbs Legionensis*, appelée *Legio*, comme l'a démontré B. Tanguy, dans une étude publiée en 1984[15].

Les deux textes précités sont les seuls à notre connaissance qui utilisent l'appellation de *Legio* pour désigner le Léon ou sa capitale. Mais si, dans le *Sermo*, *Legio* désigne Saint-Pol-de-Léon (l'auteur précise que le siège épiscopal de cette ville était dédié à l'apôtre Paul, auquel il assimile saint Paul Aurélien), dans le Prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, c'est la ville de Brest qui porte ce nom et qui est présentée, en outre, comme étant l'ancienne capitale de la cité des Osismes[16].

L'utilisation de l'appellation «Osisme» se rencontre dans d'autres textes :

– La *Vie de saint Goustan* (environ 1060) : l'évêque de Léon, Omnes, est dit «Oxismorum episcopus[17]».

– La *Vie de saint Gildas* (environ 1060) : Paul (saint Paul Aurélien) est appelé «Oximorum ecclesiae episcopus[18]».

---

14 C. Sterckx, G. Le Duc, «Les fragments inédits de la *Vie de saint Goëznou*», *Annales de Bretagne*, t. LXXVIII, 1971, p. 277-285.

15 B. Tanguy, «Des cités et diocèses chez les Coriosolites et les Osismes», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIII, 1984, p. 93-116.

16 Id., *ibid.*, p. 105.

17 B. Merdrignac, *Recherches sur l'hagiographie armoricaine du VIIe au XVe siècle , t. I, Les saints bretons, témoins de Dieu ou témoins des hommes ?*, Saint-Malo, Centre régional d'archéologie d'Alet, 1985, p. 55.

18 Id., *ibid.*, p. 55.

– La *Vie de saint Goulven* (XIIe siècle)[19].

– La *Vie de saint Meloir* (XIIe siècle)[20].

– La IIIe *Vie de saint Tugdual* : vers 1050[21].

L'utilisation des termes *Legio*, puis *Osismus*, s'analyse comme étant une tentative des évêques de Léon, à partir du XIe siècle, de donner à leur diocèse une origine romaine, qui leur confère prestige et antiquité. En effet, si Brest fut un *castellum* gallo-romain, rien n'indique qu'elle fut le siège d'un évêché, avant la fondation de l'évêché de Léon. La *Vie de saint Paul Aurélien*, écrite en 884, n'en fait pas mention, ni aucun autre texte antérieur au XIe siècle[22].

Dans l'étude qu'il a consacrée aux «Cités et diocèses chez les Coriosolites et les Osismes», B. Tanguy[23] considère que l'apparition des qualificatifs d'*Ocismensis*, de *Corisopitensis* (diocèse de Cornouaille), *Lexoviensis* (diocèse de Tréguier) et *Dialetensis* (diocèse d'Alet) dans les textes à partir du XIe siècle est liée à la mise en cause par la métropole de Tours de l'autorité de Dol sur les évêchés bretons, à partir du concile de Reims, en 1049, qui rejeta les prétentions de l'archevêque de Dol, en arguant «qu'on ne peut tenir pour archevêque quelqu'un qui n'a pas un siège de cité». Pour B. Tanguy, l'attestation ancienne du siège épiscopal comme siège de cité gallo-romaine revêtait dès lors toute son importance. Il conclut que la résurrection de cette géographie ancienne a tout d'une action concertée.

L'apparition de la dénomination «Osismus» marque une évolution dans la reconstitution légendaire des origines de leur diocèse par les évêques de Léon. Le prologue de la *Vie de saint Gouesnou* franchit une nouvelle étape dans ce processus. En assimilant *Legio* à Brest, «cité des Osismes», l'auteur fait une déduction à partir du *Sermo* et de la tradition des Osismes. Selon cette dernière, l'évêché de Léon aurait été précédé par celui des Osismes : «La cité des Osismes est appelée, tant le pays que la cité, de son vrai nom *Legiona*..., mais par la suite ce pays fut appelé du nom abrégé de *Leonia*.» L'auteur identifie le Léon au pays des Osismes. L'hagiographe poursuit en précisant que «maintenant, à cause de ses péchés, cette ville, réduite au rang de la plus humble place, est privée de nom et d'existence. Elle a presque cessé d'être une ville et porte le nom de Brest-sur-Chevrette. Par ce nom, elle semble pleurer sa misère.» Selon le *Sermo*, le corps de saint Mathieu fut transféré à la ville royale appelée *Legio*. Pour l'auteur du prologue, cette ville royale ne saurait être que Brest, capitale des Osismes.

Nous avons, dans ce prologue, la restitution de la légende de la cité des Osismes, que l'auteur traite avec érudition et qui se résume en trois points :

– le pays des Osismes est devenu le Léon ;

– Brest fut l'antique capitale du pays des Osismes (c'est à ce titre que cette cité reçut, au temps de sa splendeur, les reliques de saint-Mathieu) ;

– cette cité a perdu son rang et son nom (nous pourrions ajouter que c'est désormais la cité de Saint-Pol-de-Léon qui a le titre de capitale du pays).

L'interpolation faite dans le prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, à propos de *Legio*, assimilée à Brest et non à Saint-Pol-de-Léon, résulte donc de l'utilisation de la légende préexistante de la cité des Osismes. On peut en déduire que la *Vie de saint Gouesnou*, qui intègre l'origine légendaire de l'évêché de Léon, est postérieure à l'apparition de cette légende (vraisemblablement vers 1050).

Ainsi les évêques de Léon, depuis Mabbo, retiré à Fleury-sur-Loire vers 954, entrepri-

---

19 ID., *ibid.*, p. 36.

20 ID., *ibid.*, p. 65.

21 ID., *ibid.*, p. 60.

22 J.-M. ROPARS, «Le géographe arabe Edrisi, les villes de Bretagne et le nom ancien de Brest», *Archéologie en Bretagne*, n° 25, 2e trimestre de 1980, p. 29-40.

23 B. TANGUY, «Des cités et diocèses...», art. cité, p. 112.

rent-ils de donner à leur évêché un grand prestige en réécrivant son histoire : détention des reliques de l'apôtre Mathieu et origine romaine. Le retour des reliques de saint Pol et de saint Mathieu, relaté par le prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, constitue également une action visant à rehausser le prestige des évêques de Léon.

Avant d'y revenir, il convient de se pencher sur un troisième qualificatif appliqué entre le IXe et le XIe siècle aux évêques de Léon : *Paulennanus*. Une étude approfondie de ce sujet a été publiée en 1971 par D.-B. Grémont[24], qui fait ressortir que la forme *Paulennanus* et ses variantes ne se retrouvent que dans des documents que l'on peut considérer comme d'origine exclusivement bretonne, entre les IXe et XIe siècles, mais ne sont plus usitées ensuite ; à partir du XIIe siècle, seule la forme *Paulus* figure dans les documents. Ainsi, le terme *Paulennanus* est-il appliqué à Omnes, qualifié de «presul Sancti Paulinanni», dans une charte de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes (vers 1076). Il apparaît donc que la forme *Paulennanus* fut appliquée de façon concomitante avec le terme *Osismus* au XIe siècle : c'est le cas de l'évêque Omnes (cf. *supra*), mais elle disparaît au XIIe siècle, alors que la référence à la cité des Osismes perdure dans plusieurs *Vitae* datées du XIIe siècle ou du XIIIe siècle.

Ces différents repères peuvent nous éclairer pour situer la *Vie de saint Gouesnou* dans la chronologie de l'évêché de Léon, sachant qu'un doute subsiste sur la fameuse date de 1019, donnée par le prêtre Guillaume dans sa dédicace. La dédicace du prêtre Guillaume, auteur de la *Vie de saint Gouesnou*, à l'évêque Eudon, telle qu'elle est donnée par La Borderie, est la suivante : «A mon vénérable maître et père dans le Christ, Eudo, évêque, et à mes frères. Guillaume, prêtre. Fait en 1019, qui est la vingt-quatrième année de ton épiscopat.»

Rappelons que la date de 1019 est contestée par certains historiens qui s'appuient sur le fait que Guillaume, dans son prologue, insère certains épisodes de la légende arthurienne, qui n'a été diffusée qu'après 1135 par Geoffroi de Monmouth. Plus récemment, H. Guillotel, dans un article de 1982[25], relève que, sur le manuscrit, la date de 1019 a été corrigée ; il précise que le copiste du XVe siècle avait d'abord écrit : *anno nonagesimo* (1090), puis a rayé ce mot pour le remplacer par *nonodecimo* (1019), et en déduit que la forme du manuscrit recopié devait être confuse.

De l'étude de la *Vie de saint Gouesnou*, nous pouvons tirer trois conclusions :

1) elle est postérieure à la *Translatio* et au *Sermo* (écrits après 974) ;

2) elle contient une inflexion marquante : la référence à l'antique cité des Osismes et l'assimilation de *Legio* à Brest, ce qui permet de la situer après 1050 ;

3) elle n'utilise pas l'appellation de *Paulennanus* mais celle de *Beati Pauli*, ce qui tendrait à la placer au XIIe siècle, qui ne connaît plus la forme *Paulennanus*.

La datation proposée par H. Guillotel[26] et A.-Y. Bourgès[27], qui placent l'épiscopat d'Eudo dans le dernier quart du XIIe siècle et fixent à 1199 la rédaction du prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, soulève une double objection.

Elle porte tout d'abord sur l'identification de l'évêque Eudo, aussi appelé Guido dans les listes épiscopales, qui mentionnent sa partici-

---

[24] D.-B. G[RÉMONT], «Paulus (Aurelianus) ou Paulennanus, premier évêque du Léon», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 131-166.

[25] H. GUILLOTEL, «Comptes rendus bibliographiques», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVIII, 1981, p. 356.

[26] H. GUILLOTEL, «Les vicomtes de Léon sont-ils les fondateurs de l'abbaye de Saint-Mathieu ?», *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, *op. cit.*, p. 140.

[27] A.-Y. BOURGÈS, «Guillaume le Breton et l'hagiographie bretonne aux XIIe et XIIIe siècles», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 102, 1995, p. 38-39.

pation au concile de Latran en 1179[28]. Si le nom exact de cet évêque était Guido et non Eudo, on ne pourrait l'identifier avec l'évêque cité dans la *Vie de saint Gouesnou*.

En outre, dans l'hypothèse où le véritable nom de l'évêque présent à Latran est bien Eudo, il semble qu'il n'ait pas occupé le siège épiscopal de Léon jusqu'en 1199, car une charte du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes* fait connaître l'existence, vers 1182-1186, d'un évêque de Léon nommé Yvo[29]. Ce dernier prénom ne semble pas pouvoir être confondu avec celui d'Eudo, comme le suggère A.-Y. Bourgès, puisque, dans cette même charte, parmi les témoins, trois personnages portent le prénom d'Eudo, ce qui tend à montrer que ces deux prénoms étaient distincts à cette époque.

L'abbaye de Saint-Mathieu et l'influence des abbayes extérieures

Dans le prologue, le prêtre Guillaume traite à égalité le retour d'une partie des reliques des deux saints (Mathieu et Paul Aurélien). En citant d'abord l'apôtre, il rappelle que le corps du premier est «maintenant à Salerne» et que «de même, le corps de saint Paul, notre patron, se trouve à Fleury». Il précise que «grâce aux mérites (de ces reliques), les laïcs offrirent cette même année de nombreux lieux sacrés et de nombreux dons à l'autel, et cette année de quelque façon, le tiers de la dîme mais pas plus». Mais il ne fait pas allusion à l'existence d'une abbaye dédiée à saint Mathieu : pourtant, il a longuement décrit la région de Brest, pour situer l'ermitage de saint Gouesnou.

On peut en déduire que, au moment où il écrit, l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu n'était pas encore fondée : les «dons à l'autel» ont consisté en donations d'églises et de dîmes au profit de l'évêque de Léon qui, ultérieurement, put en utiliser une partie pour doter la nouvelle abbaye d'un temporel. Enfin, c'est vraisemblablement pour recevoir les reliques de saint Mathieu obtenues par l'évêque Eudon qu'une chapelle fut érigée en la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon : elle existait encore au XIVe siècle[30].

La question de la datation de la fondation de l'abbaye de Saint-Mathieu doit être examinée dans le contexte de l'expansion monastique des XIe et XIIe siècles qui se traduisit par la création de nombreux prieurés, notamment par des abbayes de Haute-Bretagne et du Val de Loire. Pour ce qui est du diocèse de Léon, nous savons, grâce aux chartes qui nous sont parvenues, qu'au cours du XIIe siècle trois abbayes extérieures y possédaient des prieurés : Saint-Jacut-de-la-Mer avait ceux de Locquénolé (enclave de Dol) et de Pleyber-Christ, selon une charte du pape Alexandre III (1163) ; l'abbaye tourangelle de Marmoutier avait fondé le prieuré de Saint-Martin de Morlaix (situé sur la paroisse de Pleyber-Christ) ; enfin, celle de Saint-Melaine de Rennes possédait les prieurés de Saint-Paul de Batz, Saint-Paul d'Ouessant, Lochrist, Locpreden, Penzé et Saint-Melaine de Morlaix, selon une confirmation de Josse, archevêque de Tours, datée de 1158[31].

Dans l'étude que nous avons consacrée aux possessions de l'abbaye de Saint-Melaine en Basse-Bretagne[32], nous avons montré que deux des protagonistes de ces donations étaient l'évêque de Léon, Omnes, et l'abbé de Saint-Melaine, Even. Omnes est nommé, dans la charte confirmative de l'archevêque de Tours, entre deux autres évêques, Salomon

---

[28] B. HAURÉAU, *Gallia christiana*, Paris, 1856, t. I, p. 976-977.

[29] J. LEVRON, «Les possessions de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes en Basse-Bretagne», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. X, 1929, p. 97-98.

[30] B. TANGUY, art. cité, p. 105.

[31] Arch. mun. Rennes, Cartulaire de Saint-Melaine, fol. 8 et 9.

[32] J.-P. SOUBIGOU, *op. cit.*, p. 76-77.

(1149-1157) et Guido (1142-1145) ; il est connu grâce à deux autres chartes : l'une du *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, qui aurait été rédigé à partir de 1050, la fondation de cette abbaye ayant eu lieu au plus tôt en 1046[33] ; l'autre, émanant du *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, pourrait être datée entre 1081 et 1084, selon A. Oheix[34]. Cette datation repose sur la souscription de Gervais, abbé de Saint-Melaine, et successeur d'Even, à cette charte. Or, ce dernier devint archevêque de Dol en 1076. Gervais devait être abbé à cette date, ce qui autorise à repousser de quelques années la charte de Saint-Georges de Rennes.

Des enseignements utiles peuvent en effet être tirés d'un examen attentif de la liste des principaux signataires de cette dernière charte[35] : Hodierne, abbesse de Saint-Georges, serait décédée le 9 janvier 1077, selon les documents de l'abbaye[36] ; Gervais est ainsi désigné : «abbas sancti Melani Gervasius nomine». Le rédacteur de la charte insiste sur l'identité de l'abbé de Saint-Melaine : «l'abbé de Saint-Melaine, dont le nom est Gervais». Nous savons que Even se rendit à Rome en 1076 pour être consacré archevêque de Dol par le pape Grégoire VII. Gervais, qui devait assurer la charge d'abbé et en porter le titre en l'absence d'Even, ne fut élu abbé qu'en 1080[37]. Enfin, Silvestre fut évêque de Rennes de 1076 à 1093[38].

Cette charte devrait donc se situer entre le début de l'épiscopat de Silvestre et le décès d'Hodierne, et peut être datée de 1076. La présence d'Omnes, qualifié de «presul sancti Paulinani» est quelque peu surprenante, s'agissant d'une charte relative au prieuré de Pleubihan, appartenant à Saint-Georges et situé en l'évêché de Tréguier. Il faut noter dans ce texte la conjonction «et» entre les noms de Gervais et de Omnes qui semble indiquer que l'abbé de Saint-Melaine était accompagné de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon. Comment expliquer la présence d'Omnes, aux côtés de Gervais, à Rennes ? On pourrait suggérer qu'Omnes s'était retiré à Saint-Melaine, abbaye qu'il avait favorisée quelques années auparavant, comme nous allons le voir, en lui faisant donation de plusieurs prieurés situés dans son diocèse. Cette hypothèse est plausible, sachant qu'Omnes a pu prendre en charge l'évêché de Léon avant 1050, et qu'en 1076 il devait être âgé. Omnes aurait ainsi suivi l'exemple de ses prédécesseurs, Mabbo et Hesdren, qui entre 950 et 969, se retirèrent à l'abbaye de Fleury-sur-Loire. Ces précisions chronologiques seront utiles pour la suite de notre étude.

L'abbé de Saint-Melaine, Even, était contemporain d'Omnes : il accéda à la charge abbatiale après 1055. C'était un moine de Saint-Florent de Saumur, d'origine bretonne et d'illustre naissance. Il fut nommé à la tête de l'abbaye de Saint-Melaine à la demande du duc Conan II, qui souhaitait relever cette abbaye. Even restaura la discipline et développa le temporel de l'abbaye. Son prestige était tel qu'il fut nommé à la tête de l'archevêché de Dol par le pape Grégoire VII en 1076[39]. Son abbatiat coïncide avec l'épiscopat d'Omnes.

Nous pouvons penser que l'origine bretonne (peut-être léonaise) d'Even d'une part, et la vénération dont faisait l'objet saint Paul Aurélien à Saint-Florent de Saumur[40], ab-

---

33 H. GUILLOTEL, «Les vicomtes de Léon aux XIe et XIIe siècles », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LI, 1971, p. 35.

34 A. OHEIX, «Les évêques de Léon aux Xe et XIe siècles », *Association bretonne*, t. XXX, 1911, p. 250.

35 P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, «Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes», *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. IX, 1875, p. 270-271, charte XLIV.

36 ID., *ibid.*, t. X, 1876, p. 208.

37 ID., *ibid.*, t. X, 1876, p. 208.

38 A. GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, 1880-1886, t. I, p. 54-55.

39 G. BERNARD, *Histoire de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes*, Paris, 1952, t. I, p. 1-53. (Thèse de l'École nationale des chartes).

40 Dom MORICE, *Preuves...*, t. I, col. 121.

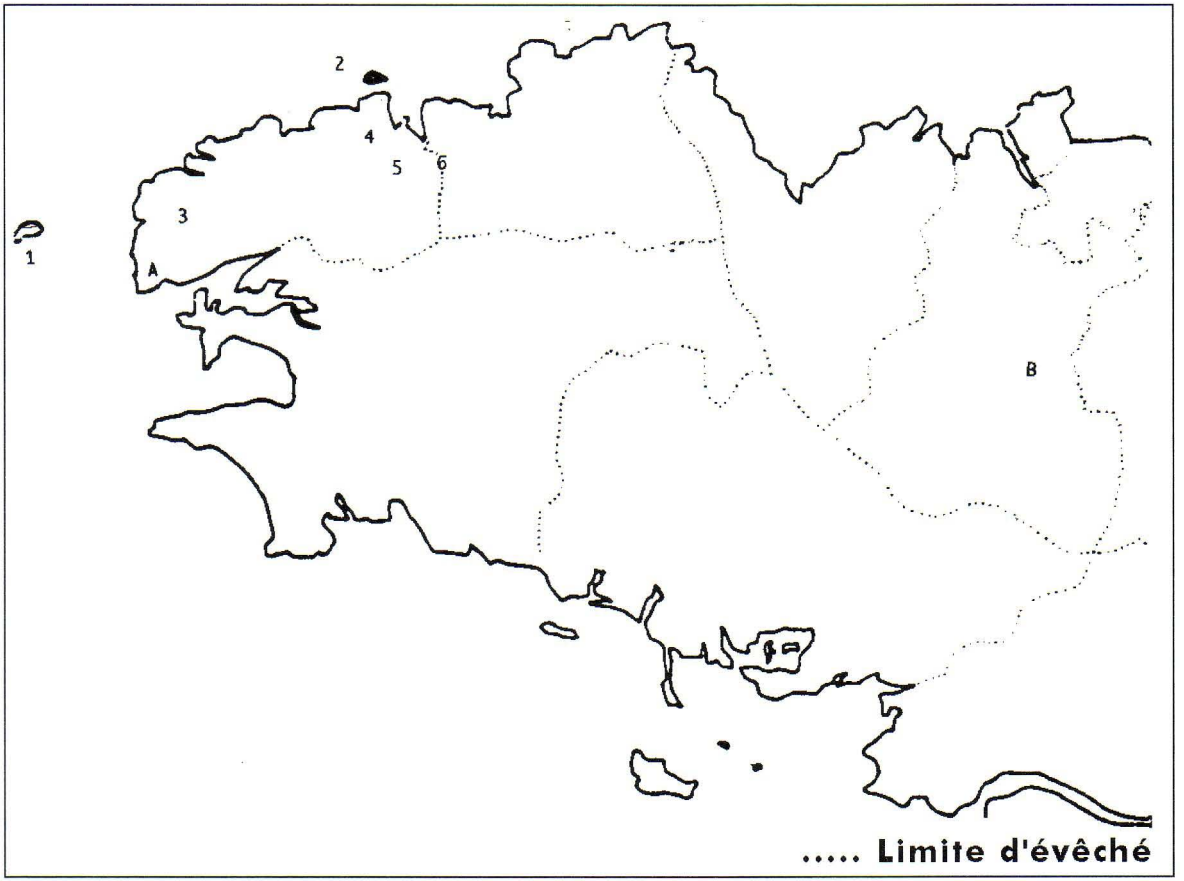

Carte 3. – Les prieurés de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes dans l'évêché de Léon avant 1158.

A : Abbaye de Saint-Mathieu de Fineterre
B : Abbaye de Saint-Melaine de Rennes
1 : Prieuré de Saint-Paul d'Ouessant
2 : Prieuré de Saint-Paul de Batz
3 : Prieuré de Lochrist (Plourin-Ploudalmézeau)
4 : Prieuré de Locpreden (Plouénan)
5 : Prieuré de Penzé (Taulé)
6 : Prieuré de Saint-Melaine de Morlaix

baye dont il était issu, d'autre part, ne sont pas sans rapport avec la donation de plusieurs prieurés du diocèse de Léon à l'abbaye de Saint-Melaine.

Deux de ces prieurés faisaient partie du regaire (ou fief) des évêques de Léon, si l'on se fie à deux sources : l'enquête du vicomte d'Avranches en Bretagne par ordre du roi de France (1296), qui indique que Ouessant et Batz sont à l'évêque de Léon[41] ; un acte du pape portant sur Ouessant (1331) : sur plainte de pêcheurs de Bayonne, l'évêque de Léon leur conteste le droit d'avoir des pêcheries à Ouessant[42]. Par conséquent, on peut considérer que les églises de Saint-Paul d'Ouessant et de Batz avec leurs dépendances furent don-

[41] A. DE LA BORDERIE, «Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne», *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXI, 1892, p. 161.

[42] P. PEYRON, *Actes du Saint-Siège concernant les évêchés de Quimper et de Léon*, Quimper, 1905, p. 25, 32, 42.

nées à Saint-Melaine par un évêque de Léon, seigneur temporel de ces deux îles et successeur de saint Paul au siège épiscopal de Léon. La citation d'Omnes dans la charte confirmative de 1158 de l'archevêque de Tours permet de faire remonter les premières donations à la période 1055-1076.

Outre le prieuré de Saint-Paul d'Ouessant, l'abbaye de Saint-Melaine a possédé, non loin de l'abbaye de Saint-Mathieu, le prieuré de Lochrist, qui peut-être identifié comme étant l'ancienne chapelle de Lochrist en Plourin-Ploudalmézeau, et le prieuré de Plebe-Rin cité dans le *Pouillé de l'archevêché de Tours* (document établi vers 1330).

Le prieuré de Lochrist, cité dans la confirmation de Josse, archevêque de Tours, en 1158, est l'un des trois Lochrist répertoriés dans le Léon : en Plougonvelin, en Plounévez-Lochrist et en Plourin-Ploudalmézeau. Lochrist en Plougonvelin était une possession de l'abbaye de Saint-Mathieu. À la fin de l'Ancien Régime, c'était un vicariat de l'abbaye toute proche[43]. De nombreux indices (notamment architecturaux) permettent de considérer le prieuré de Lochrist-Plounévez comme ayant été fondé dans la mouvance des templiers[44]. Il aurait été rattaché à l'abbaye de Saint-Mathieu peu après la suppression de l'ordre des templiers, en 1312. Dans le compte de 1330 du *Pouillé de l'archevêché de Tours*, le prieuré de Lochrist (en Plounévez) était cité en tant que possession de Saint-Mathieu. Un lieu-dit Lochrist existe sur la commune de Plourin-Ploudalmézeau, mais il ne reste aucun vestige de l'ancienne chapelle. Nous savons que Plourin était un prieuré jusqu'au début du XIVe siècle, puisque, dans le compte de 1330 du *Pouillé de l'archevêché de Tours*, il apparaît sous la dénomination de «Prioratus de Plebe-Rin», qui disparaît dans le compte de 1467. Nous connaissons un cas similaire : celui du prieuré de Penzé que le *Pouillé de l'archevêché de Tours* appelait en 1330 «Locus Mikaelis» (Locmiquel). On peut envisager que Lochrist fut le siège du prieuré de Plebe-Rin, car il s'agit d'un établissement monastique ancien, en raison du préfixe Loc, qui peut remonter au XIe siècle.

L'abbaye de Saint-Mathieu possédait un convenant et une maison noble à Lochrist, qui remontaient au moins à 1506, selon un aveu cité par J.-M. Philippe[45]. Le desservant de cette chapelle portait le titre de «gouverneur de Lochrist», qui dut remplacer celui de prieur[46].

Nous pensons qu'il convient de ne retenir que les deux sanctuaires qui ont eu a un moment donné la qualité de prieuré, à savoir ceux de Lochrist en Plounévez (*de Loco-Christi* en 1330) et de Lochrist en Plourin (*Prioratus de Plebe-Rin* en 1330). Le premier a été rattaché à l'abbaye de Saint-Mathieu avant 1331 : ce pourrait être une fondation des templiers ; le second apparaît fortement lié à la même abbaye, dès 1506, mais ne constituait plus un prieuré. Deux solutions se présentent : ce prieuré dépendait de Saint-Mathieu jusqu'en 1330, puis fut supprimé et ramené au rang de simple chapelle ; ce prieuré dépendait d'une autre abbaye, qui l'abandonna et céda ses biens à Saint-Mathieu. Cette hypothèse est renforcée par le fait que l'abbaye de Daoulas possédait des dîmes sur la paroisse de Plourin : le prieuré de Lochrist aurait ainsi été partagé entre cette dernière abbaye et Saint-Mathieu. Ces éléments conduisent à identifier le prieuré de Plebe-Rin comme étant le prieuré de Lochrist, ayant appartenu à Saint-Melaine avant 1158.

---

43 R. DANIEL, «La mort de l'abbaye bénédictine de Saint-Mathieu Fine-Terre», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XC, 1964, p. 106-133.

44 F. MARC, «En Plounévez-Lochrist, un vénérable sanctuaire», *Pax*, Chronique de Landévennec, n° 95, juillet 1973, p. 86.

45 J.-M. PHILIPPE, *Le temporel de l'abbaye de Saint-Mathieu*, Brest, Université de Bretagne occidentale, 1990, p. 139 (Maîtrise d'histoire).

46 H. PÉRENNÈS, *Plourin-Ploudalmézeau et Brélès, monographie de deux paroisses*, Saint-Brieuc, 1942, p. 49.

Ainsi, apparaît une contradiction entre l'existence d'une abbaye bénédictine à l'extrémité du diocèse de Léon (dans la première moitié du XIe siècle) et la donation de cinq prieurés, dont Ouessant et Lochrist, proches géographiquement, à une autre abbaye bénédictine, extérieure au diocèse (antérieurement à 1080).

Trois solutions peuvent être proposées : ou l'influence de Saint-Melaine et de ses abbés était très forte et l'emportait sur celle de Saint-Mathieu ; ou cette dernière n'était pas en mesure à l'époque de ces donations de prendre en charge ces deux prieurés pourtant proches ; ou enfin, l'abbaye de Saint-Mathieu n'était pas encore fondée sur ce cap de Fineterre.

C'est cette dernière solution qui nous semble la plus probable et qui explique la présence dans le Léon de cinq prieurés d'une même abbaye extérieure (en ne tenant pas compte du prieuré de Saint-Melaine de Morlaix, fondé par Guiomarch, vicomte de Léon, vers 1145-1147). La situation de l'évêché de Léon n'est pas en contradiction avec celle des autres évêchés de Basse-Bretagne : dans celui de Saint-Brieuc, le prieuré de Saint-Martin de Lamballe (1083), dépendant de l'abbaye de Marmoutier, et les cinq prieurés que possédait l'abbaye de Saint-Melaine sont antérieurs à la fondation des abbayes de Boquen (1137), de Saint-Aubin (1138) et de Lantenac (1149) ; dans l'évêché de Tréguier, la présence de quatorze prieurés de l'abbaye de Saint-Jacut, attestée par une charte du pape Alexandre III, en 1163, participe de ce même phénomène. Il en est de même de l'implantation de Saint-Melaine à Guingamp, vraisemblablement dès la fin du XIe siècle. La première abbaye fondée dans ce diocèse est en effet celle de Bégar, en 1130, suivie de celle de Sainte-Croix de Guingamp, en 1134 ; à l'inverse, en Cornouaille, les abbayes en place au XIe siècle (Landévennec, Locmaria, Sainte-Croix de Quimperlé) ont fortement atténué l'influence des abbayes extérieures, qui ne s'y sont implantées que dans la première moitié du XIIe siècle : Marmoutier obtint le prieuré de l'île Tristan en 1118, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, le prieuré de Locmiquel, en Elliant, et Redon reçut celui de Saint-Nicolas de Carhaix en 1109.

*
* *

En conclusion, nous pouvons adopter la chronologie suivante : entre 950 et 962, Mabbo, évêque de Léon, après s'être retiré à Fleury, crée la légende du *Sermo* à partir de textes anciens dont il a eu connaissance grâce aux liens existant entre Fleury et Salerne ; à cette époque, les reliques de saint Mathieu sont effectivement à Salerne où elles ont été transférées en 954, comme le relate le récit de la *Translatio.*

En 1080, intervient *l'Inventio* (ou déposition solennelle des reliques) à Salerne, à la suite de la prise de la ville par Robert Guiscard en 1076. Le pape Grégoire VII fut associé à cet événement ; il se retira par la suite à Salerne où il mourut en 1085. Une nouvelle cathédrale fut édifiée dans cette ville en l'honneur de saint Mathieu par l'évêque Alfano, et grâce au soutien de Robert Guiscard[47].

Nous plaçons l'arrivée d'une partie du corps de saint Mathieu dans l'évêché de Léon, relatée par le prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, postérieurement à cette *Inventio*, en nous basant d'une part sur les réflexions menées au cours de la présente étude et d'autre part sur le raisonnement suivant : la légende du séjour du corps de saint Mathieu en Bretagne est due à l'évêque de Léon, Mabbo, qui s'était retiré à l'abbaye de Fleury-sur-Loire ; ce récit fut diffusé progressivement depuis Salerne, y compris auprès des évêques de Saint-Pol-de-Léon, successeurs de Mabbo, alors qu'aucune tradition ni écrite ni orale n'existait sur ce sujet dans leur diocèse, ni ailleurs en Bretagne ; le projet de faire «revenir» les reliques du saint en Léon n'est né

[47] B. DE GAIFFIER, art. cité, p. 110.

dans l'esprit de l'évêque Eudo que plusieurs décennies après que ce récit fut parvenu dans ce diocèse, le temps que les doutes s'effacent et que la légende devienne réalité. Entre le *Sermo* et le prologue, *Urbs Legionensis*, qui désignait Saint-Pol-de-Léon, est devenue *Legiona* et a été assimilée à Brest, cité légendaire des Osismes. C'est vraisemblablement cette assimilation qui a déterminé la fondation de l'abbaye à quelques lieues de Brest, sur le territoire des Osismes, à l'emplacement d'un ancien ermitage, celui de saint Tanguy, qui fut, selon sa *Vie*, un des disciples de Paul Aurélien.

L'événement qui a pu déterminer Eudo à réclamer une partie du corps du saint fut *l'Inventio* célébrée vers 1080 par le pape Grégoire VII ; le transfert se fit par l'entremise de l'abbaye de Fleury, qui avait des liens avec Salerne et qui ajouta à cette intervention la restitution de «petits morceaux des reliques» de saint Paul Aurélien, qu'elle conservait depuis Mabbo ; nous pouvons penser que les bonnes relations du pape Grégoire VII et de ses successeurs avec l'archevêché de Dol et ses archevêques, Even (de 1076 à 1081) et son successeur Rolland, ont pu favoriser le transfert des reliques de saint Mathieu. Even fut nommé archevêque de Dol le 27 septembre 1076[48].

Eudo serait le successeur d'Omnes, dont l'épiscopat a pu s'achever en 1076 ainsi qu'il ressort de l'examen de la charte de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes. Le prologue de la *Vie de saint Gouesnou* ayant été écrit dans la vingt-quatrième année de l'épiscopat d'Eudo, nous proposons la date de 1099, que le copiste du XVe siècle a d'abord écrit 1090, puis 1019.

L'arrivée d'une partie du corps de saint Mathieu, qui eut lieu sept années auparavant, selon la précision donnée par l'auteur du prologue lui-même, peut donc être datée de 1092.

La première mention de l'abbaye de Saint-Mathieu, selon P. Levot[49], remonterait à 1104 : le pape Pascal II conféra à l'abbé Gurhède les insignes pontificaux. La fondation de l'abbaye de Saint-Mathieu pourrait être située dans les premières années du XIIe siècle, à l'instigation de l'évêque de Léon, Eudo, que deux événements ont pu influencer : le prologue de la *Vie de saint Gouesnou*, mais peut-être aussi l'exemple des évêques de Cornouaille, qui œuvrèrent en faveur de la fondation de l'abbaye de Daoulas, vers 1101.

Il convient de rapprocher cette chronologie des données de l'architecture. Dans son ouvrage sur l'art roman en Bretagne, Roger Grand fait remonter la première campagne de construction au XIe siècle[50]. Il précise toutefois : «On imagine donc la série des arcades de la nef primitive sur ce type qui nous reporte, en plus fruste, à celui de Locmaria de Quimper ou, mieux encore, de Daoulas.» Cette comparaison avec Daoulas tendrait à situer la première phase de construction aux alentours de l'an 1100. La construction de l'église abbatiale de Daoulas serait postérieure à l'arrivée des chanoines réguliers au début du XIIe siècle[51].

En fait, la première source authentique faisant référence à l'abbaye de Saint-Mathieu est un texte intitulé *Gesta Hammaburgensis Ecclesiae Pontificum* (Histoire des évêques de Hambourg), d'Adam de Brême[52], dans lequel une note que l'on peut dater des environs de 1100 mentionne Saint-Mathieu. Cette note

---

48 B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, *Les papes et les ducs de Bretagne. Essai sur les rapports du Saint-Siège avec un État*, Paris, 1928, t. I, p. 34.

49 P. LEVOT, *La pointe de Saint-Mathieu, le cap, l'abbaye, l'ancienne ville et le phare de Saint-Mathieu* , Brest, 1874, p. 345.

50 R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 381-382.

51 M. BAILLEU, «Daoulas, abbaye», dans P. GALLIOU, J.-P. LE BIHAN, «Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1990)», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXIX, 1990, p. 90-92.

52 *Adami Bremensi Gesta Hammaburgensis Ecclesiae Pontificum*, nouvelle édition par Werner Trillmick et Rudolf Buchner, Berlin, 1961, 1 vol. in-8°, p. 436.

précise que la durée d'une traversée entre Prawle, dans le sud du Devon, et «Saint-Mathieu» était d'une journée.

Dans une charte de 1157, l'évêque de Léon, Hamon, ratifie l'octroi par Hervé II, comte de Léon, du privilège de l'exemption à tout le territoire de Saint-Mathieu. Les vicomtes de Léon sont considérés comme étant les seigneurs bienfaiteurs de l'abbaye, dont la fondation, au début du XIIe siècle, coïnciderait avec le retour de Guiomarch de Léon de la première croisade, à laquelle il participa de 1096 à 1101.

Pour ce qui est de l'abbaye elle-même, ses importants vestiges sont encore debout sur le promontoire de Fineterre, d'où le regard porte vers Ouessant dont l'église Saint-Paul fut un prieuré de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes.

Le prieuré de Saint-Melaine d'Ouessant et l'abbaye de Saint-Mathieu de Fineterre furent ainsi l'aboutissement et le symbole de la politique des évêques de Léon entre le Xe et le XIIe siècle.

La date de la *Vita Goeznouei*

par Gwenaël Le Duc*

Lors du récent colloque sur l'abbaye de Saint-Mathieu qui s'est tenu à Plougonvelin, j'ai traité de la *Translation de saint Matthieu*, et me suis appuyé sur le texte de la *Vie de saint Goueznou*, datée de 1019, date que je tiens pour acquise.

Mais cette date obstinée de 1019 pour cette vie reste contestée. Des arguments avaient été écartés autrefois parce qu'ils procédaient de l'ignorance ou du préjugé ; ceux qui ont été apportés lors du colloque ne sont pas de ceux-là. Je tâche donc de répondre aux objections émises lors de ce colloque (septembre 1994), réponse qui n'avait pas sa place dans les *Actes* du colloque[1], où ce n'était qu'un point mineur et marginal du débat.

Cela ne m'empêche pas de remercier MM. H. Guillotel, A. Chédeville et A.-Y. Bourgès de m'avoir apporté la contradiction de manière courtoise, et de m'avoir, en me communiquant bien des documents et des références, aidé à préparer ma réponse. Cela dit, je suis amené à poser encore une fois le problème et à défendre en détail ce que je pense être la vérité.

L'antiquité et l'histoire du problème

Ce texte était inconnu ou pour le moins négligé jusqu'à ce que La Villemarqué, lecteur scrupuleux d'Albert Le Grand, en fît état. Plus ou moins forcé, La Borderie publia le texte latin dont il était alors le seul à connaître l'existence, puisqu'il était le détenteur du manuscrit. Enfin, je dis le texte, quand il n'en publia qu'une partie[2]. Mais cela dérangeait fort ceux qui tenaient *mordicus* que Geoffrey de Monmouth avait créé l'histoire du roi Arthur de la majuscule initiale au point final. On les réfuta donc – après leur mort, car La Villemarqué et La Borderie étaient membres de l'Institut et l'on ne craignait plus leur réplique.

La question, à l'époque, était uniquement l'antiquité et l'origine bretonne de la légende arthurienne. Les arguments avancés étaient aussi catégoriques qu'indigents, Faral et Tatlock[3] étant de grands érudits, certes, mais

* Université de Haute-Bretagne, Rennes.

1 Bernard TANGUY, Marie-Thérèse CLOÎTRE, *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, colloque des 23 et 24 septembre 1994. Brest, 1995. Désigné ci-après comme *Actes*.

2 «*L'Historia britannica* avant Geoffrey de Monmouth et la vie inédite de saint Goueznou», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IX, 1882, p. 225-246.

3 Edmond FARAL, *La légende arthurienne, études et documents, t. I, Des origines à Geoffrey de Monmouth*, Paris, Champion, 1929, p. 252-256 (Bibliothèque de l'École pratique des hautes études, Sciences historiques et philologiques, n° 255). – J.S.P. TATLOCK, *The Legendary History of Britain*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1950, XI-545 p. (voir p. 192-194), précédé d'un article dans *Speculum*, t. XIV, p. 353-356.

ignorants de l'histoire de Bretagne et de sa problématique propre. Et, soit dit en passant, du texte aussi.

C'est la première contestation de la date, tombée, à vrai dire, dans l'oubli. Ce qui suit n'a rien à voir avec les premiers stades de l'argumentation. Il s'agit non d'un vieux débat renouvelé, mais d'un nouveau débat.

La nature du problème

Il ne s'agit pas ici de déterminer la date d'un texte, où il faut tâcher, en s'aidant de documents et de son expérience, de voir ce qui peut aider à proposer une date ou, sinon, une fourchette raisonnable, avec parfois des arguments subjectifs ou des résultats approximatifs. En effet, le texte est daté. S'il y a un doute (légitimé par une rature) jeté sur la date inscrite au manuscrit, celle-ci est clairement donnée et lisible[4]. Douteuse ne signifie pas nécessairement fausse, c'est évident. Ce qu'il faut donc d'abord faire, c'est montrer que cette date explicite et précise est rigoureusement incompatible avec les données du texte et ce que nous savons de l'histoire de cette période. A mon avis, elle ne l'est pas. Dans un second temps, il faut proposer une autre date, et il faut le faire à l'aide d'arguments qui ne soient pas, eux, en contradiction avec le texte ou avec l'histoire, mais avec en plus de bonnes raisons pour le fixer à cette date plutôt qu'à une autre. A mon avis, il n'y en a pas.

Au point où nous en sommes, disons qu'avant L. Fleuriot[5] les remarques étaient d'une inanité scandaleuse, les érudits critiques n'ayant pas lu tout le texte, n'ayant jamais cherché à voir le manuscrit, assénant des arguments illogiques ou ignorants, et d'ailleurs ayant jugé avant d'entendre. C'était le temps de la massue ; nous en sommes venus à un stade plus fin, avec des arguments plus sérieux, plus courtois mais plus longs à réfuter.

Après avoir remarqué que la date est là, claire, explicite et confirmée par un autre témoin, ayant déjà – je pense – réfuté plusieurs objections[6], il me reste à montrer plus en détail ce qui a déjà été dit peut-être trop rapidement pour convaincre : que le texte ne contient pas d'objections à cette date, ou plutôt que les objections soulevées ne sont pas dirimantes et définitives. Il ne s'agit pas de faire appel à «l'exception qui confirme la règle»[7], ce qui n'est pas une méthode mais une échappatoire, au contraire de constater que la possibilité d'un cas particulier existe là puisqu'elle existe ailleurs, et qu'il n'y a ici rien d'invraisemblable. En effet, ce texte est dans un isolement remarquable qui est propre aux sources documentaires du Léon ; un siècle avant, nous avons la *Vie de saint Paul Aurélien*, et un siècle après, la première charte connue (avec bien sûr des fragments informes de textes littéraires mal datés[8]). Il serait anormal que ce document n'apportât pas son lot de surprises et d'inattendu invérifiable par d'autres sources. Il ne suffit pas néanmoins de proclamer sa foi en cette date, l'absence de doute, pour régler le problème.

Il y a d'autres hypothèses[9], qu'il faut réduire si l'on peut, car la question ne sera pas nette avant que ce point ne soit réglé. Mais il

---

[4] L'on peut se reporter au fac-similé, *Actes*, p. 53.

[5] *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot, 1980, p. 277. La date fut maintenue dans un article : «Sur trois textes bretons en latin du Xe et du début du XIe siècle. Leur date, leur contenance et les sources de Geoffrey de Monmouth», *Archéologie en Bretagne*, n° 27, 1980, p. 16-27, puis dans «Quatre textes bretons en latin», *Études celtiques*, vol. 18, 1981, p. 197-213. Après la critique des *Origines* par H. Guillotel, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1981, p. 356-357, L. Fleuriot répondit dans «The stubborn date of 1019», *Études celtiques*, vol. 19, 1982, p. 272-274.

[6] Voir dans les *Actes*, p. 52-56 et notes 11-35.

[7] Je n'ignore pas que *exceptio probat regulam* ne signifie pas, ainsi qu'un vain peuple pense, «l'exception prouve la règle», mais «l'exception met la règle à l'épreuve.»

[8] *Actes*, p. 65-73 et 313-316.

[9] Protéiformes, car les dates «de rechange» avancées par mes contradicteurs sont variables, tout en restant en gros dans la fin du XIIe siècle.

me semble que ces hypothèses ne reposent pas sur grand-chose de fiable, mais sur des faits dont la véracité sinon l'exactitude n'est pas acquise malgré les apparences. J'ai dit que la *Vie* était dans un désert documentaire, mais au XIIe siècle ce n'est plus la même chose, et ce sont les quelques bribes d'histoire locale que nous avons qui fournissent toutes les contradictions. Chose effarante même, si nous avons des dates à proposer pour l'évêque cité dans la *Vie* (995-1019), nous n'en avons guère pour celui qui serait son homonyme, dont le nom n'est pas même connu avec certitude, avec en plus des raisons de douter de son existence. Mais voyons d'abord les arguments internes au texte.

La localisation des reliques à l'abbaye Notre-Dame de Châge

Comme je l'ai dit[10], je constate – le texte est là – que cette abbaye n'a été fondée qu'en 1135[11], argument contournable, parce qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre le texte d'un hagiographe qui ne pouvait pas concevoir que d'aussi saintes reliques puissent échouer dans une chapelle[12]. Le brave prêtre Guillaume n'ayant sans doute jamais mis les pieds à Meaux, a vu les choses non comme elles étaient, mais comme elles auraient dû être – et cela ne me semble pas surprenant chez un hagiographe. S'il se trompe, je parlerais d'erreur ou d'enthousiasme, pas de malhonnêteté de sa part. M. Guillotel me fait remarquer qu'il a dû disposer d'un document écrit – j'y souscris, mais comme nous n'avons pas ce document, il est facile d'imaginer une rédaction équivoque, d'envisager une erreur (volontaire ou involontaire) dans ce document, car un récit de pèlerin peut, lui aussi, faire preuve d'enthousiasme, avant d'envisager une erreur ou une «amélioration» de la part du prêtre Guillaume. Cela ne règle pas le problème.

Enfin, si l'on choisit de pousser l'argument jusqu'au bout, de prendre le texte très rigoureusement à la lettre, l'on aboutit dans le déraisonnable. Si l'on ne considère que *in monasterio Cagia*, le texte ne pourrait être antérieur à 1135. Mais si l'on prend *(reliqua sancti) Melonis*[13] *Meldis in monasterio Cagia*, le fait est que ces reliques n'ont figuré parmi celles de l'abbaye que «peu avant 1517», après la destruction de la chapelle Saint-Mélor[14]. Alors nous devrions dater de 1517 (ou de «après peu avant 1517» !) un texte contenu dans un manuscrit du XVe siècle, copié par un homme décédé en 1505 ! La rigueur de la critique s'accommode mal de la souplesse dont il faut faire preuve face à un texte vague ou approximatif – soyons gentils et gardons le mot «enthousiaste». En effet, ce n'est pas un notaire, c'est un hagiographe qui écrit (qui est le client ?), et je pense que la *Translation de saint Matthieu* que j'ai étudiée montre bien avec quelle compréhension et surtout avec quelles précautions il faut traiter les éléments historiques contenus dans un texte hagiographique : ce sont des textes laxistes et non des témoins rigoureux, il ne faut pas l'oublier. L'incohérence n'est pas entre le texte et l'histoire, elle est intérieure au texte, c'est une approximation, et ce n'est que vers 1517 que la réalité a rejoint la fiction.

La question de la restitution des biens ecclésiastiques par les laïcs

C'est mon collègue André Chédeville qui a émis l'objection : la restitution à l'Église par les laïcs des biens ecclésiastiques est un fait de

10 *Actes*, p. 55-56.

11 H. GUILLOTEL, *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CVII, 1981, p. 356.

12 *Actes*, p. 55-56.

13 La forme est pour moi une faute de copie (j'ignore à quel stade de la transmission), non le résultat d'une évolution phonétique ou d'une assimilation : ni à Meaux, ni en Bretagne, cette forme n'a été usitée à ma connaissance, et un «saint Melon» me semble improbable.

14 *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, p. 333.

la fin du XIIe siècle plutôt. Effectivement, n'eût été cette date de 1019, trop clairement exprimée, cet argument aurait été un moyen acceptable de proposer une date probable pour la *Vie*. Cela dit, l'argument n'est pas dirimant. En effet, avant que des conciles ne s'en mêlent, de telles restitutions sont connues assez tôt, les conciles ne faisant que forcer la main en principe aux derniers récalcitrants – et encore. Les premiers cas étudiés sont au Xe siècle dans la vallée de la Loire ; j'en propose un peu plus loin en note au IXe siècle en Bretagne ; il est possible qu'on en ait entendu parler ailleurs, que le désir de l'Église de récupérer ces biens ait précédé de beaucoup les décisions conciliaires. Depuis quand «l'idée était-elle dans l'air ?» Depuis longtemps, évidemment. Même Hincmar s'en est mêlé[15].

Vu les documents léonards que nous possédons à cette haute époque, il est impossible de préciser ce qu'il en était. Il y a un mouvement qui s'amorce, et qui ne finira, conciles ou pas conciles, qu'au début du XIIIe siècle[16]. Sur ce point, *a priori* donc, la date plausible la plus haute envisageable est la fin du Xe siècle, le IXe n'est pas impossible[17], mais il s'agit là d'exceptions, la période la plus probable commence vers 1040, la date extrême le début du XIIIe siècle, sans moyen de l'affiner[18].

Mais relisons le texte. Guillaume écrit en 1019, il parle de 1012, et il est clair que ce qu'il rapporte a été selon lui vrai en 1012, mais c'est tout. Ce n'est pas un événement qui participe d'un vaste mouvement, mais un fait isolé, directement dépendant de la venue des reliques (*eorum meritis suffragantibus*) et qui, en tout cas pour les sept années suivantes, n'a pas été suivi. Cette année-là, *hoc anno*, et pas après. Et puis il en reste : l'on n'a pas donné toutes les dîmes, mais seulement le tiers, mais *non datur ultra*, pas un denier de plus. Nous n'avons pas affaire à la réforme grégorienne, mais à un événement ponctuel, exceptionnel, hélas (pour le prêtre Guillaume) sans lendemain.

A mon avis, puisque l'idée était dans l'air[19], l'évêque de Léon, Eudon, a peut-être

15 Paul FOURNIER, «La propriété des églises dans les premiers siècles du Moyen Âge», *Nouvelle Revue historique de droit*, t. XXI, 1897, p. 486-506 (p. 495).

16 En Léon précisément, je note dans la *Vetus Collectio*, en 1210, le don (pas la restitution !) d'une dîme par Hervé de Léon (*Actes*, p. 314). Mais on ne peut conclure à partir de ce fait que ce fut la première, ou la dernière «restitution», évidemment.

17 En Bretagne, cela semble avoir existé (même exceptionnellement), bien avant. Nous en avons un cas avec la donation d'Anowareth en 843, d'une église et de sept chapelles au monastère de Glanfeuil, mais c'est une donation. L'église Sainte-Marie de Grandchamp, vendue par un prêtre en 847 (et non en 808) [*Cartulaire de Redon*, n° 23, p. 26. Cf. A. DE LA BORDERIE, *Annales de Bretagne*, t. V, p. 538, pour la rectification de la date] à un laïc, est donnée à Saint-Sauveur probablement par les héritiers du laïc (*Cartulaire de Redon*, n° 42, p. 34). M. PLANIOL, *Histoire des institutions de la Bretagne*, Mayenne, 1981, t. II, p. 125-126, et t. III, p. 252-254). Là on pourrait parler de restitution, mais nous ne sommes pas pour autant dans la logique de la réforme grégorienne. M. Guillotel, que je remercie, me prévient que cet acte a été réécrit.

L'on peut également citer la donation de monastères (notice du *Cartulaire de Landévennec*, entre 944 et 952, H. GUILLOTEL, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, Paris, 1973, thèse de doctorat en droit, n° 2, p. 7-12) ; le don d'un domaine avec ses dîmes à Saint-Sauveur, entre 981 et 992 (*Cartulaire de Redon*, n° 357, p. 309, H. GUILLOTEL, *ibid.*, n° 7, p. 31). Entre 1009 et 1019 (*sic* !), Alain, à la prière du clerc Agnès, donne à Marmoutier le bénéfice qu'Agnès tenait du duc, dont le tiers d'une église, et des dîmes (H. GUILLOTEL, *ibid.*, n° 10, p. 37-38).

18 Michel PARISSE, «Le redressement du clergé séculier», dans J.-M. MAYEUR et *al.*, *Histoire du christianisme, t. V, Apogée de la papauté et expansion de la chrétienté (1054-1274)*, Paris, Desclée, 1993, p. 268-270.

19 Michel PARISSE, art. cité, p. 269 : «C'est à la fin du Xe siècle que se répandit l'idée d'une détention illégitime par les laïcs des lieux de culte..., l'idée d'une séparation entre l'église et sa dot, d'une part, et l'autel avec ses ressources propres, fit son chemin et s'était imposée déjà vers 1025 ; on le constate nettement dans le texte des chartes... Dans l'ouest de la France, la «restitution» d'églises commença au milieu du XIe siècle et se fit d'abord au profit des bénédictins, les seuls moines installés alors dans la campagne comme en ville... Pour Arras-Cambrai, entre 1000 et 1200, il y aurait eu près de 160 cessions d'autels.» Cf. A. CHÉDEVILLE, «Les restitutions d'églises en faveur de Saint-Vincent du Mans», *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 3, 1960, p. 209-217. – G. DEVAILLY, «Les restitutions de paroisses au temps de la réforme grégorienne. Bretagne et Berry, étude compa-

tenté de «créer un mouvement», de provoquer un sursaut. C'est qu'il ne rapporte pas que les reliques de saint Matthieu, mais aussi celles de saint Paul, de grands saints, de gens qui ont vu, connu, touché, écouté le Christ en personne, pas des reliques de saints de seconde zone. Son voyage en Italie n'est pas de pure dévotion, mais aussi d'intérêt. Ce que Guillaume constate, sept ans après, c'est que la rentabilité du voyage n'est pas ce qu'on attendait. Il est comme un prêtre qui constate que sa kermesse ou son pardon annuel a été desservi par un match de football à la télévision, ou par la pluie. C'est un peu plus gras, mais pas assez, et sept ans après, il constate que la ferveur n'a été qu'un feu de paille. On soulignera d'ailleurs que Guillaume ne parle pas de restitution, mais de donations ; il n'est pas question de remords, ou de possessions illégitimes, ce qui confirme bien que nous ne sommes pas là dans la logique de la réforme grégorienne[20].

Un dernier argument avancé (dans une lettre dont je reprends en grande partie les termes) par M. Guillotel, est la formulation *de manibus laicorum*, qui rappelle des canons conciliaires promulgués à partir de 1049, dont la version d'Hugues de Fleury du décret de 1075 consacré à l'investiture laïque (pas à des donations) : *de manu alicuius laicae personae* ; certes, mais l'expression *per manum* est quand même courante dans les actes de donation, d'une part ; d'autre part, s'il y a un terme crucial dans ce document qui n'est pas un acte rédigé suivant une forme rigoureuse, c'est *liberarentur*, qui n'est pas **reddebantur* ou **restituantur*. Mais sur ce point, seule une compilation des actes rédigés dans cette période permettrait de trancher avec la certitude souhaitable. Une recherche sur le CD-ROM CETEDOC, que M. Hérold Pettiau a eu la gentillesse d'effectuer pour moi à Louvain, n'a rien donné de concluant.

Donc il est question de donation et non de restitution, et d'ailleurs ces «restitutions» par des laïcs ne sont pas «caractéristiques» du XIIe siècle, car il existe plusieurs cas isolés et sans lendemain, annonciateurs et précurseurs d'un mouvement qui ne prendra que plus tard une réelle ampleur, parce qu'il s'agit de donations et non de restitutions. Hélas, nous n'avons aucun acte authentique pour nous guider (sérieusement) dans l'analyse de ces transferts de propriété de 1012 et apporter des preuves plus nettes.

Il faut dire qu'Eudon était sans doute ravi de rapporter ces reliques, mais qu'elles ne devaient pas être de taille très impressionnante (*particulae*) – on aménagera les choses en faisant de ces reliques un «chef».

Le transfert du chef de saint Matthieu en 1206

J'ai pu lire ce texte après le colloque[21]. M. Guillotel sait très bien à quoi il faut s'en tenir en ce qui concerne des reliques. Que

rée», *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1968, vol. 2, p. 583-597. – J.-M. BIENVENU, «Les caractères originaux de la réforme grégorienne dans le diocèse d'Angers», *ibid.*, p. 345-360. – B. CHEVALIER, «Les restitutions d'églises dans le diocèse de Tours du Xe au XIIe siècle», *Mélanges E.-R. Labande*, Poitiers, 1974, p. 129-144 (p. 132) : «Sur ces soixante-cinq donations d'églises connues, dix-sept se situent au Xe siècle et seize entre 1000 et 1075, soit plus de la moitié, avant toute pénétration des idées grégoriennes... Il est juste, au contraire, de souligner le grand nombre des abandons d'églises consentis par des laïcs au cours du Xe siècle, notamment vers 950 à l'époque de la constitution des temporels monastiques, après le passage des Normands. Dans les années suivantes, l'inverse de ce que A. Chédeville a constaté pour Saint-Vincent du Mans, aucune poussée notable ne les caractérise, qui serait la marque d'une activité réformatrice avérée.» Mes citations sont longues, mais elles sont explicites : on connaît des cas dès le Xe siècle, voire le IXe siècle, et la réforme grégorienne n'y est pas toujours pour quelque chose : des événements divers peuvent provoquer ces «restitutions», et d'un diocèse à l'autre des différences notables existent, condamnant toute généralisation.

20 Cf. Bernard MERDRIGNAC, *La vie religieuse en France au Moyen Âge*, Paris, Ophrys, 1994, p. 114-116 (Collection Synthèse Histoire). En plus, il ne s'agit que de dîmes, pas d'autels ou d'églises.

21 Dom MORICE, *Preuves...*, t. I, col. 705.

saint Matthieu ait deux ou trois corps ou cinq crânes... Ce que nous avons dans la *Vie de saint Goueznou*, ce sont des particules de l'occiput[22]. De petits bouts d'os (mais quand on a manipulé des crânes, on sait bien que ce qui en tombe n'est pas toujours de l'os). On ne s'étonne pas que, bien sertis dans un beau reliquaire (peut-être en forme de tête, mais je ne suis pas le seul à espérer qu'on trouve un jour un semblable reliquaire figuratif au XIe siècle), ces fragments deviennent un chef, une tête entière, parce que c'est nécessaire : «Toute la force est dans la tête et dans la dextre[23]». Je ne baserais pas un raisonnement sur l'authenticité et même la nature d'une relique, mais en 1157 l'abbaye accède à l'existence avec ce nom. On ne va pas attendre 1170 et des particules hypothétiques[24], et encore moins 1206. Il me semble plus plausible de croire que les particules de 1012 et 1019 ont cru et en beauté et en pouvoir, qu'elles ont été honorées d'un écrin qui leur convenait, et que de 1012 à 1157, ou de 1157 à 1206, ou de 1012 à 1206, on a eu tout le temps d'y procéder[25].

On se demandera alors pourquoi aucun acte ne mentionne une fondation à proprement parler. Je l'ignore. Mis à part les destructions, nous avons quand même des actes, ou leurs traces : Le Baud a vu des actes écrits[26], et il serait surprenant, si ces documents ont survécu à quelques désastres, que le document relatif à la fondation de l'abbaye ne figure pas dans ce qu'il a consulté. Je propose une hypothèse : si l'acte de 1157 parle de *concéder la liberté de toute la terre de Saint-Mathieu*[27], ce peut être cette date que nous pouvons retenir pour la fondation. Que nous parlions de 1157 ou de 1206, il est normal qu'un texte datable de 1019 ne dise mot de l'abbaye et de ses reliques ; mais, à la fin du XIIe siècle, c'est anormal, et à mon sens incohérent.

---

22 «*Particula occipitis*» (et non *capitis*, qui est une coquille très regrettable : *mea culpa*, mais cette erreur date de 1972, non de 1206).

23 *Omnis virtus atque sanitas in capite et in dextera consistunt*, disent les pèlerins cités par Bili (II, 12, p. 242 de mon édition).

24 Certes, un évêque de Léon, venu à Rome au concile de Latran III (1179), aurait pu rapporter des reliques, mais n'est-ce pas un peu tard après la fondation et la dédicace de l'abbaye ? J'y reviens à la fin de mon exposé.

25 Par contre, et je m'écarte un peu de mon sujet, ce texte produit par M. Guillotel me semble précieux, parce qu'à mon avis ce transfert s'est sans doute produit lors de l'achèvement de ce qui devait leur servir d'écrin. En bref, on n'a pas déposé les reliques sur le rocher et fait une abbaye autour, on a mis les reliques en un lieu digne en attendant la fin de la construction, et cette date de 1206, à mon sens, n'est pas celle de la fondation de l'abbaye, ni celle de l'achèvement des travaux, mais celle de la fin d'une campagne de construction, sans doute la pose de la toiture de l'église. Comme avant cette cérémonie l'abbaye existait, au moins la communauté monastique, elle a été dotée d'un revenu en attendant de recevoir ce qui serait son joyau. La création d'une communauté monastique serait antérieure à 1157, l'abbaye aurait été bâtie après 1157, et nos premiers documents mentionnant des donations n'assurent pas le bien-être de la communauté, ils servent à nourrir ceux qui gâchent le mortier et à payer leur matériau.

26 Voir dans les *Actes*, p. 313-315, où je donne une copie intégrale de ses notes.

27 M. Guillotel, que je remercie, m'a courtoisement fourni la référence au texte de cet acte, dans les *Preuves* de dom Morice, t. I, col. 629. Le texte dit *dedit et in posterum ratum fore concessit libertati toti terre S. Mathei*, qui me semble incorrect, et que je propose de comprendre, comme M. Guillotel, *libertatem totius terre*. Mais *in posterum ratum fore*, «qui devra être mesuré par la suite», indique, à mon sens, que cette possession est vaguement définie, comme si l'abbaye n'avait pas de voisin immédiat, et cela confirmerait qu'au moment de la rédaction de ce texte l'abbaye n'a aucune existence physique. Cet acte de 1157 dit bien que l'abbaye n'est pas une fondation récente, Hervé de Léon s'y rendant *more solito* «selon son habitude» ; mais ce n'est pas une abbaye, car cette maison (*domum*) n'est pas désignée autrement, bien qu'il y ait une communauté de moines (*monachis*) vivant sous l'autorité d'un abbé (*dominus abbas*) assisté d'un chapitre (*capitulum*). *Domum* me semble suffisant pour dire que l'abbaye n'existe pas encore, qu'il n'y a pas d'église abbatiale en tout cas. L'original (que Le Baud a vu à Saint-Mathieu) a disparu, nous en avons la transcription : « Tiré d'une copie du XVe siècle conservée au château de Nantes, arm. L, cassette F.n.1». Mme Cleyet-Michaud et M. J.-F. Caraës, des Archives départementales de la Loire-Atlantique, m'ont fort aimablement communiqué une reproduction du manuscrit d'où dom Morice (t. I, col. 629) l'a tiré, qui se trouve maintenant sous la cote E 81 : on y lit *dedit et inposterum ratum fore concesse libertatem toti* (sic) *terre sancti Mathei*, avec une précision : *extractis de scriniis sine archo monasterii beati Mathei in finibus terrarum die XXV[a] marcii presentis Philippo K/groezec Yuone Moll et aliis.*

Le prêtre s'appelle Guillaume

Le point n'avait pas retenu mon attention, je tenais pour acquis qu'il s'agissait d'un nom fort porté au Moyen Âge ; M. Chédeville m'a détrompé : pas à cette époque. Cela dit, l'argument n'est lui non plus pas dirimant. Le nom existait. Qu'il soit porté par un Léonard, effectivement, c'est plus surprenant. Mais il y en aura d'autres, un peu plus tard, dont le fameux Guillaume le Breton, historien de Philippe Auguste – lui aussi né dans une terre où l'on parlait breton, où les prénoms bretons sont probablement fort en usage. En 1019, notre catalogue onomastique léonard n'est pas très épais. C'est un nom germanique, certes, il est légitime que cela éveille la suspicion, mais nous ne savons guère du prêtre Guillaume. Etait-ce un prénom courant ou non, perçu comme étranger ou non ? Était-il léonard même ? Cela, je le croirais volontiers, car il connaît sa région et son histoire (légendaire, certes), il l'aime sans doute. Mais je le crois, je ne le sais pas. Est-ce son nom de baptême ou de religion, je ne sais pas.

Je remarque quand même que plusieurs noms portés dans des familles nobles sont d'origine germanique : *Bernard* chez les du Chastel ; un comte de Léon appelé *Herveus* (et non *Hoarveus*). Que c'est quand même un endroit très ouvert sur l'extérieur par la nature. Qu'il y aura dans cette région d'autres Guillaume (dont peut-être un évêque qui succédera à Eudon et qui est peut-être notre prêtre, puis Guillaume le Breton, mais plus tard quand même ; c'est une hypothèse très fragile, que j'envisage plus loin). Que sur les dizaines de milliers de Léonards qui ont vécu aux IXe, X^e^ et XIe siècles, nous ne connaissons que quelques noms, bretons ou bibliques (Hamon, Guihomarc'h, Hervé, Salomon, Alanus[28]). Avec le corpus du *Cartulaire de Redon*, nous pourrions émettre un jugement pas trop faux sur l'anthroponomastique dans la vallée de la Vilaine et de l'Oust aux IXe et Xe siècles[29], mais pour le Léon, non. Autant discuter l'authenticité des reliques de saint Matthieu.

Les cartulaires de Quimperlé et de la cathédrale de Quimper sont trop récents (et, en outre, suspects par endroits) pour nous aider. Celui de Landévennec est plus ancien (en ne tenant pas compte d'actes faux), mais ces documents sont très pauvres en noms de témoins.

Enfin, nous ne discutons pas de la fréquence d'un nom, mais de la possibilité d'existence de ce nom – curieuse, certes, mais il suffit que l'existence d'un seul soit possible, et il y a eu des familles de marchands dans le Léon, que ce soit à Brest, Le Conquet, Saint-Pol, Roscoff, Morlaix, Landerneau, susceptibles d'importer ce prénom.

L'argument n'est pas non plus dirimant : pour le XIe siècle, dans le Léon, Guillaume (un, peut-être deux exemples) est un prénom mieux attesté que Hervé (pas d'exemple avant 1110)[30].

M. Bourgès a publié l'essentiel de son intervention[31] où il développe ses arguments. J'y renvoie le lecteur soucieux de se bâtir son opinion, et il constatera que nous partageons plusieurs références, M. Bourgès m'ayant obligeamment communiqué son texte en avance. Je reste sur mes positions : en ce qui concerne la date, j'ai développé mes arguments, et l'at-

---

[28] Cf. le tableau généalogique dressé par H. Guillotel, *Actes*, p. 132.

[29] Où le nom apparaît (d'après les index du texte et de l'appendice) à la fin du XIe siècle et devient plus fréquent après. L'existence d'une forme en *W-* et non en *Gw-* permet de supposer que le prénom a été emprunté par des bretonnants, puisqu'il existe une forme qui échappe à l'évolution française. Mais une extrapolation jusqu'au Léon n'est pas raisonnable.

[30] J'ai envisagé une «présence» normande dans la région à la fin du Xe siècle, mais n'ai rien trouvé qui soutînt l'hypothèse.

[31] «Guillaume le Breton et l'hagiographie bretonne aux XIIe et XIIIe siècles», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 102, n° 1, 1995, p. 35-45.

tribution à Guillaume le Breton ne me semble pas assez fondée au-delà de la coïncidence (exaspérante dans ce cas) des noms[32].

L'évêque Eudon I

La question peut être subdivisée : d'abord, cet évêque a-t-il existé ? Avons-nous des raisons de douter de son existence ? Quels évêques, dès lors, y avait-il à Saint-Pol entre 995 et 1019 ? Il faut vérifier, et réviser le catalogue des évêques de Léon à cette période. Enfin, qu'en est-il du «second Eudon», qui aurait vécu en 1179, et à qui le texte serait en fait dédié ? Encore une question qui n'est pas simple.

D'abord, l'évêque qui est allé en Italie s'appelait-il Eudon (*Vie de saint Goueznou*) ou Paulinus (*Translation de saint Matthieu*) ? J'ai rappelé ailleurs que Paulinus est le nom de la ville, devenu surnom de l'évêque, puis nom par confusion[33].

Eudon, si l'on en croit la *Vie de saint Goueznou*, était évêque depuis vingt-quatre ans en 1019 : il aurait donc été consacré en 995. Nous n'avons aucun autre document mentionnant cet Eudon, qui nous permette de confirmer son existence. Albert Le Grand en aurait vu, mais ce qu'il nous dit permet de penser qu'il ne figurait pas sur tous les catalogues, mais on retiendra quand même qu'il figurait sur deux d'entre eux[34]. Voici ce qu'il en tire : «XIX. – Eudon, Chanoine de Leon & Recteur de *Landt-Goueznou*, fut sacré l'an 995. sous le Pontificat de Jean quinzième, & l'Empire d'Otton troisiéme, regnant en Bretagne le Duc Geffroy premier du nom. L'an 1019 il fit composer par Guillaume son chapelain ou Aumônier, l'Office de Saint Goeznou jadis Evêque de Leon. Il mourut l'an 1033.»

Albert Le Grand est le seul à dire qu'il fut recteur de Gouesnou (ce qui justifierait l'écriture de la *Vie* si nous étions sûrs du fait, mais pourquoi pas ?) ; Landt- est une graphie bizarre qu'il utilise ailleurs : cela ne prouve même pas qu'il ait utilisé un document écrit. La date de 995 peut être déduite du prologue ; on peut en déduire les papes et souverains vivants de ce temps. Guillaume, à ma connaissance, n'a pas écrit l'office, mais la vie du

---

[32] *Ibid.*, p. 38-39. Pour répondre à la suggestion de M. Bourgès, je constate qu'il n'y a pas, dans l'œuvre de Guillaume le Breton, de marque d'un intérêt particulier pour son pays natal, qu'il a quitté très tôt (douze ans) et où il semble n'être revenu qu'une fois ; Guillaume a fait sa carrière en France, auprès de Philippe Auguste qui, à cette époque, est quand même un ennemi : c'est le moment où il cherche à mettre la main sur le petit Arthur Ier, qui sera confié à Guethenoc, évêque de Vannes. En 1198, il ne fréquente pas la cour de l'évêque de Léon, il n'y est pas attaché, il est de passage, peut-être pour une mission de négociation liée au sort d'Arthur (et si on le maudira de ne pas nous donner le nom de l'évêque, après ce qui s'est passé, on comprendra qu'il reste évasif). L'étymologie est une science ; c'est aussi une manie courante, surtout au Moyen Âge, surtout en Bretagne. Quant à l'identité des prénoms, je n'y vois pas une seule preuve. Enfin, si nous trouvons bien qu'il fut archidiacre de Plabennec, ce à quoi j'ai cru moi aussi (*Mélanges Fleuriot*, Saint-Brieuc-Rennes, 1992, p. 316, note 2), j'ai bien peur qu'il s'agisse ici de Guillaume de Kersauzon (élu en 1292 et mort en 1327 – je me replie lâchement sur Albert Le Grand, dont le catalogue (éd. 1901, p. 232*) est peut-être un peu plus fiable pour cette époque. Lui fut bien archidiacre d'Ac'h, et Plabennec se trouve dans ce doyenné. C'est ce qui me paraît l'hypothèse la plus raisonnable.

[33] *Actes*, p. 57. D.-B. G[RÉMONT], «*Paulus* (*Aurelianus*) ou *Paulennanus*, premier évêque du Léon», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XCVII, 1971, p. 131-166 (p. 140-141).

[34] «Tous ceux qui ont escrit le Catalogue des Evesques de Léon l'ont obmis, horsmis le catalogue manuscrit de l'Église priorale de Loc-Christ an Iselvez, et celuy que noble et discret Mre Rolland Poullpiquet, Sieur de Feunteun-Speuzr, chanoine de Léon, et le Seigneur Baron du Vieux-Chastel m'ont communiqué.» (Éd. 1901, p. 543. Cf. *Actes*, p. 55, note 27). Cela fait trois catalogues explicitement mentionnés, et donnés comme plus complets que les autres, qui sont donc implicitement plus nombreux : tous sont perdus. J'ajoute que si Albert Le Grand a vu ces catalogues perdus, l'on peut supposer qu'un tel catalogue était connu à Saint-Pol. Nous apprenons par une lettre publiée par La Borderie (*Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, 1857, p. 424-426, reproduite dans l'édition de 1901, p. IX-XI) qu'il avait soumis en 1636 le catalogue qu'il avait ainsi dressé à René de Rieux, évêque de Léon, qui n'y a trouvé à critiquer qu'une inexactitude dans les armes d'un de ses prédécesseurs. Reste à savoir jusqu'à quel point cette petite critique est une approbation implicite du reste.

saint[35]. La date de 1033 implique un épiscopat de trente-huit ans, belle durée, mais enfin ce n'est pas moi qui le dit, c'est Albert Le Grand – moi, je dis n'en rien savoir de plus. La date, il l'a peut-être déduite de la date qu'il attribue à son successeur, j'ignore sur la foi de quoi, mais j'ai une hypothèse[36].

Avons-nous des noms d'autres évêques à proposer dans la période 995-1019 ? Et même 995-1033 ? Guère. Est-ce surprenant ? Non ; les autres évêques ne sont pas mieux connus. Au mieux une mention, parfois dans des actes faux, suspects ou imprécis, comme on va le voir.

Essayons de «cerner» le personnage : ceux qui auraient vécu avant, et après. L'on voit tout de suite que les documents ne valent pas mieux que les nôtres, à cela près que je ne crois pas que la *Vie de saint Goueznou* soit un faux à proprement parler : la date est contestée à cause d'une rature fâcheuse, ce n'est pas pour autant un texte fabriqué dans le but de tromper ou d'usurper.

Voyons maintenant le catalogue des évêques de cette période. La chose est moins simple qu'il n'y paraît : tous les catalogues, en fait, sont indignes de confiance. Dresser le catalogue des évêques de Léon est une entreprise frustrante. Certes, il existe plusieurs catalogues, tous interpellables comme autorités, mais aucun ne résiste à l'examen, au moins pour les deux périodes qui me concernent. En effet, il a existé des listes, des catalogues anciens[37], dont certains devaient probablement contenir les précisions que donne Albert Le Grand et que nous ne pouvons vérifier. Nous avons les noms de deux propriétaires de ces catalogues ; il y en eut au moins un autre anonyme, et plus de trois autres (et nous savons au passage qu'ils ne concordaient pas) ; tous sont perdus, Albert Le Grand restant le seul témoin de leur existence et de leur contenu (sans doute rien de plus que des séries de noms). Dans ce qu'il nous donne, une grande partie est invérifiable ; dans ce que l'on peut vérifier, une grande partie tient mal le choc face à la critique ; ce qui est à la fois vérifiable et exact n'est pas le tas le plus volumineux. Quant à sa manière d'établir les dates, elle laisse pantois et finalement discrédite tout (voir les notes 36, 57, 60, 77, 88, 89, 90).

Tout le monde sait que l'œuvre d'Albert Le Grand est un terrain un peu sableux pour asseoir les fondations d'un raisonnement, même si l'on veut bien admettre sa bonne foi. Mais les autres autorités, dom Morice et son continuateur dom Taillandier[38], puis Tresvaux[39], puis Hauréau[40] (dont la *Gallia chris-*

---

35 Hypothèse toute gratuite : la «vie métrique» en question a pu être une simple série d'hymnes à chanter pendant l'office, et ce qui est donné comme prologue est à considérer comme la *vie*.

36 L'évêque suivant, selon lui, aurait été consacré en 1034. En fait, c'est la date (moins précise en réalité) du premier document à le mentionner, au moins apparemment (mais voir plus loin, à propos de l'évêque Salomon). Albert Le Grand en déduit-il benoîtement que c'est l'année de sa consécration, et que son prédécesseur est mort l'année précédente ? Peut-être a-t-il disposé d'autres éléments, mais si c'est ainsi qu'il établit ses dates, ce qui me semble probable, autant ignorer celle-là. En outre, à chaque fois que l'on contrôle une de ses dates, on s'aperçoit qu'il les établit avec la même naïveté et le même aplomb (voyez notes 57, 60, 77, 88-90).

Cet article était à la composition quand j'ai pu, grâce à l'auteur que je remercie vivement, consulter le mémoire de maîtrise de M. Philippe Lahellec, *Approche de la vie et de l'œuvre du fondateur de l'hagiographie bretonne : Albert Le Grand et «La Vie des Saincts de la Bretaigne Armorique» (1637)*, Brest, 1996. Si j'ai tenu Le Grand pour naïf *mais honnête*, M. Lahellec montre qu'un doute sérieux plane moins sur la valeur que sur l'existence même de certaines des sources citées par Le Grand (dont les *catalogues*). Nous nous rejoignons par des voies différentes, même si j'hésite encore à envisager que Le Grand ait invoqué des documents sortis de son imagination.

37 Voir plus haut, note 33.

38 *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. II, Paris, 1756, p. XXXVIII-XLI [en fin du volume].

39 *L'Église de Bretagne*, Paris, Méquignon, 1832, VI-640 p., p. 190-197. Qui se base sur dom Morice, Martène, Labbé et Le Grand (p. 198).

40 *Gallia christiana*, 1856, t. XIV, col. 971-986. Dont la source est surtout Albert Le Grand, pas toujours nommé, mais le catalogue est la traduction latine du texte de Le Grand.

tiana ne passe certes pas pour un recueil de fables et contes), puis Gams[41]... Tout remonte à Albert Le Grand, pas toujours cité, et je n'ai pas le sentiment que tous ces auteurs soient remontés aux sources qu'ils citaient ou mentionnaient de seconde main. Finalement, des auteurs sérieux ont fini par prêter leur autorité à un auteur incontrôlable, faute de meilleur informateur, sans guère ajouter de neuf[42]. A. Oheix[43] a fait progresser les choses, D.-B. Grémont a parachevé en montrant que Paulinus devait être ignoré[44], H. Guillotel a fait un tri bienvenu parmi les documents[45]. C'est par là qu'il aurait fallu commencer, il est un peu tard pour le constater.

On ne peut se reposer sur ces autorités : il faut repartir de l'origine, c'est-à-dire du catalogue d'Albert Le Grand, avec tous les inconvénients que cela comporte, dont la nécessité de tout passer au tamis de la critique. D'après une note de l'édition 1901 d'Albert Le Grand[46], il y aurait eu un évêque nommé *Drescandus* en 990, mais une version (sur trois) de l'acte invoqué mentionne d'autres évêques sans préciser leurs sièges, et, pour reprendre les termes de M. Guillotel, «l'autorité de cet acte demeure plus que précaire[47]» – ce qui est une litote. Pour moi, c'est une déformation probable du nom d'Orscand, évêque de Quimper au XIe siècle. Une bévue de faussaire négligent ou sommairement documenté, pas plus. C'est le dernier évêque dont le nom soit connu au Xe siècle, et Albert Le Grand ne le connaît pas. Il était sans doute absent de ses listes – et pour cause.

Voyons, en dehors d'Eudon, ceux qui sont connus au XIe siècle.

L'évêque Édern

J'avais ignoré cet évêque jusqu'à ce que M. Guillotel, que je remercie, m'avertît de son existence. Il est en effet ignoré des catalogues, ce qui illustre leur manque de fiabilité, puisque nous avons là sans doute un personnage historique. Le paragraphe qui suit est rédigé à l'aide de documents communiqués par M. Guillotel, de sa thèse et de sa lettre.

Dans un acte datable de Rennes entre 1008 (1019 à mon sens) et le 1er février 1031[48], nous avons *S. Ederni episcopi*, que nous retrouvons dans un autre acte daté entre 1008 et 1032[49] sous la forme *Edernus præsul insignis* à côté d'un *Esdras episcopus*. Certes, la précision «évêque de Léon» n'apparaît pas, mais dans le second cas Édern et Esdras sont évêques de Léon et de Tréguier, et Édern est moins probable comme nom trégorrois. Il n'y a pas, il faut le préciser, d'évêque de Cornouaille connu ayant porté ce nom. En procédant par élimination, puisque les autres évêques nommés (ou leurs contemporains) sont connus, l'on peut reconnaître dans Édern un évêque de Léon, mais je ne vois pas pourquoi il est dit *præsul insignis* quand les autres sont dits *episcopi*.

L'évêque Salomon

Il existe un acte datable d'octobre 1040[50], connu par deux versions dont inévitablement une fausse, par lequel Berthe, comtesse de

---

41 *Series episcoporum*, 1873. Qui se base sur Tresvaux et Hauréau.

42 Les doctes chanoines qui ont annoté leur réédition d'Albert Le Grand en 1901 se sont servi des auteurs précités pour annoter Le Grand – la boucle est bouclée.

43 André OHEIX, «Les évêques de Léon aux Xe et XIe siècles», *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, 3e série, t. XXX, 1912, p. 242-251. Pour mémoire, voici son récapitulatif, p. 250-251 : *Hesdren*, avant 940 / *Conan*, mort vers 945 / *Jacques*, mort vers 950 / *Mabbon*, se retire vers 960 / *Constantin* ou *Rethwalatr* ou *Dredcand*, 990 / [*Eude*, 995 - après 1019] / *Guillaume* [ou *Salomon*], vers 1030. / *Omnes*, avant 1038 - après 1081.

44 «*Paulus* (*Aurelianus*...)», art. cité.

45 *Les actes des ducs...*, *op. cit.*

46 P. 227*, note 2.

47 *Les actes des ducs...*, *op. cit.*, p. 27.

48 *Ibid.*, p. 74-77.

49 *Ibid.*, p. 78-79.

50 *Ibid.*, n° 45, p. 163-168.

Bretagne, et son fils Conan donnent à Saint-Georges de Rennes la paroisse de Plougasnou ; à cette occasion, un Salomon, évêque, est témoin[51], dont Albert Le Grand[52] fait un évêque de Léon. Mais comme Plougasnou, quoiqu'en Léon (ce qui explique le choix d'Albert Le Grand), dépend de l'évêché de Tréguier[53], il ne me paraît pas net que ce soit un évêque de Léon.

Le Grand le fait sacrer en 1034, l'année même de la création de l'abbaye Saint-Georges. Il fait allusion à un acte que M. Guillotel a examiné[54], et qu'il date non de 1034, mais entre 1024 et le 21 février 1034, où il y a bien un Salomon parmi les témoins, mais qui n'est pas dit évêque, alors que ce titre est donné à d'autres évêques et archevêques dans l'énumération des témoins. Il a pu y avoir dédoublement avec un autre évêque nommé Salomon (plus certain, celui-là), au XIIe siècle. Mais je cite Oheix[55] : d'après la charte de fondation de Saint-Georges, «Guillaume et Salomon devaient donc appartenir à Tréguer et à Saint-Pol, sans qu'on puisse dire plus exactement à quel siège. La seconde charte, donnée en 1040, porte la signature de Salomon, évêque, mais également sans désignation de siège. On ne voit donc pas de raison décisive pour attribuer Salomon à Léon plutôt qu'à Tréguer, ces deux évêchés n'ayant pas de titulaires connus pendant cet espace de temps (1028-1040). Ce second acte concernant Plougasnou, paroisse du diocèse de Tréguer, on pourrait croire, au contraire, que Salomon était chef de ce diocèse et Guillaume titulaire en 1028-1032 de celui de Saint-Pol[56].» Plus bas, Oheix montre que, puisque Omnes était évêque dès 1038 au moins, que Salomon signait encore en 1040, le nom de Salomon devrait être rayé de cette liste. On a donc des raisons de croire que le nom de l'évêque en 1038 était sans doute Guillaume.

Cela dit, il faut reconnaître que les dates prises par Oheix comme assurées ne le sont pas vraiment, et qu'il déforme les choses : l'acte n'est pas datable entre 1028 et 1032, mais entre 1031 et 1055, et cela ne veut pas dire qu'Omnes a été évêque de 1031 à 1055, mais qu'il l'a été quelque part et pendant un temps indéterminé dans cette période. La charte datée de 1040 ne parle pas d'évêque ; il se leurre.

Mais enfin un document nous aide à clarifier les choses : Mme Reydellet, que je remercie, m'informe qu'au folio 7 v° du *Cartulaire de Saint-Melaine* est transcrite la confirmation par l'archevêque de Tours, Josse, le 18 août 1158, des églises dont Saint-Melaine avait la collation ; dans ce document sont donnés les noms d'anciens évêques de Rennes, d'Alet, de Saint-Brieuc, de Tréguier (*Radulphi… Guigonis… Guillermi*), et de Léon (*Salomonis, Omenesii*, et *Guidonis*).

Ce document, qui est, malgré son imprécision chronologique, plus fiable que la plupart de ceux que j'ai utilisés jusqu'ici, permet de trancher avec une certitude raisonnable le problème que je n'ai pu résoudre plus haut : *Guillerm* est la forme bretonne de *Guillaume*, ce fut donc bien le nom d'un évêque de

---

51 *Ibid.*, p. 167a.

52 Éd. de 1901, p. 228*.

53 H. GUILLOTEL, *Les actes des ducs…*, *op. cit.*, p. 165.

54 *Ibid.*, n° 28, p. 108-115.

55 Art. cité, p. 249 (cf. *supra*, note 43).

56 On pourra remarquer au passage que Guillaume est donc bien un nom susceptible d'être porté par un évêque de Léon, ou sinon de Tréguier, dans la première moitié du XIe siècle. Or le rédacteur d'une vie de saint n'est pas un écrivain maudit qui accomplit un acte individuel, c'est une personne désignée comme la plus capable de remplir ce rôle (le prêtre Guillaume savait écrire des vers latins, *a priori* il était latiniste éminent). Nous avons bien l'exemple de Bili, auteur de la *Vie de saint Malo* et promu évêque par la suite… Et si ce Guillaume était le prêtre Guillaume ? Rien ne le prouve, sauf le nom si particulier pour ce diocèse à cette date, mais rien ne prouve le contraire. C'est vraisemblable quoique improuvable. On verra plus loin que c'est quand même plutôt improbable.

Tréguier[57], et il n'est vraiment plus très probable que ce soit le prêtre Guillaume «promu» comme je l'ai supposé. Quant à *Salomon*, il serait donc bien l'évêque de Léon, malgré Oheix, quitte à remarquer qu'avant 1158 il y en a eu, d'après Albert Le Grand, deux à porter ce nom : celui que nous avons vu, et un autre, dont l'existence ne me paraît pas douteuse[58], mais qui est trop récent. *Omenesius* est très probablement *Omnes*, dont l'existence n'avait pas besoin d'être confirmée, mais on apprend que la forme *Omenesius*, qui semblait aberrante ou fautive par rapport au nom bien connu *Omnes*, a sans doute figuré sur des documents dignes de foi. *Guido* hélas ne contribuera pas à résoudre le problème *Guido/Eudo/Iuo*, que je vais voir plus loin, parce que la date (1158) impose d'y voir le premier, celui qui signait en 1140 et qu'Albert Le Grand a ignoré ou déplacé.

Le Grand a-t-il connu ce document ? Il cite le *Cartulaire de Saint-Melaine*[59], et il a pu extraire de ce document même la forme *Omenesius* (qu'il place entre 702 et 735, j'ignore pourquoi[60]), mais ce document n'a jamais été versé au dossier. J'en remercie d'autant plus Mme Reydellet de me l'avoir communiqué.

Examinons donc bien le cas d'Omnes, omis ou plutôt déplacé par Albert Le Grand. «Son nom est donné par l'abbé Tresvaux et Gams[61] et figure dans une charte de l'église de Sainte-Croix de Quimperlé de 1047[62] à 1055, par laquelle la comtesse Judith donne à l'abbaye plusieurs villages au port de Douëlan en Clohars-Carnoët. Le nom donné à l'évêque de Léon dans cette charte est Omnis[63].» C'est également susceptible de rectifications. En effet, d'après le *Cartulaire de Sainte-Croix de Quimperlé*[64], à propos de la charte IX, on lit «Omnes, évêque de Léon, mort vers 1055. Cette charte est le seul acte qui en fasse mention. On le place, sous le nom d'Omeneus, parmi les évêques douteux, après saint Paul Aurélien (*Gallia Christ.*, XIV, col. 975)[65].» Tout ce que l'on peut (re)dire, c'est que la charte a été écrite après 1031 (début du règne d'Alain) et avant la mort d'Hélisée, abbé de Landévennec, mort vers 1055 ; qu'Omnis/Omnès a été évêque de Léon quelque part dans cette période.

Résumons ce petit catalogue :

Drescand : connu par un acte faux daté de 990. A biffer.

Eudon : connu par la *Vita Goeznouei* seule, d'après laquelle il aurait été évêque de 995 à 1019 au moins. Aurait été connu de deux listes.

Édern : connu par deux actes, entre 1008 et 1032, où il n'est pas désigné comme tel – mais c'est probable. Semble avoir été inconnu des listes.

Salomon : connu par deux actes, l'un de 1040 mais qui est équivoque parce que son siège n'est pas précisé, l'autre datable entre

---

57 Certes, Le Grand (éd. 1901, p. 260*-261*) en donne deux de ce nom, entre 1039 et 1045, et entre 1150 et 1164, le premier seul pouvant être retenu comme «ancien» évêque : ce document confirmerait donc son existence, à défaut de confirmer les dates. Mais je ne me suis pas livré au même travail de vérification du catalogue des évêques de Tréguier.

58 Éd. 1901, p. 228*-229*.

59 *Ibid.*, p. 229*.

60 Hypothèse : *Mclxuiii* avec M négligé ou «tombé», *cl* lu *d*, *xu* lu *xcc* et corrigé en *cc*, on obtient 703, d'où Le Grand déduit la date de 702, comme il le fait ailleurs pour Salomon et Jean. Il faut dire que son cahier de notes (Bibl. mun. Rennes, n° 267) est assez mal écrit, mais quand même ! Cf. note 36.

61 Dom Taillandier le connaît sous la forme Omnesius, ce qui montre qu'il l'a tiré, en fait, d'Albert Le Grand, qui le connaît sous la forme Omenesius (mais le date de 702-735, éd. de 1901, p. 225*).

62 Date que m'a précisée M. Guillotel, car les éditeurs donnent 1040.

63 Page 228*, note 3.

64 Seconde édition, par L. Maître et P. de Berthou, Rennes-Paris, 1904, p. 149.

65 Voir plus haut, note 39. C'est encore une fois un cercle vicieux.

1024 et 1034, où il n'est pas sûr que ce soit un évêque.

Guillaume : alternative à Salomon dans cet acte équivoque. Pourrait être le prêtre Guillaume promu, mais c'est une hypothèse reposant sur une autre hypothèse qui repose sur un acte équivoque. Mais un autre document, hélas imprécis, permet de donner Salomon comme de loin le candidat le plus probable.

Omnis (ou *Omnes*, *Omeneus*, *Omnesius*) : quelque part entre 1031 et 1055.

Nous sommes loins du catalogue d'Albert Le Grand, qui est la base de tous les autres. Même les noms, même l'ordre de succession des évêques est douteux. On notera qu'en 1031-1034, nous avons deux noms à proposer.

Dans tout cela, Eudon n'est pas le meilleur, c'est le «moins mal attesté» avec Édern. Son existence est aussi bien attestée, sa vie aussi bien connue que celle de Clotwoion (qui n'est connu que par le dernier paragraphe de la *Vie de saint Malo* par Bili, vers 869), ainsi que par une charte (perdue) du cartulaire de Redon[66], et celle de Hinworet (qui n'est connu que par la *Vie de saint Paul Aurélien* par Wrmonoc, en 884), dont l'existence n'est pas mise en doute pour autant.

Le second Eudon

La question du «second Eudon» est complexe, mais il faut traiter plusieurs questions séparément. Pour M. Guillotel, il pourrait s'agir d'une confusion de date, faute de copie ou déformation, et il faudrait reconnaître dans Eudo un autre évêque du même nom, qui a participé au concile de Latran III en 1179[67].

Premier argument, je le répète, si la date du manuscrit était ambiguë[68], elle laisserait le choix entre 1019 et 1090-1099. Ce ne sont pas des dates que l'on peut retenir pour l'Eudon proposé, de toute manière. Cette «nouvelle date» est une impasse, puisqu'elle introduit une contradiction, Eudon II n'ayant vécu que cent ans plus tard (vers 1179), s'il a existé. Il faudrait faire alors deux modifications ou corrections qui ne me semblent pas assez justifiées : introduire *centesimo*, et retenir une leçon incomplète et biffée (contre l'autorité du manuscrit donc), *nonagesimo* qui n'est (pour moi) qu'un *lapsus calami*. Le Baud comme Le Grand ont vu le même document, qui est une copie, car c'était probablement un recueil conservé au Folgoët, postérieur à la fondation, donc à 1350. La possibilité d'une erreur à ce niveau de la transmission est envisageable, mais n'en faisons pas une certitude. Que Le Baud puisse omettre un C, soit, il le fait ailleurs mais se corrige ; qu'il confonde *nonagesimo* et *nono decimo*, en première lecture, soit encore, mais qu'il retienne une mauvaise version, en faisant deux fautes ou en falsifiant ses notes personnelles, je n'y souscris point. S'il en était besoin, Le Grand confirme bien la lecture. Ni l'un ni l'autre n'avait de raison de modifier la date. Pour une fois, une date que Le Grand n'aura pas déduite.

M. Guillotel revient sur cette date[69] en s'appuyant sur la suggestion de M. Bourgès,

---

66 Comme me l'a opportunément rappelé M. Bourgès, la charte, datée du 19 mai 851 à 857, est connue par dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 58, reproduite par A. de Courson, *Cartulaire de Redon*, p. 366, charte XXXI de l'appendice. La présence de cette charte dans le cartulaire est confirmée par une copie partielle de Le Baud dans son cahier de notes (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 1 F 1003, p. 141), qui note *Dutuuoion*.

67 *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LVII, 1981, p. 356-357.

68 Je rappelle qu'elle est confirmée par Albert Le Grand, qui donne la même date ; Le Baud a dû hésiter avant de transcrire la date, sans doute abrégée, et s'est trompé, comme il le fait ailleurs, car il fait la même erreur avec les composés en *octo-*. Cela dit, j'ai relevé 92 cas de ce genre dans son cahier de notes (desquels je renonce à donner la liste ici), et quand il se trompe il corrige toujours en donnant finalement une date correcte. Il me semble naturel que M. Guillotel, en bon juriste, fronce un sourcil devant une rature, surtout portant sur une date : mais si cela la rend douteuse, et demandant confirmation, cela ne la rend pas imprécise ou fausse.

69 *Actes*, p. 140.

mais là il faudrait faire trois corrections au manuscrit. C'est trop, du moins pour ma coutume.

Mais passons donc à cet Eudon. Cette coïncidence de noms est curieuse, certes, mais aucun texte canonique, à ma connaissance, n'empêche un évêque d'être élu parce qu'il porte le même prénom qu'un de ses prédécesseurs[70]. Eudo est un nom qui n'a rien d'exceptionnel, le fait est possible, l'identité de nom n'est pas la preuve qu'il s'agit là d'une seule et même personne. Tatlock l'avait éliminé en disant qu'un nom normand était invraisemblable pour un évêque breton au XIe siècle... Le nom est en fait bien breton[71]. Si en plus, comme l'a remarqué (oralement) M. Bourgès, *Eudo* peut être une forme du nom *Yves*, on aurait du mal à trouver un prénom masculin plus commun en Bretagne.

Que savons-nous de cet évêque ? En dehors de cette mention, rien ; aucun texte (comme pour le Eudon de 1019) ne confirme clairement son existence. Pas même un catalogue, pas même Albert Le Grand. Comment s'appelait-il ? La question surprend, mais lui aussi nous pose un problème inattendu, car nous avons deux noms pour lui : il est dit *Eudo* dans une souscription, sur laquelle s'appuie M. Guillotel, mais c'est dans une liste donnée par une addition, et *Guido* dans une autre liste[72] qui est celle-là partie du texte des actes du concile. Le travail de Mansi est sans doute digne de confiance[73], mais je n'ai pas trouvé d'élément me permettant d'évaluer autrement ces variantes – et d'ailleurs le glissement d'une forme à l'autre peut relever de la faute de copie simple. Dans une autre édition du texte, l'évêque est donné comme *Guido*, cette fois sans variante[74]. Dans une autre encore, *Eudo*, sans variante[75]. Ne jaugeons pas la valeur des variantes en fonction du nombre de leurs «supporters», si je puis dire : ces éditeurs se recopient[76].

---

70 D'après la *Gallia christiana*, t. XIV, p. 982, arrivés au XVIe siècle, nous avons déjà eu 2 Alain, 2 Rolland, 7 Jean, 6 Guy, 3 Yves, 4 Guillaume ; je n'ai pas tout vérifié, il y a au moins un Jean douteux, mais enfin l'identité de personnes à partir d'une identité de prénom me semble difficile à utiliser comme argument.

71 Léon FLEURIOT, «The stubborn date of 1019», *Études celtiques*, vol. 19, 1982, p. 272-274. En l'occurrence, c'est la forme ancienne de Euzen, et non Odo, forme ancienne de Eudes.

72 Joannes Dominicus MANSI, *Sacrorum Conciliorum noua et amplissima collectio*, 1767, vol. 22 (116-1225), réimpression Graz, Akademische Druck, 1961, col. 464 : *Radulphus Andegauensis episcopus, Gaufridus Briocensis episcopus, Eudo Lehonensis episcopus* ; mais col. 239, *Radulphus Andegauensis episcopus, Gaufridus Briocensis episcopus* (avec la note marginale *Dacherius : Galfridus*), *Guido Leonensis episcopus* (avec la note marginale : *Dach.: Eudo*). *Dach(erius)* désigne d'Achery, que je n'ai pu consulter. Mais M. Guillotel l'avait fait, et il m'indique obligeamment que Jean-Luc d'Achery, *Spicilegium... noua editio quorum varias lectiones V.C. Stephann Baluze ac R.P.0. Edmundus Martene collegerunt, expurgata per Ludovicum Franciscum Joseph De la Barre*, t. I, Paris, 1723, 1 vol. in-f°, p. 636, donne la leçon *Eudo* d'après un manuscrit du monastère de Braisne [-sur-Vesle, dans l'Aisne].

73 De toute manière, nous n'avons hélas pas le choix : Raymonde FOREVILLE, «Latran I, II et III, et Latran IV», dans l'*Histoire des Conciles œcuméniques*, t. 6, publié sous la direction de Gervais Dumeige, S.J., Paris, éditions de l'Orante, 1965, n'indique pas d'édition plus moderne ; p. 304, face à une illustration, elle précise : «Ce texte archaïsant et de lecture difficile, dont Mansi n'a publié qu'une adaptation (22, 1071) apporte des détails inédits...» Si Mansi est susceptible de recomposer des textes, cela jette un doute sur sa fiabilité, fût-il injuste. Il nous faudrait une édition critique avec une étude du patrimoine manuscrit permettant de trier entre les manuscrits dignes de confiance et les autres ; je n'en ai pas trouvé, hélas. Et notre problème porte sur deux ou trois lettres, pas plus.

74 Philippe LABBÉ, S.J., Gabriel CASSART, S.J., *Sacrosancta concilia ad regiam editionem exacta*, Paris, 1671-1672, 15 vol., 2 vol. de tables. T. XVI, *Index episcoporum et aliorum qui conciliis interfuerunt* : il y a p. 99-100 trois *Eudo* mentionnés, aucun n'étant évêque de Léon ; p. 143-144, *Guido Leonensis interfuit concilio generali Lateranensi III, anno 1179*, X-150 c., en fait vol. X, col. 1530 : *Radulpho Andegavensis episcopus, Gaufridus Briocensis, Guido Leonensis*, dans une *Additio ad acta concilii Lateranensis III, ex schedis Sirmondi, concilio Lateranensi Alexandri III anno MCLXXIX. Ex Gallia interfuerunt.*

75 MARTÈNE, *Veterum scriptorum et monumentorum...*, t. VII, *Complectens varia concilia*, Paris, 1733, p. 84 : *Radulphus Andegavensis episcopus, Gaufridus Briocensis, Eudo Lehonensis.*

76 Et si ces textes sont réédités, craignons que l'éditeur ne vérifie cela sur un catalogue ; ce serait un autre cercle vicieux.

En bref, *Guido* semble s'imposer comme un premier choix parce que la forme est tirée des documents les plus sûrs ; *Eudo* est une variante apportée par un texte présenté comme une addition (sur la valeur ou l'autorité de laquelle, honnêtement, je ne saurais me prononcer). *Eudo* serait une simple faute de transcription de *Guido*. Ce qui le confirmerait, c'est qu'Albert Le Grand, qui le cite dans son catalogue[77], ne retient que cette forme, or nous savons qu'il a consulté d'autres catalogues, même s'il ne nous les a pas transmis, et il ne connaissait pas les travaux que j'ai cités, publiés aux siècles suivants. Il a dû avoir de bonnes raisons, enfin espérons-le. Mais il était mieux placé que les éditeurs des textes des conciles et que nous, il est un témoin indépendant, et je ne vois pas pourquoi il aurait estropié ou transformé un nom. Cela dit, sa manière de déterminer les dates laisse quand même bien croire qu'il a eu accès à un texte du concile de Latran, et... que c'est sa seule source pour les dates qu'il déduit à sa manière. Mais enfin, rien ne nous permet de donner la préférence à la forme *Eudo* sur la forme *Guido*, au contraire même, et pour le coup l'existence d'Eudon en 1179 devient plus problématique que celle d'Eudon en 1019 !

Certes, il y eut un autre évêque nommé *Guido*, mais antérieurement, connu par un acte passé à Quimper en 1145[78], et par une charte d'Alain de Penthièvre de la même année, *Guido ep. Leon*[79]. Il faut y penser, car Albert Le Grand le fait ailleurs : il y a bien eu un évêque nommé Guido en 1145, qui ne peut être Eudo, et qu'Albert Le Grand aurait déplacé en 1179 (et autour, si je puis dire) sur la foi du texte du concile de Latran. Albert Le Grand aurait, de bonne foi, même si sa bonne foi s'apparente à de la naïveté, interverti deux évêques, parce cela «collait mieux», il aurait bricolé – le terme n'est pas très gentil, je crains pourtant qu'il ne s'impose. Mais les actes de Guido qui nous prouvent son existence, Albert Le Grand ne les cite pas : s'il a omis ce premier Guido (qui, d'après ses commentateurs, a siégé trois ans[80], de 1142 à 1145), c'est qu'il ignorait son existence. Il y a eu ignorance, puis interversion plutôt que manipulation : face à ses catalogues qui ne devaient être que des listes, il a «cru bien faire» en corrigeant l'ordre.

Nous aurions un évêque nommé *Yvo* dans un acte relatif à Saint-Melaine de Morlaix en 1185[81] ; la forme «sincère» du nom pourrait bien être Eudon[82]. Cela dit, cela enrichit le débat : avons-nous un, deux, ou trois personnages... car pourquoi signer *Iuo* à Morlaix et *Eudo* à Rome ? S'il faut choisir, apparemment le nom Eudo, parce qu'il pour-

---

77 Éd. 1901, p. 231* : «XXVI. – *Guy* fut sacré l'an 1178. sous le Pape Alexandre III. l'Empereur Frideric Barberousse, & le Duc Geffroy. L'année d'après il assista au fameux Concile de Latran à Rome, qui fut de deux cens Evêques, & mourut l'an 1180.» Là je crois que, puisque le concile de Latran s'est tenu en 1179, et que Guy n'est connu ni avant ni après, Le Grand en a conclu qu'il avait été consacré l'année d'avant, et mort l'année d'après. Encore des dates déduites par l'absurde.

78 Dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 297.

79 Dom MORICE, *Preuves...*, t. I, col. 595-596.

80 Éd. 1901, p. 229*.

81 Dom MORICE, *Preuves...*, t. I, 1742, col. 705, référence que je dois à la courtoisie de M. Bourgès. Dans ce document, le nom apparaît deux fois sous la forme *Yuo* ; le texte a été réédité par Jacques LEVRON, «Les possessions de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes en Basse-Bretagne», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. CI, 1929, p. 66-102 (référence que je dois à l'amabilité de M. Guillotel), qui, p. 97-98, donne la forme *Ego I. Dei gratia Leonensis episcopus* et en signature *Ego Iuo episcopus Leonensis*, d'après le *Cartulaire de Saint-Melaine*, f° 89 r°, dont une nouvelle édition est attendue. L'éditeur date ce texte (commenté p. 82) entre 1182 et 1186, avec une note : «Yves, évêque de Léon, 1180-1186» (ce qui est repris soit à Albert Le Grand, ou à un de ses continuateurs, sans doute la *Gallia christiana*). Mme Reydellet, que je remercie beaucoup, m'a confirmé que le nom de l'évêque était bien écrit «I.» au début de l'acte, et «Ivo» à la fin de celui-ci, tout en me prévenant d'erreurs (sans conséquences ici) dans l'édition de Levron. Au moins *Iuo* est-elle une forme authentique.

82 F. FALC'HUN, «Les noms bretons de saint Yves», *Annales de Bretagne*, t. L, 1943, p. 183-184. Référence que je dois également à M. Bourgès.

rait être équivalent à Yves, est plus sûr que Guido. Mais ce qui accroche, c'est que cet évêque qui a assisté au concile de Latran III aurait eu, d'après Albert Le Grand, un successeur nommé Yves. Dès lors nous n'aurions plus affaire à un personnage (Guido/Eudo/Yves), mais à deux (Guido/Eudo) et (Iuo/Eudo), sans que les documents dont nous disposons permettent d'y voir clair. Ce peut en outre être un faux problème, car dans cet acte, l'évêque est bien nommé *I.* ou *Yvo*, mais deux témoins signent Eudo, ce qui implique que pour les rédacteurs la confusion potentielle que j'évoque n'est pas envisageable.

La durée de l'épiscopat (vingt-quatre ans) peut-elle nous aider à trancher ici ? Non, nous ignorons les dates de la consécration et de la mort de cet Eudon/Yves/Guido ; quelque part entre 1174 et 1203 (je dois la précision de ces dates à M. Bourgès) : en 1174, un évêque (dont nous ignorons le nom), élu par simonie, est écarté[83] ; en 1203, l'évêque de Léon est appelé Jean[84].

Rien n'est simple. D'après Albert Le Grand, «XXVII Yves[85] Touill[86] fut sacré l'an 1180 sous le pape Lucius III. Les mêmes Empereur & Duc & assista avec les autres Evêques de Bretagne au Parlement general, où fut fait l'assise qu'on appelle du Comte Geffroy, l'an 1185. Il mourut à Rennes l'année suivante 1186, la même année que le Duc Geffroy à Paris, & gist en l'Abbaye de S. Melaine près Rennes.[87]» Néanmoins il n'est jamais cité parmi les présents à cette assise. Que dire ? Que, comme plusieurs, il n'est pas cité, ou bien encore, comme cette assise a été diffusée et que chaque exemplaire portait le nom du destinataire, qu'Albert Le Grand a vu un exemplaire à son nom, et qu'il a extrapolé. Nous ne sommes guère avancés. Albert Le Grand aurait-il donc extrapolé à partir d'un document ? Ce ne serait pas la première fois, mais n'en faisons pas un malhonnête ou un menteur systématique : le nom Touill, ou sa variante Tovill, il ne l'a pas inventé.

Comment Albert Le Grand a-t-il connu cette date de 1180 ? Est-ce la date de la mort d'Eudon qu'il reprend pour celle de la consécration d'Yves Touill, ou est-ce l'inverse[88] ? Comment a-t-il connu cette date de 1186 ? L 'explication est trop simple[89].

Nous n'en avons pas terminé : quel est l'évêque suivant, afin que nous fixions des bornes chronologiques ? «Jean fut consacré

---

83 Dom TAILLANDIER, continuateur de dom Morice, *Histoire ecclésiastique de Bretagne*, Paris, 1756, t. II, p. XL, citant Robert du Mont, abbé du Mont-Saint-Michel et continuateur de Sigebert de Gembloux (*Patrologie latine*, t. 160, col. 519).

84 P. LE BAUD, *Histoire de Bretagne*, 1638, p. 210.

85 Précision apportée par l'édition des trois chanoines, 1901, p. 231*, note 1 : «Dom Morice, *Preuves*, t. I, col. 705, donne l'accord intervenu entre les moines de Saint-Melaine de Morlaix et les officiers du duc Geffroy, par devant l'Evêque de Léon. Ceux-ci prétendaient que les paroissiens de Saint-Melaine devaient faire cuire leur pain au four du duc, mais les religieux prouvèrent par témoins que tous les paroissiens de Saint-Melaine étaient tenus de faire cuire au four des religieux de Saint-Melaine. L'Evêque donna raison aux religieux contre les prétentions des officiers du duc vers 1180.» Le texte dit bien Ego Yvo Leonensis Episcopus, deux fois chez dom Morice, mais si l'on retourne à l'original, *I. episcopus* la première fois, *Iuo episcopus* la seconde, voir n. 81.

86 Devenu «YVES, surnommé Tovill par le P. Albert Le Grand...» chez TRESVAUX, *L'Église de Bretagne*, Paris, 1832, p. 198. Mais connaissant l'écriture de Le Grand par le manuscrit 267 de la bibliothèque municipale de Rennes, je ne serais pas surpris si la forme sincère du nom était en fait *Truill*.

87 CB III, p. 163. M. PLANIOL, *La très ancienne coutume de Bretagne*, Rennes, 1896, p. 323, notes1-2. Du même, «L'assise au comte Geoffroy», *Nouvelle Revue historique de droit*, t. IX, 1887, p. 117, 652. (Tiré à part, Rennes, 1888). Cf. dom MORICE, *Preuves...*, t. I, col. 910, 993 ; dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 317-319 ; LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 282 et suiv.

88 Mon opinion (peu charitable) sur le sujet est que Le Grand conclut que l'évêque est mort après 1179, donc en 1180.

89 Si l'acte daté de 1185 (et cité ici note 81) est le dernier que connaissait Le Grand, il en déduit que l'évêque est mort après (là, je suis d'accord), donc l'année suivante (là, je ne le suis plus). C'est bien outré, mais il semble porté à ce genre de choses, voir note 36.

l'an 1187. sous le Pape Grégoire huitiéme, vivans encore les Vicomtes de Leon Guyomarc & Hervé, lesquels l'an 1189. s'opposerent ensemble avec les autres Barons de Bretagne, aux desseins du Roy Richard d'Angleterre, qui se vouloit saisir de la personne du jeune Duc Arthur, & consequemment du Gouvernement du Duché, dont ledit Roy irrité envoya en Bretagne une armée de Bandolliers nommez les Cottereaux, avec commandement d'y faire le pis qu'ils pourroient, sur tout de prendre André Seigneur de Vitré, ausquel la personne du Duc avoit esté consignée en garde ; ce que les Seigneurs ayant ouy, ils deposerent le Duc en garde au fort Chasteau de Brest. L'an 1196. ces compagnies de voleurs firent de grands maux en Leon, mais ils furent enfin combatus, vaincus & exterminez de rigoureux supplices. Ce Prélat mourut l'an 1202. ayant assisté l'année precedente aux obseques de la Duchesse Constance, à Villeneuve prés Nantes.»

La notice est longue, mais elle est vide : quelques détails sur l'histoire de Léon, qu'il n'est pas nécessaire de vérifier ici. Je me rangerais plutôt à l'avis des trois chanoines : «Albert Le Grand est le seul à donner le nom de ce prélat qui sans doute ne doit pas se distinguer du suivant[90].» Reste à constater que s'il est le seul, c'est que les autres ont mal copié, ou rectifié l'erreur possible.

Voilà à peu près l'état de la question. Faisons notre bilan, retournons aux évêques qui nous concernent, mais cette fois à partir des textes disponibles, peu nombreux, parce que je crois que l'on peut y trouver des réponses simples à nos questions.

Une fois que l'on a procédé au tri et à la vérification : celui qui a assisté au concile de Latran III est appelé Guido, sauf dans une addition aux actes de ce concile. Tant qu'une édition critique de ce texte n'aura pas été publiée, et aura mis les choses au point en sens contraire, la forme Eudo est isolée, issue d'un document annexe et secondaire, et suspecte.

L'évêque Yves est distingué de celui-ci par Albert Le Grand ; son existence est au moins sûre, confirmée par un acte. L'identité des noms Eudo/Yvo est très plausible, l'identité des personnes est envisageable, mais ne saurait être tenue pour une certitude : s'est-il appelé Eudo en d'autres circonstances, on peut y penser, mais mieux vaudrait une preuve plus nette, et la rédaction du seul acte qui le mentionne infirmerait plutôt la possibilité d'une confusion ou d'une équivalence.

En résumé, je ne suis pas en mesure de nier l'existence d'Eudon II, mais j'estime que les documents avancés pour attester son existence sont beaucoup trop ambigus ou suspects pour que nous puissions en conclure que nous possédons la preuve de son existence. On peut l'illustrer avec un argument (de mauvaise foi, après ce que je viens de dire de ceux qui ont été imprimés) : aucun catalogue manuscrit ou imprimé n'a pensé à le mentionner.

Cela dit, même une fois l'existence d'Ivo/Eudo assurée, il resterait encore à prouver qu'il s'agit bien de celui-ci dans la dédicace, et, pour l'instant, aucune preuve solide n'a été avancée, uniquement des doutes. Si la date était fausse, ce serait évidemment une solution ; mais la fausseté de la date n'est pas, à mon avis, autre chose qu'une opinion, et l'existence d'Eudon II ne sera pas prouvée ainsi, la fausseté de la date non plus, car l'existence d'Eudon me semble également relever de l'opinion, pas de la certitude.

Si la date de 1019 n'était pas inscrite et claire, et si l'existence de ces deux Eudon (I et

---

[90] Éd. 1901, p. 231*, note 2. Il y a peut-être une confusion : certes, Constance est morte en 1201, mais elle fut inhumée en 1223 à côté du comte Guy (Dom LOBINEAU, t. II, col. 359) et de sa fille Aliz, en présence d'un évêque de Léon dont le nom n'est pas donné. La confusion entre la mort et la sépulture définitive expliquerait le dérapage d'Albert Le Grand. Quant à la date de 1187, mon opinion est que, le dernier acte connu de son prédécesseur étant daté de 1185, Le Grand en conclut qu'il est mort après, donc en 1186, et que son successeur a été consacré après, donc en 1187.

II) était certaine, nous aurions le devoir d'hésiter. Mais l'existence des deux est dans l'ombre du doute, surtout celle du deuxième, et la date est claire, et confirmée deux fois : une fois par le fait que Le Baud se soit repris, une seconde fois par ce qu'en donne Albert Le Grand. Or il faut corriger le manuscrit de Le Baud, mais Le Baud n'est pas Le Grand : il copie des dates avec scrupule, Le Grand les déduit selon des méthodes tellement scandaleuses qu'aucun des historiens qui nous ont précédé ne les ont envisagées.

Nous n'ignorons sans doute pas qui fut évêque en 1179, mais nous avons deux noms pour lui, sinon trois, entre lesquels un choix me paraît fort arbitraire, vu les documents que nous avons en main. Finalement, tout ce que nous savons, c'est que Guido (ou Eudo ?), vivant en 1179, est présent à Latran III ; qu'Yvo est vivant en 1185. Le reste, c'est du vent. En outre, comme Yvo ne s'est sans doute pas appelé Eudo, et qu'il a existé, la date de 1199 nous obligerait à créer un troisième Eudo, mais là je n'ai aucun document à citer, à critiquer ou à réfuter.

Enfin, le choix d'Eudon II ne me semble pas compatible avec le texte : l'évêque Guido/Eudo aurait-il pu rapporter les reliques ? Admettons qu'il ait rapporté des souvenirs, même s'il n'était pas allé à Latran en touriste. Il a pu y rencontrer Rainaldus, archevêque de Salerne, présent à ce concile[91]. Mais ce dernier se serait ainsi défait d'une aussi précieuse relique ? Admettons que nous sommes pauvres en sources utilisables, mais enfin, ni scandale ni cérémonies, pas de jaloux parmi les membres du concile ? Pour moi, la supposition est gratuite, et pas vraisemblable du tout : des reliques de ce genre ne servent pas à faire des cadeaux entre amis. Une abbaye ne s'en sépare pas, et si on peut s'en procurer, c'est par larcin, pillage, ou dans l'arrière-boutique d'un aigrefin oriental spécialisé dans le croisé en voyage d'études. Des miettes (comme en 1012), soit, une phalange à la rigueur, mais pas le chef du saint.

Par contre, avec le texte de la *Translation* (ou plus exactement du *Sermo*), indubitablement daté du XIe siècle, nous avons la preuve qu'un évêque de Léon a fait le voyage, qu'il a pris contact avec un Italien (qui l'a compris de travers, mais peu importe ici), et que le sujet de leur entretien a été les reliques de saint Matthieu. Pourquoi se demander lequel a rapporté ces reliques ?

Et 1179 - 1157 (au moins) = vingt-deux ans (au moins) que l'abbaye attend, grandiose, solitaire et glacée, les reliques qui justifieront le nom qu'elle a pris et les donations qu'on lui fait ? Cela rejoint un argument par absence que je reprends : comment un prêtre léonard qui se félicite de la venue des reliques de saint Matthieu, qui a fait un paragraphe un peu avant, avec beaucoup de détails, de précisions, de fioritures et d'étymologie, avec description du site et de la rade de Brest, peut-il omettre de mentionner le sanctuaire qui est le phare extrême de la chrétienté occidentale, l'ornement du pays ? Comment peut-il, à cette occasion, dire qu'on a récupéré une partie des terres possédées par les laïcs, et même un tiers des dîmes, mais pas plus, et faire la grimace («mais on n'a pas donné plus», *sed non datur ultra*) ? Ne pas parler d'une fondation illustre alors que – c'est quand même son rôle en tant qu'hagiographe – il encense son évêque ? Les comtes de Léon sont les protecteurs de l'abbaye[92], le récit des exploits de Conan Mériadec semble destiné à les flatter, et pas un mot de cette abbaye ? On voit au XVe siècle la légende de fondation de l'abbaye récupérée pour flagorner les seigneurs du Chastel[93], et là, pas même une allusion flatteuse, pas même une équivoque, pas même une taquinerie ? Ils étaient brouillés à ce

91 MANSI, *op. cit.*, col. 214.

92 H. GUILLOTEL, «Les vicomtes de Léon sont-ils les fondateurs de l'abbaye de Saint-Mathieu ?», *Actes*, p. 131-151.

93 B. TANGUY, *Actes*, p. 31-48.

point ? Ils n'avaient pas la même orthographe ? A mon sens, c'est la preuve, même si c'est par la négative, que cette abbaye n'est pas même à l'état de projet. Et si ce texte date de 1170, ou 1190, ou 1193, ou 1199 (environ), où diantre se trouve l'explication ?

Pour conclure, je dirai que le doute est légitime, qu'il n'y a pas de raison honnête pour refuser l'examen et la vérification de la date, et qu'on ne la défendra pas en se drapant dans sa dignité, mais que nous n'avons toujours pas de raison valable de la remettre en cause, et que les solutions de rechange proposées ne sont pas vraisemblables, car insuffisamment étayées faute de documents : ceux dont nous disposons sont à la limite de l'utilisable comme illustration et ne peuvent guère servir de preuves définitives, et les contradictions créées ou soulevées par cette nouvelle hypothèse n'ont pas encore reçu de solution.

C'est donc avec sérénité que, sans entendre par là que la *Vie de saint Goueznou* est aussi digne de confiance qu'une charte authentique, car c'est un bouquet de traditions locales, je maintiens cette date de 1019 pour sa rédaction, et que je la considère comme susceptible de servir de base à un raisonnement.

Les «Breton» de S. Agata di Puglia et la date de la *Vita* de saint Goueznou*

par Bernard Merdrignac

Les membres de la Société archéologique du Finistère ont été nombreux à participer les 23 et 24 septembre 1994 au colloque scientifique consacré à l'histoire de l'abbaye de Saint-Mathieu-de-Fine-Terre.

À cette occasion, la controverse séculaire sur la date de la *Vita* de saint Goueznou a connu de nouveaux rebondissements. Ce document – dont ne subsiste que le prologue – intéresse non seulement l'histoire du transfert des reliques de saint Matthieu et celle des origine de Brest, mais il permet aussi «d'entrevoir le contexte historique dans lequel furent composées des œuvres qui furent parmi les sources de Geoffroy de Monmouth[1]». Il est donc important de tenter de resserrer la fourchette chronologique qui situe la composition de la *Vita* entre 1019 (date donnée par le manuscrit) et la dernière décennie du XIIe siècle (période durant laquelle l'évêque de Léon, *Yvo*, pourrait être le même que cet *Eudo* à qui est dédié le texte).

Nul doute que les arguments savamment rassemblés et vivement échangés par MM. André-Yves Bourgès, Hubert Guillotel et Gwenaël Le Duc ne permettent bientôt de progresser vers la solution de ce problème[2]. Ce n'est donc ni le moment ni le lieu de nous mêler à un débat au sujet duquel nous ne cherchons qu'à nous faire une opinion. Bornons-nous donc simplement, pour l'instant, à rappeler ici que Léon Fleuriot, sur une indication de M. Jean-Luc Deuffic, avait attiré l'attention sur la présence d'aventuriers bretons aux côtés des Normands d'Italie du Sud[3]. La remarque est d'importance puisque, selon le prêtre Guillaume qui signe la *Vita*, c'est «Salerne qui détient maintenant»... (le corps) de saint Matthieu (*...quod nunc Salernus habetur*). «Toutefois, voici sept ans, des particules de la tête de saint Matthieu (...) furent apportées dans notre pays, grâce à tes efforts, vénérable Eudon» (*Ante tamen septennium, parti-*

---

* Je remercie MM. A.-Y. Bourgès, A. Chédeville, J.-P. Delumeau, H. Guillotel, G. Le Duc et J.-M. Martin pour l'aide qu'ils m'ont apportée et les avis critiques dont ils m'ont obligeamment fait bénéficier. Cependant l'hypothèse avancée dans la présente notule n'engage, évidemment, que son auteur.

1 L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, Paris, 1980, p. 277.

2 Depuis la rédaction de cet article, les actes du colloque ont été réunis et publiés par Bernard Tanguy et Marie-Claire Cloître : *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, s.l., C.R.B.C. – Association Les Amis de Saint-Mathieu, 1995, in-8°, 356 p., ill.

3 L. FLEURIOT, «Sur quatre textes bretons en latin, le *Liber vetustissimus* de Geoffroy de Monmouth et le séjour de Taliesin en Bretagne», *Études celtiques*, vol. 18, 1981, p. 200. Cette remarque s'appuie sur la thèse de Jean-Marie Martin sur *Les chartes de Troia*, Bari, 1976.

cula occipitis sancti Matthei [...] *tuo labore, uenerabilis Eudo, in nostram patriam sunt delatae*). La dédicace apporte une précision chronologique : «Au vénérable seigneur et père en Christ l'évêque Eudon et aux frères qui l'assistent dans le service de Jésus-Christ, Guillaume, leur prêtre, souhaite salut en le Seigneur, en l'an de l'Incarnation 1019, vingt-quatrième de l'épiscopat dudit seigneur évêque.» (*Venerabili domino et patri in Christo Eudoni episcopo, fratribusque cum eo in Christi seruicio cogerentibus, Guillelmus, eorum presbiter, in Domino salutem, anno ab Incarnatione Domini M⁰ nono decimo, qui est XXIIII^us epicopatus tui, domine episcope*[4]).

Tout serait clair si le copiste du XVe siècle (qui n'était sans doute autre que Pierre Le Baud, ou qui, du moins, travaillait pour celui-ci), n'avait hésité sur la date de 1019 et noté d'abord *M⁰ nonagesimo* («mil quatre-vingt-dix») avant de rectifier *nono decimo* («dix-neuf»). Cette hésitation constitue un des arguments avancés par Hubert Guillotel pour contester une datation haute de la *Vita* qu'il attribue, en fait, au XIIe siècle[5].

«Méfiez-vous du premier mouvement, c'est le bon ! », disait – paraît-il – Talleyrand. Cette maxime cynique devrait peut-être inciter les chercheurs à prêter attention à cette date de 1090, même si elle a été corrigée après coup par le scribe. En effet, comme l'avait soupçonné Léon Fleuriot, parmi les Bretons émigrés en Italie du Sud dans la seconde moitié du XIe siècle, figure une famille *Britto* sur laquelle le travail récent de Jean-Marie Martin sur *La Pouille du VIe au XIIe siècle* apporte d'intéressantes précisions. Cette famille *Britto* exerce sa domination sur S. Agata di Puglia (province du Foggia), dans le sud de la Capitanate, et ses représentants détiennent durablement la fonction de connétable ducal (puis royal)[6]. Rainulf (*Raino* ou *Ranolfus* ou encore *Raynoldus Bricto, qui vocor Brictone*) apparaît comme connétable dans de nombreux actes de 1086 à 1093. Son fils *Iohel Britto* lui succède de 1093 à 1125[7]. La famille est liée à celle des comtes du Principat (branche cadette de la maison de Hauteville dont est issu le lignage ducal) qui domine l'arrière-pays de Salerne, tout en étant aussi implantée en Capitanate. En effet, Johel *Britto* (1095-1121/1125) serait l'*avunculus* du jeune comte Guillaume II du Principat (1099-1128). La généalogie de cette famille Breton (*Britto*) de S. Agata permet, en effet, d'établir qu'une sœur de Johel a épousé Robert de *Altavilla*, comte du Principat (1080-1099), familier et baron de Roger Ier[8].

---

[4] Les premières citations sont fournies par G. LE DUC et C. STERCKX, «Les fragments inédits de la *Vie de saint Goueznou*», *Annales de Bretagne*, t. 78, 1971, p. 280-281. G. Le Duc me signale obligeamment qu'il convient, dans la seconde phrase, de lire *occipitis* au lieu de *corporis* qui avait été imprimé par erreur dans l'article susdit ; je le remercie vivement de cette précision. – La citation suivante provient d'A. DE LA BORDERIE, «L'*Historia britannica* avant Geoffroy de Monmouth et la *Vie inédite de saint Goueznou*», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. IX, 1882, p. 228.

[5] Compte rendu de L. FLEURIOT, *Les origines de la Bretagne*, dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXVIII, 1981, p. 356. – Cf. aussi A.-Y. BOURGÈS, «Guillaume le Breton et l'hagiographie bretonne aux XIIe-XIIIe siècles », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 102/1, 1995, p. 35-45, qui propose la date de 1198. Voir l'article de G. Le Duc dans le présent *Bulletin* : «La date de la *Vita Goeznouei*».

[6] J.-M. MARTIN, *La Pouille du VIe au XIIe siècle*, Rome, 1993, p. 727-729.

[7] Cf. L.-R. MÉNAGER, «Inventaire des familles normandes et franques émigrées en Italie méridionale et en Sicile», dans Centro di studi normanno-suevi. Università degli studi di Bari, *Robert il Guiscardo e il suo tempo. Relazioni e communicazioni nelle Prime Giornate normanno-suevi* (Bari, maggio 1973). Roma, 1975, p. 375.

[8] J.-M. MARTIN, *op. cit.*, p. 859. – Cf. L.-R. MÉNAGER, art. cité, p. 319. Robert est qualifié de *Brito* dans un diplôme des environs de 1085, ce qui s'explique ainsi sans passer par les hypothèses peu convaincantes de G. POMÀR, «Sul *cognomen Brito* attribuito a *Robertus de Altavilla* in un diploma calabrese della fine dell' XI secolo», *Mediterraneo medievale. Scritti in onore di Francesco Giunta a cura del Centro di studi tardoantichi e medievali di Altomonte*, t. III, 1989, p. 1079-1083. Je remercie M. André Chédeville d'avoir attiré mon attention sur cet article.

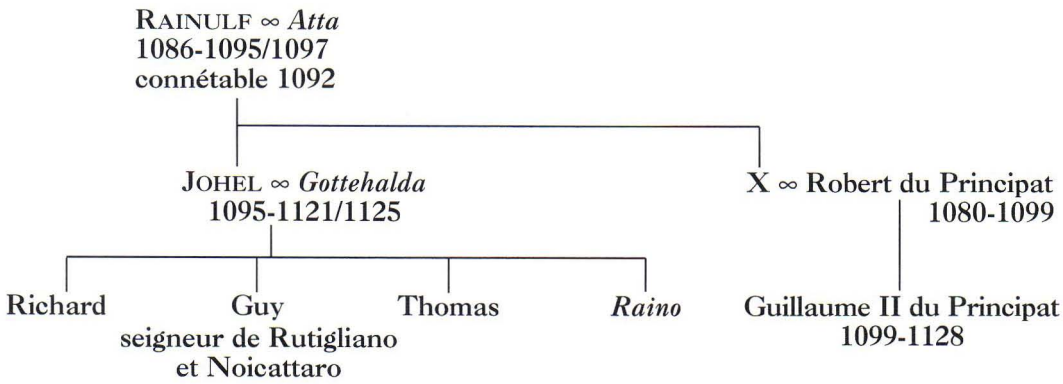

La famille Breton de S. Agata

Nous nous contentons de signaler ici cette intéressante coïncidence entre le *floruit* d'un lignage breton influent dans l'entourage des ducs de Pouille dont, à la fin du XIe siècle, Salerne est la résidence principale et la date (si celle de 1090 pouvait être retenue) à laquelle l'évêque Eudon serait censé avoir rapatrié de Salerne en Bretagne une petite partie du corps de saint Matthieu, d'autant que les listes épiscopales de Léon sont lacunaires entre Omnes, au milieu du XIe siècle, et Galon, au début du XIIe siècle[9].

[9] A.-Y. Bourgès me signale aimablement qu'Omnes est mentionné comme *presul Sancti Paulinani* dans une charte de Saint-Georges de Rennes datée de 1068-1077 par La Bigne-Villeneuve (postdatée de 1081-1084 par A. Oheix). Mais il ajoute que cet évêque apparaît dans le *Cartulaire de Quimperlé* dès 1047-1055. Galon (1108-1129), ancien moine de Saint-Florent de Saumur, est mentionné en 1128 parmi les témoins d'une donation à Marmoutier aux côtés d'un certain Buhic, «fils d'évêque». Cf. A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale, XIe-XIIe siècle*, Rennes, 1987, p. 254. – B. TANGUY, dans Y. LE GALLO (dir.), *Le Finistère de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean d'Angély, 1991, p. 119.

EN LÉON ET EN CORNOUAILLE : DU MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION

En relisant la Vie de saint Jean Discalceat

par Jean-Christophe Cassard*

De saint Jean Discalceat, l'histoire ne sait à peu près rien sinon qu'il a sans doute existé et que la cathédrale de Quimper conserve une partie de ses reliques préservées de l'ardeur déchristianisatrice des révolutionnaires de 1793. Celui que la vénération populaire connaît sous le sobriquet affectueux de *santig du* demeure un inconnu pour l'essentiel, même si l'Église le range au nombre des bienheureux du fait de la dévotion immémoriale dont il fait l'objet, même si la tradition a enrichi de quelques précisions topiques sa destinée énigmatique. Et pourtant il existe bien à son sujet un document authentique, contemporain de son existence, une *Vita* du XIVe siècle, révélée au public et publiée dès 1910[1], à l'heure où Mgr Duparc relançait la cause en Curie avec quelque espoir de la voir aboutir vite : on sait que ces espérances furent déçues. Et l'affaire demeure pendante depuis, en dépit de toutes les bonnes volontés qu'elle inspire toujours.

Les raisons de ces échecs modernes ne nous concerneront pas : elles seraient d'ailleurs difficiles à reconnaître, le procès étant encore en cours au Vatican. Il reste que celles qui bloquèrent la procédure de canonisation au Moyen Âge peuvent se déduire assez facilement du seul document connu apporté à l'appui de sa cause : précisément la *Vita* de frère Jean, écrite par l'un de ses compagnons au couvent des Franciscains de Quimper. Curieusement ce texte a fait depuis son édition l'objet de plusieurs paraphrases et utilisations[2], sans que jamais les historiens ne s'interrogent sur sa structure d'ensemble ni sur les intentions profondes qui présidèrent à sa rédaction, dans un contexte qui dépasse de beaucoup le strict plan de l'histoire locale ou régionale : c'est cette lacune de l'érudition que nous voudrions combler en partie ici en proposant quelques remarques inspirées par une relecture moins

* Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale (Brest).

1 R. P. PAOLINI, *Un document inédit du XIVe siècle sur la vie de saint Jean Discalceat, recteur puis frère mineur (1278-1349)*, Rome, 1910, XXXVI-38 pages. Le document publié est en fait une copie de l'original réalisée en 1613 et conservée à la Bibliothèque nationale de Bruxelles dans la collection des Bollandistes sous les numéros 8974-8975. Son authenticité est admise par tous. L'année suivante en parut une traduction française aux pages 1 à 67 de l'ouvrage du père NORBERT (MONJAUX), *Saint Jean Discalceat, frère mineur (1279-1349). Sa Vie, son Époque, son Ordre en Bretagne. Manuscrit inédit du XIVe siècle*, Saint-Brieuc, 1911, 454 pages. Malgré ses mérites, la traduction proposée reste souvent loin du texte latin. Par souci de clarté, les références au texte seront données en respectant la division de l'édition Paolini en 64 paragraphes numérotés.

2 Notamment Hervé MARTIN, *Les ordres mendiants en Bretagne (vers 1230 - vers 1530)*, Rennes-Paris, 1975, 446 pages, qui analyse l'itinéraire spirituel de frère Jean aux pages 356-357. Publiée sous la direction de Jean KERHERVÉ, la récente *Histoire de Quimper*, Toulouse, 1994, 352 pages, n'ajoute rien au sujet.

rapide d'un texte souvent allégué mais négligé au fond, lequel apparaîtra en définitive lourd d'ambiguïtés aux yeux des hommes du temps, d'où la mise en sommeil probable d'une cause mal engagée en dépit de l'excellence du dossier personnel de cet humble candidat aux autels[3].

Une Vie qui n'est pas une biographie

L'approche de la sainteté durant les derniers siècles du Moyen Âge relève aujourd'hui du domaine de l'étude des mentalités religieuses : sa problématique, désormais affranchie de tout lien avec la croyance comme de toute polémique sur la fausse question de la matérialité des miracles allégués par les contemporains, se trouve à la fois bouleversée et enrichie par nombre de travaux récents, au premier rang desquels figurent ceux de M. André Vauchez sur les procès de canonisation[4]. Dès l'abord le cas de Jean Discalceat échappe à cette méthode d'investigation puisque le document n'est pas une enquête apostolique (dont la bonne règle exigerait qu'elle renfermât des dépositions sur la vie et d'autres sur les miracles intervenus à l'intercession du saint[5]) mais une simple *Vita* rédigée par un auteur anonyme, très pauvre au demeurant en relations de miracles (trois à l'intercession de frère Jean[6], aucun miracle *post mortem*). Cette particularité formelle rend *a priori* moins intéressant le dossier quant à son exploitation historique : il n'apportera rien sur les mentalités populaires et ne permettra même pas de tenter une approche, par le recoupement des dépositions, de la vie intérieure du saint, de son outillage mental et intellectuel, des ruptures consommées au fur et à mesure qu'il cheminait vers son idéal de vie propre. Contrairement à ce qui a pu être proposé pour Yves Hélori[7], et dans une moindre mesure pour Charles de Blois[8], l'approche sensible de l'homme qu'a été frère Jean ne sera pas esquissée : faute de renseignements connexes, il demeurera à jamais telle une simple icône de parchemin proposée à la gloire des autels. L'unicité du document ne permet pas en effet d'aller au-delà de cette image-reflet d'un certain idéal de la sainteté mendiante.

Elle n'autorise pas non plus une reconstitution assurée de sa carrière. La *Vita* demeure dans le vague quant aux différentes étapes de sa vie, préférant insister sur ses dons et ses vertus qui composent le portrait d'un franciscain vraiment séraphique, plutôt que d'ancrer son pèlerinage terrestre dans un parcours solidement balisé en référence à des faits précis. Cette pieuse désinvolture conduirait à la limite à s'interroger sur l'existence de frère Jean si quelques précisions n'étaient données quant aux événements qu'il dut traverser durant les ultimes années de sa vie. Pour le reste, l'hagiographe ne procure qu'un minimum de détails, très insuffisants en termes d'histoire positive : le nom de famille du saint n'est même pas précisé, ni le lieu de sa naissance que la tradition assigne sans preuve

---

3 Mon attention a été attirée sur cette Vie par la maîtrise de Laurent MOALIC, *Saint Jean Discalceat (1279-1349). Sa vie, son oeuvre*, soutenue sous ma direction à l'université de Bretagne occidentale en octobre 1995 (texte disponible à la bibliothèque du Centre de recherche bretonne et celtique).

4 André VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981, 765 pages.

5 Le rédacteur affirme que des miracles ont été enregistrés par devant notaire (§ 3 : «*plura probata legetime in scriptis, cum notariorum plurium attestationibus, fideliter redacta*») mais les textes de ces dépositions, s'ils ont bien existé, ne nous sont pas parvenus.

6 R. P. PAOLINI, *op. cit.*, § 29 : une dame de la noblesse («*domicella*») de la région de Rennes guérie d'une «goutte» d'apparence mortelle ; § 36 : une femme de Quimper adonnée au vin qui y renonce sur ses admonestations et pour laquelle l'effet de sa grâce tient du miracle, dit-elle ; § 37 : la même femme donne le jour à une fille qui vivra assez longtemps pour recevoir l'eau regénérante du baptême.

7 Jean-Christophe CASSARD, *Saint Yves de Tréguier. Un saint du XIIIe siècle*, Paris, 1992, 150 pages.

8 Jean-Christophe CASSARD, *Charles de Blois (1319-1364), duc de Bretagne et bienheureux*, Brest, 1994, 142 pages.

formelle à Saint-Vougay, diocèse de Léon[9]. Les circonstances de sa venue au monde puis celles de ses années de jeunesse ressemblent fort à une suite de clichés par trop familiers à tout lecteur de Vies de saints : le miracle prémonitoire de l'oiseau venant se laisser capturer sur le seuil de la maison paternelle alors que sa mère, enceinte, désire précisément goûter la chair de cette espèce de volatile normalement absent de la région en cette saison[10], est un *topos* assez courant. De même le fait que son riche cousin, qui l'a un temps hébergé et nourri après le décès de ses parents, ruiné, meure de la lèpre ainsi que tous ses fils, qui plus est excommunié et donc inhumé en dehors du cimetière[11], ne présente aucun caractère d'historicité tant ce châtiment du riche pécheur par la plus hideuse des atteintes corporelles fait figure de lieu commun dans la littérature hagiographique médiévale. L'épisode qui le voit ensuite refuser pour son frère la succession, pourtant suggérée par son évêque, qui l'aimait beaucoup, à sa cure de Saint-Grégoire près de Rennes[12], ne vaut pas mieux d'un point de vue factuel, ni les durées avancées par l'auteur de la *Vita* pour les différentes étapes de sa vie religieuse : treize années comme curé de Saint-Grégoire, soit le nombre des apôtres assemblés autour du Christ ; trente-trois années sous le froc de saint François[13], soit l'âge atteint par le Christ au moment de sa Passion... Quand on connaît le goût immodéré des auteurs du temps pour la symbolique des chiffres, toutes les divagations paraissent possibles, et l'auteur ne les écarte même pas, s'émerveillant au contraire de ces chiffres inspirés[14] !

En fait, sa biographie combine deux références majeures, entre lesquelles l'existence réelle de frère Jean s'efface parce que ce n'était pas le propos de son biographe de la retracer pas à pas. La première, naturellement, est celle de saint François d'Assise : comme tout frère d'excellence dans son ordre, Jean rompt avec la richesse, relative, de sa jeunesse et le confort du clerc séculier pour mieux se tourner vers les pauvres et leur nécessaire service[15]. Il retourne dans sa province d'origine poursuivre l'évangélisation des exclus et des marginaux[16], à défaut d'infidèles à convertir ; comme saint François, il bénéficiera, mais à un moindre degré, de la marque des stigmates du Christ dans l'épisode où un clou se fiche dans son pied, qu'il refuse de laisser enlever tant que la plaie purulente ne l'empêche pas de marcher[17]. Adepte de la pauvreté absolue pour les frères et de la charité en actes, il prêche partout et toujours la Parole de Dieu tout en infligeant à son enveloppe charnelle d'insoutenables macérations, lui, le dernier des Mineurs de Quimper[18], lui, le fils indigne, mais aussi le plus aimé du petit peuple parce que le moins regardant quant à la dévolution des biens terrestres qui passent entre ses mains. La joie franciscaine l'habite tout entier[19]. Seul l'amour de la nature du *Poverello*, étendu jusque dans

---

9 Albert LE GRAND dans ses *Vies des saints de la Bretagne Armorique* éditées en 1637 signale seulement ses parents «de médiocre fortune, gens de bien et craignans Dieu, qui faisaient leur résidence en l'Evesché de Léon en basse-Bretagne».

10 R. P. PAOLINI, *op. cit.*, § 6.

11 ID., *ibid.*, § 9.

12 ID., *ibid.*, § 27. L'attribution de la cure de Saint-Grégoire au recteur Jean demeure hypothétique faute d'une mention explicite dans la *Vita*, qui n'évoque qu'une paroisse située dans le diocèse de Rennes (§ 10), mais il paraît que c'est la seule proche de Rennes à la nomination de l'évêque, d'où pour son desservant le titre de chanoine-curé suggéré aux § 21 et 58 (*«presbyter et curatus»*) et 46 (*«canonicus»*).

13 ID., *ibid.*, § 57 et 58.

14 ID., *ibid.*, § 57 : *«et hoc, forte non sine mistica ratione, cum talis numerus dignos fructus penitentiae quae vixit et perfectionem operum misericordiae quibus se exercuit debeat designare»*.

15 ID., *ibid.*, § 11.

16 ID., *ibid.*, § 11.

17 ID., *ibid.*, § 47.

18 ID., *ibid.*, § 17. Il se désigne comme la *fex*, la lie de tous les frères.

19 ID., *ibid.*, § 42 et 43.

ses plus viles créatures, paraît moins bien représenté dans sa *Vita*[20]. Le second fil conducteur du texte découle de la méditation éclose autour de son nom de baptême : Jean, qui sera aussi son nom en religion : frère Jean. Tel le Baptiste, en effet, le déchaux aplanit les voies qui mènent au Seigneur[21] : durant sa jeunesse il participe à cette oeuvre pie que l'Église recommande à ses fidèles depuis les siècles de la croissance féodale, la construction ou l'entretien de routes utiles aux hommes, le lancement de ponts sur les rivières (les frères pontifes) et, rare touche de couleur locale dans le récit, l'érection de croix aux carrefours des chemins[22]. Plus tard, parvenu à l'âge adulte, il poursuivra sur la trace du Précurseur en pêchant les âmes sur les bords de ce Jourdain breton[23] que dessine à ses pieds le confluent de l'Odet et du Steir. Pas moins de douze références explicites au Baptiste scandent le texte[24] !

En somme, le bilan biographique demeure fort maigre pour les années précédant 1344 quand, enfin, l'hagiographe paraît rencontrer son personnage, et l'ensemble de ces indications sommaires demeure sujet à caution tellement la prégnance de deux modèles autrement prestigieux s'avère grande dans le travail d'élaboration du texte. La légende a encore ajouté à cette confusion en faisant de Jean Discalceat une victime de la peste noire de 1349 : sa *Vita* indique au contraire qu'il ne mourut point de cette maladie, mais d'épuisement pour avoir trop secouru les affligés en ces circonstances dramatiques. D'ailleurs la foule des pauvres qui se pressent à son enterrement, le cortège d'honneur que lui ménage la noblesse quimpéroise qui porte sur ses épaules sa dépouille mortelle[25] n'auraient pas été là s'il avait succombé à la peste, dont nul n'ignorait plus le caractère contagieux... Le surmenage physique chez un homme âgé suffit à rendre compte de son décès : il n'est ainsi nul besoin de lui voler sa mort, survenue le 14 décembre, jour assigné par la tradition à son anniversaire, laquelle paraît au demeurant la chose la mieux documentée de son existence !

Une Vie spirituellement (in)correcte

Avant de s'interroger sur la finalité de cette Vie, il semble souhaitable et possible de mieux cerner la personnalité de son auteur. S'il ne se nomme pas et ne parle pas de lui-même sauf pour témoigner de ce que ses frères du couvent de Quimper et lui ont vu et connu de Jean Discalceat, deux traits se déduisent de son texte. Le premier a été remarqué depuis longtemps : il n'est pas Breton, en tout cas pas de Basse-Bretagne. Chaque fois en effet qu'il évoque la contrée natale de Jean, il précise qu'il s'agit de «son» pays, de «ses» compatriotes, de «sa» langue[26]. Sur ce dernier sujet le texte latin ne manque pas d'être fort explicite : par humilité frère Jean se fait appeler par tous «petit Jean»,

[20] À moins que n'en tienne lieu cette pratique commune à tout l'ascétisme crypto-mendiant consistant à refuser de laisser épouiller ses vêtements pour que la vermine puisse grouiller à son aise à même la peau : ID., *ibid.*, § 47.

[21] À Saint Matthieu, 3, 3 : «*Parite viam Domini, rectas facite semitas ejus*» paraît répondre le § 7 de la *Vita* : «*Ad pia opera, sicut ad faciendum pontes, ad erigendum cruces et ad consilia (?) quibus erat spiritualis vel temporalis necessitas, tota studia se convertit.*»

[22] Hervé et Louis MARTIN, «Croix rurales et sacralisation de l'espace», *Archives de sciences sociales des religions*, t. 43/1, 1977, p. 23-38. – Yves-Pascal CASTEL, *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Quimper, 1980, 370 pages.

[23] R. P. PAOLINI, *op. cit.*, § 51 et 62, à propos du baptême qu'il administre dans une eau aussi sainte que le Jourdain.

[24] ID., *ibid.*, § 3 et 14 (références scripturaires) ; § 21, 25, 32, 38, 48, 55, 61 et 64 (conclusions d'un paragraphe sur l'idée que le déchaux s'y révèle «*ut Ioannes*») ; § 51 et 62 sur la grâce des eaux quand il administre le baptême.

[25] ID., *ibid.*, § 60 et 61. En cette occasion le peuple se partage les habits du défunt et jusqu'à ses cheveux...

[26] ID., *ibid.*, § 19, 55, 63.

«Jeannic» et, par humilité toujours, il s'abaisserait à parler le langage vulgaire[27]. On nous concédera que voir dans le choix réfléchi de cet usage courant de la langue vernaculaire une marque insigne d'humilité ne s'accorde guère avec la réaction attendue d'un Bas-Breton, serait-il honteux de ses origines ! Par ailleurs, on constate que la *Vita* n'évoque l'action caritative de frère Jean qu'à l'intérieur de la ville, ignorant ses éventuelles incursions dans les campagnes proches et lointaines : ne faudrait-il pas repérer dans ce silence, outre l'attention traditionnellement portée par les Mendiants aux foules citadines, la marque personnelle de notre auteur, condamné par son ignorance de l'idiome local à œuvrer dans un circuit très étroit, celui des locuteurs francophones de Quimper ? Quoi qu'il en soit, il apparaît qu'il n'est arrivé dans la cité de saint Corentin que vers la fin de la vie de son héros puisque son récit ne prend quelque consistance qu'à compter de 1344[28], date du siège et de la prise de la ville par Charles de Blois[29]. Il relate le siège des Anglais l'an d'après, la grande famine qui s'abat sur la Cornouaille en 1346, et bien sûr la peste noire dont Quimper ne demeurera pas exempte en 1349[30]. Tout cela laisse à penser que l'auteur de la *Vita* n'a rejoint le couvent établi sur les rives du Steir que quelques mois, quelques années au plus avant la saisie de la capitale cornouaillaise par les Franco-Bretons le 1er mai 1344. Et il rédige avant la conclusion de la paix de Brétigny-Calais en 1360 car dans son texte la guerre des deux rois en France est présentée comme actuelle[31].

Étranger et nouvel arrivé, l'anonyme est aussi un nouveau converti : il écrit lui-même que frère Jean put s'étonner avec raison de sa tenue, qui n'était pas exactement celle de l'ordre, par suite des abus tolérés par le gardien du couvent dont il sortait[32]. Cette remarque incidente me paraît fournir une clé essentielle pour la compréhension du texte : à une date indéterminable, avant ou plutôt après son intégration à la maison quimpéroise, l'auteur s'est visiblement converti à un idéal de vie plus rigoureux que celui qu'il avait connu jusque-là. Avec le zèle du néophyte, il entreprend dès alors de militer en faveur de la cause d'un retour à une stricte application de la règle primitive de saint François. Le personnage de Jean Discalceat sert son projet en ce qu'il lui procure un prétexte, difficilement récusable, à rédiger une sorte de *compendium* de l'idéal franciscain débarrassé de ses excroissances et de ses compromissions avec le monde[33] : d'où le peu d'attachement mis à la restitution d'une vie qui ne lui apporte qu'une simple trame terrestre sur laquelle se déploient les dons et les vertus nécessaires à l'illustration de la règle séraphique restituée dans son esprit originel. Par plusieurs de ses traits constitutifs le texte retrouve les accents de la première génération des Vies de saints franciscains (la rupture avec le monde, la pauvreté absolue, l'insistance sur la prédication, le don des larmes[34], etc.) tout en intégrant certains caractères des Vies plus

---

27 ID., *ibid.*, § 19. «*Faciebat, et in singulari, sicut famulo, sibi loqui et se vocari diminutive in illo idiomate Ioanninum…*»

28 ID., *ibid.*, § 49. Son silence de fait sur les années antérieures peut très bien s'expliquer par la vertu de discrétion et d'oubli de soi-même inhérente à la règle, qui interdit à un franciscain de parler de lui et à ses frères de l'interroger sur son passé. Jean n'avait aucune raison de faire des confidences à son futur biographe de rencontre…

29 Jean-Christophe CASSARD, «Propagande partisane et miracles engagés dans la guerre de Succession de Bretagne», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 102/2, 1995, p. 7-24.

30 R. P. PAOLINI, *op. cit.*, § 50 pour le second siège de Quimper par les Anglo-Bretons en 1345 ; § 30 pour la grande famine qui s'abat sur la Cornouaille en 1346 ; § 54 et *sq.* pour la peste noire en 1349.

31 ID., *ibid.*, § 52.

32 ID., *ibid.*, § 17.

33 ID., *ibid.*, § 13 : «*Pro fratrum necessitatibus mendicabat elemosinas hostiatim, salva semper regulae puritate, de qua non est inventus transgredi unum iota.*»

34 ID., *ibid.*, § 23, 33, 51, 52, 53, 54 et 56.

récentes (les macérations infligées[35], la lutte contre le diable[36]), mais pas tous puisque le souci d'une activité intellectuelle ouverte comme les comportements moralistes à l'extrême n'y figurent pas[37]. La *Vita* devient ainsi un manifeste en faveur des Spirituels dans le dur conflit intérieur qui déchire l'ordre entre partisans des accommodements et tenants d'un retour à la lettre du message franciscain[38]. Ce qui ne va d'ailleurs pas dans le cas présent sans certains dérapages puisque, dans son enthousiasme à démontrer les dons surnaturels obtenus en récompense de ses mérites par ce frère d'exception, l'auteur s'oublie et se laisse aller à lui prêter des dons de prophétie aux accents millénaristes. Avant qu'elle ne frappe la ville, n'avait-il pas exprimé sa prescience de l'arrivée de la peste à Quimper en des termes apocalyptiques[39] que n'auraient reniés ni Joachim de Flore ni les plus exaltés des Spirituels ? La *Vita* renferme aussi comme un écho assourdi du passé révolu de la première génération des ordres mendiants, quand Jean est dit confectionner son habit dans de vieux sacs dépareillés[40] : cet accoutrement ne renvoie-t-il pas à la tenue des frères du sac ou Sachets dont le concile de Lyon II avait prononcé la dissolution en 1274 ?

On comprend mieux à la lumière de ces remarques critiques pourquoi l'Église ne pouvait se risquer à béatifier au XIVe siècle frère Jean : c'eût été pour elle s'immiscer trop ouvertement dans les graves querelles internes aux Mendiants et cautionner le parti le plus intransigeant, au risque d'enflammer un peu plus encore les esprits[41]. La sagesse voulait que la cause soit occultée : dans le même temps celle de Charles de Blois, qui présentait des garanties bien plus solides tant pour la forme canonique de l'enquête que sur le fond, parut susceptible de satisfaire les franciscains, qui s'en étaient faits les promoteurs, et le roi de France, mais elle échoua presque par accident du fait du départ précipité d'un pape abandonnant Avignon pour Rome. Celle de saint Yves, canonisé en 1347, apportait d'autres réponses aux problèmes urgents de la pauvreté et du ministère sacerdotal.

En fait, tel qu'il est présenté dans la *Vita*, le dossier de Jean Discalceat s'avérait trop brûlant pour être pris en considération : le vrai miracle réside peut-être dans le fait que, malgré la maladresse de cette *Vita*-manifeste, son souvenir n'ait pas sombré dans l'oubli des siècles et que son exemple, maintenant que la vieille querelle médiévale est sortie d'actualité, puisse encore nourrir la détermination du clergé finistérien au sein d'une Église catholique qui s'interroge en des termes renouvelés sur les mêmes questions fondamentales...

---

35 ID., *ibid.*, § 48 pour la description de ses cilices.

36 ID., *ibid.*, § 22 et § 24-25. D'une façon générale, Jean redoute les entreprises du démon qui sait tenter les pécheurs sous les apparences les plus fallacieuses : § 39.

37 André VAUCHEZ, *op. cit.*, procure, p. 388-402, un tableau de l'évolution de la sainteté mendiante depuis la génération des frères fondateurs jusqu'à celle de leurs disciples de la première moitié du XIVe siècle.

38 La querelle entre observants ou spirituels et conventuels découle de la nécessaire adaptation de la règle primitive qui interdisait aux frères toute possession, qu'elle soit individuelle ou commune, les contraignant à survivre du seul produit des quêtes qu'ils effectuaient. La place et le rôle de la charité, et de son corollaire la pauvreté, ont suscité une grave crise dans l'ordre franciscain, surtout dans les anciennes régions hérétiques du Languedoc, au début du XIVe siècle, que le pape Jean XXII liquide en usant de la manière forte vers 1320. Mais la question de fond demeurait posée et la braise couvait dans le foyer apparemment éteint...

39 R. P. PAOLINI, *op. cit.*, § 55, et § 2 : «*Proh dolor ! tamen, luna deffectuosa pravitatis plurium mundanorum, per carnalitatem abhominabilem et crudelitatem desolabilem, est rubea sicut sanguis, et haec initia sunt dolorum.*» (Matth. 24, 8).

40 ID., *ibid.*, § 12.

41 En 1368, sous l'impulsion de frère Paul de Trincis en Italie, les franciscains de l'observance font sécession et organisent leur propre réseau de couvents réformés face aux conventuels. Leur obédience s'implantera en Bretagne assez tardivement, en 1410 à Clisson (grâce à un legs testamentaire de l'ancien connétable Olivier), après un premier projet avorté du duc Jean V en 1407. Hervé MARTIN, *Les ordres mendiants...*, *op. cit.*, p. 65-67.

La noblesse léonarde au XVe siècle

par Yves Coativy

Les sources

Malgré des destructions diverses, spécialement les triages révolutionnaires, les sources bretonnes concernant la noblesse sont abondantes et variées. Dans cette étude deux types de documents ont été utilisés : les réformations des feux de 1426 et des années 1440, ainsi que les montres générales de la noblesse du duché de 1481 et 1503. Ces archives sont sérielles, ce qui fait leur grand intérêt. Elles permettent l'étude du monde des nobles sur un vaste territoire et pour une période d'un peu moins d'un siècle. Cette possibilité de comparer des chiffres fiables sur le long terme est suffisamment rare au Moyen Âge pour être notée.

I. Les réformations générales des feux de 1426-1427 et des années 1440

La réformation générale des feux est ordonnée par Jean IV le 9 janvier 1426[1]. Son but est essentiellement fiscal puisqu'il s'agit d'estimer le plus précisément possible la matière imposable[2]. Les nobles apparaissent en «négatif» puisqu'ils sont compris dans les exempts, tout comme leurs métayers. Dans le Léon, le duc envoie Eon de Kerouzéré, originaire de Sibiril, comme commissaire[3]. Quelques localités sont oubliées mais ces lacunes sont comblées par la deuxième réformation des années 1440.

Il existe deux manuscrits des réformations du début du XVe siècle de la noblesse léonarde, en plus du registre général[4]. Ils sont postérieurs aux réformations et montres car les originaux sont partis en fumée à Nantes et Rennes le 5 août 1792[5].

– Le manuscrit M 2454 du Centre de recherche bretonne et celtique, à Brest : il s'agit d'une copie du XVIIIe siècle d'un manuscrit plus ancien. Il compte 29 folios, y compris la liste des anoblis du Léon. Il est plus complet que le manuscrit de Saint-Brieuc pour les listes nominatives de nobles, mais lacunaire en ce qui concerne les métayers. Il donne les dates des réformations, souvent absentes dans l'autre texte. Cependant, on remarque quelques aberrations de dates[6], et les métayers de Plouvien sont répartis par lieux-dits tout au long du texte. Enfin, Plougras en Trégor s'est glissé entre Ploudiry et Plouguin[7].

---

1 R. BLANCHARD, acte n° 1660.

2 Pour de plus amples développements, voir J. KERHERVÉ, *L'État breton...*, p. 542-545, M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. III, p. 330-332).

3 Sur les détails de l'enquête, J. KERHERVÉ, *L'État breton...* p. 84-85.

4 Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2988.

5 M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté...*, p. 31.

6 1486 à Plouescat pour 1426, f° 22.

7 F° 14 v°.

– Le manuscrit de Saint-Brieuc[8] : c'est un long texte de 205 pages avec les anoblis, probablement recopié sur les originaux au XVIe siècle[9]. Il est lacunaire pour la réformation de 1426 (il manque 32 paroisses) moins pour celle des années 1440 (3 références absentes). Cependant, il apporte des compléments[10], surtout pour les listes de métayers, plus nombreuses et plus détaillées que dans le M 2454[11].

En définitive, les deux sources sont très complémentaires et n'offrent que des variantes de détail, gage de certitude des informations transmises. Celles-ci sont d'ailleurs très variées :

– listes nominatives des nobles par paroisse, incluant les anoblis et les *«se disant nobles»*
– les bâtards
– les gens de justice
– les titres nobiliaires et chevaleresques
– les noms des métayers et des métairies
– quelques descriptions.

De plus, une liste des anoblis de Léon pour le XVe siècle est intercalée dans chacun des textes[12]. Cette liste de 49 noms vient compléter et préciser les informations contenues dans les réformations.

Tous ces éléments permettent de brosser un tableau très sûr et très précis de la noblesse léonarde dans la première moitié du XVe siècle et les informations se prêtent à un traitement statistique, si utile pour ne pas tomber dans le piège de l'impressionnisme historique.

II. La liste des anoblis léonards

Il en existe deux manuscrits plus ou moins détaillés : le meilleur est celui de Saint-Brieuc, très complet. Cette liste comprend :

– les noms des anoblis léonards pour une période qui va de 1425 à 1483
– les franchises de fouage viagères
– les franchises des métairies et des *herbrègements*
– les franchises sur les aides portant sur le vin
– une autorisation pour l'évêque de Léon de percevoir le fouage.

Les actes mentionnent le plus souvent la date du mandement ducal et la date d'enregistrement par la Chambre des comptes. L'origine du document semble être fiscale, liée à la première réformation des feux de 1426. Il s'agit de dresser une liste de tous les exemptés d'impôt et des dérogations diverses.

III. Les montres de 1481 et 1503[13]

Les montres de la noblesse n'ont pas les mêmes finalités que les réformations[14]. Il s'agit pour le duc de compter la noblesse en temps de paix et de vérifier son armement et sa fidélité. En 1481, les nobles jurent de *servir le duc*[15]. Les montres générales du duché en 1481 sont particulièrement révélatrices de la fin du règne de François II et de la menace française grandissante[16]. Le texte est très

---

[8] Conservé à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, manuscrit n° 32. Il sera désormais indiqué par l'abréviation St-B. On y trouve aussi les réformations de Tréguier, de Cornouaille, de Saint-Malo.

[9] C'est au moins le cas pour la paroisse de Miniac-sous-Bécherel de l'évêché de Saint-Malo. M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté...*, p. 32.

[10] Trémaouézan, 1426, p. 188.

[11] Sur les différences entre les deux textes, cf. N. CALVEZ, *La noblesse en basse Cornouaille...*, p. 14-16.

[12] Entre Landéda 1426 et Landéda 1448 dans le manuscrit M 2454, entre Saint-Vougay 1444 et Plouarzel 1446 dans le registre de Saint-Brieuc.

[13] Il ne nous a pas été possible de consulter la montre de Léon de 1467, Bibl. nat., ms. fr. 22361. Une étude plus large devra bien sûr le prendre en considération.

[14] Voir M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. IV, p. 33-36. Il faut distinguer les montres de soldats «d'active», inventaire d'une compagnie en opérations, et les montres générales qui seules nous intéressent ici.

[15] St-B., p. 240.

[16] En 1474, Charles le Téméraire fait réaliser une enquête du même type en Bourgogne et ce pour les mêmes raisons que François II. L'enquête détaille les biens de chacun, riches et pauvres. Quatre des cinq bailliages bourguignons sont conservés. M.-T. CARON, *La noblesse...*, p. 379 et suivantes.

explicite puisqu'il prévoit la saisie des *fieffs et héritaiges* des absents. La punition est d'autant plus forte que les montres précédentes ont été marquées par un absentéisme important[17]. Les commissaires sont Silvestre de la Feillée, Tanguy de Kermavan, Thomas de Kerazret, prévôt des maréchaux, et Jehan de Keraldanet, receveur de Léon, qui ont tous en commun d'être léonards ou possessionnés en Léon[18] et de faire partie de la moyenne ou haute noblesse bretonne. Elles sont reçues à Lesneven les 4 et 5 septembre 1481[19].

C'est encore à Lesneven que les seigneurs du Chastel, Kermavan et Kerouzéré reçoivent celles du 25 septembre 1503. Les commissaires accordent six semaines aux absents pour se présenter, et aux sous-équipés pour rectifier leur armement.

Il existe deux manuscrits de la montre de 1481 :

– Le manuscrit de Saint-Brieuc de 35 pages.

– La transcription prise par Louis Le Guennec sur une pièce des archives de Lesquiffiou[20]. Le texte est légèrement différent de celui de Saint-Brieuc, il manque quelques personnages[21] et certains revenus sont différents[22].

Cette montre mentionne les malades, les absents, mais surtout elle donne les revenus annuels de chacun, au moins le revenu noble. Les commissaires contrôlent si la qualité de l'équipement correspond aux revenus, et dans le cas contraire, lancent des *injonctions* à paraître en équipement convenable. Ainsi, Guillaume de Saint Gouesnou est *injoinct avoir les bras couvertz* à Plouarzel, ou Hervé Keroulaz, *injoinct avant bracs, gantelets, harnoys de jambe*, à Plouzané[23]. Là encore, cela permet les statistiques.

La montre de 1503 a été publiée en 1835 par Fréminville[24] qui ne signale pas sur quelle pièce d'archives il l'a recopiée. C'est certainement la plus sèche des quatre, et elle ne donne que peu de renseignements en dehors de l'équipement, donc des revenus[25] et des absents. Enfin, un simple comptage a été effectué pour l'année 1534[26] pour essayer de dégager un mouvement plus long.

Ces quatre réformations et montres permettent de cerner la situation de la noblesse au XVe siècle à trois moments privilégiés :

– en période de paix mais aussi d'étiage démographique (1426-1450) ;

– juste avant la guerre franco-bretonne (1481) ;

– au sortir de cette guerre (1503).

Par la suite, d'autres montres ont lieu, notamment en 1534, 1544-1545, 1557 mais elles sont beaucoup plus sèches que celles du XVe siècle. Il faut attendre le XVIIIe siècle et les registres de capitation pour retrouver des documents d'aussi bonne qualité.

Les cadres

Comme tous les éléments de la société, la noblesse a utilisé les cadres préexistants. Mais ce groupe a créé très tôt des structures sup-

---

17 M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté...*, p. 41.

18 Cf. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial...*, art. la Feillée. Silvestre de la Feillée est «sieur» de Coëtménec'h en Plouider.

19 St-B., p. 103.

20 Arch. dép. Finistère, 34 J 114.

21 A Plouzané, Guillaume Garric, Hervé Poulpiquet, Jehan Touronce et Yvon Maucazre.

22 Il peut s'agir d'erreurs de lecture : à Plougonvelin, Marie Mol passe de 100 sols (St-B., p. 206) à 100 livres...

23 St-B., f° 104 et 104 v°.

24 FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, p. 380-426.

25 Sur ce point, cf. POTIER DE COURCY, «De l'organisation militaire...», p. 203-214, et N. CALVEZ, *La noblesse en basse Cornouaille...*, p. 16. N. Calvez n'ayant pas les revenus mentionnés comme dans le Léon en 1481, s'est servie de l'équipement pour estimer les revenus nobiliaires. La méthode est peu précise mais juste, comme elle a pu le vérifier par l'étude des aveux.

26 L. LE GUENNEC, «Convocation du ban...», p. 54-87.

plémentaires liées à sa propre organisation hiérarchique. Il faut donc avant toute chose définir et préciser ces notions, spécialement les cadres géographiques, administratifs, paroissiaux et seigneuriaux.

I. Le cadre géographique et paroissial

A. Le cadre géographique

Le cadre géographique retenu pour cette étude est le diocèse de Léon, limité au nord, à l'ouest et au sud par la mer, au sud-est par l'Élorn, les premières crêtes de l'Arrée et la rivière de Morlaix. Cet ensemble compact est à la fois un évêché, dont le siège se trouve à Saint-Pol, et une circonscription administrative, comme baillie ducale. La cohérence de ce territoire est très nette : religieuse et administrative mais aussi seigneuriale[27] et linguistique[28].

B. Le cadre paroissial

L'évêché de Léon se divise en trois archidiaconés : Ach, Kemenet Ily et Léon. Il comprend à une baillie ducale et les archidiaconés servent de cadre aux montres. Cent dix-sept paroisses ou trèves couvrent ce territoire. Il y a peu de changements dans le maillage paroissial au XVe siècle. Une trève disparaît (Tréménach fondue dans Plouguerneau) ainsi qu'une paroisse (Languengar dans Lesneven). Sur certains points, les sources sont vagues : si les *feillettes* de Plourin sont énumérées au début du XVe siècle[29], ce n'est plus le cas à la fin de la période. Quand nous avons pu le vérifier, et sauf décompte particulier, les nobles «tréviaux» montrent dans la paroisse mère[30].

II. Le cadre seigneurial

Si le découpage paroissial est bien connu, il n'en va pas de même pour le cadre seigneurial. Si les grands ensembles comme le domaine ducal, la vicomté de Léon ou le régaire sont bien définis, ce n'est plus le cas pour les petites seigneuries dont la cartographie est plus difficile à dresser. Mais c'est la pyramide féodale qui pose le plus de problèmes et l'insuffisance des sources se fait là cruellement sentir.

A. Le domaine ducal[31]

Le domaine ducal se compose de deux ensembles très cohérents[32] : à l'ouest, un bloc centré sur Saint-Renan et au nord, la châtellenie de Lesneven. C'est Henri II Plantagenêt qui amorce la pénétration ducale dans le Léon en le cassant en deux : Guiomarc'h V, l'aîné, reçoit Lesneven et Brest et son cadet Hervé le reste : Daoudour, Landerneau et Coat-Méal. Si la branche cadette prospère jusqu'en 1363, date à laquelle la vicomté tombée en quenouille finit dans l'escarcelle des Rohan[33], les héritiers de Guiomarc'h V dilapident leur héritage. Pierre de Dreux en occupant pendant six ans les terres de Conan de Léon et en confisquant le droit de bris prive les vicomtes d'une bonne part de leurs ressources. En 1240, Hervé III cède à Jean le Roux la forteresse de Brest. Hervé IV lui afferme les cou-

---

[27] Au moins jusqu'au XIIIe siècle. Cf. *infra*, p. 19.

[28] Aspects maintes fois évoqués, en particulier par J.-P. LEGUAY, «Le Léon...», p. 103, Y. LE GALLO, *La Bretagne*, p. 44, et R. LEPROHON, *Vie et mort...*, p. 15-16.

[29] St.-B., p. 14-16.

[30] Tréouergat à Plouguin, sans date, St-B., p. 77-82 ; Bourg-Blanc à Plouvien en 1426, St-B., p. 180 et suivantes. La vérification est rendue possible par les mentions de métairies. Par exemple à Tréouergat : Languevouez, Keruzas, Campir, Kermall, Kergoff, Le Bourc'h, Pontanblez, Keranbellec... ou à Bourg-Blanc : Kerazlanet, Saint-Julien, Le Breignou, Touroncel, Coëtivy...

[31] Sur ce sujet, voir A. DE LA BORDERIE, *Essai...*, p. 145, et *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 353-354 ; J.-Y. FOLL, *La noblesse bretonne...*, p. 26 et 125, ainsi que J.-P. LEGUAY et H. MARTIN, *Fastes et malheurs...*, p. 18-19.

[32] Cf. les réformations de feux pour Guipavas, M 2454, f° 18, Kersaint-Plabennec (St-B., p. 183-187), Plougar (St-B., p. 178)...

[33] A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. III, p. 83.

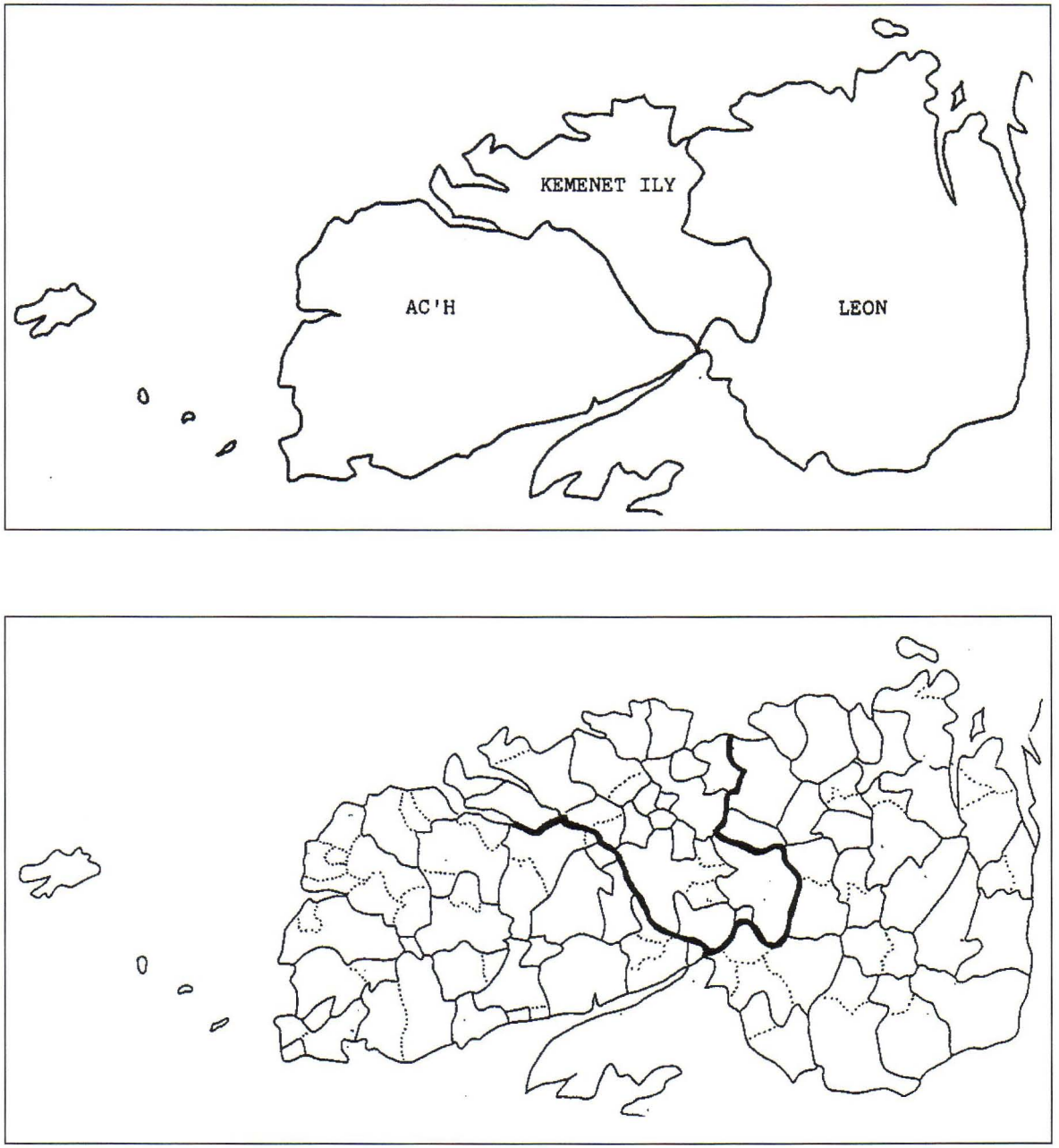

Carte 1. – Les archidiaconés léonards.

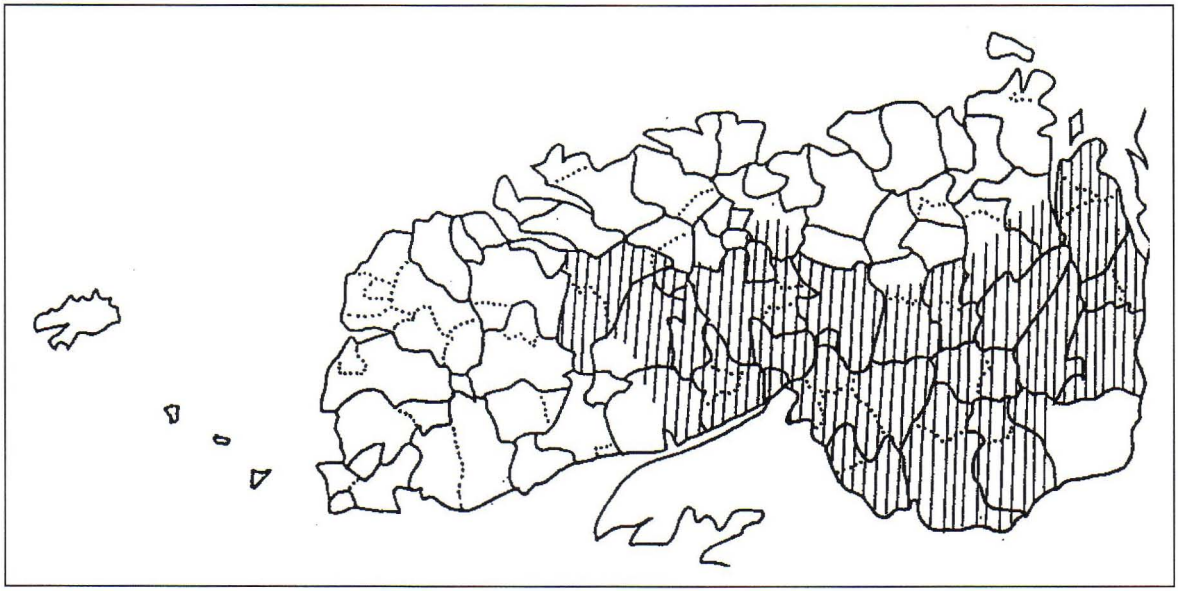

Carte 2. – La vicomté au XVe siècle.

Sources : M 2454 et St-B. Les paroisses qui dépendent en partie du duc, en partie de Rohan ont été coupées en deux arbitrairement. Les sources ne sont pas assez précises pour tenter une cartographie plus fine. Une tentative en ce sens a échoué.

tumes et redevances du port Saint-Mathieu, qu'il finit par vendre pour 1 600 livres. Il donne ensuite le château et le port du Conquet avec Plougonvelin, Plouarzel et Saint-Renan. Pour finir, il cède tout ce qui lui reste en échange d'un cheval pour la croisade (vendu en 1277...). Au XVe siècle, la situation est bien arrêtée, les deux châtellenies ducales dominent la façade maritime du diocèse avec tout de même deux exceptions : la seigneurie du Chastel a accès à la mer dans la région de Trémazan, et le regaire autour de Saint-Pol.

B. La vicomté de Léon[34]

Dès le XIe siècle, les vicomtes de Léon ont solidement établi leur pouvoir banal sur l'évêché de Léon. L'ensemble s'étendant jusqu'au Trégor et à la Cornouaille s'est probablement bâti autour de leur résidence de Lesneven. Le sommet de leur puissance est atteint au XIIe siècle. Henri II Plantagenêt l'accepte mal et quelques expéditions militaires ont raison des ambitions vicomtales. La seigneurie est alors démembrée et seul le sud de l'évêché relève désormais de ces puissants seigneurs. En 1363, à la mort de Hervé VIII, la vicomté passe à Jeanne de Léon, épouse de Jehan Ier de Rohan.

Le vicomte exerce sa juridiction sur une soixantaine de paroisses et trèves. La seigneurie est divisée en quatre châtellenies : Landerneau, Daoudour-Penzé, Daoudour-Coëtmeur et Coat-Méal. La mouvance des Rohan est importante, à commencer par la puissante seigneurie du Chastel-Trémazan.

Un acte de 1479 rappelle les droits et prérogatives des Rohan à Landerneau[35]. On y

[34] Voir A. DE LA BORDERIE, *Essai...*, p. 146-147 ; J.-Y. FOLL, *La noblesse bretonne...*, p. 26 et 125 et, en annexe, le tableau généalogique de la famille de Léon, et A. CHÉDEVILLE et N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale*, p. 163-166.

[35] J. BAZIN, *Landerneau...*, p. 54.

trouve bien sûr les droits de haute, moyenne et basse justice avec prison, bourreau et gibet à six piliers, mais aussi les droits de foires, les ports et havres (disputés par les ducs de 1408 à 1450), les pêcheries, péages, et plusieurs droits honorifiques comme celui d'être accueilli selon le rite des rois par l'évêque de Saint-Pol au seuil de sa cathédrale...

Parmi les seigneurs laïcs, et mis à part le duc de Bretagne, le vicomte de Léon «se taille la part du lion» dans l'évêché. Cette situation est très différente de celle du Vannetais où plusieurs grandes seigneuries cohabitent comme Kaër, Rochefort, Largouët, etc.[36] Les seigneuries les plus importantes après celle des Rohan sont le Chastel et le Regaire dont les superficies et le rang sont bien moindres.

	Lieu	Date	Justice
Vicomté de Léon	Landerneau Daoudour Coat-Méal		H.M.B.
Le Chastel	Brest Cléder Lannilis		H.M.B.
Coat-Méal	Plouguin	1488	H.M.B.
Keruzas	Saint-Renan	XVe siècle	H.M.B.
Lescoët	Plouguin	XVe siècle	?
Coëtmeur	Ploudalmézeau	XVe siècle	?
Kerouzéré	Plouescat	1445	2 puis 3 pots
Penmarc'h	Goulven	Avant 1498	3 puis 4 pots
Langueouez	Tréouergat	Depuis 1409	M.
Penanec'h	Saint-Renan	Depuis 1409	M.
Penhoët	Saint-Thégonnec	1338	?

Tableau 1. – Les justices seigneuriales en Léon au Bas Moyen Âge.

Sources : voir note 37. les seigneuries de Lescoët et Coëtmeur sont unies à la fin du XVe siècle.
H.M.B. = haute, moyenne, basse justice.

C. Les autres seigneuries laïques

Quand on quitte le domaine des grands fiefs (Léon, le Chastel, le regaire), la géographie féodale devient très floue. Certains auteurs ont dressé des listes de juridictions[37]. En prenant ces chiffres au pied de la lettre, on obtient plus d'une trentaine de justices seigneuriales pour l'évêché (trente-six en additionnant toutes celles qui sont mentionnées). Il semble que ces chiffres doivent être repris à la baisse.

Onze seigneuries justicières sont attestées avant ou au XVe siècle. On peut envisager d'en ajouter six autres connues au XVIe siècle. Il est de plus probable que certaines soient en sommeil dès le XVe siècle, comme Langueouez ou Penanec'h (en Tréouergat et Saint-Renan) qui ne possèdent que la moyenne justice et dont la rentabilité devait être bien maigre. On arrive ainsi à des chiffres correspondant à ceux que l'on connaît pour le Vannetais[38]. Au travers de l'exemple des Kerouzéré, dont l'acquisition du pouvoir de justice vient couronner l'ascension sociale[39], ainsi que des Kermavan[40] et des Kergournadec'h attestée au

[36] J. GALLET, *La seigneurie bretonne...*, p. 85-98 et carte p. 86.

[37] Pour les études les plus importantes : A. DE LA BORDERIE, *Essai...*, H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions...», 1910 ; J. KERHERVÉ, F. ROUDAUT, J. TANGUY, *La Bretagne en 1665...* ; A. GIFFARD, *Les justices seigneuriales...* ; A. DUPUY, «L'administration...», p. 285-352 ; H. PÉRENNÈS, *Une vieille abbaye bretonne...*, p. 123-124.

[38] Quinze justices laïques, cf. J. GALLET, *La seigneurie bretonne...*, p. 85-98.

[39] C. DANIEL, *Chartrier de Kerouzéré*, introduction.

[40] En 1555, Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1721.

XVIIe siècle, mais dont la puissance remonte au bas Moyen Âge, on est amené à penser que le mouvement va dès lors s'amplifier pour atteindre les chiffres évoqués par A. Giffard : 3 400 justices laïques en Bretagne en 1711[41].

Le problème est qu'il est difficile de préciser les contours de ce sujet, faute d'archive justicière. Les recherches dans les autres séries viendront certainement confirmer et préciser cette chronologie. Ainsi, la barre de Coëtles en Plabennec semble inconnue des auteurs précédemment évoqués. Elle est mentionnée pour la première fois dans un aveu de 1506 rendu à Jean de Kerimel, seigneur de Kerouzéré[42].

D. Les terres d'Église

1. Le regaire[43]

Contrairement à l'évêque de Vannes[44], l'évêque de Léon possède un regaire assez important. À Saint-Pol, le prélat contrôle les sept paroisses du Minihy (Toussaints, Saint-Pierre, Trégondern, Le Crucifix-devant-le-Trésor, Le Crucifix-devant-le-Chœur, Notre-Dame-du-Cahel), Roscoff, Batz, Ouessant[45], la plus grande partie des paroisses de Guimiliau et de Tréflaouénan, ainsi que les bourgs de Carantec. À cette liste s'ajoutent des droits en Plougoulm et Taulé. Cet ensemble relève de Saint-Pol où les *fourches* sont installées sur la Grand-Place. Un deuxième membre de la juridiction s'étend sur la plus grande partie de Kerlouan, une partie de Plouider et de Trégarantec. La juridiction s'exerce à Lesneven ou Guissény[46]. Un troisième membre centré sur Gouesnou couvre la plus grande partie de cette paroisse, sur l'ensemble de Lampaul-Ploudalmézeau[47] et de Ouessant, des secteurs de Porspoder[48], Larret, Plourin, Lambézellec et Plouvien[49].

Les mentions *nobles au fief l'évêque* et *métayers au fief l'évêque* permettent de dresser un tableau des hommes et des métairies relevant du regaire. Sur un total de 78 nobles et 125 métayers, on peut séparer l'ensemble saint-politain qui compte 48,7 % des nobles et 39,2 % des métayers. Le reste est éparpillé sur l'ensemble du diocèse. Ces chiffres rappellent, s'il est nécessaire, la puissance temporelle de l'évêque et sa place au troisième rang dans la pyramide féodale, derrière le duc et Rohan : Gouesnou et Pleyber-Christ ont été considérés comme relevant intégralement du regaire, les réformations ne comportant pas de précision. Faute de chiffre pour les années 1440, ceux de 1426 ont été reportés pour Lambézellec, Plouvien et Porspoder. Ils sont marqués d'une étoile. Les nobles saint-politains représentent 48,7 % du total, les métayers 39,2 %.

L'évêque exerce sur son regaire les droits féodaux. Cependant, il conteste au duc le droit de bris. Ainsi, en 1461, le prélat *fait de la peine au duc* au sujet d'une baleine échouée que les officiers du regaire vendent au détriment du duc[50]. Le nombre d'officiers au service de l'évêque semble important. Le 23 juin 1541, le nombre des notaires épiscopaux est ramené à 8 à Saint-Pol, 6 à Gouesnou et 4 pour le Quémenet-Ily, ce qui laisse supposer qu'ils étaient plus nombreux au XVe siècle. Il semble que,

---

41 A. GIFFARD, *Les justices seigneuriales...*, p. 39, chiffres repris par A. DE LA BORDERIE et B. POCQUET, *Histoire de Bretagne...*, t. IV, p. 610, mais appliqués à la Bretagne ducale.

42 Arch. dép. Finistère, 151 J 59 : aveu de Hervé de Kerazret et Jeanne de Kermorvan à Jehan de Kerimel *en sa barre et juridiction de Plabennec.*

43 J. KERHERVÉ, F. ROUDAUT et J. TANGUY, *La Bretagne en 1665...*, p. 171-172 et H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions...», 1910, p. 281 et p. 31-33.

44 J. GALLET, *La seigneurie bretonne...*, p. 93-95.

45 L. LE GUENNEC, *Brest...*, p. 197.

46 A. DE LA BORDERIE, *Essai...*, p. 146.

47 Cf. le lieu-dit *Gorré Minihy* sur la carte I.G.N. au 1/25 000.

48 Cf. le lieu-dit *Gorréminihy*, carte I.G.N. au 1/25 000.

49 Cf. le lieu-dit *Le Minihy* sur la carte de Cassini.

50 M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. III, p. 183. Sur les problèmes entre le duc et l'évêque, voir P. PEYRON, «Guillaume Ferron», p. 69-93.

	Nobles 1426	Nobles 1440	Métayers 1426 + 1440
Gouesnou		3	5
Guipavas	2	2	3
Guissény			6
Kerlouan			5
Lambézellec	3	3 *	5
Lannilis			4
Lanrivoaré	3	4	3
Pleyber-Christ		6	13
Plouénan		1	1
Plouider			5
Plourin		1	5
Plouvien	11	11 *	1
Porspoder	2	2 *	2
Taulé		1	0
Tréflaouénan		6	18
Le Crucifix-devant-le-Cœur		14	19
Le Crucifix-devant-le-Trésor		5	4
Saint-Jean		0	1
Notre-Dame-du-Cahel		5	6
Trégondern		7	12
Toussaints		1	5
Saint-Pierre		6	2
Total	21	78	125

Tableau 2. – Nobles et métairies relevant du regaire au XVe siècle.
Sources : M 2454 et St-B.

d'un point de vue féodal, le regaire relève de la vicomté de Léon, si l'on en juge d'après les témoignages de 1235[51]. Cela n'a rien de surprenant car les vicomtes de Léon furent seigneurs de tout l'évêché.

Le rayonnement de cette seigneurie d'un type particulier est important. L'évêque est seigneur temporel et spirituel. Lors de son intronisation, la noblesse du diocèse est invitée, quatre membres se partageant le droit de porter les poteaux du dais épiscopal[52] avant de lui jurer fidélité. Au-delà du caractère honorifique, cette cérémonie permet aux quatre seigneurs de se partager la vaisselle et les ustensiles de la fête[53] !

2. Abbaye et prieurés

Les abbayes et prieurés forment un groupe particulier de seigneuries car le maître spirituel est aussi le maître temporel. Le Léon de la fin du Moyen Âge compte deux abbayes, Saint-Mathieu de Fineterre en Plougonvelin et le Relec en Plounéour-Ménez, ainsi que bon nombre de prieurés éparpillés dans tout le diocèse.

Saint-Mathieu[54]

La juridiction des abbés bénédictins de Saint-Mathieu s'étend sur le domaine de l'abbaye ainsi que sur Lochrist, Lampaul-Plouarzel[55], Plougonvelin, Plouzané[56] et Locmaria-Plouzané. La haute justice est attestée depuis 1395. L. Le Guennec évoque les deux stèles situées à l'entrée du bourg comme ayant servi de poteaux de justice, mais cette explication est très récente. Les fourches patibulaires devaient en fait se trouver au lieu-dit *Créac'h ar Justice* (la colline de la justice) où elles se dressaient face à la mer à l'entrée

[51] Dom MORICE, *Preuves...*, t. I, 887 et M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. III, p. 181.

[52] En 1421 par exemple. OGÉE, *Dictionnaire...*, t. II, p. 861.

[53] L. FARCY, «Les seigneurs de Penmarc'h...», p. 60.

[54] Voir H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions...», 1910, p. 278 et L. LE GUENNEC, *Brest...*, p. 169-175.

[55] Cf. le lieu-dit *Le Prieuré* sur la carte de Cassini.

[56] Cf. le lieu-dit *Coatmana* sur la carte de Cassini.

du goulet (les marins peuvent imaginer qu'elles aient pu servir de biens sinistres amers...)[57]. Comme au Relec, l'abbaye possède le droit de nommer des juges et autres officiers. Aux droits de justice viennent s'ajouter des banalités : mesures des vins et du blé, droit de bris, de marché, de four, de moulin...[58]. À la suite des ravages de 1294, les moines obtiennent tardivement[59] l'autorisation de fortifier les bâtiments existants. L'abbaye offre dès lors l'aspect d'une forteresse comprenant enceinte, donjon et bastion.

De nombreux prieurés relèvent de Saint-Mathieu : La Forest-Landerneau et Molène, prieurés-cures, Loc-Brévalaire, Saint-Renan, Le Drennec, Saint-Thonan, Saint-Divy...[60]. On peut ajouter à cette liste quelques métairies : Loc-Préden en Plouénan[61], à Plourin[62], à Plouarzel[63] et à Plabennec et à Ploudiry[64]. Au total, l'ensemble des droits et des possessions est assez important, surtout si l'on se souvient que Le Conquet est alors un port prospère[65], de même que Saint-Mathieu (on y trouve une rue des Orfèvres...), ville détruite par les Anglais en 1558.

L'abbaye du Relec[66]

Fondée en 1132 à la demande d'Hervé II de Léon par sept moines cisterciens venus de Bégar, l'abbaye possède des droits de haute, moyenne et basse justice[67]. Ces droits sont confirmés par la duchesse Anne le 12 mai 1498. En outre, elle autorise les moines à lever ou relever quatre poteaux de justice à Plounéour-Ménez. Le tribunal est établi au Relec avec auditoire et prison pour les Léonards et les Cornouaillais. Les Trégorois relèvent des cours de Plufur, Languen et Oultrellé. On connaît quelques officiers pour les années 1537-1538 : au Relec, Pierre Le Cozic de Kerhuel, sénéchal à 7 livres 10 sols[68], Pierre de La Forest de Kersaint, bailli à 100 sols[69], Yves de May de Kerjourdren, lieutenant à 80 sols et sénéchal de Languen à 90 sols[70] et Charles de La Roche de Kergrac'h, greffier à 40 sols[71]. D'après Potier

[57] Renseignement : Y. Chevillotte.

[58] Une mesure en granit d'une contenance de 0,6 litre soit une demi-pinte a été trouvée dans un champ proche de l'abbaye. Elle était probablement utilisée pour la perception des redevances sur le vin et le blé (renseignement : Y. Chevillotte). Y. CHEVILLOTTE, *Histoires et choses d'autrefois...*, p. 5-7, et *La Bretagne au temps des ducs*, p. 100, documents 102.1 et 102.2.

[59] En 1358. Il faut y voir un élément supplémentaire de défense pendant la guerre de Succession. L'abbaye passe alternativement entre les mains des blésistes et des montfortistes.

[60] L. LE GUENNEC, *Brest...* et *Morlaix...* pour les différentes communes, et J. KERHERVÉ, F. ROUDAUT et J. TANGUY, *La Bretagne en 1665...*, p. 171.

[61] En 1444 (M 2454, p. 23).

[62] En 1427 (St-B., p. 14).

[63] En 1444 (M 2454, p. 10 v°).

[64] En 1444 (St-B., p. 76). A noter un lieu-dit *Coatanabat* sur la carte de Cassini. *Hirziri* à Ploudiry en 1448 (St-B., p. 22).

[65] H. TOUCHARD, *Le commerce maritime...*, p. 393-395 et p. 408. À Exeter aux XIVe siècle, les navires de Saint-Mathieu représentent 25 % du total des navires bretons. De même, de 1381 à 1400, les bateaux originaires de Saint-Mathieu et du Conquet représentent un peu plus de 11 % du total des bateaux bretons ayant abordé en Angleterre.

[66] H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions...», 1914, p. 33-35 et H. PÉRENNÈS, *Notre-Dame du Relec...*, p. 123-124.

[67] L. LE GUENNEC, *Morlaix...*, p. 209.

[68] Le nom sonne noble mais ne correspond à aucune famille connue ; peut-être un roturier en cours d'anoblissement ?

[69] Les La Forest montrent à Plougasnou et Ploujean. On peut noter Jean, abbé de Saint-Mathieu en 1486. P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial...*, art. La Forest.

[70] Les de May montrent à Plouédern en 1481 où l'on trouve Olivier de May, mineur à 12 livres de revenu, représenté par Guyomar de May. On le retrouve en 1503 à Plounéventer. St-B., p. 239 et FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, art. Plounéventer.

[71] On trouve Yvon de La Roche, 20 livres, à Pleyber-Christ en 1481, probablement père de Charles an Roch, 1503 et 1534 où il montre comme sieur de Kergrac'h, en brigandine, soit un revenu de moins de 60 livres si l'on tient compte du mandement de François II du 6 mars 1476. P. POTIER DE COURCY : «De l'organisation militaire...», p. 213.

de Courcy, ce Charles de La Roche est marié à Catherine de Keraudy. Il touche 200 livres de rentes en 1481 et montre à Plounéventer. Il est de plus sénéchal de Landerneau en 1505. Guillaume de La Roche montre aussi à Plounéventer en 1481, pour 30 livres de rente[72]. En dehors des lumières que nous apporte ce compte sur la gestion d'un tribunal seigneurial vers 1534, il nous rappelle la place importante de la petite noblesse et des cadets dans le service des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques.

Le ressort de cette juridiction s'étend sur Plounéour-Ménez, Pleyber-Christ et leurs trèves, sans compter les terres trégoroises ou cornouaillaises. L'abbé relève du seigneur de Léon[73]. Enfin, on trouve un métayer à Saint-Vougay en 1444, au lieudit Languen, *qui est manoir ancien à l'abbaye du Relec*[74].

3. Les autres biens d'Église

En plus de Saint-Mathieu et du Relec, on trouve nombre de prieurés dépendant d'autres établissements religieux. Landévennec possède une demi-douzaine de prieurés léonards, à Lanrivoaré, Lanneuffret, Saint-Frégant, Guissény...[75] ainsi qu'une métairie en Plounéventer en 1445[76]. Les hospitaliers sont présents à Saint-Jean-Balanan en Plouvien où ils possèdent une métairie. En 1443, le *gouverneur* est Perrot du Dresnay, chevalier de Saint-Jean, originaire du Trégor[77]. Il semble que ce soit dans les années 1430 que le monastère de l'île Vierge en Plouguerneau ait été abandonné pour des raisons météorologiques. L'essaimage conduit à la naissance de trois entités : Notre-Dame-des-Anges à l'Aber-Wrach, Cuburien et Saint-Julien de Landerneau qui possède un métayer en 1444 à Plouvien[78]. Enfin, Saint-Melaine de Rennes possède un métayer à Plouénan en 1448[79] en plus de la paroisse trégoroise de Morlaix. Quant aux moines de Marmoutiers, ils possèdent la paroisse de Saint-Martin de Morlaix depuis 1128. Reste Saint-Sulpice de Rennes qui tient un prieuré depuis 1216 à Lesneven[80].

Une fois dressé ce panorama des seigneuries léonardes au XVe siècle, il reste à retrouver les rapports hiérarchiques qui les unissent les unes aux autres.

E. La pyramide féodale

L'insuffisance des sources judiciaires rend très difficile et aléatoire l'établissement d'une «pyramide féodale»[81]. Cependant, quelques éléments permettent d'ébaucher une structure[82] :

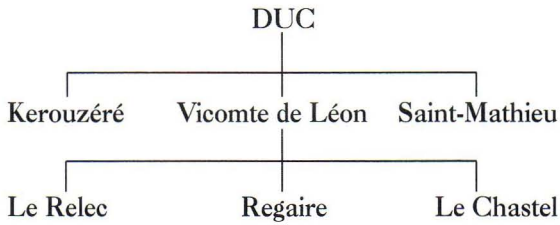

72 P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial...*, article La Roche, et St-B., p. 239. Deux autres nobles léonards font partie du personnel de l'abbaye mais pour le siège de Languen : Jehan Barbier de Kerjean, procureur à 80 sols et Olivier Guernisac de Kerscau lieutenant à 80 sols.

73 M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. III, p. 212.

74 St.-B., p. 117.

75 L. CALVEZ, *Landévennec, abbaye de Saint-Guénolé...*, p. 11.

76 St-B., p. 94, *au prieur de Beuzit.*

77 M. 2454, p. 1 ; R. COUFFON et A. LE BARS, *Diocèse de Quimper et Léon. Nouveau répertoire...*, p. 88, et A. GUILLOTIN DE CORSON, *Les Templiers...*, p. XXVII. Cette commanderie relevant de La Feuillée, existe depuis 1160.

78 Lieu-dit *Le Cloître* et *Saint-Julien* sur la carte de Cassini. St-B., p. 25 v°. La chronologie de l'essaimage est mal établie et donne lieu à de grandes différences d'un auteur à l'autre.

79 St-B., p. 145.

80 J. KERHERVÉ, F. ROUDAUT et J. TANGUY, *La Bretagne en 1665...*, p. 171-172.

81 A titre d'exemple, voir J. GALLET, *La seigneurie bretonne...*, p. 99.

82 Au XVIIe siècle, Daoudour-Coëtmeur compte cinq seigneuries vassales : Penhoët, Commana, Lesquiffiou, Kersauson et Coëtles. Penhoët semble attesté dès le XIVe siècle.

Le duc domine l'ensemble, au moins indirectement, et les seigneuries ou sieuries correspondant à son domaine directement. Le vicomte de Léon contrôle quant à lui la partie méridionale de l'évêché, l'abbaye du Relec qui se trouve sur ses terres, mais aussi des démembrements de la vicomté primitive comme le regaire ou le Chastel (bien qu'un des trois membres relève peut-être du duc...). Pour les autres seigneuries, l'absence d'élément ou leur caractère tardif ne permet pas une approche détaillée des rapports féodo-vassaliques[83].

Une autre hiérarchie apparaît à l'étude des sources et en particulier de la montre de 1481. Si les seigneurs ecclésiastiques n'apparaissent pas, une hiérarchie plus fine se dégage pour la moyenne noblesse. À nouveau, le duc est à la tête de l'ensemble, puis le vicomte de Léon. Ensuite, on trouve quelques chevaliers bannerets comme Tanguy et Olivier du Chastel, François du Chastel créé banneret en 1455[84], le sire de Kermavan en 1453[85] et le sire de Penmarc'h en 1498[86]. Les réformations des années 1426-1440 mentionnent 25 chevaliers et autant de *srs* (*sic*)[87]. Enfin vient la foule des écuyers. On retrouve cette hiérarchie en 1481 avec deux *seign*(eu)*rs*, du Chastel et Kermavan, trois *sires*, Breignou, Pencoët et Penmarc'h, et 28 *srs*. Seigneurs et sires ne posent pas de problème de compréhension, sire apparaissant autant comme l'indication de la chevalerie que comme un signe de puissance, confirmée par ailleurs. L'abréviation *sr* est plus délicate à manier : on peut restituer «seigneur» mais dans ce cas, pourquoi deux abréviations différentes pour le même mot ? Ou bien on peut restituer «sieurs», terme que l'on trouve pour des personnages de la même envergure en 1503. Quoi qu'il en soit, l'abréviation fait quand même apparaître une distinction de rang. Ces trois groupes représentent 3 % de la population nobiliaire et la moyenne de leurs revenus est de 400 livres, soit dix fois plus que la moyenne générale. Il faut apporter quelques bémols à ce tableau car cette hiérarchie ne tient pas compte des titres extérieurs au diocèse ou au duché : Charles de Coëtivy, sire en 1481, devient peu de temps après comte de Taillebourg, et Tanguy IV du Chastel est vicomte de la Bellière[88].

DUC
Vicomte
Deux seigneurs : du Chastel et Kermavan
Trois sires : Breignou, Penhoët et Penmarc'h
28 "srs"
887 écuyers

Tableau 3. – La hiérarchie nobiliaire en 1481.
Sources : St-B. 1481. Du Chastel et Kermavan ont le droit à l'abréviation *seigr* (p. 212 et 225), Breignou, Penhoët et Penmarc'h sont appelés *sire* (p. 216, 230 et 235) tandis que les autres ne bénéficient que de l'abréviation *sr*, que l'on retrouve en 1503 sous la forme *sieurs* (p. 213 : *Le sr de Kergroazes*, p. 214 : *Le sr de Coetivy*, *Le sr de Kerlec'h*... On y retrouve entre autres Kerouzéré, Penfentenyo, Kergournadec'h, toute la haute noblesse et une bonne partie de la moyenne).

83 Il est difficile et délicat d'extrapoler à partir d'éléments du XVIIe siècle, comme le rapport de Colbert de Croissy, pour dresser un tableau de la situation à la fin du Moyen Âge.

84 A. DE COUFFON DE KERDELLECH, *Recherches...*, t. II, p. 49-50 et R. KERVILER, *Répertoire général...*, art. du Chastel.

85 L. LE GUENNEC, *Brest...*, p. 347.

86 H. BOURDE DE LA ROGERIE, «Liste des juridictions...», 1914, p. 20.

87 Par exemple, St-B., p. 2 : *le sr de Kerozere* ; p. 6 : *le sr de Pencoet* ; p. 20 : *le sr de Quoitmenn*...

88 R. D'AMAT, *Dictionnaire de biographie...*, art. Coëtivy, et R. KERVILER, *Répertoire général...*, art. du Chastel.

En 1503, on compte 60 sieurs et en 1534, tous les nobles tenant manoir sont qualifiés de «*sieur*»[89]. On va ainsi peu à peu vers la généralisation de la particule nobiliaire, peu fréquente au XVe siècle.

Au total, la seule étude des registres de montres laisse bien des questions en suspens. Si une partie du cadre seigneurial est facile à reconstituer, les détails nous échappent et les sources judiciaires font cruellement défaut pour éclairer les parties dans l'ombre. L'étude de tous les documents disponibles permettra de compléter et d'affiner ce tableau.

Structure et importance de la noblesse

Banerets est moult grand honor
Tant a Roy, Prince que Seignor (...)

L'ordre des Bannerets est plus que Chevalier
Comme après Chevalier acconsuit Bachelier
Puis après Bachelier, Escuyer ; de manère
Qu'après le Duc ou Roy est toujours la Bannière[90].

Au bas Moyen Âge, les hiérarchies existent et sont connues de tous. Un noble qui se rend aux montres de 1481 est amené à connaître le montant des revenus nobles de ses pairs. Les parentelles permettent de situer chacun dans un groupe défini. La richesse noble se montre : train de vie, participation à la guerre, habitat, prééminences, tombeaux, etc. S'il n'y a qu'une noblesse, on trouve plusieurs niveaux de noblesse. L'étude des revenus, de l'exercice de la justice, des titres, du service ducal ou de l'Église permet d'appréhender ces clivages et de dégager les trois ensembles traditionnels : la haute, moyenne et petite noblesse.

I. La haute noblesse (500 livres et plus)

La haute noblesse léonarde offre une série de points communs qui permettent d'isoler une dizaine de familles pour essayer de comprendre leur position dans le monde nobiliaire. Certains thèmes comme la fortune, les titres, l'exercice de la justice ont servi à dresser le tableau 4.

Un examen rapide des premières mentions[91] fait apparaître l'ancienneté des familles les plus puissantes : XIe siècle pour les du Chastel, XIIIe siècle pour les Coëtivy, Kergournadec'h, Kermavan, Kersauzon[92], Penfentenyo et Penhoët, XIVe siècle pour les autres[93]. Les du Chastel et les Kergournadec'h prétendent à une plus grande ancienneté. Les du Chastel affirment descendre de Galon, père de saint Tanguy (qui donne le prénom de la branche aînée), sainte Haude et sainte Azénor[94]. En fait, la première mention d'un Marc de Castro est de 1080 et la généalogie est suivie depuis 1288. De même, les Kergournadec'h affirment remonter à un jeune guerrier de Cléder nommé Nuz. Il combattit au VIe siècle un dragon qui désolait le pays. Pour le remercier, le comte du pays, Guitur, lui donna une terre : la *maison de l'homme qui ne fuit pas*, *Ker Gour Na Dec'h*[95]. Le lien entre

---

[89] Montres de 1503 et 1534.

[90] *Le Roman des Bannerets de Bretagne*, rédigé à la demande de Bertrand Gouyon, époux de Jeanne de Bretagne, traduit du latin en 1377 par le prieur de Saint-Aubin. Dom MORICE, *Preuves...*, t. III, col. 1761. Ce texte rajouté *in extremis* dans les *Preuves* de dom MORICE semble ne pas avoir attiré l'attention des historiens bretons. Dans le plus pur style de l'époque, il raconte la création et le développement des bannerets bretons d'Alexandre le Grand au XIVe siècle. Sur les Gouyon, G. VALLÉE et P. PARFOURU, *Mémoires de Charles Gouyon*... p. V-XXXIV.

[91] D'après P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial...*, aux articles des familles concernées. Une étude de détail s'imposerait pour plus de précision.

[92] Cabinet Courtois.

[93] Les Penfentenyo prétendent remonter à l'an mille pour la première mention. Cependant, le XIIIe siècle semble plus sûr avec les premières mentions dans dom Morice. La généalogie n'est suivie qu'à partir du XVe siècle. Valentine DE PENFENTENYO, *Une très ancienne famille...*, p. 20.

[94] R. KERVILER, *Répertoire général...*, art. du Chastel.

[95] P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial...*, art. Kergournadec'h.

	Revenus en 1481	Première mention	Château de pierre	Titre	Chevalerie	Titre à la fin du XVe siècle	Justice	Évêque breton
Du Chastel	2.500	1080	X	Vicomte	Banneret	Seigneur	Oui	Saint-Brieuc Tréguier
Coëtivy	500	1212		Comte	Oui	Sr		Dol
Coëtmenec'h	500	1373			Oui	Sr		
Kergournadec'h	500	1260			Oui	Sr		
Kermavan	2.500	1253	X		Banneret	Seigneur		Léon
Kerouzéré	500	1390	X		Oui	Sr	Oui	Léon
Kersauzon	500	1248			Oui	Sr		
Du Penhoët	1.100	1235	X		Oui	Sire	Oui	
Penfentenyo	645	1250			Oui	Sr		
Penmarc'h	500	1340			Banneret	Sire		Saint-Brieuc Dol

Tableau 4. – Éléments caractéristiques de la haute noblesse léonarde au XVe siècle.
Sources : St-B. ; R. KERVILER, *Répertoire général…* ; P. LEVOT, *Biographie bretonne* ; P. POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial…* ; A. LE GRAND, *Les vies des saints…* ; V. DE PENFENTENYO, *Une très ancienne famille…*

richesse et ancienneté reste à étudier pour déterminer l'importance de la politique matrimoniale et de la recherche des héritières. Ainsi, les patrimoines disparates des du Chastel et des Coëtivy semblent liés à l'extinction d'un certain nombre de lignages, les femmes apportant les terres paternelles en héritage. Seule la reconstruction des généalogies pourrait éclairer efficacement ce point et ainsi faire apparaître au niveau des aînés comme des cadets les politiques d'alliance avec les autres familles.

Le revenu est un premier critère très net : dix familles déclarent 500 livres et plus de revenus annuels[96]. La comparaison entre les revenus déclarés aux commissaires et la réalité semble réaliste. M. Nassiet a pu le constater en comparant montres et aveux. Les résultats sont très proches[97]. Malgré tout, une constatation fait apparaître un doute : les Coëtivy, Kergournadec'h, Coëtmenec'h, Kerouzéré, Kersauzon et Penmarc'h sont gratifiés de 500 livres de revenus. Les chiffres semblent un peu trop «ronds» et répétitifs pour être bien précis, surtout si on les compare aux 645 livres des Penfentenyo. Les commissaires, faute de montants exacts, ont peut-être extrapolé sur le niveau moyen du revenu noble d'un puissant au XVe siècle : 500 livres. Deux familles se détachent du lot : les du Chastel et les Kermavan. Leurs fortunes s'appuient sur des terres nombreuses et vastes mais, à la différence des vicomtes de Léon, morcelées et dispersées, surtout pour les du Chastel (cartes pages suivantes).

Elles partagent avec les Kerouzéré et les du Penhoët le privilège de posséder un château fort. Les titres sont aussi révélateurs de la position sociale. Deux familles se démarquent : les du Chastel, vicomte de la Bellière, et les Coëtivy, sire de Retz puis comte de Taillebourg. Dans la montre de 1481, tous ont le droit au titre de *sr*, *sire* pour les du Penhoët et les Penmarc'h et *seigneur* pour les du Chastel et les Kermavan, ces derniers étant commissaires avec les Kerazret et les Keraldanet[98]. L'exercice de la justice est aussi un facteur important pour cerner ce groupe aristocratique. Les du Chastel et les Kerouzéré l'exercent, peut-être d'autres familles[99]. L'exercice de charges religieuses et princières éclaire un autre aspect du problème. On compte six évêques bretons dont un cardinal, sans compter les bénéfices hors du duché. De même, on repère bien des membres de ces familles au service du roi de France (les du Chastel et leurs cousins Coëtivy, Penmarc'h...) ou du duc de Bretagne (Kermavan, Kerouzéré). Seule une prosopographie permettrait d'entrer dans le détail des carrières. Enfin, l'habitat et le style de vie impose aux yeux de tous la puissance. Quatre de ces lignées possèdent un château de pierre : la tour Tanguy à Brest et le donjon de Trémazan en Landunvez sont toujours là pour nous rappeler le prestige et le rôle guerrier de ces familles. Le faste touche aussi la vie quotidienne : le blason, les vêtements, la vaisselle, les chevaux, les livres[100], etc., étaient autant de «signes extérieurs» de noblesse. Qui donc à Sibiril peut se permettre d'entretenir un barbier et dépenser 2 sols 6 deniers *pour un onguent* si ce n'est le seigneur de Kerouzéré, Jacques de Kerimel[101] ? L'examen rapide de

---

96 On tombe ensuite sous la barre des 400 livres avec 360 pour les Kerazret. St-B.

97 *Noblesse et pauvreté...*, p. 43-45, avec tableau p. 44.

98 St-B., 1481.

99 Cf. *supra*, tableau I.

100 Prégent de Coëtivy possède une bibliothèque digne de ce nom, dont on connaît dix-huit titres mais qui devait en contenir bien plus si l'on en juge par les tonneaux nécessaires pour les transporter. Sa nièce Catherine, mariée à Antoine de Chourse, en possède au moins trente-sept, conservés au musée Condé à Chantilly. P. MARCHEGAY, «Lettres missives...», p. 161-163, et *Catalogue général* du musée Condé, trente-sept occurrences. Ses frères ont laissé deux livres d'heures, conservés à Vienne et Dublin.

101 Compte de Geffroy Tanguy, Arch. dép. Finistère, 151 J 49, pour l'année 1479, f° 26 : *70 sols 6 deniers pour ung robe du barbier* et f° 29. La somme dépensée ici est supérieure au revenu noble annuel des nobles léonards les plus pauvres : 25 sols !

ces données précise la cohésion de la haute et moyenne noblesse léonarde, mais la recherche du détail des fortunes, des alliances, etc. devrait permettre de préciser ce qui reste encore du domaine des hypothèses.

La haute noblesse : l'exemple des Kerouzéré

Les réformations, essentiellement celles des années 1440, nous apprennent beaucoup sur les Kerouzéré, spécialement sur la répartition de leurs biens et les héritages. Nous trouvons la trace de sept membres de cette famille. Le chef de nom et d'armes, Jehan II, fils d'Yvon (mort en 1435), apparaît comme un des grands propriétaires terriens de l'est du Léon avec vingt-trois métairies. Le château de Kerouzéré est le fleuron de cet ensemble[102]. Ses frères se partagent dix-sept manoirs :

[102] Il est fortifié en 1469. H. LESAULNIER, *La seigneurie de Kerouzéré...*, p. 30.

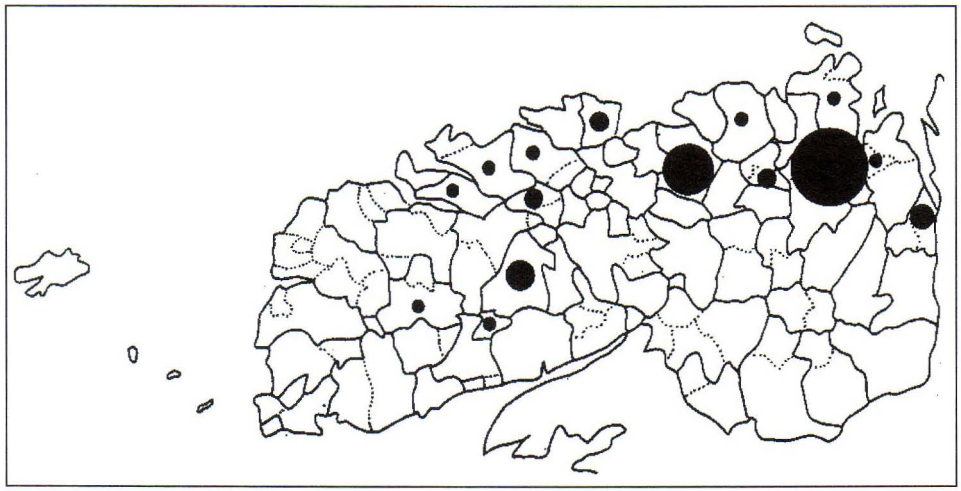

Carte 3. – Les métayers des Kermavan, branche aînée, 1426-1440.

Sources : St-B. L'essentiel des terres du chef de nom et d'armes de Kermavan se trouve sur Plouénan et Plounévez. Les réformateurs notent qu'il est *presque universel* de ces deux paroisses (St-B., p. 40 et 122). La situation n'est pas claire partout. À Plounévez, *au pourpris du manoir du Boays*, Kermavan entretient quatre métayers, soit trois de trop aux yeux de la législation ducale... Il en va de même à Trézilidé, sur un beau domaine, où l'on trouve *deux dem(euran)ts à la Marche au sr de Kermavan § y a (...) chastel, moulin, estang* (St-B., p. 133). La technique est connue : elle consiste à faire exempter d'impôt sa clientèle en multipliant les métayers, au détriment de la communauté villageoise (J. KERHERVÉ, *L'État breton...*, p. 563-567, et J. GALLET, *La seigneurie bretonne...*, p. 210).

Échelle des cartes :

- ○ 1 métayer
- ○ 2 métayers
- ○ 3 métayers
- ○ 4 métayers
- ○ 5 métayers
- ○ 6 métayers
- ○ 7 métayers
- ○ 8 métayers

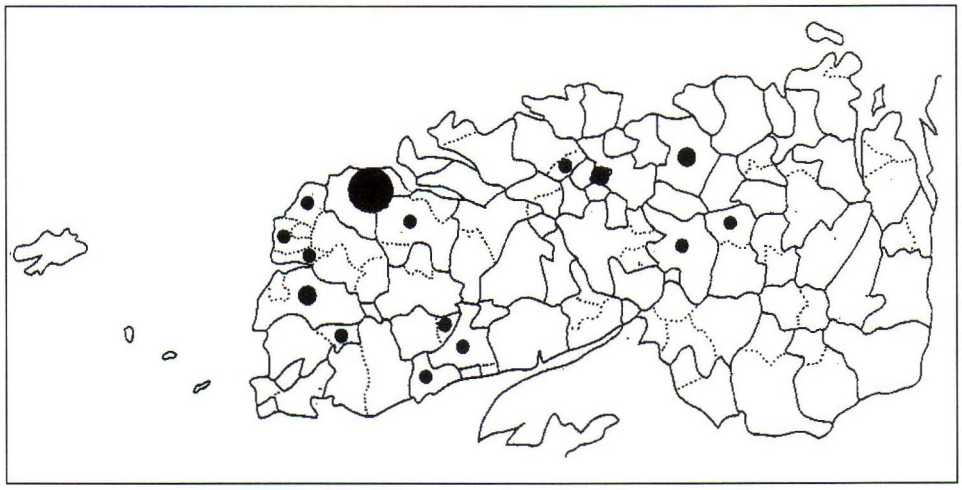

Carte 4. – Les métayers du Chastel : branche aînée.

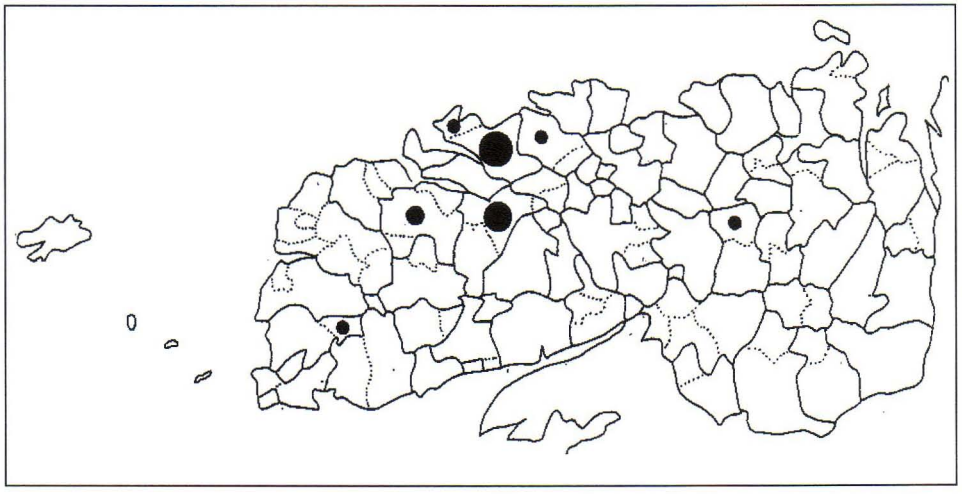

Carte 5. – Les métayers de Coëtivy : branche aînée.

9 métayers

10 métayers

11 métayers

12 métayers

13 métayers

0 20 km

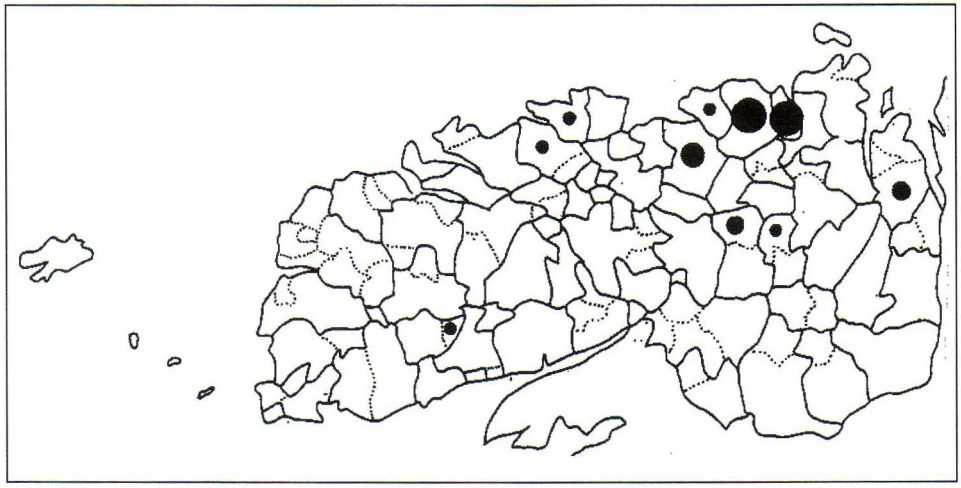

Carte 6. – Les Kerouzéré : branche aînée.

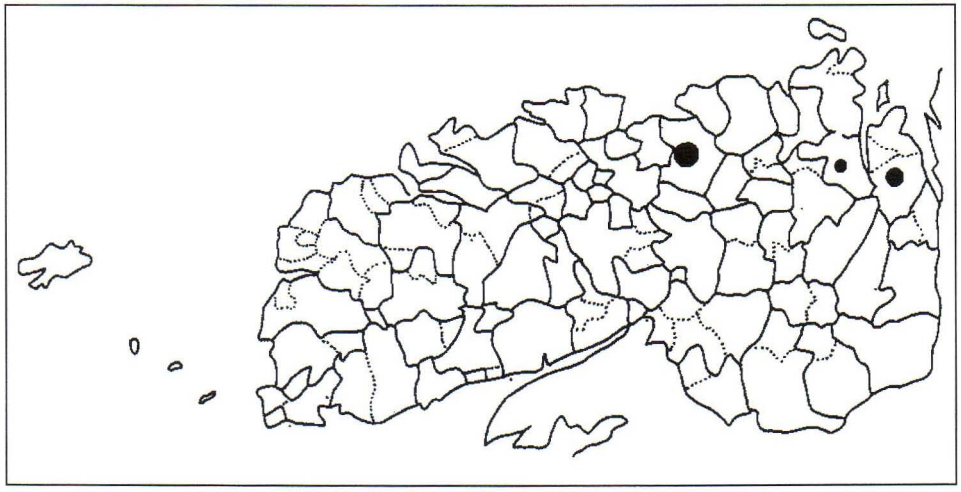

Carte 7. – Les biens d'un cadet : Guillaume de Kerouzéré.

Échelle des cartes :

- 1 métayer
- 2 métayers
- 3 métayers
- 4 métayers
- 5 métayers
- 6 métayers
- 7 métayers
- 8 métayers

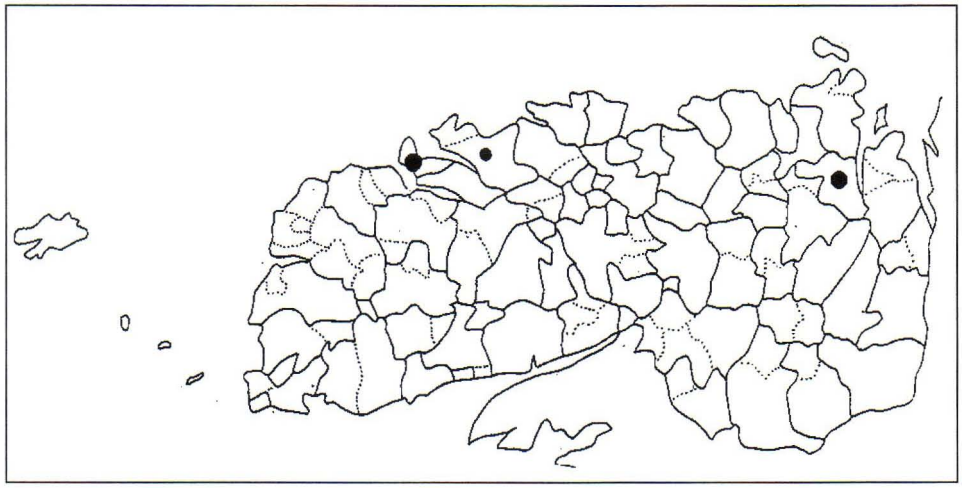

Carte 8. – Les biens d'un cadet : Vincent de Kerouzéré.

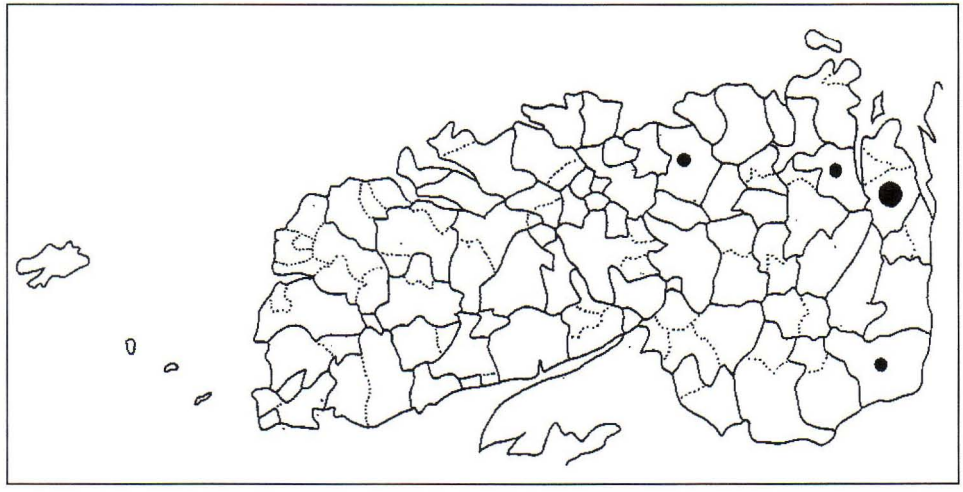

Carte 9. – Les biens d'un cadet : Yvon de Kerouzéré.

9 métayers

10 métayers

11 métayers

12 métayers

13 métayers

0 20 km

Yvon, six ; Vincent, cinq ; et Guillaume six. Les terres des cadets ont en commun d'être dispersées (de Plouénan à Landéda pour Vincent), alors que l'héritage de l'aîné est bien plus cohérent, groupé autour de Sibiril, Cléder et Plounévez. Leur sœur Amice apparaît aussi. Elle tient deux manoirs en douaire à Sibiril de feu son mari, Alain Kerazret[103]. À cela s'ajoute le manoir de Kerdrein en Plouvorn, *à la dame de Kerazret*[104], reçu en héritage en 1435. Restent Jehan et Hervé qui possèdent chacun un manoir à Plouénan. La généalogie publiée par H. Lesaulnier ne dit pas un mot d'eux. Il s'agit probablement des descendants d'une branche cadette, peut-être de Nuz, oncle de Jehan II[105]. Cette liste a le mérite de mettre en valeur un phénomène déjà connu : l'enrichissement rapide de cette famille. Ce patrimoine important ne semble pas pouvoir remonter au-delà d'Yvon, mort en 1435 et comblé de largesses par Jean V. Sa carrière auprès du duc comme auditeur de la chambre des comptes puis président de Bretagne est exceptionnelle. Elle lui a permis d'accumuler un patrimoine ne comportant pas moins de trente-huit manoirs...

II. La moyenne noblesse (360-80 livres)

C'est un ensemble nébuleux de familles riches[106] qui ne peuvent guère s'imposer au-delà de la paroisse ou du diocèse pour les plus fortunés. On en compte un peu moins d'une par paroisse[107], avec des revenus plus souvent proches des 100 livres que des 500. L'hétérogénéité apparaît dans les titres : en 1481, on trouve un chevalier (un sire) et deux *dames* de rang chevaleresque, 14 *srs* et un maître[108]. Comme c'est le cas pour les lignages de la haute noblesse, les patrimoines semblent morcelés, comme le montre l'exemple des Kergroadez. La moyenne noblesse fournit l'essentiel des Léonards de l'ordonnance ducale, avec une moyenne de revenu de 126 livres (vingt-neuf membres recensés). Certains font partie de la petite noblesse, voire de la plèbe nobiliaire. Cependant, la majorité d'entre eux est issue de la moyenne noblesse. Situation radicalement différente à Saint-Malo et Dol où la moyenne noblesse ne représente que 10 % des membres de l'ordonnance. L'éloignement de la capitale bretonne, le coût des déplacements, une moindre publicité et la possibilité de servir différemment (la garde de places fortes comme Brest par exemple) expliquent en grande partie une telle différence. Pour la moyenne noblesse, le service ducal est un complément appréciable de revenu. Olivier Coëtquelfen, de Plounévez, voit s'ajouter 50 livres de solde annuelle aux 79 livres que lui fournissent ses terres[109]. Parmi les lignages les plus riches, on repère deux prélats, Alain de Kerazret, évêque de Léon de 1411 à 1420, docteur en droit, nonce puis référendaire auprès du pape, et Jean Prigent, évêque de Léon de 1436 à 1443, par la suite évêque de Saint-Brieuc et chancelier de Bretagne[110]. On peut remarquer les carrières de ces deux hommes, caractéristiques du milieu auquel ils appartiennent, bien que le second semble entrer dans la moyenne noblesse du fait de ses fonctions plutôt que de sa naissance. On trouve aussi une abbesse de la Joie, Amice de

---

[103] On peut noter un mariage dans un même groupe social, les Kerazret représentant la onzième famille du Léon dans l'ordre des revenus.

[104] St-B., 169.

[105] H. LESAULNIER, *La seigneurie de Kerouzéré...*, p. 21-22.

[106] De 80 à 360 livres, soit tous ceux qui sont tenus de venir à l'ost accompagnés d'un adjoint. P. POTIER DE COURCY, «De l'organisation militaire...», p. 209-210.

[107] 79 familles, soit 8,6 % de la population noble. 22 familles perçoivent plus de 200 livres de revenu annuel. On est loin des 16,8 % des évêchés de Dol et Saint-Malo étudiés par M. Nassiet, *Noblesse et pauvreté...*, p. 47-49.

[108] St-B., p. 213-239.

[109] Sur les soldes et le fonctionnement de l'ordonnance, J. KERHERVÉ, *L'État breton...*, p. 323-324, et M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. IV, p. 18-22.

[110] A. LE GRAND, *Les Vies des saints...*, p. 238* et 242*.

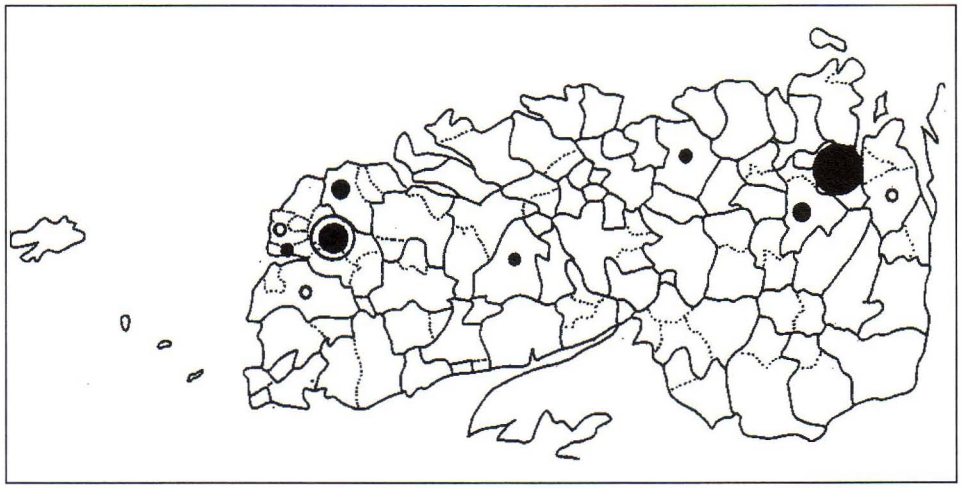

Carte 10. – Une famille de moyenne noblesse : les Kergroadez.

Les biens de l'aîné, Robert III, apparaissent en cercles pleins, ceux des branches cadettes et des filles en cercles blancs.
On distingue nettement deux ensembles : la région de Plourin, berceau de la famille, et l'est du diocèse. C'est le résultat d'une politique matrimoniale qui vise à «conquérir» les héritières. Au XVe siècle, Robert III double son patrimoine en épousant Isabeau du Quélennec qui lui apporte les domaines situés autour de Plouénan. Les biens des branches cadettes ou les terres des filles sont groupés dans la région de Brélès, malgré une exception à Taulé.
Source : St-B. et R. COUFFON, «Une généalogie...», p. 11-13.

Échelle des cartes :

1 métayer
2 métayers
3 métayers
4 métayers
5 métayers
6 métayers
7 métayers
8 métayers
9 métayers
10 métayers
11 métayers
12 métayers
13 métayers

0 20 km

Kergroadez, de 1470 à 1490[111]. En définitive, cet ensemble reste difficile à cerner. Seule une étude de détail permettra de discerner précisément ses contours, son mode de vie, les sources de revenu, les activités au service du duc ou des «grands» et ses idées.

III. La petite noblesse et la plèbe nobiliaire (moins de 80 livres)

90,3 % des nobles léonards vivent avec moins de 80 livres de revenu annuel[112]. Le revenu noble médian se situe à 40 livres, ce qui est raisonnable car il est possible de vivre convenablement avec 30 livres annuelles, probablement moins si on surveille ses dépenses et si l'on se nourrit des productions de son fief. Il faut à nouveau souligner l'hétérogénéité de ce groupe dont les rentes s'étalent de 25 sols à 80 livres[113]. Cependant, on apportera deux nuances : il faut faire attention à la tendance des nobles à sous-évaluer leurs rentes dans une réaction de méfiance vis-à-vis du pouvoir ducal et, de plus, les revenus des terres roturières n'apparaissent pas dans ces chiffres. N'y entrent pas non plus les soldes des quelques soldats de l'Ordonnance, des auxiliaires de justice, etc.

Les sources nous renseignent sur un certain nombre d'activités. En plus de l'ordonnance, la petite noblesse fournit des gardes comme Tanguy Lescouet, *en la garde de Brest*[114] ou des soldats comme Jehan Kerzou, *dict led. provost des marechaulx qu'il estoit l'un des archers de sa lance*[115]. Deryen Le Du quant à lui est à *faire la neff du duc*[116]. Malgré le risque de voir sa noblesse contestée ou de tomber dans la roture, le travail est une solution toujours possible. À Sibiril en 1443, on rencontre un noble tailleur de pierre, un autre, fils de couturier[117]. À Notre-Dame-du-Cahel, sur cinq nobles répertoriés en 1448, un est prêtre, trois sont marchands et un tavernier[118]. La profession de tavernier est facilitée par le fait que les nobles ne payent pas l'impôt sur les vins de leurs «héritages», ce qui les place dans une situation avantageuse vis-à-vis de leur concurrents. Les possibilités sont donc variées pour un noble en mal d'argent. La mention la plus fréquente est tout de même la culture de terres roturières pour lesquelles il y a souvent conflit entre les paroissiens et le privilégié, ce dernier essayant de les faire passer en terres nobles[119].

Certains groupes sociaux alimentent la noblesse pauvre et la plèbe nobiliaire. La bâtardise est un cas suffisamment fréquent pour s'y attarder : 33 cas repérés, dont 13 pour la montre de 1481, soit un taux de 1,4 %. Le chiffre est important, surtout comparé aux mêmes données pour le XVIIe siècle : de 0,65 % à 1,62 % pour des paroisses léonardes[120]. Le phénomène est ancien et concerne souvent des cadets en attente d'héritage[121]. Un cas exceptionnel se trouve chez un Le Voyer qui affiche trois enfants illégitimes. Il s'agit probablement d'un cas de concubinage, l'homme ne s'étant jamais marié[122]. La pauvreté semble

---

111 ID., *ibid.*, p. 110*.

112 80,3 % pour Dol et Saint-Malo. M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté...*, p. 50.

113 En 1481, Guillaume Laurens à Guissény déclare 25 sols, Jehan Poncelin à Plouguerneau 30 sols ! St-B., p. 235 et 238.

114 Plougonvelin, 1481, St-B., p. 206, 30 livres.

115 St-B., p. 206, 10 livres ; nombre d'exemples de nobles absents *en la guerre* ou au *véage*. M 2454, Plouzané.

116 St-B., p. 206, 10 livres.

117 St-B., p. 1.

118 St-B., p. 176. Voir aussi Taulé, sans date, un noble marchand vers 1440. St-B., p. 195-196.

119 Nombreux exemples dans St-B. pour les années 1426-1440, p. 2-5, 7, 77-81, etc. Dès que le registre est détaillé, les mentions de culture de terres roturières apparaissent à toutes les pages concernant les métairies.

120 Milizac et Ploudalmézeau ; sans parler de Crulai (Orne) : 0,66 %, 0,3 % à Jargeau (Loiret), 0,4 % à Saint-Lambert-des-Levées (Maine-et-Loire)... R. LEPROHON, *Vie et mort...*, p. 86-94.

121 Il suffit de rappeler le comte Baudouin de Guines et ses vingt bâtards, G. DUBY, *Le chevalier...*, p. 278-280, et l'article de M. HARSGOR : «L'essor des bâtards...».

122 St-B., p. 207, 227.

être leur lot commun, de même que la contestation de leur statut. En Bretagne, les bâtards sont frappés d'incapacité successorale, bien que rien n'interdise les donations[123]. Ils vivent avec des revenus très bas : Alain Kerouartz et Olivier Tréfily déclarent chacun 60 sols[124]. Leur père les case fréquemment comme métayer, tels Jehan Le Sénéchal à Ploudiry, travaillant pour Guyon Le Sénéchal, ou Salomon Keriber, métayer de Marguerite Keriber à Plourin[125]. Cependant, le bâtard est considéré comme noble par la coutume. Cela fait grincer des dents les roturiers qui considèrent le phénomène comme une extravagance nobiliaire et aimeraient de plus les voir participer à l'impôt. À Landéda, Hervé Treffily est *en pled pendant touchant sa noblesse*[126]. De fait, les réformateurs précisent souvent la situation. Allain Sallou est *bastard au rang de noble* et *Jehan Mahuyon, noble homme fils de Hervé Mahuyon qui estoit bastard*[127]. Le détail de la naissance et de la situation rappelle l'incertitude de leur situation.

Les vieux, les infirmes et les malades forment un autre groupe qui alimente la noblesse pauvre. Pointés en 1481 comme ne pouvant servir, ils sont tenus de se faire remplacer. Ils représentent alors 12,17 % de l'ensemble. Quelquefois, les sources donnent des détails sur l'âge ou la situation : Michel Bélingant de Lannilis est *impotent* en 1481[128], tout comme Guillaume Quilbignon de Plouzané[129]. Quelquefois, il est précisé que le malade est pauvre, comme Jean de la Garde, *pauvre mahaignant*[130]. Marie Nol est presque centenaire, *femme agée de 99 ans*, mais pas bien riche[131]. La nature du mal peut être évoquée : *malade et insensée*, *insensé*, *avougle*, *boëteux impotent*[132]. Les enfants peuvent aussi donner des soucis à leurs parents comme c'est le cas pour Jehan de l'Estang qui remplace son père à Plougoulm en 1503. Ce dernier *est enjoinct servir en persone ou par aultre plus saige que son dict fils !*[133]. Enfin, on trouve un prodigue à Tréflaouénan en 1481[134].

Sur les marges de la noblesse enfin, on trouve les familles se disant nobles et les anoblis. À Guissény il y a plus de *débattifs* que de nobles avérés[135]. Les enquêteurs cherchent à chaque fois les marques de noblesse : à Plougourvest en 1441, on trouve *Guillaume Le Corre soi disant noble a un hôtel où il demeure auquel il y a salle, chambre et place de moulin*[136]. De même, à Plouguerneau en 1447, au sujet de six nobles débattifs, on trouve en marge la mention *il (faut) scavoir s'ils sont allez à la guerre*[137]. Quand c'est possible, les enquêteurs font parler des témoins, comme à Ploumoguer (vers 1440), où ils sont six[138]. À Plounévez en 1444, les témoins ne sont pas très sûrs d'eux : *Il semble aux tesmoings que led. Keranguen est noble homme*[139]. Les cas les plus révélateurs se trouvent à Sibiril : un tailleur de pierre dont on note que *néanmoins, il a été toujours exempt et son père avant lui, et sere à la guerre*, ainsi que le fils d'un couturier qui est en procès avec les paroissiens : *il est vray (...) que son père étoit couturier mais il a servi à la guerre, est de bon et hounette gouvernement et volontier hante en la*

123 M. PLANIOL, *Histoire des institutions...*, t. IV, p. 329.

124 St-B., p. 233, Landéda.

125 St-B., p. 14 et 21, vers 1440.

126 St-B., p. 153, vers 1440.

127 M 2454, f° 4.

128 St-B., p. 232.

129 St-B., p. 209.

130 M 2454, f° 21 v°.

131 M 2454, f° 25 v°, 5 livres de revenus.

132 St-B., p. 215, 218, 221, 222, 224, 236.

133 FRÉMINVILLE, *Antiquités du Finistère*, p. 389.

134 St-B., p. 227. Les prodigues tombaient sous le coup de la loi et devaient être mis sous tutelle.

135 7 pour 6. St-B., p. 157.

136 M 2454, p. 11.

137 M 2454, Plouguerneau.

138 M 2454, f° 12 v°.

139 St-B., p. 38.

compagnie de noble et mourut son fils à s'armer au service du prince[140]. Tous les éléments sont ici réunis : vie noble, exemption d'impôt, fréquentation de ses pairs, service armé. Les anoblis se trouvent dans une situation un peu plus facile, bien que les contestations ne soient pas absentes. À Plouénan, en 1447, Perrot Le Roux et Jean Le Loez ont été anoblis *par lettres de Monsr et parce sont exempts. En marge : jusqu'à en apparoir*[141]. L'anoblissement peut être viager ou héréditaire. Cas particulier à Plouguin de Henry Pezron, *annobly*, et de Yvon Pezron son père[142] qui a été anobli : si c'est le père, le souvenir de l'anoblissement reste, au moins une génération ; si c'est le fils, il fait profiter son géniteur de l'aubaine.

Ces derniers exemples sont là pour rappeler qu'au XVe siècle, la noblesse est un groupe ouvert dans lequel il est possible d'entrer. Les actes semblent mettre en évidence un phénomène peu souligné : la résistance à l'entrée dans la noblesse semble venir plus souvent des roturiers mécontents de voir «disparaître» un contribuant plutôt que des nobles eux-mêmes. Reste à savoir quel est le nombre de nobles dans le Léon au bas Moyen Âge.

IV. Le nombre de nobles

Un comptage des nobles léonards d'après les registres de réformations et de montres donne les résultats suivants :

1426	1440	1481	1503	1534
790	913	920	737	653

Sources : M 2454 et est-B. pour 1426 et 1440 ; est-B. pour 1481, Fréminville et Le Guennec pour 1503 et 1534.

Un premier examen fait apparaître une période de hausse entre 1426 et 1440, puis de stabilité de 1440 à 1481. La baisse est très marquée entre 1481 et 1503, et s'accentue encore par la suite. Cependant, il faut tempérer ces chiffres. Le tableau qui donne le nombre de nobles par paroisse laisse voir bien des lacunes dans le comptage de la première réformation (Bohars, Carantec, Goulven, Guiclan...). Une correction tenant compte de ces «trous» permet de réduire l'écart entre 1426 et 1440 :

1426	1440	1481
973	939	920

Données corrigées pour 1426 et 1440 par report des chiffres connus pour la réformation de 1440 pour compléter celle de 1426, et l'inverse pour 1440.

L'impression est ici d'une grande stabilité sur toute la période, avec malgré tout une tendance à la baisse[143]. De 1481 à 1503, la baisse est notable, de l'ordre de 20 %. Ces chiffres demandent à être tempérés. En 1481, le duc fait recenser toutes les personnes susceptibles de combattre ou de se faire remplacer. Les absents, les malades, les femmes et les mineurs sont alors pris en compte. En 1503, le roi fait organiser une revue : les hommes doi-

[140] M 2454, f° 26 v°. À Taulé (sans date, mais vers 1440), un débattif *se gouverne noblement*. Il est pourtant en procès, St-B., p. 203. À Saint-Vougay en 1426, M 2454, f° 26, *Jean de Cordoue, qui s'est porté en état de Gentilhomme*. Cas de Yvon Treffuon, *dit être noble ; cela n'est pas certain*, M 2454, Trégarantec, 1446.

[141] M 2454, Plouénan.

[142] M 2454, f° 15, vers 1440.

[143] Stabilité que l'on retrouve en basse Cornouaille pour la même période, cf. N. CALVEZ, *La noblesse en basse Cornouaille*..., p. 22-23 ; l'impression de baisse est confirmée pour la population bretonne dans son ensemble, cf. J. KERHERVÉ, *L'État breton*..., p. 553. Il serait intéressant d'avoir les chiffres de la montre de 1464 pour essayer d'appréhender l'impact de la peste de 1462-1463. M. Nassiet estime que le nombre de nobles bretons augmente au XVe siècle. Il explique en partie ce phénomène par l'anoblissement, mais surtout par *une légère croissance naturelle*... de l'ordre de 8 à 14 % ! Il compare deux sources différentes : la réformation de 1426 et la montre générale de 1481, sans aucune correction. M. NASSIET, *Noblesse et pauvreté*..., p. 92.

vent venir se présenter en armes pour l'inspection du matériel. On constate par exemple une diminution notable du nombre de femmes : 0,94 % en 1503 contre 8,27 % en 1481. À nouveau il convient de relativiser, même si la baisse est sensible. Ces remarques restent tout à fait valables pour la montre de 1534, donnée ici à titre indicatif. Un bilan sur la période 1426-1534 indique une érosion lente du nombre des nobles au XVe siècle, plus rapide ensuite. Les explications sont variées : extinction des familles, perte de noblesse de lignées trop pauvres, meilleure connaissance des généalogies et donc, mise à l'écart des familles *«débatives»* encore nombreuses au début du XVe siècle. On peut aussi évoquer les malheurs du temps, mais dans ce cas, un relèvement au XVIe siècle eut été plus logique.

Le monde de la noblesse léonarde est finalement bien moins cohérent qu'on pourrait le penser au premier abord. Bien sûr, ces familles bénéficient de l'exemption d'impôt, c'est d'ailleurs grâce à cela que l'on possède de si belles sources, mais dans le détail, une multitude de différences apparaît. Clivages dus au revenu, à l'ancienneté de la noblesse, aux titres, à la situation familiale, aux fonctions exercées. De même, ce groupe est très poreux, laissant entrer de nouveaux lignages, en perdant probablement aussi. L'équilibre s'établit dans le nombre, aux alentours de 920 familles à la fin du XVe siècle, bien que l'on constate une légère érosion sur l'ensemble de la période.

Arrivé au terme de cette étude, nous pouvons tirer un certain nombre de conclusions. La noblesse est un groupe à la fois homogène, qui bénéficie de privilèges et partage le même idéal, et en même temps hétérogène par les différences de titres, de fonctions, de revenus. La hiérarchie y est très nette et apparaît dans les revenus, de 25 sols à 2 500 livres annuelles, dans les titres, de l'écuyer au vicomte, et dans les fonctions. C'est un ordre attractif. Les roturiers les plus riches essaient d'y entrer. Les techniques sont bien connues : achat de terres nobles, mariage, train de vie, participation à la vie militaire... Cela se fait au grand dam des communautés villageoises et des receveurs du fouage qui voient fondre la masse imposable puisque le phénomène touche surtout les plus riches. Cependant, le deuxième ordre subit les malheurs du temps et les affres de la pauvreté. 90 % de la noblesse vit avec moins de 80 livres annuelles et certains ne perçoivent qu'un peu plus d'une livre ! À la pauvreté peuvent s'ajouter la maladie et la remise en cause de son statut. Autant de difficultés qui amènent à se poser la question suivante : comment les nobles traversent-ils cette longue période de crise des XIVe et XVe siècles.

L'étude d'un plus grand nombre de sources permettra probablement de répondre à cette question. Les aveux, les minus, les rentiers et les comptes peuvent donner beaucoup de renseignements sur les revenus, mais aussi sur d'autres aspects de la vie comme le mariage, la fécondité... Les actes des pouvoirs ducaux et royaux sont riches d'informations sur les carrières, les ambitions et aussi les échecs. Les chroniqueurs livrent le témoignage des contemporains sur des hommes, au moins les plus en vue. Les manoirs, l'héraldique, la sigillographie et la numismatique nous renvoient l'image que la noblesse voulait donner d'elle-même. Le mobilier, les inventaires, les comptes, les enluminures nous permettent de reconstituer le cadre de vie. Enfin, les testaments, les tombeaux et le moindre détail glané au début d'un aveu ou dans le courant d'une lettre nous aideront à recréer la vie intérieure des uns et des autres.

Ce sujet est vaste et riche. Il offre l'intérêt de toucher directement à la vie des hommes et pas seulement aux structures et à l'économie. Même si elles sont lacunaires, les sources sont variées et abondantes et permettront de brosser le tableau le plus ample et le plus précis possible sur la noblesse de Basse-Bretagne au XVe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

AMAT (Roman d') et collab. *Dictionnaire de biographie française*. Paris, 1932-1992.

BAZIN (Jehan). *Landerneau, ancienne capitale de la principauté de Léon*. Rennes, 1973.

BLANCHARD (René). *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne, de 1402 à 1442*. Nantes, 4 vol., 1889-1895.

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri). «Liste des juridictions exercées au XVIIe et au XVIIIe siècle dans le ressort du présidial de Quimper», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVII, 1910, p. 248-291, et t. XLI, 1914, p. 7-35.

La Bretagne au temps des ducs. Daoulas, 1991. (Catalogue d'exposition).

CALVEZ (abbé Louis). *Landévennec, abbaye de Saint-Guénolé : propriétés de l'abbaye et divers*. Crozon, 1977.

CALVEZ (Nathalie). *La noblesse en basse Cornouaille, XVe-XVIe siècle*. Brest, 1990. (Mémoire de maîtrise).

CARON (Marie-Thérèse). *La noblesse dans le duché de Bourgogne (1315-1477)*. Lille, 1987.

CHÉDEVILLE (André), TONNERRE (Noël-Yves). *La Bretagne féodale, XIe-XIIIe siècle*. Rennes, 1987.

CHEVILLOTTE (Yves). *Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin*. Plougonvelin, 1992, fasc. 7, p. 5-7.

COUFFON (René). «Une généalogie de la maison de Kergroadez dressée sur titres en 1629». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LIX, 1932, p. 3-26.

COUFFON (René), LE BARS (Alfred). *Diocèse de Quimper et Léon. Nouveau Répertoire des églises et chapelles*. Quimper, 1988.

COUFFON DE KERDELLECH (Alexandre DE). *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne*. Nantes-Paris, 1877-1878.

DANIEL (Chantal). *Chartrier de Kerouzéré*. Quimper, 1993.

DUBY (Georges). *Le chevalier, la femme, le prêtre*. Paris, 1981.

DUPUY (Antoine). «L'administration de la justice en Bretagne au XVe siècle». *Bulletin de la Société académique de Brest*, 1879-1880, p. 285-352.

FARCY (L.). «Les seigneurs de Penmarc'h en Saint-Frégant». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LVII, 1930, p. 52-92.

FOLL (Jean-Yves). *La noblesse bretonne au XIIIe siècle. Étude de ses relations avec Pierre de Dreux, baillistre du duché de Bretagne*. Brest, 1969. (Mémoire de maîtrise).

FRÉMINVILLE (chevalier de). *Antiquités du Finistère*. Brest, 1835.

GALLET (Jean). *La seigneurie bretonne (1450-1680). L'exemple du Vannetais*. Paris, 1983.

GIFFARD (A.). *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, 1902.

GUILLOTIN DE CORSON (abbé Amédée). *Les templiers et les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits chevaliers de Malte, en Bretagne*. Nantes, 1902.

HARSGOR (Michel). «L'essor des bâtards nobles au XVe siècle». *Revue historique*, 1975, p. 319-354.

KERHERVÉ (Jean). *L'État breton. Les ducs, l'argent et les hommes*. Paris, 1987, 2 vol.

KERHERVÉ (Jean), ROUDAUT (François), TANGUY (Jean). *La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy*. Brest, 1978.

KERVILER (René). *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*. Rennes, 1886-1904.

LA BORDERIE (Arthur DE). *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne*. Rennes, 1889.

LA BORDERIE (Arthur DE), POCQUET (Barthélemy). *Histoire de Bretagne*. Rennes, 1896-1914, 6 vol.

LE GALLO (Yves). *Bretagne*. Arthaud, 1969.

LE GRAND (Albert). *Les vies des saints de la Bretagne Armorique*. Quimper, 1901 (rééd.).

LEGUAY (Jean-Pierre). «Le Léon, ses villes et Morlaix au Moyen Âge». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CVI, 1978, p. 103-160 ; t. CVII, 1979, p. 181-236.

LEGUAY (Jean-Pierre), MARTIN (Hervé). *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale, 1213-1532*. Rennes, 1982.

LE GUENNEC (Louis). «Convocations du ban et arrière-ban de l'évêché de Léon et de la châtellenie de Morlaix-Lanmeur (1534-1708)». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXVIII, 1911, p. 54-87.

LE GUENNEC (Louis). *Le Finistère monumental. Brest et sa région*. Quimper, 1981.

LE GUENNEC (Louis). *Le Finistère monumental. Morlaix et sa région*. Quimper, 1979.

LEPROHON (Roger). *Vie et mort des Bretons sous Louis XIV*. Brasparts, 1984.

LESAULNIER (Hélène). *La seigneurie de Kerouzéré au bas Moyen Âge, 1378-1540*. Brest, 1981. (Mémoire de maîtrise).

LEVOT (Prosper). *Biographie bretonne*. Vannes-Paris, 1852-1857, 2 vol.

MARCHEGAY (Paul). «Lettres missives originales du chartrier de Thouars». *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de Loire-Inférieure*, 1871, p. 149-187.

MONNIER (Jean-Jacques), CASSARD (Jean-Christophe) [dir.]. *Toute l'histoire de Bretagne des origines à la fin du XXe siècle*. Morlaix, Skol Vreizh, 1996.

MORICE (dom Hyacinthe). *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. Paris, 1742-1746, 3 vol.

NASSIET (Michel). *Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne. XVe-XVIIIe siècle*. Rennes, 1993.

OGÉE (Jean-Baptiste). *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*. Rennes, 1843-1853, 2 vol. (2e éd.).

PENFENTENYO (Valentine DE). *Une très ancienne famille de Bretagne, les Penfentenyo*. Spézet, 1990.

PÉRENNÈS (chanoine Henri). *Une vieille abbaye bretonne. Notre-Dame du Relec en Plounéour-Ménez*. Quimper, 1932.

PEYRON (chanoine Paul). «Guillaume Ferron, évêque de Léon (1439-1472)». *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXXV, 1908, p. 69-93.

PLANIOL (Marcel). *Histoire des institutions de la Bretagne*. Mayenne, 1981-1983, 5 vol.

POTIER DE COURCY (Pol). «De l'organisation militaire de la Bretagne antérieurement à son union à la France». *Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord*, t. I, 1852, p. 203-214.

POTIER DE COURCY (Pol). *Nobiliaire et armorial de Bretagne*. Rennes, 1890-1895, 3 vol.

TOUCHARD (Henri). *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*. Paris, 1967.

VALLÉE (G.), PARFOURU (P.). *Mémoires de Charles de Gouyon, baron de La Moussaye (1553-1587)*. Paris, 1901.

Les réclamations exposées par Jehan Kermorvan, prévôt de la paroisse de Plougonvelin, aux commissaires envoyés par le roi (1582)

par Yves Chevillotte

En 1582, des commissaires furent députés par le roi «pour passer par toutes les villes et sénéchaussées de la province de Bretaigne pour le bien de son service et soulagement de ses subjectz». Jehan Kermorvan, prévôt de la paroisse de Plougonvelin, leur adressa une requête[1] mettant en cause le clergé et la justice, espérant que «si messieurs les commissaires viendront sur les lieux, la veue et expérience les feront certains des choses... [et qu'ils] y pourvoirront sellon leur connoissance ou feront telle remontrance au Roy qu'ils adviseront.»

Ce Jehan Kermorvan, sieur dudit lieu, était le fils de Robert Kermorvan, «prévost féaudé dudit lieu de Plougonvelin», dont il est fait mention dans le rentier de 1544 des biens de la couronne dans la sénéchaussée de Saint-Renan.

À la mort de son père, vers 1560, il hérita du fief de Kermorvan et de la charge de prévôt de la paroisse de Plougonvelin. Le prévôt était un agent seigneurial, placé au bas de l'échelle féodale et pourvu à l'origine de compétences judiciaires, financières et militaires. Par suite du développement des sénéchaussées ducales, puis royales, il fut dépouillé de la plupart de ses attributions. Il lui resta la perception des rentes domaniales sur lesquelles – bien que rétribué, à l'origine, par un fief attaché à la dignité, d'où le nom de prévôt féodé – il retenait, comme salaire, le dixième des sommes encaissées.

Époux d'Azelice Rollant, fille d'Hamon Kermorvan-Keruzou, de la branche cadette, il décéda avant 1598[2], laissant de son mariage une fille unique, Catherine, qui épousa Tanguy de Penfentenyo en 1598. Avec Jehan s'éteignit donc la branche aînée de Kermorvan.

---

[1] La requête de Jehan Kermorvan se trouve dans le chartrier de Kermorvan. Ce document a été annoté par F. Jourdan de La Passardière. Le propriétaire, M. Goulven de Kergariou, a bien voulu autoriser sa photocopie et sa diffusion. Qu'il en soit remercié, de même que MM. Yannick du Guerny, Yves Lulzac et le père Marc Simon, de Landévennec, pour la lecture et l'étude du manuscrit.

[2] Les registres paroissiaux de Trébabu comportent un acte de baptême du 6 février 1598 mentionnant «*commater domicella Azelicia Rollant, vidua douaria de Kermorvan*» (marraine demoiselle A. R., veuve douairière de Kermorvan).

Transcription littérale de la requête de Jehan Kermorvan[3]

A Messeigneurs les commissaires députés par le Roy pour passer par toutes les villes et sénéchaussées de la province de Bretaigne pour le bien de son service et soulagement de ses subjectz
(À Messeigneurs les commissaires députés par le roi pour passer par toutes les villes et sénéchaussées de la province de Bretagne pour le bien de son service et le soulagement de ses sujets.)

Remonstre tres humblement Jehan Kermorvan residant au manoir de Kermorvan parroesse de Trebabu soubz le ressort de la senechaussee de Sainct Renan
(Remontre très humblement Jehan Kermorvan, résidant au manoir de Kermorvan, paroisse de Trébabu, sous le ressort de la sénéchaussée de Saint-Renan.)

Que que (*sic*) quelque fois le service divin a esté par cy davant troublé par insolance d'aulcuns pbres surprins de vin
(Que quelquefois le service divin a été, par le passé, troublé par l'irrévérence de certains prêtres surpris de vin.)

Que les prelatz en font nombre de si jeunes et de si peu de scavoir et doctrine que cest dymynution en si sainct ordre
(Que les prélats en font [ordonnent] nombre de si jeunes et de si peu de savoir en doctrine que c'est au détriment d'un si saint ordre.)

Quil ne scaict que les ecclesiastiques soinct aultrement que jouissance de leurs maisons bien et rentes si la cause ne vient deulx mesmes pour y avoir comme pour procureurs et fermiers les gens laitz desquels ne pourroinct au payement
(Qu'il ne sait que les ecclésiastiques soient autrement que jouissant de leur maison, biens et revenus, [à moins que] la faute n'en soit à eux-mêmes, pour y avoir commis comme procureur et fermier des gens laïcs dont ils ne pourraient avoir paiement.)

Que les simples pbres ne jouissent de leurs tiltres et telz leur ont baillé tiltres ausquelz ne resteroit au tant de biens si les en faisoint ce que ne se pourroict faire que en ce scandalle daultant que bonne part de nobles ont baillé tiltres et si ne font jouir les pbres
(Que les simples prêtres ne jouissent de leurs titres. Il y a des gens qui leur ont baillé des titres et auxquels il ne resterait aucun des biens s'ils les en faisaient jouir, ce qui ne peut que causer du scandale ; d'autant qu'une bonne partie des nobles ont baillé des titres et n'en font pas davantage jouir lesdits prêtres.)

Que monsieur labbe de Sainct matieu ne réside a present ne scait pour quoy
(Que monsieur l'abbé de Saint-Mathieu ne réside pas à présent. Ne sait pourquoi.)

Que led. lieu de Sainct matieu est tellement hante et visite par gens de toutes partz de ceste province quil est ayse dentendre le debvoir et service que lon y faict
(Que ledit lieu de Saint-Mathieu est tellement fréquenté et visité par des gens de toutes parties de cette province qu'il est aisé de comprendre le devoir et le service que l'on y fait.)

Que monsieur le Recteur de Trebabu Chanoine de Leon ne faict a p[resen]t sa residance en sad. parroisse de Trebabu ne scait aussi pour quoy
(Que monsieur le recteur de Trébabu, chanoine de Léon, ne fait à présent sa résidence en sadite paroisse de Trébabu. Ne sait non plus pourquoi.)

Que la plus part des Recteurs des paroisses soinct residans ou non entretiennent un seul pbre quils apellent leur cure ou vicaire pour faire tout debvoir et service en leur paroisse comme si une seulle personne y pourroict fournir
(Que la plupart des recteurs des paroisses, qu'ils soient résidents ou non, entretiennent un seul prêtre qu'ils appellent leur curé ou vicaire pour faire tout devoir et service en leur place, comme si une seule personne y pouvait suffire.)

---

[3] Nous faisons suivre chaque paragraphe du texte d'une version modernisée – due au père Marc, de Landévennec, auquel nous exprimons notre reconnaissance – destinée à rendre intelligibles certains passages dont la compréhension n'est pas toujours aisée.

Que ledict cure ou vicaire se tient oblige tant seullement a dire sa messe aux dymanches et festes solennelles en la paroisse
(Que ledit curé ou vicaire se tient obligé seulement à dire la messe aux dimanches et fêtes solennelles en la paroisse.)

Que si ausd. jours ou aultres se faict service ou aultre priere a la requeste dun particullier de la paroisse il a le plus et est le premier paye comme aussi sil faict baptesme chants nopces administre le sacrement de laultel confesse visite les malades ou faict aultre debvoir fault quil soict paye et contante
(Que si auxdits jours et autres se font services ou autres prières à la requête d'un particulier de la paroisse, il a un supplément et est le premier payé, comme aussi s'il fait un baptême, chante des noces, administre le sacrement de l'autel, confesse, visite les malades ou fait quelque autre devoir, il faut qu'il soit payé et contenté.)

Que les recteurs apres payer desd cure ou vicaire emportent tous le surplus
(Que les recteurs, après avoir payé ledit curé ou vicaire, emportent tout le surplus.)

Que si les recteurs estoint obliges et contraintz a entretenir tel nombre des pbres qui seroinct requis pour le service de leurs parroisses le monde ne seroit si important pour se charger des benefices et ne se commetteroit abus que lon tient si commun partout que les laictz mariés ou non de quelques simples pbres font les fruictz
(Que si les recteurs étaient obligés et contraints d'entretenir le nombre de prêtres requis pour le service de leur paroisse, il n'y aurait pas tant de monde à se charger de bénéfices, et il ne se commettrait pas cet abus que l'on tient pour si commun partout, que des laïcs, mariés ou non, de quelques simples prêtres font les fruits [ou : au nom de quelques...)

Que alors les bonnes gens craignans dieu transportes de son amour se presenteroint aux benefices et encore les fauldroit ilz contraindre
(Qu'alors ce sont les bonnes gens craignant Dieu et transportés de son amour qui se présenteraient aux bénéfices, et encore les faudrait-il contraindre.)

Que sil y a daultres pbres que le cure es parroisses ce sont les parroissiens qui les stippendient et quelque chose quilz font fault les payer et contanter
(Que s'il y a d'autres prêtres que le curé dans la paroisse, ce soient les paroissiens qui les rétribuent, et quoi que ce soit qu'ils fassent, il faut les payer et contenter.)

Quil ne scait au vray les titulaires mais que en trebabu il a veu venerable personne Guillaume K[er]lech chanoine de Leon prandre pension et en son nom les fruictz sont leves
(Qu'il ne sait au vrai les titulaires, mais que, à Trébabu, il a vu vénérable personne Guillaume Kerlech, chanoine de Léon, prendre possession. Et c'est en son nom que les fruits sont levés.)

Que les nobles et bons personnaiges qui ont le moyen ont quasi mespris lestude aux lettres daultant que les aultres leur sont preferes pour finance aux estats et offices
(Que les nobles et bons personnages qui ont des aptitudes méprisent pour ainsi dire l'étude des lettres. D'autant que les autres leur sont préférés, pour raison de finance, aux états et offices.)

Que les saiges et craignans dieu nappeteront office ou benefice qui ne sont a telz que charge et moins en vouldroinct payer finance cognoissance que ce seroit quasi symonye
(Que les sages et craignant Dieu ne désireront office ou bénéfice, qui pour eux ne sont que charges, et moins encore en voudront-ils payer finance, sachant que ce serait de la quasi-simonie.)

Que aux offices de judicature seroinct requis personages daage meur qui seroinct telz qilz se contanteroinct de leur moyen avec leurs gaiges
(Qu'aux offices de judicature seraient requis des personnages d'âge mûr qui seraient tels qu'ils se contenteraient de leurs moyens avec leurs gages.)

Que les juges sans dymynuer leurs offices et reverence deue a la justice mal aysement presnent salaire et silz neusent de tres grande modestie
(Que les juges, sans préjudice de leurs offices ni de la révérence due à la justice, ne reçoivent de salaire que malaisément et encore qu'ils usent de très grande mesure.)

Que par tout la justice ne peult estre tellement exercee quil ny aict des plainctes dont on doibt secrettement et par moyen informer
(Que partout la justice ne peut être exercée qu'il n'y ait de plaintes dont on doit s'informer secrètement et par tout moyen adapté.)

Que neanlmoins toute ellection sera la necessite du Roy tres humblement prie de faire faire preuve des choisis et ne vouloir pourvoir ceulx quelle sentira affecter ou appeter et moins ceulx faveur a ou finance
(Que néanmoins toute élection sera la nécessité du roi très humblement prié de faire la preuve des choix et de ne vouloir pourvoir ceux qu'elle sentira trop attachés ou désireux [de la charge], et moins encore ceux qui y emploieront faveur ou finance.)

Que le Roy s'advisera sellon ses Edictz et deniers de pourvoir ausd. offices de judicature pour trois ans ou aultre certain temps sauff a demander la continuation sellon quilz se comporteront
(Que le roi s'avisera, selon ses édits et deniers de ne pourvoir auxdits offices de judicature que pour trois ans ou autre certain temps, sauf à demander la continuation selon qu'ils se comporteront.)

Que des affaires de tailles et fouaiges y a continuelles plainctes en justice et par tout et de faict les pauvres sont souvant surcharges neanlmoins que la justice feroict quelque debvoir pour y pourvoir
(Que des affaires de tailles et fouages il y a continuellement des plaintes en justice et partout et, de fait, les pauvres sont souvent surchargés. Néanmoins que la justice fasse quelques devoirs pour y pourvoir.)

Que au Concquet et aultres lieux dud. ressort de St renan ny a estallons des poix ou meusures quelque soict la justice ne peult y mettre ordre tellement que pour la plus part chacun a ses poix et meusures
(Qu'au Conquet et autres lieux du ressort de Saint-Renan, il n'y a pas d'étalons de poids ou de mesure. Quelle que soit la justice, on ne peut y mettre ordre, tellement pour la plupart chacun a ses poids et mesures.)

Quil y a fault de police aux habits vivres occurrents aux bris
(Qu'il y faute de police pour les habits et les vivres qui arrivent aux naufrages.)

Que le roy a depute messieurs les commissaires dune tres saincte volonte
(Que le roi a député messieurs les commissaires d'une très sainte volonté.)

Que si leurs occupations eussent permis a Messeigneurs les Commissaires passer dans senechaussee et vile en ville ilz peulvent considérer que les advertissementz plainctez doleances leur fussent plus commodement donnez
(Que si leurs occupations eussent permis à messieurs les commissaires de passer de sénéchaussée et de ville en ville, ils peuvent considérer que les avis, plaintes et doléances leur seraient plus commodément adressés.)

Que telz sont denonciateurs qui ne se vouldroinct quand ne seroict que pour la mise et fraictz
(Qu'il y a des dénonciateurs qui ne voudront se faire accusateurs, quand ce ne serait que pour la mise et les frais.)

Que des crimes demeurent impuniz mesme sans estre denuncez a justice daultant que les offanses craignent la mise et estre contrainctz a se faire partiez et poursuivre
(Que des crimes demeurent impunis et même sans être dénoncés à la justice, d'autant que les offensés craignent la mise et d'être contraints à se faire partie et à poursuivre.)

Que si messieurs les commissaires viendroint sur leslieux la veue et experience les feroinct certains des chosez et si auroinct moyen de mettre a effect les advertissements que leur seroinct donnez en secret
(Que si messieurs les commissaires viennent sur les lieux, la vue et l'expérience leur feront connaître les choses avec certitude, et aussi s'il y a moyen de mettre à effet les avertissements qui leur seront donnés en secret.)

Que Messieurs les Commissaires y pourvoirront sellon leur connaissance ou ferons telle remonstrance au Royquilz adviseront

(Que messieurs les commissaires y pourvoiront selon leur connaissance et feront au roi les remontrances qu'ils jugeront bonnes.)

Faict a Kermorvan le premier jour de decembre lan mil cinq cens octante deux
(Fait à Kermorvan le premier jour de décembre 1582.)

Jehan Kermorvan

Commentaire

La requête de Jehan Kermorvan est intéressante car elle représente, deux cents ans avant la lettre, un cahier de doléances mettant en cause les représentants de deux grandes institutions qui, selon lui, sont critiquables : le clergé et les juges.

Le clergé

Qualité du recrutement

Au XVIe siècle, la formation organisée des prêtres n'existait pas : les premiers séminaires datent du milieu du XVIIe siècle. Des prêtres trop jeunes étaient ordonnés ; certains savaient même à peine lire et écrire, mais les cahiers de catholicité qui nous sont parvenus de cette époque sont cependant correctement rédigés. L'ivrognerie était une faiblesse courante, mais «ce n'est pas tant l'ivrognerie que l'on condamne que le scandale qui en résulte». De plus, il est vrai que le droit sur les boissons était un impôt roturier, et que la bouteille d'eau-de-vie coûtait quatre fois moins cher au prêtre et au gentilhomme qu'au paysan.

L'abbaye de Saint-Mathieu

Les abbés

Par le concordat de Bologne de 1516, le roi disposait du droit de nommer les abbés des monastères et les évêques des diocèses. En théorie, le concordat ne s'appliquait pas à la Bretagne avant 1532 ; à partir de cette date, l'édit du Plessis-Macé prévoyait que ne seraient nommés que des évêques bretons : en fait, «l'Église de Bretagne fut peuplée de prélats français, voire italiens». La pratique de la commende s'appliquait aussi bien aux évêchés qu'aux monastères : l'abbé commendataire, souvent laïc, ne faisait que rarement – ou pas du tout – acte de présence, se contentant de toucher les revenus de son bénéfice.

En 1582, on ne sait trop qui était abbé de Saint-Mathieu : peut-être François de Kenec'hriou qui, selon certaines sources, aurait succédé à Claude Dodieu, chanoine archidiacre et vicaire général du diocèse de Rennes, qui avait été pourvu de l'abbaye en 1552 et la possédait encore en 1571.

En 1585, Catherine de Médicis donna l'abbaye à son astrologue, Côme de Ruggieri, ex-galérien, qui la garda jusqu'à sa mort, en 1615. On rapporte que, mort comme il avait vécu – en réprouvé –, maudissant Dieu, les moines eurent tellement honte de l'avoir eu comme abbé qu'ils martelèrent ses armoiries.

Les pèlerinages

La relique du chef de saint Mathieu attirait de toute la Bretagne de nombreux pèlerins venus demander l'intercession de l'apôtre. Il semble que l'abbaye ait eu, pour cette raison, une réputation de lieu de prière et de foi. Cependant, la formulation du texte prête à confusion, car on sait qu'à l'époque, la plupart des monastères étaient en pleine décadence.

Absentéisme et cumul

Dans le clergé, absentéisme et cumul étaient souvent liés : les évêques ne résidaient pas dans leur diocèse, les recteurs dans leurs paroisses, les abbés dans leur monastère. Les raisons en sont multiples : certains étaient titulaires de nombreux bénéfices, d'autres – même des évêques – étaient des laïcs : le siège épiscopal de Saint-Pol-de-Léon fut occupé, entre 1554 et 1562, par Roland de Chavigné, clerc tonsuré, qui ne résigna sa charge, fortune faite, que pour se marier.

Le recteur de Trébabu, Guillaume Kerlech, vraisemblablement du Plessis-Quinquis, était en même temps chanoine de Léon. Il payait pour le remplacer et remplir sa fonction un vicaire – dit curé[4] – et prélevait le surplus des revenus attachés à ce bénéfice. Son prédécesseur avait cumulé lui aussi les titres ecclésiastiques : François Mol avait été, en effet, recteur de Trébabu, mais en même temps recteur de Ploumoguer et chanoine de Léon.

Dans les paroisses de Plougonvelin et de Saint-Mathieu, les desservants recevaient leur pension, la portion congrue, du «gros décimateur», le monastère de Saint-Mathieu. Le recteur, dans ce cas, était dit vicaire perpétuel[5].

Le concile de Trente (1545-1563) avait bien pris des mesures pour réformer l'Église catholique, en particulier dans le domaine de la discipline ecclésiastique (obligation de résidence, interdiction du cumul des bénéfices), mais l'application en fut retardée en raison des guerres civiles de la seconde moitié du XVIe siècle.

La justice

Le recrutement et la qualité des juges

Jehan Kermorvan aurait voulu que les nominations des juges fussent faites par le roi, motivées, pour une période probatoire de trois ans renouvelable, parmi des gens d'âge mûr et désintéressés. Or, depuis François Ier, toujours en mal d'argent pour financer ses guerres, les offices de judicature, vendus par le roi et devenus propriété des acheteurs, pouvaient être cédés entre particuliers. De plus, sous Charles IX, la vénalité des charges avait été officialisée par une taxe sur les résignations – changements de titulaires – par un édit de juin 1568. Dans ces conditions, la transmission était devenue héréditaire et la charge un bien de famille, au détriment de la qualité des juges.

La procédure pénale

Jehan Kermorvan se plaint que bien des crimes reste impunis. Depuis le Moyen Âge, la procédure accusatoire, sorte de vengeance de la personne lésée, qui mettait en branle la justice, a été progressivement abandonnée au profit d'une procédure inquisitoire, adoptée par l'ordonnance de 1536, réservée à la Bretagne, pays de droit coutumier. Le ministère public avait vu son rôle renforcé, mais l'accusation ne pouvait se faire qu'avec l'aide d'un instigateur, observateur étranger à l'affaire, par dénonciation et – pour des cas précis tels que crimes graves, honteux, secrets ou publics – par accusation d'office du ministère public. Mais cette réforme fut longue à se mettre en place.

Tailles et fouages

Jehan Kermorvan se plaint que cet impôt de la fiscalité ducale, puis royale, surcharge les pauvres et constate que la justice reçoit continuellement des plaintes à ce sujet.

Les impôts dits de tailles et de fouages persistèrent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Bien que les tailles ne se lèvent pas en Bretagne, le terme a subsisté. Quant aux fouages, c'étaient une très vieille contribution datant du milieu du XIVe siècle et perçue par feu. Le feu ne correspondait pas au ménage mais était devenu une unité fiscale servant à taxer une paroisse. Au XVIe siècle, les bases n'avaient pas varié, entraînant de nombreuses inégalités et injustices en raison des variations de population des paroisses.

La répartition et la «cueillette» de cet impôt était faites par l'«égailleur», payé au pourcentage, au rôle peu enviable. Le partage par ménage de l'imposition totale était souvent injuste et peu équitable. C'était un impôt roturier que les métayers des nobles ne payaient pas et, malgré les réformations, bien des gens aisés se prétendaient de la noblesse afin de ne pas y être soumis. La répartition n'était pas

[4] Dans la terminologie bretonne, *aotrou kure* est le vicaire, *aotrou person* le recteur.

[5] Jusqu'en 1686, où il fut autorisé à prendre le titre de recteur.

rigoureuse – il n'y avait pas de cadastre – et, bien souvent, les plus pauvres étaient trop lourdement taxés : il est vrai qu'ils avaient moins de poids pour se plaindre ; en outre, comme il y avait plus de pauvres que de riches, et même si la contribution des pauvres était faible, la part des riches était ainsi soulagée.

Poids et mesures

Une des doléances de Jehan Kermorvan concerne les poids et mesures. Il précise que, au Conquet et en d'autres lieux du ressort de Saint-Renan, les mesures sont inexistantes. Le droit féodal de mesurage s'appelait minage[6]. «C'était un droit d'une étonnante complexité dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan, et chaque terroir disposait pour les grains d'une unité particulière, notamment sur la côte, reflet d'un monde cloisonné et conservateur.» Dans le ressort de la sénéchaussée, le rentier des biens de la couronne mentionne en 1544 dix mesures de grains différentes. Ce manque d'uniformité, on le sait, dura jusqu'à la Révolution.

BIBLIOGRAPHIE

CHEVILLOTTE (Yves). «Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin. Une chapelle disparue, la chapelle Saint-Paul. Histoire d'une chapellenie de sa fondation (1563) à sa fin (vers 1730)». *Association bretonne*, 1992 (1993), p. 287-302.

CHEVILLOTTE (Yves). «Les mesures féodales». *Bulletin communal de Plougonvelin*, février 1992.

CROIX (Alain). *Culture et religion en Bretagne aux 16e et 17e siècles*. Rennes, P.U.R., 1995.

KERHERVÉ (Jean), PERES (Anna-Françoise), TANGUY (Bernard). *Les biens de la couronne dans la sénéchaussée de Brest et Saint-Renan*. Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1984.

LEGUAY (Jean-Pierre), MARTIN (Hervé). *Fastes et malheurs de la Bretagne ducale (1213-1532)*. Rennes, éd. Ouest-France, 1982.

LEVOT (Prosper). *L'abbaye de Saint-Mathieu*. Brest, 1985, 2e éd.

PENFENTENYO (Valentine DE). *Une très ancienne famille de Bretagne, les Penfentenyo*. Spézet, 1990.

PLANIOL (Marcel). *Histoire des institutions de la Bretagne*. Mayenne, 1984, t. V.

PLESSIX-BUISSET (Christiane). *Le criminel devant ses juges en Bretagne aux 16e et 17e siècles*. Paris, Maloine, 1988.

[6] Du mot mine employé en de nombreux endroits pour désigner le boisseau.

Le naufrage du *Jason* à Crozon en l'an VII (1798)

Ses conséquences judiciaires

par Paulette Péron

La flotte anglaise a, pendant des siècles, croisé au large des côtes bretonnes. Lors des guerres de la Révolution et de l'Empire, les Anglais établirent le blocus du port de Brest de 1798 à 1815[1].

L'un des navires y participant fut le *Jason*, frégate de 38 canons pesant 998 tonnes, lancé à Deptford (Grande-Bretagne), en 1794. Peut-être est-ce ce même bâtiment qui ramena, en octobre 1795, le comte d'Artois, futur Charles X, alors en exil en Angleterre, vers les côtes françaises. Un débarquement était prévu en Vendée, mais le comte d'Artois dut y renoncer et passa finalement en Écosse, le 6 janvier 1796, sans avoir mis les pieds sur le sol français[2].

Quoi qu'il en soit, le *Jason*, commandé par le captain Stirling, croisait au large du goulet de Brest, le 24 octobre 1798. Le temps était beau. L'homme de quart remarqua un petit convoi, au large de la pointe du Raz, qui faisait route vers la baie de Douarnenez. «Après une chasse rapide, trois bateaux furent capturés. Deux autres firent route sur Brest ; le *Jason* les poursuivit toutes voiles dehors dans la brise fraîchissante. Soudain, alors qu'il filait environ dix nœuds, et à la stupéfaction du commandant, le navire vint se jeter sur un haut-fond, non porté sur les cartes. On amena les voiles et on commença le pompage, mais le niveau de l'eau devint rapidement inquiétant et le vaisseau se mit à prendre de la gîte. Il était à craindre qu'il ne sombrât, mais il se remit soudainement à flotter librement bien que l'eau gagnât rapidement sur les pompes. Les canons furent jetés par-dessus bord, les ancres filées pour alléger la frégate, et le cap fut mis sur la côte française toute proche. Il s'échoua dans la baie de Dinan. Les mâts furent coupés et on commença les préparatifs pour brûler le navire. Mais avant leur achèvement, des soldats français montèrent à bord pour prendre possession de l'épave.[3]»

---

[1] L. OGÈS, «Le blocus des côtes bretonnes sous le premier Empire», *Actes du 70e congrès national des sociétés savantes*, Rennes, 1951, p. 140-155. – M. ROGER, *Le blocus du port militaire de Brest par les Anglais de la fin du XVIIe siècle à 1815*, Nantes, 1995 (D.E.A. d'histoire).

[2] L. KERBIRIOU, *Jean-François de La Marche, évêque-comte de Léon (1729-1806). Étude sur un diocèse breton et sur l'émigration*, Quimper-Paris, 1924, XXIV-624 p. (p. 478). – H. DANIEL, A.-H. DIZERBO, *La Révolution dans la presqu'île de Crozon*, Quimper, 1946, 254 p. (p. 120).

[3] D. J. HEPPER, *British Warship losses in the Age of Sail (1650-1859)*, Rotherfield (England), Jean Boudriot Publication, 1994, 213 p. (p. 88).

Que devint la carcasse et ce qu'elle contenait ? Elle attisa bien sûr des convoitises. Vols et ventes eurent raison de l'épave dont il reste des vestiges dans les bois de charpente des maisons du cap de la Chèvre. *A priori*, tous les objets et effets provenant des bris appartiennent à la République[4] et sont entreposés dans l'ancienne chapelle Sainte-Marine à Morgat, qui fait office de magasin. Un vol y est commis dans la nuit du 8 au 9 décembre 1798, vol que le juge de paix Pierre Graveran apprend par une dénonciation.

Le sous-chef des mouvements du port de Brest, Le Sénéchal, prie alors celui-ci de nommer des gardiens pour la conservation des effets existant encore dans le magasin. Henri Le Moign et Pierre Gourmelen sont désignés le 9 décembre, et Le Moign devra même y coucher. Chacun touchera une allocation d'environ 1,70 franc par jour. Un mois plus tard, Pierre Gourmelen démissionne et est remplacé le 10 janvier 1799 par Louis-Alexandre Rouquet, ancien commis des cinq grosses fermes.

Malgré tout, chaque nuit, il passe dans le bourg de Morgat des chevaux portant du cuivre, du fer ou d'autres objets provenant du *Jason*. Il est évident que ces voyages effectués après le coucher du soleil prouvent que les vols se poursuivent et le commissaire du directoire exécutif, Henri Savina, curé constitutionnel, indique qu'une partie des effets qui sont retirés de la frégate anglaise «se spolient et se partagent au moment de leur sortie» ; il met en cause le gardien qui n'a «nul droit de s'indemniser lui-même». Le 19 janvier, il demande l'aide des sous-commissaire et sous-contrôleur de la marine, Jules Vallée et Joseph La Fosse, en mission à Crozon. Ces derniers, le 21 janvier, requièrent le lieutenant des douanes Béchennec, établi à Morgat, de «saisir ou faire saisir tout individu conduisant une charrette chargée d'effets provenant du *Jason*». Ce même jour, la rumeur publique accuse Pierre Stéphan de détenir des cuivres dans son magasin de Morgat. Le juge de paix, Pierre Graveran, accompagné du président de l'administration municipale du canton de Crozon, Hervé Le Bouédec, d'Henri Savina, de Vallée et de La Fosse, se rend vers trois heures de l'après-midi à Morgat. Mais Stéphan est «occupé aux sables de la Palue». Des voisins pensent que l'on pourrait trouver la clef chez Jean-Marie Daniélou, négociant à Crozon. Un exprès est dépêché sur place et, à cinq heures et demie, Michel Kerdomarrec apporte la clef du magasin à la chapelle de Morgat où attend toute la délégation à laquelle se sont joints Rouquet et Alain Le Moign, fils du gardien de l'édifice. Une heure plus tard, bien que la nuit soit tombée, Pierre Stéphan, enfin rentré de la Palue, prie lui-même les autorités de pénétrer dans son magasin pour y faire une visite domiciliaire. Rien n'est découvert. La même procédure est appliquée au magasin attenant, sur le demande de son propriétaire, Joseph Calédec ; le résultat est identique : rien.

Le 4 janvier 1799, soit un mois et demi après le naufrage, une première adjudication a lieu. Daniélou se porte acquéreur d'une pièce de cuirasse (coque avec son doublage de cuivre) située à basse mer aux sables de la Palue. D'autres adjudicataires deviennent propriétaires de bois de démolition goujonnés en cuivre. Ensemble, ils recueillent les fers et les cuivres ; le partage qui s'ensuit permet à chacun d'avoir environ 180 kg de cuivre uniquement en goujons.

Dans la seconde vente, Maurice Kergall, ferblantier à Quimper, achète deux lots de cuivre, soit 950 kg ; auparavant, Daniélou lui rétrocède, par un billet passé entre eux, le morceau de carcasse qu'il a acquis et dont il a retiré environ 500 livres de cuivre. Mais, le 23 janvier, le major ordonnateur civil de la marine à Brest les «engage», lui et Daniélou, à abandonner le morceau de carcasse.

---

[4] Service historique de la Marine, Brest, 2 Q 62, dossier 315.

Le 27 janvier, coup de théâtre, le juge de paix Graveran, qui a instruit le début de l'affaire, est accusé de lenteur et de négligence. Vallée et La Fosse l'obligent à abandonner le dossier sous prétexte qu'il est parent et allié d'un des prévenus. Il échappe au blâme parce qu'il accepte de leur remettre sur-le-champ les pièces en sa possession.

Quels sont donc ces prévenus et de quoi les accuse-t-on ? Tout d'abord, ce sont des militaires déplacés sur le lieu du naufrage qui sont accusés de vols de linges, d'habits, d'uniformes anglais et d'autres effets. Si ce vol semble anodin et presque «normal», aux dires du commandant de ces militaires qui demande au président Le Bouédec et au contrôleur des domaines à Camaret, Dejoux, de «fermer les yeux sur de tels agissements, considérant qu'il s'agit là d'une sorte de dédommagement des peines que ces militaires se (sont) données», il en va différemment des vols de cuivre constatés depuis le début de décembre dans la chapelle Sainte-Marine de Morgat.

C'est ainsi que Pierre Forcès, marchand à Crozon, a été dénoncé. Requis par l'administration municipale, le juge de paix se rend chez lui. D'après le procès-verbal, on y trouve, indépendamment du cuivre en goujons, 244,5 kg de cuivre en feuilles. Or, à cette époque, aucune feuille de cuivre n'a été vendue. Il est donc facile d'en déduire que ce cuivre a été acquis frauduleusement. L'autre prévenu nommément cité est Kergall, le ferblantier de Quimper. Un acquis à caution délivré par les douanes fait état du transport de 2 000 kg de cuivre. Or, s'il a bien acheté 950 kg en vente publique et si l'on ajoute les cuivres de la carcasse rachetée à Daniélou, soit environ 150 kg, où s'est-il procuré les 900 kg litigieux ?

Pendant que les soupçons planent sur quelques citoyens et que la délation continue son œuvre, un inventaire des effets existant à la chapelle Sainte-Marine et provenant du bris de la frégate est effectué le 10 février 1799. Celui-ci mentionne entre autres 3 070 livres de cuivre en chevilles et morceaux de feuilles, et 1 502 livres de fer en goujons et mitrailles. En outre, sont restés sur la grève près de la chapelle un «triqueballe avec son avant-train et une ancre». Tout cela est embarqué à bord du brick *les Deux Amis*, capitaine Tromen, et rejoint le magasin général de la marine à Brest. Dans l'inventaire de ce dernier, on note 3 083 livres de cuivre à 80 centimes la livre, soit une valeur totale de 2 466,40 francs. L'ensemble des objets rapportés à Brest est estimé à 10 782,90 francs le 6 avril 1800.

Pendant ce temps, la justice suit son cours et des mandats d'arrêt sont délivrés contre les prévenus[5]. Le premier, daté du 3 mai 1799 par Jean Vincent Guillaume Desnos, juge au tribunal civil du département du Finistère et directeur du jury d'accusation de l'arrondissement de Châteaulin, porté par le brigadier Dagorn en résidence à Châteaulin, concerne Pierre Vitré, 27 ans, canonnier de la 5e compagnie, formation de Brest, cantonné à Argenton, commune de Landunvez, canton de Ploudalmézeau, qui est emprisonné à Châteaulin. Il est accusé «d'avoir vendu le 19 frimaire an VII (9 décembre 1798) 25 à 30 livres de cuivre à deux particuliers de la commune de Crozon et il n'a pu en justifier la provenance». Cela se passe après que, dans la nuit du 18 au 19 frimaire an VII, 4 quintaux de cuivre en feuilles eurent été volés dans la chapelle de Morgat. Interrogé, il déclare «qu'il n'a jamais eu de cuivres en sa possession et qu'il n'a tenté d'en vendre à personne».

Le second mandat d'arrêt, en date du 24 floréal an VII (13 mai 1799), est notifié le 28 (17 mai), par le brigadier Féret et le gendarme Poirier, en résidence à Locronan, à Pierre Forcès, marchand à Crozon. Sentant s'accumuler les présomptions, celui-ci a disparu et sera jugé par contumace. Originaire de La Ségalassière dans le Cantal où il est né

5 Arch. dép. Finistère, 79 L 5.

en 1767, il a préféré rejoindre sa région natale et se faire oublier. Il reviendra en presqu'île quelques années plus tard puisqu'on sait qu'il épousa à Camaret, le 6 juin 1809, Marie-Jeanne Guivarc'h, veuve de Gaspard Pennanrun, et qu'il mourut à Crozon. Que lui reproche la justice ? Lors d'une visite domiciliaire, on a trouvé chez lui 488 livres de cuivre en feuilles et en goujons. Voulant s'en débarrasser, car cette cargaison est bien compromettante, il cache le tout dans une barrique qui sera saisie chez un certain Moreau à Locronan.

Le troisième mandat d'arrêt du 8 prairial (27 mai 1799) est délivré le 22 (10 juin) par le maréchal des logis Berleriau, en résidence à Quimper. Ce dernier a conduit Maurice Kergall à la maison d'arrêt de Quimper. Il n'a pas justifié l'achat de 500 livres de cuivre. Pour sa défense, Kergall alléguera «qu'il a acheté, tant du citoyen Daniélou de Crozon qu'à la vente publique des débris du *Jason*, 2 592 livres de cuivre en goujons et en mitrailles, qu'il a acheté de Daniélou, suivant un billet passé entre eux, un morceau de carcasse à basse mer d'où il retira 500 livres de cuivre. Contraint de rétrocéder celle-ci au commissaire de la marine, il le fit, à condition de conserver les cuivres retirés ; cet arrangement accepté, le billet fut détruit». Il termine sa déposition en niant toute participation au vol des cuivres de Morgat.

Le quatrième mandat d'arrêt, du 23 prairial (11 juin 1799), est porté le même jour par l'huissier de Crozon, Le Hénaff, à Corentin Le Sénéchal, meunier, demeurant à Rostudel-Pell en Crozon. Celui-ci est immédiatement emprisonné à la maison d'arrêt de l'arrondissement.

Le cinquième mandat d'arrêt, délivré le 24 prairial (12 juin), concerne Sébastien Bray, canonnier de la 10e compagnie d'artillerie, formation de Brest en cantonnement à Crozon. Le même jour, l'huissier Chenel le conduit à la maison d'arrêt de Crozon, qui est toujours propriété de Mme d'Estaing.

Le sort des deux derniers prévenus est lié : ils sont en effet arrêtés à la Lieue de grève, c'est-à-dire sur la plage de Pentrez, par les employés des douanes, le 22 prairial (10 juin) alors qu'ils transportent sur un cheval 211 livres de cuivre en feuilles et en goujons qui doivent être livrées à Locronan. Bray séjourne depuis quinze jours chez Le Sénéchal. Ce dernier lui a loué 6 francs son cheval pour transporter deux «pochées d'effets» à Locronan, mais il affirme ignorer le contenu des sacs qu'il «charge sur un placître assez loin de chez lui» et il précise «qu'ils appartiennent en totalité à Bray». La déposition de Bray est des plus vagues : «Il a trouvé les cuivres en se promenant sur la plage de la Palue. Il les a vendus à un particulier qu'il ne connaît pas à condition de les transporter jusqu'à la Lieue de grève où l'acheteur doit en prendre livraison.» Les deux compères n'ont sans doute pas eu le temps de se mettre d'accord sur tous les détails concernant le lieu du chargement : pour Bray, c'est «une petite crèche attenant à la maison de Corentin Sénéchal».

Le 4 messidor an VII (22 juin 1799), Desnos, juge au tribunal civil du département du Finistère, déclare : «Le délit est un vol d'effets appartenant à la République commis la nuit dans l'intérieur d'un bâtiment ; les jurés auront à se prononcer s'il y a lieu à accusation contre les prévenus comme auteurs ou complices dudit vol.»

L'affaire est rondement menée puisque, moins d'une semaine plus tard, les accusés comparaissent au prétoire de Châteaulin devant huit jurés tirés au sort et le juge Desnos, directeur du jury d'accusation. Après lecture de l'acte d'accusation, neuf témoins défilent à la barre, huit font leur déclaration en breton, ce qui nécessite le concours d'un interprète, le citoyen Cozic. Puis les huit jurés délibèrent sous la présidence de Thomas Hascoët, le plus ancien d'entre eux. La délibération achevée, le juge les rejoint. Il reçoit leur déclaration qui stipule qu'il y a lieu à accusa-

tion contre Pierre Vitré, Pierre Forcès, Maurice Kergall, Corentin Le Sénéchal et Sébastien Bray. Les quatre condamnés présents sont immédiatement «pris de corps» et transférés directement à la maison de justice près du tribunal criminel du département.

Nos informations, faute de documents, s'arrêtent ici. Nous ne pouvons rapporter la fin de cette affaire, qui dut se terminer sans bruit. Le seul témoin actuel peut en être les restes de carcasse de navire que les tempêtes découvrent l'hiver dans les anses sablonneuses.

LANGUE ET LITTÉRATURE BRETONNES ET CELTIQUES

Chronique de langue et de littérature bretonnes (année 1996)

Quelques erreurs se sont glissées dans l'article de M. P.-Y. Lambert, «La source du poème moyen-breton des *Pemzec leuenez Maria*», paru dans le *Bulletin* de 1995, t. CXXIV, p. 290-303. Nous prions l'auteur de bien vouloir nous en excuser.

P. 296 : au lieu de *Es calon*, lire *Ez calon*.

P. 297 : au lieu de *leunez*, lire *leuenez* (trois fois).

P. 298, § 3 : Au lieu de «À la limite on se demande si ce n'est pas un autre premier compositeur.», lire, «À la limite, on se demande si ce n'est pas un autre poète qui a complété la versification, laissée inachevée par un premier compositeur.»

P. 301 : au lieu de *CHEPELET*, et § 1 *Chepelet*, lire *CHAPELET* et *chapelet*.

P. 302, en milieu de page, rétablir la phrase: « dans le premier tiers («Chapelet de Joie») que nous transcrivons ci-dessous, il manque le début de la première dizaine, et la fin de la troisième.»

Anthroponomastique : saint Gonéry et Alvandus

Récemment, Mlle Cécile Méchain (maintenant Mme Gilbert) a, dans le cadre de son mémoire de maîtrise, proposé une nouvelle édition (critique) et une étude de la *Vie de saint Gonéry*[1], où elle a démontré les rapports entre la *Vie* du saint et la maison de Rohan.

Dès le début du texte, en effet, la mention de Conan Mériadec apparaît bien comme une allusion – sinon une flatterie – à la maison de Rohan. On peut dès lors penser que le nom du sénéchal, Alvandus, puissant, méchant mais converti, repenti et bienfaiteur, n'est pas non plus sans rapport avec l'histoire de cette auguste famille, mais cela n'apparaît pas comme une évidence. Voir dans Alvandus un Rohan, alors que dans cette famille les prénoms de Josselin et d'Alain alternent traditionnellement[2], compléterait en quelque sorte le tableau, mais l'hypothèse paraît gratuite.

[1] Cécile MÉCHAIN, *La Vie de saint Gonéry*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Bernard Merdrignac, Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1994 (mention très bien).

[2] Dom François PLAINE, «L'histoire généalogique de la maison de Rohan, par dom Morice», *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1re année, 1872, 2e semestre, p. 20-30 ; «Relation du voyage de dom Taillandier en Bretagne», *ibid*, p. 89-102, 183-200.

C'est ce rapprochement trop facile mais sans preuves et sans solution qui m'amène à envisager un rapport avec le nom du fondateur de la maison de Rohan. Ce fondateur, Guethennoc, il faut le préciser, est bien un personnage historique ayant vécu à la fin du Xe siècle[3].

Le nom s'explique sans mystère : c'est un composé de *gueth* « guerre, combat », d'où *guethenn* «bataille», d'où *guethennoc* «batailleur, combattant»[4]. Ce nom, hélas prononcé «gait'nok» sur place, a donné d'un côté *Gwezennec* (*Quemper-Gwezennec*), de l'autre *Guéhenneuc*, avec *Guéhenno* pour cousin[5]. Le nom connaît d'ailleurs déjà à cette époque la variante *Guezenoc*[6]. On note en outre que ce nom a été porté par l'un de ses descendants, mort avant 1114[7]. Le nom de celui-ci connaît une variante *Guihénoc*, qui doit être plus proche de la prononciation locale[8]. Ce dernier est le frère d'Alain dont il sera question plus bas, tous deux étant arrière-petits-fils de Guethennoc.

Je propose ceci : ce nom, après l'époque du vieux breton, a été compris comme un dérivé de *guez*(*enn*) «arbre», fausse étymologie ou étymologie populaire en fait, commme *Gwenaël* «ange blanc»[9]. D'autre part, le nom *Aluandus*, sans étymologie et sans parenté (romane, germanique ou celtique), peut être corrigé à titre d'hypothèse de recherche en *Alnaudus* ou *Alnandus*, en invoquant la confusion n/u facile dans l'écriture gothique. Alors l'on peut y reconnaître un dérivé du latin *alnus* «aulne».

Pourquoi choisir cet arbre plutôt qu'un autre ? Il me semble que, là aussi, cela devient plus explicable par le nom d'Alain/Alanus, troisième fils et juveigneur d'Eudon de Porhoët, qui bâtit le château de Rohan au début du XIIe siècle[10].

L'auteur de la *Vie* aurait donc, en partant d'une fausse étymologie, inventé un nom qui faisait allusion au fondateur de la maison de Rohan et à celui du bâtisseur du château de Rohan. Et cela allait bien, comme l'a montré Mlle Méchain, dans le sens cherché : remercier et flatter la maison de Rohan.

Certes, l'explication est acrobatique et n'a rien à voir avec la linguistique historique ou même la bonne foi, plutôt avec l'analogie, le préjugé, la flagornerie et, pour finir, l'erreur de transcription. Mais la conclusion était, de fait, prévisible.

Gwenaël Le Duc
Université de Rennes 2

---

3 Pour les premiers temps de l'histoire de cette famille, une étude récente apporte toutes les preuves et éclaicissements nécessaires : Hubert GUILLOTEL «De la vicomté de Rennes à la vicomté de Porhoët (fin du Xe-milieu du XIIe siècle)», *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXIII, 1995, p. 5-23.

4 Léon FLEURIOT, *Dictionnaire des gloses en vieux breton*, Paris, Klincksieck, 1965, p. 189b-190a. – K. H. JACKSON, *Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967, § 739, p. 518.

5 Fañch GOURVIL, «De Weithenauc à Dixneuf ou les tribulations d'un nom brittonique», *Revue internationale d'onomastique*, 4e année, 1952, p. 127-130. – *Revue celtique*, t. L, 1933, p. 48-54. – Joseph LOTH, *Chrestomathie bretonne*, Paris, Champion, 1910, p. 54-55.

6 H. GUILLOTEL, art. cité, p. 8. Du même, *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*, Paris, 1973, p. 21-30, n° 6 (p. 29). Thèse pour le doctorat en droit, inédite.

7 H. GUILLOTEL, art. cité, p. 23.

8 Et ce malgré K. H. Jackson, *op. cit.*, § 741, p. 520-521, qui date avec prudence ce changement θ > h de la fin du XVe siècle. Je note des formes semblables en 1086 (*Guihenochi*, à côté d'ailleurs du *Signum Eudonis Vicecomitis filii Goscelini*, dans H. GUILLOTEL, *Les actes...*, *op. cit.*, n° 89, p. 285-286 (dom LOBINEAU, *Histoire de Bretagne*, t. II, col. 146, donne la forme *Guihenoci*). On notera que cet acte a été dressé à Nantes, en faveur de Saint-Florent de Saumur, ce qui explique peut-être que la «norme» n'ait pas été respectée. Réviser la datation proposée par Jackson me semble inévitable, mais cela n'a aucune importance ici. En effet, à supposer que le mot **guéhén* ait encore existé, le rédacteur avait-il un choix à faire entre *guézen* et **guéhén*, ou bien a-t-il été limité à ce qu'il comprenait ? La question est sans objet.

9 Alors que, tout le monde le sait, ce nom est formé de *guen* «blanc, saint, heureux», et de *hael* «généreux».

10 En 1105 d'après Pol POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, Mayenne, Floch, 4e éd., 1970, t. III, p. 59-61. Mais ce fut sans doute plus tardif. Le premier acte connu qui en fasse mention est de 1127. L. ROSENZWEIG, *Cartulaire général du Morbihan*, Vannes, Lafolye, 1895, p. 165-166 [1127-1128], 191-192 [1204], 199 [1205], 201-202. Cf. H. GUILLOTEL, «De la vicomté...», art. cité, p. 21.

Vincent Ferrier, le breton et les Sahraouis

A la kyrielle des saints bretons autochtones, le XVe siècle ajoute la figure, d'une tout autre dimension, d'un Vincent Ferrier attiré en Bretagne par le duc Jean V, que le hasard seul fit décéder à Vannes en 1419, où son chef se trouve toujours conservé. Autour du célèbre prédicateur dominicain des légendes ont tôt éclos, que les hagiographes des générations suivantes ont reprises et amplifiées : parmi celles-ci, le fait qu'il aurait eu le don de «parler en langue», c'est-à-dire, à l'instar de l'apôtre Paul, la capacité de s'adresser à n'importe quel public dans son langage propre.

Les témoins appelés à faire état de leurs souvenirs devant la commission d'enquête apostolique siégeant à Vannes en 1453-1454 paraissent être à l'origine de cette affirmation hasardeuse, du moins une lecture trop rapide, voire orientée de leurs dires. Parmi les quatre-vingt-douze personnes qui déposent sous serment l'avoir vu œuvrer trente-cinq ans auparavant dans la cité de saint Patern et ailleurs à travers le duché (en Haute-Bretagne pour l'essentiel), onze font allusion au problème linguistique spécifique soulevé par une prédication entreprise par un étranger venu de très loin, des marges méditerranéennes de la chrétienté occidentale, à destination de la généralité du peuple chrétien de l'endroit.

Devant la foule assemblée pour le voir et l'entendre, il est acquis que Vincent Ferrier s'exprime en «vulgaire» : mais quel «vulgaire» ? Quel «idiome» ? Les témoins divergent quelque peu sur ce point, les uns disant qu'il parlait français, les autres hésitant entre le français et le «cathalonique» ou catalan[1], sa langue maternelle, «son» vulgaire. De fait, il paraît probable que le maître aragonais s'essayait à utiliser le français, la langue de la cour du duc alors établie à Vannes comme celle de l'élite de la société bretonne, mais un français qu'il maîtrisait peu ou mal, qu'il prononçait de toute évidence avec un fort accent méridional rendant ardue sa bonne compréhension.

Ecuyer Jean Roland, seigneur de Kaerdelan, conseiller du duc et auditeur de ses comptes, avoue que la première fois qu'il l'entendit prêcher, il eut de la peine à le suivre, mais ensuite il s'habitua et finit par le comprendre bien les dix autres fois qu'il l'écouta[2]. Qu'un technicien des finances, francophone par nécessité professionnelle, habitué qui plus est aux déplacements et aux rencontres avec des manieurs d'argent de toutes provenances, ait eu du mal à suivre au début, puis que son oreille se soit faite à ce sabir nouveau pour elle, cela traduit une réelle facilité d'adaptation qui ne surprend pas chez un homme instruit et coutumier de pratiques linguistiques diverses. Mais cette expérience est-elle transposable au plus grand nombre ? Non, assurément. Hormis les grands et les officiers de l'entourage ducal, les anciens étudiants aux universités, les membres du haut clergé, les marins, les hommes de guerre, bref tous ceux que leur métier ou leur charge amenaient à se déplacer fréquemment dans l'espace ouest-européen, bien peu de Vannetais avaient au début du XVe siècle l'agilité d'esprit et la souplesse d'oreille suffisantes pour entendre quelqu'un s'exprimant dans un français fortement méridionalisé (rappelons que l'essentiel

---

1 Père FAGES, *Procès de la canonisation de saint Vincent Ferrier*, Paris-Louvain, 1904, t. 2 : *licet* ydyoma cathalonicum *quo utebatur M. V. intelligibiliter sapere soliti non fuissent* ; t. 9 : *ipse testis a pluribus ignorantibus* galicum *et eciam* vulgare Aragonicum *perquisivit quid proficiabant* ; t 37 : *licet* galicum *et* catholonicum *non intelligeret, intelligebat tamen.*

2 T. 13 : *in prima predicacione ipsum non poterat bene intelligere, sed in secunda et aliis ipsum bene intellexit.*

de la carrière de Vincent Ferrier se déroule en Aragon, à Avignon – soit dans l'aire catalano-occitane – et en Italie dans une moindre mesure, et qu'il n'eut guère le temps ni le loisir de se familiariser avec le français du nord avant son entrée dans le duché).

Le problème demeure donc entier pour le plus grand nombre des auditeurs. Les témoins suggèrent quelques pistes intéressantes. D'abord disent-ils, on allait voir Vincent Ferrier plutôt que l'entendre : ils ont tous retenu les changements radicaux qui intervenaient entre le moment où il se préparait à monter en chaire, paraissant son âge (il était né en 1350), fatigué, épuisé, incapable de monter sans aide les marches qui menaient au podium d'où il devait s'adresser à la foule – celui où il parlait, très longuement, d'une voix claire et puissante, les gestes alertes, vif, paraissant n'avoir que trente ou quarante ans – et celui enfin où, redescendu de son piédestal, il redevenait un vieillard malade, fragile, à bout de force. Cette transfiguration de tout son être le temps d'un sermon se trouve facilitée par tous les mécanismes et artifices, désormais bien rodés, de la pastorale mendiante : les témoins oculaires gardent en mémoire la gestuelle de Vincent, agissant comme un véritable acteur installé dans une sorte de théâtre surélevé, sur une estrade disposée bien en évidence sur la grande place devant le château de l'Hermine, qui met en scène son discours et arrive par là à faire passer son propos, que les modulations savantes de sa voix redoublent, que les traits changeants de son visage soulignent[3]. La mélodie de son phrasé se marie ainsi au spectacle de son corps dans un tout insécable, chargé de sens par-delà les mots qu'il prononce.

Dans ces conditions, il n'est plus important de boire l'intégralité de ses paroles ni même de n'en saisir au vol que quelques mots, quelques fragments de phrases. L'homme fait corps avec son propos et abolit le clivage linguistique, tel un mime Marceau procédant, dans un silence recueilli, par la magie de son art. La renommée préalable du Prêcheur[4], son entrée symboliquement orchestrée à Vannes – comme dans toutes les bourgades visitées – assis sur un âne tel le Christ entrant à Jérusalem, le contraste spectaculaire observé entre le vieillard presque impotent qu'il était et l'homme mûr, habité de Dieu, qu'il devient une fois monté sur la scène haute préparée à son intention, cela suffit à drainer les foules vers lui ; la qualité de sa prestation convainc ensuite tout un chacun qu'il l'a entendu et compris. Mais que signifie dans ce cas «*intelligere*» ? Ce verbe reste chargé d'une ambiguïté assumée de bonne foi par les témoins.

Les bretonnants unilingues ne sont pas en définitive placés dans une situation tellement différente des autres assistants car tous «comprennent» maître Vincent, ou plutôt l'entendent et le voient, tous se laissent entraîner par la dynamique du groupe qui transcende la littéralité, proprement inintelligible, des propos proférés depuis la chaire : il me souvient d'avoir assisté à une scène semblable, hors de tout contexte religieux, en 1983, dans le désert saharien quand, à l'occa-

---

[3] T. 2 : *attamen, mediante dulcedine sermocinacionis ejus ac signis que faciebat* ; t. 8 : *dixit quod predicaciones sue erant valde dulcas et graciose populo ; et quod testis qui loquitur numquam tediatus erat ad audiendum sermones ejus et comitivam ejus sequendam ; et quod britones britonizantes, licet non intelligerent galicum, intelligebant tamen, ut referebatur ejus predicaciones ; et eciam longinqui ita perfecte audiebant sicut propinqui, quia ipse testis sic fuit aliquando prope et aliquando longe, et ita perfecte intelligebat ; et multos alios audivit sic dicentes quo similiter intelligebant.*

[4] T. 2 : Me Prigent Ploevigner, bourgeois de Vannes, licencié dans les deux droits, avocat à la cour ecclésiastique de Vannes, l'a connu à Angers où il était étudiant : *Et dicit quod tanta fama erat de premissis in partibus tam Andegavie quam Britannie, quod notoria erant apud omnes* ; t. 6 : Olivier Le Bourdiec, prêtre, recteur de Limerzel : *Erat eciam, ut dicebatur communiter et ab omnibus, optimus predicator, ita quod post Beatum Paulum non fuerat major doctor* ; t. 29 : *de quorum pluribus audivit dici quod multum bene predicabat, et perfecte que dicebat intelligebant.*

sion des cérémonies marquant le dixième anniversaire de la fondation du Front Polisario au Maroc anciennement espagnol, l'ambassadeur du Pérou s'adressa en quechua à des milliers de familles sahraouies enthousiastes ! Nul ne le comprenait, et pourtant tous l'entendaient !

Accourus des campagnes environnantes, de deux ou trois lieues à la ronde, les bretonnants ruraux rejoignent à Vannes ceux de la ville ou des citadins bilingues qui pourront à l'occasion leur servir de truchement. Mais cette aide éventuelle importe assez peu au fond. Plusieurs témoins en font la remarque implicite, en soulignant que les Bretons bretonnants comprenaient aussi bien l'orateur que les francisants, les personnes éloignées aussi bien que celles qui étaient proches de lui[5]. Cette compréhension alléguée n'est donc affaire ni de langue ni de distance par rapport au locuteur pour la grande majorité des auditeurs : elle fait fi de la matérialité du discours et participe d'une adhésion plénière à un spectacle complet.

Ses retombées à moyen terme ne sont pas moins intéressantes à analyser. Certains témoins disent avoir interrogé par la suite de nombreux Bretons bretonnants, et ils s'émerveillent du fait que ceux-ci sont capables de leur restituer le thème et même le contenu intégral des prêches de maître Vincent[6]. Outre que certains ont pu se faire traduire le canevas de ses interminables prédications, que d'autres ont compris un peu ce qu'il disait ou bien ont interrogé des gens de leur paroisse plus familiers du français qu'eux-mêmes[7], il me paraît probable que l'explication de ce phénomène de diffusion ne relève pas du pseudo-miracle du «parler en langue», mais plus simplement qu'il constitue le fruit d'une action concertée, relayée par le clergé local intéressé au premier chef, lui-même dynamisé sans aucun doute par la venue de l'illustre dominicain, et seul capable de répandre dans les campagnes le texte de ses sermons, dont on sait que des clercs les prenaient en note[8], traduits et commentés en breton, tout comme il le faisait pour la version française. On tiendrait là un indice précoce et indirect d'une authentique campagne d'endoctrinement pastoral menée par le biais du breton, initiée à partir d'un choc émotionnel d'autant plus fort que ces contrées se trouvaient généralement privées de la visite des «vedettes» internationales de la chaire.

Quoi qu'il en soit de la validité de cette hypothèse, la renommée posthume de Vincent Ferrier a échoué à susciter un autre miracle dans le domaine des langues : le latin des notaires employés lors de l'enquête de Vannes, péniblement décalqué sur un substrat français évident, est l'un des plus macaroniques que l'on puisse imaginer...

Jean-Christophe Cassard
Centre de recherche bretonne et celtique
Université de Bretagne occidentale (Brest).

[5] T. 6, 7, 8, 9, 10, 16, 29, 35 et 149.

[6] T. 8 : *et ipsemet testis vidit multos ignorantes linguam galicam qui effectualiter multas suas predicaciones recitabant* ; t. 10 : *et recitabant effectualiter quod predicaverat, quia plures tales vidit et audivit* ; t. 35 : *et tam longinqui quam propinqui, tamque vulgare quo utabatur scientes quam ignorantes, perfecte eum intelligebant, et postmodum inter se recitabant.*

[7] T. 149 : Alan an Noblan, d'Elven : *et quia ipse est brito britonizans nec bene intellegit galicum, longe multum distabat a dicto habitaculo ; perquisivit ab utrumque ydioma scientibus, quod M. V. dixerat, et ab ipsis didiscit quod fidem catholicam predicabat et astantes docebat in simbolo apostolorum, et ad discendum orationem dominicam et ad se signandum signo sancte crucis.*

[8] T. 2 : *ac quamplures clericorum ibidem presencium hujusmodi effectum in scriptis redigebant et effectualiter retinere poterent.*

Une ancienne devinette bretonne... et une expression grossière (1706)

En lisant la collection de la revue en langue bretonne *Feiz ha Breiz*, mon attention a été attirée par une devinette envoyée par J.T., de Landivisiau[1], suivie du commentaire : «Lennet e Ploudiern, e penn diweza leor badianchou ar bloavez 1706.», ce qui serait écrit aujourd'hui *Lennet e Ploudiern, e penn diwezhañ levr badeziantoù ar bloavezh 1706*, que l'on peut traduire : «Lu à Ploudiern, à la fin du cahier des baptêmes de l'année 1706.»

Grâce à l'amabilité de M. Daniel Collet et de Mme Chantal Daniel, archivistes à Quimper et à Brest, que je tiens à remercier, le document a été retrouvé.

La plus ancienne devinette connue en breton ?

On peut lire en pleine page (p. 13), en grandes lettres, avec la première initiale joliment dessinée :

Mé â meus, pa né meus / quet
Ma em bisé, nem bié quet
Me zai da glasq, euit nem / Bo quet

En caractères plus petits, la traduction :

C'est Le pauure mendiant faute de pain / Il a faim Il cherchera du / pain pour n'auoir pas de faim

Le proverbe peut être traduit : J'ai quand je n'ai pas, / si j'avais je n'aurais pas. / Je vais chercher afin que je n'aie pas.

Il faut comprendre : j'ai *faim* quand je n'ai pas *de pain*, si j'avais *du pain* je n'aurai pas *faim*. Je vais chercher *du pain* afin que je n'aie pas *faim*.

Le texte a ainsi été modernisé dans *Feiz ha Breiz* :

Me am eus pa n'am eus ket
M'am bije, n'am bije ket ;
Me 'z ay da glask 'vit n'am bo ket !

[respont] : *Komzou ar paour : me am eus naon, pa n'am eus ket a vara ; m'am bije bara, n'am bije ket naon ; me zay da glask bara evit n'am bo ket naon.*

C'est, à ma connaissance, la plus ancienne devinette bretonne connue. En effet, ce genre[2], très prisé par les populations bretonnantes, n'apparaît pas dans les textes anciens. Les premières devinettes, sauf erreur de ma part, ont été recueillies au début du XIXe siècle. La première collection de devinettes en breton semble être celle qui figure dans un petit livret édité par Lédan : *Fanch-Coz, pe Perac hac abalamour...*, dont il existe au moins deux éditions : 1837 et 1869. Dans ce petit livre de 48 pages, on trouve dans la partie intitulée «Michel-Pipi pe ar Farcer Breton» (p. 19-23), un ensemble de 36 devinettes.

Devinette toujours connue au XIXe et au XXe siècle

Il est intéressant de relever que cette devinette de 1706 a également été recueillie au XIXe siècle, avec différentes variantes, que je classe chronologiquement. Pour en faciliter la lecture, j'ai écrit les devinettes en breton moderne, avec, en note, le texte tel qu'on le trouve dans les documents :

Bez am eus ha n'em eus ket,
Mont a ran da glask evit n'em bo ket.
– Bez am eus naon ha n'em eus ket bara, hag ez an da glask bara evit n'em bo ket naon.

---

[1] *Feiz ha Breiz*, 1933, n° 3, p. 132 (réponse : 1933, n° 4, p. 174).

[2] Je prépare l'édition d'un *Trésor des devinettes betonnes*. Si parmi les lecteurs, certains connaissent l'existence de manuscrits (cahiers, carnets...) contenant des devinettes, ou en ont eux-mêmes recueillies, je serais très heureux d'en prendre connaissance.

J'ai et je n'ai pas,
Je vais chercher pour ne point avoir.
– J'ai faim et je n'ai pas de pain ; je vais chercher du pain pour ne pas avoir faim.

Revue celtique, t. IV, 1879-1880, p. 92-93 n° 121 ([recueilli à :] Quéméneven)[3].

Me 'm eus ha n'em eus ket, ha me 'garhe en devout evit n'em behe ket ?
– Naon ha boued

J'ai et je n'ai pas et je voudrais en avoir pour n'en avoir pas. [pays vannetais]

Revue des Traditions populaires, t. V, 1890, p. 671[4].

Me 'm eus ha n'em eus ket, me 'garhe em bout evit n'em behe ket ?

– Naon ha boued

[non traduit. Comprendre : J'ai et je n'ai pas, j'aimerais avoir afin que je n'aie pas. – Faim et nourriture]

Dihunamb, 1906, n° 13, p. 216 et n° 14, p. 233[5].

Me am eus ha n'em eus ket, mar kirit reiñ din n'em bo ket ?
– Me am eus naon ha n'am eus ket a vara, ma kirit reiñ bara din, n'am bo ket a naon.

[non traduit. Comprendre : J'ai et je n'ai pas, si vous voulez bien me donnez je n'aurai pas. – J'ai faim et je n'ai pas de pain, si vous voulez bien me donner du pain, je n'aurai pas faim]

Feiz ha Breiz, 1914, n° 3, p. 95 ; n° 5, p. 160 (Digaset gant eur mignon da «Feiz ha Breiz» euz a Vrest)[6].

Me 'm eus ha n'em eus ket ;
Roit din ha n'em bo ket ?
– C'hoant am eus ha netra da zebriñ. Roit din un dra bennak ha n'em bo ket mui c'hoant

[non traduit. Comprendre : J'ai et je n'ai pas, donnez-moi et je n'aurai pas ? – J'ai désir (faim) et rien manger. Donnez-moi quelque chose et je n'aurai plus de désir]

Dihunamb, 1937, n° 311, p. 263 ; n° 312, p. 287[7] [texte vannetais].

Me am eus ha n'am eus ket,
Roit din ha n'em bo ken ?
– Naon ha bara

[non traduit. Comprendre : J'ai et je n'ai pas, donnez-moi et je n'aurai pas. – Faim et pain]

Skol, n° 5 («300 divinadell»), 1955, p. 10, n° 183.

Une expression grossière

La page où se trouve le proverbe breton de 1706 est suivie d'essais de plume :

p. 13 *Paris / Paris / P / ALain*
p. 14 *Me zo beet*
p. 15 *Té a zo*
p. 16 *Da fry em Reor / Curius / Bourdeaux / [une majuscule]/malbatie*

Deux débuts de phrase[8], sans grand intérêt : *Me zo beet*, qui serait aujourd'hui écrit *Me zo bet* «j'ai été», et *Te a zo* «tu es» (ou «toi qui es»).

On trouve aussi, pour la première fois, l'expression grossière *Da fry em Reor* suivie du mot *Curius*, qui serait écrite aujourd'hui *Da fri em reor, kurius !* «Ton nez dans mon derrière, curieux !»

---

[3] *Be am euz ha n'em euz ket, / Mont e ran da glask evit n'em o ket. / – Be am euz naon ha n'em euz ket bara, hag e ian da glask bara evit n'em o ket naon.*

[4] *Me mès ha ne mès chet, ha me garehai en dout eit nèm behai ket ? / – Nann ha bouid.*

[5] *M'em es ha n'em es chet, me garehé em bout eit n'em behé ket ? / – Nan ha bouid.*

[6] *Me am euz ha ne 'm eus ket mar kirit rei d'in n'em bô ket ? / – Me am euz naon ha n'am euz ket a vara, ma kirit rei bara d'in, n'am bô ket a naon.*

[7] *M'en es ha n'em es ket ; / Reit dein ha n'em bo ket ? / – Hoant em es ha nitra de zèbrein. Reit dein un dra benak ha n'em bo ket mui hoant.*

[8] J'ai transcrit *Me zo* et *a zo* ce qui est écrit *MeZo* et *aZo*.

Cette locution est bien connue[9]. On la trouve dans la pièce de théâtre intitulée *Louis Eunius*[10], où le héros s'écrit :

223 *Daled, (daled), coquin, buited o fry em rair*
Tenez, tenez, coquin, boutez votre nez dans mon cul

Ailleurs il dit :

806-80 *(...) ma senfen ous m(a) jmeur, me dorfe da esquern.*
si j'écoutais mon humeur, je te briserai les os.

Ce à quoi rétorque le diable :

Da fry em rair, pen loé, groe evel a gery ; me es tigemrou mad, pa ariuy em sy !

Ton nez dans mon cul, tête de veau, fais comme tu voudras ;
je te recevrai bien, quand tu arriveras chez moi !

Ernault (qui ne signe pas) mentionne l'expression :

«Na bonjour, na bonsoir, na fri ma rer (il est parti sans dire) ni bonjour, ni bonsoir, ni (mets ton) nez (dans) mon c... ; l'expression complète est *bout da fri 'n em rer*, beaucoup de Hauts-Bretons ne savent que cela en fait de celtique.»[11]

L'excellent écrivain trégorois Jarl Priel a sous-entendu cette expression dans[12] :

droug a grogas enni ha hi dak dezhañ : «Klev 'ta, Kourtez, cherompi a zo bet graet ivez d'az fri, met ha pa vefe daouhanteret, moarvat e van awalc'h dioutañ da vountañ el lec'h m'ouzout !»

Jules Gros m'avait adressé (vers 1964) un certain nombre d'expressions du même type (je laisse aux bretonnants le soin de traduire pour ceux qui n'ont pas la chance de comprendre le breton) :

Hemañ a zo tort. – Ac'hanta, bout da fri en e revr hag e tidorto !

Amañ a zo ur c'hi er c'houzeriadenn / Hag en e revr ur bruneozenn. – Ma zo ur bruneozenn e revr ma c'hi / Tenn anezhi gant beg da fri
Amañ a zo ur c'hevr (= ur c'havr) – Bout da fri 'n he revr !
Penaos e tremenfes pemp houad dre ur prad hep ma kac'hfent er prad ? – Boutañ beg an eil e revr egile ! – Ya, met an hini diwezhañ ? – Boutañ da fri en e revr.
Gwelomp, eme an dall, pa oa o voutañ e fri e revr unan all

Nous avons commencé par une devinette, pouvons-nous terminer par une autre devinette bien connue :

Penaos stouvañ tri doull gant un ibilh ? – Boutañ da fri em revr ! (version J. Gros)[13]

Le vocabulaire breton du texte de 1706

Comme je l'ai souligné, les mots bretons de 1706 sont bien connus. En voici la liste, à partir de leurs équivalents en breton moderne.

a part. verb. : *Té a zo* (p. 15)
am : am eus «j'ai» : *Mé â meus* (p. 13)
ay cf. **mont**
bezañ «être» Cf. : présent 3 sg. **zo, eus** ; futur 3 sg. **bo**, conditionnel 3 sg. **bize** (= **bije**), part. pass. **bet** «été»
bet «été» (part. passé de **bezañ**) : *Me zo beet* (p. 14)
bize : em bize, n'em bize ket «j'aurais, je n'aurais pas» : *Ma em bisé, nem bié quet* (p. 13)

---

9 Il faut également mentionner l'expression bien connue : *(bezañ) fri ha revr* «être nez et derrière». Cf. en français «être comme cul et chemise».

10 *Louis Eunius ou le Purgatoire de saint Patrice, mystère breton en deux journées*, publié... par Georges Dottin, Paris, Champion, 1911.

11 *Kruptadia*, t. 2, 1884, p. 314. Le mot «celtique» signifie ici «langue bretonne».

12 J. PRIEL, *Va zammig buhez*, p. 30.

13 Autre version : *Penaos stankañ tri doull gant un ibil ? / Lak da fri em revr !* (T. Kalvez, Erge-Vihan).

bo : n'em bo ket «je n'aurai pas» : *euit nem/Bo quet* (p. 13)
da «ton (à toi)» : *Da fry em Reor/Curius* (p. 16)
da «pour» : *Me zai da glasq* (p. 13)
e «dans», dans **em** (pour e + **'m**) : *Da fry em Reor/Curius* (p. 16)
em cf. **e**
em dans **n'em eus ket** «je n'ai pas» : *pa né meus/quet* (p. 13), **n'em bo ket** «je n'aurai pas» : *euit nem/Bo quet* (p. 13), **em bize** «j'aurais», **n'em bize ket** «je n'aurais pas» : *Ma em bisé, nem bié quet* (p. 13)
eus «est», forme de **bezañ** dans : **am eus** «j'ai» : *Mé â meus* (p. 13), **n'em eus** «je n'ai pas» : *pa né meus/quet* (p. 13)
evit «pour, afin que» : *Me zai da glasq, euit nem/Bo quet* (p. 13)
fri «nez» : *Da fry em Reor / Curius* (p. 16).
kaout «avoir» (forme du verbe **bezañ**) cf. **am eus** «j'ai», **n'em eus ket** «je n'ai pas», **em bo** «j'aurai (futur)», **em bize** «j'aurais (conditionnel)»,
ket «(ne) pas» : *euit nem/Bo quet* (p. 13), *nem bié quet* (p. 13), *pa né meus/quet* (p. 13)
klask «chercher» : *Me zai da glasq* (p. 13)
kurius «curieux» : *Da fry em Reor/Curius* (p. 16)
'm cf. **em**
ma «si (condition)» : *Ma em bisé, nem bié quet* (p. 13)
me «je» : *Mé â meus* (p. 13), *Me zai da glasq* (p. 13), *Me zo beet* (p. 14)
mont : me 'z ay «je vais» : *Me zai da glasq* (p. 13)
ne «ne» + em > **n'em eus** : *pa né meus/quet* (p. 13), **n'em bo** : *euit nem/Bo quet* (p. 13), **n'em bize** : *nem bié quet* (p. 13)
pa «quand» : *Mé â meus, pa né meus/quet* (p. 13)
reor (ou **revr**) «derrière, cul» : *Da fry em Reor/Curius* (p. 16)
te «tu, toi» : *Té a zo* (p. 15)
'z part. : *Me zai da glasq* (p. 13)
zo «est» : *me zo beet* (p. 14), *Té a zo* (p. 15)

Gwennole Le Menn
C.N.R.S.

Un témoignage inédit de Gabriel Milin sur Amable-Emmanuel Troude

Nous devons à l'obligeance du chanoine Jean-Louis Le Floc'h, archiviste diocésain honoraire, que nous remercions, d'avoir attiré notre attention sur un exemplaire du *Nouveau dictionnaire pratique breton-français du dialecte de Léon* d'A.-E. Troude, exemplaire truffé d'annotations manuscrites, aujourd'hui conservé à la bibliothèque diocésaine de Quimper[1]. Ces annotations sont très diverses : si elles contiennent de très nombreuses et souvent très longues considérations étymologiques inspirées de la *Grammaire comparée* de Franz Bopp[2], figurent aussi beaucoup d'additions, de corrections, de remarques, de commentaires. À quand remontent-ils ? Il est difficile de le dire, encore que certaines sources citées constituent des repères. Peu d'indications chronologiques précises sont données par leur auteur : outre la date de 1881 pour une longue note en breton sur le battage au fléau[3], on relève celle de 1885 à l'occasion de l'addition *pouchad* : «*pouchad* vient de *poche* qui, il y a moins de 80 ans aujourd'hui 1885 renfermait les cheveux longs des paysans de la campagne du

[1] Paru à Brest en 1876, chez les frères Lefournier, cet ouvrage, coté FB 491 683 4 TRO, a été très aimablement mis à notre disposition par M. Yann Celton, bibliothécaire diocésain. Nous l'en remercions.

[2] Parue de 1833 à 1852, la *Grammaire comparée des langues sanskrite, zende, grecque, latine, lituanienne, slave ancienne, gothique et allemande* fut traduite en français par Michel Bréal en 1866.

[3] *Op. cit.*, p. 169.

haut Léon, chose que j'ai vue dans mon enfance.[4]» 1885 est l'année de la mort de Troude, qui s'éteignit le 6 janvier.

Les annotations faites au *Dictionnaire* de Troude mériteraient une étude circonstanciée. Pour notre part, nous nous bornerons à ce qui a trait au lexicographe. D'entrée, à la page «Indication des abréviations», apparaît en surcharge une longue note qui le concerne[5], une accolade renvoyant à un paragraphe de la page précédente. Dans ce paragraphe, qui appartient à l'avant-propos, Troude écrit : «Il y a donc aujourd'hui 49 ans (dont 32 passés loin de la Bretagne) que j'emploie tous mes loisirs à achever les deux *Dictionnaires français-breton* et *breton-français*, dont le premier a paru en 1869.» Nous reproduisons le texte de cette note :

«Au paragraphe qu'il me soit permis de faire une réserve formelle. Je puis affirmer avec certitude que le Dictionnaire *français-breton* paru en 1869 sous le seul nom de M. Troude n'était pas commencé en 1857 et qu'il n'a eu l'idée de ce Dictionnaire qu'en 1860[6] en voyant l'abondance des matières que je pouvais lui fournir et que je lui ai communiquées sans réserve[7]. Les preuves en sont nombreuses dans ce livre et elles seraient dix fois au moins plus nombreuses[8], s'il avait voulu signaler mon nom au bout (de)[9] toutes les communications que je lui ai faites. Ce que j'avance est tellement vrai qu'il me dit un jour dans un moment de franchise : «Si je mettais votre nom partout où il mérite de figurer dans *mon Dictionnaire*, on ne verrait que votre initiale répétée à chaque ligne ; pour éviter cet inconvénient, je mettrai à la place *traducteur*[10] avec les initiales Tr et C.» Au sujet de tr, je lui fis remarquer plus tard que ces deux lettres pouvaient aussi bien désigner *Troude* que *traducteur*. Cette observation lui fit biffer le (...)[11] tr après. S'il y a donc 49 ans que M. Troude travaillait le breton en 1876, j'ose dire que toute la science celtique acquise par lui[12] dans les 32 ans qu'il a passés loin de la Bretagne a été versée dans *son* Dictionnaire français-breton de 1842, dictionnaire dont il a fait détruire vers 1869 un grand nombre[13] d'exemplaires qui se trouvaient chez MM. les frères Fournier imprimeurs libraires à Brest. Pourquoi mettre au pilon un livre[14] dont son auteur ne devait pas rougir, puisqu'il n'aurait prouvé[15], mis en regard du D^re^ de 1869, que les progrès immenses faits par M. Troude depuis son[16] séjour en Bretagne, je veux dire à Brest, dans la connaissance de l'usage[17]. Apparemment que ces progrès étaient justifiés dans les 17 années qui font la différence de 49 à 32.

«M. A. Troude, je crois pouvoir le dire à son honneur, menait une vie des plus régulières et des plus occupées ; il était à ses heures jardinier, botaniste, ébéniste, même parfois il s'occupait d'astronomie. En outre, il a fait longtemps[18], comme premier adjoint, fonction de Maire de la ville ; toutes ces attributions ou occupations diverses, on doit le comprendre[19], ne lui permettaient guère de s'absenter et en

---

4 *Op. cit.*, p. 527.

5 *Op. cit.*, p. VII.

6 Date barrée et remplacée par «vers 1858».

7 Expression barrée et remplacée par «en effet».

8 «plus de dix fois plus nombreuses» a été remplacé par «dix fois au moins plus nombreuses».

9 «Au bout» est porté au-dessus de «à» qui est barré.

10 Les mots «ou correcteur» ont été biffés.

11 Nous n'avons pu décrypter ce mot.

12 «Qu'il avait acquise» a été barré et remplacé par «acquise par lui».

13 L'expression «un grand nombre» remplace «mille ou douze cents exemplaires».

14 «au pilon un livre» remplace «ce livre au pilon»

15 L'auteur a d'abord écrit «prouvé qu'une chose en face».

16 «Depuis son» a remplacé «en 17 ans».

17 La lecture du mot est incertaine.

18 En surcharge : «pendant six ou sept ans».

19 Cette incise, placée un peu plus loin, après «s'absenter», où elle a été barrée, a été rajoutée au-dessus de la ligne.

effet sa ponctualité toute militaire[20] le rendant en quelque (sorte) esclave des devoirs ou des emplois qu'il s'était donnés[21], je puis affirmer pertinemment ici pour l'avoir appris de lui-même qu'il ne passait pas deux fois l'an trois nuits consécutives hors de chez lui. Mais demandera quelqu'un : quelle est la conclusion de tout cela ?»

L'auteur de ces lignes est celui-là même que Troude remercie en ces termes dans sa brève préface : «Avant de terminer, je prierai M. Milin, commis de marine, d'agréer mes remerciements pour les communications diverses qu'il a bien voulu me faire.[22]» Parler de «communications diverses», c'est beaucoup minorer la part essentielle prise par Gabriel Milin dans cette œuvre, et surtout dans son pendant breton-français. Cette contribution n'a, malheureusement, été que peu démarquée, et encore l'abréviation employée, B., désigne-t-elle le «dialecte de l'île de Batz», île que le Saint-Politain qu'était Milin connaissait bien. Il s'y retira d'ailleurs en 1882, en devint maire et y mourut en 1895.

D'autres que lui n'ont pas eu droit à plus d'égards, si l'on en croit la note écrite à la fin du très long développement ajouté par Troude à l'article *biniou* : «Ces renseignements ont été donnés par M. Hamonic, ancien employé des postes, à M. Troude qui ne le cite pas[23].» Milin réitère ce reproche à l'article *kannuz*, où Troude cite le proverbe cornouaillais *Me ne d-oun ket kannuz, rag aoun da veza kannet* «Je ne suis pas battant, de peur d'être battu» : «Quand on cite de telles phrases, écrit Milin, il faudrait aussi en citer la source et M. Troude serait en peine, car je l'ai toujours connu très fort en hypothèses[24].»

L'un des principaux griefs que fait Milin à Troude est d'être un citadin et d'«ignorer l'usage». Lorsque Troude écrit que *marradek*, outre l'«écobuage», «désigne aussi une sorte de réunion ou de fête qui se fait à cette occasion en quelques localités», Milin rétorque : «Il n'y a pas plus de fête à cette occasion qu'à tout autre réunion de travailleur ; on voit que M. Troude ignore ce qui se passe à la campagne dont il n'a jamais fréquenté aucune[25].» De même, il le reprend à l'article *Noell.* Troude indiquant que le mot désigne un «cantique qui, en Bretagne, à l'époque de la fête de Noël, est chanté en plein air par les pauvres de la campagne…», Milin ajoute : «Oui, mais à la porte des maisons riches» ; il reproche en outre au lexicographe d'avoir cité l'expression *kana noellou* «chanter des noëls» : « Mr Troude qui a habité Guipavas, devrait savoir, écrit Milin, que dans cette paroisse les pauvres ne disent pas *kana noellou*, mais *noella*. Pour eux *mont da noella*, c'est aller chanter des noëls[26].»

Généralement assez mesuré dans ses critiques, Milin laisse parfois percer son exaspération. Cinq lignes de Troude qu'il souligne à l'article *ober* lui en donnent l'occasion. Après avoir cité l'expression *Bale war ann dour a reaz* «il marcha sur l'eau», Troude fait ce commentaire : «Rien n'indique l'antiquité de cette remarquable locution ; mais je dirai que je ne me rappelle pas en avoir trouvé un seul exemple dans *Buez santez Nonn*, ouvrage du XVe siècle.» Et Milin de répondre en marge : «Ce qui est ci contre est tout à fait l'opposé de la vérité et l'on voit bien que jamais l'auteur n'a étudié à fond le breton, ce qui ne lui était pas facile n'en ayant jamais connu l'usage pratique, c'est-à-dire n'ayant jamais parlé cette langue même dans le dialecte de Léon qu'il habitait – Pendant vingt ans que j'ai fréquenté M. Troude j'ai su apprécier son savoir breton : il était incapable de converser avec un Breton ignorant le français pendant cinq

---

[20] A la suite, a été rayé : «le faisait toujours trouver chez lui ou aux postes qui».

[21] Le mot «donnés» a remplacé «assignés» qui a été biffé.

[22] *Op. cit.*, p. III.

[23] *Op. cit.*, p. 53.

[24] *Op. cit.*, p. 319.

[25] *Op. cit.*, p. 430.

[26] *Op. cit.*, p. 482.

minutes consécutivement. Il n'eût jamais pu de lui-même écrire dix lignes de breton sans faire quantité de fautes et c'est cet auteur qui a fait la traduction de l'Imitation, qui a fait un Dictionnaire français breton pratique (1869), un D^re^ breton français pratique (1876)[27] ?»

Troude ne semble pas avoir toujours tenu compte des observations qui lui furent faites par Milin, d'où l'agacement de ce dernier : à Troude qui considère que l'adverbe *penaoz* est «à la fois interrogatif et non interrogatif», Milin répond qu'il «ne peut être qu'interrogatif ; les Bretons dans leur parler ordinaire ne l'emploient pas autrement. J'ai fait mille observations à Mr Troude au sujet de ces *penaoz*, de *pehini*, *pere*[28]». Ces derniers articles ne comportant aucune annotation, le lexicographe dut se ranger à l'avis de son conseiller. Celui-ci attribue, en revanche, à la surdité du lexicographe, la remarque que l'adverbe *tre* «a le sens de *ebarz* dans quelques localités, et notamment à l'Île-de-Batz» : «Mr Troude étant sourd, écrit Milin, a mal compris mes explications et attribué à l'Île de Batz ce qui se dit en Cornouaille», remarque qu'il fait suivre de ses initiales G.M.[29].

Milin n'épargne pas non plus Le Gonidec, dont il n'apprécie guère la réforme orthographique. À propos de l'article *an* : «Pourquoi Le Gonidec, demande Milin, contrairement à tous ses devanciers, est-il venu ajouter un *n* de plus à *an* pour en défigurer l'origine – toujours sans doute affaire d'innover et de montrer ses talents[30].» Faisant retour sur cette question à l'article *eunn, eun* «un», Milin, dans une très longue note, s'en prend à nouveau au grammairien : «Par les éloges outrés et souvent de parti pris d'avance accordés à Le Gonidec, on en a fait un génie que le public a cru devoir suivre en aveugle en dédaignant et en délaissant les anciens, ses devanciers, qui avaient cependant autant ou plus de mérite. On le prouvera plus d'une fois dans le cours de ce travail[31].» De même, à l'article *bouchad, bochad* «touffe», qu'il considère comme «faux et contraire à l'usage», il écrit que «l'auteur a suivi son maître Le Gonidec qui n'était guère plus fort[32]». En marge de l'article *debron*, où Troude évoque l'affection et l'admiration qu'il avait pour le grammairien, Milin renvoie les deux hommes dos à dos : «Réellement les travaux de Le Gonidec méritent l'admiration de M. Troude. Ils sont dignes l'un de l'autre et ils peuvent se flatter ou se gratter – *an eil dreist mouen egile*[33].» («l'un par-dessus la crinière de l'autre»).

Ces amabilités sont fort éloignées de ce que Milin a pu écrire de Troude par ailleurs : «Savant et modeste, généreux et infatigable au travail, voilà l'homme, le guerrier, l'écrivain. Ses qualités éminentes lui ont mérité à juste titre l'estime de ses concitoyens, et la reconnaissance de ses compatriotes bretons ; ses qualités de cœur et les œuvres qu'il a produites lui vaudront dans l'avenir, aux yeux des érudits, la gloire d'un nom impérissable[34].»

APPENDICE

Pour illustrer l'intérêt présenté par certaines annotations de Milin, à la fois du point de vue linguistique et ethnographique, nous avons transcrit ci-dessous celles qui concernent la moisson et le battage au fléau. Leur déchiffrement n'a pas été sans difficultés, du fait de l'extrême petitesse d'une écriture que l'on pourrait qualifier de pattes de mouches, si elle n'était cependant assez régulière.

Addition à l'article *dourna*, p. 168-169 :

An dourna gant ar freillou (1881) – Ugent vloaz pe war a dro a zo abaoe ne zourner ken gant ar freillou e Kastel ha war dro ; nemet enn Enez

---

[27] *Op. cit.*, p. 485.

[28] *Op. cit.*, p. 503.

[29] *Op. cit.*, p. 631.

[30] *Op. cit.*, p. 14.

[31] *Op. cit.*, p. 187.

[32] *Op. cit.*, p. 64.

[33] *Op. cit.*, p. 104.

[34] Cité par Loeiz Ar Floc'h à la fin de sa préface à la réédition du *Nouveau dictionnaire pratique breton-français* (Mayenne, 1979).

Vaz e tourner gant ho atao, o veza ne deuz eno nemet eostou bihan – Diwar ar c'hakuad (ar bern ed great e bord al leur hag a zo bet hano anezhan e fin ar medi (V^r^ ce mot) e vez taolet ar mandos war al leur ha pep hini euz an dud a grog enn he vandosen da gas d'an astenner – He-man a ra da genta ar *pluek* (le traversin ainsi nommé par comparaison avec les taies d'oreiller en *plume*) ha pa vez tennet an amarr diwar dro ar mandos a astenn anezho adreuz d'al leur euz a eur penn d'ar penn all – great ar pluek, ar mandoz all a vez astennet ho fennou war-n-han a-dreuz enn eur ziskenn pep renk ken na vez leun al leur – An astenna-ze a vez lakeat (*taneroc'h* pe *deroc'h* (Île de Batz) dioc'h ma vez an amzer pe dioc'h an dud a vez da zourna – astennet al leuriad e ranker he *c'holoi* – koloi (de kolo, paille) a zo an dourna kenta an dud dastumet da zourna a rear ar *c'houch* anezho (kouch (ch franç.) est une réunion de personnes ou de choses, *eur c'houch-tud*, *eur c'houch spillou*). Enn eur c'houch dournerien e vez eun dousen dud, a-wechou muioc'h, a-wechou nebeutoc'h – an daou zourner a vez er penn kenta a vez great ar barrerien anezho : ar *barrer* deou hag ar *barrer* kleiz beza war ar barr (sommet) a zo evel ma lavarfet beza ar c'henta pe an huela. An tosta d'ar barrer – koulz a-zeou evel a gleiz – a hanver an eil-barr ; an trede, an tredeok hag ar pevare, ar pevareok – Ar re-ma euz ar c'henta d'an diveza a zo evel-se a-bep-tu a-gleiz hag a-zeou an eil dirag egile.

Ober ar zoun – Evit ober mad ar zoun gant ar freillou e rank pep hini klevet he daol hag an taoliou freill a rank beza klevet a bep tu, an eil taol primm war-lerc'h egile – an daou dra-ze a zo red evit ober mat ar zoun. Pa vank ha pa na ve nemet unan da ober mad ar zoun, e teu freillou an tu all pe an tu eneb da skei war re an tu-ma ha da luzia an dourna, ma rank an holl chomm a zav, rak anez e pakfet taoliou freill an eil digant egile.

Al leuriad a vez dournet a walennadou (eur wallennad a zo ledander eur walenn freill hanter) ha dioc'h ma vez kre ar c'houch dourna – an dourna a zigor pe a-gleiz pe a -zeou dioc'h ma'z eo deouiard pe gleisiard an hini a daill ar walennad. Pa vez dournet ar walennad kenta e kendalc'her ar memez ledander pep gwalennad beteg an diveza – houma a c'hell beza bihanoc'h pe vrasoc'h. Brema eo koloet al leuriad. Dioc'h-tu e vez kaset daou pe ziou euz an *dilosterien* (les plus faibles batteurs qui sont à la *queue* des autres, *lost*, queue) da ober tro al leur, unan gant eur rastel da zevel ar c'holo hag an eil gant eur valaen da zastum ar pennou ed a vez dibennet ha strinket ermeaz euz al leuriad. An dud brema a ia da ober tro al leur en eur zourna, an eil kostezen dirak e-ben, ar pennou a ioa tec'het euz a zindan ar freillou en eur goloi.

Ar gwellâat – Evit ar *gwellat* (le même que *gwellaat*, améliorer) an daou varraer (*sic*) a sko a bep-tu dre greiz ar gwalennadou kenta – ar zoun a ra brema an dournerien a zo dishevel dioc'h ar zoun koloi, rak ama e rear ar pez ar c'halver *an drap* e Leon, da lavaret eo e sko pep kostezen asamblez an eil kostezen goude e-ben.

An digoloenna – An digoloenna a zo lamet ar c'holo berr gant ar rastel-goat diwar ar c'holo hirr – Trei al leuriad gant ferier-koat ; an trei ze a vez kommanset e leac'h ma vez finiset da astenn, da lavaret eo e traon pe e lost al leur – al lost-ze a zo dirak pe a enep d'ar penn huela. Pa vez troet al leuriad ar c'houch dournerien a gemer al lost hag a ia a-dreuz d'ar c'holo pe a-dreuz d'ar gwalennadou kenta en eur zevel war-zu ar pluek.

Ar bleoata – Ar bleoata a zo mont da lost al leur da gemeret ar c'holo gant an daouarn ha d'ho heja ha d'ho renka a(r) rizennou. Pa vez echu ar bleoata e vez kemeret ferier-koat da ficha ar c'holo enn ear evit ma kouezo ar greun war al leur.

Ar re a vez o ficha ar c'holo a vez e diou renkad, ar re zeou enn un tu hag ar re gleiz enn tu all dira-z-ho hag war ar goloek – ar goloek a rank beza war-n-hi unan o kemeret ar c'holo digant paotred ar ferier houarn. Dre ma sao ar goloek e rank unan gant eur forc'h houarn choum e tal ar goloek da gemeret ar c'holo diwar ar ferier koat – Ar c'holo berr a vez dastumet war lerc'h ar c'holo hirr gant restel koat diwar ar pell, goude e rasteller ar pell ha merc'hed a rear anezho dibellerezed a skub ar pell d'ar rastel - ***Tro al leur-biz*** a zo hanvet evel-se o veza ma rear an dro d'al leur o skuba pis a ma c'heller ar greun a vez strinket diwar al leuriad – Brema ez ear d'ar greun hag e rozeller (rozel) enn tu pella da zont war zu ar c'hranch pa na c'hell ken ar rozel labourat e teu tri gant ar planken – ar planken a zo eunn troad koat stag out-han enn he greiz hag eun toull e pep penn dezhan. Enn toullou-ze e vez lakeat kerdign, unan e pep penn dezhan, drez-ho daou zen a denn war ar plankenn a zo dalc'het sounn gant eun trede krog e kreiz skubat ar planken-ze hag evel-se e vez kaset ar

greun er c'hranch war lerc'h ar rozellou hag ar planken e vez ar skuberien gant balaennou-bezo (au singulier *eur valaen-vezo*).

Addition à l'article *freill*, p. 215 :

***Ar freill* (le fléau) e Kastel ha wardro (Ht Léon)** – Ar freill a zo e daou dam : ar *fust* hag ar *walenn*. Ar fust a vez haleg peurvuia ha gwechall a veze turniet ar walenn gwechall dero a zo brema peurliesa enn houarn – war benn ar fust e vez ar *penngap* braz, hag e penn ar walen ar penngap bihan – ar penngap braz a vez great gant *ounn* (frêne) hag ar penngap bihan gant hunvlac'h. Ar penngap bihan a vez staget oc'h ar walen zero pe houarn gant *lignen* (lignen zo neud lin frotet gant pek kereour) – Ar penngap braz a vez staget oc'h ar fust elleac'h men deuz daou *goch* gant eul leren hanvet korreen a vez tremenet dre bevar doull kartardet war benn ar fust e kreiz ar c'hochou evit gallout trei hep gallout distaga na mont kuit – Ar walen lakeat er ennhi gant an den a laka ar penngap braz da drei war benn ar fust – ar fust hag ar walen a rank beza staget gant eul leren grevoc'h a rear ar *c'houbl* anezhi ; eul leren eo hag a ra teir zro e lagad ar penngap braz hag e lagad ar pengap bihan.

Addition à l'article *medi* «moissonner», p. 446 :

Ar medi – An ed a vez *medet* (trouc'het) a zrammou (pe a *zournadou* ar c'hempenna eo pe a *strop*) (à tour de bras comme pour faucher l'herbe). Eun dramm ed a zo diou pe deir dournad ed ennhi. Diou zramm-ed a zo enn eur vandosen (= malan en corn.) – ar mandos a vez lakeat a zemen kroaz. Daouzek mandosen enn eur zamm kroaz. Diou ha diou e vezont kroazet – ha da ziveza e vez lakeat diou vandosen enn ho zav e diou gazel (kazel, branche, ou mieux l'angle droit formé par les branches de la croix) da harpa ar zamm a bep tu – Samm-kroaz en deuz peder gazel – Eur seurt semen all a zo hag a rear savadennou anezho. Ar zavaden a zo rond hag enn-hi ive 12 mandosen. An ed medet, endrammet, mandoset ha sammet a vez goude digaset d'ar gear gant ar c'har ha *kakuadet* (berniet) d'enn dro d'al leur araok ma tigor an dourna gant ar freillou.

Bernard Tanguy
C.N.R.S. - C.R.B.C.

Valeur de l'«élément» Coati- dans la toponymie finistérienne

Un certain nombre de toponymes finistériens semble présenter comme premier élément un terme *Coati-*, mais celui-ci n'est pas attesté lexicalement. Comme dans beaucoup de cas le second élément est un anthroponyme, on pense alors tout naturellement à un composé de *Coat-ti* «le bois de la maison». Supposition hâtive que ne vient pas confirmer l'examen des formes anciennes.

Dans un tiers des cas, le terme initial est bien le terme *koad* «bois», noté dans sa graphie ancienne, auquel s'est agglutiné un second élément présentant à l'initiale l'une des consonnes *T-*, *H-* ou *D-* suivi de la voyelle *-i-*. Le jeu des «liaisons» de la linguistique bretonne a fait que ce second élément renforce le *-d* final de *koad* en *-t* d'une part, lui-même évoluant en *ti-* d'autre part. Pour résumer, écrivons :

koad suivi de *Ti-* devient *koati-* ;
koad suivi de *Hi-* donne aussi *koati-* ;
koad suivi de *Di-* évolue aussi en *koati-*.

Le relevé des formes anciennes est donc fort utile pour définir le second élément du composé.

1. *koad-Ti-*

Cette composition apparaît dans les toponymes

– **Coatibilic** en Châteauneuf-du-Faou (*Coattibidic* en 1673) dont le second élément pourrait être un anthroponyme ***Tibidic*** et hypocoristique en *T-* de ***Ibidic***, nom du saint éponyme de *Landibilic* en Plogonnec (*Lanybidic* en 1426) formé sur le radical *eb* «cheval» avec suffixation en *idig-* (du vieux breton *-etic*).

– **Coatilichen** en Trézilidé, *Coatirizien* en 1687, lequel est formé avec l'anthroponyme ***Tirizien*** issu d'un ancien **Torithgen*.

– **Coatiliou** en Loqueffret, *Coatillieau* en 1682, formé vraisemblablement avec l'anthroponyme ***Teliaw*** évolué en *-tiliaw* puis *-tiliou*. C'est le nom du saint éponyme de Landeleau, paroisse proche.

2. *koad-Hi-*

Elle se montre dans

– **Coatilec** en Plouvorn, *Coattinec* en 1690, dont le second élément serait l'anthroponyme ***Hinec*** issu d'un ancien *Hinoc*, nom d'un prêtre attesté à six reprises comme témoin de chartes de l'abbaye de Redon.

– **Coatilezec** en Pleyber-Christ, *Quoetiraezeuc* en 1334, formé avec le qualificatif *hiraezeg* «nostalgique», peut-être à l'origine d'un anthroponyme disparu.

– **Coatilin** en Tréflaouénan, *Coetelen* en 1534, pourrait présenter le nom ancien *Helen* comme second élément.

– **Coatiliou** en Collorec, *Coteliou* en 1695 et, en Pleyben, *Coetheliou* en 1540, lesquels sont formés avec l'anthroponyme ***Hiliou***, variante de ***Héliou***, de *hael* «noble, généreux».

– **Coatilouarn** en Plounévézel, *Coetelouarn* en 1472, lequel comprend l'anthroponyme ***Hélouarn** disparu mais attesté à dix-neuf reprises dans le cartulaire de Redon sous la forme *Haelhoiarn* (de *hael* «noble, généreux», et *hoiarn* «fer»).

– **Coatimon** en Plomelin, maladroitement rebretonnisé en **Koad-Timon**, *Coithemon* en 1426, formé avec l'anthroponyme **Hémon**.

3. *koad-Di-*

Cette association se retrouve dans

– **Coatidreun** en Plougourvest, *Coatdidreu* en 1652, **Coatidreux** en Ploudaniel, *Coatdidreu* en 1669 et **Coat-Ty-Dreux** en Quimper, *Coattydreux* en 1697, formés avec le qualificatif *didreu* «de part en part» ou *didreus* «impénétrable».

– **Coatilès** en Taulé, *Coettiles* en 1661, dans lequel se montre le nom ancien ***Diles*** disparu mais élément de nombreux *Kerdilès* et équivalent au qualificatif ancien *diles* «certain, sans défaut, véritable».

– **Coativy** en Bourg-Blanc, *Coetivy* en 1228, dont le second élément est l'hagionyme ***Dewi*** évolué en ***Divi**.

Restent donc les deux autres tiers composés eux aussi avec un anthroponyme, mais lequel ne présenterait ni *Ti-*, ni *Hi-*, ni *Di-* à l'initiale. L'examen des formes anciennes se montre donc très utile. Ces toponymes sont :

– **Coatival** (*Coetyrioal* en 1630) en Brasparts ;

– **Coatiborn** (*Cotiborn* en 1680), **Coatifitel** (*Coathuitel* en 1681), **Coatigaor** (*Coetigaor* en 1655), **Coatigoff** (*Coetigoff* en 1655), **Coatigrac'h** et **Coatiliger** (*Coettiliger* en 1655) en Châteaulin ;

– **Coaty** en Dirinon et en Plounévez-Lochrist ;

– **Coat-Ty-Bescond** (*Coztyenbescont* en 1543) et **Coat-Ty-Ogant** (*Coativogan* en 1512) en Guilers ;

– **Coatydéniel** (*Coatudeniel* en 1676) en Milizac ;

– **Coatigariou** (*Coatiriou* en 1679) en Henvic ;

– **Coatigoff** (*Coatirgoff* en 1672) et **Coatiffinec** (*Coativinec* en 1715) en Plomodiern ;

– **Coatilaon** en Plougonven ;

– **Coativellec** (*Coztybealec* en 1484, *Coetivellec* en 1441) en Plougourvest ;

– **Coatibars, Coatiguinou** (*Coatiguenou* en 1684) et **Coatilohou** en Plouider ;

– **Coatiscoul** (*Coetyscoul* en 1426) en Quimerc'h ;

– **Coativoric** (*Coetivoric* en 1536) et **Coatifloury** (*Couetfloury* en 1604) en Rosnoën ;

– **Coatigonan** (*Coztigonan* en 1572, *Coetigonan* en 1678) et **Coatigrac'h** (*Coztyangro(a)ch* en 1572) en Saint-Coulitz ;

– **Coatirouz** (*Coatroux* en 1649) en Saint-Frégant ;

– **Coat-Rioual** (*Cozty Rivoal* en 1482, *Coatirioual* en 1563) en Saint-Vougay ;

– **Goutilac'h** (*Coettileach* en 1678) en Langolen.

L'étude des formes anciennes montre que l'«élément» *Coati-* résulte de l'évolution d'un ancien *Cozty* attesté dans les graphies du XVe siècle à *Coety-*, forme qui apparaît dès le XVe siècle même (1426, 1441) et se maintient jusqu'au XVIIe siècle (1655, 1678) avant de subir elle-même l'évolution de *Coet-* à *Coat-* comme le terme moyen-breton *coet* «bois». Certains relevés ne remontent qu'au XVIIe siècle, mais la comparaison avec les autres lieux autorisent cette hypothèse. On notera que les deux toponymes **Coaty** dont les formes anciennes font défaut présentent cette même évolution sans pour cela comporter un second élément, en l'occurrence un anthroponyme. Ils apparaissent donc comme variante des **Cotty**. On ne peut cependant être certain de leur véritable évolution. Est-ce celle étudiée ci-dessus ou ont-ils subi la diphtongaison de *-o-* à *-oa-* ?

On reconnaît respectivement les anthroponymes ***Rivoal***, ***Born***, ***Huitel***, ****Gaor*** (cf. le diminutif ***Gaffric***), ***Goff***, le terme *grac'h* pour *gwrac'h* «vieille femme» courant dans les **Kergroac'h** ou **Kergrac'h**, ****Liger*** à rapprocher de saint ***Léger***, ***Bescond***, ***Maugan*** adouci en *Ogan*, ***Déniel***, ***Riou*** confondu avec ***Cariou***, ***Ivinec***, ***Bellec***, ***Bars***, ***Guénou***, ***Lohou***, ***Scoul***, ***Moric*** adouci en *-voric* (cf. le patronyme moderne ***Meuric***), ***Floury***, ***Conan*** adouci en *-gonan*, ***Roux*** et ***Rioual***.

La consonne *z* prononcée [s] devant *-t* dans le composé *Cozty* a chuté lorsqu'il n'était pas suivi d'un autre élément (ici un anthroponyme). La même évolution s'est faite avec le surnom ***Cozden*** devenu le nom de personne moderne ***Cot(t)en***. Mais dans l'autre cas, ce *-z-* a, dans un premier temps, donné *-e-* [e] puis *-a-* probablement par homophonie avec le terme *coet* qui a passé à *coat* au XVIIe siècle, au moins dans les graphies.

Cette évolution de *-z-* à [e] n'est pas isolée dans l'évolution du breton mais restait attestée jusqu'ici dans les emprunts faits au latin dont voici quelques exemples :

latro > *ladr* > *lazr* > *laezr* > *làer* «voleur» ;

patronus > **padron* > *pazron* > *pàeron* «parrain» ;

l'anthoponyme *Petronem* > *Pedron* > *Pezron* > *Péron* ;

le nom de baptême vieux-breton *Gratlon*, dont l'élément *grat* «grâce» est issu du latin *gratia* de même sens, donne en ligne directe *Gradlon*, puis *Grazlon*, *Graelon* et *Grallon* (cf. l'anthroponyme moderne ***Gralan***).

Cette évolution, qui s'est faite par étapes, affectait donc la consonne *t* placée devant une consonne liquide (*r* et *l*) qui s'adoucissait en *d* en vieux breton ; celle-ci faisait de même et donnait *z* en moyen breton puis *e* en moyen breton tardif. Dans le cas de *Cozty-* > *Coety*, la consonne suivant le *-z-* est dure.

Pour terminer, on ne manquera pas de signaler l'évolution inverse de *coat* à *coz-*, vraisemblablement après réduction de la diphtongue. L'exemple de **Coatméal**, nom d'une commune située en Léon, est bien connu ; le nom est prononcé /kozmeal/ en breton. Si celui de **Costudel** en Saint-Hernin reste à l'état de supposition, peut-être d'un ancien **Coat-Tuder* (cf. **Rostudel** en Crozon, anciennement *Ros Tuder* vers 1050), plus probant est celui de **Coscamec** en Saint-Ségal (*id.* en 1648, mais *Coetguamet* en 1582).

Albert Deshayes

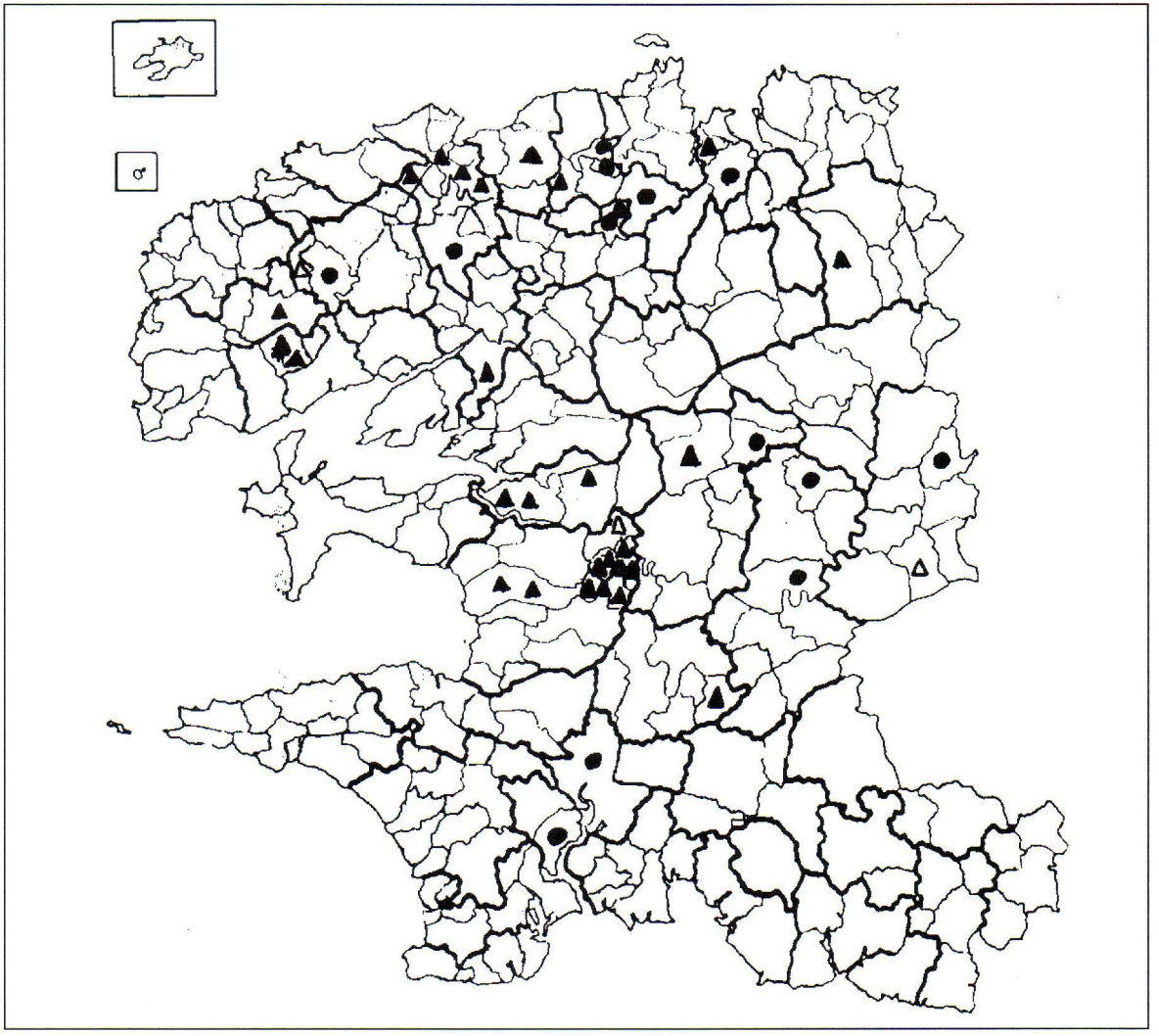

● : toponymes formés sur **koad**
▲ : toponymes issus d'un ancien **Cozty-**
△ : toponymes marquant la réduction de **koad** à /kos/

Carte 1. - Les toponymes en **Coati-** dans le Finistère.
On notera leur fréquence dans le Léon et à
Châteaulin et dans les communes environnantes.

La valeur du /f/ en toponymie

Dans le système consonantique breton, la consonne *f* ne note, *a priori*, que des mots ne commençant lexicalement que par cette consonne ou des substantifs dont la lettre initiale est *p-* et qui ont subi la spirantisation : *penn* «tête», *ma fenn* «ma tête» ; *pesk* «poisson», *tri fesk* «trois poissons», ..., soit après les possessifs **ma** «mon, ma, mes», **he** «son (à elle), sa, ses» et **o** «leur(s)» et les cardinaux **tri/teir** «trois», **pewar/peder** «quatre» et **naw** «neuf».

L'examen minutieux des toponymes montre que plusieurs d'entre eux présente à l'initiative du second élément un *-f-* dont la valeur diffère parfois de [f]. Observons de plus près chacun d'eux.

1. Ce *-f-* note un *C'hw-*

Ce groupe de consonnes est prononcé [f] en pays bigouden mais parfois au-delà. La notation par *-f-* est donc régulière.

Elle se rencontre dans

– **Brumphez** en Crozon (*Brenchuez* en 16??, *Brenfez* en 1694) et dans **Brumphuez** en Plozévet (*Brenhuez* en 1514) formé avec le terme *c'hwezh* «souffle ; odeur» ;

– **Coatifitel** en Châteaulin (*Coathuitel* en 1681) où se montre le patronyme **Huitel**, du breton *c'hwitell* «sifflet» ;

– **Flibéré** en Plouhinec (*Huiblere* en 1540) de sens incertain, ici en premier élément de composé ;

– **Kerfildro** en Plozévet (*Kerhuildereau* en 1613) ; le composant est ici le terme *c'hwilderw* «hanneton» ;

– **Kerfest** en Concarneau (*Kerhuez* en 1744) ; le composant est aussi le terme *c'hwezh* (voir ci-dessus).

2. Ce *-f-* note un *Gw-* adouci

Le groupe *Gw-* s'adoucit normalement en *w-* prononcé [v] et noté -v- en toponymie mais parfois en *c'hw-* noté -hu-, [hy] par aspiration, dans les exemples anciens. De ce fait, il subit le même traitement que les composants en *C'hw-*.

On citera les toponymes

– **Kerfendal** en Plouhinec, *Kervenal* en 1669 : le composant en est le patronyme ***Guénal*** issu de ***Uuinhael***, nom que portait le second abbé de Landévennec ; la forme savante de ce nom est **Gwennael**. Le saint est l'éponyme de *Saint-Guendal* en Douarnenez, de *Saint-Guénal* en Elliant, ..., le patron d'Ergué-Gabéric, de Bolazec.

– **Kerfénec** en Poullan, *Kervénec* en 1691 : le composant est sans doute le patronyme ***Guénec*** lequel procède d'un ancien ***Uuinoc***. C'est aussi le nom du saint patron de Plouhinec, l'éponyme de *Lanvénec* en Lanrivoaré, de *Saint-Vennec* en Combrit et en Coray, le titulaire de l'ancienne chapelle dite *Saint-Vinoc* en Mahalon.

– **Kerfédé** en Loctudy procède d'un ancien *Keranhuedez* (1494) ; le second élément *anhuedez* est à rapprocher du terme *alc'hweder* «alouette» prononcé [a'lfe : dɛ] en basse Cornouaille. La syllabe initiale a été assimilée à l'article *an* et inaccentuée a subi la syncope (cf. le patronyme ***Le Huédez***).

– **Kerfern** en Plonévez-Porzay (*Kerhuern* en 1610) et en Plouénan (*Kerhuern* en 1447) dont le composant serait le terme *gwern* «marais» plutôt que *huern* «conteste».

– **Kerfinous** en Trégourez (*id.* en 1501) pourrait comporter le qualificatif *c'hwenus* «sujet aux puces» comme second élément.

Dans **Kerfuennec** en Pluguffan, forme évoluée d'un ancien *Kerguezennec* (1426), le *-u-* s'est maintenu.

Parfois le groupe *Hu-* initial subit la même évolution par suite de l'aspiration du *H-* initial. C'est vraisemblablement le cas pour **Kerfilin** en Saint-Jean-Trolimon (*id.* au XVIIe siècle) qui pourrait présenter l'ancien anthroponyme ***Huelin*** attesté dans une charte du cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé. Cela supposerait le passage par **Kerhuilin.*

3. Ce *-f-* provient d'un *M-* lénifié

C'est le cas pour **Kerfelgar**, village en Ploudaniel (*Kervelgar* en 1549) dont le composant est l'anthroponyme ***Maelgar*** attesté à trois reprises dans le cartulaire de Redon.

4. Ce *-f-* provient d'un *B-* lénifié

Ainsi **Kerfélest** en Plonéour-Lanvern (*Kerfelost* en 1494) et **Kerfélès** en Mellac (*Kerfelest* en 1734) se rattachent plus vraisemblablement au terme *belost* «croupion, croupière» qu'à *felestr* «laminaires».

Le lieu-dit **Kerfénéface** en Plouézoc'h se notait en 1543 *Kerybenefacze* ; la lettre *-y-* non accentuée a donc subi la syncope.

5. Ce *-f-* provient d'un *P-*

Cette mutation consonantique appelée ***spirantisation*** se montre en toponymie lorsque le terme initial est *penn* «bout, sommet, extrémité».

Ainsi les termes *palud* «palue», *pont* «pont», *poull* «flaque d'eau, mare», son diminutif *poullig* et *prad* «pré» deviennent

– *falud* dans **Penfalut** en Fouesnant (*id.* en 1576),

– *font* dans **Penfond** en Crozon (*Penfont* en 1426) et en Plomeur (*Penfont* en 1536) et dans **Penfont** en Plomodiern (*id.* en 1639),

– *foull* dans **Penfoul** lequel se montre à huit reprises,

– *foullig* dans **Penfoulic** en Fouesnant (*Penfoullic* en 1426),

– *frad* dans **Penfrat** qui apparaît à vingt-huit reprises et dans le pluriel dialectal *prajoù* > *-frajou* dans **Penfrajou** en Plovan.

Dans son *Vieux breton. Éléments d'une grammaire* (p. 203), Léon Fleuriot faisait remarquer que «cette mutation s'est produite avant la seconde moitié du VIe siècle en principe après des mots qui se terminaient en brittonique antique par *-s*», ce qui était le cas de *penn*, *pennos*. Ce phénomène linguistique est donc un moyen de datation des toponymes. Ceux-ci remonteraient donc au haut Moyen Âge.

Mais après un premier élément féminin comme *kêr*, cette consonne s'adoucit normalement en *-b-*. Il arrive pourtant que ce *P-* évolue en *-f-*. Nous pouvons, en ce cas, avoir affaire à un toponyme très ancien de formation avec seconde lénition, soit *p* > *b* > *v* [f] mais les relevés trop récents ne viennent pas confirmer cette hypothèse ou à une mutation consonantique abusive comme dans le terme *leurzi* «sol (de maison)» alors que l'on s'attendrait à *leurdi* (de *leur* «aire» et *ti* «maison»). Se rattachent à ce cas les **Kerfuns** de Pleyben et de Plobannalec (*Kerfeuns* en 1832).

Albert Deshayes

DOCUMENTATION

Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1993)*

par Chantal Guillou, Hélène Gombert, Tanguy Daniel

Manuels généraux et sciences auxiliaires de l'histoire

Ouvrages et articles généraux

1 BOULAIRE (Alain). La Bretagne maritime de 1492 à 1592, dans *La France et la mer au siècle des grandes découvertes*. Paris, Libr. J. Taillandier, 1993, 22 cm, p. 155-161, ill.

2 BREKILIEN (Yann). Histoire de la Bretagne. Paris, éd. France-Empire, 1993, 392 p.

3 CROIX (Alain). L'âge d'or de la Bretagne, 1532-1675. Rennes, éd. Ouest-France, 1993, in-8°, 570 p., cartes, graphiques. (Collection Histoire de la Bretagne).
Bibliographie, p. 541-543. – Index, p. 545-561.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 58, avril 1994, p. 52).

4 FAVEREAU (Francis). Bretagne contemporaine : langue, culture, identité. Morlaix, éd. Skol Vreizh, 1993, 21 cm, 224 p., ill.
Préface de Michel Denis. - Bibliographie, p. 9.

5 FÉLIX (Bernard). Des légions romaines aux saints bretons. Spézet, Coop Breizh, 1993, 21 cm, 126 p.
Bibliographie, p. 123-124.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 52, juillet 1993, p. 51-52).

6 GALLIOU (Patrick), JONES (Michael). Les anciens Bretons. Des origines au XVe siècle. Paris, A. Colin, 1993, in-8°, 251 p., ill. (Collection Civilisations).
Traduction de l'ouvrage paru en anglais, en 1991, sous le titre *The Bretons*.
Bibliographie, p. 249-251.

7 HÉLIAS (Pierre Jakez). Images of Brittany. Châteaulin, éd. d'art Jos Le Doaré, 1993, 26 cm, 134 p., ill.
Collaboration de Serge Duigou. Illustrations de Dominique Le Doaré et de Daniel Soret. Traduction de Jean-Paul Trude.

8 KERHERVÉ (Jean). [Compte rendu de] G. MINOIS, *Nouvelle Histoire de la Bretagne*, 1992. *ArMen*, n° 51, mai 1993, p.60-61, ill.

9 Le Finistère. S.l.n.d. [1993], éd. du Bastion, in-8°, 290 p., ill.
Réédition en un volume de trois publications du XIXe siècle sur le Finistère :
1°) Guide pittoresque du voyageur en France par une société de gens de lettres, de géographes et d'artistes. S.l., 1838, p. 7-179.
2°) Atlas national. Département du Finistère. S.l.n.d. [vers 1866], p.181-256.
3°) La France pittoresque de l'Ouest. Histoire et géographie des provinces et des départements qu'elles ont formés, par Alexis-M. G., membre des Sociétés de géographie de Paris, de Bruxelles, d'Anvers. Socio corresponsal de la Sociedad geografica de Madrid, etc. Auteur de la *France coloniale illustrée*, etc. S.l.n.d. [vers 1891], p.257-290.

10 LE NABOUR (Éric). Bretagne : lieux sacrés et initiatiques. Paris, éd. Dervy, 1993, 18 cm, 127 p., ill. (Chemins de l'harmonie).
Index des noms cités, p. 124-125.

---

* Les auteurs remercient particulièrement M. Eugène Kerbaul, qui a aimablement fourni de précieuses références, et Mlle Yvette Heurté, qui a bien voulu dépouiller les bulletins paroissiaux.

11 LE NAIL (Bernard). Bretagne, pays de mer. Le patrimoine maritime breton. Paris, Hachette, 1993, 32 cm, 240 p., ill. (Les pays de France).
Bibliographie, p. 234-235. – Index, p. 236-238.
Illustrations de Philip Plisson.

12 MALTE-BRUN (V.-A.). Le Finistère au XIXe siècle. S.l., éd. J.-P. Gisserot, 1993, 26 cm, 32 p.
Extrait de *La France illustrée*, publiée de 1879 à 1884 par Victor Adolphe Malte-Brun. Illlustrations d'origine et dessins d'Albert Robida.

13 MALTE-BRUN (V.-A.). La Bretagne au XIXe siècle. S. l., éd. J.-P. Gisserot, 1993, 26 cm, 128 p., ill.

14 POISSON (Henri), LE MAT (Jean-Pierre). Histoire de Bretagne. Spézet, Coop Breizh, 1993, 25 cm, 8e éd., 493 p.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 61).

15 QUÉNIART (Jean). [Compte rendu de] Y. LE GALLO, Le Finistère de la Préhistoire à nos jours, 1991. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100/2, 1993, p. 233-235.

16 SECHER (Reynald), LE HONZEC (René). Histoire de Bretagne. Tome 2. 830-1341. Rennes, E.R.S., 1993.
(Compte rendu par J.-P. LE MARC, *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 mai 1993, p. 5).

Géographie

17 ANNEZO (J.-P.), PLUSQUELLEC (Y.), HAMON (J.). Entre baie et presqu'île : les oiseaux de l'Aber. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 29-34.

18 ARZEL (P.). La ressource algale du pays bigouden. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 385-392.

19 BEAULIEU (François DE). Comment faire des talus. *ArMen*, n° 50, avril 1993, p. 34-45.

20 BEAULIEU (François DE), MONNAT (J.-Y.), JONIN (Max), GARNIER (Gérard). La réserve de Goulien (Cap-Sizun). *Penn-ar-Bed*, n°151, décembre 1993, 32 p.

21 BEDRI (Hervé). Pierres, espace et imaginaire. Étude sur les murets de clôture en pierres de taille et l'aménagement des jardins avec des pierres naturelles à Guilers (Finistère). S.l., s.n., 1993, 30 cm, 114 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

22 BODÉRÉ (J.-C.), HALLÉGOUËT (B.), YONI (C.). Érosion et protection des côtes entre Penmarc'h et l'Odet. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régio-nale, 1993, 24 cm, p. 295-306.

23 CLÉAC'H (Annick), PIRIOU (Nicole). Le littoral bigouden : un enjeu pour l'urbanisation. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 345-354, ill.

24 DESDOIGTS (J.-Y.). La protection des sites dans le pays bigouden. *Actes du colloque « Le pays bigouden à la croisée des chemins »* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 239-248, ill.

25 FILY (Nadine). Le parc naturel régional d'Armorique (création, objectifs et réalisations d'une structure de développement local, 1969-1992). Brest, s.n., 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

26 FLATRÈS (Pierre). Structures d'habitat et structures agraires traditionnelles du pays bigouden rural. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 365-371.

27 HALLÉGOUËT (Bernard). Élaboration des paysages armoricains. Rôle des données structurales et de l'évolution géomorphologique. *Penn-ar-Bed*, n° 148-149, mars-juin 1993, p. 18-31.

28 JOANNE (Adolphe). Géographie du département du Finistère. Paris, Hachette, 1993.
Réédition de l'ouvrage publié en 1878.

29 LE MOAL (Y.). Deux sites majeurs en pays bigouden : le sud de la baie d'Audierne et la rivière de Pont-l'Abbé. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 281-286, ill.

30 LE MOAL (Y.), GLÉMAREC (M.), LE GUELLEC (C.). Valeur écologiste de l'interface terre-mer prise en compte par le S.M.V.M. du Sud-Finistère. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 257-262, ill.

31 PÉRON (Françoise). Des îles et leurs enfants. Les cartes des collégiens du Ponant. *ArMen*, n° 55, novembre 1993, p. 37.

32 PÉRON (Françoise). Des îles et des hommes : l'insularité aujourd'hui. Rennes, éd. Ouest-France, 1993, 23 cm, 287 p.
Bibliographie, p. 273-279.

33 PRIMET (J.). Le schéma de mise en valeur de la mer de la pointe du Raz à l'Odet. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 249-255.

Voir aussi le n° 45 (cartographie).

Archives et bibliothèques

34 CAILLET (Pierre). Archives nationales. Comité des recherches de l'Assemblée nationale. 1789-1791. Inventaire analytique de la sous-série D $^{xxix\ bis}$. Paris, Archives nationales, 1993, in-8°, 941 p.

Avant-propos par Jean Favier. Index, p. 741-938. Nombreuses cotes concernant le Finistère.

35 DANIEL (Chantal). Archives départementales du Finistère. Chartrier de Kerouzéré. Quimper, Archives du Finistère, 1993, in-8°, 179 p., ill.

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 151 J (Archives de Kerouzéré) et de la sous-série 16 B (juridiction de Kerouzéré-Trongoff).

36 GALLAND (Bruno) [et collab.]. Archives nationales. Les sources de l'histoire du cheval dans les archives publiques françaises. Paris, Archives nationales, 1993, in-8°, 182 p.

37 GIRAUD (Sylvie), LEJEUNE (Anne), PIERRE (Daniel). Archives nationales. Equipement hydraulique de la France préindustrielle. 1802-1865. Inventaire des travaux sur cours d'eau. F^2 I 901 à 962. Paris, Archives nationales, 1993, in-8°, 254 p., ill.

Avant-propos par Jean Favier. Documents signalés concernant Le Faou (moulin à blé, 1854), Guilers (barrage de Kerlouët, 1826), Ploumoguer (moulin à farine, 1822), Port-Launay (moulin de Kerstrat, 1820), Quimper (destruction d'ouvrages, 1826-1827), La Roche-Maurice, (moulin à farine et à huile, 1821), Santec (dunes, 1823).

38 MARC (Frère). Levraoueg Sant Gwenole. La bibliothèque de l'abbaye de Landévennec. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 49-52.

39 PEYRONNET (Georges). Les sources documentaires anglaises de l'histoire médiévale de la Bretagne (suite et fin). *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100, n° 1, 1993, p. 19-26.

40 WANNER (Françoise). Inventaire des archives du manoir de Kernault (Mellac). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 62 p. + 371 p.

Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 45 (catalogue des cartes anciennes de la Bretagne).

Bibliographies et dictionnaires

41 DANIEL (Chantal). Périodiques régionaux. Finistère. *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIX, n° 203, juillet-décembre 1993, p. 412-418.

Bibliographie des articles d'histoire religieuse publiés pendant l'année 1992.

42 DEFRANCE (Yves). Bibliographie. Ethnologie en Bretagne, 1980-1990, dans *Imaginaires en Bretagne*, Actes du séminaire de la section ethnologie, 7 novembre 1992, Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1993, 21 cm, p. 95-163, ill.

43 GUILLOU (Chantal), DANIEL (Tanguy). Bibliographie annuelle de l'histoire du Finistère (année 1990). *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 525-570.

44 OGÉE (Jean-Baptiste). Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Éd. Res universis, 1993.

4e édition, après celle de 1778, 1843-1853 et 1979.

45 PINOT (Jean-Pierre). Cartes générales gravées de la province de Bretagne antérieures à 1790. Catalogue. Rennes, Institut culturel de Bretagne, 1993, 30 cm, 166 p., ill.

Version préliminaire à diffusion restreinte.

Publications de textes et documents

46 CALVET (C.). Lycée de Brest. Année scolaire 1888-1889. Discours prononcé à la distribution solennelle des prix, le 27 juillet 1889. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 55-60.

47 CAMBRY (Jacques). Voyage dans le Finistère. Spézet, Coop Breizh, 1993, 22 cm, XIV-479 p.

Présentation de Roger Dupuy.
Réimpression de l'édition de 1836.

48 COMBOT (Paolig), HUART (Jacques). Un Breton chez les bolcheviks. Morlaix, Skol Vreizh, 1993, 84 p., ill. (Cahier n° 29).

Journal de guerre (en breton, avec traduction en français) de Jean Le Cann, membre de la mission militaire française à Moscou de décembre 1916 à mars 1918.

49 LE FEBVRE (Yves). Introduction à l'histoire des religions. Inédit. *Association des Amis d'Yves Le Febvre. Bulletin* n° 2, 1993, p. 7-14.

50 LEJEAN (Guillaume). Correspondance (1846-1869) : deux républicains bretons dans l'entourage de Lamartine et de Michelet. Paris, éd. Jean Touzot, 1993, 24 cm, 708 p.

Introduction de Charles Alexandre et de Jean-Yves Guiomar.
Préface de Louis Le Guillou.
Index, p. 701-708.

51 LE SCOUÉZEC (Maurice). Journal de Montparnasse et de Bretagne. Brasparts, éd. Beltan, 1993, 300 p.

52 WRIGHT (N.) [éd.]. The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth. V : Gesta Regum Britanniae. Cambridge, Brewer, 1992.
(Compte rendu par Bernard MERDRIGNAC, dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100/2, 1993, p. 235-237).

Historiographie. Biographies

53 BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie). René Quillivic (1879-1969). *ArMen*, n° 50, avril 1993, p. 62-74.

54 BOURGÈS (André-Yves). Deux historiens trégorois au XVIIe siècle : Yves Arrel et Guy Le Borgne. *Trégor, mémoire vivante*, n° 3, 1993, p. 40-51.

55 CASTEL (Yves-Pascal). Le chanoine François Falc'hun, prêtre et professeur de celtique (1909-1991). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 1993, 30 janvier, p. 5 ; 6 février, p. 6 ; 13 février, p. 5.

56 D. (M.). Nécrologie. Jean Caveng. Adieu l'ami ! *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 novembre 1993, p. 17.
Peintre quimpérois.

57 DUIGOU (Serge). Georges de La Sablière. Un Quimpérois en Alaska. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, 1993, n° 3, avril, p. 7-15 (Le voyage de 1886) ; n° 5, décembre, p. 7-11 (Le voyage de 1889).

58 GIRAUDON (Daniel). *Kenavo*, Jules Gros (1890-1992). *ArMen*, n° 49, février 1993, p. 64, portrait.

59 Le décès du frère Visant Séité. Un militant de l'enseignement du breton. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 décembre 1993, p. 4.

60 PICHAVANT (René). Édouard Paulet, personnage d'exception. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 151-156.

61 QUELLEC (Bruno). 1514. Alain Bouchart et les Grandes chroniques de Bretaigne : les révélations d'une œuvre sur un auteur témoin de son temps. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 106 p., ill.
Bibliographie, p. 102.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Colloques et congrès

62 ASSOCIATION DE PROMOTION DU PAYS BIGOUDEN, REVUE CAP-CAVAL, DYNAMIQUE ET GESTION DES ESPACES LITTORAUX (U.R.A. 904), CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE. Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins» (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, 537 p., ill.
Supplément spécial au n° 17 de la revue *Cap-Caval*. – Avant-propos de Nicole Piriou.

Musées et expositions

63 ABJEAN (Philippe). Une exposition sur René Quillivic, sculpteur, graveur. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 février 1993, p. 26, ill.

64 ABJEAN (Philippe). Saint-Pol-de-Léon. Maison prébendale : les balbutiements d'un musée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 mai 1993, p. 23, ill.

65 ABJEAN (Philippe). Ferme-musée du Léon à Tréflaouénan. Un siècle de mémoire paysanne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 mai 1993, p. 27, ill.

66 ABJEAN (Philippe). Roscoff. Musée historique de la Seconde Guerre mondiale. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 août 1993, p. 23.

67 Art des villes, art des campagnes en Bretagne aux XVIIe et XVIIIe siècles. Saint-Vougay, Association pour l'animation du château de Kerjean, 1993.
Catalogue d'exposition.

68 À table. Ouzh taol. Affiches alimentaires en Bretagne. Locronan, Conservatoire de l'affiche en Bretagne, 1993.
Catalogue d'exposition.

69 Au musée de Pont-Aven : Jean-Bertrand Pégot-Ogier. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 juin 1993, p. 7, ill.

70 Autour de Delacroix. La peinture religieuse en Bretagne au XIXe siècle. Vannes, éd. Sagemor, 1993, 197 p.
Catalogue d'exposition.

71 BOTTI (Nicolas). Quimper, au musée de la faïence : Seiz Breur ou la modernisation de l'art breton (1923-1947). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 août 1993, p. 19.

72 BOYER (Guy), CHAMPION (Jean-Loup). Mille peintures des musées de France. Paris, Gallimard, 1993, 600 p. (Gallimard-Beaux-Arts Magazine).
Quinze reproductions du musée de Quimper.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 58, avril 1994, p. 53).

73 Breizh. Bretagne. Zwischen keltischen Erbe and französischer Gegenwart, die Bretagne und ihre kulturelle Identität. Kassel, Brüder Grimm Museum, 1993.

Catalogue d'exposition en allemand. Présentation de la culture bretonne à propos de la correspondance de La Villemarqué avec les frères Grimm.

74 BRIARD (J.) [dir.]. Le guide des musées de Bretagne. Éd. Horvath, 1993, 240 p.

75 CARIOU (André), PHILIPPON (J.-P.). Réouverture du musée des Beaux-Arts de Quimper. *Revue du Louvre*, 1993, p. 7.

76 CARIOU (André). Le musée des Beaux-Arts de Quimper. Quimper-Paris, Musées et monuments de France, 1993, 128 p.

77 CASTEL (Yves-Pascal). Landerneau et ses orfèvres. Retour sur une exposition. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 octobre 1993, p. 6, ill.

78 «Dis, Monsieur, c'est quoi une fibule ?». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 août 1993, p. 7.
Exposition «Rome face aux Romains», à Daoulas.

79 Émile Bernard. Nîmes, Musée Balore, 1993.
Catalogue d'exposition.

80 Exposition sur Victor Segalen, un Brestois orientaliste. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 février 1993, p. 9, ill.

81 Fenêtres sur cour. Les manoirs en Bretagne de 1380 à 1600. La Roche-Jagu, 1993.
Catalogue d'exposition, 13 juin-1er novembre 1993.

82 Gauguin et l'école de Pont-Aven, 1993.
Catalogue d'expositions (en japonais) organisées dans plusieurs villes du Japon.

83 Gauguin et ses amis peintres en Bretagne, Pont-Aven, Le Pouldu. Saint-Benin (vallée d'Aoste, Italie), Museo archeologico regionale, 1993.
Catalogue d'exposition.

84 GESTIN (Françoise). Le musée de l'École rurale en Bretagne à Trégarvan. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 45-50.

85 Jean-Émile Laboureur (1877-1943). Pont-Aven, Musée, 1993.
Peintre et graveur. Catalogue d'exposition.

86 Jean-Georges Cornélius (1880-1963) : peintures sacrées. Landévennec, Musée de l'ancienne abbaye, 1993, 21 cm, 47 p., ill.
Catalogue d'exposition.

87 Jean-Julien Lemordant. Quimper, Musée des beaux-arts, 1993.
Catalogue d'exposition.

88 Lansyer. Hommage à Emmanuel Lansyer, peintre, poète et collectionneur (1835-1893). Loches, Musée Lansyer, 1993.
Catalogue d'exposition.

89 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Musée départemental breton. Sept boîtes de fer blanc pour un carnet de route... En 1843, François-Hippolyte Lalaisse découvre les costumes bretons... *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 avril 1993, p. 18-19, ill.

90 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). «Trésors» des églises concarnoises. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 juillet 1993, p. 16, ill.
Exposition à la chapelle de la Trinité.

91 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Une exposition Jean Deyrolle à Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 août 1993, p. 15, ill.

92 LE MENN (C.). Musée du Léon. Conserver et animer le patrimoine local. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 8 mai 1993, p. 16.

93 LE MEUR (Pascal). Musée de Brest, 1875-1941. [Rennes, Université de Haute-Bretagne, 1993], 2 vol. 21 x 29,7 cm, 309 p.
Mémoire de maîtrise déposé aux Archives municipales de Brest.
T. I : texte. T.II : annexes. Bibliographie, p. 392-406. Index, p. 387-391.

94 Les Nabis, 1888-1900. Paris, Galeries nationales du Grand-Palais - Zurich, Kunsthaus, 1993.
Catalogue d'exposition : Maurice Denis, Georges Lacombe, Paul Sérusier, Jan Verkade.

95 Mathurin Méheut. Foires et marchés en Bretagne. Lamballe, Musée Mathurin-Méheut, 1993.
Catalogue d'exposition.

96 MONNIER (Jean-Laurent). Le Musée de préhistoire finistérienne à Penmarc'h, au carrefour des sciences. De la recherche à la valorisation actuelle et touristique du patrimoine archéologique. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 51-62.

97 Musée départemental breton. Le costume breton en 1844-1845 d'après les dessins et aquarelles de F.-H. Lalaisse. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 avril 1993, p. 13, ill.

98 Musée des Champs de Saint-Ségal. Quand la pomme de terre était un produit exotique. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 août 1993, p. 10.

99 Onlookers in France. Irish realist and impressionist painters. Crawford, Municipal Art Gallery, 1993.
Catalogue d'exposition.

100 PHILIPPE (J.). Plomelin, au Cercle de recherches. Une expo pour le vingt-cinquième anniversaire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 octobre 1993, p. 17, ill.

101 PLOUARZEL (Guy). A propos des chefs-d'œuvre de la fondation Barnes, ou de Cézanne à Matisse au musée d'Orsay... Albert C. Barnes et la Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 octobre 1993, p. 8, ill.

102 PUGET (Catherine). Alcide Le Beau (1873-1943). Pont-Aven, Musée, 1993, 30 cm, 16 p., ill.
Catalogue d'exposition, musée de Pont-Aven, 2 octobre 1992-3 janvier 1993.

103 PUGET (Catherine). Jean-Émile Laboureur (1877-1944). Pont-Aven, Musée, 1993, 30 cm, 32 p., ill.
Catalogue d'exposition , musée de Pont-Aven, 20 mars-2 juin 1993.

104 PUGET (Catherine). Jean Pégot-Ogier (1877-1913). Pont-Aven, Musée, 1993, 30 cm, 72 p., ill.
Catalogue d'exposition, musée de Pont-Aven, 26 juin-27 septembre 1993.

105 PUGET (Catherine). Mela Muter (1876-1967). Pont-Aven, Musée, 1993, 30 cm, 16 p., ill.
Catalogue d'exposition, musée de Pont-Aven, 2 octobre 1993-2 janvier 1994.

106 Rome face aux barbares. Mille ans pour un empire. Daoulas, Centre culturel de l'abbaye de Daoulas, 1993, 30 cm, 207 p., ill.
Catalogue d'exposition.
Introduction de Jean-Yves Cozan. – Préface de Jean-Paul Le Bihan. – Bibliographie, p. 206-207.

107 SANTROT (Jacques). Musée Dobrée. Acquisitions 1993. *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique*, 1993, t. 129, p. 269-288, ill.
P. 281-284 : Hanap médiéval breton à la rose double, œuvre quimpéroise de la première moitié du XVIe siècle (poinçon TS).

108 Sous la tradition de Jean-Marie de Silguy (1785-1864). *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er mai 1993, ill.
Le musée des Beaux-Arts de Quimper.

109 STOFFT (Henri), SEGALEN (Jean), CHARTIER (Nathalie), COUM (Marie-Thérèse), QUESSEVEUR (Anne-Marie). De l'auscultation à l'écoute du cœur fœtal : l'idée novatrice d'un médecin morlaisien, Jacques-Alexandre Le Jumeau de Kergaradec (1787-1877). Morlaix, Bibliothèque municipale, 1993, in-8°, 32 p., ill.
Exposition à Morlaix : hôtel de ville (18 mai-5 juin 1993), hôpital (5 juin-31 août 1993).

110 TROMEUR (Jean). Le musée de la Marine est l'un des joyaux de Paris. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 février 1993, p. 5, ill.

Héraldique et sigillographie

111 BOZEC (A.). Étude d'un groupe héraldique du pays bigouden, 1426, 1444, 1536. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 71-74, ill.

112 BOZEC (André-G.). La noblesse de Plogonnec. Approche héraldique à la fin du Moyen Âge. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, 1993, p. 40-47.

113 CASTEL (Yves-Pascal). Saint-Pol-de-Léon, chapelle du Kreisker. Les armoiries de la clé de voûte au carré de la tour : des grelots ou des molettes ? *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 28 août 1993, p. 5.

114 COAT (Paul). L'histoire des armoiries de Brest. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 août 1993, p. 16.

115 LAUNAY (Jean-Pierre). Primelin : les armoiries officielles de la commune. Une devise : «Fais mieux si tu peux». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 janvier 1993, p. 12, ill.

116 LE BRUN (Bernard). Restauration des blasons de la voûte. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 20-22.
Cathédrale de Quimper.

117 LE MENN (C.). Histoire des armoiries de Brest : rendons à César... *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 septembre 1993, p. 14.
Les armoiries de Brest ont d'abord été celles de Lesneven.

Généalogie et familles

118 BAUDRY (Gilbert). Les seigneurs de Pont-Callec et de La Porte-Neuve. *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient. Bulletin annuel*, 1993, p. 73-104, carte.
Concerne en partie la zone de Riec-sur-Belon, Névez-Nizon, Trégunc, Melgven.

119 HAAS (René). L'origine des Haas de Cornouaille. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 26-31.

120 LANGLE (Hubert DE). Ces Messieurs de Morlaix. Tome I. Les Le Bihan. Versailles, éd. Occimor, 1993, in-8°, 239 p., ill.
Avant-propos de Keranforest.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 mai 1993, p. 5).

Voir aussi le n° 449 (famille Kaigre à Brest).

Toponymie et anthroponymie

121 CASTEL (Yves-Pascal). Découvrir les Côtes-d'Armor avec Bernard Tanguy. *Le Progrès de*

Cornouaille [Le Courrier du Léon], 23 janvier 1993, p. 6.
À propos de la publication du *Dictionnaire des noms de communes, trèves et paroisses des Côtes-d'Armor*, par Bernard Tanguy.

122 DESHAYES (Albert). Villages et lieux-dits. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 32-35.

123 DESHAYES (Albert). Les noms de famille bretons. *ArMen*, 1993, n° 4, janvier, p. 44-47 (Le rang social) ; n° 50, mars, p. 46-49 *(id.)* ; n° 51, mai, p. 46-49 (Les origines guerrières).

124 DESHAYES (Albert). Odet, Steir, Jet. Origine et signification. Études toponymiques. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 55-56.

125 GOURVIL (Francis). Noms de famille bretons d'origine toponymique. Quimper, Société archéologique du Finistère, 1993, in-8°, XLVIII-372 p., 2e éd. revue et augmentée par Albert Deshayes.
Index, p. 333-372.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 octobre 1993, p. 30).

126 KERDREUX (Jean-Jacques). La toponymie nautique du secteur de l'Aber. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 45-48.
Commune de Crozon.

127 LE GALL (Charles). Patronymes bretons, dites-nous qui vous êtes. *Le Lien*, n° 47, 3e trimestre 1993, p. 26-29.

128 LE MENN (Gwennole). Les noms de famille les plus portés en Bretagne (5 000 noms étudiés). Spézet, Coop Breizh, 1993, 256 p.

129 LE MOING (Jean-Yves). Le nom du Trégor et ses formes anciennes. *Trégor, mémoire vivante*, n°3, 1993, p. 3-6.

130 PLONÉIS (Jean-Marie). La toponymie celtique. L'origine des noms de lieux en Bretagne, la flore et la faune. Paris, éd. du Félin, 1993, 21 cm, 247 p.
Bibliographie, p. 245-246.
(Compte rendu dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 mai 1993, p. 13).

131 PLONÉIS (Jean-Marie). Archéologie et toponymie : le cairn de Barnenez. *Le Pays breton*, n° 385, avril 1993, p. 16.

132 PLONÉIS (Jean-Marie). Histoire et étymologie : la quévaise. *Le Pays breton*, n° 386, mai 1993.

133 PLONÉIS (Jean-Marie). Anthroponymie celtique. *Le Pays breton*, 1993, n° 389, septembre (À l'origine des noms bretons : Gwenn) ; n° 390, octobre (Les noms de personnes en vieux breton) ; n° 391, novembre (À l'origine des noms bretons : le fer) ; n° 392, décembre (À l'origine des noms bretons : de la double composition aux noms modernes).

134 PONDAVEN (Per). Nos noms de famille du bas Léon «tels qu'en eux-mêmes enfin...». *Le Lien*, n° 46, 2e trimestre 1993, p. 15-19.

135 TANGUY (Bernard). Les noms de lieux, mémoire du paysage. *Penn-ar-Bed*, n° 148-149, mars-juin 1993, p. 46-60.

Voir aussi le n° 504 (Laninon).

Archéologie

Généralités

136 BERTRAND (Roger). Deux années de prospection-inventaire dans l'ouest du Morbihan et le Sud-Finistère, 1991 et 1992. *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient. Bulletin annuel*, 1993, p. 20-54, carte et plans.
Pour le Finistère, 67 sites inédits dans les communes d'Arzano (5), Bannalec (3), Baye (2), Clohars-Carnoët (2), Guilligomarc'h (2), Locunolé (5), Mellac (5), Moëlan-sur-Mer (10), Névez (4), Pont-Aven (3), Querrien (1), Quimperlé (3), Rédéné (6), Riec-sur-Belon (5), Saint-Thurien (1), Trégunc (6), Tréméven (4).

137 BRADLEY (R.). Altering the Earth. The origins of monuments in Britain and continental Europe. Edinburgh, Society of antiquaries of Scotland, 1993, XVI-150 p.

138 DAIRE (Marie-Yvane). Recherche archéologique sur les îles et le littoral de Bretagne. *Société d'archéologie et d'histoire du pays de Lorient, Bulletin annuel*, 1993, p. 5-10, ill.

139 DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES. Service régional de l'archéologie : bilan scientifique 1992. Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, 1993, 21 x 29,7 cm, 105 p.
Comptes rendus des travaux et recherches archéologiques de terrain en 1992 : à Combrit (Ty-Coq), par Jean-Yves Tinévez, p. 35 ; à Daoulas (abbaye), par Michel Baillieu, p. 35-36 ; à Landévennec (abbaye), par Annie Bardel, p. 36-37 ; à Landévennec (manoir de l'abbaye), par Annie Bardel, p. 38 ; à Melgven (Kerviguerou), par Anne Villard, p. 38-39 ; à Ouessant (Mez-Notariou), par Jean-Paul Le Bihan, p. 39-41 ; à Plobannalec (Quélarn), par Yvan Onnée, p. 41-42 ; à Ploudalmézeau (Portsall-Guilliguy), par Michel Le Goffic, p. 42-43 ; à Plougonvelin (abbaye de Saint-Mathieu), par Michel Baillieu, p. 43 ; à Plouhinec (Ménez-Drégan), par Jean-Laurent Monnier, Bernard Hallégouët, Stéphane Hinguant, p. 44-45 ; à Quimper (cathédrale), par Jean-Paul Le Bihan, p. 46 ; à Quimper (Penancreac'h), par Jean-Paul Le Bihan, p. 46-47 ; à Saint-Évarzec (Le Bourg-Cavardy), par Jean-Yves Tinévez, p. 47.

140 ERAY (Philippe). Paul et Bruno, les conservateurs d'un musée pour le moins inhabituel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 octobre 1993, p. 15, ill.
Paul Marec et Bruno Jonin, spécialistes d'archéologie sous-marine.

141 GIOT (Pierre-Roland). Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1992. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 11-37.

142 JONIN (Bruno). Plongée sur un bateau corsaire. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 24-29.
Navire naufragé le 10 juin 1796 aux Glénan.

143 LE BIHAN (Jean-Paul). Méthodes et techniques de fouille appliquées au site protohistorique de Mez-Notariou à Ouessant. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 10, 1993, p. 163-178.

Voir aussi les n°s 131 (archéologie et toponymie), 357 (A.S.E.B.).

Préhistoire

144 BURL (A.). From Carnac to Callanish. The prehistoric stone rows and avenues of Britain, Ireland and Brittany, New Haven et Londres, 1993, XVI-286 p.

145 CASTEL (Yves-Pascal). Plouguerneau. La découverte récente d'une tombe de l'âge du bronze. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 octobre 1993, p. 6, ill.

146 GIOT (P.-R.). Le massacre des monuments mégalithiques du pays bigouden. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 45-49.

147 KIRK (T.). Space, subjectivity, power and hegemony : megaliths and long mounds in earlier Neolithic Brittany, dans TILLEY (C.). Interpretative archæology, Oxford, Berg, 1993.

148 LANGOUËT (Loïc), BRIARD (Jacques). Meilleurs souvenirs mégalithiques de Bretagne. Rennes, Institut culturel de Bretagne - Association des Travaux du Laboratoire d'anthropologie-préhistoire, 1993, 30 cm, 84 p., ill.
Collaboration de Marie-Yvane Daire. – Préface de Dominique Le Doaré.
Bibliographie, p. 81. – Index, p. 83-84.

149 LE GOFFIC (Michel). Les pierres gravées de Goarem-Kerbilaët en Plonéour-Lanvern (Finistère) et leur contexte méso-néolithique. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 10, 1993, p. 19-32.

150 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Découverte d'un dolmen ? *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 octobre 1993, p. 15, ill.
À Trégunc, à l'entrée du bois de pins de Grignallou.

151 MASSET (Claude). Les dolmens. Sociétés néolithiques et pratiques funéraires en Europe occidentale. Paris, éd. Errance, 1993, 24 cm, 180 p., ill. (Collection des Hespérides).

152 MORZADEC (H.). Pétro-archéologie des céramiques armoricaines du Néolithique à la fin de l'âge du fer. Rennes, Université de Rennes 1, 1993. (Travaux du Laboratoire d'anthropologie, n° 41).
Thèse de doctorat en archéologie et archéométrie, soutenue à Rennes le 9 avril 1993.

153 PATTON (M.). Statements in stone, monuments ans society in Neolithic Brittany. Londres, Routledge, 1993, XIV-209 p.
(Compte rendu par I. KINNES, dans *Antiquity*, vol. 67, 1993, n° 257, p. 935-937).

154 POLLÈS (Ronan). Le tumulus de Renongar en Plovan (Finistère). Étude d'une fouille ancienne de Paul du Chatellier. *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 33-53, 21 fig.

Protohistoire

155 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte d'une stèle ovoïde à Lenverzer. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 21 août 1993, p. 6.
Plouguerneau.

156 ÉVEILLARD (Jean-Yves). «Une stèle anthropomorphe et à double face à Lennon (Finistère)». *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 10, 1993, p. 93-100.

157 GALLIOU (Patrick). Le pays bigouden à l'âge du fer et à l'époque romaine. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 63-69, ill.

158 LE BIHAN (Jean-Paul), ROBIC (Jean-Yves). Un village de transition Bronze-Fer, Mez-Notariou à Ouessant (Finistère), dans *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du bronze en Europe*, Paris, C.T.H.S., 1993, p. 103-116.

159 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les enclos funéraires de Melgven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 juillet 1993, p. 13.
Fouille du site protohistorique de Kerviguerou en Melgven.

160 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Une stèle de l'âge du fer replacée contre l'église de Trégunc. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 octobre 1993, p. 15, ill.

161 MILCENT (Pierre-Yves). Approche du premier âge du fer dans le centre et l'ouest de la France (IXe-Ve siècle av. J.-C.). Paris, Université de Paris-IV, 1993, 47 p. 18 cartes, 4 pl.
Mémoire de D.E.A. d'archéologie.

162 MILCENT (Pierre-Yves). L'âge du fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IXe-IIIe siècle av. J.-C.). *Antiquités nationales*, n° 25, 1993, p. 13-50, 4 fig., 11 pl.

Voir aussi le n° 139 (fouilles de Kerviguerou en Melgven et de Mez-Notariou à Ouessant).

Epoque gallo-romaine

163 CUNLIFFE (Barry). La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'Antiquité. Paris, Picard, 1993.
Traduction en français de l'ouvrage *Greeks, Romans and Barbarians, spheres of interaction*, Londres, Batsford, 1988.

164 LE BIHAN (Jean-Paul). À l'origine de l'urbanisme antique : l'exemple de Quimper , dans *Deux mille ans d'histoire de Vannes*, 1993.

165 LE BIHAN (Jean-Paul). La voie romaine Quimper-Tronoen passait-elle à Ti-Lipig ? *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 48-51.

166 PHILPOTT (Robert A.), REECE (Richard). Sépultures rurales en Bretagne romaine. Actes du colloque «Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale», 1992. Tours, 1993, p. 417-423, ill.

167 ROPARS (J.-M.). La défense de l'Armorique dans les dernières années de l'Empire romain d'Occident, à travers une nouvelle interprétation d'un texte de Grégoire de Tours, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100/1, 1993, p. 3-17.

168 TYMEN (Cathy). Étude du réseau routier antique dans le Cap-Caval. S. l., s. n., 1993, 30 cm, ill.
Bibliographie, p. 188-202.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 157 (pays bigouden).

Moyen Âge

169 GIOT (P.-R.). L'île aux Rats de l'Odet. *Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, 1993, p. 61-62.
Reproduction d'un article précédemment publié dans *A.M.A.R.A.I.*, Bulletin d'information n° 4, 1991, p. 65-67.
Probablement un site utilisé par les Vikings, en face du château de Lanniron, en Quimper.

170 TROMEUR (Jean). Fouilles archéologiques à l'abbaye de Daoulas : de nouvelles avancées dans la connaissance de l'organisation sociale de l'ancienne abbaye romane. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 juillet 1993, p. 6.

Histoire politique

Moyen Âge

171 KERLOUÉGAN (François). La Bretagne, l'Irlande et l'Armorique du IIIe au IXe siècle (le contexte historique et littéraire), dans *Le monde celte en Bretagne. Connaissance des Pères de l'Église*, n° 49, s. l., éd. Nouvelle Cité, 1993, 30 cm, p. 6-12, ill.

172 KOZERAWSKI (Audrenne), ROZEC (Gwenaëlle). Vivre et mourir à la cour des ducs de Bretagne. Morlaix, Skol Vreizh, 1993, 22 cm, 84 p., ill. (*Skol Vreizh*, n° 27).
Introduction de Jean Kerhervé.
Sources et bibliographie, p. 82.

Voir aussi le n° 318 (guerre de Succession de Bretagne).

Histoire moderne

173 DUVAL (Michel). Une ambition, une famille en Bretagne : les Fouquet. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 223-247.

Révolution française

174 BOTTE (Théo). La fuite des Girondins en 1793. Leur séjour en pays de Quimper. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 19-26.

175 COUSTANS (David). La Révolution dans le canton de Plogonnec, 1789-1799. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 96 p.
Bibliographie, p. 89-96.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

176 KERVAREC (André). Pouldergat et la Révolution de 1789. *Le Lien*, n° 48, 4e trimestre 1993, p. 29-34.

177 LAGRÉE (Michel), ROCHE (Jehanne). Tombes de mémoire. La dévotion populaire aux victimes de la Révolution dans l'Ouest. Rennes, éd. Apogée,

1993, 23 cm, 148 p., 8 p. de planches. (Hommes et lieux de Bretagne).
Bibliographie, p. 143-148.

178 LE MENN (C.). Mars 1793 : l'insurrection des paysans léonards. Révolte et répression dans le district de Lesneven. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 mars 1993, p. 25, ill., carte.

179 PENN (Arnaud). La Révolution à Fouesnant, 1789-1799. S. l., s. n., 1993, XXI-465 p.
Bibliographie, p. III-VI.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

180 RAPHALEN (Daniel). Il y a deux siècles à Saint-Pol, les chouans se révoltaient. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 février 1993, p. 8, ill.

Voir aussi les nos 34 (Comité des recherches de l'Assemblée nationale), 547 (Révolution à Douarnenez), 611 (Terreur à Quimper).

1815-1851

Voir le n° 501 (requiem pour Louis XVI, 1816).

Second Empire

181 ABJEAN (Philippe). Léonard d'adoption, Adolphe Billault a été ministre d'État de Napoléon III. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 novembre 1993, p. 24.

Troisième République

182 LE GOFF (Jean-Yves). Le long chemin vers l'alliance franco-russe. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 51-56, ill.
Le rôle du général Le Flô.

183 LUCAS (M.). Le baillisme, un radicalisme bigouden ? Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 137-142.

184 PUECHMAILLE (Elisabeth). La vie parlementaire dans l'arrondissement de Quimper et ses acteurs (1871-1914). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 325 p.
Sources et bibliographie, p. 2-9. – Index, p. 321-323.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

185 RANNOU (Gilles). Le général Le Flô, acteur et observateur de son temps lors de son ambassade à Saint-Pétersbourg, de 1871 à 1879. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 186 p., ill.
Bibliographie, p. 178-180.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les nos 501 (monument américain à Brest), 619 (vie municipale à Quimperlé).

Seconde Guerre mondiale

186 BOTTI (Nicolas). Quimper sous l'Occupation allemande. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 21 août 1993, p. 22.
Récit d'Eugène Le Pesque, ancien résistant.

187 DONNART (Roger). Les émissaires de Breiz Atao dans les oflags et les stalags en juin 1940. *Actes du colloque des 21-24 mai 1992*. Angers, Presses de l'Université, 1993, 21 cm, p. 679-690.

188 LE MENN (Claude). Ploudaniel. Vingt-cinquième anniversaire du cimetière allemand. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 septembre 1993, p. 14.

189 Palmarès du prix de la Résistance et de la Déportation, Landivisiau, samedi 15 mai 1993. Landivisiau, Imprimerie moderne, 1993, 30 cm, 48 p. ill.

190 PICHAVANT (René). De Port-Rhu à la France libre. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 145-149.

Voir aussi les nos 66 (musée de Roscoff), 581 (bombardement de Morlaix), 596 (Lilia-Plouguerneau), 372 et 373 (*Le Courrier du Finistère*).

Depuis 1945

191 GUIVARCH (Marc). Les élections à Brest de 1945 à 1959. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 194 p.
Bibliographie, p. 153-155.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

192 MONNIER (Jean-Jacques). Le comportement politique des Bretons : étude historique et géographique (1945-1993). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 760 p. + 114 p., ill.
Bibliographie, p. 730-742.
Thèse de doctorat d'État de géographie humaine soutenue à Rennes et déposée au C.R.B.C.

Histoire des institutions

Histoire financière

193 CORIOU (Pierre). Aux origines de l'impôt public en Bretagne, avec Jean Kerhervé, professeur à l'U.B.O. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 décembre 1993, p. 16.

Histoire judiciaire

194 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Soupçonné d'avoir volé le tronc de l'église de Lanriec, un marin condamné aux galères. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 novembre 1993, p. 26.
En 1769.

195 PLESSIX-BUISSET (Christiane). À propos des tutelles et curatelles en Bretagne au XVIIIe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 249-261.

Histoire militaire

Marine

196 ABJEAN (Philippe). Le commandant Cheval dans le sillage des corsaires léonards. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 16 janvier, p. 25, ill. (A la suite de Du Guesclin) ; 23 janvier, p. 27, ill. (Roscovites et Morlaisiens).

197 ALLOUIS (Jean). L'épopée du *Vétéran*. En 1806, une incroyable poursuite entre les récifs de l'archipel. *Le pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 39-45.

198 Archéologie. Découverte par des plongeurs brestois, l'épave du «H.S.M.» *Charybdis*. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 novembre 1993, p. 13.
Navire britannique coulé au large de Perros-Guirec le 23 octobre 1943.

199 COAT (Paul). Les Pupilles de la Marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 mai 1993, p. 16, ill.

200 COAT (Paul). Naissance d'un navire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 juin 1993, p. 18, ill.
Les étapes de la construction d'un navire.

201 GURY (Jacques). Prélude à vingt ans de guerre maritime. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 21-26.
Les premières opérations maritimes en 1793.

202 LEPELLEY (Roger). Des marins méconnus. Frégates dans la tourmente. Versailles, chez l'auteur, 1993, in-8°, 516 p., ill.
P. 266-323 : les frégates de Brest (1812-1814).

203 MAZÉAS (Michel). Le *Béarn*, porte-avions de légende. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 127-128.
Bâtiment de la Marine nationale fréquentant la baie de Douarnenez.

204 MIRIEL (Henri). Au temps du blocus anglais : Béniguet et Quéménès. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 37-44.

205 ROGER (Paul). Le blocus du port militaire de Brest par les Anglais de la fin du XVIIIe siècle à 1815. Université de Nantes, 1993.
Mémoire de D.E.A. d'histoire contemporaine.

Voir aussi le n° 501 (les *Jeanne d'Arc*).

Armée de l'air

206 GWEGEN (Yann). Marcel Billien, premier pilote de chasse du pays bigouden pendant la Seconde Guerre mondiale. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 16-19.

Voir aussi le n° 501 (Bernard William).

Histoire religieuse

Catholicisme

Généralités

207 CLOÎTRE (Marie-Thérèse). Religion et politique en Léon (de 1848 à 1914). *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1992. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 77-88, ill.

208 GUILLOTEL (Hubert). Bretagne et papauté au XIe siècle. Actes du colloque historique franco-allemand, publiés par Rolf Grosse : *«L'Église de France et la papauté (Xe-XIIIe siècle)»* (Paris, 17-19 octobre 1990). Bouvier Verlag Bonn, 1993, p. 265-286.

209 LE FLOC'H (Jean-Louis). La réorganisation du culte dans le canton de Pont-l'Abbé lors du concordat de 1801. Actes du colloque *«Le pays*

bigouden à la croisée des chemins» (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 103-109.

210 LOYER (Olivier). Les chrétientés celtiques. Rennes, éd. Terre de brume, 1993, 23 cm, 148 p.
Préface du frère Marc SIMON.
Bibliographie, p. 131-136. – Index, p. 139-144.
(Compte rendu par Dominique ROGER, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 62-63).

Vie et sentiment religieux

211 CARIOU (Anne). La vie religieuse dans le Porzay, 1919-1962. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 274 p., ill.
Bibliographie, p. 2-18.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

212 HÉLIAS (Per Jakez). Les sources miraculeuses en basse Bretagne. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 1-14, ill.

213 LE BLOA (Michelle). Un pardon de Basse-Bretagne : Sainte-Anne-la-Palud, 1913-1964. Brest, Université de Bretagne occidentale, 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.
(Compte rendu par Jean TROMEUR, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 septembre 1993, p. 7).

214 LE NY (Laurent). La vie religieuse à Quimper sous la monarchie de Juillet (1830-1848). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 183 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

215 LOUARN (Régis). Le renouveau charismatique en Bretagne : une réponse aux aspirations religieuses. Étude d'un groupe de prière en milieu urbain. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 171 p.
Bibliographie, p. 170-171.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

216 MARTIN (Éric François). Milieu traditionnel et religion populaire. La cérémonie du *Breûriez* à Plougastel-Daoulas. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 210 p., ill.
Index, p. 193-198. – Bibliographie, p. 2.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

217 PULOC'H (Jean). Le pardon de Notre-Dame des Îles. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 13-15.
Saint-Nicolas des Glénan.

Voir aussi le n° 351 (Diable).

Clergé

218 CASTEL (Yves-Pascal). François Coty, étrange destin d'un prêtre morlaisien sous la Révolution. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er mai 1993, p. 6.

219 CONAN-LE BOURDENNEC (Armelle). Le haut clergé du Trégor (fin XIIIe-début XVIe siècle). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 182-154 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Ordres et congrégations

220 DUFIEF. L'abbaye du Relecq et le mouvement cistercien en Bretagne aux XIIe et XIIIe siècles. *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1992. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 121-136, ill.

221 LEGRAND (André). Bretagne des monastères. Rennes, éd. Ouest-France, 1993, 21 cm, 95 p., ill. (Les icono-guides).
Illustrations d'Hervé Champollion.

222 MERDRIGNAC (Bernard). Le monachisme celtique. S. l., éd. Nouvelle Cité, *Connaissance des Pères de l'Église*, n° 49, mars 1993, p. 13-16, ill.
Extr. de *Le Monde celte en Bretagne*.

223 MORVAN (Frédéric-J.). Le prieuré de Locmaria-Quimper, des origines à 1792. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 194 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les nos 38 (bibliothèque de l'abbaye de Landévennec), 592 (congrégation de Saint-Maur à Saint-Mathieu).

Missions

224 LE FLOC'H (Jean-Louis), ROUDAUT (Fañch). Les *taolennou*. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1992, 21 cm, p. 15-34, ill.

Hagiographie

225 CLOÎTRE (Marie-Claire). Promenade historique. Association «Les Amis de Saint-Mathieu», *Bulletin de liaison*, n° 33, décembre 1993, p. 8-20, ill.
Landunvez, Kersaint, Trémazan, Ploudalmézeau, Lanrivoaré, Lampaul-Plouarzel : sur les lieux évoqués dans la vie de saint Tanguy et de sainte Haude.

226 CHEVILLOTTE (Yves), AUTRET (R.-M.). Histoires et choses d'autrefois. Saint Conval ou Convel, saint fondateur de la paroisse de Plougonvelin. Vie et culte. S.l. [Plougonvelin], mai 1993, 30 p., ill. (Fasc. 8).
Présentation, traduction et commentaires de la *Vita Cunuali*, manuscrit latin du XIIIe siècle (copie d'un texte plus ancien, probablement de la fin du Xe siècle) conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève (ms. 1289).

227 GIRAUDON (Daniel), LEMOINE (Louis). Saint Samson et Arthur roi. Pleumeur-Bodou, Commission du patrimoine, 1993, 21 cm, 40 p., ill.
Introduction de A. Le Bouffant. – Bibliographie, p. 39.

228 KERLOUÉGAN (François). «De Menevia (Dyfed) à L'Aubépin (Jura). Les tribulations des reliques de saint Caradoc», dans W. SPIEWOK (éd.), *Études de linguistique et de littérature en l'honneur d'André Guépin*, Wodan, Greifswalder Beiträge zum Mittelalter, Serie 3, Band 8, Greiswald, 1993.

229 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). En quête de saint Egarec... *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 janvier 1993, p. 10, ill.
Fontaine (et chapelle disparue vers 1865) de saint Égarec, sur les terres du prieuré de Loc-Amand.

230 MARC (Frère). La mère de saint Gwénolé : sainte Gwenn. *Chronique de Landévennec, Pax*, n° 75, juillet 1993, p. 113-120.

231 MERDRIGNAC (Bernard). La désacralisation du mythe celtique de la navigation vers l'autre monde, l'apport du dossier hagiographique de saint Malo. *Ollodagos, Actes de la Société belge d'études celtiques*, vol. V, 1993, p. 13-43.

232 MERDRIGNAC (Bernard). Les vies des saints bretons durant le haut Moyen Âge. La culture, les croyances en Bretagne (VIIe-XIIe siècle). Rennes, éd. Ouest-France, 1993, 23 cm, 149 p., pl. (De mémoire d'homme : l'histoire).
Bibliographie : p. 139-143.

233 OWEN (Morfydd). Trois poèmes en gallois sur des saints gallois liés à la Bretagne. *Kreiz* 2, 1993, p. 201-258.

234 TANGUY (Bernard). La cloche de Paul Aurélien, dans *Mélanges François Kerlouégan*, s. l., s. n., 1993, 24 cm, p. 611-621.

235 TRÉGUIER (Gwenn). Le voyage de saint Brandan et la culture maritime médiévale. Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest.

Voir aussi les n°s 569 (saint Hervé), 592 (saint Convel, saint Tanguy).

Institutions et patrimoine ecclésiastiques

236 LE FLOC'H (Jean-Louis). Il y a un siècle... La paroisse des Glénan. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 53-57.
Mgr du Marhallac'h, recteur de la paroisse des Glénan.

237 RIOU (Yves-François). Le graduel de chœur de 1693, à l'usage de l'église paroissiale de Plouégat-Guerrand. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 403-460.

Voir aussi les n°s 170 (abbaye de Daoulas), 223 et 616 (prieuré de Locmaria-Quimper).

Protestantisme

238 CARLUER (Jean-Yves). Les protestants bretons du XVIe siècle à nos jours : éléments de problématique. *Kreiz*, n° 2, 1993, p. 23-44.

239 CARLUER (Jean-Yves). Protestants et Bretons... La mémoire des hommes et des lieux. Carrières-sous-Poissy, éd. de «La Cause», 1993, 22 cm, 294 p., ill. (Terres protestantes).
Bibliographie, p. 291-292.
Préface de François Lebrun.

240 VRAY (Nicole). Protestants de l'Ouest. Bretagne, Normandie, Poitou. 1517-1907. Rennes, éd. Ouest-France, 1993, 23 cm, 273 p.
Bibliographie, p. 261-267.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 55, novembre 1993, p. 55).

Cultes païens

241 SJOESTEDT (Marie-Louise). Dieux et héros des Celtes. Rennes, éd. Terre de brume, 1993, 23 cm, 126 p.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 55, novembre 1993, p. 55).

Histoire économique

Études générales

242 GELY (Alain). Bretagne 1992 : une année morose. *Octant*, n° 53-54, juillet 1993, p. 11-16.

243 LAURENT (Loeiz). L'Ouest armoricain dans l'espace français. *Octant*, n° 53-54, juillet 1993, p. 49-55, cartes.

244 LE RHUN (P.-Y.). Les conditions du développement du pays bigouden. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 505-511.

245 MORVAN (Y.). Perspectives et voies de développement pour la pays bigouden. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 513-521.

246 ROUDAUT (Fañch). Notes sur l'économie de trois paroisses du sud-ouest de la Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime : Plomeur, Peumerit,

Penmarc'h. Actes du colloque « *Le pays bigouden à la croisée des chemins* » (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 93-101.

Agriculture

247 BELLEC (P.). L'agriculture du pays bigouden. Réflexions pour l'avenir. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 457-460.

248 BELLEC (P.). La production de bulbes dans le pays bigouden : un exemple d'innovation. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 453-456.

249 CANÉVET (Corentin). L'agriculture bigoudène, une évolution contraire au modèle intensif breton. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 437-442, ill.

250 DARTE (A.). Occupation de l'espace agricole 1929, 1955, 1970, 1979, 1988. Traitement graphique visuel. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 443-452, ill.

251 ÉLÉGOËT (Fañch). La construction de l'économie. Le développement agricole et breton à travers la carrière d'Alexis Gourvennec, dans *L'économie, construction humaine*, Plabennec, Tud ha Bro, 1993, 21 cm, p. 187-197.

252 GLÉONEC (Mark). Le guide du cidre de Cornouaille. Quimper, Impr. Primset, 1993, 19 cm, 96 p., ill.
Bibliographie, p. 82.

253 PERSON (Hervé). Petite histoire du développement rural en Bretagne : les révolutions de 1945-1993 . *Le Peuple breton*, 1993, novembre, p. 20-21 (1. Migration, santé, techniques) ; décembre, p. 20-21 (2. Économie, société).

254 POSTIC (F.). Au pays du chouchen. L'apiculture en basse Cornouaille. *Maner*, n° 8, 1993, n. p.

255 SIOU (M.). L'agriculture autrefois. *Cartouest*, n° 53, avril 1993, p. 9-11.
Agriculture en Finistère.

Voir aussi les n°s 26 (structures agraires, pays bigouden), 65 (ferme-musée de Tréflaouénan), 274 (crise agricole du pays bigouden).

Commerce

256 BOUTHEMY (Éric). Aux sources de la coopération de consommation bretonne (1864-1914). S.l., s.n., 1993, 30 cm, 195 p.
Bibliographie, p. 189-191.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

257 CHUTO (P.). Le commerce bigouden, force en marche. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 471-473.

258 GARION (Jean-Miliau). Commerce et industrie dans le Finistère au XVIIIe siècle. *Le Lien*, 1993, n° 46, 2e trimestre, p. 23-26 ; n° 48, 4e trimestre, p. 10-14, cartes.

259 GARION (Jean-Miliau). Morlaix et le commerce de la toile. *Le Lien*, n° 47, 3e trimestre 1993, p. 19-21.

260 KERNÉVEL (Jean). Le commerce international de la Bretagne a été excédentaire en 1992. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 juillet 1993, carte.

261 LE GALL (Hubert). Poids et mesures de l'Ancien Régime. *Le Lien*, n° 47, 3e trimestre 1993, p. 25-26.
D'après des tables retrouvées dans les archives municipales de Landivisiau.

262 TROMEUR (Jean). La route de la toile de lin et sa relation avec les enclos paroissiaux du Nord-Finistère. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 août 1993, ill.

Voir aussi les n°s 316 (johnnies), 543 (rogue), 565 (cheval breton).

Artisanat et industrie

263 ANDRO (M.). La conserverie en pays bigouden. Situations et perspectives. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 431-436.

264 CADIOU (Didier), LE BRETON (G.). Le four à chaux à Rozan. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 35-36.

265 CHASSAIN (M.). Moulins de Bretagne. Spézet, éd. Keltia Graphic, 1993, 29 cm, 309 p., ill., cartes.
Bibliographie, p. 301-309.

266 HÉNAFF (J.-J.). Hénaff, adaptation d'une entreprise du pays bigouden à son environnement concurrentiel. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 461-470, ill.

267 LE MOIGNE (Claudine). La construction navale au Port-Rhu. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 121-128.

268 MARTIN (Jean). Un aspect méconnu de la manufacture des toiles «Bretagnes» : le blanchissage. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 35-64.

269 NÉDÉLEC (Valérie). Les mines de Poullaouen-Huelgoat sous le Consulat et l'Empire (1799-1815). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 67 p. + 64 p.
Bibliographie, p. 1-3.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

270 SIOC'HAN-MONNIER (F.). Approches de l'industrie de la conserverie en pays bigouden : logique économique et domaine du patrimoine architectural maritime. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 125-135, ill.

Voir aussi les n°s 60 (Édouard Paulet), 271 (industrie au XVIIIe siècle), 544 (métallurgie, Douarnenez).

Pêche

271 CADIOU (Didier). La pêche et l'industrie de salaison de la sardine en presqu'île de Crozon au XVIIIe siècle. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 417-425.

272 CARRÉ (H.). Monographie des pêches bigoudènes. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 379-384.

273 CHARUAU (A.), PICHON (J.), TALIDEC (C.). Description de l'activité halieutique dans la bande des douze milles de la pointe du Raz à l'Odet. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 393-397.

274 CLÉAC'H (Annick), PIRIOU (Nicole). Le sud du pays bigouden : de la crise agricole à la maritimité triomphante. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 335-343, ill.

275 LE BOULANGER (Jean-Michel). Douarnenez, le pays du filet droit. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 103-112.

276 LE BOULANGER (Jean-Michel). La guerre de la bolinche. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 113-116.

277 LE BOULANGER (Jean-Michel). Le capitaine Jacq. Ignace Bargain nous parle de son grand-père. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 65-76.

278 LE RHUN (Philippe). La petite pêche dans les quartiers maritimes du Guilvinec et de Concarneau. Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

279 Les aventuriers de la langouste. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 février 1993, p. 8, ill.
Souvenirs de deux patrons douarnenistes : Yves Kernaléguen et Jean Pencalet.

280 L'HOSTIS (D.). Les enjeux de la politique commune des pêches. L'avenir des pêches bigoudènes. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 419-426.

281 PENCALET (Jean), LE BOULANGER (Jean-Michel). Manu Prigent, patron du *Reine-Léontine*. Interview de Manu Prigent fils. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 57-63.

282 PICHON (J.). Les zones de pêche des chalutiers bigoudens. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 407-417.

283 PINOT (Jean-Pierre). L'évolution des fonds de pêche bigoudens depuis le début du XXe siècle. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 287-293, ill.

Voir aussi le n° 543 (rogue).

Ports

284 ANSON (Peter). Marins et ports de Cornouaille vus par un Britannique en 1931. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 38-40.

285 BARBU (Gaëlle). Camaret et la mer au XXe siècle. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 251 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. – Bibliographie, p. 6-8.

286 CABIOCH (Marie-Bernadette). Les ports de Roscoff, Sieck et Moguériec de 1850 à 1914. S.l., s.n., 1993, 30 cm, 198 p. ill.
Bibliographie, p. 5-8.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

287 CADIOU (Didier). Évolution des infrastructures portuaires de Morgat. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 2-7.

288 FURIC (Urbain). Jean-Guillaume Furic, pilote du Port-Rhu. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 51-55.

289 LE BOULANGER (Jean-Michel). L'histoire du port de commerce de Port-Rhu (1850-1970). *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 7-49.

290 LE BOULANGER (Jean-Michel), LE BERRE (Jean). Le port de commerce dans les années 1960. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 91-97.
Douarnenez.

291 LESPAGNOL (André), TANGUY (Jean). Penmarc'h, port européen aux XVe-XVIe siècles. Réflexions sur un destin problématique. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 75-92, ill.

292 POIGNANT (Annie). Le port de Quimper au XVIIIe siècle. Un havre modeste mais actif. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 13-18.

Transports et communications

293 COAT (Paul). Un accident de chemin de fer à Gouesnou en 1898. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 juillet 1993, p. 20.

294 COAT (Paul). Le *Belem*, un voilier du siècle dernier, en pleine forme. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 31 juillet 1993, p. 20.
Construit à Nantes en 1896, remis en état à Brest en 1980-1982.

295 COAT (Paul). Le tram du Conquet. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 octobre 1993, p. 20.
Liaison Brest-Le Conquet qui a fonctionné de 1903 à 1932.

296 Guipavas en photos. Naissance et développement du premier aéroport breton. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 janvier 1993, p. 22, ill.

297 MOREAU (Jean). La Bretagne et le rail. *Le Pays breton*, 1993, février, n° 383 (L'Ouest, parent pauvre) ; mars, n° 384 (Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?) ; avril, n° 385 (Rennes et Saint-Nazaire ralliés au panache blanc) ; mai, n° 386 («Coursiers de feu bénis par l'évêque de Vannes) ; juin, n° 387 (Paris-Brest : le rail rejoint l'Océan) ; juillet-août, n° 388 (Le train départemental) ; septembre, n° 389 (La fraise de Plougastel rue Mouffetard) ; octobre, n° 390 (La Compagnie de l'Ouest : une dame de trente ans) ; novembre, n° 391 (Ultime étape dans la conquête de l'Ouest) ; décembre, n° 392 (Fin de siècle).

298 PENVEN (Michel). Le canal de Nantes à Brest en Centre-Finistère. S. l., Association «Sur les traces de François Joncour», 1993, 21 cm, 107 p., ill.
Plaquette historique et anecdotique illustrée.

299 PULOC'H (Jean). Au phare de Penfret : la fin d'une époque. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 21-23.
Aux îles Glénan.

300 TANGUY (Michel). Dites-nous, Charles-Yves Peslin : «L'aviation, j'ai tout de suite été emballé». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 janvier 1993, p. 25, ill.
Fondateur de l'Aéro-Club du Finistère et historien de l'aviation.

301 VARENNE (Jean). Naufrages, noyades et faits divers. Un inventaire à travers le temps (1731-1789). *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 6-12.

Voir aussi les n°s 168 (réseau routier antique, Cap-Caval), 501 (chemin de fer à Brest), 523 (chemin de fer au Cloître-Pleyben).

Tourisme

302 BERNARD (N.). Géographie de la plaisance dans le pays bigouden. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 355-363, ill.

303 DIASCORN (Marie-Ange). La gestion touristique de l'archipel des Glénan. Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

304 LE STUM (Philippe). La Bretagne dans l'affiche touristique, 1889-1935. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet-septembre 1993, p. 19-24., ill.

Voir aussi les n°s 68 et 342 (affiches alimentaires).

Histoire sociale

Études générales

305 KERHERVÉ (Jean). Temps des ducs, temps des rois. Manoir et histoire, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, p. 28-43, ill.

306 LOUBOUTIN (Ronan). Les manoirs de deux pays de Kerne entre 1400 et 1600 : la basse vallée de l'Aulne et le Porzay. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 107 p., ill., annexes.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Démographie

307 DUIGOU (Serge). Balade auvergnate, les Albert. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 36-37.
Famille auvergnate qui fit souche au pays bigouden.

308 HENWOOD (Annie). Les divorces à Brest sous la Révolution et l'Empire. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 45-50.

309 KERDREUX (Jean-Jacques). Tréboul : population du XVIIIe au XXe siècle. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 44.
Commune de Crozon.

310 KERMOAL (Christian). Les migrations paysannes dans les campagnes trégorroises vers 1820. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100, n° 4, 1993, p. 545-563.

311 LE DEZ (Fabienne). De l'insularité à la jonction, Recouvrance vers 1861 : enseignements socio-démographiques d'un recensement. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 119 p., annexes et cartes.
Bibliographie, p. 115-116.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

312 PIRIOU (Nicole), CLÉAC'H (Annick). L'inquiétante démographie bigoudène. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 321-333, ill.

313 ROUXEL (Michel). Bilan démographique 1991-1992 : une croissance douce. *Octant*, n° 53-54, juillet 1993, p. 17-22.

314 ROUXEL (Michel). Migrations 1982-1990 : des actifs en moins. *Octant*, n° 53-54, juillet 1993, p. 23-28, carte.

Groupes sociaux

315 AUDIBERT (Agnès). La femme en Bretagne. S.l., éd. Jean-Paul Gisserot, 1993, 19 cm, 123 p. (Les Universels Gisserot, n° 8).

316 BOUVIER (Christiane). Les johnnies. *Le Lien*, n° 48, 4e trimestre 1993, p. 38-40.
Précisions sur les marchands d'oignons de Roscoff au début du XXe siècle.

317 CABANTOUS (Alain). Les côtes bretonnes : pilleurs d'épaves et sociétés littorales en France (1680-1830). Paris, Fayard, 1993, 24 cm, 311 p.
Bibliographie, p. 294-298. – Index, p. 307-308.
(Compte rendu par Alain CROIX, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 63).

318 CORRE (Emmanuelle). Les nobles bretons pendant la guerre de Succession de Bretagne (1341-1364). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 321+129 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

319 GALLET (Jean). Seigneuries bretonnes et structures familiales. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 149-165.

320 GOALABRÉ (Fabienne). La vie des hommes à bord d'un chalutier concarnois : leur organisation sociale et spatiale. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 112 p., ill., annexes.
Glossaire, p. 105-107. – Index, p. 1.
Mémoire de maîtrise en ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

321 LE GUENNEC (J.). Profession : marin-pêcheur. *Octant*, n° 53-54, juillet 1993, p. 19-22.

322 NASSIET (Michel). Noblesse et pauvreté. La petite noblesse en Bretagne, XVe-XVIIIe siècle. Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne , 1993, 24 cm, 526 p. (Archives historiques de Bretagne, 5).
Préface de Jean Meyer.
Bibliographie, p. 489-509.

323 PEUZIAT (Jean-Marie). La vie rurale à l'aube de ce siècle. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 4-10.
Dans le pays bigouden.

324 SEGALEN (Jean). L'odyssée de la communauté acadienne de Morlaix. *Les Amitiés acadiennes*, n° 64, 2e trimestre 1993, p. 12-15.

325 RUSSON (Marc). L'Aber-Wrac'h et les terroirs littoraux environnants : portrait d'une société maritime bretonne à la fin du Moyen Âge. *Kreiz* 2, 1993, 23 cm, p. 259-278.

326 TANTER (Frédéric). L'habitat des marins-pêcheurs en basse Bretagne et les « maisons-modèles » de Sainte-Marine en Combrit (1880-1920). Actes du colloque *« Le pays bigouden à la croisée des chemins »* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 143-160, ill.

Voir aussi les nos 65 (ferme-musée de Tréflaouénan), 284 (marins de Cornouaille), 379 (riches ruraux de Plounéour-Ménez), (paysans du Léon, XVIIe siècle).

Mouvements sociaux

327 BRUNETEAU (Bernard). De la violence paysanne à l'organisation agricole. Les manifestations de juin 1961 en pays bigouden. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100/2, 1993, p. 217-232.

328 BRUNETEAU (Bernard). Les manifestations paysannes de juin 1961 en pays bigouden. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 169-178.

329 CHAURIS (Louis). Coupeurs de goémon contre tailleurs de pierre : cas de luttes pour la possession de l'estran en Bretagne au XIXe siècle. *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 100, n° 1, 1993, p. 121-127.

330 LEBEL (A.). La grève des marins-pêcheurs de Penmarc'h en 1927 : un pays et des hommes à travers la presse nationale. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 161-167.

331 PAPE (F.). Hénaff : l'adaptation du personnel à l'évolution de l'entreprise, ou de la bonne adéquation entre emploi et formation. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 487-497.

332 TANGUY (Michel). Troisième livre du syndicaliste Fañch Tanguy : l'histoire de la C.G.T. dans le Finistère. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 avril 1993, p. 24.

Voir aussi le n° 178 (insurrection des paysans léonards, 1793).

Santé publique et assistance

333 BELLANCOURT (Armelle). L'hôpital de Quimperlé des origines à la Révolution. S.l., s.n., 1993, 30 cm, III-183 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C. – Bibliographie, p. 151-154. – Index, p. 165-173.

334 COLIN (Marie-Françoise). Les enfants mis en nourrice, dans le pays de Quimper, aux XVIIIe et XIXe siècles. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 66 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

335 GRALL (Gaëlle). Le problème de l'eau et de l'assainissement à Brest au XIXe siècle. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 189 p., ill.
Bibliographie, p. 182-183.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

336 HENWOOD (Annie). Les salles d'asile de Brest au XIXe siècle. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 25-34.

337 LE FLOC'H (V.). Les épidémies dans le pays bigouden (1830-1914). Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 111-123.

338 PLOUZENNEC (Bruno). La prostitution à Quimper de 1840 à 1946. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 16-25.

Vie quotidienne

339 COLIN (Anne). Pratiques et sociabilités festives dans l'arrondissement de Quimperlé pendant l'entre-deux-guerres (1919-1939). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 196 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

340 DELETTREZ (Frédérique). Société et vie quotidienne des paroissiens de Quimperlé dans la première moitié du XVIIIe siècle (1698-1741) d'après leurs inventaires après décès. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 152+44 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

341 FRAVILICH (Erwan). Société et vie quotidienne des paroissiens de Quimperlé à la fin du XVIIIe siècle (1770-1790), d'après leurs inventaires après décès. S.l., s.n., 1993, 30 cm, 172+65 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

342 De 1890 à nos jours, l'alimentaire breton en affiches. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 juillet 1993, p. 13, ill.

343 PELLERIN (C.). Le boire et le manger dans le milieu rural breton au XIXe siècle à travers les témoignages des peintres. Rennes, Université de Rennes 2, 1993
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

344 QUÉNIART (Jean). Le grand chapelletout. Violence, normes et comportements en Bretagne rurale au XVIIIe siècle. Rennes, éd. Apogée, 1993, 23 cm, 181 p. (Hommes et lieux de Bretagne).
Bibliographie, p. 175-178.

Voir aussi les nos 68 (affiches alimentaires), 89, 453, 456 et 457 (costumes bretons).

Sports et jeux

345 COAT (Paul). Le carré d'as sportif du haut de la rive droite. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 37-42.
Historique des sociétés sportives de Saint-Pierre-Quilbignon.

346 POSTIC (Fañch). Lutte bretonne en Cornouaille au milieu du XIXe siècle. *Maner*, n° 7, 1993, n. p.

Traditions et croyances populaires

347 ABJEAN (Philippe). Une étude sur la «tuerie symbolique du cochon» dans le Léon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 janvier 1993, p. 26, ill.

348 AUBERT (O.-L.). Celtic legends of Brittany. Spézet, Coop Breizh, 1993, 21 cm, VI-205 p., ill.
Introduction de Charles Le Goffic. – Illustration de E. Daube.

349 AUBERT (O.-L.). Keltische Legende aus der Bretagne. Spézet, Coop Breizh, 1993, 21 cm, VI-205 p.
Introduction de Charles Le Goffic. – Illustration de E. Daube.

350 BERGER (Claude). Mystiques des sources et fontaines. *Trégor, mémoire vivante*, n° 3, 1993, p. 15-31.

351 LAMÉZÉC (Annick). Le Diable en Bretagne dans la tradition populaire. Morlaix, Skol Vreizh, 1993, 20 cm, 83 p., ill. (*Skol Vreizh*, n° 28).
Dessins de Pierre Péron.
Bibliographie, p. 82.

352 LE BOULANGER (Jean-Michel). Les Gras à Douarnenez. *ArMen*, n° 49, février 1993, p. 14-31, ill.

353 MILIN (Gaël). Les chiens de Dieu. La représentation du loup-garou en Occident (XIe-XIXe siècle). Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1993, 23 cm, 199 p., ill. (*Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 13).
Le mythe du loup-garou en Bretagne et en Europe.
Bibliographie, p. 191-196.
(Compte rendu par Dominique ROGER, dans *ArMen*, n° 58, avril 1994, p. 53).

Histoire de la civilisation

Corps savants et associations culturelles

354 CARIOU (Stéphane). Presqu'île de Crozon : découvrez le patrimoine avec «Avel Gornog». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 septembre 1993, p. 13.
Revue annuelle de l'association «Etre daou Vor», créée à Crozon en avril 1993.

355 CASTEL (Yves-Pascal). Société archéologique du Finistère. Excursion d'automne à Plouguerneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 octobre 1993, p. 7, ill.

356 Le Cercle de recherches François-Le-Bail fête son vingt-cinquième anniversaire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 mars 1993, p. 7.

357 CORIOU (P.). Les dix ans de l'A.S.E.B. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 janvier 1993, p. 6, ill.
Association pour l'étude des épaves en Bretagne.

358 TANGUY (Michel). Le Centre de recherche bretonne, vivier d'écrivains. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 janvier 1993, p. 23.

Voir aussi le n° 100 (Cercle de recherches de Plomelin).

Enseignement

359 BUREL (Marcel). Les tribulations de Charles Brochec, instituteur à Roscanvel (1853-1860). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 51-52.

360 CARIOU (Raymond). Un demi-siècle de mémoire scolaire à Plobannalec-Lesconil. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 20-25.

361 Construction d'une faculté de 5 000 étudiants : Brest, Université 2000. S. l., s. n., [1993], 30 cm, n. p., ill.

362 DIROU (Pierre). La leçon de sciences au cours moyen. Conférence du 9 mars 1911 faite par M. Dirou. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 35-44, ill.
Pierre Dirou (Quéménéven, 1891-1972), de la promotion 1908-1911 de l'école normale de garçons à Quimper.

363 GIRAUD (J.-D. et M.). Émile Masson ou l'école en liberté. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 9-16.

364 HENRY (Anne), POSTIC (Fañch). Au service de l'école laïque : souvenirs de Mme Le Quellec, institutrice. Trégarvan, Associations des Amis du musée de l'École rurale en Bretagne, 1993, 30 cm, 50 p., ill.
Introduction de Pierre Morisset.

365 HERRY (François). Une vie de chameau. Lille, Foyer culturel de l'Houtland, 1993.
Souvenirs sur l'école Saint-Joseph de Landerneau et sur le petit séminaire de Pont-Croix dans les années 1930.

366 KERDRAON (Anne). Le développement de l'école primaire à Brest de 1815 à 1880. S. l., s. n., 1993, 30 cm, XII-150 p.
Bibliographie, p. V-VII.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

367 LAOT (Emmanuel). Skolerez de basse Bretagne : 1870-1918. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 17-24, ill.
Les instituteurs.

368 LE COZ (J.). Mes années quarante. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 53-54.
Souvenirs d'école et du lycée La Tour-d'Auvergne à Quimper.

369 LE DEN (Sophie). La presse brestoise et les lois de Jules Ferry sur l'enseignement au début des années 1880 (1879-1885). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 248 p.
Bibliographie, p. 6-10.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

370 NICOLAS (Gilbert). Instituteurs entre politique et religion. La première génération de normaliens en Bretagne au XIXe siècle. Rennes, éd. Apogée, 1993, 23 cm, 208 p. (Hommes et lieux de Bretagne).
Bibliographie, p. 202-203.

371 POULIQUEN (Louis). Le temps des soutanes. 1993.
La vie au collège du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon, après 1944.
(Compte rendu par Philippe ABJEAN, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 juillet 1993, p. 24).

Voir aussi les n°s 46 et 516 (distribution des prix, 1889), 508 (lycée de Brest), 557 (Guerlesquin), 618 (lycée de Quimper).

Imprimerie et presse

372 CLOAREC (Annie). *Le Courrier du Finistère*, septembre 1939-juillet 1944 : idées et attitude politique d'un journal catholique sous Vichy. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 153 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

373 COGAN (François). *Le Courrier du Finistère*, la *Chronique brestoise* et les juifs (1932-1944). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 81 p., ill.
Bibliographie, p. 4-5.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

374 ÉLIÈS (Anne-Paule). Une étude de presse. *Le Progrès du Finistère* (1907-1914). S. l., s. n., 1993, 30 cm, 134 p.
Bibliographie, p. 128-134.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

375 RAPHALEN (Daniel). *L'Etoile de la mer*. Une tranche de vie finistérienne à la fin du XIXe siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 février 1993, p. 8.
Compte rendu de la soutenance, à l'université de Bretagne occidentale, d'un mémoire de maîtrise, par Florent Brayère, sur le journal catholique brestois *L'Etoile de la mer* (1895-1901).

376 CALVEZ (Ronan). Un paysanisme breton. *Feiz ha Breiz* (1865-1875) et la société bretonne. S.l., s.n., 1993, 30 cm, 247 p.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 369 (presse et enseignement).

Art

Études générales

377 LE COUÉDIC (Daniel). Les Seiz Breur. *ArMen*, 1993, n° 52, juillet 1993, p. 58-73 (Le temps des institutions, 1925-1935) ; n° 55, novembre 1993, p. 58-73 (L'éclatement, 1935-1945).

Voir aussi les n°s 67 (art des villes, art des campagnes), 262 (enclos paroissiaux et commerce du lin).

Architecture

378 AUFFRET (Jean). Colombiers et pigeonniers en Bretagne profonde. Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1993, 24 cm, 190 p., ill.
Bibliographie, p. 190.
(Compte rendu par M. T., dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 juillet 1993).

379 CARNEY (Sébastien). L'habitat des riches ruraux à Plounéour-Ménez aux XVIIe et XVIIIe siècles. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 2 vol., 126-107 p., ill.
Bibliographie, p. 8-13.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

380 CHAURIS (Louis). Géologie et archéologie en Bretagne. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 9 janvier, p. 8-9, ill. (Quand l'île de Batz exploitait son beau granite gris) ; 16 janvier, p. 6-7, ill. (Les pierres de construction à l'île de Batz) ; 23 janvier, p. 7, ill. (L'emploi du granite de Batz dans le pays de Morlaix).

381 CHAURIS (Louis). D'où viennent les pierres de construction à l'île Molène ? *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 13 février, p. 6, ill. ; 20 février, p. 7, ill.

382 CHAURIS (Louis). A la découverte du granite du Huelgoat. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 27 mars, p. 8-9, ill. ; 3 avril, p. 7, ill. ; 10 avril, p. 6-7, ill. ; 17 avril, p. 8-9, ill., cartes ; 24 avril, p. 8-9, ill.

383 CHAURIS (Louis). Naguère à Cléder, petite capitale du granite. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 29 mai, p. 6, ill., carte (Les anciens sites d'extraction) ; 12 juin, p. 8, ill. carte (L'utilisation du granite de Cléder) ; 26 juin, p. 6-7, ill. (*id.*).

384 CHAURIS (Louis). Les multiples facettes du granite de Trégunc. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 17 juillet, p. 6, ill. (I. Des amoncellements granitiques... à leur exploitation) ; 21 août, p. 5, ill. (II. Des mégalithes... aux chapelles) ; 11 septembre, p. 5, ill. (III. Le granite de Trégunc et l'art funéraire) ; 25 septembre, p. 6, ill. (IV. Des chaumières aux ouvrages défensifs).

385 CHAURIS (Louis). Des pierres vertes dans les constructions du pays bigouden. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 9 octobre, p. 6-7, ill. ; 16 octobre, p. 8, ill.

386 CHAURIS (Louis). Landerneau, musée de la pierre en plein air. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 6 novembre, p. 26 (Où la nature commande à l'histoire) ; 13 novembre (Quand les pierres de qualité font défaut) ; 20 novembre, p. 24 (Appel aux carrières de la rade de Brest. 1. Les microgranites) ; 27 novembre, p. 27 (2. Le kersanton) ; 18 décembre, p. 25 (Les granites des rives de l'Océan).

387 CHAURIS (Louis). Une belle pierre oubliée : le granite albitique de Ploujean près de Morlaix (Finistère). *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 10, 1993, p. 141-156.

388 CHAURIS (Louis). Géologie et histoire de l'architecture : la provenance des pierres utilisées dans la construction des édifices religieux de la région morlaisienne. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 227-273, ill.

389 CHAURIS (Louis). Quels granites pour l'École navale ? *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 55-57.

390 CHAURIS (Louis). Les pierres de Saint-Pierre. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 13-18.

391 KERNÉVEZ (Patrick). Les fortifications médiévales du Finistère. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 41 p., ill.
Rapport préliminaire de prospection thématique pluriannuelle.

392 MEIRION-JONES (Gwyn), JONES (Michael) [éd.]. Manorial Domestic Buildings in England and Northern France. Londres, Société des Antiquaires de Londres, 1993, in-8°, XVII-206 p., photos, cartes, plans, couv. ill. coul.
Volume 15 of Occasional Papers from the Society of Antiquaries of London.

393 LAHELLEC (Michel). Architecture rurale et structures familiales dans le Léon méridional au XVIIe siècle. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXX, 1993, p. 181-221.

394 LE COUÉDIC (Daniel). L'École navale et la grande composition classique. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 47-51.

395 LE COUÉDIC (Daniel). Expression nationale et intégration régionale ou grandeur et servitude de l'architecture mise au service d'une cause : le cas de la Bretagne, dans *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, éd. L'Harmattan, 1993, 24 cm, p. 291-299.

396 LELOUP (Daniel). L'habitat urbain dans le Trégor aux XVe et XVIe siècles. Archéologie et typologie. Rennes, Université de Rennes 2, 1993, 4 vol. 1131 p., ill., plans.
Thèse de doctorat.

397 LELOUP (Daniel). Les maisons à lanterne de Morlaix. *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 2-24.

398 MIGNOT (Claude), CHATENET (Monique) [dir.]. Le manoir en Bretagne, 1380-1600. Paris, Imprimerie nationale - Inventaire général, 1993, 27 cm, 345 p., ill.
Collaborateurs : Christel Douard, Jean-Pierre Ducouret, Jean Kerhervé, Marie-Dominique Menant, Jean-Jacques Rioult. Bibliographie, p. 327-331. – Index : p. 332-341.
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 60).

399 TANGUY (Michel). Daniel Le Couédic et l'histoire locale de l'urbanisme. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 février 1993, p. 28, ill.
A l'occasion de la publication de l'ouvrage *Brest alias Brest.*

Voir aussi les n°s 270 (architecture industrielle), 445 (sculpture dans la vallée de l'Aulne), 569 (ermitage de saint Hervé, Lanrivoaré).

Peinture et gravure

400 BELBÉOCH (Henri). Les peintres de Concarneau. S. l., éd. Palantine, 1993, 28 cm, 268 p.
Préface de Jacques Foucart.
(Compte rendu par Louis-Pierre LE MAÎTRE, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 mai 1993, p. 11, et 26 juin 1993, p. 18 ; par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 60-61).

401 BELBÉOCH (Henri). Les peintres et le Treiz. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 157-159.

402 BERTHOU (Jean). Émile Souvestre, Yan' Dargent et les Lavandières de la nuit. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet 1993, p. 39-46, ill.

403 BOUILLON (J.-P.). Maurice Denis. Genève, éd. Skira, 1993, 211 p.

404 CAREY (Édith) [dir.]. Marius Borgeaud, poète de la lumière et magicien de la couleur. Denges, éd. du Verseau, 1993, 207 p.
Peintre suisse (1861-1924) qui séjourna à Quimperlé et Locquirec en 1909 et à Audierne en 1923.

405 CAREY (Édith). Marius Borgeaud (1861-1924). Le temps suspendu. *L'Œil*, n° 452, 1993, p. 90-91.

406 CARIOU (André), YONNET (Daniel). Le Finistère des peintres. Rennes, éd. Ouest-France, 1993, 31 cm, 231 p., ill.
Introduction de Charles Miossec.

407 CASTEL (Yves-Pascal). Dirinon. Les peintures du lambris de l'église et Jean-Louis Nicolas. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 janvier 1993, p. 8, ill.

408 CASTEL (Yves-Pascal). Un document inédit : la maquette du dernier tableau de Jean-François Chaussepied. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 janvier 1993, p. 19, ill.
Tableau pour l'église Saint-Martin de Brest.

409 CASTEL (Yves-Pascal). Une toile de Véronèse dans l'église du Faou ? *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 avril 1993, p. 5, ill.

410 CORNOU (Jakez). André Dauchez (1879-1948), peintre paysagiste. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 28-33.

411 CORNOU (Jakez). Pauline de La Jarrige (1909-1991). La femme, l'artiste, son œuvre. Pont-l'Abbé, éd. Sked, 1993, 22 cm, 40 p., ill.
Collaboration d'Anne-Marie Le Mut.

412 DEBAUVE (J.-L.). En passant par la Bretagne avec quelques peintres. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet 1993, p. 5-10.
Extraits de lettres d'Yves Alix, Maurice Asselin, Robert Delaunay, André Dignimont, Moïse Kisling, Emmanuel Lansyer, Giovanni Leonardi, Albert Marquet, Paul Signac.

413 DELPY (Marine). Lucien-Victor Delpy. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet 1993, p. 25-30, ill.
Peintre (Paris, 1898-Lorient, 1967).

414 DESPERT (Jean). Nicolas Carrega, peintre corse amoureux de la Bretagne. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet 1993, p. 15-18.
Peintre mort en 1993. Séjours à Crozon, Audierne, Loctudy.

415 FAILLER (Jean), MONTEIL (André). Albert Hamet, 1898-1974), le peintre des poissons. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 34-39.

416 FERRAN (D.). W. J. Leech's Brittany. *Irish Art Review*, 1993, p. 224-232.

417 GURY (Jacques). En rade de Brest, voici deux siècles et demi. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 2-3.
Sur un dessin inédit de Nicolas Ozanne, daté de 1748.

418 HUITOREL (Jean-Marc). Pour saluer Tal Coat. *ArMen*, n° 48, janvier 1993, p. 66-75.

419 JÉZÉQUEL (A.). Kerga, peintre et décorateur (1899-1956). Rennes, Université de Rennes 2, 1993.

420 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Georges Pouchet, l'ami de Flaubert, directeur du Laboratoire maritime, au contact des premiers peintres à Concarneau. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 20 mars 1993, p. 21, ill.

421 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). J.-É. Laboureur, «le premier buriniste de ce temps». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 mars 1993, p. 7, ill.
Jean-Émile Laboureur, peintre et graveur, né à Nantes en 1877, mort à Penestin en 1943.

422 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). La mer en Bretagne... Les peintres à Concarneau... et Jean Le Merdy chevalier des arts et des lettres. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 juillet 1993, p. 17.

423 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Mela Muter (1876-1967). La rage de peindre d'une femme. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 octobre 1993, p. 14.
Polonaise qui peint en Bretagne dès 1901.

424 LE MEUR (Pascal). Lévy-Dhurmer et le légendaire breton. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet 1993, p. 31-37, ill.
Lucien Lévy-Dhurmer (1865-1953). Reproduction de trois toiles au musée de Brest.

425 LE PORTHAL (Christine). Paul Bloas : les rues sont ses galeries. *ArMen*, n° 43, mai 1993, p. 52-55.

426 LE STUM (Philippe). L'imagerie populaire bretonne. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 63-76, ill.

427 Louis Le Breton (1818-1866), témoin des marines du XIXe siècle. *ArMen*, n° 72, 1993, p. 62-67.

428 Louis Le Breton, témoin des marines du XIXe siècle. Douarnenez, Le Chasse-Marée, 1993, 150 p., 61 pl.

429 LUCAS (Joël). Loys Laouénan. S. l., Association des Amis du peintre Loys Laouénan, 1993, 31 cm, n. p., ill.

430 MOREL (F.). Maufra, art et décentralisation. Rennes, Université de Rennes 2, 1993.
Mémoire de maîtrise.

431 P.L.M. «Le combat des *Droits de l'Homme*», de Léopold Le Guen. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 4.
Tableau de 1853, donné en 1875 au musée de Brest par Léopold Le Guen (Brest, 1828-Sèvres, vers 1895).

432 TERRASSE (Antoine). Pont-Aven, l'école buissonnière. Paris, Gallimard, 1993, 160 p. (Découvertes-Peintures).
(Compte rendu par Dominique ROGER, dans *ArMen*, n° 54, octobre 1993, p. 62).

433 TROMEUR (Jean). Après presque un siècle d'oubli, l'on redécouvre Yan' Dargent. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 décembre 1993, p. 6-7, ill.

434 VOITON (Josette). Un nouveau tableau de J.-F. Chaussepied à l'église Saint-Martin. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 janvier 1993, p. 19, ill.

435 Yan, peintre breton, témoin de son siècle. Dinard, éd. Vue sur mer, 1993, 128 p.

Voir aussi les n°s 51(Maurice Le Scouézec), 53, 63 (René Quillivic), 56 (Jean Caveng), 69 et 104 (Jean-Bertrand Pégot-Ogier), 70 (Delacroix), 79 (Émile Bernard), 82 et 83 (Gauguin), 85 et 103 (Jean-Émile Laboureur), 86 (Jean-Georges Cornélius), 87 (Jean-Julien Lemordant), 88 (Emmanuel Lansyer), 89, 97 (F.-H. Lalaisse), 91 (Jean Deyrolle), 94 (Nabis), 95 (Mathurin Méheut), 99 (peintres irlandais), 102 (Alcide Le Beau), 105 (Mela Muter), 304 (affiche touristique), 343 (peinture et ethnologie : le boire et le manger), 452 (Alfred Manessier), 507 (Jim Sévellec).

Sculpture

436 ABJEAN (Philippe). Jean-Louis Kerguiduff a planté une forêt de calvaires dans le Léon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 juin 1993, p. 27, ill.
Sculpteur à Taulé.

437 BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie). René Quillivic (1879-1969). *ArMen*, n° 50, 1993, p. 62-75.

438 CARIOU (André). Amédée Ménard à Quimper, dans *La sculpture dans l'Ouest de l'âge du fer à nos jours*, Rennes, Presses universitaires, Rennes 2, 1993, 24 cm, p. 172-177, ill.

439 CASTEL (Yves-Pascal). Bodilis et ses sculpteurs sur bois et sur pierre. *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1992. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 53-62, ill.

440 CASTEL (Yves-Pascal). Nativités à la Vierge couchée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 décembre 1993, p. 24, carte, ill.

441 CASTEL (Yves-Pascal). Notre-Dame de Pitié ou pietà. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 janvier 1993, p. 8, ill.
Statue déposée à l'église Saint-Louis de Brest.

442 CORMIER (M.-H.). Les poutres de gloire en Bretagne, projet de corpus. Rennes, Université de Rennes 2, 1993.
Mémoire de maîtrise.

443 LE GRAND-VELIN (Alain). L'œuvre de pierre. Approches de l'art sacerdotal à Quimper et en Cornouaille (Finistère). Quimper, éd. Calligrammes, 1993, 22 cm, 141 p., ill.
Préface d'Yves-Pascal Castel.

444 LELOUP (Daniel). La sculpture gothique dans l'architecture civile du Trégor, dans *La sculpture dans l'Ouest de l'âge du fer à nos jours*, Rennes, P.U.R., 1993, 24 cm, p. 152-161, ill.

445 OLLIVIER (S.). L'architecture et la statuaire en grès arkosique dans la vallée de l'Aulne centrale. Brest, Université de Bretagne occidentale, 1993.
Mémoire de maîtrise.

446 PRÉVEL (C.). Armel Beaufils sculpteur (1882-1952). Rennes, Université de Rennes 2, 1993.
Mémoire de maîtrise.

Voir aussi les n°s 53 et 63 (René Quillivic), 519 (vestiges sculptés à Châteauneuf-du-Faou).

Orfèvrerie

447 CASTEL (Yves-Pascal). Orfèvres irlandais en Bretagne à la fin du XVIIe siècle. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 mars 1993, p. 5, carte.
Henry Neuville (installé à Quimperlé), Arthur O'Brien (Port-Louis), Charles Danter (Guingamp).

448 CASTEL (Yves-Pascal). Le calice anglais des prêtres en exil à Londres. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]* , 28 août 1993, p. 5, ill.
Calice de 1794, d'origine britannique, appartenant à la paroisse morlaisienne de Saint-Mathieu.

449 CASTEL (Yves-Pascal). 1913-1993 : quatre-vingts ans de joaillerie à Brest. La famille Kaigre. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 novembre 1993, p. 18.

Voir aussi les n°s 77 (orfèvres de Landerneau), 107 (hanap de Quimper), 575 (croix de Confort), 584 (croix de Pleyben).

Vitrail

450 CASTEL (Yves-Pascal). Cathédrale Saint-Corentin. La restauration lumineuse du chœur. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 décembre 1993, p. 19-20.
Le vitrail de la Crucifixion, œuvre du verrier quimpérois Jean Sohier (1417), retrouvée au château de Bretonoux (Lot).

451 CASTEL (Yves-Pascal). Le vitrail perdu de Saint-Corentin. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 24-25.

452 Le peintre Manessier avait réalisé plusieurs vitraux à Locronan et à Clohars-Carnoët. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 7 août 1993, p. 12, ill.

Étoffes, tapisseries, costumes

453 ABJEAN (Philippe). Deux siècles de costumes saint-politains. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 mars 1993, p. 27, ill.

454 CORNOU (Jakez). La coiffe bigoudène. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 203-233, ill.

455 CORNOU (Jakez). La coiffe bigoudène. Histoire d'une étrange parure. Pont-l'Abbé, éd. Sked, 1993, 23 cm, 48 p., ill.
Bibliographie, p. 48.

456 CORNOU (Jakez). Rencontre avec Paul Balbous. Un collectionneur de costumes bretons. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 26-33.

457 CRESTON (René-Yves). Le costume breton. Genève, éd. Slatkine, 1993, 444 p.
Réédition de l'ouvrage publié en 1953, avec des illustrations en couleurs.

Voir aussi le n° 578 (tapisseries de Flandres).

Mobilier

458 CASTEL (Yves-Pascal). Les chaires à prêcher, du jubé à la chaire à prêcher. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 12 juin 1993, p. 6, ill.

459 CASTEL (Yves-Pascal). Plourin-lès-Morlaix : restauration de la chaire à prêcher et de la bannière du Sacré-Cœur. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 14 août 1993, p. 6.

Céramique

460 THÉALLET (P.). Paul Fouillen, variations celtiques (1899-1958). Rennes, Université de Rennes 2, 1993.
Mémoire de maîtrise.

Voir aussi les n°s 71 (Seiz Breur), 152 (céramiques armoricaines).

Musique, chanson, danse

461 BOIDRON (Jean-Jacques). «Gousperou ar Raned» ha «Ar Rannou». Enklask war ur ganaouenn hengounel. Les «Vêpres des grenouilles» ou «Les séries» des druides. Enquête sur un chant traditionnel breton. Rennes, Dastum, 1993, 24 cm, 540 p.
Préface de Yann-Fañch Kemener. – Bibliographie, p. 529-540.

462 CASTEL (Yves-Pascal). L'orgue de Ploujean. Une réalisation et un projet. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 octobre 1993, p. 6.
Instrument construit par Thomas Dallam en 1680 et restauré par Barthélemy Fromentelli en 1992.

463 DEFRANCE (Yves). Les pratiques musicales en pays bigouden. Tradition et modernité. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 189-194.

464 DIZERBO (A.-H.), VERGOS (F.). L'orgue de l'église de Crozon. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXII, 1993, p. 291-298, ill.

465 JAOUEN (Guy), ABGRALL (Louis). Représentations iconographiques de cornemuses en Bretagne. *Musique bretonne*, novembre-décembre 1993, n° 126, p. 11, ill.

466 LIÉBOT (Maurice). Un siècle de musique à Douarnenez. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 43-87.

467 LOMENEC'H (Gérard). Chantres et ménestrels à la cour de Bretagne. Rennes, éd. Ouest-France Université, 1993, 23 cm, 217 p. (De mémoire d'homme : l'histoire).
(Compte rendu par Daniel MORVAN, dans *ArMen*, n° 52, juillet 1993, p. 51).

468 VARENNE (Jean). Les orgues et la musique à la cathédrale Saint-Corentin. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 35-38.

469 VILLIEU (H.). Musique et société en pays bigouden. L'exemple des sonneurs de bombarde et de biniou. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 195-202, ill.

Histoire linguistique et littéraire

Langue bretonne

470 BROUDIC (Fañch). L'évolution de la pratique du breton de la fin de l'Ancien Régime à nos jours. Brest, 1993.
(Compte rendu par Michel TANGUY, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 26 juin 1993, p. 23).

471 HUMPHREYS (Humphrey Lloyd). The sociolinguistics of the celtic languages : the breton language, its present position and historical background. *The celtic languages*, Londres-New York, Routledge, 1993, 24 cm, p. 606-643.

472 LAURENT (Donatien). Mémoire et poésie chantée en pays bigouden : la *gwerz* de Penmarc'h. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 179-187.

473 LE ROY (M.). Youenn Drezen, skrivagner, 1889-1972. Actes du colloque *«Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novem-

bre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 225-230, ill.

Voir aussi le n° 59 (Visant Séité).

Langue française

474 BELLEC (Lionel). Le discours syncrétique dans le manuscrit de Jean-Marie Arzel (1803-1864), curé de Ploudalmézeau. S.l., s.n., 1993, 30 cm, 2 vol., 129 p. + 267 p.
Mémoire de maîtrise d'ethnologie soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

475 CABIOCH, CHAPALAIN. Le miracle des sources et la rupture de l'arc-en-ciel selon Xavier Grall. *Actes des conférences de l'université d'été des enclos et des monts d'Arrée*, 1992. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 89-121, ill.

476 DUCHATELET (Bernard). Suarès et la Bretagne, dans *Études sur la Bretagne et les pays celtiques, Kreiz 2*, 1993, p. 45-71.

477 GESLIN (Claude). La correspondance Yves Le Febvre-Pierre Allier (mars-juillet 1914). *Association des Amis d'Yves Le Febvre. Bulletin* n° 2, 1993, p. 17-26.

478 HOULIÈRE (Éric). Réel et imaginaire dans l'œuvre romanesque de Victor Segalen. Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

479 LE FEBVRE (Yves). Lamennais et la Pensée bretonne. Morlaix, Association des Amis d'Yves Le Febvre, 1993, 21 cm, 84 p.
Présentation de Bernard Duchatelet.

480 LE QUINTREC (Charles). Hommage à Henri Queffélec. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 3-4.

481 MARCHAND (Sandra). La description dans *La Terre des prêtres* d'Yves Le Febvre. Brest, Université de Bretagne occidentale, 1993, 131 p. (dactyl.).
Mémoire de maîtrise de lettres modernes.
(Compte rendu par Bernard DUCHATELET, dans *Association des Amis d'Yves Le Febvre, bulletin* n°3, 1994, p. 87-88).

482 L'Odet littéraire. Citations d'écrivains. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 42-47.

483 MILIN (Gaël). Une lecture renanienne de *Tristan et Yseut* : «Les sources de la mélancolie bretonne» (avec des extraits de cette conférence d'Yves Le Febvre). *Association des Amis d'Yves Le Febvre, Bulletin* n° 2, 1993, p. 27-44.

484 RAPHALEN (Daniel). Max Jacob... Pour préparer le cinquantième anniversaire de sa mort. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 septembre 1993, p. 8-9.
Interview d'Abel Clarté.

485 YVES LE FEBVRE (Elisabeth). Nul n'est prophète en son pays (avec une lettre de Jeanne Le Febvre). *Association des Amis d'Yves Le Febvre, bulletin* n° 2, 1993, p. 15-16.

Voir aussi le n° 80 (Victor Segalen).

Théâtre et cinéma

486 CORNOU (Jakez). Bernard La Jarrige, comédien. *Cap-Caval*, n° 17, juin 1993, p. 11-15.
Fidèle de Sainte-Marine, en Combrit.

Médecine et pharmacie

487 KERVELLA (Goulc'han). Louis Dujardin et l'éducation médicale populaire dans la revue *Feiz ha Breiz* (1912-1929). *Kreiz 2* (Journées d'études sur la Bretagne et les pays celtiques, 1991-1992), Brest, C.R.B.C., 23 cm, 1993, p. 125-144.

488 ROBERT (Émilien). Il y a deux cents ans décédait à Locronan L.-J. Bégin. Le Service de santé des armées lui a rendu un hommage exceptionnel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 2 octobre 1993, p. 9, ill.

Voir aussi le n° 109 (J.-A. Le Jumeau de Kergaradec).

Sciences et techniques

489 LE GUEN (Jean-Claude). Le centre ORSTOM de Brest et les sciences de la mer. S.l., s. n., 1993, 30 cm, p. 125-127, ill. *Spécial Bretagne (Cahiers des ingénieurs agronomes).*

Voir le n° 501 (dessalement de l'eau de mer).

Histoire locale

Généralités

490 CASTEL (Yves-Pascal). Balades en Finistère. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, 10 juillet (Le Trégor finistérien) ; 17 juillet (Pont-Aven, pays d'Amour) ; 24 juillet (De l'île Callot à l'Arrée) ; 31 juillet (Quimper et la Cornouaille heureuse) ; 7 août (Le haut Léon) ; 14 août (La vallée de l'Aulne) ; 21 août (Les grands enclos) ; 28 août (Le Cap-Sizun et la pointe du Raz).

491 GEFFROY (Gustave). La presqu'île de Crozon. *Chronique de Landévennec. Pax*, n° 76, octobre 1993, p. 155-160.

492 GUILBERT (A.). Histoire illustrée des villes de France. Paris, éd. du Bastion, 1993.
Réédition de l'ouvrage de 1845.

493 HÉLIAS (Pierre Jakez). Nous autres, Bigoudens. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 19-24.

494 LE COADIC (Ronan). Les campagnes rouges de Bretagne. Landivisiau, Pays d'accueil des enclos et des monts d'Arrée, 1993, 21 cm, p. 35-52, ill.

495 LE MENN (C.). Sixièmes Rencontres historiques du Léon : «Histoires de Léonards». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 23 octobre 1993, p. 18.
Compte rendu des communications d'Yvon Frère (le cardinal de Coëtivy), d'Hervé Cabon (le dessinateur Charles Corcuff), du commandant Paul Cheval (le corsaire James de Portenoire), de Jacques Gury (le socialiste Émile Masson), de Jean-Yves Le Goff (le général Adolphe Le Flô), d'Emmanuel Le Borgne (le chanoine Jean Favé).

496 MAUNY (Michel DE). Le pays de Léon. Bro Leon. Son histoire, ses monuments. Mayenne, Editions régionales de l'Ouest Yves Floc'h, 1993, 22 cm, 2e éd. revue et augmentée, 399 p., ill.
(Compte rendu par Y.-P. CASTEL, dans *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 15 mai 1993, p. 5).

Voir aussi les nos 62 (colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»), 211 (vie religieuse dans le Porzay), 306 (manoirs du Porzay), 327 et 328 (manifestations paysannes, pays bigouden), 354 (presqu'île de Crozon : revue *Avel Gornog*), 385 (pierres vertes, pays bigouden).

Communes

Arzano

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Bannalec

497 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les ruines de Trébalay ont un nouveau clocher. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er mai 1993, p. 15, ill.

Voir aussi le n° 136 (sites archéologiques).

Baye

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Berrien

498 PLONÉIS (Jean-Marie). Berrien, Finistère. Berrien, U.S.A. *Le Pays breton*, n° 387, juin 1993, p. 16.

Bodilis

Voir le n° 439 (sculpteurs).

Brest

499 BIRAUD-BUROT (Isabelle). Brest remodèle son visage. A la recherche de nouvelles formes. L'université s'ancre dans la ville. *Urbanisme*, le mensuel des acteurs de la ville, n° 262, avril 1993, 82 p.

500 BLAVIER (Yves). Un bourg sans industrie (1800-1930). *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 29-32.
Saint-Pierre-Quilbignon.

501 BOULAIRE (Alain).Chronique d'histoire de Brest et de la marine. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1993, p. 18 (Essais comparatifs [de cucurbites à dessaler l'eau de mer] sous le règne de Louis XV) ; 23 janvier , p. 23 (Requiem pour un roi défunt [Louis XVI], 1816) ; 6 février, p. 25 (Nuits de Chine [Victor Segalen]) ; 20 février, p. 23 (La grande évasion [de l'aviateur Bernard William]) ; 6 mars, p. 23 (Le train entre en gare) ; 20 mars, p. 26 (Ole toro ! [une corrida à Brest en 1934]) ; 17 avril, p. 23 (Jean Lartigue, sinologue et aéronaute) ; 1er mai, p. 24 (La guerre de la pâtisserie, 1838-1839) ; 15 mai, p. 18 («Le p'tit train s'en va dans la campagne») ; 29 mai, p. 25 (Les *Jeanne d'Arc*) ; 12 juin, p. 23 (Le diamant bleu [fait divers à Ker-Stears en 1906-1907) ; 26 juin, p. 21 (le monument américain).
Illustrations d'Alain Coz.

502 BOULAIRE (Alain), COZ (Alain). Brest, mémoire océane. Chroniques d'histoire de Brest et de la

marine. S. l., éd. du Progrès de Cornouaille et du Courrier du Léon, 1993, 108 p.

503 CADIOU (Hervé). De Saint-Pierre-Quilbignon à Brest rive droite. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 9-12.

504 GURY (Jacques). Lanninon, Laninon, La Ninon ? *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 28.

505 GURY (Jacques). Saint-Pierre, boulevard de Brest. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 19-27.

506 HENWOOD (Annie). Le docteur Gestin, premier maire républicain de Saint-Pierre-Quilbignon. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 33-36.
Robert Tindal Cyrille Gestin, maire de 1881 à 1888.

507 LE BIHAN (René). La «Mairie symbolique» du 30 mai 1936. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 52-54.
Voyage à Brest du président de la République Albert Lebrun : arrêt à la mairie de Saint-Pierre-Quilbignon, décorée par le peintre Jim Sévellec.

508 MARTIN (Michel). Ô mon vieux lycée disparu. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 160, octobre-décembre 1993, p. 3-8.
Le lycée de Brest.

509 MIRIEL (Henri). Un touriste allemand à Brest sous le Directoire. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 159, juillet-septembre 1993, p. 57.

510 Parle-moi de Brest... Textes inédits. Quimper, Éditions nouvelle du Finistère, 1993, 26 cm, 105 p., ill.
Préface de Jean-François Josselin. Postface de Pierre Maille. Présentation d'Anne Collinot.

511 PESLIN (Charles-Yves). Le passé aéronautique de Saint-Pierre. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janvier-mars 1993, p. 43-46.

512 PIERREFEU (S.). L'église à cœur ouvert. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 21 août 1993, p. 25.
L'église Saint-Louis de Brest.

513 ROUXEL (Françoise). Des certitudes et de l'imprévisible en urbanisme : l'habitat provisoire à Brest, 1954-1975. S. l., sn., 1993, 30 cm, 509 p., ill.
Bibliographie, p. 473-489.
Doctorat d'urbanisme. Institut d'urbanisme de Grenoble.

514 TANGUY (Bernard). Des origines de Saint-Pierre. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 157, janviers-mars 1993, p. 5-8.

515 TANGUY (Michel). Anne Collinot et «Parle-moi de Brest...». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 17 avril 1993, p. 25.

516 VOITON (Josette). Les quatre-vingts ans de l'église Saint-Michel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 octobre 1993, p. 20, ill.
Construite entre 1911 et 1913.

Voir aussi les n°s 46 (distribution des prix, 1889), 80 et 478 (Victor Segalen), 93 (musée, 1875-1941), 114 et 117 (armoiries), 191 (élections, 1945-1959), 199 (Pupilles de la Marine), 201 (guerre maritime, 1793), 202 (frégates, 1812-1814), 204, 205 et 592 (blocus anglais), 294 (*Belem*), 295 (tram Brest-Le Conquet), 308 (divorces sous la Révolution et l'Empire), 311 (Recouvrance vers 1861), 335 (eau et assainissement, XIXe siècle), 336 (salle d'asile, XIXe siècle), 345 (sociétés sportives de Saint-Pierre-Quilbignon), 361 (université), 366 (enseignement primaire, XIXe siècle), 369 (la presse et l'école vers 1880), 373 (presse), 389 et 394 (École navale), 399, 499 et 513 (urbanisme), 408 et 434 (tableau à Saint-Martin), 417 (dessin de Nicolas Ozanne), 441 (pietà à Saint-Louis),489 (centre ORSTOM), 425 (Paul Bloas).

Briec

517 FAILLER (Jean). Briec de l'Odet. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 6.

518 LE BRAS (Pierre-Yvon). Lieux : l'esquif des sillons. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 56-57.
La chapelle de Trolez.

Camaret

Voir les n°s 271 (pêche de la sardine), 285 (port au XXe siècle).

Châteauneuf-du-Faou

519 CASTEL (Yves-Pascal). Découverte de vestiges sculptés à Notre-Dame des Portes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 16 octobre 1993, p. 7.

Cléder

Voir le n° 383 (granite).

Clohars-Carnoët

520 LE THOER (Pierre). Clohars à l'aube du XXe siècle. *Écho de Clohars-Carnoët*, bulletin paroissial, 1993, janvier, p. 7-11 ; février, p. 9-12 ; mars, p. 8-11 ; avril, p. 7-10 ; mai, p. 6-9 ; juin, p. 8-10 ; juillet, p. 8-12 ; novembre, p. 5-9 ; décembre, p. 6-10.

Voir aussi les nos 136 (sites archéologiques), 452 (vitraux de Manessier).

Cloître-Pleyben (Le)

521 Au milieu du siècle dernier. *Écho des trois clochers*, bulletin paroissial (Le Cloître-Pleyben, Lannédern, Loqueffret), 1993, n° 1, janvier, p. 2-4 ; n° 2, février, p. 2-4 ; n° 3, mars, p. 3-4 ; n° 4, avril, p. 3-4 ; n° 6, juin, p. 2-3.

522 Les origines de Lannédern, Le Cloître et Loqueffret. *Écho des trois clochers*, bulletin paroissial (Le Cloître, Lannédern, Loqueffret), 1993, n° 7, juillet, p. 2 ; n° 8, septembre, p. 2-3 ; n° 9, octobre, p. 4-5 ; n° 10, novembre, p. 3-6.

523 Histoire de notre petit train. *Écho des trois clochers*, bulletin paroissial (Le Cloître-Pleyben, Lannédern, Loqueffret), n° 11, décembre 1993, p. 4-5.

Combrit

Voir les nos 139 (Ty-Coq, fouilles), 326 (habitat des marins-pêcheurs).

Commana

524 CHAPALAIN (Claude). Dans l'église de Commana : une lecture du grand retable dit de sainte Anne. *Chronique de Landévennec. Pax*, n° 74, avril 1993, p. 64-70.

Concarneau

525 LE FLOC'H (Régis). Concarneau de 1852 à 1914. Aspects économiques et sociaux. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 227 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

526 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Un fer à cheval fendu. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 mars 1993, p. 21, ill.
La maçonnerie fissurée d'un bastion de la ville close.

527 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Quand les tours servaient de dortoirs à la troupe... *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 mars 1993, p. 21, ill.

528 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Comment on enterre un calvaire... *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 1er mai 1993, p. 15, ill.
Calvaire de la Croix.

529 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). L'eau coule toujours dans la fontaine de Saint-Laurent. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 29 mai 1993, p. 15, ill.

530 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Les «trésors des églises concarnoises». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 19 juin 1993, p. 22, ill.

531 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Croix de passage. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 octobre 1993, p. 15, ill.
Christ en croix, XVIIe siècle, à l'église du Passage-Lanriec.

532 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Concarneau, 1er septembre 1935. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 octobre 1993, p. 15, ill.
Fête bretonne organisée par l'«Hermine concarnoise».

533 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). En 1922, vingt-deux chevaux de Trégunc tirent à Beuzec la roche du monument aux morts. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 13 novembre 1993, p. 13.

534 SALLE (Frédéric). Concarneau de 1800 à 1852. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 173 p., ill.
Bibliographie, p. 168-169.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les nos 90 («trésors» religieux), 91 (Jean Deyrolle), 194 (condamnation aux galères), 278 (petite pêche), 320 (vie des pêcheurs), 400 (peintres), 420 (Georges Pouchet), 422 (Jean Le Merdy), 423 (Mela Muter).

Conquet (Le)

535 OLIER (François). Au Conquet de 1789 à 1801. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 27-36.

Voir aussi les nos 204, 205 et 592 (blocus anglais), 295 (tram Brest-Le Conquet), 592 (détournement de mineure, 1732).

Crozon

536 CADIOU (Didier). L'Aber de la préhistoire à l'histoire. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 37-39.

537 KERDREUX (Jean-Jacques). Naufrages à l'Aber. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 42-43.

538 MENESGUEN (Claudie), CABIOC'H (Fañch). Les activités humaines de l'Aber. *Avel Gornog*, n°1, juin 1993, p. 25-28.

Voir aussi les nos 126 (toponymie nautique de l'Aber), 264 (four à chaux), 271 (pêche et conserve de la sardine), 287 (Morgat), 304 (démographie de Tréboul), 354 (*Avel Gornog*), 414 (le peintre Carrega), 464 (orgue).

Daoulas

Voir les nos 78 et 106 (exposition), 139 et 170 (abbaye, fouilles).

Dinéault

539 CASTEL (Yves-Pascal). Dinéault 1893-1993 : à Loguispar, le 12 septembre, le pardon du centenaire. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 septembre 1993, p. 7, ill.

Dirinon

540 CASTEL (Yves-Pascal). Croix et calvaires de Dirinon. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 4 septembre 1993, p. 6.

Voir aussi le n° 407 (peintures dans l'église).

Douarnenez

541 BELBÉOCH (Henri). Douarnenez : «Souvenirs... Souvenirs». Quimper, éd. Palatine, 1993, 28 cm, 193 p., ill.

542 GOURLAOUEN (Mariette). La Compagnie Le Bon. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 129-134.

543 HASCOËT (François). Entretien avec Mlle Antoinette Nicolaysen et sa sœur Mme Minet. Novembre 1991. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 99-110.
Famille norvégienne venue s'établir à Douarnenez en 1875 pour faire le commerce de la rogue.

544 JAOUEN (Yvonne). Mémoires de ferblantière. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 117-126.

545 LE BOULANGER (Jean-Michel). Le quartier de Port-Rhu. Paul Stéphan et François Carn racontent. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 77-89.

546 LE BOULANGER (Jean-Michel). Les fritures de la rivière de Pouldavid. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 1993, p. 111-119.

547 LE MERDY (Georges). Ton-John, le Douarneniste, 1788-1789, la révolution bretonne. Quimper, éd. Alain Bargain, 1993, 21 cm, 347 p., ill.
Préface de Bernard de Parades.

548 MAUGUEN (Clet). Les castors. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 7-42.
Castors : maisons construites par leurs propriétaires.

549 PEUZIAT (Josick). Les travaux d'aménagement de la rivière de Pouldavid. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 21, 199, p. 135-143.

550 TANNEAU (Yves). Chronique de la vie douarneniste à la Belle Époque selon les registres de la police municipale. *Mémoire de la ville*, Douarnenez, n° 20, 1993, p. 89-101.

Voir aussi les n°s 60 (Édouard Paulet), 78 et 106 (exposition), 190 (Résistance), 267 (construction navale au Port-Rhu), 275 (filet droit), 276 (guerre de la bolinche), 277 (capitaine Jacq), 279 (pêche de la langouste), 288 (Jean-Guillaume Furic), 289 et 290 (port de commerce), 352 (les Gras), 401 (peintres), 466 (musique).

Elliant

551 COTTEN (Steon). À la recherche du temps passé. *Elliant*, bulletin paroissial, 1993, n° 156, janvier, p. 2 et 8 ; n° 157, février, p. 2 et 8 ; n° 162, septembre, p. 2 et 8 ; n° 163, octobre, p. 2 et 8 ; n° 164, novembre, p. 2 et 8 ; n° 165, décembre, p. 2 et 8.

552 MOALIC (P.). Histoire d'Elliant. *Elliant*, bulletin paroissial, n° 158, mars 1993, p. 2 et 8.

553 MOALIC (P.). Histoire des cloches. *Elliant*, bulletin paroissial, 1993, n° 159, avril, p. 2 et 8 ; n° 160, mai, p. 2 et 8 ; n° 161, juin, p. 2 et 8.

Faou (Le)

Voir les n°s 37 (moulin à blé, 1854), 409 (toile de Véronèse dans l'église).

Forêt-Fouesnant (La)

Voir le n° 229 (saint Égarec).

Fouesnant

554 GUÉGUEN (Michel). Le paradis perdu des homards bleus. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 9-12.
Les Glénan.

555 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Cleumeur et Rochard. Une difficile cohabitation à Saint-Nicolas en 1773. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, numéro spécial, 1993, p. 49-52.
Aux Glénan.

Voir aussi les n°s 142 (naufrage, 1796), 179 (Révolution), 217 (pardon de Saint-Nicolas des Glénan), 236 (paroisse des Glénan), 299 (phare de Penfret), 303 (tourisme).

Gouesnou

Voir le n° 293 (accident de chemin de fer).

Goulien

Voir le n° 20 (réserve).

Guerlesquin

556 LE BRIGANT (Yves). En flânant à travers les quartiers. *Kleier*, bulletin paroissial de Guerlesquin, Botsorhel, Bolazec, n° 120, avril 1993, p. 8.

557 MIROUX (M.). L'instruction à Guerlesquin avant et après la Révolution. *Kleier*, bulletin paroissial de Guerlesquin, Botsorhel, Bolazec, 1993, n° 124, octobre, p. 12 ; n° 125, novembre, p. 4 ; n° 126, décembre, p. 4.

Guiclan

558 MIOSSEC (Yves). Histoire locale. *Kannadig de Guiclan*, bulletin paroissial, nos 305-315, janvier-décembre 1993.

Guilers

Voir les nos 21 (jardins et murets), 37 (barrage de Kerlouët, 1826).

Guilligomarc'h

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Guilvinec

559 M. (H.) Soixante-sept ans après sa construction, le clocher de l'église de Guilvinec est terminé (un peu d'histoire). *Les Embruns*, bulletin paroissial de Guilvinec, Léchiagat, Treffiagat, n° 1, janvier-avril 1993.

Voir aussi le n° 278 (petite pêche).

Guipavas

560 Une page locale : bénédiction des quatre nouvelles cloches le 6 février 1955. *Kannadig de Guipavas*, bulletin paroissial, n° 235, août-septembre 1993.

Voir aussi le n° 296 (aéroport).

Huelgoat

Voir les nos 269 (mines), 382 (granite et architecture).

Ile de Batz

Voir le n° 380 (granite et architecture).

Ile Molène

561 CLEUZIOU (Annaïck). Île Molène, évolution de l'espace et des paysages. Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Voir aussi le n° 381 (pierres de construction).

Kergloff

562 DUCOURET (J.-P.). Kerligonan à Kergloff, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, p. 234-237, ill.

Lampaul-Plouarzel

Voir le n° 225 (saint Tanguy et sainte Haude).

Landeleau

563 PUILLANDRE (Armand). Une page d'histoire. *À travers les chemins de la troménie*, bulletin paroissial de Landeleau, 1993, janvier-février, p. 6 ; mars-avril, p. 8 ; mai-juin, p. 7 ; juillet-août, p. 8 ; septembre-octobre, p. 6 ; novembre-décembre, p. 5-6.

Landerneau

Voir les nos 77 (orfèvres), 365 (école Saint-Joseph), 386 (géologie et architecture).

Landévennec

564 LARS (Roger). Landévennec : les cloches de l'église paroissiale. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 16 p., ill.

Voir aussi les nos 38 (bibliothèque de l'abbaye), 139 (abbaye et manoir de l'abbaye, fouilles).

Landivisiau

565 CORRE (Joëlle). Landivisiau, capitale du cheval breton au XXe siècle. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 180 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi le n° 261 (poids et mesures).

Landunvez

Voir le n° 225 (saint Tanguy et sainte Haude).

Lanildut

566 Si Lanildut m'était conté. *Kannadig Brélès-Lanildut*, bulletin paroissial, 1993, mars-avril, n° 21 ; juillet-août, n° 23.

Lannédern

Voir les nos 521 (XIXe siècle), 522 (origines), 522 (train).

Lannilis

567 DOUARD (Christel). Kerbabu à Lannilis, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, p. 280-285, ill.

Voir aussi le n° 595 (Pont-Krac'h).

Lanrivoaré

568 HAASÉ (Pierre). Esquisse d'un légendaire de la construction. *L'Architecture vernaculaire*, t. XVII, 1993, p. 31-34.

569 LASSURE (Christian). Le pseudo «ermitage de saint Hervé» en Lanrivoaré (Finistère) : étude architecturale et comparative. *L'Architecture vernaculaire*, t. XVII, 1993, p. 35-58.

Voir aussi le n° 225 (saint Tanguy et sainte Haude).

Lanvéoc

570 DIZERBO (A.-H.). Notre-Dame de Pors-Salud. *Avel Gornog*, n° 1, juin 1993, p. 40-41.

Lennon

Voir le n° 156 (stèle anthropomorphe).

Lesneven

571 LE BORGNE (Emmanuel). Procès des sonneurs de cloches à Lesneven en avril 1793. *Les Cahiers de l'Iroise*, n° 158, avril-juin 1993, p. 5-11.

572 QUINQUIS (Jean). Si mon père l'avait su... ou comment ne suis-je pas... châtelain. *Cartouest*, n° 54, avril 1993, p. 4-8.

Voir aussi le n° 92 (musée du Léon), 117 (armoiries).

Locquirec

573 Remonter le temps. *Paroisse de Locquirec*, bulletin paroissial, 1993, n° 119, Pâques, p. 10-11 ; n° 120, juillet, p. 10-11 ; n° 121, décembre, p. 10-11.

Locronan

Voir les n°s 452 (vitraux de Manessier), 488 (L.-J. Bégin).

Locunolé

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Logonna-Daoulas

574 CASTEL (Yves-Pascal). L'été de la chapelle Saint-Jean-Baptiste. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 juillet 1993, p. 5, ill.

Loqueffret

Voir les n°s 521 (XIXe siècle), 522 (origines), 522 (train).

Meilars

575 CASTEL (Yves-Pascal). Les paroissiens de Confort et leur croix de procession. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 avril 1993, p. 6, ill.
Œuvre de François Pêche, orfèvre à Quimper, 1900.

Melgven

Voir les n°s 118 (seigneuries), 139 et 159 (Kerviguerou, fouilles).

Mellac

576 LE MAÎTRE (Louis-Pierre). Kernault, trois ans après. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 3 juillet 1993, p. 7, ill.
Restauration du manoir, acquis par le département du Finistère en 1990.

577 POSTIC (Fañch). Le manoir de Kernault : un lieu de mémoire. *ArMen*, n° 52, juillet 1993, p. 38-49, ill.

578 POSTIC (Fañch). Les surprises d'une restauration : une curieuse histoire de pots ; des tapisseries de Flandres. *Maner*, n° 9, 1993, n. p.
Au manoir de Kernault.

Voir aussi les n°s 40 (archives de Kernault), 136 (sites archéologiques).

Moëlan-sur-Mer

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Morlaix

579 COUESSIN (X. DE). Keranroux, histoire d'une demeure. *La Corbeille de Ploujean*, bulletin paroissial, n° 281, octobre 1993.

580 DANIÉLOU (Emmanuel). La vie municipale à Morlaix de 1880 à 1914, ou la Belle Époque à Morlaix à travers la vie municipale. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 334 p., ill.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

581 LE BARS (Michel). Le 29 janvier 1943 : Morlaix sous les bombes. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 janvier 1993, p. 5, ill.

582 LE CLECH (Marthe). Bretagne d'hier. Morlaix, tome III. Plourin-lès-Morlaix, 1993, 128 p.
(Compte rendu par Bernard DUCHATELET, dans *Association des Amis d'Yves Le Febvre, bulletin* n°3, 1994, p. 87)

Voir aussi les n°s 109 (J.-A. Le Jumeau de Kergaradec, médecin), 120 (famille Le Bihan), 196 (corsaires), 259 (commerce de la toile), 324 (communauté acadienne), 380 (géologie et archi-

tecture), 387 (granite de Ploujean), 397 (maisons à lanterne) 448 (calice anglais, 1794), 462 (orgue de Ploujean).

Névez

Voir les nos 118 (seigneuries), 136 (sites archéologiques).

Ouessant

Voir les nos 139, 143 et 158 (Mez-Notariou, fouilles).

Penmarc'h

583 AUDRAN (Erwan). Les tempêtes à Penmarc'h (Finistère). Brest, s. n., 1993.
Mémoire de maîtrise soutenu à Brest.

Voir aussi les nos 96 (Musée préhistorique), 246 (économie, XVIIIe siècle), 291 (port européen, XVe-XVIe siècle), 330 (grève des marins-pêcheurs, 1927), 472 (*gwerz* de Penmarc'h).

Peumerit

Voir le n° 246 (économie, XVIIIe siècle).

Pleyben

584 CASTEL (Yves-Pascal). Mois de mai, mois des Vierges à l'Enfant. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 22 mai 1993, p. 5, ill.
Sur les croix de procession de Pleyben.

Pleyber-Christ

585 En fouillant les vieux registres. *Bulletin paroissial de Pleyber-Christ*, n° 23, janvier-mars 1993, p. 18-19.

Plobannalec

Voir les nos 139 (Quélarn, fouilles), 360 (école de Lesconil).

Ploéven

586 PHILIPPE (Jo). L'environnement en milieu rural : l'exemple de Ploéven en Porzay. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 novembre 1993, p. 6.

Plogastel-Saint-Germain

587 Préservation du patrimoine : la chapelle Saint-Honoré réhabilitée. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 20 février 1993, p. 20.

Plogonnec

Voir les nos 112 (noblesse), 175 (Révolution).

Plomelin

Voir le n° 100 (Cercle de recherches).

Plomeur

Voir le n° 246 (économie, XVIIIe siècle)

Plonéour-Lanvern

Voir le n° 149 (pierres gravées de Goarem-Kerbilaët).

Plonévez-du-Faou

588 PENVEN (Michel), CLECH (Camille). Saint-Herbot : Yvonnik. Huelgoat, Association «Sur les traces de François Joncour», 1993, 30 cm, n. p., ill.

Plonévez-Porzay

Voir le n° 213 (pardon de Sainte-Anne-la-Palud).

Plouarzel

589 CASTEL (Yves-Pascal). La curieuse histoire de Croas-ar-Vouchal, la croix à la hache de Plouarzel. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 30 janvier 1993, p. 7, ill.

Ploudalmézeau

590 Histoire locale. *Kannadig Ploudalmezeau*, bulletin paroissial, 1993, n° 7, juillet-août, p. 8 (Les manoirs) ; n° 8, septembre, p. 10 (L'après-guerre) ; n° 9, octobre, p. 8 (L'entre-deux-guerres) ; n° 10, novembre, p. 3 (Les années 30).

Voir aussi les nos 139 (Portsall-Guilliguy, fouilles), 225 (saint Tanguy et sainte Haude).

Ploudaniel

Voir le n° 188 (cimetière allemand).

Plouégat-Guerrand

Voir le n° 237 (graduel de 1693).

Plougastel-Daoulas

Voir le n° 216 (*breûriez*).

Plougonvelin

591 CHEVILLOTTE (Yves). Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin. S.l., 1992, 30 cm, 27 p.
Chroniques parues dans le *Bulletin communal* de 1992 (fascicule 7).
Plougonvelin au XVe siècle ; Une mesure de capacité en pierre à Saint-Mathieu ; Le fort de Bertheaume au temps de Vauban ; Une hache en pierre polie ; Trois forçats de Plougonvelin (1777) ; Kastell Perzel (le château de Bertheaume) ; Les abeilles ; Plantations à Bertheaume ; Les Poncelin à Plougonvelin ; Le cochon.

592 CHEVILLOTTE (Yves). Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin. S.l., 1993, 30 cm, 25 p.
Chroniques parues dans le *Bulletin communal* de 1993 (fascicule 9).
Saint Convel et les voleurs ; Une affaire de détournement de mineure [au Conquet en 1732] ; Importance de la position de Bertheaume au temps de la marine à voile. Le blocus de Brest de 1793 à 1805 ; La vie de saint Tanguy d'après dom Lobineau ; Occupations anciennes de la pointe de Perzel des origines au Moyen Âge ; La congrégation de Saint-Maur et l'abbaye de Saint-Mathieu (1656-1790).

593 CHEVILLOTTE (Yves). Histoires et choses d'autrefois à Plougonvelin : une chapelle disparue, la chapelle Saint-Paul. Histoire d'une chapellenie de sa fondation (1563) à sa fin (vers 1730). *Association bretonne*, 1993, p. 287-302.

594 1994 : l'année phare pour la pointe Saint-Mathieu. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 septembre 1993, p. 13, ill.

Voir aussi les n°s 139 (abbaye de Saint-Mathieu, fouilles), 226 (saint Convel).

Plouguerneau

595 ABJEAN (Philippe). L'ange blond du «Pont du Diable». *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 25 septembre 1993, p. 11.
Pont-Krac'h, sur l'Aber-Wrac'h, entre Plouguerneau et Lannilis.

596 BELLEIL-LARZUL (Simone). Aux vents de l'île Vierge : Lilia années quarante. Quimper, éd. A. Bargain, 1993, 21 cm, 309 p., ill.
Préface de Yann Brekilien.

597 CASTEL (Yves-Pascal). Plouguerneau rénove ses chapelles. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 18 septembre 1993, p. 6, ill.

598 CASTEL (Yves-Pascal). Le Diouris. Un moulin de 1549. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 novembre 1993, p. 6.

Voir aussi les n°s 145 (tombe de l'âge du bronze), 155 (stèle ovoïde), 355 (excursion de la Société archéologique du Finistère).

Plouhinec

Voir le n° 139 (Ménez-Drégan, fouilles).

Ploumoguer

599 CASTEL (Yves-Pascal). L'église de Lamber : le charme d'un discret enclos paroissial. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 27 novembre 1993, p. 6, ill.

Voir aussi le n° 37 (moulin à farine, 1822).

Plounéour-Ménez

600 FAUJOUR (Jacques), GUILLOU (Anne). Pouleis. Un village des monts d'Arrée, 1975-1985. S.l., La Grange aux livres, 1993, 38 cm, n.p., ill.

Voir aussi les n°s 379 (habitat rural), 220 (abbaye du Relecq).

Plounéventer

601 DOUARD (Christel). Mezarnou à Plounéventer, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, ill.

Plourin-lès-Morlaix

Voir le n° 459 (mobilier religieux).

Plouzané

602 SIMON (Jean-François). La structuration de l'espace plouzanéen, en basse Bretagne : dynamique d'un paysage, usages, représentations. Brest, C.R.B.C., 1993, 30 cm, 228 p., ill.
Étude réalisée pour le compte de la Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture.

603 SIMON (Jean-François). Une approche de l'état du paysage plouzanéen à l'aube des Temps modernes. *Kreiz* 2, 1993, 23 cm, p. 279-298.

Plovan

Voir le n° 154 (tumulus de Renongar).

Pluguffan

Voir le n° 165 (voie romaine).

Pont-Aven

Voir les n°s 136 (sites archéologiques), 69, 85, 102, 103, 104 et 105 (musée, expositions), 83 (Gauguin), 432 (peintres), 490 (visite).

Pont-Croix

Voir le n° 365 (petit séminaire).

Pont-l'Abbé

604 DUIGOU (Serge). Pont-l'Abbé, capitale du pays bigouden. *Actes du colloque «Le pays bigouden à la croisée des chemins»* (Pont-l'Abbé, 19-21 novembre 1992), Bannalec, Imprimerie Régionale, 1993, 24 cm, p. 35-38.

605 MEHU (Gaëlle). La vie économique et sociale à Pont-l'Abbé dans la deuxième moitié du XIXe siècle. S. l., s. n., 1993, 30 cm, 279 p., ill.
Sources et bibliographie, p. 2-14.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

606 NÉDÉLLEC (Jean). Pont-l'Abbé. *Cartouest*, n° 53, janvier 1993, p. 13-50.

Voir aussi le n° 209 (concordat de 1801).

Port-Launay

Voir le n° 37 (moulin de Kerstrat, 1820)

Pouldergat

Voir le n° 176 (Révolution de 1789).

Poullaouen

Voir le n° 269 (mines).

Primelin

Voir le n° 115 (armoiries).

Querrien

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Quimper

607 CASTEL (Yves-Pascal). Le porche de l'église Sainte-Claire de Penhars. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 8 mai 1993, ill.

608 CLORENNEC (Naïk). Incendies de la cathédrale. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 54-55.

609 CLORENNEC (Naïk). Origines de la cathédrale de Quimper. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 52-53.

610 DANIEL (Pierre), FAILLER (Jean). Les Quimpérois racontent. Le rayon des souvenirs. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 48-51.

611 FAILLER (Jean). Quimper sous la Terreur. Il y a deux cents ans, le 12 décembre 1793, le brûlis des saints de la cathédrale. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 27-34.

612 HENRY (René). Les manoirs de Penhars : le manoir de Kernisy. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 14-19.

613 HENRY (René), CORNOU (Jakez), DUIGOU (Serge). Un manoir de Penhars : Kerlagatu, témoin du XVIe siècle. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 3, avril 1993, p. 52-55.

614 LE CAM (Lucien). La longue histoire de l'Odet. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 4, août 1993, p. 36-41.

615 LE FLOC'H (Jean-Louis). Les échoppes de la cathédrale. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 39-40.

616 MORVAN (F.-J.). Quimper : le prieuré de Locmaria. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 11 septembre 1993, p. 22, 3 plans.

617 MAROT (François). Les artistes de la cathédrale. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 46-49.

618 MAROT (François). L'ossuaire de la cathédrale. *Le Pays de Quimper en Cornouaille*, n° 5, décembre 1993, p. 50-51.

Voir aussi les n°s 37 (destruction d'ouvrages, 1826-1827), 57 (Georges de La Sablière), 71 (musée de la faïence), 72, 75, 76 et 108 (musée des Beaux-Arts), 89 et 97 (Musée départemental breton), 107 (hanap du XVIe siècle), 116 (blasons de la cathédrale), 124 (toponymie), 139 (cathédrale, fouilles), 139 (Penancreac'h, fouilles), 164 (Quimper antique), 165 (voie romaine), 169 (île aux Rats), 174 (Girondins), 184 (vie parlementaire, 1871-1914), 186 (Occupation), 214 (vie religieuse, 1830-1848), 223 (prieuré de Locmaria), 292 (port, XVIIIe siècle), 334 (enfants en nourrice), 338 (prostitution, 1840-1946), 362 (école normale), 368 (lycée La Tour-d'Auvergne), 438 (Amédée Ménard), 443 (art sacerdotal), 450 et 451 (vitrail), 468 (orgues de la cathédrale), 482 (Odet littéraire), 575 (F. Pêche, orfèvre).

Quimperlé

619 PÉRENNÈS (Marianne). La vie municipale à Quimperlé (1918-1939). S. l., s. n., 1993, 30 cm, II-244 p., ill.
Bibliographie, p. 228-229.
Mémoire de maîtrise d'histoire soutenu à Brest et déposé au C.R.B.C.

Voir aussi les n°s 136 (sites archéologiques), 333 (hôpital), 339 (fêtes), 340 et 341 (vie quotidienne, XVIIIe siècle), 404 (Marius Borgeaud), 447 (orfèvre irlandais).

Rédéné

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Riec-sur-Belon

Voir les nos 118 (seigneuries), 136 (sites archéologiques).

Roche-Maurice (La)

Voir le n° 37 (moulin à farine et à huile, 1821).

Roscanvel

Voir le n° 359 (instituteur).

Roscoff

Voir les nos 66 (musée de la Seconde Guerre mondiale), 196 (corsaires), 286 (port, 1950-1914), 316 (johnnies).

Saint-Evarzec

Voir le n° 139 (Le Bourg-Cavardy, fouilles).

Saint-Pol-de-Léon

620 ABJEAN (Philippe). Quand un Saint-Politain fondait au XVIIe siècle la ville de... Saint-Paul à la Réunion ! *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 9 octobre 1993, p. 24.
Hervé de Kersaint-Gilly (1612-1667).

621 CASTEL (Yves-Pascal). La demeure médiévale de l'évêque de Saint-Pol. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 6 mars 1993, p. 5, ill.

622 DOUARD (Christel). L'espace privé au début du XVIe siècle. L'inventaire d'un manoir à Saint-Pol-de-Léon, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, p. 220-227, ill.

Voir aussi les nos 64 (musée), 113 (armoiries), 180 (chouans), 371 (collège du Kreisker), 453 (costumes).

Saint-Ségal

Voir le n° 98 (musée des Champs).

Saint-Thégonnec

623 QUINIOU (Jean-François). [Saint-Thégonnec]. *La Voix de Saint-Thégonnec*, bulletin paroissial, 1993, n° 305, janvier, p. 4-5 (Notre-Dame du Vrai-Secours) ; n° 308, avril, p. 4 (L'église de Saint-Thégonnec) ; n° 309, mai, p. 4-5 (*id.*) ; n° 310, juin, p. 4-5 (Seigneuries) ; n° 311, septembre, p. 4-5 (La fabrique et les seigneurs) ; n° 312, octobre, p. 4-5 (*id.*) ; n° 313, novembre, p. 3-4 (*id.*) ; n° 314, décembre, p. 3-4 (*id.*).

Saint-Thurien

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Saint-Urbain

624 CASTEL (Yves-Pascal). Sur les hauteurs de l'Élorn, à Saint-Urbain en Cornouaille. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 24 avril 1993, p. 9, ill.
Restauration de la chapelle de Trévarn.

Saint-Vougay

625 DOUARD (Christel). L'ancien manoir de Kerjean d'après un document de 1537, dans *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale, 1993, 27 cm, p. 296-303, ill.

Santec

Voir les nos 37 (dunes, 1823), 286 (port de Sieck, 1850-1914).

Sibiril

Voir les nos 35 (chartrier de Kerouzéré), 286 (port de Moguériec, 1850-1914).

Sizun

626 AR BUGEL NOZ. Sur les traces du souvenir ou une simple histoire d'amour. *Kleier an Arre*, bulletin interparoissial mensuel du doyenné de Sizun, 1993, n° 244, mars, p. 4 ; n° 245, avril, p. 4 ; n° 246, mai, p. 5.

627 CASTEL (Yves-Pascal). Les instruments de la Passion à Loc-Ildut en Sizun. *Le Progrès de Cornouaille [Le Courrier du Léon]*, 10 avril 1993, p. 5, ill.

628 La révolte en Basse-Bretagne (1675). *Kleier an Arre*, bulletin interparoissial mensuel du doyenné de Sizun, n° 250, décembre 1993, p. 4.

Taulé

Voir le n° 436 (Jean-Louis Kerguiduff, sculpteur).

Tréflaouénan

Voir le n° 65 (ferme-musée).

Trégarvan

Voir les nos 84 (musée de l'École rurale), 364 (institutrice).

Trégunc

Voir les nos 118 (seigneuries), 136 (sites archéologiques), 150 (dolmen ?), 160 (stèle de l'âge du fer), 384 (granite), 533 (chevaux).

Tréméven

Voir le n° 136 (sites archéologiques).

Index des noms de personnes citées

ALBERT (famille), 307
ALIX (Yves), 412
ALLIER (Pierre), 477
ARREL (Yves), 54
ARTHUR (roi), 227
ARZEL (Jean-Marie), 474
ASSELIN (Maurice), 413

BALBOUS (Paul), 456
BARGAIN (Ignace), 277
BARNES (Albert C.), 101
BEAUFILS (Armel), 446
BÉGIN (L.-J.), 488
BERNARD (Émile), 79
BILLAULT (Adolphe), 181
BILLIEN (Marcel), 206
BLOAS (Paul), 425
BORGEAUD (Marius), 404, 405
BOUCHART (Alain), 61
BRANDAN (saint), 235
BROCHEC (Charles), 359

CARADOC (saint), 228
CARN (François), 545
CARREGA (Nicolas), 414
CAVENG (Jean), 56
CÉZANNE (Paul), 101
CHAUSSEPIED (Jean-François), 408, 434
CHEVAL (commandant), 196
COËTIVY (cardinal DE), 495
COLLINOT (Anne), 515
CONVAL ou CONVEL (saint), 226, 592
CORCUFF (Charles), 495
CORNÉLIUS (Jean-Georges), 86
COTY (François), 218

DALLAM (Thomas), 462
DANTER (Charles), 447
DARGENT (Yan'), 402, 433
DAUCHEZ (André), 410
DELACROIX (Eugène), 70
DELAUNAY (Robert), 412
DELPY (Lucien-Victor), 413
DENIS (Maurice), 94, 403
DEYROLLE (Jean), 91
DIGNIMONT (André), 412
DREZEN (Youenn), 473
DU CHATELLIER (Paul), 154
DU GUESCLIN, 196
DUJARDIN (Louis), 487
DU MARHALLAC'H (Mgr), 236

ÉGAREC (saint), 229

FALCH'UN (François), 55
FAVÉ (Jean), 495
FERRY (Jules), 369
FLAUBERT (Gustave), 420
FOUILLEN (Paul), 460
FOUQUET (famille), 173
FROMENTELLI (Barthélemy), 462
FURIC (Jean-Guillaume), 288

GAUGUIN (Paul), 82, 83
GESTIN (docteur Robert Tindal), 506
GOURVENNEC (Alexis), 251
GRALL (Xavier), 475
GRÉGOIRE de Tours, 167
GROS (Jules), 58
GUÉPIN (André), 228
GWENN (sainte), 230
GWÉNOLÉ (saint), 230

HAAS (famille), 119
HAMET (Albert), 415
HAUDE (sainte), 225
HERVÉ (saint), 569

JACOB (Max), 484
JACQ (capitaine), 277
JONIN (Bruno), 140

KAIGRE (famille), 449
KERGA, 419
KERGUIDUFF (Jean-Louis), 436
KERHERVÉ (Jean), 193

KERNALÉGUEN (Yves), 279
KERSAINT-GILLY (Hervé DE), 620
KISLING (Moïse), 412

LABOUREUR (Jean-Émile), 85, 103, 421
LACOMBE (Georges), 94
LA JARRIGE (Bernard), 486
LA JARRIGE (Pauline DE), 411
LALAISSE (François-Hippolyte), 89, 97
LAMARTINE (Alphonse DE), 50
LAMENNAIS (Félicité Robert de), 479
LANSYER (Emmanuel), 88, 412
LAOUÉNAN (Loys), 439
LA PORTE-NEUVE (famille DE), 118
LARTIGUE (Jean), 501
LA SABLIÈRE (Georges DE), 57
LE BAIL (Georges), 183
LE BEAU (Alcide), 102
LE BORGNE (Guy), 54
LE BRETON (Louis), 427, 428
LEBRUN (Albert), 507
LE COUÉDIC (Daniel), 399
LEECH (W. J.), 416
LE FEBVRE (Yves), 477, 481
LE FLÔ (Adolphe), 182, 185, 495
LE GUEN (Léopold), 431
LE JUMEAU DE KERGARADEC (Jacques Alexandre), 109
LE MERDY (Jean), 422
LEMORDANT (Jean-Julien), 87
LEONARDI (Giovanni), 412
LE PESQUE (Eugène), 186
LÉVY-DHURMER (Lucien), 424
LOBINEAU (dom), 592

MALO (saint), 231
MANESSIER, 452
MAREC (Paul), 140
MARQUET (Albert), 412
MASSON (Émile), 363, 495
MATISSE (Henri), 101
MAUFRA (Maxime), 430
MÉHEUT (Mathurin), 95
MÉNARD (Amédée), 438
MICHELET (Jules), 50
MINET (Mme), 543
MUTER (Mela), 105, 423

NEUVILLE (Henry), 447
NICOLAYSEN (Antoinette), 543
NICOLAS (Jean-Louis), 407

O'BRIEN (Arthur), 447
OZANNE (Nicolas), 417

PAUL AURÉLIEN (saint), 234
PAULET (Édouard), 60
PÊCHE (François), 575
PÉGOT-OGIER (Jean), 69, 104
PENCALET (Jean), 279
PESLIN (Charles-Yves), 300
PONT-CALLEC (famille DE), 118
PONCELIN (famille), 591
PORTENOIRE (Nicolas James DE), 495
POUCHET (Georges), 420
PRIGENT (Manu), 281

QUEFFÉLEC (Henri), 480
QUILLIVIC (René), 53, 63, 437

RENAN (Ernest), 483

SAMSON (saint), 227
SEGALEN (Victor), 80, 478, 501
SÉITÉ (Visant), 59
SÉRUSIER (Paul), 94
SÉVELLEC (Jim), 507
SIGNAC (Paul), 412
SILGUY (Jean-Marie DE), 108
SOHIER (Jean), 450
SOUVESTRE (Émile), 402
STÉPHAN (Paul), 545
SUARÈS (André), 476

TAL-COAT (Pierre), 418
TANGUY (Bernard), 121
TANGUY (saint), 225, 592
TON-JOHN, 547

VERKADE (Jan), 94
VÉRONÈSE, 409

WILLIAM (Bernard), 501

YAN, 435

Index des noms d'auteurs

ABGRALL (Louis), 465
ABJEAN (Philippe), 63, 64, 65, 66, 181, 196, 347, 371, 436, 453, 595, 620
ALEXANDRE (Charles), 50
ALLOUIS (Jean), 197
ANDRO (M.), 263
ANNEZO (J.-P.), 17
ANSON (Peter), 284
AR BUGEL NOZ, 626
ARZEL (P.), 18
ASSOCIATION DE PROMOTION DU PAYS BIGOUDEN, 62
AUBERT (O.-L.), 348, 349
AUDIBERT (Agnès), 315
AUDRAN (Erwan), 582
AUFFRET (Jean), 378
AUTRET (R.-M.), 226

BAILLIEU (Michel), 139
BARBU (Gaëlle), 285
BARDEL (Annie), 139
BAUDRY (Gilbert), 118
BEAULIEU (François DE), 19
BEDRI (Hervé), 21
BELBÉOCH (Henri), 400, 401, 541
BELLANCOURT (Armelle), 333
BELLEC (Lionel), 474
BELLEC (P.), 247, 248
BELLEIL-LARZUL (Simone), 596
BERGER (Claude), 350
BERNARD (N.), 302
BERTHOU (Jean), 402
BERTRAND (Roger), 136
BIRAUD-BUROT (Isabelle), 499
BLAVIER (Yves), 500
BLOTTIÈRE-DERRIEN (Sylvie), 53, 437
BODÉRÉ (Jean-Claude), 22
BOIDRON (Jean-Jacques), 461
BOTTE (Théo), 174
BOTTI (Nicolas), 71, 186
BOUILLON (J.-P.), 403
BOULAIRE (Alain), 1, 501, 502
BOURGÈS (André-Yves), 54
BOUTHEMY (Éric), 256
BOUVIER (Christiane), 316
BOYER (Guy), 72
BOZEC (André-G.), 111, 112
BRADLEY (R.), 137
BRAYÈRE (Florent), 375
BREKILIEN (Yann), 2
BRIARD (Jacques), 74, 148
BROUDIC (Fañch), 470
BRUNETEAU (Bernard), 328, 329
BUREL (Marcel), 359
BURL (A.), 144

CABANTOUS (Alain), 317
CABIOCH, 475
CABIOC'H (Fañch), 538
CABIOCH (Marie-Bernadette), 286
CABON (Hervé), 495
CADIOU (Didier), 264, 271, 287, 536
CADIOU (Hervé), 503
CAILLET (Pierre), 34
CALVET (C.), 46
CALVEZ (Ronan), 376
CAMBRY (Jacques), 47
CANÉVET (Corentin), 249
CAP-CAVAL (revue), 62
CAREY (Édith), 404, 405
CARIOU (André), 75, 76, 406, 438
CARIOU (Anne), 211
CARIOU (Raymond), 360
CARIOU (Stéphane), 354
CARLUER (Jean-Yves), 238, 239
CARNEY (Sébastien), 379
CARRÉ (H.), 272
CASTEL (Yves-Pascal), 55, 77, 113, 120, 121, 145, 155, 218, 355, 407, 408, 409, 439, 440, 441, 443, 447, 448, 449, 450, 451, 458, 459, 462, 490, 496, 519, 539, 575, 584, 589, 597, 598, 599, 607, 621, 624, 627
CENTRE DE RECHERCHE BRETONNE ET CELTIQUE, 62
CHAMPION (Jean-Loup)
CHAMPOLLION (Hervé), 72, 221
CHAPALAIN, 475
CHAPALAIN (Claude), 524
CHARTIER (Nathalie), 109
CHARUAU (A.), 273
CHASSAIN (M.), 265
CHATENET (Monique), 398
CHAURIS (Louis), 330, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390
CHEVAL (Paul), 495
CHEVILLOTTE (Yves), 226, 591, 592, 593
CHUTO (P.), 257
CLARTÉ (Abel), 484
CLÉAC'H (Annick), 23, 274, 312
CLECH (Camille), 588
CLEUZIOU (Annaïck), 561
CLOAREC (Annie), 374
CLOÎTRE (Marie-Claire), 225
CLOÎTRE (Marie-Thérèse), 207
CLORENNEC (Naïk), 608, 609
COAT (Paul), 114, 199, 200, 293, 294, 295, 345
COGAN (François), 373
COLIN (Anne), 339
COLIN (Marie-Françoise), 334
COLLINOT (Anne), 510
COMBOT (Paolig), 48
CONAN-LE BOURDENNEC (Armelle), 219

CORIOU (Pierre), 193, 357
CORMIER (M.-H.), 442
CORNOU (Jakez), 410, 411, 454, 455, 456, 486, 613
CORRE (Emmanuelle), 318
CORRE (Joëlle), 565
COTTEN (Steon), 551
COUESSIN (X. DE), 579
COUM (Marie-Thérèse), 109
COUSTANS (David), 175
COZ (Alain), 502
COZAN (Jean-Yves), 106
CRESTON (René-Yves), 457
CROIX (Alain), 3, 317
CUNLIFFE (Barry), 163

D. (M.), 56
DAIRE (Marie-Yvane), 138, 148
DANIEL (Chantal), 35, 41
DANIEL (Pierre), 610
DANIEL (Tanguy), 43
DANIÉLOU (Emmanuel), 580
DARTE (A.), 250
DAUBE (E.), 348
DEBAUVE (Jean-Louis), 412
DEFRANCE (Yves), 42, 463
DELETTREZ (Frédérique), 340
DELPY (Marine), 413
DENIS (Michel), 4
DESDOIGTS (J.-Y.), 24
DESHAYES (Albert), 122, 123, 124
DESPERT (Jehan), 414
DIASCORN (Marie-Ange), 303
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES, 139
DIROU (Pierre), 362
DIZERBO (A.-H.), 464, 570
DONNART (Roger), 187
DOUARD (Christel), 398, 567, 601, 622, 625
DUCHATELET (Bernard), 476, 479, 481, 582
DUCOURET (Jean-Pierre), 398, 562
DUFIEF, 220
DUIGOU (Serge), 7, 57, 307, 604, 613
DUVAL (Michel), 173
DYNAMIQUE ET GESTION DES ESPACES LITTORAUX, 62

ÉLÉGOËT (Fañch), 251
ÉLIÈS (Anne-Paule), 374
ÉRAY (Philippe), 140
ÉVEILLARD (Jean-Yves), 156

FAILLER (Jean), 415, 517, 610, 611
FAUJOUR (Jacques), 600
FAVEREAU (Francis), 4
FAVIER (Jean), 34, 37
FÉLIX (Bernard), 5
FERRAN (D.), 416
FILY (Nadine), 25
FLATRÈS (Pierre), 26
FOUCART (Jacques), 400
FRAVILICH (Erwan), 341
FRÈRE (Yvon), 495
FURIC (Urbain), 288

G. (Alexis-M.), 9
GALLAND (Bruno), 36
GALLET (Jean), 319
GALLIOU (Patrick), 6, 157
GARION (Jean-Miliau), 258, 259
GARNIER (Gérard), 20
GEFFROY (Gustave), 491
GELY (Alain), 242
GEOFFROY de Monmouth, 52
GESLIN (Claude), 477
GESTIN (Françoise), 84
GIOT (Pierre-Roland), 141, 146, 169
GIRAUD (J.-D.), 363
GIRAUD (M.), 363
GIRAUD (Sylvie), 37
GIRAUDON (Daniel), 58, 227
GLÉMAREC (M.), 30
GLÉONEC (Mark), 252
GOALABRÉ (Fabienne), 320
GOURLAOUEN (Mariette), 542
GOURVIL (Francis), 125
GRALL (Gaëlle), 335
GROSSE (Rodolf), 208
GUÉGUEN (Michel), 554
GUILBERT (A.), 492
GUILLOTEL (Hubert), 208
GUILLOU (Anne), 600
GUILLOU (Chantal), 43
GUIOMAR (Jean-Yves), 50
GUIVARCH (Marc), 191
GURY (Jacques), 201, 417, 495, 504, 505
GWEGEN (Yann), 206

HAAS (René), 119
HAASÉ (Pierre), 568
HALLÉGOUËT (Bernard), 22, 27, 139
HAMON (J.), 17
HASCOËT (François), 543
HÉLIAS (Pierre Jakez), 7, 212, 493
HÉNAFF (J.-J.), 266
HENRY (Anne), 364
HENRY (René), 612, 613
HENWOOD (Annie), 308, 336, 506
HERRY (François), 365
HINGUANT (Stéphane), 139
HOULIÈRE (Éric), 478
HUART (Jacques), 48
HUITOREL (Jean-Marc), 418
HUMPHREYS (Humphrey Lloyd), 471

JAOUEN (Guy), 465
JAOUEN (Yvonne), 544

JÉZÉQUEL (A.), 419
JOANNE (Adolphe), 28
JONES (Michael), 6, 392
JONIN (Bruno), 142
JONIN (Max), 20
JOSSELIN (Jean-François), 510

KEMENER (Yann-Fañch), 461
KERANFOREST, 120
KERDRAON (Anne), 366
KERDREUX (Jean-Jacques), 126, 309, 537
KERHERVÉ (Jean), 8, 172, 193, 305, 398
KERLOUÉGAN (François), 171, 228
KERMOAL (Christian), 310
KERNÉVEL (Jean), 260
KERNÉVEZ (Patrick), 391
KERVAREC (André), 176
KERVELLA (Goulc'han), 487
KINNES (I.), 153
KIRK (T.), 147
KOZERAWSKI (Audrenne), 172

LAGRÉE (Michel), 177
LAHELLEC (Michel), 393
LAMEZEC (Annick), 351
LANGLE (Hubert DE), 20
LANGOUËT (Loïc), 148
LAOT (Emmanuel), 367
LARS (Roger), 564
LASSURE (Christian), 569
LAUNAY (Jean-Pierre), 115
LAURENT (Donatien), 472
LAURENT (Loeiz), 243
LE BARS (Michel), 581
LEBEL (A.), 331
LE BERRE (Jean), 290
LE BIHAN (Jean-Paul), 106, 139, 143, 158, 164, 165
LE BIHAN (René), 507
LE BLOA (Michelle), 213
LE BORGNE (Emmanuel), 495, 571
LE BOUFFANT (A.), 227
LE BOULANGER (Jean-Michel), 275, 276, 277, 281, 289, 290, 352, 545, 546
LE BRAS (Pierre-Yvon), 518
LE BRETON (G.), 264
LE BRIGANT (Yves), 556
LE BRUN (Bernard), 116
LEBRUN (François), 239
LE CAM (Lucien), 614
LE CANN (Jean), 48
LE CLECH (Marthe), 582
LE COADIC (Ronan), 494
LE COUÉDIC (Daniel), 377, 394, 395
LE COZ (J.), 368
LE DEN (Sophie), 369
LE DEZ (Fabienne), 311
LE DOARÉ (Dominique), 7, 148
LE FEBVRE (Jeanne), 485
LE FEBVRE (Yves), 49, 479, 483
LE FLOC'H (Jean-Louis), 209, 224, 236, 615
LE FLOC'H (Régis), 525
LE FLOC'H (V.), 337
LE GALL (Charles), 127
LE GALL (Hubert), 261
LE GALLO (Yves), 15
LE GOFF (Jean-Yves), 182, 495
LE GOFFIC (Charles), 348
LE GOFFIC (Michel), 139, 149
LEGRAND (André), 221
LE GRAND-VELIN (Alain), 443
LE GUELLEC (C.), 30
LE GUEN (Jean-Claude), 489
LE GUENNEC (J.), 321
LE GUILLOU (Louis), 50
LE HONZEC (René), 16
LEJEAN (Guillaume), 50
LEJEUNE (Anne), 37
LELOUP (Daniel), 396, 397, 444
LE MARC (J.-P.), 16
LE MAÎTRE (Louis-Pierre), 89, 90, 91, 150, 159, 160, 194, 229, 400, 420, 421, 422, 423, 497, 526, 527, 528,555 529, 530, 531, 532, 533, 576
LE MAT (Jean-Pierre), 14
LE MENN (Claude), 92, 117, 178, 188, 495
LE MENN (Gwennole), 128
LE MERDY (Georges), 547
LE MEUR (Pascal), 93, 424
LE MOAL (Y.), 29, 30
LE MOIGNE (Claudine), 267
LEMOINE (Louis), 227
LE MOING (Jean-Yves), 129
LE MUT (Anne-Marie), 411
LE NABOUR (Éric), 10
LE NAIL (Bernard), 11
LE NY (Laurent), 214
LEPELLEY (Roger), 202
LE PORTHAL (Christine), 425
LE QUELLEC (Mme), 364
LE QUINTREC (Charles), 480
LE RHUN (Philippe), 278
LE RHUN (P.-Y.), 244
LE ROY (M.), 473
LE SCOUÉZEC (Maurice), 51
LESPAGNOL (André), 291
LE STUM (Philippe), 304, 426
LE THOER (Pierre), 520
L'HOSTIS (D.), 280
LIÉBOT (D.), 466
LOMENEC'H (Gérard), 467
LOUARN (Régis), 215
LOUBOUTIN (Ronan), 306
LOYER (Olivier), 210
LUCAS (Joël), 429
LUCAS (M.), 183

M. (H.), 559
Maille (Pierre), 510
Malte-Brun (V.-A.), 12, 13
Marc (Frère), 38, 230
Marchand (Sandra), 481
Marot (François), 617, 618
Martin (Éric François), 216
Martin (Jean), 268
Martin (Michel), 508
Masset (C.), 151
Mauguen (Clet), 548
Mauny (Michel de), 496
Mazéas (Michel), 203
Méhu (Gaëlle), 605
Meirion-Jones (Gwyn), 392
Menant (Marie-Dominique), 398
Menesguen (Claudie), 538
Merdrignac (Bernard), 52, 222, 232
Meyer (Jean), 322
Mignot (Claude), 398
Milcent (Pierre-Yves), 161, 162
Milin (Gaël), 353, 483
Minois (Georges), 8
Miossec (Charles), 406
Miossec (Yves), 558
Miriel (Henri), 204, 509
Miroux (M.), 557
Moalic (P.), 552, 553
Monnat (J.-Y.), 20
Monnier (Jean-Jacques), 192
Monnier (Jean-Laurent), 96, 139
Monteil (André), 415
Moreau (Jean), 297
Morel (F.), 430
Morisset (Pierre), 364
Morvan (Daniel), 3, 14, 72, 240, 241, 398, 400, 467
Morvan (Frédéric-J.), 223, 616
Morvan (Y.), 245
Morzadec (Hervé), 152

Nassiet (Michel), 322
Nédélec (Valérie), 269
Nédellec (Jean), 606
Nicolas (Gilbert), 370

Ogée (Jean-Baptiste), 44
Olier (François), 535
Ollivier (S.), 445
Onnée (Yvan), 139
Owen (Morfydd), 233

Pape (F.), 331
Parades (Bernard de), 547
Patton (M.), 153
Pellerin (C.), 343
Pencalet (Jean), 281
Penn (Arnaud), 179
Penven (Michel), 298, 588
Pérènnes (Marianne), 619
Péron (Françoise), 31, 32
Péron (Pierre), 351
Person (Hervé), 253
Peslin (Charles-Yves), 511
Peuziat (Jean-Marie), 323
Peuziat (Josick), 549
Peyronnet (Georges), 39
Philippe (Jo), 100, 586
Philippon (J.-P.), 75
Philpott (Robert A.), 166
Pichavant (René), 60, 190
Pichon (J.), 273, 282
Pinot (Jean-Pierre), 45, 283
Pierre (Daniel), 37
Pierrefeu (S.), 512
Piriou (Nicole), 23, 62, 274, 312
Plessix-Buisset (Christiane), 195
Plisson (Philip), 11
P.L.M., 431
Plonéis (Jean-Marie), 131, 132, 133, 498
Plouarzel (Guy), 101
Plouzennec (Bruno), 338
Plusquellec (Y.), 17
Poignant (Annie), 292
Poisson (Henri), 14
Pollès (Ronan), 154
Pondaven (Per), 134
Postic (Fañch), 254, 346, 364, 577, 578
Pouliquen (Louis), 371
Prével (C.), 446
Primet (J.), 33
Puechmaille (Elisabeth), 184
Puget (Catherine), 102, 103, 104, 105
Puillandre (Armand), 563
Puloc'h (Jean), 217, 299

Quellec (Bruno), 61
Quéniart (Jean), 15, 344
Quesseveur (Anne-Marie), 109
Quiniou (Jean-François), 623
Quinquis (Jean), 572

Rannou (Gilles), 185
Raphalen (Daniel), 180, 375, 484
Reece (Richard), 166
Riou (Yves-François), 237
Rioult (Jean-Jacques), 398
Robert (Émilien), 488
Robic (Jean-Yves), 158
Robida (Albert), 12
Roche (Jehanne), 177
Roger (Dominique), 210, 353, 432
Roger (Paul), 205
Ropars (J.-M.), 167
Roudaut (Fañch), 224, 246
Rouxel (Françoise), 513
Rouxel (Michel), 313, 314

ROZEC (Gwenaëlle), 172
RUSSON (Marc), 326

SANTROT (Jacques), 107
SALLE (Frédéric), 534
SECHER (Reynald), 16
SEGALEN (Jean), 109, 324
SIMON (Jean-François), 602, 603
SIMON (Marc), 210
SIOC'HAN-MONNIER (F.), 270
SIOU (M.), 255
SJOESTEDT (Marie-Louise), 241
SPIEWOK (W.), 228
SORET (Daniel), 7
STOFFT (Henri), 109

T. (M.), 378
TALIDEC (C.), 273
TANGUY (Bernard), 135, 234, 514
TANGUY (Fañch), 332
TANGUY (Jean), 291
TANGUY (Michel), 300, 332, 358, 399, 470, 515
TANNEAU (Yves), 550
TANTER (Frédéric), 326
TERRASSE (A.), 432
THÉALLET (P.), 460
TILLEY (C.), 147
TINÉVEZ (Jean-Yves), 139
TRÉGUIER (Gwenn), 235
TROMEUR (Jean), 110, 170, 262, 433
TRUDE (Jean-Paul), 7
TYMEN (Cathy), 168

VARENNE (Jean), 301, 468
VERGOS (F.), 464
VILLARD (Anne), 139
VILLIEU (H.), 469
VOITON (Josette), 434, 516
VRAY (Nicole), 240

WANNER (Françoise), 40
WRIGHT (N.), 52

YONI (C.), 22
YONNET (Daniel), 406
YVES LE FEBVRE (Elisabeth), 485

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des séances et excursions (année 1996)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SÉANCE DU 27 JANVIER 1996

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

I. Assemblée générale

Rapport d'activité de l'année 1995. – Le président donne lecture du rapport d'activité de la Société archéologique au cours de l'année 1995.

La Société réunit au 31 décembre 1995 2305 membres (2161 personnes physiques et 144 personnes morales) : le président annonce cependant que ce chiffre sera appelé à diminuer l'an prochain, en raison des radiations auxquelles il faudra procéder (après de nouveaux rappels de cotisations), trop de membres n'étant pas à jour de leur cotisation. Le nombre des adhésions s'est élevé à 81, mais 29 de nos adhérents sont décédés au cours de l'année, et 34 ont donné leur démission (la plupart pour raisons d'âge ou de santé).

Les activités de la Société ont été consacrées aux séances d'étude avec communications (six séances à Quimper et Brest, avec le concours de Patrick Galliou, de Jean Le Dez, de Mme Marie-Caroline Gelly, de Jean-Yves Carluer, de Roland Bizien et de Frédéric-J. Morvan), aux excursions (cinq dans les régions de Châteauneuf-du-Faou, du Léon, de Cast-Guengat, du Faouët, de Fouesnant), à la participation aux activités de l'Institut culturel de Bretagne et de la Fédération des sociétés savantes de Bretagne (congrès de Vitré).

Le *Bulletin de la Société archéologique* (tome CXXIII) a été publié en février 1995. Volume de 589 pages abondamment illustrées, il est l'œuvre commune de trente-huit auteurs. On notera l'apparition d'une nouvelle chronique consacrée, sous la responsabilité de Bernard Tanguy, à l'histoire de la langue et de la littérature bretonnes. D'autre part, l'*Histoire de Quimper*, publiée en 1994, a connu un second tirage justifié par le succès des ventes.

Le fonctionnement normal de la Société a été assuré par les membres du conseil d'administration (réunis à Châteaulin le 18 novembre), par le secrétariat (dirigé par Daniel Collet, avec la collaboration d'Annie Boucher, d'Hervé Glorennec, de Lénaïg et de Michel Carval pour l'informatique, de Serge Duigou pour les relations avec la presse,

d'Henri Guillou pour les expéditions, d'Anne Brignaudy et de Philippe de Kermadec pour le secrétairiat des séances), par le comité de rédaction du *Bulletin* et les membres du jury (pour le prix de la Société, attribué à Mlle Isabelle Macé et à M. Thierry Cléac'h).

Rapport financier. – En l'absence du trésorier, empêché, le président présente le rapport financier de l'année 1995. Les recettes s'élèvent à 362 570 francs, les dépenses à 418 665 francs ; le déficit est donc de 56 095 francs : il s'explique par l'importance des frais d'imprimerie (le *Bulletin* annuel et l'*Histoire de Quimper*) et des frais d'expédition (enveloppes matelassées et machine à affranchir). Il devrait être en grande partie résorbé dès l'an prochain.

Le rapport d'activité et le rapport financier, mis aux voix, sont adoptés à l'unanimité par les membres présents. Le président remercie l'assemblée pour la confiance ainsi renouvelée au bureau de la Société.

II. Séance ordinaire

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Trois nouveaux membres sont admis dans la Société :

– Mme Marie-Yvonne HÉMON, de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Daniel Collet ;
– M. et Mme Renée RIOU, ingénieur, de La Forêt-Fouesnant, présentés par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de Jean Foucher, ancien archiviste municipal de Brest de 1942 à 1978, membre de notre Société depuis 1958, et adresse à Mme Foucher et à sa famille ses condoléances les plus vives. Jean Foucher s'est distingué entre autres par le sauvetage des archives de Brest pendant la guerre, en les mettant à l'abri à Spézet, et par les nombreuses publications qu'il a faites sur l'histoire de Brest, notamment en collaboration avec Georges-Michel Thomas. Il était chevalier des Arts et des Lettres, et chevalier des Palmes académiques.

Bibliographie. – Le président présente ouvrages et revues publiés récemment : de Serge Duigou, *Manoirs bigoudens* (tome I), aux éditions Ressac : les manoirs de Trévannec en Pont-l'Abbé, de Kerhoas en Plobannalec, de la Forêt à Loctudy présentent quelques destins révélateurs de la montée en puissance de la bourgeoisie cornouaillaise à la fin de l'Ancien Régime ; les actes du colloque des 23 et 24 septembre 1994, *Saint-Mathieu de Fine-Terre à travers les âges*, publiés conjointement par le Centre de recherche bretonne et celtique et les Amis de Saint-Mathieu : ouvrage fondamental sur l'histoire de l'abbaye, recueil de dix-sept contributions des meilleurs spécialistes d'histoire, d'archéologie, de toponymie, d'hagiographie, etc., suivi de l'édition de quelques documents essentiels sur le sujet ; *Trésor d'archives des villes d'Angers, Brest, Nantes, Rennes*, catalogue d'exposition présentant les documents les plus précieux des dépôts d'archives des quatre grandes villes de l'Ouest (la partie brestoise a pour auteur Mme Annie Henwood, conservateur des archives municipales).

Deux revues nous sont parvenues : le n° 160-161 de *Breiz Santel* (Mouvement pour la protection des monuments religieux bretons), de l'automne-hiver 1995 ; *Minihy Levenez*, n° 35-36, décembre 1995-février 1996, contenant, sous le titre *Soubenn an tri zraig* (La soupe aux trois petites choses) les chroniques publiées par Job an Irien dans *Le Progrès de Cornouaille - Le Courrier du Léon*, en breton et en français.

S.O.S Vitraux de la cathédrale. – Nos confrères Bernard Le Brun et Corentin Ollivier informent la Société archéologique que leur association S.O.S. Vitraux de la cathédrale participe financièrement à la restauration du vitrail de saint Yves, œuvre de Hirsch,

à la cathédrale Saint-Corentin. Le président les félicitent pour ce mécénat qui contribue au sauvetage des baies basses de la cathédrale, dans le cadre de la restauration générale de l'édifice.

La décadence de Penmarc'h au XVIIe siècle. – M. Serge Duigou fait ensuite une communication sur le destin de Penmarc'h au XVIIe siècle. On sait désormais, grâce aux travaux d'Émile Coornaert, d'Henri Touchard et de Jacques Bernard notamment, que Penmarc'h s'affirme, à partir de 1470 environ, comme l'un des tout premiers ports d'armement du littoral atlantique. Le transport du vin de Bordeaux et du pastel de Toulouse vers les ports de la Manche et de la mer du Nord (les avant-ports d'Anvers en priorité) lui assurent une prospérité, par ailleurs confortée par ses pêcheries et sécheries de congres, juliennes et merlus.

Mais, à partir des années 1540-1550, la concurrence de la flotte hollandaise, l'effondrement du marché du pastel, la concentration des capitaux dans les pays d'Europe du Nord, enfin le coup de grâce donné par les troupes de La Fontenelle, le chef ligueur, en 1596, réduisent Penmarc'h, en l'espace d'une cinquantaine d'années, à n'être plus que l'ombre de lui-même.

Ce que l'on sait moins, c'est que l'agonie fut interminable, et en dents de scie. Au début du XVIIe siècle, les marins reprennent le chemin de la mer et tentent de relancer la machine économique. Les registres paroissiaux révèlent les nombreuses et flamboyantes marques qui faisaient office de signature à des capitaines souvent illettrés. La population de la paroisse atteignait alors quelque deux mille cinq cents habitants.

Mais, vers 1630-1640, ils ne sont plus qu'un millier, et huit cents vers 1700. Devant la concurrence étrangère, la dramatique pénurie de capitaux locaux, sans doute un climat de morosité qui va grandissant, Penmarc'h perd ses forces vives et rend les armes. Nombre de maîtres s'installent dans les ports voisins, l'Île-Tudy, Pont-l'Abbé, Audierne, Quimper..., ou se reconvertissent comme notaires, marchands terriens ou domaniers.

Les Penmarchais se contentent d'un modeste cabotage régional qui les mène au plus loin à Saint-Jean-de-Luz et dans les ports de la Manche. Le tonnage moyen de leurs navires s'est effondré ; concurrencées par la morue de Terre-Neuve et la sardine de Douarnenez et de Concarneau, leurs pêcheries et sécheries s'étiolent. Les survivants flottent dans une structure urbaine trop large pour eux ; les ruines s'accumulent. À la fin de l'Ancien Régime, Penmarc'h prend des airs de cité fantôme, au moment où Cambry inaugure les voyages des «antiquaires» du XIXe siècle.

Ainsi, la chute de Penmarc'h s'est déclinée en plusieurs phases : déclin régulier mais non irrémédiable à partir de 1550, écroulement en 1596-1600, timide reprise au début du XVIIe siècle, agonie interminable et inéluctable à partir de 1630, au point que, sous Louis XIV, le premier port bigouden est désormais l'Île-Tudy ; il ne reste plus aux Penmarchais que le souvenir glorieux et nostalgique de leur splendeur passée.

Le président,
Tanguy Daniel

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1996

Brest

Présidence de M. Bernard Tanguy, vice-président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Six nouveaux membres sont admis dans la Société :

– Mme Marie BARC, enquêtrice, de Quimper, présentée par Mme Nicole Mérer et M. Tanguy Daniel ;
– M. Nicolas BUANIC, élève de l'École des chartes, de Plobannalec, présenté par M. et Mme Jégou ;
– Mlle Catherine BURDIN, agent administratif, du Conquet, présentée par MM. et Mmes Didier Burdin et Marcel Quéméneur ;
– M. Jean-Paul DENEZ, fonctionnaire de la Poste, de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines), présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;
– Mme Anne-Yvonne DIULEIN, de Brest, présentée par Mme Henry-Croiger et M. William Pesce ;
– M. Jean-Louis PRESSENSÉ, libraire, de Redon, présenté par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher.

Résultat des élections au conseil d'administration. – Le renouvellement du conseil d'administration a eu lieu le 23 janvier dernier. Le président donne lecture de la liste des élus et fait remarquer que la représentation féminine s'est étoffée puisqu'elle s'élève désormais au quart de l'effectif du conseil. L'un des élus, M. Louis-Pierre Le Maître ayant choisi de se retirer, le nouveau conseil comprend les membres suivants (par ordre alphabétique) : Mlles Anne Brignaudy, Annie Boucher, M. Alain Boulaire, Mme Marie Castel, MM. Yves-Pascal Castel, Daniel Collet, Mme Mad Danguy des Déserts, MM. Tanguy Daniel, Serge Duigou, Patrick Galliou, Hervé Glorennec, Henri Guillou, Philippe Henwood, Philippe de Kermadec, Jean-Paul Le Bihan, Erwan Le Bris du Rest, Guy Leclerc, Robert Leclercq, Michel Le Goffic, Bernard Monot, Mlle Paulette Péron, M. Josick Peuziat, Mlle Monique Pichavant, M. Bernard Tanguy.

Bibliographie. – Le président présente le dernier numéro des *Cahiers de l'Iroise* (n° 169, janvier 1996), intitulé « Bretagne : innovation et tradition », avec au sommaire notamment des études sur les origines de la franc-maçonnerie à Brest, le révolutionnaire Paul Robin, les murs et toits de Bretagne selon l'architecte Charles Letrosne, les réfugiés brestois de la guerre de 1939-1945.

Il fait part également de la publication aux éditions An Here de la thèse de doctorat de M. Erwan Vallerie. Elle comporte trois volumes : un corpus général, une version française et une version bretonne, intitulées respectivement *Traité de toponymie historique de la Bretagne* et *Diazezoù studi istorel an anvioù-parrez.*

Les fontaines du canton de Saint-Renan. – Le président donne ensuite la parole à Mlle Cathy Marzin, actuellement étudiante à Angers, qui a soutenu à Brest, en 1994, un mémoire de maîtrise d'histoire consacré à l'étude des fontaines du canton de Saint-Renan, sous la direction de M. Jean-Yves Éveillard.

Mlle Marzin a ainsi recensé 154 fontaines existant toujours, et 13 autres pour lesquelles elle a pu recueillir des données précises. Par ailleurs, un certain nombre ont été victimes des routes, du remembrement, des réserves

d'eau, du profit... Les plus nombreuses sont les fontaines de village (125), les autres étant des fontaines civiles (2), ou des fontaines de manoir (10), ou des fontaines saintes, proches d'un sanctuaire et pouvant être dédiées à un saint (15), ou enfin des fontaines sacrées, possédant des pouvoirs, à fontaines à croyances, saintes ou non (15).

Patrimoine discret malgré leur nombre, plus que de l'eau, ces fontaines recelaient les inquiétudes et les espoirs des gens, les croyances, de multiples secrets. Lieux d'échange, de rencontres, de dévotions, elles se rattachaient aux sphères religieuses, à la médecine populaire, et apportaient une réponse aux besoins de la vie quotidienne.

Les sources fournissant l'eau, élément indispensable à la vie, sont omniprésentes, mais la répartition des fontaines relève de l'organisation du paysage et dépend de l'habitat, des édifices religieux et des voies anciennes. On ne s'étonnera donc pas que les fontaines de village, de manoir ou les fontaines civiles représentent 80 % du nombre total de fontaines. 18,5 % des fontaines sont des fontaines «saintes», proches d'une chapelle ou d'une église (ce qui est remarquable lorsqu'on sait que l'Église a constamment condamné le culte des sources entre le Ve et le XVIe siècle). On notera enfin que quelques fontaines sont situées près de sites antiques (le long de la voie Kerilien en Plounéventer - pointe Saint-Mathieu, parfois associées à des stèles de l'âge du fer) : mais la présence de ces éléments a-t-elle un rapport avec le culte de l'eau ?

Les fontaines se présentent sous des formes multiples qui témoignent des aspirations et de l'imaginaire de ceux qui les ont construites : la typologie va du simple trou d'eau empierré à la fontaine ornementale (comme celle de Kervéatous [Plouarzel]), en passant par la fontaine bassin (qui, malgré sa simplicité, n'exclut pas une grande dévotion populaire) et par la fontaine couverte (destinée à préserver la pureté de l'eau).

L'originalité des fontaines tient aussi à leur dénomination : si 81 % d'entre elles portent le nom du lieu-dit où elles sont localisées, 15 % sont placées sous le patronage de la Vierge ou d'un saint (souvent honoré localement : Arzel, Éloi, Hervé, Laurent, Méen, Pabu, Ronan...et Dagon).

Les fontaines, en dehors de leur utilité quotidienne, avaient (ont ?) une fonction sacrée qui se traduit par la croyance aux vertus thérapeutiques des eaux (notamment pour la guérison des maladies des yeux et de la peau) et à leur pouvoir surnaturel (prédiction de l'avenir conjugal à Notre-Dame-du-Val [Trébabu] et à Notre-Dame de la Clarté [Plouarzel] ; sort d'un homme parti en mer, à Porsmoguer [Plouarzel] ; protection des chevaux, à Saint-Éloi [Plouarzel]).

Ce qui différencie réellement les fontaines, ce sont les rites dont elles sont l'objet. Si la plupart des pratiques anciennes ont aujourd'hui disparu, des témoignages écrits ou oraux permettent de recenser les gestes accomplis : on peut se laver (surtout les yeux, comme à Notre-Dame de Trézien [Plouarzel]), tremper le membre malade dans l'eau (comme à Saint-Méen [Ploumoguer]), boire l'eau (Saint-Dagon [Ploumoguer]), verser de l'eau sur la croupe et la crinière des chevaux (Saint-Éloi [Plouarzel]), faire des offrandes aux fontaines (pièces de monnaie, crin, morceaux de pain), mettre la fontaine à sec (Saint-Pabu-Saint-André [Trébabu]), vendre l'eau (Trézien).

La fréquentation des fontaines pouvait se faire par l'intermédiaire d'intercesseurs (des vieilles femmes ou des mendiantes (à Notre-Dame de Lanvénec), à des moments précis de la journée (avant l'aurore ou après le coucher du soleil [Saint-Dagon]), mais dans la plupart des cas, on allait aux fontaines lors des pardons organisés à la chapelle voisine. Le pardon de Saint-Éloi, qui se déroule toujours, présente comme une synthèse de ces pratiques, préchrétiennes ou christianisées : il a lieu le 24 juin (solstice d'été), les chevaux sont

bénits par un prêtre (religion chrétienne), accomplissent trois fois le tour de la chapelle (rite solaire), doivent sauter le ruisseau (*Lamm sant Alar*) et on leur verse de l'eau de la source sur la croupe et la crinière (rites de protection des animaux).

Mlle Marzin conclut sur la nécessité d'étendre ce type d'étude à une échelle plus vaste, mais sa recherche a déjà entraîné, localement, un regain d'intérêt pour les fontaines : cela peut s'expliquer par le retour vers la nature et la défense du patrimoine local que l'on observe aujourd'hui.

Le vice-président,
Bernard Tanguy

SÉANCE DU 30 MARS 1996

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Huit nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Jean-Louis AUTRET, ingénieur en informatique, de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), présenté par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;
– M. Henri LE DOUGUET, d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel ;
– M. et Mme Roger LE DRÉAU, retraité de la gendarmerie, de Plougonvelin, présentés par M. et Mme Robert Bricheteau ;
– M. Jean-Luc PELLEN, infirmier, de Quimper, présenté par MM. Tanguy Daniel et Hervé Glorennec ;
– Mme Jeanne PLOUHINEC, retraitée, de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Tanguy Daniel ;
– M. et Mme Jean TOULHOAT, de Quimper, présentés par MM. Hervé Glorennec et Henri Guillou.

Nécrologie. – Le président fait part de la disparition récente de quatre de nos membres : M. Georges Le Merdy, de Douarnenez-Tréboul, qui était membre de la Société depuis 1970 ; Mme Denise Barré, de Concarneau, qui avait adhéré en 1982 ; Me René Gourrette, huissier de justice honoraire, de Plogastel-Saint-Germain, membre depuis 1962 ; M. Marcel L'Aot, ingénieur agronome et adjoint aux sports dans la municipalité de Quimper, victime d'un accident de voiture. Au nom de la Société archéologique, le président adresse ses condoléances aux familles des disparus.

Le nouveau bureau. – À la suite de l'élection, le 23 janvier dernier, du nouveau conseil d'administration, celui-ci s'est réuni, le 9 mars, à Châteaulin, pour désigner les membres du nouveau bureau, qui est ainsi constitué pour une durée de trois ans :

Président :	M. Tanguy Daniel
Vice-présidents :	M. l'abbé Yves-Pascal Castel
	M. Daniel Collet
	M. Hervé Glorennec
	M. Guy Leclerc
	M. Bernard Tanguy
Secrétaire générale :	Mlle Anne Brignaudy

Secrétaires :	Mlle Annie Boucher
	Mme Mad Danguy des Déserts
	M. Patrick Galliou
	M. Henri Guillou
Trésorier :	M. Serge Duigou
Trésorier adjoint :	M. Philippe de Kermadec

Le conseil d'administration, à l'unanimité, a également décidé d'exprimer sa reconnaissance à M. Auguste Dizerbo et à M. le chanoine Jean-Louis Le Floc'h pour la part active qu'ils ont prise aux travaux du conseil d'administration et à la vie de la Société archéologique depuis de nombreuses années, et leur a conféré le titre de vice-présidents honoraires.

Sauvegarde du patrimoine. – La Société s'alarme une fois de plus devant les menaces qui pèsent sur certains monuments ou sites du Finistère.

À Plomeur, le seul manoir subsistant sur le territoire de la commune, le manoir de Pratouarc'h, risque de disparaître, la municipalité ne trouvant apparemment aucun intérêt à son maintien, à sa restauration, à sa mise en valeur ou à son utilisation possibles. La Société archéologique émet le vœu suivant, adopté à l'unanimité des membres présents et qui sera transmis à Mme le maire de Plomeur, à l'architecte des Bâtiments de France, au président de l'association War Maez et aux journaux régionaux : «La Société archéologique du Finistère souhaite que tout soit mis en œuvre pour la préservation et la réhabilitation du manoir de Pratouarc'h de Plomeur, compte tenu de son intérêt archéologique et socio-historique. Cet édifice est, en effet, un spécimen intéressant et représentatif d'une demeure de la noblesse pauvre ou cadette du XVIe siècle en basse Cornouaille. A ce titre, il mérite d'être transmis intact aux générations à venir.»

À Carhaix, d'importants vestiges gallo-romains vont disparaître. Les travaux d'extension du centre hospitalier ont mis au jour d'importantes substructions. Après accord entre le service régional de l'archéologie, la municipalité et la direction de l'hôpital, des fouilles ont pu être menées et ont dégagé, en bordure d'une rue antique, les fondements d'une *domus* datée des IIIe-IVe siècles : il s'agit d'une riche demeure avec ses annexes qui était implantée à la périphérie de *Vorganium*. Outre les bases des murs, qui laissent apparaître très clairement le plan de l'ensemble, on a pu dégager deux hypocaustes et la cour intérieure de la *domus* qui était, semble-t-il, recouverte d'une mosaïque. Ces vestiges sont d'autant plus remarquables qu'ils obligent peut-être à nuancer les notions généralement admises sur l'état de délabrement de l'économie armoricaine au temps de Bas-Empire.

La nécessité de construire de nouveaux bâtiments pour agrandir l'hôpital va entraîner, une fois les fouilles terminées, la destruction de cet ensemble antique. On ne peut que regretter qu'une autre solution n'ait pu être trouvée, même s'il est vrai que les vestiges dégagés sont fragiles et qu'il aurait fallu engager des sommes élevées pour assurer leur protection. Cependant se pose en fait , ici comme ailleurs, le problème des rapports entre les nécessités de l'urbanisme d'aujourd'hui et la préservation des traces d'occupation ancienne. Il est bien certain que les hommes ont toujours modelé les villes en fonction des besoins de leur époque et non en tenant compte des vestiges du passé, sinon il n'y aurait eu aucune évolution possible. Mais d'une part, de nos jours, où a émergé la notion de patrimoine à protéger et à transmettre et où les moyens techniques sont incomparables avec ceux du passé, on peut imaginer de développer différemment les villes. D'autre part, les archéologues se donnent bonne conscience en déclarant que le site ne sera détruit qu'après avoir été fouillé avec le plus grand soin, les plans levés, les photographies prises, les analyses faites avec la plus grande minutie : mais que sera l'archéologie dans un siècle

ou plus ? Imagine-t-on les archivistes et les historiens détruisant des documents après les avoir soigneusement étudiés ? Il y a là un problème d'éthique scientifique, largement débattu il est vrai, mais qui n'a pas trouvé de réponse satisfaisante.

Le congrès de Crozon-Morgat. – Le président rappelle que, les 5, 6 et 7 septembre 1996 se tiendra à Crozon-Morgat le congrès de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne (nouvelle dénomination des anciennes sociétés savantes) et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Le thème pluriannuel des communications porte sur « le boire et le manger : la table » ; le nouveau thème concerne «l'enfance» : le président fait appel à toutes les personnes qui seraient susceptibles de faire une communication sur l'un ou l'autre de ces thèmes. Il précise également que la participation à l'excursion dans la presqu'île de Crozon ne sera ouverte qu'aux personnes inscrites à l'ensemble du congrès.

Bibliographie. – Le président présente une monographie intitulée *Vivre en Léon au XVIIIe siècle : Plouescat de la paroisse à la commune*, œuvre de M. Hervé Guichoux. L'ouvrage se recommande par une présentation extrêmement claire, une documentation très complète. Au-delà de l'histoire de Plouescat, les amateurs d'histoire locale en général y trouveront une étude fort utile des institutions administratives, judiciaires, financières, religieuses des paroisses sous l'Ancien Régime.

M. Gwennole Le Menn a adressé à la Société archéologique un prospectus annonçant la réédition de deux ouvrages rarissimes : le dictionnaire breton (vannetais)-français de Pierre de Châlons (1723), et les deux dictionnaires (français-breton et breton-français) de Julien Maunoir (1659). Ces deux ouvrages sont en souscription jusqu'au 31 mai.

En relisant la Vie de saint Jean Discalceat. – M. Jean-Christophe Cassard, maître de conférences à la faculté des lettres de Brest, fait une communication attentivement suivie par la centaine de membres présents. Le sujet porte en effet sur un saint particulièrement populaire à Quimper, saint Jean Discalceat, plus connu sous le nom de Santig Du. Plus précisément, M. Cassard entreprend une analyse critique de la *Vita* du saint franciscain, rédigée au XIVe siècle par l'un de ses compagnons du couvent de Quimper, mais publiée seulement en 1910.

La critique de la *Vita* conduit M. Cassard à conclure qu'elle ne nous apprend pas grand-chose sur la vie du saint : il y relève un bon nombre de lieux communs dans la littérature hagiographique, des indications sommaires et imprécises sur la carrière du personnage, et pense finalement que la *Vita* est en réalité un manifeste en faveur des spirituels (ou observants) dans le dur conflit qui déchirait l'ordre des franciscains au XIVe siècle. C'est vraisemblablement à cause ce caractère partisan que l'Église, pour ne pas cautionner la fraction la plus intransigeante des Mendiants, ne se risqua pas à béatifier au XIVe siècle le frère Jean. Au XXe siècle, sa cause est toujours en sommeil...

La communication de M. Cassard sera publiée dans le *Bulletin*.

Le secrétaire, Henri Guillou — Le président, Tanguy Daniel

EXCURSION DU 28 AVRIL 1996

Saint-Renan et le bas Léon

La première excursion de l'année est consacrée à la visite de Saint-Renan et de sa région.

Lamber, en Ploumoguer. – Lamber est une des deux paroisses de la commune de Ploumoguer. Trève avant la Révolution, elle a été érigée en paroisse en 1842. Sur son territoire, deux sites archéologiques retiennent l'attention : la motte féodale et l'église, dont la proximité dans l'espace et dans le temps n'est pas fortuite.

L'église, en partie romane, est présentée par Tanguy Daniel. Construite près d'une fontaine, elle succède vraisemblablement à un petit établissement monastique dont les vestiges se voyaient encore vers 1930 dans un champ voisin. Le sanctuaire est dédié à saint Pierre : rien n'interdit de penser qu'il s'agit non pas de l'apôtre Pierre, mais de Pezr ou Pierre, parent de saint Paul Aurélien et mentionné dans la *Vita* de celui-ci (884). Quoi qu'il en soit, l'édifice actuel a été élevé au XIe siècle – il est donc contemporain de la motte féodale voisine – et conserve encore une nef à arcades reposant sur des piliers carrés chanfreinés. Bien des transformations sont intervenues par la suite : en 1643, le portail occidental a été refait ; au XVIIIe siècle, les murs extérieurs ont été reconstruits ; en 1837, le clocher de la chapelle Saint-Sébastien, en Saint-Renan, a remplacé celui de Lamber. Récemment, des travaux de restauration ont permis de découvrir d'intéressantes peintures murales – hélas fort abîmées, remontant peut-être au XIVe siècle – et de restaurer le maître-autel du XVIIIe siècle.

La motte qui domine le petit bourg, dite du Cruguel, est présentée par Patrick Galliou. À vrai dire, il ne reste que des vestiges à peine visibles, car le site a été bouleversé il y a une trentaine d'années par la construction d'un poulailler industriel, puis par le prélèvement de la terre pour remblayer un chemin rural, et enfin récemment par la construction d'une maison particulière. C'est dire qu'il faut l'œil exercé d'un archéologue pour deviner aujourd'hui la présence d'un ancien donjon du XIe siècle ! P. Galliou replace le site dans son environnement géographique et historique, puis rappelle les résultats des sondages qu'on y fit, en 1967 et au début des années 1970, sous l'autorité de René Sanquer : un «donjon» en pierre sèche, reposant sur une couche de terre brûlée et rougie, ce qui laisse supposer qu'il y eut une première tour, en bois, victime d'un incendie ; un mobilier peu abondant, mais dans lequel figurent des deniers d'argent de Conan II, duc de Bretagne de 1040 à 1066, et des pions de tric-trac en os : on peut ainsi dater la construction de la motte, ou son occupation au moins au XIe siècle, et éclairer un aspect de la vie aristocratique, le jeu. C'est tout ce qui reste d'un lieu qui aurait pu être magnifiquement mis en valeur : on pense à Lesquelen, en Plabennec...

Saint-Renan. – L'excursion se poursuit par la visite de la ville de Saint-Renan. Les responsables de la Maison du patrimoine et du musée d'histoire locale accueillent les participants avec beaucoup d'amabilité, de compétence et de passion pour le passé de leur localité. Ils font visiter d'une part le musée – qui présente, en six salles d'exposition, des documents sur l'histoire de Saint-Renan et du Léon ainsi que des objets de la vie quotidienne d'autrefois : travail, habillement, vie religieuse, etc. – et d'autre part la partie ancienne de la ville, avec ses vieilles rues et ses maisons dont certaines sont inscrites à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (la maison Cardinal et la maison Gérard, rue de l'Église). C'est l'occasion aussi de constater

les ravages de l'urbanisme contemporain dans la partie basse de la ville.

Au cours du repas en commun pris à l'hôtel-restaurant des Voyageurs, le président présente les demandes d'adhésion – qui sont acceptées – de :

– M. Frédéric HÉREMBERT, étudiant en histoire, de Lesconil en Plobannalec, présenté par M. Nicolas Buannic et Mlle Joëlle Quaghebeur ;
– M. et Mme Christian LE ROUX, transporteur, de Saint-Renan, présentés par M. et Mme Tanguy Daniel ;
– M. Jean ROUSSEL, dirigeant d'entreprise (E.R.), de l'Île-Tudy, présenté par le docteur Robert Leclercq et M.Tanguy Daniel.

Le cimetière des 7777 saints de Lanrivoaré. – Au début de l'après-midi, Patrick Galliou présente le curieux «cimetière des 7777 saints» de Lanrivoaré. Il s'agit d'un carré d'une dizaine de mètres de côté, creusé au sud de l'église, et pavé de plus de 350 pierres. Il comporte une croix de granit qui surmonte une niche abritant une pietà, et l'entrée est marquée par une stèle gauloise christianisée portant un nom en onciale irlandaise : GALLMAU. P. Galliou rappelle les légendes concernant ce lieu, et les hypothèses formulées sur le chiffre de 7777. On trouvera par ailleurs dans le présent *Bulletin* une étude de l'abbé Y.-P. Castel sur ce «cimetière».

Le manoir de Keranflec'h en Milizac. – L'excursion se poursuit par la visite du manoir de Keranflec'h, en Milizac. M. de Poulpiquet, propriétaire du manoir, accueille les visiteurs et fait un rapide historique de ce domaine. La date de 1712 se lit sur le portail en granit. Les communs portent la date de 1750 et le nom de F. Burel (un Claude Burel, architecte à Plouzané, a travaillé dans la première moitié du XVIIIe siècle à Milizac, Lanrivoaré et Trébabu). Parmi les autres éléments intéressants, on retiendra un cadran solaire, une statue de sainte Anne (tout au moins la moitié supérieure, qui porte des traces de polychromie : cette sculpture provient de Loctudy et a été apportée à Keranflec'h par Mme Anne de Poulpiquet), et le colombier voisin du manoir. Le président remercie M. de Poulpiquet de nous avoir permis de visiter si agréablement sa propriété.

L'enclos paroissial de Milizac. – L'étape suivante, toujours à Milizac, permet de visiter l'enclos paroissial, qui comprend quatre éléments : la porte monumentale, le calvaire, l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, la chapelle Sainte-Anne. La porte monumentale, au sud de l'enclos, s'ouvre par une arcade en accolade, et sert de support à deux statues provenant de l'ancien calvaire de 1603 : un évêque et saint Pierre. Le calvaire surmontant un soubassement à trois marches et une table d'offrande, porte les dates de 1603 et de 1875 : la première année rappelle l'ancien calvaire, la seconde la restauration par Yan Larchantec. L'église a connu de nombreuses transformations depuis sa construction au XVIIe siècle, transformations datées par les inscriptions gravées dans la pierre : 1652, 1690 et 1735 (porche et ossuaire d'attache), 1716 (tour occidentale), 1924 (chœur et transept). Enfin, les combats de 1944 ont provoqué des dégâts, réparés en 1953. À l'intérieur, l'intérêt principal est constitué par le trésor d'orfèvrerie où se détache la petite croix en ivoire, dite abusivement croix pectorale des abbés de Saint-Mathieu, sans doute du Xe ou du XIe siècle, et son coffret reliquaire en argent, du XVIIe siècle. Toute proche de l'église, la chapelle Sainte-Anne, simple édifice du XVIe siècle, avec un clocheton du XVIIIe siècle, ne renferme aucun mobilier. On a donc là les éléments essentiels d'un petit enclos paroissial, le cimetière étant encore présent du côté nord de l'église.

La chapelle Saint-Urfold en Bourg-Blanc. – L'excursion se termine à Bourg-Blanc, à la chapelle Saint-Urfold, où M. Jean Boucher, président de l'association de sauvegarde de la chapelle, présente les travaux récents de restauration. La chapelle doit son nom à un ermite du nom d'Urphoed, parent de saint

Hervé, qui aurait, au VIe siècle, bâti là un ermitage. L'édifice actuel frappe par son plan, plus large que long, et par son chevet ajouré de fenêtres flamboyantes jumelées : l'ensemble est daté du XVe siècle. Il enferme le tombeau dit de saint Urfol, simple sarcophage sans inscription, élevé sur une arcade en voûte percée dans le sens de la longueur.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 26 MAI 1996

Région de Scaër-Guiscriff

Menée par Daniel Collet, vice-président, et Henri Guillou, secrétaire de la Société archéologique, l'excursion de mai a conduit une centaine de participants sur les confins du Finistère et du Morbihan, dans les communes de Scaër, Guiscriff et Querrien.

La chapelle de Coadry, en Scaër. – À Coadry, la chapelle est présentée par un membre de l'association de sauvegarde. Dépendance de la commanderie de La Feuillée, l'édifice offre un plan classique en croix latine avec chevet plat et clocher de type cornouaillais. De l'édifice roman, il ne reste que la nef, de la fin du XIe siècle ; le chœur est du XIVe siècle, et la façade ouest a été modifiée au XVIIe siècle. Les bas-côtés sont traversés de sablières sculptées et peintes du XIXe siècle.

La décoration est particulièrement abondante. Le maître-autel et le croisillon nord comportent des bas-reliefs de pierre et de bois (la Cène, le Père éternel, le Christ en croix, Adam et Ève). Une douzaine de statues polychromes en bois et en pierre du XVIe siècle (le Christ sauveur, deux Vierges, Jean-Baptiste...) et du XVIIIe siècle (le Christ mort, sainte Anne et saint Joachim, saint Roch...) sont réparties dans la chapelle. Enfin, le chœur contient des peintures, et la nef des fresques.

La visite se termine par une allocution de M. Kernéis, maire, et une visite du petit musée de la sacristie.

La papeterie de Cascadec, en Scaër. – L'arrêt suivant a lieu sur le parking de l'usine de Cascadec. Henri Guillou y fait un rapide résumé de l'histoire de la manufacture. Il insiste sur les faits marquants de son développement (papier à cigarette, papier condensateur), qui atteignit son apogée entre 1950 et 1960, époque où, en pleine guerre froide, deux wagons entiers de papier condensateur partaient quotidiennement vers l'U.R.S.S. Il cite aussi quelques anecdotes (construction de la grande cheminée de 65 mètres, incendie de la chiffonnerie) et termine sur le rôle d'accélérateur du développement social et de la condition ouvrière que joua cette superbe entreprise, de nos jours en activité réduite.

La chapelle Saint-Éloi, en Guiscriff. – Après le repas en commun à Guiscriff, les visiteurs découvrent la chapelle Saint-Éloi, dans la même commune. En forme de croix latine avec chevet plat, l'édifice, de la fin du XVe siècle, s'ouvre au sud par une porte de style flamboyant ; l'intérieur contient une statue en bois du saint patron et de son cheval (XVIe siècle), entourée de nombreux ex-voto ; dans le chœur, figurent deux pierres sculptées : un dragon et un limaçon (vers 1500).

La chapelle de la Clarté, en Querrien. – Également en forme de croix latine, avec clocheton à dôme, cette chapelle, visitée en présence du maire de Querrien, M. Moysan, date

du XVIe siècle, comme en témoignent le chœur et la longère sud ; le pignon ouest, la longère nord et la sacristie ont été reconstruits vers 1661. Elle contient des statues anciennes en bois polychrome (la Vierge, saint Jean, saint Roch).

Une fontaine monumentale, avec enceinte, a été édifiée à quelque 300 mètres de là.

La chapelle Saint-Antoine, en Guiscriff. – Retour à Guiscriff pour visiter la chapelle Saint-Antoine. Construite dans la seconde moitié du XVIe siècle sur un plan de croix latine à chevet plat, elle présente un clocher carré avec flèche polygonale, flanquée de quatre clochetons. L'intérieur offre un belle charpente lambrissée et, dans les croisillons, deux beaux retables du XVIIe siècle.

Le site de Miné-Bidon, en Guiscriff. – C'est enfin sous une pluie battante et avec une visibilité réduite à 500 mètres (au lieu des 50 kilomètres prévus) qu' Henri Guillou fait découvrir aux plus courageux le site naturel de Miné-Bidon (219 mètres). Il s'agit d'un vaste amas de granite en boule où la nature a creusé de curieuses cavités résultant de l'érosion et qui portent, en Corse, le nom de *taffoni*.

Le secrétaire, Henri Guillou — Le vice-président, Daniel Collet

EXCURSION DU 30 JUIN 1996

Monts d'Arrée

Organisée par Michel Le Goffic, archéologue départemental et membre du conseil d'administration de la Société archéologique, et par Yves-Pascal Castel, vice-président, la journée est consacrée à quelques sites des monts d'Arrée, malheureusement sous un ciel peu clément.

L'abbaye du Relec en Plounéour-Ménez. – La visite de l'ancienne abbaye cistercienne du Relec est commentée par Mlle Lénaïg Kerdilès. Le site monastique comprend plusieurs éléments, étudiés successivement. Le placître, auquel on accède par deux hauts piliers, est orné d'une fontaine du XVIIe siècle, avec vasque et obélisque. L'étang voisin est séparé en deux par une chaussée au bout de laquelle se trouve les bâtiments d'un ancien moulin. L'église abbatiale, édifice en grande partie du XIIe siècle (la fondation de l'abbaye date de 1132), a connu de nombreuses modifications : au XIIIe siècle, percement de baies dans le mur nord et dans les chapelles latérales du chœur ; vers 1500, ouverture de fenêtres au sud, reconstruction du chœur ; 1691 : construction dans le bras nord du transept d'un escalier monumental donnant accès à l'ancien dortoir des moines ; 1785 : raccourcissement de la nef de deux travées, construction d'une nouvelle façade. La salle capitulaire, dans le prolongement du bras nord du transept, avait douze mètres de côté : il en reste quelques arcades ; au-dessus se trouvait le dortoir des moines. La fontaine de dévotion, au sud-est de l'église, est dédiée à Notre-Dame du Relec, dont la statue a été transportée dans l'église.

Mlle Kerdilès donne en outre d'abondants détails sur l'histoire de l'abbaye, depuis ses origines mythiques (fondation par saint Tanguy ou par «Gerber» au VIe siècle) et historiques («fille» de l'abbaye de Bégard en 1132), jusqu'à sa suppression en 1793 et la ruine et la survie des bâtiments jusqu'à nos jours.

Le village médiéval du Goénidou en Berrien. – Dans les landes qui dominent l'abbaye du Relec, non loin de Trédudon-le-Moine, à

270 mètres d'altitude, ont été dégagés, il y a quelques années, les restes d'un village, dit du Goénidou, qui constitue la deuxième étape de la journée. Le Goénidou présente les caractéristiques des habitats de défrichement mis en place par des seigneurs laïcs ou des établissements religieux , entre le XIIIe et le XVe siècle, dans les monts d'Arrée. Bien que les archives soient muettes sur ce cas précis, il est fort probable que l'habitat du Goénidou doit son origine soit à l'abbaye du Relec (moines cisterciens), soit à la commanderie de La Feuillée (hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem), selon le mode de tenure dit de la «quévaise».

Pour défricher les bois et landes, il était fait appel à des colons (quevaisiers) qui recevaient une petite étendue de terre (à l'origine un « journal », soit environ un demi-hectare) et l'emplacement d'une maison avec courtil, contre le paiement d'une rente annuelle en partie en argent, en partie en nature, et la soumission à quelques corvées, moyennant quoi ils n'étaient pas congéables. Le quevaisier était tenu à résidence, sous peine de réversion de la quévaise à l'abbaye, et sa tenue était léguée au dernier de ses enfants, droit de juveigneurie considérant qu'à la mort du tenancier les aînés devaient être déjà pourvus.

Au Goénidou, les vestiges dégagés par les fouilles laissent apparaître la base des murs – en granit, montés sans mortier – de trois édifices groupés autour d'une cour et d'un quatrième excentré au nord-est. Le bâtiment principal était une maison mixte où paysans et animaux vivaient sous le même toit. C'est là qu'a été trouvé un matériel archéologique d'ailleurs peu abondant : des restes de récipients en terre cuite (provenant de la région de Guingamp et de Plonéour-Lanvern), des tessons de terre cuite ayant sans doute servi de couvre-feu (il fallait couvrir le foyer la nuit pour protéger la toiture en chaume), des fragments de pierre provenant de meules à grain et d'un mortier. La pauvreté même de ces vestiges (à quoi s'ajoute l'acidité du sol qui a fait disparaître les objets en bois et les ossements d'animaux) indique la présence ici, à la fin du Moyen Âge, d'une population au niveau de vie fort médiocre.

La chapelle Notre-Dame-des-Cieux à Huelgoat. – Après le repas pris en commun dans un restaurant proche de l'étang, l'abbé Castel emmène les excursionnistes dans les hauts de Huelgoat, pour visiter la chapelle Notre-Dame-des-Cieux. L'édifice, construit à la fin du XVe siècle, renferme un mobilier d'un grand intérêt : des restes de verrières du XVIe siècle, un maître-autel et un retable du Rosaire du XVIIe siècle, des bas-reliefs polychromes représentant des scènes de la vie du Christ, des statues (Notre-Dame-des-Cieux, saint Herbot) et des sablières, sur lesquelles s'attarde l'abbé Castel, qui les a étudiées avec minutie : elles portent la date de 1580 et le nom d'un sculpteur : H. Léon. On y trouve des thèmes religieux ou profanes, mêlant les styles flamboyant et Renaissance.

L'église de Brennilis. – L'église Notre-Dame de Brennilis, visitée ensuite, est encore plus riche. Ancienne chapelle tréviale de Loqueffret dépendant de l'abbaye du Relec, elle fut fondée en 1485 (inscription à droite du maître-autel), continuée au XVIe siècle (portes du pignon ouest), modifiée au XVIIe siècle (pignon ouest, sacristie). Le mobilier est particulièrement abondant : on retiendra les vitraux du XVIe siècle (celui du côté de l'évangile montre une sainte Anne portant la Vierge dans son sein, avec l'inscription «Sancte Concepcio»), de nombreuses statues (parmi lesquelles «Notre-Dame de Breac Ellis», datée de 1485, et un groupe de saint Yves, du riche et du pauvre, du XVIIe siècle) ; douze petits panneaux représentant, en bas relief, les douze Sybilles. À l'extérieur, le calvaire du placître est une œuvre de Roland Doré, sculpteur landernéen de la première moitié du XVIIe siècle.

L'église de La Feuillée. – L'excursion se termine à La Feuillée, siège d'une ancienne commanderie des hospitaliers, où l'église, recons-

truite en 1858-1860 sur les plans de l'architecte Jules Boyer, présente un exemple des reconstructions du XIXe siècle, avec le mobilier de l'époque : maître-autel du sculpteur Yan Larhantec, de Landerneau, stalles et chaire à prêcher de Denis Derrien, de Saint-Pol-de-Léon. Des peintures murales, représentant les apôtres et les évangélistes, ornent la nef et les chapelles latérales.

Le président profite de cette dernière étape pour présenter quatre demandes d'adhésions, qui sont acceptées :

– Mlle Marie-Thérèse BRISSE, professeur de lettres classiques, de Concarneau, présentée par MM. Daniel Collet et Tanguy Daniel ;

– Mme Marie DUBOURG, de Plouhinec, présentée par M. André Le Gall et Mlle Annie Boucher ;

– M. et Mme Fernand DURANTET, retraités, de Viry-Châtillon (Essonne), présentés par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher.

Une exposition, organisée par l'association locale « An Folled » (créée en décembre 1995 pour « promouvoir le patrimoine de la commune »), présente enfin, dans un local voisin, des panneaux rappelant l'histoire de la commanderie hospitalière du XIIe siècle à la Révolution.

Le président,
Tanguy Daniel

EXCURSION DU 10 JUILLET 1996

en Bretagne intérieure

Sous la houlette de MM. Henri Guillou, Yves-Pascal Castel et Bernard Tanguy, les membres de la Société archéologique ont pu visiter quatre sites des plus intéressants de la Bretagne intérieure : la Tranchée des forçats en Glomel, les allées couvertes du Liscuis en Laniscat, l'abbaye de Bon-Repos en Saint-Gelven et les forges des Salles en Perret.

La grande tranchée des forçats et le bagne de Glomel. – L'excursion commence par un exposé d'Henri Guillou sur ce qui fut, dans la première moitié du XIXe siècle, l'œuvre la plus colossale entreprise dans la Bretagne centrale, à savoir le creusement d'une tranchée de 4 kilomètres de long, destinée à mettre en relation les parties occidentale et orientale du futur canal de «Nantes à Brest».

De 1822 à 1834, le creusement de la «Grande Tranchée» fut effectué par des soldats déserteurs de l'époque et regroupés pour cela au bagne de Glomel. Henri Guillou décrit les conditions effroyables dans lesquelles vécurent, travaillèrent et moururent ces forçats.

Les excursionnistes se rendent ensuite sur les lieux, mais la visite devant être écourtée, ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'ils visiteront ladite tranchée, nommée aussi «Tranchée des forçats».

Les allées couvertes du Liscuis. – Après avoir emprunté, à partir de Gouarec, le chemin vicinal qui a remplacé l'ancienne voie romaine de Rennes à Carhaix, les excursionnistes se sont rendu au sommet de la colline de Coat-Liscuis pour y découvrir deux des trois allées couvertes qui s'y trouvent. Ce site mégalithique, un des plus remarquables de la Bretagne intérieure, appartient à la période néolithique, tout comme, à quelques kilomètres de là, l'atelier de taille de haches en dolérite de Sélédin, en Plussulien. Son utilisation se situerait entre -4000 et -2000. Assez

semblable à celui de Ti-ar-Boudiged, le dolmen de Liscuis I, qui serait des environs de -3990, appartient à un type de sépultures dites en V, mais s'apparente aux allées couvertes à cellule terminale. Situé à 200 mètres au nord-est, Liscuis II, qui remonterait aux environs de - 3245, est une allée couverte armoricaine de type assez classique. À 500 mètres au sud-est des précédentes, Liscuis III est une allée couverte armoricaine classique.

L'abbaye de Bon-Repos. – Après le repas, pris au restaurant de Roc'h-Trégnanton, dominant le majestueux lac de Guerlédan, les membres de la Société ont visité les ruines de l'abbaye cistercienne de Bon-Repos. Commencée par le bâtiment de la porte cochère, où l'abbé Castel a fait remarquer que les griffes doubles à la base des piles se retrouvent dans des bases de l'église abbatiale, la visite s'est poursuivie par l'examen de la dalle funéraire exhumée en 1990 lors des travaux de remise en état du site. La surface de la lame de schiste est ornée de motifs gravés en faible relief mais parfaitement lisibles. Sur un emmarchement à quatre degrés, se dresse une fine hampe surmontée d'un panneau carré composé de seize cercles tangents, avec en bordure seize portions de demi-cercles outrepassés, joints dans les angles par des quarts de cercle. De part et d'autre de la hampe, qui porte le panneau aux cercles, sont dessinés quatre outils avec une grande précision. La règle et l'équerre du maçon font face au compas droit à pointes sèches de type ancien et au marteau de tailleur de pierre. Ce marteau ressemble fort à la polka, la pioche à pierre tendre terminée par deux tranchants, dont l'un est dirigé parallèlement à l'axe du manche et l'autre dans le sens opposé. Règle, équerre, marteau et compas faisant référence au métier des constructeurs d'édifice, la comparaison de la présente dalle avec des œuvres analogues de l'époque permet de conclure que l'on est en présence de la pierre tombale du maître d'œuvre qui construisit l'abbatiale dans le cours du XIIIe siècle.

Christian Millet, vice-président du C.A.H.M.E.R. (Centre d'archéologie et d'histoire médiévale des établissements religieux, université de Picardie) a poursuivi, au pied levé, la visite des bâtiments conventuels eux-mêmes. Sa connaissance approfondie de l'architecture de Cluny et de Cîteaux a éclairé le site particulier de Bon-Repos.

Les forges des Salles. – L'excursion s'est achevée au château des Salles par une visite des vestiges des bâtiments des anciennes forges, réhabilitées et mises en valeur par une dynamique association que préside Mme du Pontavice.

Cet établissement, fondé par les Rohan au milieu du XVIIe siècle, est l'un des mieux conservés de Bretagne. La visite de ses différents éléments (maisons des ouvriers [milieu du XVIIIe siècle], demeure du maître des forges [XVIIIe siècle], halle au charbon avec rampe d'accès au fourneau, ateliers de transformation du fer, chapelle, café, jardin d'agrément, bureau des balances) permet de se faire une idée de ce qu'était un site industriel en plein cœur de la Bretagne, disposant à la fois de l'eau des étangs voisins, du bois et du charbon de bois provenant des forêts voisines, du minerai fourni par divers gisements bretons. Et cela jusqu'à la décadence définitive au XIXe siècle, sous les coups conjugués de la concurrence étrangère et d'une technologie nouvelle à laquelle les forges des Salles n'ont pas su ou pas pu s'adapter.

Le secrétaire, Henri Guillou — Le vice-président, Bernard Tanguy

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 1996

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Dix-sept nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Michel BAPST, conciliateur, de Bannalec, présenté par le général Stervinou et M. Tanguy Daniel ;
– Mme Josiane BAU, retraitée, de Quimper, présentée par M. Hervé Glorennec et Mlle Annie Boucher ;
– Mme Brigitte BERTHOU, enseignante, de Brest, présentée par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;
– M. André CLÉREN, colonel du génie (E.R.), de Châteauneuf-du-Faou, présenté par M. et Mme Émile Salaün ;
– Mme Patricia DAGIER, de Quimper, présentée par M. l'abbé Castel et Mlle Annie Boucher ;
– M. Thierry GARCIA, de Brest, présenté par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;
– Mlle Jacqueline LE GUILLOU, retraitée de l'Éducation nationale, de Quimper, présentée par Mlle Annie Boucher et M. Hervé Glorennec ;
– M. Nicolas MARC, étudiant, de Quimper, présenté par MM. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;
– M. et Mme Gilbert MARCHAND, inspecteur principal des domaines publics, de Brest, présentés par MM. Le Bihan et Alain Daniel ;
– M. Jacques MARIEL, retraité, de Loctudy, présenté par MM. Gustave Jourdren et Yves Héliou ;
– M. Jean-Yves NICOLAS, de Châteaulin, présenté par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel ;
– M. Patrick PANHARD, avocat, de Versailles, présenté par MM. Philippe de Kermadec et Tanguy Daniel ;
– M. et Mme John RICKARD, cadre retraité, de Bruxelles, présentés par Mlle Annie Boucher et M. et Mme du Penhoat ;
– M. Christian ROGEL, bibliothécaire, de Quimper, présenté par MM. Roger Gargadennec et M. Michel Le Goffic ;
– Mme Juliette ROZEC, chef de centre honoraire de France Télécom, de Brest, présentée par Mmes Saint-Cas et Le Fourn.

Nécrologie. – Le président fait part de la disparition de Mlle Louise-Marie Tillet, de Saint-Évarzec, spécialiste de l'art roman en Bretagne. Membre éminent de notre Société depuis 1977, elle avait notamment publié deux ouvrages sur la question dans la collection Zodiaque. Il fait part également du décès de Mme Julie Joly, de Quimper, membre de notre Société depuis 1976. Il adresse aux familles les condoléances de la Société.

Le congrès des sociétés historiques de Bretagne à Crozon. – Le président rappelle les activités de notre Société pendant l'été, et notamment les excursions. Il souligne que le congrès annuel des sociétés historiques de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, qui s'est tenu cette année à Crozon et a été organisé par la Société archéologique du Finistère, a été un succès. Les communications étaient centrées sur deux thèmes : l'enfance, et la presqu'île de Crozon. Le président a rendu hommage au travail réalisé pour la préparation et l'animation de ce congrès par M. A.-H. Dizerbo et Mlle Paulette Péron, membres du conseil d'administration de notre Société.

Le congrès de l'an prochain aura lieu à Dinan les 4, 5 et 6 septembre. Les communi-

cations devront porter sur les thèmes suivants : la ville (cadre institutionnel, action municipale, urbanisme), la femme en Bretagne (thème de recherche pluriannuel, 1997-1999), Dinan et sa région.

Bibliographie. – Le président présente les dernières publications adressées à la Société. Ouvrages : *Pleyben, son enclos et ses chapelles*, de Guy Leclerc, aux éditions Paul Gisserot ; *L'art et la manière de prononcer ces sacrés noms de lieux de Bretagne*, d'Erwan Vallerie, aux éditions Le Chasse-Marée-ArMen ; *Les Juloded*, de Louis Élégoët, aux Presses universitaires de Rennes ; *Sainte Anne et les Bretons* (édition en français et en breton), de Job an Irien et Yves-Pascal Castel, numéro spécial de la revue *Minihy Levenez* ; *Le vocabulaire des bibliothèques* (français et breton), publié par l'Institut culturel de Bretagne ; *Le Finistère en histoires. Des origines à 1790*, de Jean-Pierre et Yveline Hélias, dessins de Nono, publié par l'association Torr Penn ; *Patrimoine religieux en Bretagne*, par un collectif d'auteurs, publié par la Région de Bretagne ; *Brest, souvenirs, souvenirs...*, d'Annie Henwood et René Le Bihan, aux éditions Palantines.

Périodiques : le bulletin annuel de l'*Association bretonne* (1996), contenant le compte rendu du 122e congrès tenu en 1995 à Châteaubriant ; le tome LXXIV (1996) des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, avec les actes du congrès de Fougères ; le tome XCIX (1996) du *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* ; le tome 122 (juillet 1996) du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* ; le tome 102, n° 4 (1995) des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* ; le n° 26 (1995) du *Bulletin annuel de la Société d'histoire et d'archéologie du pays de Lorient* ; le n° 170 (avril 1996) des *Cahiers de l'Iroise*, consacré aux sports et aux sportifs de Bretagne.

Le manoir du Rusquec, en Plonévez-du-Faou. – M. Guy Leclerc, vice-président de la Société, fait ensuite une communication, en commentant de nombreuses diapositives, sur le manoir du Rusquec, en cours de restauration. Cet exposé sera publié dans un prochain *Bulletin*.

Le secrétaire de séance, Serge Duigou — Le président, Tanguy Daniel

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1996

Morlaix

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

La séance se tient dans la salle pédagogique du musée des Jacobins. Le président se réjouit de voir que de nombreux membres de Morlaix et des environs se sont réunis pour cette séance mensuelle. La Société archéologique n'avait pas siégé à Morlaix depuis 1984, et le président propose que, désormais, des séances s'y tiennent plus souvent. Il remercie Mme Castel, qui a organisé cette journée, et M. Jourdan, conservateur du musée, qui a bien voulu ouvrir à la Société, à cette occasion, la salle pédagogique du musée. M. Jourdan, dans une allocution d'une grande courtoisie, nous souhaite la bienvenue et se déclare heureux que cette séance d'étude ait choisi son musée comme cadre de travail.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Deux nouveaux membres sont admis dans la Société :

– M. Xavier MAINGUENÉ, de Plounéour-Ménez, présenté par M. Tanguy Daniel et Mlle Annie Boucher ;
– Mme Marie-Thérèse RAOUL, pharmacienne (E.R.), de Plougastel-Daoulas, présentée par MM. Hervé Glorennec et Tanguy Daniel.

Congrès et rencontres. – Le président rappelle que le prochain congrès des sociétés historiques de Bretagne et de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne se tiendra à Dinan les 4, 5 et 6 septembre 1997.

La Société polymathique du Morbihan vient de fêter son cent soixante-dixième anniversaire le 13 novembre 1996 à Vannes. La Société archéologique du Finistère adresse tous ses vœux à sa vénérable aînée et lui souhaite de continuer longtemps encore ses fructueux travaux.

Les 29 et 30 novembre se tiendront à Brest des «Rencontres Film et Ethnologie» sur le thème : «Avec les goémoniers». À cette occasion est organisée une exposition, à la faculté Victor-Segalen, d'œuvres de Mathurin Méheut sur ce sujet.

Bibliographie. – Le président présente des publications récentes : *Bretagnes, art, négoce et société*, mélanges offerts au professeur Jean Tanguy par ses amis ; le *De excidio Britanniae*, texte latin de saint Gildas et traduction en français par Mme Christiane Kerboul-Vilhon, aux éditions du Pontig ; une brochure sur *la chapelle de Saint-Tugen*, en Primelin ; le bulletin de la toute nouvelle Société bretonne de vexillologie, intitulé *Ar Banniel.*

Plusieurs publications intéressantes sont annoncées : d'Alain Croix, *Bretagne, images et histoire*, aux éditions Apogée, rassemblant des documents iconographiques commentés par une quinzaine d'auteurs ; de Denise Delouche, *Gauguin et la Bretagne*, également aux éditions Apogée ; d'Yves Lulzac, le tome II des *Chroniques oubliées des manoirs bretons. Contribution à l'histoire des maisons nobles du bas Léon sous l'Ancien Régime*, à compte d'auteur ; le tome 5 de la revue du Centre de recherche bretonne et celtique, *Kreiz*.

La noblesse léonarde au XVe siècle. – M. Yves Coativy, chargé de cours à l'université de Bretagne occidentale, présente ensuite une remarquable communication sur la noblesse léonarde à la fin du Moyen Âge. Son étude se fonde sur la réformation des feux et les «montres» (revues militaires), documents relativement nombreux pour le XVe siècle. Pour une telle étude, l'évêché de Léon offre un cadre pratique et suffisamment large. De plus, la pyramide féodale est assez simple : le duc contrôle la moitié du territoire, le vicomte de Léon le reste. La haute noblesse est peu représentée (une dizaine de noms : du Chastel, Kermavan, Kerouzéré...), la moyenne par un peu plus de quatre-vingts lignages, la petite noblesse comptant quant à elle plus de huit cents familles.

Au total, le Léon offre un ensemble représentatif de la noblesse bretonne au bas Moyen Âge.

Le secrétaire, Philippe de Kermadec — Le président, Tanguy Daniel

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1996

Quimper

Présidence de M. Tanguy Daniel, président

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observations.

Adhésions. – Sept nouveaux membres sont admis dans la Société :

– Mme Éliane ALLÈGRE, de Brest, présentée par M. l'abbé Y.-P. Castel et Mme Marie-Louise Kersébet ;
– M. et Mme Jean DONNOLI, pédiatre (E.R.), de Morlaix, présentés par Mme Marie-Thérèse Bouzinac et M. Tanguy Daniel ;
– M. Jean-Claude JÉZÉQUEL, professeur, de Plouarzel, présenté par MM. André Bigouin et Tanguy Daniel ;
– Mme Soazick KERNÉIS, enseignante, du Mesnil-le-Roi (Yvelines), présentée par Mlle Annie Boucher et M. Tanguy Daniel ;
– M. Jean-Yves PATOISEAU, médecin, de Crozon, présenté par Mlle Paulette Péron et M. Auguste Dizerbo ;
– M. Michel ROCUET, retraité, de Quimper, présenté par Mlle Marguerite Mondiegt et Mlle Annie Boucher.

Nécrologie. – Le président fait part du décès de Mme Françoise Guillou, de Quimper, membre assidue et active depuis 1991. Il adresse les condoléances de la Société à son époux, Henri Guillou, secrétaire de notre Société, et à sa famille.

Il évoque ensuite la mémoire du professeur Michel Mollat du Jourdin, décédé le 11 décembre à Paris. Ce grand médiéviste et historien de la mer, sans être membre de la Société, était venu à Brest en 1972 faire une communication à la Société archéologique sur les ex-voto maritimes et avait, en 1991, rédigé le rapport de synthèse du colloque «1491, la Bretagne, terre d'Europe», organisé à Brest par le C.R.B.C. (Centre de recherche bretonne et celtique) avec le concours de la Société archéologique.

Bibliographie. – Le président présente ensuite des ouvrages récents : de Serge Duigou, une plaquette sur *Lesconil*, aux éditions Ressac ; de Guy Leclerc, *Les enclos de Dieu*, aux éditions Gisserot, texte et remarquables photographies de l'auteur ; d'Alain Pennec, *Les Quimperlois en 1895.Centenaire de la mort de Théodore Hersart de La Villemarqué*, livre à but scolaire et pour le grand public, édité par le C.D.D.P. (Centre départemental de documentation pédagogique) du Finistère ; un dossier intitulé *Histoire de Bretagne. Pour un patrimoine culturel commun*, élaboré par des enseignants du premier degré et édité également par le C.D.D.P. du Finistère, sous forme de fiches documentaires ; le *Bilan scientifique 1995* du Service régional de l'archéologie, édité par la D.R.A.C. (Direction régionale des affaires culturelles) de Bretagne.

Deux revues nous sont parvenues : le n° 172 des *Cahiers de l'Iroise*, consacré au «renouveau culturel brestois», et le tome 103 (n°s 1, 2 et 3) des *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest.*

M. Jean-Pierre Hélias, de Plonéour-Lanvern, fait ensuite une brève présentation des derniers exemplaires parus de ses intéressants carnets de vulgarisation de l'histoire de Bretagne (*Le Finistère en histoires, La Fontenelle en histoires*, etc.), conçus sous forme dialoguée et illustrés par l'humoriste Nono.

La place de l'histoire médiévale dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère. – M. Marc Ollivier, étudiant à l'université de

Bretagne occidentale, vient de soutenir un mémoire de maîtrise sur la place de l'histoire médiévale dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. Pour les membres de la Société, il résume ce travail original issu du dépouillement des quelque 40 000 pages publiées au cours des cent vingt-trois dernières années. Il constate d'abord, par le simple examen de la pagination annuelle, que la Société a connu une intense production au cours des trois premières décennies, suivie d'un déclin d'environ un demi-siècle et d'une remontée de la fin des années 1950 à aujourd'hui. Dans l'ensemble, la part occupée par les diverses périodes historiques est très inégale : la préhistoire : 17 %, l'Antiquité : 18 %, le Moyen Âge : 14 %, l'époque moderne : 39 %, les deux derniers siècles : 12 %. Au sein même du Moyen Âge, la répartition des thèmes traités ne montre pas moins d'inégalité : histoire générale : 25 %, archéologie 46 %, hagiographie, 11 %, monographies, 8 %, langue, 5 %, héraldique, 3 %, autres, 3 %.

L'examen de quelques-uns de ces domaines permet d'apporter de nouvelles précisions. L'archéologie est pour moitié religieuse avec, au départ, une préoccupation d'inventaire ; par la suite, l'étude esthétique cède le pas à celle des zones d'influence ; des thèmes nouveaux apparaissent, comme celui des croix et calvaires, tandis que l'on s'intéresse de près aux conditions socio-économiques de la production. L'archéologie civile est plus éclectique : on y traite aussi bien des types de cheminées que de l'urbanisme ou des objets commercialisés. L'archéologie militaire est dominée par l'étude des mottes féodales.

L'hagiographie connaît un grand succès avant la Première Guerre mondiale, notamment dans les années 1880 ; elle porte sur les nombreux saints venus d'outre-Manche, leur arrivée, leur vie, la zone d'influence de leur culte ; après une longue éclipse, le renouveau de l'hagiographie est manifeste depuis une quinzaine d'années, mais fondé sur une étude plus critique et plus constructive des textes.

Dans le domaine de l'histoire générale, l'immigration bretonne et la langue constituent les principaux thèmes débattus, dont les conclusions ont jadis débouché parfois sur des polémiques ; de nos jours, l'approche de ces sujets est plus novatrice et plus consensuelle. Quelques articles enfin concernent le pouvoir temporel (les ducs et la noblesse), le passé militaire de la Bretagne, les chroniqueurs bretons.

La dernière partie de l'exposé de M. Ollivier est consacrée aux médiévistes de la Société. Entre 1873 et 1900, le clergé (les chanoines Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall, des recteurs érudits) et la noblesse (Théodore Hersart de La Villemarqué) constituent 60 % du total ; les professions administratives et juridiques (Julien Trévédy) ont aussi leur place. De 1900 à 1945, ces catégories s'amenuisent, remplacées par des membres de l'enseignement ou des spécialistes (Henri Waquet, René Couffon). Lors des cinquante dernières années, ce mouvement se confirme avec la collaboration des professionnels de l'histoire (universitaires et chercheurs du C.N.R.S. représentent 54 %), qui n'éliminent pas pour autant les catégories précitées, auxquelles s'ajoutent les étudiants et les amateurs éclairés. M. Ollivier évoque enfin la place des femmes dans cette historiographie médiévale : si la première communication féminine remonte à 1933, il faut attendre les années 1970 pour voir progresser de façon significative les interventions féminines dans ce domaine.

Le vice-président, Daniel Collet — Le président, Tanguy Daniel

TABLE DES ILLUSTRATIONS

P.-R. GIOT. – *Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1995.*

Fig. 1. – Hache en amphibolite de Concarneau 22

Notices d'archéologie finistérienne (année 1995).

Fig. 1. – Combrit, *Kerobistin*, base de colonne gallo-romaine 41
Fig. 2. – Concarneau, *la ville close et les faubourgs* 43
Fig. 3. – Guengat, *Kervouster*, pointe à ailerons et pédoncule 45
Fig. 4. – Locronan, *Kerascoët*, hachette en éclogite 46
Fig. 5. – Plonéis, *Mezarun*, vue des trois fossés de l'âge du fer 48
Fig. 6. – Plonéis, *Mezarun*, poteries du second âge du fer 49
Fig. 7. – Poullaouen, *10, rue Pont-Pierre*, stèle de l'âge du fer 50
Fig. 8. – Quimper, carte archéologique 52
Fig. 9. – Quimper, *Kerdroniou*, position des vestiges (1995) 54
Fig. 10. – Quimper, *mont Frugy*, position des vestiges archéologiques 55
Fig. 11. – Quimper, *mont Frugy*, plan et coupe stratigraphique de l'Us 01 (sondage B.IV) 56
Fig. 12. – Quimper, *mont Frugy*, plan de détail des carrefours des fossés au niveau supérieur (sondage B.IV) 57
Fig. 13. – Quimper, sanctuaire de *Parc-ar-Groas*, localisation des vestiges 60
Fig. 14. – Quimper, *Parc-ar-Groas* II, plan diachronique des vestiges 61
Fig. 15. – Quimper, *41, avenue de Limerick*, position des vestiges 63
Fig. 16. – Quimper, *Kersalé*, site 64
Fig. 17. – Scaër, *forêt de Coatloc'h*, lever topographique et coupe des vestiges du «château»... 68
Fig. 18. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de face 69
Fig. 19. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de l'arrière 69
Fig. 20. – Scrignac, *Kerrain*, statuette, profil droit 70
Fig. 21. – Scrignac, *Kerrain*, statuette, profil gauche 71
Fig. 22. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de dessus 71
Fig. 23. – Scrignac, *Kerrain*, statuette vue de dessous 71
Fig. 24. – «Déesse protectrice» en terre cuite 72
Fig. 25. – Déesse mère en calcaire, de Rezé 72
Fig. 26. – Sibiril, *Le Carpont*, mobilier lithique 74
Fig. 27. – Trégunc, Corn-Pao, mobilier néolithique 75

Michel LE GOFFIC, Christelle PICHON. – *Observations réalisées sur les îles Saint-Nicolas et Brunec, archipel des Glénan, commune de Fouesnant.*

Fig. 1. – Mobilier découvert sur l'île Saint-Nicolas 78
Fig. 2. – Gastéropodes constituant le dépôt sud-est de l'île Saint-Nicolas 80

Philippe GUIGON. – *La crypte de Lanmeur, fouille et hypothèses.*

Fig. 1. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, dessin de A.-E. Mayer 86
Fig. 2. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, dessin de F. Benoist 87
Fig. 3. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, dessin de T. Busnel 89
Fig. 4. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, coupe, plan et colonne ornée 90
Fig. 5. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, dessin d'A. Ramé. 90
Fig. 6. – Lanmeur, crypte de l'église Saint-Mélar, dessin de J.-M. Abgrall 92
Fig. 7. – Lanmeur, façade de l'église supérieure en 1902 95
Fig. 8. – Lanmeur, chœur de l'église supérieure avant 1902 96
Fig. 9. – Lanmeur, reconstitution du chœur de l'église supérieure 96
Fig. 10. – Lanmeur, coupe nord-sud de l'église et de la crypte 97
Fig. 11. – Lanmeur, crypte, relevé du dallage du XVIIe siècle 98
Fig. 12. – Courbe cumulative des monnaies frappées entre 1630 et 1900 99
Fig. 13. – Inscription sur le rebord du bassin 100
Fig. 14. – Dallage médiéval 101
Fig. 15. – Plan des drains médiévaux 102
Fig. 16. – Lanmeur, église Saint-Mélar, plan de la crypte, 1841 103
Fig. 17. – Lanmeur, église Saint-Mélar, plan de la crypte, 1851 104
Fig. 18. – Plan de la crypte, accès sud 105
Fig. 19. – La fiertre 105
Fig. 20. – Croix du XVIIe siècle 107
Fig. 21. – Cône et pendeloques 109
Fig. 22. – Développement des piliers nord et sud 111
Fig. 23. – *Beatus* du Xe siècle 112

Patrick KERNÉVEZ. – *Inventaire des mottes, enceintes et châteaux médiévaux du Finistère.*

Carte 1. – Les mottes médiévales du Finistère 119
Carte 2. – Les enceintes médiévales du Finistère 120
Carte 3. – Les châteaux médiévaux du Finistère 121

Monuments et objets d'art du Finistère. Études, découvertes, restaurations (année 1996).

Fig. 1. – Châteaulin, *église Notre-Dame*, tableau des saints Crépin et Crépinien 142
Fig. 2. – Tableau des saints Crépin et Crépinien. Détail des cartouches 143
Fig. 3. – Tableau des saints Crépin et Crépinien : quelques modèles de chaussures 144
Fig. 4. – Plaque en laiton «Collège de Quimper» découverte à Beuzec-Conq 146
Fig. 5. – Crozon, blason d'une maison de la *place de l'Église* 147

Fig. 6. – Daoulas, *porche de l'abbatiale*, statue de saint Clair, 1542 149
Fig. 7. – Huelgoat, *chapelle Notre-Dame-des-Cieux*, sablière ornée de rinceaux et de masques, style Renaissance 152
Fig. 8. – Huelgoat, *chapelle Notre-Dame-des-Cieux*, blochet représentant l'homme au tonnelet 153
Fig. 9. – Melgven, croix de *Lanardé* 156
Fig. 10. – Pleyben, *église Saint-Germain*, orgues et tribune 158
Fig. 11. – Saint-Vougay, *château de Kerjean*, détail de la sablière 160
Fig. 12. – Pleyben, *église Saint-Germain*, détail de la sablière 161
Fig. 13. – Nizon en Pont-Aven, manoir de *Guerveur*, élément de fronton de l'ancien manoir ? 163
Fig. 14. – Pornic, *presbytère*, pietà de Roland Doré, XVIIe siècle 164
Fig. 15. – Le Tréhou, *église Sainte-Pitère*, statue de saint Adrien 167

Louis CHAURIS. – *Les bâtiments du couvent de Cuburien près de Morlaix. Reflets de l'utilisation pluriséculaire de la pierre en Bretagne littorale.*

Phot. 1. – Inscription commémorant la fondation de la chapelle de Cuburien 172
Phot. 2. – Chapelle de Cuburien. Baies et contreforts du collatéral 172
Fig. 1. – Esquisse (schématisée) des bâtiments anciens de Cuburien 173
Phot. 3. – Partie nord de l'aile orientale 174
Phot. 4. – Partie sud de l'aile orientale 174
Phot. 5. – Vue partielle de l'élévation méridionale donnant sur le cloître 176
Phot. 6. – Vue partielle de l'aile ouest du cloître 176
Phot. 7. – Angle sud du haut mur de clôture sur le plateau 177
Phot. 8. – Mur de clôture en gradins 177
Fig. 2. – Provenance des pierres de construction utilisées à Cuburien 179
Fig. 3. – Nature et provenance des pierres de construction employées à Cuburien 180
Phot. 9. – Détail de la façade orientale (partie sud) 181
Phot. 10. – Près de l'entrée de la chapelle, bénitier à deux cuves, en pierre tuffacée 181
Phot. 11. – Dans le mur, près du cimetière, remplage en schiste tuffacé 183
Phot. 12. – Enfeu, dans la chapelle, en granite de Ploujean 183
Phot. 13. – Détail de la façade ouest de l'aile orientale 186
Phot. 14. – Détail de la façade orientale 186
Phot. 15. – Autel de la chapelle de la Salette 187
Phot. 16. – Vieil escalier extérieur 188
Phot. 17. – Escaliers en bordure du grand bois de l'enclos 188
Phot. 18. – Façade de la chapelle de la Salette 189
Phot. 19. – Porche de la chapelle de la Salette 189
Phot. 20. – Grands escaliers en granite du Huelgoat 190
Phot. 21. – Cimetière des religieuses 191
Phot. 22. – Juxtaposition malencontreuse de la chapelle et de l'hôpital 193
Phot. 23. – Socle de la statue du Sacré-Cœur 193
Phot. 24. – Autel de la chapelle de Cuburien 194

Phot. 25. – Chevet de la chapelle de Cuburien 194
Phot. 26. – Contraste entre l'aile orientale du couvent et les bâtiments ultramodernes 197

Christian MILLET, Yves-Pascal CASTEL, Michel HUON. – *Jean Le Taillanter, architecte de la Renaissance.*

Fig. 1. – Tour de l'église Saint-Pierre de Plougasnou 201
Fig. 2. – Tour de l'église Saint-Pierre de Plougasnou 203
Fig. 3. – Tours des églises Saint-Émilion de Loguivy-Plougras et de Saint-Pierre de Plougasnou 205
Fig. 4. – Tours des églises Saint-Émilion de Loguivy-Plougras et de Saint-Pierre de Plougasnou 206
Fig. 5. – Tour de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ploubezre 206
Fig. 6. – Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ploubezre : porche ouest 207
Fig. 7. – Manoir de Guernanchanay : entrée monumentale 208
Fig. 8. – Église Saint-Pierre de Plougasnou : baie sud de la nef 208
Fig. 9. – Étude comparée des ornements des porches ouest des églises de Loguivy-Plougras, Ploubezre et Plougasnou 211
Fig. 10. – Étude comparée de la tour de l'église de Loguivy-Plougras et du deuxième niveau de l'église de Lampaul-Guimiliau 213
Fig. 11. – Aire géographique de l'activité architecturale de Jean Le Taillanter 215

Louis-Pierre LE MAÎTRE. – *Les manoirs du canton de Bannalec. 3. Le Trévoux.*

Fig. 1. – *Le Trévoux*, plan cadastral de la commune avec indication de l'emplacement des manoirs 216
Fig. 2. – *Langor*, ancienne aile orientale (XVIIe siècle), devenue poulailler 218
Fig. 3. – *Langor*, ancienne aile occidentale à deux linteaux doublés 218
Fig. 4. – *Langor*, ancien évier 219
Fig. 5. – *Langor*, élément d'archère 219
Fig. 6. – *Lanorgard*, monastère Saint-François d'Assise 220
Fig. 7. – *Lanorgard*, borne de la chaussée du moulin, 1770 221
Fig. 8. – *Lanorgard*, jointure méridionale du «rempart» de la terrasse 221
Fig. 9. – *Reunial*, corbeau de la cheminée 223
Fig. 10.– *Reunial*, état ancien. Tableau conservé à la ferme 224

Jean-Paul SOUBIGOU. – *Les origines de l'abbaye de Saint-Mathieu.*

Carte 1. – Le déplacement des reliques de saint Mathieu d'après le texte du *Sermo* 249
Carte 2. – Le transfert des reliques de saint Mathieu : itinéraire proposé par F. Uguen 251
Carte 3. – Les prieurés de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes dans l'évêché de Léon avant 1158 257

Yves COATIVY. – *La noblesse léonarde au XVe siècle.*

Carte 1. – Les archidiaconés léonards 299
Carte 2. – La vicomté au XVe siècle 300

Carte 3. – Les métayers des Kermavan, branche aînée, 1426-1440 310
Carte 4. – Les métayers du Chastel, branche aînée 311
Carte 5. – Les métayers de Coëtivy, branche aînée 311
Carte 6. – Les Kerouzéré, branche aînée 312
Carte 7. – Les biens d'un cadet : Guillaume de Kerouzéré 312
Carte 8. – Les biens d'un cadet : Vincent de Kerouzéré 313
Carte 9. – Les biens d'un cadet : Yvon de Kerouzéré 313
Carte 10. – Une famille de moyenne noblesse : les Kergroadez 315

Albert DESHAYES. – *Valeur de l'«élément» Coati- dans la toponymie finistérienne.*

Carte 1. – Les toponymes en Coati- dans le Finistère 355

Couverture, page 1. – Châteaulin, chapelle Notre-Dame, *Saint Crépin et saint Crépinien*, partie centrale d'un tableau signé François Le Moign, 1699.

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'Imprimerie Régionale
29380 Bannalec

Dépôt légal 2e trimestre 1997

Directeur de la publication : Tanguy DANIEL